

ŒUVRES COMPLÈTES  
DE  
VOLTAIRE

33

CORRESPONDANCE

I

(ANNÉES 1711-1735. — N<sup>os</sup> 1-539)

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C<sup>ie</sup>

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

7, RUE SAINT-BENOIT



79030  
ŒUVRES COMPLÈTES

DE

# VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE  
LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'À CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie-Française

CORRESPONDANCE

I

(ANNÉES 1711-1735. — Nos 1-539)



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

—  
1880

993

Biblioteca Centrală Universitară  
BUCUREȘTI  
Cota .... 79030  
Inventar .. C11123

Rc20/01

**B.C.U. Bucuresti**

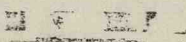


**C111123**



82111

# CORRESPONDANCE





# AVERTISSEMENT

POUR LA PRÉSENTE ÉDITION



A la fin du mois de décembre 1704, le jeune Armand Arouet, âgé de dix-neuf ans, écrivait un compliment de nouvelle année à M<sup>me</sup> du Pont-Bailly, sa cousine, femme d'un marchand poitevin. Ce morceau de littérature achevé, le jeune homme le faisait signer par son petit frère François-Marie, dit *Zozo*, âgé de dix ans. Or *Zozo* n'était autre que le grand épistolier du xviii<sup>e</sup> siècle, François de Voltaire. M. Benjamin Fillon a retrouvé dans un grenier du Poitou cette première lettre signée d'un sobriquet enfantin par la main qui devait en signer des milliers d'autres. On nous excusera d'en reproduire ici le texte, puisque c'est le point de départ de la célèbre correspondance, au delà duquel il sera très-certainement difficile de reculer.

*A Madame, Madame du Pont-Bailly, à la Châteigneraye,  
pays de Poitou.*

Paris, le 29 décembre 1704.

Madame et très-honorée cousine,

Mon papa m'a fait cette grace de me comander d'estre son secrettaire ce premier d'année, et vous tesmoigner les humbles respects de nostre maison, avec les veux et les prieres que nous faisons pour vostre prospérité, santé, bonheur et satisfacion, qui ne sont en doutte de vostre costé eu égard à nous. Il vous suplie, madame ma cousine, le croire toujours bon parent et ne vous despartir de l'affection que vous devez à sa famille, et moy, le secrettaire, je finiray en me disant, et *Zozo*,

Vos très-humbles et respectueux cousins,

ZOZO. AROUET.

Depuis plusieurs années déjà, François-Marie avait perdu sa mère, morte le 13 juillet 1701, lorsqu'il avait six ans et demi, et que, par conséquent,

il avait à peine connue. C'est pourquoi cette épître est écrite seulement au nom du père, M. le receveur des épices de la chambre des comptes, ou payeur de la chambre des comptes, Arouet.

Ce spécimen étant donné ici pour la satisfaction des curieux, notre recueil commence à la date de 1711, lorsque François-Marie est parvenu à sa dix-septième année et qu'il est encore élève du collège Louis-le-Grand. L'épisode romanesque des amours du futur Voltaire avec M<sup>lle</sup> Olympe Dunoyer occupe la fin de l'année 1713 et le commencement de 1714. Puis la correspondance se développe d'année en année, et s'étend bientôt comme un vaste fleuve, jusqu'aux derniers jours de l'auteur.

Cette correspondance, qui embrasse un espace de soixante-sept ans, est une œuvre de premier ordre, un de nos grands monuments littéraires. Voltaire l'a élevé au jour le jour, à son insu. Il se trouve qu'elle est la véritable histoire du dernier siècle, le témoignage de la plus rapide et de la plus étonnante transformation d'idées qui se soit opérée jamais dans une nation, en même temps que l'autobiographie la plus sincère, la plus vivante et mouvementée qu'un homme célèbre ait laissée *ad posteros*. Et plus elle s'enrichit par de nouvelles découvertes, plus l'intérêt est vif, plus le tableau s'anime en se diversifiant. La valeur de cette partie de l'œuvre de Voltaire est, du reste, si unanimement reconnue aujourd'hui qu'il est inutile d'y insister<sup>1</sup>.

La correspondance de Voltaire s'accroît d'une manière presque indéfinie. Beuchot avait déjà recueilli 7,473 lettres, et, gêné par des droits de propriété littéraire, fatigué par de longues recherches, il en avait laissé de côté un certain nombre, notamment les lettres à M<sup>lle</sup> Quinault, imprimées en 1822, dont il avait dû se borner à donner des sommaires, et celles du recueil des *Pièces inédites de Voltaire* tirées de la bibliothèque de Jacobsen et publiées en 1820.

Depuis l'édition de Beuchot, des recueils importants ont été mis au jour. Les plus considérables sont les suivants :

*Correspondance inédite de Voltaire* avec Frédéric II, le président de Brosses et autres personnages, avec des notes par Th. Foisset; Paris, Levasseur, 1836, un vol. in-8°. — Nouvelle édition à la librairie Didier et C<sup>ie</sup>, en 1858.

*Lettres inédites de Voltaire* recueillies par M. de Cayrol et annotées par M. Alph. François, avec une préface de M. Saint-Marc Girardin; Paris, Didier et C<sup>ie</sup>, 1856, deux vol. in-8°.

Lettres et documents puisés par M. Léouzou Leduc dans la bibliothèque de Voltaire au palais de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, reproduits dans diverses publications : *Études sur la Russie*, Amyot, 1852, in-12; *Voltaire et la Police*, Ambroise Bray, 1867, in-12.

*Voltaire à Ferney*, sa correspondance avec la duchesse de Saxe-Gotha; suivie de lettres et de notes historiques entièrement inédites, recueillies et

1. Voyez, sur les caractères littéraires de la correspondance, l'introduction en tête des *Lettres choisies de Voltaire*. Paris, Garnier frères, 1 vol. grand in-8° ou 2 vol. in-12.



publiées par MM. Évariste Bavoux et A. F. — Paris, Didier et C<sup>ie</sup>, 1860, in-8°. — Réédition en 1865 avec un appendice de 26 lettres.

*Voltaire. — Lettres inédites sur la tolérance*, publiées avec une introduction et des notes par Athanase Coquerel fils; Paris, Cherbuliez, 1863, in-12.

*Voltaire und die Markgräfin von Baireuth*, von Georg Horn; Berlin, 1865, Verlag der Königl. Geheime Ober-Hofbuchdruckerei (R. v. Decker).

*Voltaire au collège* et lettres et documents inédits, par H. Beaune; Paris, Amyot, 1867, in-8°.

*Lettres de Voltaire à M. le conseiller Le Bault*, publiées et annotées par Ch. de Mandat-Grancey; Paris, Didier et C<sup>ie</sup>, 1868, in-8°.

*Les Vraies Lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot* publiées pour la première fois sur les autographes de la Bibliothèque nationale, par Courtat; Paris, Ad. Lainé, 1875, in-8°.

Outre ces importantes publications, outre diverses plaquettes ayant apporté à la masse un moindre contingent, de nouvelles lettres de Voltaire ont paru incidemment dans beaucoup d'autres ouvrages, tels que :

Les *Œuvres de Condorcet*; Paris, 1847-1848, 12 vol. in-8°;

Les *Œuvres de Frédéric le Grand*, édition de Preuss; à Berlin, chez Rodolphe Decker, 1853.

*La Correspondance complète de M<sup>me</sup> du Deffant* avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt, publiée avec une introduction par M. le marquis de Sainte-Aulaire; Paris, Calmann Lévy, 1859 et 1877.

*Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau, suivis des Mémoires du maréchal prince de Beauvau*, recueillis par M<sup>me</sup> Standish (née Noailles), son arrière-petite-fille; Paris, L. Techener, 1872.

*Briefwechsel der « Grossen Landgräfin » Caroline von Hessen*, von Dr Ph. A. F. Walther; Wien, 1877.

Enfin des lettres inédites de Voltaire n'ont cessé de paraître dans les publications périodiques de la France et de l'étranger, revues, magazines, journaux.

Notre tâche a donc consisté à recueillir d'abord ce que Beuchot avait laissé de côté, puis le vaste ensemble de lettres nouvelles mises au jour depuis son édition et dont nous venons d'indiquer les principales sources, enfin les pièces non imprimées jusqu'ici que quelques possesseurs d'autographes ont bien voulu nous communiquer.

Il nous a fallu mettre en ordre cet ample butin, l'intercaler dans l'ancien fonds, ce qui n'était pas chose facile, car beaucoup de pièces n'étant pas datées ne peuvent être classées que par l'examen très-attentif de leur contenu. Il est arrivé aussi que ces lettres nouvelles ont fait apercevoir des erreurs dans l'ancien classement, et nous ont obligé à y opérer des rectifications considérables et difficiles.

Nous n'avons pas hésité à adopter le parti pris par Beuchot de donner la correspondance entière en suivant l'ordre chronologique et en supprimant les catégories formées par les éditeurs. Ceux de Kehl avaient partagé les lettres de Voltaire en sept séries : 1<sup>o</sup> lettres en vers et en prose; 2<sup>o</sup> cor-



respondance avec Frédéric; 3<sup>o</sup> avec les princes de Prusse; 4<sup>o</sup> avec l'impératrice Catherine; 5<sup>o</sup> avec divers souverains; 6<sup>o</sup> avec d'Alembert; 7<sup>o</sup> correspondance générale.

Depuis 1817, les lettres en prose et en vers ont été reportées à leurs dates dans la *Correspondance générale*; mais les plus récents éditeurs ont encore conservé quatre catégories : 1<sup>o</sup> la correspondance avec d'Alembert; 2<sup>o</sup> la correspondance avec le roi de Prusse; 3<sup>o</sup> la correspondance avec l'impératrice de Russie, et 4<sup>o</sup> la correspondance générale.

Plus la correspondance totale se développe, plus l'inconvénient de ces divisions se fait sentir. Les lettres relatives à une question, à une querelle, à un accident, se multipliant, le lecteur est obligé pour avoir l'ensemble, pour suivre la marche de l'esprit de Voltaire, d'aller d'une catégorie à une autre, ce qui lui offre beaucoup de difficultés. Ainsi, dans la correspondance fiévreuse, émouvante, à laquelle se livrent Voltaire et M<sup>me</sup> Denis pendant leur arrestation à Francfort en 1753, il faut, si l'on adopte les divisions habituelles, aller chercher dans un volume les lettres des deux prisonniers au roi de Prusse, et dans un autre celles à l'ambassadeur français, le chevalier de La Touche, qui renferment, recommandent, expliquent les premières. On a onze lettres à Frédéric, vingt et une lettres au chevalier de La Touche, la plupart de celles-là ayant été envoyées incluses dans celles-ci pour être remises au roi prussien par le représentant de la France à Berlin; on se trouve contraint, par les nécessités du système, de séparer ce qui, comme on le voit, est vraiment inséparable. Sans contredit les lettres envoyées en ce cruel moment par les captifs dans toutes les directions, à leurs geôliers, aux puissances, aux amis, doivent être rassemblées; sinon, on n'a point l'épisode complet sous les yeux, on ne saurait l'avoir qu'épars et fragmenté et échappant par conséquent à beaucoup de lecteurs.

L'inconvénient est le même dans une affaire, comme celle des Calas par exemple. Il est inadmissible que les pièces en soient disséminées d'un côté et d'un autre, selon le nom des correspondants, et vous ne pouvez non plus en former un dossier particulier et distinct, car alors le lecteur cesserait d'avoir dans la correspondance la vie de l'auteur au jour le jour, ce qui est, comme nous l'avons dit, le grand intérêt de cette publication. L'ordre chronologique, sans distinction des personnes auxquelles les lettres sont adressées, est donc d'une nécessité incontestable. Nous nous y soumettons le plus rigoureusement possible.

Nous avons suivi les meilleurs textes; ainsi les lettres à l'abbé Mousinot ont été reproduites d'après l'édition de M. Courtat; la correspondance de Voltaire et Frédéric et de Frédéric et Voltaire, a été collationnée sur la grande édition de Preuss, historiographe de Brandebourg, qui outre les lettres qu'il a pu ajouter à cette importante correspondance, a restitué divers passages supprimés, surtout dans la correspondance du roi. Les lettres à l'impératrice Catherine II, les lettres à Damilaville ont été également l'objet d'une révision attentive.

Nous avons consulté les originaux quand nous l'avons pu. Nous n'avons pas manqué d'y recourir lorsqu'il s'est présenté une difficulté à résoudre.

Malheureusement, ceux de l'ancien fonds, auxquels il eût été le plus utile de remonter, sont disparus sans doute pour jamais, et nous n'avions à notre disposition que les manuscrits des lettres qui ont été publiées récemment, par conséquent avec un esprit d'exactitude et de fidélité qu'on n'avait point autrefois.

Nous avons donné en plus grand nombre que nos devanciers les lettres adressées à Voltaire, et auxquelles celui-ci répond, ou les lettres qui sont les réponses des correspondants aux lettres de Voltaire. Souvent les unes ne s'expliquent pas bien sans les autres; toujours elles s'éclairent réciproquement. Nous avons même reproduit quelques lettres échangées entre personnes tierces, dont Voltaire parle, et qui sont très-utiles à l'intelligence de sa propre correspondance. Nous avons soin seulement d'imprimer toutes ces lettres, qui ne sont pas du style de notre auteur, en caractères plus petits, d'abord pour les mieux distinguer des siennes, ensuite pour qu'elles n'usurpent pas une place exagérée.

Nous ramenons, en règle générale, l'orthographe de toute la correspondance à l'usage moderne et aux formes consacrées actuellement. Il le fallait bien, puisque, comme nous venons de le dire, les originaux de tout l'ancien fonds n'existent plus. Et d'ailleurs nous avouons que la reproduction scrupuleuse de l'orthographe d'un écrivain comme Voltaire nous paraît un soin puéril. La marche adoptée par presque tous les éditeurs, et qui consiste à orthographier suivant des règles à peu près uniformes nos grands auteurs à partir de la période classique, c'est-à-dire du milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, nous paraît parfaitement sage. La langue est dès lors constituée régulièrement, et les caprices de l'orthographe individuelle n'offrent qu'un intérêt bien peu sérieux; il peut être même nuisible de les conserver, car en attirant l'attention du lecteur plus qu'ils ne méritent, ils sont propres à le distraire de la pensée de l'écrivain. Cependant pour satisfaire autant qu'il est en nous à toutes les curiosités qui se manifestent aujourd'hui, nous avons reproduit l'orthographe des cinq premières lettres de Voltaire écolier, celle de lettres très-importantes et célèbres, et de quelques billets de la fin de sa vie; le lecteur pourra de la sorte se rendre compte des habitudes grammaticales du grand épistolier. C'est, il nous semble, tout ce qu'on peut exiger de nous. Reproduire l'orthographe de toutes les lettres dont nous aurions retrouvé les autographes et conserver telles qu'elles sont toutes celles publiées par les éditeurs de Kehl, par Renouard et par Clogenson, c'eût été présenter un texte étrangement hariolé et disparate.

Nous n'avons pas signalé à chaque fois les lettres tirées de l'édition de Beuchot; nous nous sommes contenté de les marquer d'un B à la table. De même les lettres de la correspondance avec Frédéric sont seulement désignées à la table par Pa. (Preuss). Quant à celles puisées à une autre source, soit antérieure, soit postérieure, nous avons toujours indiqué cette source en note. Pour les lettres non encore publiées, nous disons à qui nous en devons la communication. Nous n'avons pas cru devoir nous contenter de la petite table par personnages que Beuchot a crue suffisante. Nous avons donné une première table des lettres dans leur ordre chronologique avec les



premiers mots de chacune d'elles, ce qui, nous avons pu nous en convaincre par notre propre expérience, aidera beaucoup les personnes qui recherchent une pièce dans l'ensemble, et leur épargnera de passer en revue les nombreuses lettres adressées à tel ou tel correspondant, afin d'en retrouver une seule. Lorsqu'une lettre de Voltaire tombe sous vos yeux, vous voulez vous assurer d'abord si elle existe dans la correspondance publiée. Quand cette lettre est datée, l'ordre chronologique vous rend la recherche facile; mais, quand il n'y a pas de date ou que la date en a été changée, les premiers mots offrent le moyen de la reconnaître. Il nous est arrivé souvent de rencontrer dans nos lectures des lettres de Voltaire désignées seulement par les premiers mots. Dans les catalogues d'autographes cela se voit constamment. Il faut, pour les retrouver, feuilleter la correspondance au hasard. Notre table obvierra autant qu'il est possible à cet inconvénient.

Telles sont les principales explications que nous avons à fournir au lecteur en abordant cette partie de notre publication. La correspondance de Voltaire est ici complètement renouvelée. Il ne s'agit point, bien entendu, d'annoncer quelque chose de définitif. Nous ne savons que trop qu'il reste encore à exhumer des archives publiques ou particulières une énorme quantité de lettres. Voltaire dit à Formont, à la date du 24 juillet 1734 : « Je n'irai pas plus loin, car voilà, mon cher ami, la trentième lettre que j'écris aujourd'hui. » Et de ces trente lettres nous n'en connaissons que deux ! « On trouvera, dit M. Henri Beaune, des lettres de Voltaire jusqu'au jugement dernier. » L'expression n'est pas voltairienne, mais elle est significative.

Bien des collections notables nous ont échappé; bien des détenteurs n'ont pas répondu à notre appel, au moins jusqu'aujourd'hui. Mais il n'est pas possible en pareille matière de prétendre jamais être complet. Nous avons la conscience d'avoir constitué un ensemble tout autre que celui formé par Beuchot, un faisceau plus serré, une trame plus solidement ourdie; d'avoir fait faire enfin à cet étrange et admirable monument, que l'on construit et reconstruit sans cesse et dont l'achèvement ne saurait être prévu, un notable et indéniable progrès.

27 février 1880.

LOUIS MOLAND.



# CORRESPONDANCE

---

1<sup>1</sup>. — A M. FYOT DE LA MARCHE<sup>2</sup>.

A Paris, ce 8 may<sup>3</sup>.

Monsieur, ma lettre va augmenter le nombre de celles que vous recevez de ce pays cy, chacun s'y dispute et l'honneur d'avoir perdu le plus en vous perdant et l'avantage d'être le premier à vous écrire; je ne me suis rendu que sur le dernier article, et je n'ay peu vous écrire qu'aujourd'hui parce que je reviens actuellement de la campagne. Je ne vous diray point combien votre éloignement m'afflige; si une petite absence d'un jour ou deux vous a peu faire dire

Bien tristement j'ay passé ma journée,

je puis à présent vous dire avec plus de raison

Bien tristement je passe mon année....

Je finirois en vers, mais le chagrin n'est point un Apollon pour moy, et j'aime autant dire la vérité en prose. Je vous assure sans fiction que je m'aperçois bien que vous n'êtes plus icy: toutes les fois que je regarde par la fenestre, je voi votre chambre vuide; je ne vous entends plus rire en classe; je vous trouve de manque partout, et il ne reste plus que le plaisir de vous écrire, et de m'entretenir de vous avec le père Polou<sup>4</sup> et vos autres amis.

1. Publiée par M. H. Beaune dans *Voltaire au collège*. Paris, Amyot, 1867.

2. Né à Dijon le 12 août 1694, fils d'un président à mortier du parlement de Bourgogne, Claude-Philippe Fyot, marquis de La Marche, comte de Bosjan, baron de Montpont, avait été condisciple du jeune Arouet au collège de Louis-le-Grand.

3. 1711.

4. Le P. Polou ou plutôt Paullou, jésuite, professa la rhétorique au collège Louis-le-Grand jusqu'en 1711, époque à laquelle ses supérieurs l'envoyèrent à Rennes pour y tenir la même classe. C'était un homme érudit et fort versé dans la connaissance des langues orientales. On a de lui un opuscule intitulé *Réponse du P. Paullou, recteur du collège de Caen, à M\*\*\*, sur un article des Nouvelles ecclésiastiques du 11 mai 1737*. In-4°, 15 pages; voyez la bibliographie des PP. de Baecker. (H. B.)

On m'a flatté de l'espérance de vous revoir au mois d'aoust, je croy que vous aurez la bonté de me le faire sçavoir ; je ferois volontiers un voyage en Bourgogne<sup>1</sup> pour vous dire de bouche tout ce que je vous écris ; votre départ m'avoit si fort désorienté que je n'eus ny l'esprit ni la force de vous parler, lorsque vous me vîntes dire adieu ; et le soir que je soutins ma thèse, je répondis aussi mal aux argumentans qu'à l'honnesteté que vous me fistes : comme dans peu je soutiendray encor, j'aurois grand besoin de vous voir pour me remettre un peu. Ma lettre à ce que je vois est assez à bastons rompus, et pour continuer sur le mesme ton je vous diray que M. l'abbé Poirier<sup>2</sup>, qui vient de me faire une répétition, est venu frapper deux fois à votre porte, ne se souvenant plus que vous n'étiez point icy, et s'est apparemment impatienté que vous ne luy ouvrissiez point ; il m'a chargé de vous faire force compliments, et pareillement le rév. père Polou.

Au reste cette lettre cy n'est que la préface des autres, et je prétends vous écrire toutes les semaines sur un ton un peu plus guay que celui-cy. En attendant, je suis et seray toujours avec un profond respect et toute l'amitié possible votre très-humble et très-obéissant serviteur,

AROUET.

2<sup>3</sup>. — A M. FYOT DE LA MARCHÉ.

A Paris, ce 23 du mois de may<sup>4</sup>.

Monsieur, tout frais moulu d'une retraite<sup>5</sup>, tout nouvellement débarqué du noviciat, muni de cinquante sermons, je viens pour surcroît de consolations de recevoir votre lettre : je vous fais réponse en m'endormant, mais fort éveillé sur votre chapitre. Ma solitude de 8 jours m'apprend à être icy un peu solitaire ; mais que je renoncerois volontiers à cette vie monastique pour avoir le bonheur de vous voir ! Car enfin, lorsqu'on est seul, outre qu'on est

1. A Dijon ou au château de la Marche en Bresse, arrondissement de Chalon-sur-Saône, qui appartenait au président Fyot de La Marche. (H. B.)

2. Nous n'avons pu découvrir dans les mémoires du temps le moindre renseignement sur cet abbé Poirier, répétiteur de Voltaire. Un sieur Henri Poirier a publié en 1703 un petit volume in-12 sous le nom de *Projet pour l'histoire du père Maignan et la doctrine de ce philosophe*. Est-ce le même ? (H. B.)

3. Publiée dans *Voltaire au collège*.

4. 1711.

5. Les jésuites donnaient de fréquentes retraites à leurs élèves. Voltaire nous apprend lui-même que celle-ci a duré huit jours. (H. B.)



souvent en danger de trouver la compagnie ennuyeuse<sup>1</sup>, il faut du moins avoir quelqu'un à qui on puisse dire que la solitude est agréable. Si j'avois appris des nouvelles au noviciat, je vous en dirois, mais je n'avois point de commerce avec le monde : je vous diray seulement que M. Feydau<sup>2</sup> vous a suivy de prez, et qu'il s'est envolé comme vous ; je ne sçay si je devois souhaitter aussi la clef des champs ; si vous avez pris votre volée le premier, tout lourd que vous êtes, c'est que vous avez de meilleures ailes que moy. N'ayant donc point de nouvelles à vous apprendre, et ne voulant point borner ma lettre à dix ou douze lignes, je vous diray ce que je vous ay desja dit si souvent, mais comme je sors de retraite ce sera en style de dévôt que je diray que j'ay pour vous une singulière dévotion, que je pousse mainte fois plusieurs pieuses affections en votre endroit. Je vois bien que ce n'est pas là mon langage, ainsi pour continuer je veux revenir à mon naturel, et répondre à votre lettre, dont j'ay fait la critique, et dont je vous envoie icy quelques errata. La première faute à corriger, ce sont les compliments que vous me faites ; la seconde, c'est l'indifférence que vous avez pour le souvenir que j'ay de vos ouvrages ; troisième faute, vous dites que vous êtes bien aise que je pense souvent à vous : au lieu de *souvent* mettez *toujours* ; quatrième, vous pensez beaucoup à moy et à quelques autres philosophes : corrigez cette façon de parler, et mettez à *des philosophes*. Voylà à peu prez ce que j'avois à vous dire touchant les errata de votre lettre ; vous ne pouvez pécher que par trop de bonté pour moy, car pour le stile et les pensées, ce n'est pas ce qu'on y peut reprendre ; c'est la différence qu'il y a de vous à moy ; il n'y a de mauvais dans ma lettre que la manière dont je l'écris, et je ne crains point que vous m'envoyiez un errata quand je vous diray que tout le collège a fait en vous une grande perte, qu'il n'y a personne qui ne vous estime et ne vous aime, enfin que tout le monde est dans les mesmes sentiments pour vous. Je vous prie de ne point manquer à me faire sçavoir de vos nouvelles le plus souvent que vous pourrez ; pour moy, je vous écriray tous les huit jours et tacheray de vous mander les nouvelles du collège et de Paris : mandez moy pareillement celles de Disjon

1. Voiture et Balzac avoient déjà dit quelque chose de semblable. On sent l'imitation de l'écolier qui, tout en s'appelant un peu plus bas *philosophe*, n'a pas encore essayé ses propres ailes. Cette lettre d'ailleurs a, d'un bout à l'autre, un tour aisé et facile qui annonce le style de Voltaire. (H. B.)

2. Quel est ce *monsieur Feydau* ? Peut-être le futur intendant de Rouen, qui fut père de Feydeau de Brou. (H. B.)



et particulièrement comment se porte monsieur votre père, qu'on m'a dit qui étoit malade. Je vous prie que notre commerce de lettres ne soit point interrompu, puisque l'amitié dont vous m'honorez ne l'a jamais été. Enfin je n'ay plus rien à vous dire, On est un peu embarrassé quand on écrit à une personne d'esprit. Pardonnez moy donc, mon cher monsieur, si la stérilité où je me trouve, non de sentiments mais d'expressions, me fait mettre un peu plus tôt que je ne voudrois cette formule ordinaire que les amis et les personnes indifférentes placent indifféremment à la fin d'une lettre agréable ou ennuyante; l'ennuyant peut fort bien me convenir, mais non pas l'indifférent. Et c'est avec sincérité et avec toute l'affection et tout le respect possible que je suis et seray toujours votre très-humble et très-obéissant serviteur et amy,

AROUET.

Vous voulez bien, monsieur, que j'ajoute icy quelques mots pour le père Polou, le père Thoulie<sup>1</sup> et notre régent, qui tous trois m'ont chargé de vous marquer combien ils vous estiment et vous honorent. Je vous fais aussi des compliments de la part de M. Perrot; pour vos autres amis je crois qu'ils s'en acquittent eux mesmes. Adieu encor une fois, mon cher monsieur, je souhaite avec passion de vous voir, et je finis avec peine quoyque je ne vous dise rien de bon.

Si je ne vous écris que cinq jours aprez que votre lettre est arrivée, c'est que je ne l'ay receüe qu'en sortant de la retraite.

3<sup>2</sup>. — A M. FYOT DE LA MARCHE.

A Paris, ce 3 juin<sup>3</sup>.

Vous me parlez, monsieur, du ton dont je devois vous parler : je vous assure que loing d'être au donjon dudit chastau, je n'en connois pas mesme les avenues, et je vous avoueray plus sincèrement que vous que j'ay pris un chemin tout-à-fait opposé, et qu'aprez votre départ du collège, j'ay profité moins que jamais de vos bons exemples. Laissant la fiction des lunettes dont je ne sçay point me servir, et du chastau ou je n'ay jamais habité, je vous diray qu'en quelque état que vous soyez je serois trop heu-

1. Ou autrement l'abbé d'Olivet, qui fut quelque temps chez les jésuites. Il témoignait beaucoup d'affection à Voltaire et au jeune Fyot de La Marche. (H. B.)

2. Publiée dans *Voltaire au collège*.

3. 1711.

reux de vous ressembler en tout, voire mesme en mentant comme vous faites dans toutes les lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire et dans lesquelles vous ne cessez de vous nommer paresseux et épicurien. Apres tout je croy que j'ay un peu tort de me plaindre de cette tromperie prétendüe, car si vous êtes épicurien, vous ne mettez la volupté que dans la sagesse et dans la vertu : pour moy, n'ayant ny vertu ny sagesse, je ne conois point la volupté et je ne goûte de tous les plaisirs que celuy de vous écrire un peu souvent et de recevoir de vos lettres. Multipliez donc ce plaisir, mon cher monsieur, et soyez toujours aussi punctuel que vous l'estes à me faire réponse ; en voylà assez sur le chapitre du plaisir, venons à celuy de votre conversion. Premièrement, si vous changez ce ne peut être que de bien en mal, et si vous voulez que je vous fasse changer encore, ce ne peut être que de mal en pis. Désabusez moi donc s'il vous plait de votre perversité comme je vous désabuse de l'opinion que vous avez de ma vertu, et faites moy un aveu aussi sincère que celuy que je vous fais. Je sçay qu'il vous en coûtera plus qu'à moy, mais je ne croy pas que vous vouliez me cacher les véritables sentiments où vous êtes ; ce sera pour moy une leçon dont peut-être je ne profiteray pas et que je me contenteray d'admirer ; *video meliora proboque, deteriora sequor*. Je finis par cette parole, de peur qu'en continuant le portrait je ne le rende si vray que vous me croiriez aussi peu sincère que vous, quand vous parlez de vous mesme. Faites moy viste réponse, mon cher ami. C'est encor un coup le plus grand plaisir que je puisse goûter. Adieu. Je suis avec toute l'amitié et toute l'estime possible votre très-humble et obéissant serviteur,

AROUET.

*Sur l'adresse* : A Monsieur, Monsieur de La Marche, fils de Monsieur de La Marche, président à mortier de Dijon. A Chaalons sur Saone pour la Marche.

41. — A M. FYOT DE LA MARCHÉ.

Ce 23 juillet<sup>2</sup>.

Que je suis ravy, mon cher amy, que vous n'avez point succombé à la tentation de ne me point écrire ; étois-ce la lecture de ma dernière lettre qui vous avoit inspiré une telle pensée ?

1. Publiée dans *Voltaire au collège*.

2. 1744.



N'étois-ce point quelque démon plus méchant sans doute que le lutin Complégor, je dis plus méchant, car il me seroit plus sensible d'être privé de vos lettres que d'être assassiné des couplets de M. Dauphin<sup>1</sup>. Vos lettres sont des témoignages de votre amitié, ses satires sont des marques de sa légèreté : lesquelles des deux doivent me toucher davantage ; je sçay que quelquefois ce n'est point l'amitié qui dicte les lettres, comme ce n'est pas souvent la simple légèreté qui éguise les traits de la satire ; mais je ne puis douter icy que la prose que vous m'écrivez et que les vers que forgeoit notre poëte ne partent de ces principes. J'ai veü hier votre ancien précepteur qui m'a fait craindre qu'une autre raison que le prétexte de m'importuner ne vous empêchât de me donner de vos nouvelles ; j'ay été un peu fâché, je vous l'avoue, d'apprendre d'un autre que de vous que vous aviez été malade, et j'allois mettre la main à la plume pour m'informer à vous de votre santé, lorsque j'ay receü votre lettre, qui a dissipé et le chagrin que j'avois de votre indisposition et la crainte où j'étois que vous ne m'eussiez un peu oublié. Pardonnez moy ce petit soupçon

1. Dauphin, condisciple de Voltaire et de M. de La Marche. Le 2 juillet 1711, dans une lettre adressée à son ancien élève de La Marche, le P. Paullou raconte l'histoire de ces couplets auxquels fait allusion Voltaire : « Quelque temps auparavant, M. Dauphin s'étoit fait renvoyer du collège pour avoir fait une satire de trois à quatre cents vers françois, dont la matière surpasse de beaucoup tout ce que les ennemis les plus envenimés de Rousseau luy ont jamais attribué. Il semble que ses meilleurs amis ayent été le but principal de ses fureurs et de ses calomnies ; mais ce qui a sauvé ses amis n'a servi qu'à mettre le comble à sa perte. On se persuade icy que sa famille ne le renverra point à Paris ; mais comme il pourroit encor oser vous écrire, il est bon que vous sçachiez qu'il est désormais absolument indigne de votre amitié. » De son côté, un autre condisciple de M. de La Marche, nommé Pellot, parent des Leclerc de Lesseville, lui écrivait à la date du 25 juillet 1711 : « Pour l'affaire de Dauphin, je n'en sçay pas plus que vous. Je n'ay ny vu ny lu les vers qu'il a faits ; tout ce que je sçay, c'est qu'il est sorty du collège assez promptement, et qu'Arouet depuis ce temps-là m'a paru fort triste. » (*Lettres inédites.*)

Ces vers du jeune Dauphin lui avaient été évidemment inspirés par l'affaire des fameux couplets imputés à Rousseau. Celui-ci suivait alors en effet sa procédure contre Saurin, à qui il attribuait la satire colportée au café Laurent, afin de se décharger des accusations dont il était l'objet lui-même. C'est seulement le 7 avril 1712 qu'un arrêt du parlement de Paris déclara Jean-Baptiste Rousseau dûment atteint et convaincu d'avoir composé et distribué des vers « impurs, satiriques et diffamatoires », et le bannit à perpétuité du royaume. Rousseau s'était déjà volontairement expatrié dès l'année précédente. L'abbé Chérier a été soupçonné d'être l'auteur des couplets dont nous parlons.

Arouet connaissait déjà J.-B. Rousseau à cette époque. Ce dernier raconte lui-même avoir assisté au mois d'août 1710 à la distribution des prix du collège Louis-le-Grand, et y avoir remarqué un jeune écolier « d'assez mauvaise physionomie, mais d'un regard vif et éveillé, qui vint l'embrasser de fort bonne grâce ». C'était Voltaire. (H. B.)



dont je vous fait part si témérairement. N'est-il pas juste qu'une personne qui vous aime autant que je le fais se plaigne d'avoir été quinze jours sans recevoir de vos nouvelles : pardonnez moy cette plainte, et je vous pardonneray votre petite négligence; il faut que tout soit égal dans l'amitié, et pour réparer notre faute, je ne me plaindray plus, et pour vous votre pénitence sera de m'écrire dès que vous aurez receü ma lettre. Que je vous impose avec plaisir cette pénitence ! Je souhaite que vous la receviez de mesme; le mot de pénitence me fait ressouvenir d'une chose assez plaisante que me dit M. Blanchard, qui me vint voir ces jours passez : il m'apprit que vous aviez fait partie avec moy de vous faire relligieux; je répondis que je n'avois pas assez de mérite pour tourner de ce costé là, et que vous aviez trop d'esprit pour faire une pareille sottise. En effet je ne crois pas que nous ayons grande envie d'imiter certains écoliers du collège des jésuittes, qui dans une conversation pieuse et badine, je n'ose pas dire ridicule, ayant fait réflexion sur les dangers du monde dont ils ne connoissoient pas encor les charmes, et sur les douceurs de la vie religieuse dont ils ne prévoyoient pas les dégouts, conclurent enfin qu'il falloit renoncer au monde; il ne leur restoit plus que l'embarras de choisir l'ordre où ils prétendoient recueillir les fruits de leur conversation; choisir étoit trop pour eux; tout genre de vie leur paroissoit bon pourveu qu'ils quittassent le pays du crime : c'est ainsi qu'ils appelloient tout ce qui n'étoit point cloître ou moinerie; tous les ordres considérez l'un aprez l'autre en un quart d'heure leur paroissoient si doux qu'ils ne pouvoient s'attacher à aucun sans regretter les autres, et ne se fussent jamais déterminez, ainsi que l'âne de Buridan, qui mourut entre deux picotins d'avoine; enfin comme la raison ne pouvoit décider, ils résolurent de faire le sort maître du party qu'ils devoient prendre pour le reste de leur vie; l'habit des successeurs d'Elysée échût à l'un, l'autre eût pour son partage le bonnet et la robe des faiseurs d'évesques : ainsi un coup de dez déterminaj la vocation d'un carme et d'un jésuite. Pour moy ma vocation est d'être toujours de vos amis; je renoncerois à beaucoup d'autres en faveur de celle là. Soufrez que je réitère à la fin de ma lettre une prière que je vous ay fait au commencement, c'est celle de me récrire; et afin que vous n'ayez aucun scrupule, je vous apprendsj que je ne soutiens point de demy acte<sup>1</sup>; mon

1. C'étoit l'épreuve publique qui terminait l'année scolaire pour l'écolier qui se disposait à quitter le collège. La famille, les amis, les protecteurs, étaient conviés à ces solennités littéraires, qui avaient un certain retentissement dans le monde

père a changé de résolution, et mon mal de teste qui m'empêche d'étudier m'a fait aussi changer d'envie ; ainsi vous n'aurez plus aucun prétexte de délai. Et moy, flatté de l'espérance que je vois<sup>1</sup> recevoir une de vos lettres dans quatre ou cinq jours d'icy, je mets à la fin de la mienne avec bien du plaisir : je suis votre très-humble serviteur et amy

AROUET.

5<sup>2</sup>. — A M. FYOT DE LA MARCHE<sup>3</sup>.

Monsieur, j'ay differé deux ou trois jours à vous écrire afin de pouvoir vous dire des nouvelles de la tragédie que le père Lejay<sup>4</sup> vient de faire représenter : une grosse pluye a fait partager le spectacle en deux après dinées, ce qui a fait autant de plaisir aux écoliers que de chagrin au père Lejay ; deux moines se sont cassez le col l'un après l'autre si adroitement qu'ils n'ont semblé tomber quë pour servir à notre divertissement ; le nonce de Sa Sainteté nous a donnez huit jours de congez. M. Thevenard a chanté, le père Lejay s'est enroué ; le père Porée<sup>5</sup> a prié Dieu pour obtenir un

de l'Université et quelquefois au delà. M. Edmond, dans son *Histoire du collège Louis-le-Grand*, a cité un compte-rendu de la thèse soutenue par le fils de Louvois en 1681. (H. B.)

1. Pour : *vais*. Voltaire, comme vous voyez, est bien loin de son orthographe.

2. Publiée par M. H. Beaune, dans *Voltaire au collège*.

3. Cette lettre n'est pas datée, mais elle est évidemment du 6 ou du 7 août 1711. On sait en effet que le 3 de ce mois, à l'occasion de la distribution des prix du collège Louis-le-Grand, le P. Lejay fit représenter « à midy précis » une tragédie intitulée *Crésus*, et un ballet : *Apollon législateur, ou le Parnasse réformé, ballet meslé de chants et de déclamation, qui sera dansé à la tragédie de Crésus, le mercredi 5 août 1711*. C'est le titre de la seconde pièce, imprimée, comme la première, à Paris, chez Louis Sévestre, in-4<sup>e</sup>, pages 8 et 14.

4. Gabriel-François Lejay, petit-neveu de Nicolas Lejay, premier président du parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1657 ou 1662, selon la *Biographie universelle*. Il passa dans la société de Jésus cinquante-sept années, dont dix-neuf furent consacrées à professer la rhétorique au collège Louis-le-Grand. En quittant la chaire d'éloquence, il fut nommé préfet de la congrégation établie dans le même collège, et mourut dans ces fonctions le 21 février 1734. On a de lui un certain nombre de tragédies, dont les PP. de Baecker donnent la liste complète, des discours et des traductions, entre autres celle des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, qui fut vivement critiquée par l'abbé Bellenger, devancé dans ce travail par le P. Lejay. Le *Mercur de France*, à partir de l'année 1717, renferme de curieuses analyses des nombreuses pièces que ce savant rhéteur faisait représenter par les écoliers de Louis-le-Grand. Le P. Lejay était un bon professeur et un excellent homme ; mais il ignorait l'art de se faire aimer de ses élèves, et notamment de Voltaire, qui ne se lassait pas de se moquer de lui. (H. B.)

5. Tout le monde connaît le P. Porée. Il me suffira de rappeler ici qu'il naquit à Vendé, près Caen, le 4 septembre 1667, et mourut à Paris le 10 janvier 1741. Les



bon temps ; le ciel n'a pas été d'airain pour luy, au plus fort de sa prière, le ciel a donné une pluie abondante ; voylà à peu prez ce qui s'est passé icy. Il ne me reste plus pour jouir des vacances que d'avoir le plaisir de vous voir à Paris, mais bien loing de pouvoir vous posséder, je ne puis mesme avoir le bonheur de contenter mon amitié par une plus longue lettre ; la poste, qui va partir, me force de me dire à la hâte votre très humble et très obéissant serviteur et amy,

AROUET.

6. — A MADEMOISELLE DUNOYER<sup>1</sup>.

1713.

*Lisez cette lettre en bas, et fiez-vous au porteur.*

Je crois, ma chère demoiselle, que vous m'aimez ; ainsi préparez-vous à vous servir de toute la force de votre esprit dans cette occasion. Dès que je rentrai hier au soir à l'hôtel, M. L.<sup>2</sup> me dit qu'il fallait partir aujourd'hui, et tout ce que j'ai pu faire a été d'obtenir qu'il différât jusqu'à demain ; mais il m'a défendu de sortir de chez lui jusqu'à mon départ ; sa raison est qu'il craint que madame votre mère ne me fasse un affront qui rejaillirait sur lui et sur le roi. Il ne m'a pas seulement permis de répliquer, il faut absolument que je parte, et que je parte sans vous voir. Vous pouvez juger de ma douleur ; elle me coûterait la vie, si je n'espérais de pouvoir vous servir en perdant votre chère présence. Le désir de vous voir à Paris me consolera dans mon voyage. Je ne vous dis plus rien pour vous engager à quitter votre mère, et à revoir votre père<sup>3</sup>, des bras duquel vous avez été arrachée pour venir ici être malheureuse.... Si vous balanciez un moment, vous

pères jésuites, ses confrères, ne crurent pas lui rendre un plus grand honneur qu'en inhumant son corps dans l'église du collège Louis-le-Grand, où il professait la rhétorique, alternativement avec le P. Lejay, depuis 1708. (H. B.)

1. Les quatorze lettres de Voltaire à M<sup>lle</sup> Olympe ou Pimpette Dunoyer (voyez tome XV, page 127) ont été publiées pour la première fois dans l'édition de 1720 des *Lettres historiques et galantes* de M<sup>me</sup> Dunoyer. On les comprit dans le tome V d'une *Collection complète des OEuvres de M. de Voltaire*, Amsterdam, 1764 ; mais elles n'étaient point dans les éditions faites à Kehl. M. Renouard les admit, en 1821, dans son édition des *OEuvres de Voltaire*. Les lacunes qu'elles présentent donnent à penser que M<sup>me</sup> Dunoyer a supprimé les passages qui n'étaient pas flatteurs pour elle. (B.)

2. Il faut lire : *Monsieur l'Ambassadeur*, le marquis de Châteauneuf. Ces abréviations furent faites par la mère de M<sup>lle</sup> Dunoyer, qui publia ces lettres d'amour.

3. Le père de M<sup>lle</sup> Dunoyer vivait en France. La fille avait suivi sa mère, qui, protestante, s'était expatriée.



mériteriez presque tous vos malheurs. Que votre vertu se montre ici tout entière; voyez-moi partir avec la même résolution que vous devez partir vous-même. Je serai à l'hôtel toute la journée. Envoyez-moi trois lettres, pour monsieur votre père, pour monsieur votre oncle, et pour madame votre sœur<sup>1</sup>; cela est absolument nécessaire, et je ne les rendrai qu'en temps et lieu, surtout celle de votre sœur : que le porteur de ces lettres soit le cordonnier, promettez-lui une récompense; qu'il vienne ici une forme à la main, comme pour venir accommoder mes souliers; joignez à ces lettres un billet pour moi : que j'aie en partant cette consolation; surtout, au nom de l'amour que j'ai pour vous, ma chère, envoyez-moi votre portrait, faites tous vos efforts pour l'obtenir de madame votre mère; il sera bien mieux entre mes mains que dans les siennes, puisqu'il est déjà dans mon cœur. Le valet que je vous envoie est entièrement à moi; si vous voulez le faire passer, auprès de votre mère, pour un faiseur de tabatières, il est Normand, et jouera fort bien son rôle : il vous rendra toutes mes lettres, que je mettrai à son adresse, et vous me ferez tenir les vôtres par lui; vous pouvez lui confier votre portrait. Je vous écris cette lettre pendant la nuit, et je ne sais pas encore comment je partirai; je sais seulement que je partirai : je ferai tout mon possible pour vous voir demain avant de quitter la Hollande. Cependant, comme je ne puis vous en assurer, je vous dis adieu, mon cher cœur, pour la dernière fois : je vous le dis en vous jurant toute la tendresse que vous méritez. Oui, ma chère Pimpette, je vous aimerai toujours : les amants les moins fidèles parlent de même; mais leur amour n'est pas fondé, comme le mien, sur une estime parfaite : j'aime votre vertu autant que votre personne, et je ne demande au ciel que de puiser auprès de vous les nobles sentiments que vous avez. Ma tendresse me fait compter sur la vôtre; je me flatte que je vous ferai souhaiter de voir Paris; je vais dans cette belle ville solliciter votre retour : je vous écrirai tous les ordinaires par le canal de Lefèvre, à qui je vous prie de donner quelque chose pour chaque lettre, afin de l'encourager à bien faire. Adieu encore une fois, ma chère maîtresse; songez un peu à votre malheureux amant, mais n'y songez point pour vous attrister; conservez votre santé, si vous voulez conserver la mienne; ayez surtout beaucoup de discrétion; brûlez ma lettre, et toutes celles que vous recevrez de moi : il vaut mieux avoir moins de bonté pour moi, et avoir plus de soin

1. La sœur avait épousé un lieutenant de cavalerie déjà âgé, M. Constantin.

de vous ; consolons-nous par l'espérance de nous revoir bientôt, et aimons-nous toute notre vie. Peut-être viendrai-je moi-même vous chercher : je me croirais alors le plus heureux des hommes ; mais enfin, pourvu que vous veniez, je suis trop content ; je ne veux que votre bonheur ; je voudrais le faire aux dépens du mien, et je serai trop récompensé quand je me rendrai le doux témoignage que j'ai contribué à vous remettre dans votre bien-être. Adieu, mon cher cœur ; je vous embrasse mille fois.

AROUET.

Lefèvre vient de m'avertir ce matin qu'on lui a ordonné de rendre à Son Excellence les lettres que je lui donnerais à porter ; ainsi, sans doute, on interceptera les lettres qui viendront par son canal : choisissez donc quelqu'un à qui l'on puisse se fier, s'il en est dans le monde ; vous me manderez son adresse ; surtout envoyez-moi ce soir vos lettres, et instruisez bien votre commissionnaire ; ne chargez point Lisbette de ce message ; tenez-vous prête demain de bonne heure : je tâcherai de vous voir avant de partir, et nous prendrons nos dernières mesures.

AROUET.

7. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

Je suis ici prisonnier au nom du roi ; mais on est maître de m'ôter la vie, et non l'amour que j'ai pour vous. Oui, mon adorable maîtresse, je vous verrai ce soir, dussé-je porter ma tête sur un échafaud. Ne me parlez point, au nom de Dieu, dans des termes aussi funestes que vous m'écrivez ; vivez, et soyez discrète ; gardez-vous de madame votre mère, comme de l'ennemi le plus cruel que vous ayez ; que dis-je ? gardez-vous de tout le monde, ne vous fiez à personne ; tenez-vous prête dès que la lune paraîtra ; je sortirai de l'hôtel incognito, je prendrai un carrosse, ou une chaise, nous irons comme le vent à Scheveling<sup>1</sup> ; j'apporterai de l'encre et du papier, nous ferons nos lettres<sup>2</sup>. Mais si vous m'aimez, consolez-vous, rappelez toute votre vertu et toute votre présence d'esprit ; contraignez-vous devant madame votre mère, tâchez d'avoir votre portrait, et comptez que l'apprêt des plus grands supplices ne m'empêchera pas de vous servir. Non, rien

1. Ou Scheveningen, village à une lieue et demie de la Haye, sur le bord de la mer. (Cl.)

2. Les lettres au père, à l'oncle et à la sœur d'Olympe.



n'est capable de me détacher de vous : notre amour est fondé sur la vertu, il durera autant que notre vie. Donnez ordre au cordonnier d'aller chercher une chaise; mais non, je ne veux point que vous vous en fliez à lui; tenez-vous prête dès quatre heures, je vous attendrai proche votre rue. Adieu; il n'est rien à quoi je ne m'expose pour vous : vous en méritez bien davantage. Adieu, mon cher cœur.

AROUET.

8. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

Je ne partirai, je crois, que lundi ou mardi; il semble, ma chère, qu'on ne recule mon départ que pour me faire mieux sentir le cruel chagrin d'être dans la même ville que vous, et de ne pouvoir vous y voir. On observe ici tous mes pas : je ne sais même si Lefèvre pourra te rendre cette lettre. Je te conjure, au nom de Dieu, sur toutes choses, de n'envoyer ici personne de ta part sans en avoir concerté avec moi; j'ai des choses d'une conséquence extrême à vous dire : vous ne pouvez pas venir ici; il m'est impossible d'aller de jour chez vous : je sortirai par une fenêtre à minuit; si tu as quelque endroit où je puisse te voir; si tu peux à cette heure quitter le lit de ta mère, en prétextant quelque besoin, au cas qu'elle s'en aperçoive; enfin, si tu peux consentir à cette démarche sans courir de risque, je n'en courrai aucun; mande-moi si je peux venir à ta porte cette nuit, tu n'as qu'à le dire à Lefèvre de bouche. Informe-moi surtout de ta santé. Adieu, mon aimable maîtresse; je t'adore, et je me réserve à t'exprimer toute ma tendresse en te voyant.

AROUET.

9. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

Je viens d'apprendre, mon cher cœur, que je pourrai partir avec M. de M\*\*\* en poste, dans sept ou huit jours; mais que le plaisir de rester dans la ville où vous êtes me coûtera de larmes! On m'a imposé la nécessité d'être prisonnier jusqu'à mon départ, ou de partir sur-le-champ. Ce serait vous trahir que de venir vous voir ce soir : il faut absolument que je me prive du bonheur d'être auprès de vous, afin de vous mieux servir. Si vous voulez pourtant changer nos malheurs en plaisirs, il ne tiendra qu'à vous; envoyez Lisbette sur les trois heures, je la chargerai pour vous d'un paquet qui contiendra des habillements d'homme;



vous vous accommoderez chez elle, et si vous avez assez de bonté pour vouloir bien voir un pauvre prisonnier qui vous adore, vous vous donnerez la peine de venir sur la brune à l'hôtel. A quelle cruelle extrémité sommes-nous réduits, ma chère ? Est-ce à vous à me venir trouver ? Voilà cependant l'unique moyen de nous voir : vous m'aimez ; ainsi j'espère vous voir aujourd'hui dans mon petit appartement. Le bonheur d'être votre esclave me fera oublier que je suis le prisonnier de \*\*\*. Mais comme on connaît mes habits, et que par conséquent on pourrait vous reconnaître, je vous enverrai un manteau qui cachera votre justaucorps et votre visage ; je louerai même un justaucorps pour plus de sûreté : mon cher cœur, songez que ces circonstances sont bien critiques ; défiez-vous, encore un coup, de madame votre mère, défiez-vous de vous-même ; mais comptez sur moi comme sur vous, et attendez tout de moi, sans exception, pour vous tirer de l'abîme où vous êtes ; nous n'avons plus besoin de serments pour nous faire croire. Adieu, mon cher cœur ; je vous aime, je vous adore.

AROUET.

C'est le valet de pied en question qui vous porte cette lettre.

10. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

Je ne sais si je dois vous appeler monsieur ou mademoiselle ; si vous êtes adorable en cornettes, ma foi vous êtes un aimable cavalier, et notre portier, qui n'est point amoureux de vous, vous a trouvé un très-joli garçon. La première fois que vous viendrez, il vous recevra à merveille. Vous aviez pourtant la mine aussi terrible qu'aimable, et je crains que vous n'ayez tiré l'épée dans la rue, afin qu'il ne vous manquât plus rien d'un jeune homme : après tout, tout jeune homme que vous êtes, vous êtes sage comme une fille.

Enfin je vous ai vu, charmant objet que j'aime,

En cavalier déguisé dans ce jour ;

J'ai cru voir Vénus elle-même

Sous la figure de l'Amour.

L'Amour et vous, vous êtes du même âge,

Et sa mère a moins de beauté ;

Mais, malgré ce double avantage,

J'ai reconnu bientôt la vérité.

Olympe, vous êtes trop sage

Pour être une divinité.

Il est certain qu'il n'est point de dieu qui ne dût vous prendre pour modèle, et il n'en est point qu'on doive imiter : ce sont des ivrognes, des jaloux, et des débauchés. On me dira peut-être :

Avec quelle irrévérence  
Parle des dieux ce maraud<sup>1</sup> !

Mais c'est assez parler des dieux, venons aux hommes. Lorsque je suis en train de badiner, j'apprends par Lefèvre qu'on vous a soupçonnée hier : c'est à coup sûr la fille qui vous annonça qui est la cause de ce soupçon qu'on a ici ; ledit Lefèvre vous instruira de tout, c'est un garçon d'esprit, et qui m'est fort affectionné ; il s'est tiré très-bien de l'interrogatoire de Son Excellence. On compte de nous surprendre ce soir ; mais ce que l'amour garde est bien gardé : je sauterai par les fenêtres, et je viendrai sur la brune chez \*\*\*, si je le puis. Lefèvre viendra chercher mes habits sur les quatre heures ; attendez-moi sur les cinq en bas, et si je ne viens pas, c'est que je ne le pourrai absolument point. Ne nous attendrissons pas en vain ; ce n'est plus par des lettres que nous devons témoigner notre amour, c'est en vous rendant service. Je pars vendredi avec M. de M\*\*\* ; que je vienne vous voir, ou que je n'y vienne point, envoyez-moi toujours ce soir vos lettres par Lefèvre, qui viendra les quérir ; gardez-vous de madame votre mère, gardez un secret inviolable ; attendez patiemment les réponses de Paris ; soyez toujours prête pour partir ; quelque chose qui arrive, je vous verrai avant mon départ : tout ira bien, pourvu que vous vouliez venir en France, et quitter une mère barbare pour retourner dans les bras d'un père. Comme on avait ordonné à Lefèvre de rendre toutes mes lettres à Son Excellence, j'en ai écrit une fausse que j'ai fait remettre entre ses mains ; elle ne contient que des louanges pour vous et pour lui, qui ne sont point affectées. Lefèvre vous rendra compte de tout. Adieu, mon cher cœur ; aimez-moi toujours, et ne croyez pas que je ne hasarderai pas ma vie pour vous.

AROUET.

11. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

A la Haye, le 6 décembre 1713.

On a découvert notre entrevue d'hier, ma charmante demoiselle : l'amour nous excuse l'un et l'autre envers nous-mêmes,

1. *Amphitryon*, acte I, scène II.



mais non pas envers ceux qui sont intéressés à me tenir ici prisonnier. Le plus grand malheur qui pouvait m'arriver était de hasarder ainsi votre réputation. Dieu veuille encore que notre monstre aux cent yeux ne soit pas instruit de votre déguisement ! Mandez-moi exactement tout ce que cette barbare mère dit hier à M. de La B\*\*\* et à vous, et ne comptez pas que nous puissions nous voir avant mon départ, à moins que nous ne voulions achever de tout gâter : faisons, mon cher cœur, ce dernier effort sur nous-mêmes. Pour moi, qui donnerais ma vie pour vous voir, je regarderai votre absence comme un bien, puisqu'elle doit me procurer le bonheur d'être longtemps auprès de vous à l'abri des faiseurs de prisonniers et des faiseuses de libelles<sup>1</sup>. Je ne puis vous dire dans cette lettre que ce que je vous ai dit dans toutes les autres : je ne vous recommande pas de m'aimer ; je ne vous parle pas de mon amour, nous sommes assez instruits de nos sentiments ; il ne s'agit ici que de vous rendre heureuse : il faut pour cela une discrétion entière. Il faut dissimuler avec madame votre mère ; ne me dites point que vous êtes trop sincère pour trahir vos sentiments. Oui, mon cher cœur, soyez sincère avec moi, qui vous adore, et non pas avec une .....<sup>2</sup> ; ce serait un crime que de lui laisser découvrir tout ce que vous pensez : vous conserverez sans doute votre santé, puisque vous m'aimez ; et l'espérance de nous revoir bientôt nous tiendra lieu du plaisir d'être ensemble. Je vous écrirai tous les ordinaires à l'adresse de M<sup>me</sup> Santoc de Maisan ; vous mettrez la mienne : A M. Arouet, le cadet, chez M. Arouet, trésorier de la chambre des comptes, cour du Palais, à Paris. Je mettrai vendredi une lettre pour vous à la poste de Rotterdam ; j'attendrai une lettre de vous à Bruxelles, que le maître de la poste me fera tenir. Envoyez-moi vos lettres pour monsieur votre père et monsieur votre oncle, par le présent porteur. Si Lefèvre ne peut pas te porter cette lettre, confie-toi à celui que j'enverrai ; remets-lui le paquet et les lettres. Adieu, ma chère Olympe ; si tu m'aimes, console-toi ; songe que nous réparerons bien les maux de l'absence ; cédon's à la nécessité : on peut nous empêcher de nous voir, mais jamais de nous aimer. Je ne trouve point de termes assez forts pour t'exprimer mon amour ; je ne sais même si je devrais t'en parler, puisqu'en t'en parlant je ne fais sans

1. M<sup>me</sup> Dunoyer s'était mise aux gages des libraires de Hollande, et coopérait au *Lardon* et à la *Quintessence*, titres de journaux.

2. Je présume qu'il faut lire *marâtre*, ou *mégère*. (B.)



doute que t'attrister, au lieu de te consoler. Juge du désordre où est mon cœur par le désordre de ma lettre ; mais, malgré ce triste état, je fais un effort sur moi ; imite-moi si tu m'aimes. Adieu encore une fois, ma chère maîtresse ; adieu, ma belle Olympe ; je ne pourrai point vivre à Paris si je ne t'y vois bientôt. Songe à dater toutes tes lettres.

AROUET.

12. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

Ce dimanche au soir, 10 décembre.

Je vous écris une seconde fois, ma pauvre Olympe, pour vous demander pardon de vous avoir grondée ce matin, et pour vous gronder encore mieux ce soir, au hasard de vous demander pardon demain. Quoi ! vous voulez parler à M. L \*\*\*<sup>1</sup> ? Eh ! ne savez-vous pas que ce qu'il craint le plus c'est de paraître favoriser votre retraite ? Il craint votre mère, il veut ménager les excellences : vous devez vous-même craindre les uns et les autres, et ne point vous exposer d'un côté à être enfermée, et de l'autre à recevoir un affront. Lefèvre m'a rapporté que votre mère<sup>2</sup> ..., et que vous êtes malade. Le cœur m'a saigné à ce récit ; je suis coupable de tous vos malheurs, et, quoique je les partage avec vous, vous n'en souffrez pas moins. C'est une chose bien triste pour moi que mon amour ne vous ait encore produit qu'une source de chagrins ; le triste état où je suis réduit moi-même ne me permet pas de vous donner aucune consolation, vous devez la trouver dans vous-même. Songez que vos peines finiront bientôt, et tâchez du moins d'adoucir un peu la maligne férocité de votre mère ; représentez-lui doucement qu'elle vous fera mourir. Ce discours ne la touchera pas, mais il faudra qu'elle paraisse en être touchée ; ne lui parlez jamais ni de moi, ni de la France, ni de M. L \*\*\*<sup>3</sup> ; surtout gardez-vous de venir à l'hôtel. Ma chère Pimpette, suivez mes conseils une fois, vous prendrez votre revanche le reste de ma vie, et je ferai toujours vœu de vous obéir. Adieu, mon cher cœur ; nous sommes tous deux dans des circonstances fort tristes ; mais nous nous aimons, voilà la plus douce consolation que nous puissions avoir. Je ne vous demande pas votre

1. L'ambassadeur.

2. Beuchot pense qu'il faut lire : *vous a battue, ou frappée* ; voyez la lettre 16, page 21.

3. L'ambassadeur.

portrait, je serais trop heureux, et je ne dois pas l'être tandis que vous êtes malheureuse. Adieu, mon cher cœur ; aimez-moi toujours, informez-moi de votre santé.

AROUET.

13. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

Ce mercredi soir, 13 décembre.

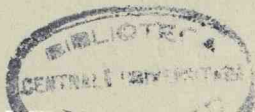
Je ne sais que d'hier, ma chère, que vous êtes malade ; ce sont là les suites des chagrins que je vous ai causés : quoi ! je suis cause de vos malheurs, et je ne puis les adoucir ! Non, je n'ai jamais ressenti de douleur plus vive et plus juste ; je ne sais pas quelle est votre maladie : tout augmente ma crainte ; vous m'aimez et vous ne m'écrivez point ; je juge de là que vous êtes malade véritablement. Quelle triste situation pour deux amants ! l'un au lit, et l'autre prisonnier. Je ne puis faire autre chose pour vous que des souhaits, en attendant votre guérison et ma liberté. Je vous prierais de vous bien porter, s'il dépendait de vous de m'accorder cette grâce ; mais du moins il dépend de vous de songer à votre santé, et c'est le plus grand plaisir que vous me puissiez faire. Je ne vous ai point écrit de lettre où je ne vous aie recommandé cette santé, qui m'est si chère ; je supporterai toutes mes peines avec joie, si vous pouvez prendre un peu le dessus sur toutes les vôtres. Mon départ est reculé encore. M. de M\*\*\*, qui vient actuellement dans ma chambre, m'empêche de continuer ma lettre : adieu, ma belle maîtresse ; adieu, mon cher cœur. Puissiez-vous être aussi heureuse toute votre vie que je suis malheureux actuellement ! Adieu, ma chère ; tâchez de m'écrire.

AROUET.

14. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

La Haye, ce samedi soir, 16 décembre.

Est-il possible, ma chère maîtresse, que je ne puisse du moins jouir de la satisfaction de pleurer au pied de votre lit, et de baiser mille fois vos belles mains, que j'arroserais de mes larmes ! Je saurais du moins à quoi m'en tenir sur votre maladie, car vous me laissez là-dessus dans une triste incertitude ; j'aurais la consolation de vous embrasser en partant, et de vous dire adieu, jusqu'au temps où je pourrais vous voir à Paris. On vient de me dire qu'enfin c'est pour demain ; je m'attends pourtant





encore à quelque délai; mais, en quelque temps que je parte, vous recevrez toujours de moi une lettre, datée de Rotterdam, dans laquelle je vous manderai bien des choses de conséquence, mais dans laquelle je ne pourrai pourtant vous exprimer mon amour comme je le sens. Je partirai dans de cruelles inquiétudes, que vos lettres adouciront à leur ordinaire. Je vous ai mandé, dans ma dernière lettre, que je ne m'occupais que du plaisir de penser à vous; cependant j'ai lu, hier et aujourd'hui, les *Lettres galantes* de M<sup>me</sup> D...<sup>1</sup>; son style m'a quelquefois fait oublier . . . . .

. . . . . Je suis à présent bien convaincu qu'avec beaucoup d'esprit on peut être bien... J'ai été très-content du premier tome, qui ôte bien du prix à ses cadets. On remarque surtout, dans les quatre derniers, un auteur qui est lassé d'avoir la plume à la main, et qui court au grand galop à la fin de l'ouvrage. J'ai imité l'auteur en cela, et je me suis dépêché d'achever. J'ai reconnu le portrait de B...; c'est un des plus mauvais endroits de tout l'ouvrage; mais en vérité il me semble que je parle un peu trop des personnes que je hais, lorsque je ne devrais parler que de celle que j'adore. Que je vous salue bon gré, mon cher cœur, d'avoir pris le bon de votre mère, et d'en avoir laissé le mauvais!

Mais que je vous salue bon gré lorsque vous la quitterez entièrement, et que vous abandonnerez un pays que vous ne devez plus regarder qu'avec horreur! Peut-être, dans le temps que je vous parle de voyage, n'êtes-vous guère en état d'en faire; peut-être êtes-vous actuellement souffrante dans votre lit... Qu'il vaudrait bien mieux que je fusse dans votre chambre au lieu d'elle! Mes tendres baisers vous en convaincront, ma bouche serait collée sur la vôtre. Je vous demande pardon, ma belle Pimpette, de vous parler avec cette liberté; ne prenez mes expressions que comme un excès d'amour, et non comme un manque de respect. Ah! je n'ai plus qu'une grâce à vous demander: c'est que vous ayez soin de votre santé, et que vous m'en disiez des nouvelles. Adieu, mon cher cœur; voilà peut-être la dernière lettre que je daterai de la Haye. Je vous jure une constance éternelle; vous seule pouvez me rendre heureux, et je suis trop heureux déjà quand je me remets dans l'esprit les tendres sentiments que vous avez pour moi; mon amour les mérite. Je me rends avec plaisir ce témoignage; je connais trop bien le prix

1. L'édition des *Lettres historiques et galantes* de M<sup>me</sup> Dunoyer, qui parut en 1713, a six volumes. La première édition est de 1710, cinq volumes petit in-12.



de votre cœur pour ne vouloir pas m'en rendre digne : adieu, mon adorable Olympe ; adieu, ma chère ; si on pouvait écrire en des baisers, je vous en enverrais une infinité par le courrier. Je baise, au lieu de vous, vos précieuses lettres, où je lis ma félicité. Adieu, mon cher cœur.

AROUET.

15. — DE MADEMOISELLE DUNOYER 1.

Dans l'incertitude où je suis si j'aurai le plaisir de te voir ce soir, je t'avertis que ce n'était pas M. de La Bruyère<sup>2</sup>, qui était hier chez nous. C'est une méprise de la cordonnière, qui nous alarma fort mal à propos. Ma mère ne sait pas que je t'ai parlé, et, grâce au ciel, elle te croit déjà parti. Je ne te parlerai point de ma santé ; c'est ce qui me touche le moins, et je pense trop à toi pour avoir le temps de penser à moi-même. Je t'assure, mon cher cœur, que si je doutais de ta tendresse je me réjouirais de mon mal ; oui, mon cher enfant, la vie me serait trop à charge si je n'avais la douce espérance d'être aimée de ce que j'ai de plus cher au monde.

Fais ce que tu pourras pour que je te voie ce soir : tu n'auras qu'à descendre dans la cuisine du cordonnier, et je te répons que tu n'as rien à craindre, car notre *faiseuse de quintessence*<sup>3</sup> te croit déjà à moitié chemin de Paris. Ainsi, si tu le veux, j'aurai le plaisir de te voir ce soir ; et si cela ne se peut pas, permets-moi d'aller à la messe de l'hôtel. Je prierai M. La Bruyère de me montrer la chapelle : la curiosité est permise aux femmes ; et puis, sans faire semblant de rien, je lui demanderai si l'on n'a pas encore de tes nouvelles, et depuis quand tu es parti. Ne me refuse pas cette grâce, mon cher Arouet, je te le demande au nom de ce qu'il y a de plus tendre, c'est-à-dire au nom de l'amour que j'ai pour toi. Adieu, mon aimable enfant ; je t'adore, et je te jure que mon amour durera autant que ma vie !

DUNOYER.

P. S. Au moins, si je n'ai pas le plaisir de te voir, ne me refuse pas la satisfaction de recevoir de tes chères nouvelles.

1. Publiée par M. Desnoiresterres avec la note suivante :

« C'est à l'obligeance de notre savant ami M. Paul Lacroix, que nous sommes redevable de l'indication de cette curieuse pièce, perdue dans un ouvrage tout à fait oublié, le *Miroir des Salons*, de M<sup>me</sup> de Saint-Surin (2<sup>e</sup> édition, 1834), p. LXXVII, LXXVIII, LXXIX. Cet autographe provenait de la collection de M. de Montmerqué, qui devait épouser plus tard l'auteur du *Miroir*. Il paraîtrait, à en croire une note placée en tête de ce billet, que Voltaire le portait sur lui quand il fut mis à la Bastille (1717). M<sup>me</sup> de Saint-Surin nous avertit qu'elle a rétabli l'orthographe, car Olympe en était aussi complètement dépourvue que toutes les femmes de son temps. C'est là une peine dont on l'eût volontiers dispensée. »

2. Secrétaire de l'ambassade de France.

3. M<sup>me</sup> Dunoyer publiait, sous le titre de *la Quintessence*, une gazette anecdotique.

## 16. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

Du fond d'un yacht, ce 19 décembre.

Je suis parti hier lundi, à huit heures du matin, avec M. de M \*\*\*. Lefèvre nous accompagna jusqu'à Rotterdam, où nous prîmes un yacht qui doit nous conduire à Anvers ou à Gand. Je n'ai pu vous écrire de Rotterdam, et Lefèvre s'est chargé de vous donner de mes nouvelles ; je pars sans vous voir, ma chère Pimpette, et le chagrin dont je suis rongé actuellement est aussi grand que mon amour. Je vous laisse dans la situation du monde la plus cruelle ; je connais tous vos malheurs mieux que vous, et je les regarde comme les miens, d'autant plus que vous les méritez moins. Si la certitude d'être aimé peut servir de quelque consolation, nous devons un peu nous consoler tous deux ; mais que nous servira le bonheur de nous aimer, sans celui de nous voir ? C'est alors que je pourrais avec raison me regarder comme le plus heureux de tous les hommes. Comme j'aime votre vertu autant que vous, n'ayez aucun scrupule sur le retour que vous devez à ma tendresse. Je fais humainement tout ce que je puis pour vous tirer du comble des malheurs où vous êtes. N'allez pas changer de résolution, vous en seriez cruellement punie, en restant dans le pays où vous êtes. Le désir que j'ai de vous procurer le sort que vous méritez me force à vous parler ainsi ; quelque part que je sois, je passerai des jours bien tristes si je les passe sans vous ; mais je mènerai une vie bien plus misérable si la seule personne que j'aime reste dans le malheur ; je crois que vous avez pris une ferme résolution que rien ne peut changer ; l'honneur vous engage à quitter la Hollande : que je suis heureux que l'honneur se trouve d'accord avec l'amour ! Écrivez-moi à Paris, à mon adresse, tous les ordinaires ; mandez-moi les moindres particularités qui vous regarderont : ne manquez pas à m'envoyer, dans la première lettre que vous m'écrirez, une autre lettre s'adressant à moi, dans laquelle vous me parlerez comme à un ami et non comme à un amant ; vous y ferez succinctement la peinture de tous vos malheurs : que votre vertu y paraisse dans tout son jour sans affectation. Enfin servez-vous de tout votre esprit pour m'écrire une lettre que je puisse montrer à ceux à qui je serai obligé de parler de vous : que notre tendresse cependant ne perde rien à tout cela ; et si, dans cette lettre dont je vous parle, vous ne me parlez que d'estime, marquez-moi, dans l'autre, tout l'amour que le mien mérite ; surtout informez-



moi de votre chère santé, pour laquelle je tremble ; vous aurez besoin de toute votre force pour soutenir les fatigues du voyage sur lequel je compte ; et il faudra, ou que monsieur votre père soit aussi fou que M. B...<sup>1</sup>, ou que vous reveniez en France jouir du bien-être que vous méritez ; mais je me fais déjà les idées les plus agréables du monde de votre séjour à Paris. Vous seriez bien cruelle envers vous et envers moi si vous trompiez mes espérances ; mais non, vous n'avez pas besoin d'être fortifiée dans vos bons sentiments ; et, au regret près d'être séparé de vous pour quelque temps, je n'ai point à me plaindre. La première chose que je ferai, en arrivant à Paris, ce sera de mettre le P. Tournemine<sup>2</sup> dans vos intérêts, ensuite je rendrai vos lettres ; je serai obligé d'expliquer à mon père le sujet de mon retour, et je me flatte qu'il ne sera pas tout à fait fâché contre moi, pourvu qu'on ne l'ait point prévenu ; mais, quand je devrais encourir toute sa colère, je me croirai toujours trop heureux lorsque je penserai que vous êtes la personne du monde la plus aimable, et que vous m'aimez. Je n'ai point passé dans ma petite vie de plus doux moments que ceux où vous m'avez juré que vous répondiez à ma tendresse ; continuez-moi ces sentiments, autant que je les mériterai, et vous m'aimerez toute votre vie. Cette lettre-ci vous viendra, je crois, par Gand, où nous devons aborder : nous avons un beau temps et un bon vent, et par-dessus cela, de bon vin et de bons pâtés, de bons jambons et de bons lits. Nous ne sommes que nous deux, M. de M\*\*\* et moi, dans un grand yacht : il s'occupe à écrire, à manger, à boire, et à dormir, et moi à penser à vous : je ne vous vois point, et je vous jure que je ne m'aperçois point que je suis dans la compagnie d'un bon pâté et d'un homme d'esprit. Ma chère Olympe me manque, mais je me flatte qu'elle ne me manquera pas toujours, puisque je ne voyage que pour vous faire voyager vous-même. N'allez pas prendre pourtant exemple sur moi ; ne vous affligez point, et joignez à la faveur que vous me faites de m'aimer celle de me faire espérer que je vous verrai bientôt ; encore un coup écrivez-moi tous les ordinaires, et, si vous êtes sage, brûlez mes lettres, et ne m'exposez point une seconde fois au chagrin de vous voir maltraitée pour moi ; ne vous exposez point aux fureurs de votre mère ; vous savez de quoi elle est capable. Hélas ! vous

1. Voyez page 18.

2. René-Joseph de Tournemine, jésuite, né à Rennes en 1661, mort le 16 mai 1739, à qui sont adressées trois lettres en 1735. Il écrivit, en 1738, au P. Brumoy, une *Lettre sur la tragédie de Mérope* ; voyez, tome IV, page 177.



ne l'avez que trop expérimenté ; dissimulez avec elle, c'est le seul parti qu'il y a à prendre : dites, ce que j'espère que vous ne ferez jamais, dites que vous m'avez oublié ; dites que vous me haïssez, et aimez-m'en davantage ; conservez votre santé et vos bonnes intentions. Plût au ciel que vous fussiez déjà à Paris : ah ! que je me récompenserais bien alors de notre cruelle séparation ! Ma chère Pimpette, vous aurez toujours en moi un véritable amant et un véritable ami ; qu'on est heureux quand on peut unir ces deux titres, qui sont garants l'un de l'autre ! Adieu, mon adorable maîtresse ; écrivez-moi dès que vous aurez reçu ma lettre, et adressez la vôtre à Paris ; surtout ne manquez pas à m'envoyer celle que je vous demande, au commencement de celle-ci : rien n'est plus essentiel. Je crois que vous êtes à présent en état d'écrire, et, comme on se persuade ce qu'on souhaite, je me flatte que votre santé est rétablie. Hélas ! votre maladie m'a privé du plaisir de recevoir de vos nouvelles ; réparons vite le temps perdu. Adieu, mon cher cœur ; aimez-moi autant que je vous aime : si vous m'aimez, ma lettre est bien courte. Adieu, ma chère maîtresse ; je vous estime trop pour ne vous pas aimer toujours.

## 17. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

Paris, ce jeudi matin, 28 décembre.

Je suis parti de la Haye, avec M. de M\*\*\*, le lundi dernier, à huit heures du matin ; nous nous embarquâmes à Rotterdam, où il me fut absolument impossible de vous écrire. Je chargeai Lefèvre de vous instruire de mon départ. Au lieu de prendre la route d'Anvers, où j'attendais une de vos lettres, nous prîmes celle de Gand. Je mis donc à Gand une lettre pour vous à la poste, à l'adresse de M<sup>me</sup> Santoc de Maisan. J'arrivai à Paris, la veille de Noël. La première chose que j'ai faite, a été de voir le P.ournemine. Ce jésuite m'avait écrit à la Haye, le jour que j'en partis : il fait agir pour vous monsieur l'évêque d'Évreux<sup>1</sup>, votre parent ; je lui ai remis entre les mains vos trois lettres, et on dispose actuellement monsieur votre père à vous revoir bientôt : voilà ce que j'ai fait pour vous ; voici mon sort actuellement. A peine suis-je arrivé à Paris que j'ai appris que M. L\*\*\*<sup>2</sup> avait écrit à mon père, contre moi, une lettre sanglante ; qu'il lui avait envoyé les lettres que madame votre mère lui avait écrites, et

1. Il est nommé dans la lettre du 20 janvier.

2. L'ambassadeur.

qu'enfin mon père a une lettre de cachet pour me faire enfermer ; je n'ose me montrer : j'ai fait parler à mon père. Tout ce qu'on a pu obtenir de lui a été de me faire embarquer pour les îles ; mais on n'a pu le faire changer de résolution sur son testament qu'il a fait, dans lequel il me déshérite. Ce n'est pas tout, depuis plus de trois semaines je n'ai point reçu de vos nouvelles ; je ne sais si vous vivez et si vous ne vivez point bien malheureusement ; je crains que vous ne m'ayez écrit à l'adresse de mon père, et que votre lettre n'ait été ouverte par lui. Dans de si cruelles circonstances je ne dois point me présenter à messieurs vos parents ; ils ignoreront tous que c'est par moi que vous revenez en France, et c'est actuellement le P. Tournemine qui est entièrement chargé de votre affaire. Vous voyez à présent que je suis dans le comble du malheur, et qu'il est absolument impossible d'être plus malheureux, à moins que d'être abandonné de vous. Vous voyez, d'un autre côté, qu'il ne tient plus qu'à vous d'être heureuse ; vous n'avez plus qu'un pas à faire : partez dès que vous aurez reçu les ordres de monsieur votre père ; vous serez aux Nouvelles-Catholiques avec M<sup>me</sup> Constantin<sup>1</sup> ; il vous sera aisé de vous faire chérir de toute votre famille, et de gagner entièrement l'amitié de monsieur votre père, et de vous faire à Paris un sort heureux. Vous m'aimez, ma chère Olympe, vous savez combien je vous aime ; certainement ma tendresse mérite du retour. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous remettre dans votre bien-être ; je me suis plongé, pour vous rendre heureuse, dans le plus grand des malheurs : vous pouvez me rendre le plus heureux de tous les hommes ; pour cela revenez en France, rendez-vous heureuse vous-même, alors je me croirai bien récompensé. Je pourrai, en un jour, me raccommoier entièrement avec mon père ; alors nous jouirons en liberté du plaisir de nous voir. Je me représente ces moments heureux comme la fin de tous nos chagrins, et comme le commencement d'une vie douce et aimable, telle que vous devez la mener à Paris. Si vous avez assez d'inhumanité pour me faire perdre le fruit de tous mes malheurs, et pour vous obstiner à rester en Hollande, je vous promets bien sûrement que je me tuerai à la première nouvelle que j'en aurai. Dans le triste état où je suis, vous seule pouvez me faire aimer la vie ; mais, hélas ! je parle ici de mes maux, tandis que peut-être vous êtes plus malheureuse que moi : je crains tout pour votre santé, je crains tout de votre mère ; je me forme là-dessus

1. Sœur de M<sup>lle</sup> Dunoyer, qui s'était mariée en 1708, et était revenue à Paris.



des idées affreuses. Au nom de Dieu, éclaircissez-moi ; mais, hélas ! je crains même que vous ne receviez point ma lettre. Ah ! que je suis malheureux, mon cher cœur, et que mon cœur est livré à une profonde et juste tristesse ! Peut-être m'avez-vous écrit à Anvers ou à Bruxelles ; peut-être m'avez vous écrit à Paris ; mais enfin depuis trois semaines je n'ai point reçu de vos nouvelles. Écrivez-moi tout, le plus tôt que vous pourrez, à M. Dutilly, rue Maubuée, à la Rose rouge. Écrivez-moi une lettre bien longue, qui m'instruise sûrement de votre situation. Nous sommes tous deux bien malheureux, mais nous nous aimons ; une tendresse mutuelle est une consolation bien douce ; jamais amour ne fut égal au mien, parce que personne ne mérita jamais mieux que vous d'être aimée. Si mon sincère attachement peut vous consoler, je suis consolé moi-même. Une foule de réflexions se présentent à mon esprit ; je ne puis les mettre sur le papier : la tristesse, la crainte, et l'amour, m'agitent violemment ; mais j'en reviens toujours à me rendre le secret témoignage que je n'ai rien fait contre l'honnête homme, et cela me sert beaucoup à me faire supporter mes chagrins. Je me suis fait un vrai devoir de vous aimer ; je remplirai ce devoir toute ma vie : vous n'aurez jamais assez de cruauté pour m'abandonner. Ma chère Pimpette, ma belle maîtresse, mon cher cœur, écrivez-moi bientôt, ou plutôt sur-le-champ : dès que j'aurai vu votre lettre, je vous manderai mon sort. Je ne sais pas encore ce que je deviendrai ; je suis dans une incertitude affreuse sur tout ; je sais seulement que je vous aime. Ah ! quand pourrai-je vous embrasser, mon cher cœur !

AROUET.

18. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

Paris, 2 janvier 1714.

Depuis que je suis à Paris, j'ai été moi-même à la grande poste tous les jours, afin de retirer vos lettres, que je craignais qui ne tombassent entre les mains de mon père. Enfin je viens d'en recevoir une, ce mardi au soir, 2 janvier : elle est datée de la Haye, du 28 décembre, et j'y fais réponse sur-le-champ. J'ai baisé mille fois cette lettre, quoique vous ne m'y parliez pas de votre amour ; il suffit qu'elle vienne de vous pour qu'elle me soit infiniment chère : je vous prouverai pourtant, par ma réponse, que je ne suis pas si poli que vous le dites ; je ne vous appellerai point madame, comme vous m'appellez monsieur ; je ne puis



que vous nommer ma chère, et si vous vous plaignez de mon peu de politesse, vous ne vous plaindrez pas de mon peu d'amour. Comment pouvez-vous soupçonner cet amour, qui ne finira qu'avec moi ? Et comment pouvez-vous me reprocher ma négligence ? Ce serait bien à moi à vous gronder, puisque aussi bien je renonce à la politesse, ou plutôt je suis bien malheureux que vous n'avez pas reçu deux lettres que je vous écrivis, l'une de Gand et l'autre de Paris. Ne seriez-vous point vous-même assez négligente pour n'avoir point retiré ces lettres ? Si vous les avez vues, vous condamnerez bien vos reproches et vos soupçons ; vous y aurez lu que je suis plus malheureux que vous, et que je vous aime plus que vous ne m'aimez. Vous aurez appris que M. Ch...<sup>1</sup> écrivit à mon père, déjà irrité contre moi, une lettre telle qu'il n'en écrirait point contre un scélérat. J'arrivai à Paris dans le temps que, sur la foi de cette lettre, mon père avait obtenu une lettre de cachet pour me faire enfermer, après m'avoir déshérité. Je me suis caché pendant quelques jours, jusqu'à ce que mes amis l'aient un peu apaisé, c'est-à-dire l'aient engagé à avoir du moins la bonté de m'envoyer aux îles, avec du pain et de l'eau : voilà tout ce que j'ai pu obtenir de lui, sans avoir pu même le voir. J'ai employé les moments où j'ai pu me montrer en ville à voir le P. Tournemine, et je lui ai remis les lettres dont vous m'avez chargé. Il engage l'évêque d'Évreux dans vos intérêts. Pour moi, je me donnerai bien de garde que votre famille puisse seulement soupçonner que je vous connais : cela gênerait tout, et vous savez que votre intérêt seul me fait agir. Je ne m'arrête point à me plaindre inutilement de l'imprudencé avec laquelle nous avons tous deux agi à la Haye : c'est cette imprudencé qui sera cause de bien des maux ; mais enfin cette faute est faite, et l'excuse peut seule la réparer. Je vous ai déjà dit, dans mes lettres, que la consolation d'être aimé fait oublier tous les chagrins ; nous avons l'un et l'autre trop besoin de consolation pour ne nous pas aimer toujours : il viendra peut-être un temps où nous serons plus heureux, c'est-à-dire où nous pourrions nous voir ; cédon's à la nécessité, et écrivons-nous bien régulièrement, vous à M. Dutilly, rue Maubuée, à la Rose rouge, et moi à M<sup>me</sup> Bonnet. Je vous donnerai peut-être bientôt une autre adresse pour moi, car je crois que je partirai incessamment pour Brest ; ne laissez pas pourtant de m'écrire à Paris ; mandez-

1. Le marquis de Châteauneuf, frère de François de Castagnier, abbé de Châteauneuf et parrain de Voltaire.

moi les moindres particularités qui vous regardent ; mandez-moi vos sentiments surtout, et soyez persuadée que je vous aimerai toujours, ou je serai le plus malheureux de tous les hommes. Vous savez bien, ma chère Olympe, que mon amour n'est point du genre de celui de la plupart des jeunes gens, qui ne cherchent en aimant qu'à contenter la débauche et leur vanité : regardez-moi comme un amant, mais regardez-moi comme un ami véritable ; ce mot renferme tout. L'éloignement des lieux ne changera rien à mon cœur : si vous me croyez, je vous demande, pour prix de ma tendresse, une lettre de huit pages écrites menu ; j'oubliais à vous dire que les deux que vous n'avez point reçues sont à l'adresse de M<sup>me</sup> Santoc de Maisan, à la Haye. Récrivez-moi sur-le-champ, afin que, si vous avez quelques ordres à me donner, votre lettre me trouve encore à Paris prêt à les exécuter : je me réserve, comme vous, à vous mander certaines choses lorsque j'aurai reçu votre réponse. Adieu, ma belle maîtresse ; aimez un peu un malheureux amant qui voudrait donner sa vie pour vous rendre heureuse ; adieu, mon cœur.

AROUET.

19. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

A Paris, ce 20 janvier.

J'ai reçu, ma chère Olympe, votre lettre du 1<sup>er</sup> de ce mois, par laquelle j'ai appris votre maladie. Il ne me manquait plus qu'une telle nouvelle pour achever mon malheur ; et comme un mal ne vient jamais seul, les embarras où je me suis trouvé m'ont privé du plaisir de vous écrire, la semaine passée. Vous me demanderez quel est cet embarras : c'était de faire ce que vous m'avez conseillé. Je me suis mis en pension chez un procureur<sup>1</sup>, afin d'apprendre le métier de robin auquel mon père me destine, et je crois par là regagner son amitié. Si vous m'aimez autant que je vous aime, vous vous rendriez un peu à mes prières, puisque j'obéis si bien à vos ordres. Me voilà fixé à Paris pour longtemps : est-il possible que j'y serai sans vous ? Ne croyez pas que l'envie de vous voir ici n'ait pour but que mon plaisir ; je regarde votre intérêt plus que ma satisfaction, et je crois que

1. Maître Alain, cité plus bas. C'est chez ce procureur que Voltaire se lia d'amitié avec Thieriot, et avec un M. Bainast, à qui la lettre du 9 juillet 1733 est adressée. (Cl.)



vous en êtes bien persuadée ; songez par combien de raisons la Hollande doit vous être odieuse. Une vie douce et tranquille à Paris n'est-elle pas préférable à la compagnie de madame votre mère ? Et des biens considérables dans une belle ville ne valent-ils pas mieux que la pauvreté à la Haye ? Ne vous piquez pas là-dessus de sentiments que vous nommez héroïques ; l'intérêt ne doit jamais, je l'avoue, être assez fort pour faire commettre une mauvaise action ; mais aussi le désintéressement ne doit pas empêcher d'en faire une bonne, lorsqu'on y trouve son compte. Croyez-moi, vous méritez d'être heureuse, vous êtes faite pour briller partout ; on ne brille point sans biens, et on ne vous blâmera jamais lorsque vous jouirez d'une bonne fortune, et vos calomniateurs vous respecteront alors ; enfin vous m'aimez, et je ne serais pas retourné en France si je n'avais cru que vous me suivriez bientôt ; vous me l'avez promis, et vous, qui avez de si beaux sentiments, vous ne trahirez pas vos promesses. Vous n'avez qu'un moyen pour revenir : M. Le Normant, évêque d'Évreux, est, je crois, votre cousin ; écrivez-lui, et que la religion et l'amitié pour votre famille soient vos deux motifs auprès de lui ; insistez surtout sur l'article de la religion ; dites-lui que le roi souhaite la conversion des huguenots, et que, étant ministre du Seigneur, et votre parent, il doit, par toutes sortes de raisons, favoriser votre retour ; conjurez-le d'engager monsieur votre père dans un dessein si juste ; marquez-lui que vous voulez vous retirer dans une communauté, non comme religieuse pourtant, je n'ai garde de vous le conseiller : ne manquez pas à le nommer *monseigneur*. Vous pouvez adresser votre lettre à *monseigneur l'évêque d'Évreux, à Évreux, en Normandie* ; je vous manderai le succès de la lettre, que je saurai par le P. Tournemine. Que je serais heureux si, après tant de traverses, nous pouvions nous revoir à Paris ! Le plaisir de vous voir réparerait mes malheurs ; et si ma fidélité peut réparer les vôtres, vous êtes sûre d'être consolée. En vérité ce n'est qu'en tremblant que je songe à tout ce que vous avez souffert, et j'avoue que vous avez besoin de consolation : que ne puis-je vous en donner, en vous disant que je vous aimerai toute ma vie ! Ne manquez pas, je vous en conjure, d'écrire à l'évêque d'Évreux, et cela le plus tôt que vous pourrez : mandez-moi comment vous vous portez depuis votre maladie, et écrivez-moi : A M. de Saint-Fort, chez M. Alain, procureur au Châtelet, rue Pavée-Saint-Bernard. Adieu, ma chère Pimpette ; vous savez que je vous aimerai toujours.

AROUET.



## 20. — A MADEMOISELLE DUNOYER.

Paris, le 10 février.

Ma chère Pimpette, toutes les fois que vous ne m'écrivez point, je m'imagine que vous n'avez point reçu mes lettres : car je ne peux croire que l'éloignement des lieux ait fait sur vous ce qu'il ne peut faire sur moi, et, comme je vous aime toujours, je me persuade que vous m'aimez encore. Éclaircissez-moi donc de deux choses : l'une, si vous avez reçu mes deux dernières lettres, et si je suis encore dans votre cœur ; mandez-moi surtout si vous avez reçu ma dernière, que je vous écrivis le 20 janvier, dans laquelle il était parlé de l'évêque d'Évreux, et d'autres personnes dont j'ai hasardé les noms ; mandez-moi quelque chose de certain par votre réponse à cette lettre ; surtout instruisez-moi, je vous conjure, de l'état de votre santé et de vos affaires ; adressez votre lettre à M. le chevalier de Saint-Fort, chez M. Alain, près les degrés de la place Maubert. Que votre lettre soit plus longue que la mienne ; je trouverai toujours plus de plaisir à lire une de vos lettres de quatre pages que vous n'en aurez à en lire de moi une de deux lignes.

ARQUET.

21. — A MADAME LA MARQUISE DE MIMEURE<sup>1</sup>.

(Juillet) 1715.

J'ai vu, madame, votre petite chienne, votre petit chat, et M<sup>lle</sup> Aubert. Tout cela se porte bien, à la réserve de M<sup>lle</sup> Aubert, qui a été malade, et qui, si elle n'y prend garde, n'aura point de gorge pour Fontainebleau. A mon gré c'est la seule chose qui lui manquera, et je voudrais de tout mon cœur que sa gorge fût aussi belle et aussi pleine que sa voix.

Puisque j'ai commencé par vous parler de comédiennes, je vous dirai que la Duclos<sup>2</sup> ne joue presque point, et qu'elle prend

1. Madelène de Carvoisin d'Achy, d'une famille distinguée de Picardie, mariée à Jacques-Louis Vallon, marquis de Mimeure (qu'on prononce *Mimûre*), reçu à l'Académie française le 1<sup>er</sup> décembre 1707, mort le 3 mars 1719. Elle était intimement liée avec Voltaire, comme on le voit dans sa lettre de novembre 1724, à M<sup>me</sup> de Bernières. (CL.)

2. Anne-Marie Châteauneuf, connue au théâtre sous le nom de Duclos, était née à Paris. C'était à elle que Voltaire avait d'abord adressé son *Anti-Giton*, conté (voyez tome IX, page 561), qu'il adressa ensuite à M<sup>lle</sup> Lecouvreur. M<sup>lle</sup> Duclos avait débuté en 1693, se retira du théâtre en 1733, et mourut en 1748. Voltaire, à qui

tous les matins quelques prises de séné et de casse, et le soir plusieurs prises du comte d'Uzès. N\*\*\* adore toujours la dégoûtante Lavoie, et le maigre N\*\*\* a besoin de recourir aux femmes, car les hommes l'ont abandonné. Au reste, on ne nous donne plus que de très-mauvaises pièces, jouées par de très-mauvais acteurs. En récompense, M<sup>lle</sup> de Montbrun<sup>1</sup> récite très-joliment des pièces comiques. Je l'ai entendue déclamer des rôles du *Misanthrope* avec beaucoup d'art et beaucoup de naturel. Je ne vous dis rien de *l'Important*<sup>2</sup>, car je vous écris avant la représentation, et je veux me réserver une occasion de vous écrire une seconde fois.

On joue à l'Opéra *Zéphyre et Flore*<sup>3</sup>. On imprime *l'Anti-Homère* de Terrasson<sup>4</sup>, et les vers héroïques, moraux, chrétiens, et galants, de l'abbé du Jarry<sup>5</sup>. Jugez, madame, si on peut en conscience m'interdire la satire ; permettez-moi donc d'être un peu malin.

J'ai pourtant une plus grande grâce à vous demander : c'est la permission d'aller rendre mes devoirs à M. de Mimeure et à vous, dans l'un de vos châteaux où peut-être vous ennuyez-vous quelquefois. Je sais bien que je perdrais auprès de vous tout le fiel dont je me nourris à Paris ; mais afin de ne me pas gâter tout à fait, je ne resterais que huit ou dix jours avec vous. Je vous apporterais ce que j'ai fait d'*Œdipe*. Je vous demanderais vos conseils sur ce qui est déjà fait, et sur ce qui n'est pas travaillé, et j'aurais à M. de Mimeure et à vous une obligation de faire une bonne pièce.

Je n'ose pas vous parler des occupations auxquelles vous avez dit que vous vous destiniez pendant votre solitude. Je me flatte pourtant que vous voudrez bien m'en faire la confiance tout entière :

Car nous savons que Vénus et Minerve  
De leurs trésors vous comblent sans réserve.

elle avait préféré le duc d'Uzès, mort en 1736 (voyez, tome X, page 220, l'Épître à M<sup>me</sup> de Montbrun), fit en 1720, sur M<sup>lle</sup> Duclos, un couplet qui est dans les *Poésies mêlées*, tome X, page 471.

1. Probablement la sœur ou la belle-sœur de M<sup>me</sup> de Montbrun-Villefranche, à qui Voltaire adressa une épître. (CL.)

2. *L'Important*, comédie de Brueys, jouée en 1693, fut reprise le 8 juillet 1715 ; ce qui donne la date de cette lettre.

3. Tragédie-opéra de Duboulay, musique des fils de Lulli (Jean-Louis et Louis), représentée en 1688, et reprise en 1715. (K.)

4. *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère*, 1715, 2 vol. in-12.

5. *Poésies chrétiennes, héroïques et morales, par l'abbé Juillard du Jarry*, 1715, in-12. Du Jarry avait, en 1714, remporté le prix de poésie ; voyez tome XXII, pagel-

Les Grâces même et la troupe des Ris,  
 Quoiqu'ils soient tous citoyens de Paris,  
 Et qu'en ces lieux ils se plaisent à vivre,  
 Jusqu'en province ont bien voulu vous suivre.

Ayez donc la bonté de m'envoyer, madame, signée de votre main, la permission de venir vous voir. Je n'écris point à M. de Mimeure, parce que je compte que c'est lui écrire en vous écrivant. Permettez-moi seulement, madame, de l'assurer de mon respect et de l'envie extrême que j'ai de le voir.

22. — A M. L'ABBÉ DE CHAULIEU.

De Sully, 20 juin 1716.

Monsieur, vous avez beau vous défendre d'être mon maître, vous le serez, quoi que vous en disiez. Je sens trop le besoin que j'ai de vos conseils; d'ailleurs les maîtres ont toujours aimé leurs disciples, et ce n'est pas là une des moindres raisons qui m'engagent à être le vôtre. Je sens qu'on ne peut guère réussir dans les grands ouvrages sans un peu de conseils et beaucoup de docilité. Je me souviens bien des critiques que monsieur le grand-prieur<sup>1</sup>, et vous, me faites dans un certain souper chez M. l'abbé de Bussy. Ce souper-là fit beaucoup de bien à ma tragédie, et je crois qu'il me suffirait pour faire un bon ouvrage de boire quatre ou cinq fois avec vous. Socrate donnait ses leçons au lit, et vous les donnez à table : cela fait que vos leçons sont sans doute plus gaies que les siennes.

Je vous remercie infiniment de celles que vous m'avez données sur mon épître à *M. le Régent*; et quoique vous me conseilliez de louer, je ne laisserai pas de vous obéir.

Malgré le penchant de mon cœur,  
 A vos conseils je m'abandonne.  
 Quoi! je vais devenir flatteur!  
 Et c'est Chaulieu qui me l'ordonne!

Je ne puis vous en dire davantage, car cela me saisit. Je suis, avec une reconnaissance infinie, etc.

1. Le *grand-prieur* était Philippe de Vendôme, mort le 24 janvier 1727, frère de Louis-Joseph, duc de Vendôme. — L'abbé de Bussy fut plus tard évêque de Luçon. Voyez l'année 1719. (Cl.)



## 23. — A M. L'ABBÉ DE CHAULIEU.

De Sully, 15 juillet 1716.

A vous, l'Anacréon du Temple;  
 A vous, le sage si vanté,  
 Qui nous prêchez la volupté  
 Par vos vers et par votre exemple,  
 Vous dont le luth délicieux,  
 Quand la goutte au lit vous condamne,  
 Rend des sons aussi gracieux  
 Que quand vous chantez la tocane<sup>1</sup>,  
 Assis à la table des dieux.

Je vous écris, monsieur, du séjour du monde le plus aimable, si je n'y étais point exilé, et dans lequel il ne me manque, pour être parfaitement heureux, que la liberté d'en pouvoir sortir. C'est ici que Chapelle a demeuré, c'est-à-dire s'est enivré deux ans de suite. Je voudrais bien qu'il eût laissé dans ce château un peu de son talent poétique : cela accommoderait fort ceux qui veulent vous écrire. Mais, comme on prétend qu'il vous l'a laissé tout entier, j'ai été obligé d'avoir recours à la magie, dont vous m'avez tant parlé ;

Et dans une tour assez sombre  
 Du château qu'habita jadis  
 Le plus léger des beaux esprits,  
 Un beau soir j'évoquai son ombre.  
 Aux déités des sombres lieux  
 Je ne fis point de sacrifice,  
 Comme ces fripons qui des dieux  
 Chantaient autrefois le service ;  
 Ou la sorcière Pythonisse,  
 Dont la grimace et l'artifice  
 Avaient fait dresser les cheveux  
 A ce sot prince des Hébreux,  
 Qui crut bonnement que le diable  
 D'un prédicateur ennuyeux  
 Lui montrait le spectre effroyable.  
 Il n'y faut point tant de façon  
 Pour une ombre aimable et légère :  
 C'est bien assez d'une chanson,  
 Et c'est tout ce que je puis faire.

1. Vin nouveau d'Al. C'est le sujet d'un petit poème de Chaulieu.

Je lui dis sur mon violon :  
 « Eh! de grâce, monsieur Chapelle,  
 Quittez le manoir de Pluton,  
 Pour cet enfant qui vous appelle.  
 Mais non, sur la voûte éternelle  
 Les dieux vous ont reçu, dit-on,  
 Et vous ont mis entre Apollon  
 Et le fils joufflu de Sémèle.  
 Du haut de ce divin canton,  
 Descendez, aimable Chapelle. »  
 Cette familière oraison  
 Dans la demeure fortunée  
 Reçut quelque approbation :  
 Car enfin, quoique mal tournée,  
 Elle était faite en votre nom.  
 Chapelle vint. A son approche  
 Je sentis un transport soudain ;  
 Car il avait sa lyre en main,  
 Et son Gassendi<sup>1</sup> dans sa poche ;  
 Il s'appuyait sur Bachaumont,  
 Qui lui servit de compagnon  
 Dans le récit de ce *Voyage*,  
 Qui du plus charmant badinage  
 Fut la plus charmante leçon.

Je vous dirai pourtant en confidence, et si la poste ne me pressait, je vous le rimerais; ce Bachaumont n'est pas trop content de Chapelle. Il se plaint qu'après avoir tous deux travaillé aux mêmes ouvrages, Chapelle lui a volé la moitié de la réputation qui lui appartenait. Il prétend que c'est à tort que le nom de son compagnon a étouffé le sien : car c'est moi, me dit-il tout bas à l'oreille, qui ai fait les plus jolies choses du *Voyage*, et, entre autres,

Sous ce berceau qu'Amour exprès...

Mais il ne s'agit pas ici de rendre justice à ces deux messieurs; il suffit de vous dire que je m'adressai à Chapelle pour lui demander comment il s'y prenait autrefois dans le monde

Pour chanter toujours sur sa lyre,  
 Ces vers aisés, ces vers coulants,

1. Gassendi avait élevé la jeunesse de Chapelle, qui devint grand partisan du système de philosophie de son précepteur. Toutes les fois qu'il s'enivrait, il expliquait le système aux convives; et lorsqu'ils étaient sortis de table, il continuait la leçon au maître d'hôtel. (*Note de Voltaire.*)



De la nature heureux enfants,  
 Où l'art ne trouve rien à dire.  
 « L'amour, me dit-il, et le vin  
 Autrefois me firent connaître  
 Les grâces de cet art divin ;  
 Puis à Chaulieu l'épicurien  
 Je servis quelque temps de maître :  
 Il faut que Chaulieu soit le tien. »

24. — A M. LE DUC DE BRANCAS<sup>1</sup>.

Sully, 1716.

Monsieur le duc, je crois qu'il suffit d'être malheureux et innocent pour compter sur votre protection, et je vous puis assurer que je la mérite. Je ne me plains point d'être exilé, mais d'être soupçonné de vers infâmes, également indignes, j'ose le dire, de la façon dont je pense et de celle dont j'écris. Je m'attendais bien à être calomnié par les mauvais poètes, mais pas à être puni par un prince qui aime la justice. Souffrez que je vous présente une *Épître*<sup>2</sup> en vers que j'ai composée pour monseigneur le Régent. Si vous la trouvez digne de vous, elle le sera de lui, et je vous supplie de la lui faire lire dans un de ces moments qui sont toujours favorables aux malheureux, quand ce prince les passe avec vous. J'ai tâché d'éviter dans cet ouvrage les flatтерies trop outrées et les plaintes trop fortes, et d'y être libre sans hardiesse. Si j'avais l'honneur d'être plus connu de vous que je ne le suis, vous verriez que je parle dans cet écrit comme je pense ; et si la poésie ne vous en plaît pas, vous en aimeriez du moins la vérité.

Permettez-moi de vous dire que, dans un temps comme celui-ci, où l'ignorance et le mauvais goût commencent à régner, vous êtes d'autant plus obligé de soutenir les beaux-arts que vous êtes presque le seul qui puisse le faire ; et qu'en protégeant ceux qui les cultivent avec quelque succès, vous ne protégez que vos admirateurs ; je ne me servirai point ici du droit qu'ont tous les poètes de comparer leur patron à Mécène.

Ainsi que toi, régissant des provinces,  
 Comblé d'honneurs, et des peuples chéri,

1. Louis-Antoine de Brancas-Villars, né en 1682, aïeul du comte de Lauraguais, à qui Voltaire dédia *l'Écossaise* (voyez tome V).

2. C'est celle dont il est question plus haut, dans la lettre 22.

L'heureux Mécène était le favori  
 Du dieu des vers et du plus grand des princes;  
 Mais à longs traits goûtant la volupté,  
 Son premier dieu ce fut l'oisiveté.  
 Si quelquefois réveillant sa mollesse,  
 Sa main légère, entre Horace et Maron,  
 Daignait toucher la lyre d'Apollon,  
 Comme La Fare il chantait la paresse.  
 Pour toi, mêlant le devoir au plaisir,  
 Dans les travaux tu te fais un loisir;  
 Tu sais charmer au conseil comme à table.  
 Mécène à toi n'est pas à comparer,  
 Et je te crois, j'ose ici l'assurer,  
 Moins paresseux, et non pas moins aimable.

Heureux, monsieur le duc, ceux qui peuvent jouir de votre protection et de votre entretien ! Pour moi, la seule grâce que je vous demande est celle de vous voir.

25. — A M. LE MARQUIS D'USSÉ<sup>1</sup>.

A Sully, 20 juillet.

Monsieur, je ne sais si vous vous souviendrez de moi, après l'honneur qu'on m'a fait de m'exiler. Souffrez que je vous demande une grâce : ce n'est point d'employer votre crédit pour moi, car je ne veux point vous proposer de vous donner du mouvement; ce n'est point non plus d'aider à rétablir ma réputation : cela est trop difficile; mais de me dire votre sentiment sur l'*Épître* que je vous envoie. Elle ne verra le jour qu'autant que vous l'en jugerez digne, et, si vous voulez bien avoir la bonté de me faire voir toutes les fautes que vous y trouverez, je vous aurai plus d'obligation que si vous me faisiez rappeler. Peut-être êtes-vous occupé à présent autour d'un alambic, et serez-vous tenté d'allumer vos fourneaux avec mes vers; mais, je vous supplie, que la chimie ne vous brouille point avec la poésie.

Souvenez-vous des airs charmants  
 Que vous chantiez sur le Parnasse,  
 Et cultivez en même temps  
 L'art de Paracelse et d'Horace.

1. Louis Bernin de Valentiné, marquis d'Ussé, gendre du maréchal de Vauban, veuf dès novembre 1713.

Jusques au fond de vos fourneaux  
Faites couler l'eau d'Hippocrène,  
Et je vous placerai sans peine  
Entre Homberg<sup>1</sup> et Despréaux.

Jetez donc, monsieur, un œil critique sur mon ouvrage; et, si vous avez quelque bonté pour moi, renvoyez-le-moi avec les notes dont vous voudrez bien l'accompagner. Vous voyez bien de quelle conséquence il est pour moi que cet ouvrage soit ignoré dans le public avant d'être présenté au Régent; et j'attends que vous me garderez le secret. Surtout ne dites point à M. le duc de Sully<sup>2</sup> que je vous aie écrit; enfin, que tout ceci soit, je vous supplie, entre vous et moi.

Je suis, etc.

26. — A MADAME LA MARQUISE DE MIMEURE.

A Sully, 1716.

Je vous écris de ces rivages  
Qu'habitèrent plus de deux ans  
Les plus aimables personnages  
Que la France ait vus de longtemps,  
Les Chapelles, les Manicamps,  
Ces voluptueux et ces sages  
Qui, rimants, chassants, disputants,  
Sur les bords heureux de la Loire,  
Passaient l'automne et le printemps  
Moins à philosopher qu'à boire.

Il serait délicieux pour moi de rester à Sully, s'il m'était permis d'en sortir. M. le duc de Sully est le plus aimable des hommes, et celui à qui j'ai le plus d'obligation. Son château est dans la plus belle situation du monde; il y a un bois magnifique dont tous les arbres sont découpés par des polissons ou des amants qui se sont amusés à écrire leurs noms sur l'écorce.

A voir tant de chiffres tracés,  
Et tant de noms entrelacés,  
Il n'est pas malaisé de croire  
Qu'autrefois le beau Céladon  
A quitté les bords du Lignon  
Pour aller à Sully-sur-Loire.

1. Voyez la note 2, tome XIX, page 478.

2. Maximilien-Henri de Béthune, duc de Sully; duc et pair en 1713; mort en 1729. Son château de Sully-sur-Loire est à cinq lieues de Gien. (CL.)



Il est bien juste qu'on m'ait donné un exil agréable, puisque j'étais absolument innocent des indignes chansons qu'on m'imputait. Vous seriez peut-être bien étonnée si je vous disais que dans ce beau bois, dont je viens de vous parler, nous avons des nuits blanches comme à Sceaux. M<sup>me</sup> de La Vrillière, qui vint ici pendant la nuit faire tapage avec M<sup>me</sup> de Listenay, fut bien surprise d'être dans une grande salle d'ormes, éclairée d'une infinité de lampions, et d'y voir une magnifique collation servie au son des instruments, et suivie d'un bal où parurent plus de cent masques habillés de guenillons superbes. Les deux sœurs trouvèrent des vers sur leur assiette; on assure qu'ils sont de l'abbé Courtin. Je vous les envoie; vous verrez de qui ils sont <sup>1</sup>.

Après tous les plaisirs que j'ai à Sully, je n'ai plus à souhaiter que d'avoir l'honneur de vous voir à Ussé, et de vous donner des nuits blanches comme à M<sup>me</sup> de La Vrillière.

Je vous demande en grâce, madame, de me mander si vous n'irez point en Touraine. J'irais vous saluer dans le château de M. d'Ussé, après avoir passé quelque temps à Preuilly, chez M. le baron de Breteuil<sup>2</sup>; c'est la moitié du chemin.

Ne me dédaignez pas, madame, comme l'an passé. Songez que vous écrivîtes à Roi<sup>3</sup>, et que vous ne m'écrivîtes point. Vous devriez bien réparer vos mépris par une lettre bien longue, où vous me manderiez votre départ pour Ussé; sinon je crois que, malgré les ordres du Régent, j'irai vous trouver à Paris, tant je suis avec un véritable dévouement, etc.

27. — A M. L'ABBÉ DE BUSSY<sup>4</sup>.

De Sully, 1716.

Non, nous ne sommes point tous deux  
Aussi méchants qu'on le publie;  
Et nous ne sommes, *quoi qu'on die*,  
Que de simples voluptueux,  
Contents de couler notre vie  
Au sein des Grâces et des Jeux.

1. Voyez, à la date de 1716, dans les *Poésies mêlées*, le triple madrigal intitulé *Nuit blanche de Sully*.

2. Père de M<sup>me</sup> du Châtelet. La lettre de décembre 1723 lui est adressée.

3. Au poète Roi.

4. Michel-Celse-Roger de Rabutin, comte de Bussy, nommé évêque de Luçon en octobre 1723; reçu à l'Académie française en mars 1732; mort le 3 novembre 1736. Second fils de Bussy-Rabutin, cousin de M<sup>me</sup> de Sévigné. (CL.)

Et si dans quelque douce orgie  
 Votre prose et ma poésie  
 Contre les discours ennuyeux  
 Ont fait quelque plaisanterie,  
 Cette innocente raillerie  
 Dans ces repas dignes des dieux  
 Jette une pointe d'ambrosie.

Il me semble que je suis bien hardi de me mettre ainsi de niveau avec vous, et de faire marcher d'un pas égal les tracasseries des femmes et celles des poètes. Ces deux espèces sont assez dangereuses. Je pourrai bien, comme vous, passer loin d'elles mon hiver; du moins je resterai à Sully après le départ du maître de ce beau séjour. Je suis sensiblement touché des marques que vous me donnez de votre souvenir; je le serai beaucoup plus de vous retrouver.

Ornement de la bergerie,  
 Et de l'Église, et de l'Amour,  
 Aussitôt que Flore à son tour  
 Peindra la campagne fleurie,  
 Revoyez la ville chérie  
 Où Vénus a fixé sa cour.  
 Est-il pour vous d'autre patrie?  
 Et serait-il dans l'autre vie  
 Un plus beau ciel, un plus beau jour,  
 Si l'on pouvait de ce séjour  
 Exiler la *Tracasserie*?  
 Évitons ce monstre odieux,  
 Monstre femelle dont les yeux  
 Portent un poison gracieux;  
 Et que le ciel en sa furie,  
 De notre bonheur envieux,  
 A fait naître dans ces beaux lieux  
 Au sein de la galanterie.  
 Voyez-vous comme un miel flatteur  
 Distille de sa bouche impure?  
 Voyez-vous comme l'Imposture  
 Lui prête un secours séducteur?  
 Le Courroux étourdi la guide,  
 L'Embarras, le Soupçon timide,  
 En chancelant suivent ses pas.  
 De faux rapports l'Erreur avide  
 Court au-devant de la perfide,  
 Et la caresse dans ses bras.  
 Que l'Amour, secouant ses ailes,  
 De ces commerces infidèles

Puisse s'envoler à jamais !  
 Qu'il cesse de forger des traits  
 Pour tant de beautés criminelles !  
 Et qu'il vienne au fond du Marais,  
 De l'innocence et de la paix  
 Goûter les douceurs éternelles !

Je hais bien tout mauvais rimeur  
 De qui le bel esprit baptise  
 Du nom d'ennui la paix du cœur,  
 Et la constance, de sottise.  
 Heureux qui voit couler ses jours  
 Dans la mollesse et l'incurie,  
 Sans intrigues, sans faux détours,  
 Près de l'objet de ses amours,  
 Et loin de la coquetterie ?  
 Que chaque jour rapidement  
 Pour de pareils amants s'écoule !  
 Ils ont tous les plaisirs en foule,  
 Hors ceux du raccommodement.  
 Quelques amis dans ce commerce  
 De leur cœur, que rien ne traverse,  
 Partagent la chère moitié ;  
 Et dans une paisible ivresse  
 Ce couple avec délicatesse  
 Aux charmes purs de l'amitié  
 Joint les transports de la tendresse.

Voilà, monsieur, des médiocrités nouvelles pour l'antique gentillesse dont vous m'avez fait part. Savez-vous bien où est ce réduit dont je vous parle ? M. l'abbé Courtin dit que c'est chez M<sup>me</sup> de Charost<sup>1</sup>. En quelque endroit que ce soit, n'importe, pourvu que j'aie l'honneur de vous y voir.

Rendez-nous donc votre présence,  
 Galant prier de Trigolet,  
 Très-aimable et très-frivolet ;  
 Venez voir votre humble valet  
 Dans le palais de la Constance.  
 Les Grâces, avec complaisance,  
 Vous suivront en petit collet ;  
 Et moi, leur serviteur follet,

1. Sans doute Julie-Christine d'Antraigues, mariée, en 1709, à Paul-François, duc de Béthune-Charost. Citée sous le titre de *duchesse de Béthune*, dans la lettre du 20 juillet 1724, à Thieriot. (Cl.)



J'ébaudirai Votre Excellence  
 Par des airs de mon flageolet,  
 Dont l'Amour marque la cadence  
 En faisant des pas de ballet.

En attendant, je travaille ici quelquefois au nom de M. l'abbé Courtin, qui me laisse le soin de faire en vers les honneurs de son teint fleuri et de sa croupe rebondie. Nous vous envoyons, pour vous délasser dans votre royaume, une lettre à monsieur le grand-prieur, et la réponse de l'Anacréon<sup>1</sup> du Temple. Je ne vous demande pour tant de vers qu'un peu de prose de votre main. Puisque vous m'exhortez à vivre en bonne compagnie, que je commence à goûter bien fort, il faudra, s'il vous plaît, que vous me souffriez quelquefois près de vous à Paris.

28. — A M. LE PRINCE DE VENDÔME<sup>2</sup>.

1716.

De Sully, salut et bon vin  
 Au plus aimable de nos princes,  
 De la part de l'abbé Courtin,  
 Et d'un rimailleur des plus minces,  
 Que son bon ange et son lutin  
 Ont envoyé dans ces provinces.

Vous voyez, monseigneur, que l'envie de faire quelque chose pour vous a réuni deux hommes bien différents.

L'un, gras, rond, gros, court, séjourné,  
 Citadin de Papimanie<sup>3</sup>,  
 Porte un teint de prédestiné,  
 Avec la croupe rebondie.  
 Sur son front respecté du temps,  
 Une fraîcheur toujours nouvelle  
 Au bon doyen de nos galants  
 Donne une jeunesse éternelle.  
 L'autre dans Papefigue est né;  
 Maigre, long, sec, et décharné,  
 N'ayant eu croupe de sa vie,  
 Moins malin qu'on ne vous le dit,

1. L'abbé de Chaulieu.

2. C'est le frère du duc de Vendôme. Il était grand-prieur de France. L'abbé Courtin était un de ses amis, fils d'un conseiller d'État, et homme de lettres. Il était tel qu'on le dépeint ici. (*Note de l'édition de 1748.*)

3. Voyez Pantagruel, livre IV, chapitre XLVIII.

Mais peut-être de Dieu maudit,  
Puisqu'il aime et qu'il versifie.

Notre premier dessein était d'envoyer à Votre Altesse un ouvrage dans les formes, moitié vers, moitié prose, comme en usaient les Chapelle, les Desbarreaux, les Hamilton, contemporains de l'abbé, et nos maîtres. J'aurais presque ajouté Voiture, si je ne craignais de fâcher mon confrère, qui prétend, je ne sais pourquoi, n'être pas assez vieux pour l'avoir vu.

L'abbé, comme il est paresseux,  
Se réservait la prose à faire,  
Abandonnant à son confrère  
L'emploi flatteur et dangereux  
De rimer quelques vers heureux,  
Qui peut-être auraient pu déplaire  
A certain censeur rigoureux  
Dont le nom doit ici se taire.

Comme il y a des choses assez hardies à dire par le temps qui court, le plus sage de nous deux, qui n'est pas moi, ne voulait en parler qu'à condition qu'on n'en saurait rien.

Il alla donc vers le dieu du mystère <sup>1</sup>,  
Dieu des Normands, par moi très-peu fêté,  
Qui parle bas quand il ne peut se taire,  
Baisse les yeux et marche de côté.  
Il favorise, et certes c'est dommage,  
Force fripons; mais il conduit le sage.  
Il est au bal, à l'église, à la cour;  
Au temps jadis il a guidé l'Amour.

Malheureusement ce dieu n'était pas à Sully; il était en tiers, dit-on, entre M. l'archevêque de.... et M<sup>me</sup> de.... sans cela nous eussions achevé notre ouvrage sous ses yeux.

Nous eussions peint les jeux voltigeant sur vos traces;  
Et cet esprit charmant, au sein d'un doux loisir,  
Agréable dans le plaisir,  
Héroïque dans les disgrâces.  
Nous vous eussions parlé de ces bienheureux jours,  
Jours consacrés à la tendresse.  
Nous vous eussions, avec adresse,  
Fait la peinture des amours,  
Et des amours de toute espèce.

1. Ces vers ont été, avec quelques variantes, reproduits dans *la Pucelle*, chant XI.

Vous en eussiez vu de Paphos,  
 Vous en eussiez vu de Florence;  
 Mais avec tant de bienséance  
 Que le plus âpre des dévots  
 N'en eût pas fait la différence.  
 Bacchus y paraîtrait de tocané échauffé,  
 D'un bonnet de pampre coiffé,  
 Célébrant avec vous sa plus joyeuse orgie.  
 L'Imagination serait à son côté,  
 De ses brillantes fleurs ornant la Volupté  
 Entre les bras de la Folie.  
 Petits soupers, jolis festins,  
 Ce fut parmi vous que naquirent  
 Mille vaudevilles malins  
 Que les Amours, à rire enclins,  
 Dans leurs sottisiers recueillirent,  
 Et que j'ai vus entre leurs mains.  
 Ah! que j'aime ces vers badins,  
 Ces riens naïfs et pleins de grâce  
 Tels que l'ingénieux Horace  
 En eût fait l'âme d'un repas,  
 Lorsqu'à table il tenait sa place  
 Avec Auguste et Mécénas.

Voilà un faible crayon du portrait que nous voulions faire;  
 mais

Il faut être inspiré pour de pareils écrits;  
 Nous ne sommes point beaux esprits :  
 Et notre flageolet timide  
 Doit céder cet honneur charmant  
 Au luth aimable, au luth galant  
 De ce successeur de Clément,  
 Qui dans votre temple réside <sup>1</sup>.  
 Sachez donc que l'oisiveté  
 Fait ici notre grande affaire <sup>2</sup>.  
 Jadis de la Divinité  
 C'était le partage ordinaire;

1. L'abbé de Chaulieu demeurait au Temple, qui appartient aux grands-prieurs de France. C'était autrefois la demeure des Templiers. (*Note de l'édition de 1748.*)

2. VARIANTE :

Fait ici notre unique affaire :  
 Nous buvons à votre santé ;  
 Dans ce beau séjour enchanté,  
 Nous faisons excellente chère.  
 Et voilà tout : en vérité,  
 Vous avez la mine d'en faire  
 Tout autant de votre côté.



C'est le vôtre, et vous m'avouerez  
 Qu'après tant de jours consacrés  
 A Mars, à la cour, à Cythère,  
 Lorsque de tout on a tâté,  
 Tout fait, ou du moins tout tenté,  
 Il est bien doux de ne rien faire.

29. — A M.\*\*\*

1716.

Jouissez, monsieur, des plaisirs de Paris, tandis que je suis, par ordre du roi, dans le plus aimable château et dans la meilleure compagnie du monde. Il y a peut-être quelques gens qui s'imaginent que je suis exilé; mais la vérité est que M. le Régent m'a donné ordre d'aller passer quelques mois dans une campagne délicieuse, où l'automne amène beaucoup de personnes d'esprit, et, ce qui vaut bien mieux, des gens d'un commerce aimable, grands chasseurs pour la plupart, et qui passent ici les beaux jours à assassiner des perdrix.

Pour moi chétif, on me condamne  
 A rester au sacré vallon;  
 Je suis fort bien près d'Apollon,  
 Mais assez mal avec Diane.

Je chasse peu, je versifie beaucoup; je rime tout ce que le hasard offre à mon imagination;

Et, par mon démon lutiné,  
 On me voit souvent d'un coup d'aile  
 Passer des fureurs de Lainé<sup>1</sup>  
 A la douceur de Fontenelle.  
 Sous les ombrages toujours cois  
 De Sully, ce séjour tranquille,  
 Je suis plus heureux mille fois  
 Que le grand prince qui m'exile  
 Ne l'est près du trône des rois.

N'allez pas, s'il vous plaît, publier ce bonheur dont je vous fais confiance, car on pourrait bien me laisser ici assez de temps pour y pouvoir devenir malheureux; je connais ma portée, je ne suis pas fait pour habiter longtemps le même lieu.

L'exil assez souvent nous donne  
 Le repos, le loisir, ce bonheur précieux

1. Voyez tome XIV, page 84.

Qu'à bien peu de mortels ont accordé les dieux,  
Et qui n'est connu de personne  
Dans le séjour tumultueux  
De la ville que j'abandonne.

Mais la tranquillité que j'éprouve aujourd'hui,  
Ce bien pur et parfait où je n'osais prétendre,  
Est parfois, entre nous, si semblable à l'ennui !  
Que l'on pourrait bien s'y méprendre.

Il n'a point encore approché de Sully ;

Mais maintenant dans le parterre  
Vous le verrez, comme je croi,  
Aux pièces du poète Roi :  
C'est là sa demeure ordinaire.

Cependant on me dit que vous ne fréquentez plus que la comédie italienne. Ce n'est pas là où se trouve ce gros dieu dont je vous parle. J'entends dire

Que tout Paris est enchanté  
Des attrait de la nouveauté ;  
Que son goût délicat préfère  
L'enjouement agréable et fin  
De Scaramouche et d'Arlequin,  
Au pesant et fade Molière !

30. — A M. DE LA FAYE<sup>1</sup>.

1716.

La Faye, ami de tout le monde,  
Qui savez le secret charmant  
De réjouir également  
Le philosophe, l'ignorant,  
Le galant à perruque blonde ;  
Vous qui rimez, comme Ferrand<sup>2</sup>,  
Des madrigaux, des épigrammes,  
Qui chantez d'amoureuses flammes  
Sur votre luth tendre et galant ;  
Et qui même assez hardiment

1. Cette lettre, dont l'auteur parle dans celle de juillet 1732 à Formont, est sans date dans une édition de 1732. Les allusions qu'elle contient autorisent à croire qu'elle est de 1716, ou des premiers mois de 1717. Quant aux premiers vers de cette lettre, on les retrouve, avec de légers changements, dans *la Fête de Belébat*, où ils sont adressés au président Hénault. (CL.)— Sur La Faye, voyez la note 4, tome XIV, page 88.

2. Sur Ferrand, voyez tome XIV, page 71.

Osâtes prendre votre place  
 Auprès de Malherbe et d'Horace,  
 Quand vous alliez sur le Parnasse  
 Par le café de la Laurent <sup>1</sup>.

Je voudrais bien aller aussi au Parnasse, moi qui vous parle : j'aime les vers à la fureur ; mais j'ai un petit malheur, c'est que j'en fais de détestables, et j'ai le plaisir de jeter tous les soirs au feu tout ce que j'ai barbouillé dans la journée.

Parfois je lis une belle strophe de votre ami M. de Lamotte, et puis je me dis tout bas : « Petit misérable, quand feras-tu quelque chose d'aussi bien ? » Le moment d'après, c'est une strophe peu harmonieuse et un peu obscure, et je me dis : « Garde-toi d'en faire autant. » Je tombe sur un psaume ou sur une épigramme ordurière de Rousseau ; cela éveille mon odorat : je veux lire ses autres ouvrages, mais le livre me tombe des mains. Je vois des comédies à la glace, des opéras fort au-dessous de ceux de l'abbé Pic<sup>2</sup>, une épître au comte d'Ayen qui est à faire vomir, un petit voyage<sup>3</sup> de Rouen fort insipide, une ode à M. Duché fort au-dessous de tout cela ; mais, ce qui me révolte et ce qui m'indigne, c'est le mauvais cœur qui perce à chaque ligne. J'ai lu son épître à Marot, où il y a de très-beaux morceaux ; mais je crois y voir plutôt un enragé qu'un poète. Il n'est pas inspiré, il est possédé : il reproche à l'un sa prison, à l'autre, sa vieillesse ; il appelle celui-ci athée, celui-là, maroufle. Où donc est le mérite de dire en vers de cinq pieds des injures si grossières ? Ce n'était pas ainsi qu'en usait M. Despréaux, quand il se jouait aux dépens des mauvais auteurs : aussi son style était doux et coulant ; mais celui de Rousseau me paraît inégal, recherché, plus violent que vif, et teint, si j'ose m'exprimer ainsi, de la bile qui le dévore. Peut-on souffrir qu'en parlant de M. de Crébillon, il dise qu'il *vient de sa griffe Apollon molester* ?

Quels vers que ceux-ci :

Ce rimeur si sucré  
 Devient amer, quand le cerveau lui tinte,  
 Plus qu'aloès ni jus de coloquinte !

(*Épître à Cl. Marot.*)

De plus, toute cette épître roule sur un raisonnement faux : il veut prouver que tout homme d'esprit est honnête homme,

1. Sur ce café, voyez tome XXII, page 333.

2. Voyez tome XXII, page 16.

3. Il est intitulé *Lettre à M. de La Fosse, poète tragique, écrite de Rouen* ; en vers de huit syllabes.



et que tout sot est fripon ; mais ne serait-il pas la preuve trop évidente du contraire, si pourtant c'est véritablement de l'esprit que le seul talent de la versification ? Je m'en rapporte à vous et à tout Paris. Rousseau ne passe point pour avoir d'autre mérite ; il écrit si mal en prose que son *factum* est une des pièces qui ont servi à le faire condamner. Au contraire celui de M. Saurin est un chef-d'œuvre.

. . . . . Et quid facundia posset  
Tum patuit. . . . .

(OVID., *Metam.*, XIII, v. 382.)

Enfin voulez-vous que je vous dise franchement mon petit sentiment sur MM. de Lamotte et Rousseau ? M. de Lamotte pense beaucoup, et ne travaille pas assez ses vers ; Rousseau ne pense guère, mais il travaille ses vers beaucoup mieux. Le point serait de trouver un poète qui pensât comme Lamotte, et qui écrivît comme Rousseau (quand Rousseau écrit bien, s'entend) ; mais

Pauci, quos æquus amavit  
Jupiter, aut ardens exivit ad æthera virtus,  
Dis geniti, potuere...

(*Æn.*, VI, 129.)

J'ai bien envie de revenir bientôt souper avec vous et raisonner de belles-lettres : je commence à m'ennuyer beaucoup ici<sup>1</sup>. Or il faut que je vous dise ce que c'est que l'ennui :

Car vous qui toujours le chassez,  
Vous pourriez l'ignorer peut-être :  
Trop heureux si ces vers, à la hâte tracés,  
Ne l'ont pas déjà fait connaître !  
C'est un gros dieu lourd et pesant,  
D'un entretien froid et glaçant,  
Qui ne rit jamais, toujours bâille,  
Et qui, depuis cinq ou six ans,  
Dans la foule des courtisans  
Se trouvait toujours à Versailles.  
Mais on dit que, tout de nouveau,  
Vous l'allez revoir au parterre,  
Au *Capricieux*<sup>2</sup> de Rousseau :  
C'est là sa demeure ordinaire.

1. A Sully-sur-Loire, lieu de son exil.

2. Mauvaise pièce de Rousseau qu'on voulait mettre au théâtre, mais qu'on fut obligé d'abandonner aux répétitions. (*Note de Voltaire.*) — Cette note est de 1732. Le *Capricieux* avait été joué le 17 décembre 1700.

Au reste je suis charmé que vous ne partiez pas si tôt pour Gênes<sup>1</sup>; votre ambassade m'a la mine d'être pour vous un bénéfice simple. Faites-vous payer de votre voyage, et ne le faites point : ne ressembliez pas à ces politiques errants qu'on envoie de Parme à Florence, et de Florence à Holstein, et qui reviennent enfin ruinés dans leur pays, pour avoir eu le plaisir de dire : *le roi mon maître*. Il me semble que je vois des comédiens de campagne qui meurent de faim après avoir joué le rôle de César et de Pompée.

Non, cette brillante folie  
N'a point enchaîné vos esprits :  
Vous connaissez trop bien le prix  
Des douceurs de l'aimable vie  
Qu'on vous voit mener à Paris  
En assez bonne compagnie ;  
Et vous pouvez bien vous passer  
D'aller loin de nous professer  
La politique en Italie.

31. — A MONSIEUR LE DUC DE SULLY<sup>2</sup>.

1717.

Monseigneur, M. de Basin, lieutenant de robe courte, m'est venu arrêter ce matin<sup>3</sup>. Je ne puis vous en dire davantage. Je ne sais de quoi il est question. Mon innocence m'assure de votre protection. Je serai trop heureux si vous me faites l'honneur de me l'accorder.

32. — A MONSIEUR LE LIEUTENANT DE POLICE<sup>4</sup>.

A Châtenay, vendredi saint 1718.

Monsieur, souffrez que le premier usage que je fasse de ma liberté soit de vous remercier de me l'avoir procurée. Je ne

1. M. de La Faye était nommé envoyé extraordinaire à Gênes. (*Note de 1732.*) — La Faye figure dans l'Almanach royal de 1716 et de 1717 comme envoyé extraordinaire à Gênes, et non dans celui de 1718. (CL.)

2. J'imprime ce billet inédit d'après une copie qui m'a été communiquée par le prince A. Labanoff. (B.)

3. Voltaire a été arrêté en 1717, le *jour de Pentecôte* (voyez, tome IX, page 353 la pièce intitulée *la Bastille*). Or, en 1717, le *jour de Pentecôte* était le 16 mai : c'est donc la date de cette lettre. (B.)

4. Marc-René d'Argenson : voyez les notes, tome XIV, page 503, et XVI, 60. Cette lettre est du 15 avril 1718. Publiée pour la première fois par Beuchot, d'après une copie qu'il tenait du prince A. Labanoff.

pourrai vous marquer ma reconnaissance qu'en me rendant digne, par ma conduite, de cette grâce et de votre protection. Je crois avoir profité de mes malheurs, et j'ose vous assurer que je n'ai pas moins d'obligation à M. le Régent de ma prison que de ma liberté. J'ai fait beaucoup de fautes; mais je vous conjure, monsieur, d'assurer Son Altesse royale que je ne suis ni assez méchant, ni assez imbécile pour avoir écrit contre elle. Je n'ai jamais parlé de ce prince que pour admirer son génie, et j'en aurais dit tout autant quand même il eût été un homme privé. J'ai toujours eu pour lui une vénération d'autant plus profonde que je sais qu'il hait la louange autant qu'il la mérite. Quoique vous lui ressembliez en cela, je ne puis m'empêcher de me féliciter d'être entre vos mains, et vous dire que votre intégrité m'assure du bonheur de ma vie.

Je suis avec beaucoup de respect et de reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

AROUET.

33<sup>1</sup>. — A M. LE COMTE DE MAUREPAS.

Châtenay, 2 mai 1718<sup>2</sup>.

Monseigneur, mes malheurs et mon innocence m'assurent de votre protection, et je me flatte que la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire sera bien reçue, puisque je vous demande une grâce. Je ne vous importune point pour abrégier le temps de mon exil, ni pour avoir la permission de passer une seule heure à Paris; l'unique grâce que j'ose vous demander, c'est de vouloir bien assurer Son Altesse royale que je lui ai autant d'obligation de ma prison que de ma liberté, et que j'ai beaucoup profité de l'une et que je n'abuserai jamais de l'autre.

Toutes les apparences étant contre moi, je n'ai point eu à me plaindre de la justice de monseigneur le Régent, et je me louerai toute ma vie de sa clémence; mais je ne me consolerais jamais d'avoir été assez malheureux pour avoir été soupçonné d'avoir écrit contre un si bon prince. Je puis vous assurer sur ma tête qu'il n'y a pas un seul homme en France qui puisse prouver, je ne dis pas que j'aie fait cette abominable inscription<sup>3</sup> dont on

1. *Revue rétrospective*, 1834, Détentions de Voltaire.

2. Voltaire était alors exilé à Châtenay, où le Régent l'avait fait reléguer après sa sortie de la Bastille (11 avril 1718).

3. Le *Regnante puero*. Voyez (manuscrit de la Bibliothèque nationale) le *Recueil de chansons, vaudevilles, sonnets, épigrammes, épitaphes, et autres vers sati-*



m'accuse et que je n'ai jamais vue, mais que j'aie jamais eu la moindre part à aucune des chansons faites contre la cour<sup>1</sup>. J'espère d'ailleurs justifier par ma conduite les bontés dont vous m'avez honoré autrefois.

Je suis avec beaucoup de respect et de reconnaissance, etc.

34<sup>2</sup>. — A M. LE COMTE DE MAUREPAS.

Châtenay, 29 mai 1718.

Monseigneur, si vous avez quelque pitié de mes malheurs, et si vous daignez faire usage avec moi de l'inclination que vous avez à faire du bien à tout le monde, je vous conjure de me faire avoir la permission de venir à Paris pour deux heures seulement ; je ne veux qu'avoir l'honneur de vous entretenir un moment, et me jeter aux pieds de Son Altesse royale. J'attends de la justice et de la bonté d'un prince si clément qu'il aura quelque égard à ce que j'aurai l'honneur de lui représenter, et qu'il sera touché de la perfidie affreuse dont j'ai dans ma poche la preuve convaincante. L'intérêt de mon honneur et de ma vie, et j'ose dire celui du public, m'engagent à vous presser de m'accorder cette grâce, et votre générosité ne me permet pas de douter que vous ne me l'accordiez. Je n'ai point de termes assez forts pour vous marquer le besoin que j'ai de cette faveur et la reconnaissance éternelle que j'aurai pour vos bontés<sup>3</sup>.

Je suis avec le dévouement le plus respectueux, etc.

35. — A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, RÉGENT.

1718.

Monseigneur, faudra-t-il que le pauvre Voltaire ne vous ait d'autres obligations que de l'avoir corrigé par une année de Bastille<sup>4</sup>? Il se flattait que, après l'avoir mis en purgatoire, vous

*riques et historiques avec des remarques curieuses*, années 1717-18, vol. XIV (mars 1717), folio 47.

1. Voyez tome X, pages 473-474.

2. *Revue rétrospective*, 1834, Détentions de Voltaire.

3. Voltaire obtint, le même jour, permission de venir à Paris pour vingt quatre heures seulement.

4. M. Ancelot, dans son voyage intitulé *Six Mois en Russie*, dit avoir vu, en 1826, à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg, le portefeuille enlevé à Voltaire, lors de sa détention à la Bastille. Ce portefeuille, d'où proviennent les lettres 31 et 32, est à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg, sous le

vous souviendriez de lui dans le temps que vous ouvrez le paradis à tout le monde.

Il prend la liberté de vous demander trois grâces : la première, de souffrir qu'il ait l'honneur de vous dédier la tragédie<sup>1</sup> qu'il vient de composer ; la seconde, de vouloir bien entendre quelque jour des morceaux d'un poëme épique<sup>2</sup> sur celui de vos aïeux auquel vous ressemblez le plus ; et la troisième, de considérer que j'ai l'honneur de vous écrire une lettre où le mot de souscription ne se trouve point.

Je suis avec un profond respect, monseigneur, de Votre Altesse royale le très-humble et très-pauvre secrétaire des niaiseries,

VOLTAIRE.

36. — A M. LE COMTE DE MAUREPAS<sup>3</sup>.

Châtenay, 4 juillet 1718.

Monseigneur, les obligations que je vous ai m'encouragent à vous demander de nouvelles grâces. Vous concevez bien ce que c'est que le supplice d'un homme qui voit Paris de sa maison de campagne et qui n'a pas la liberté d'y aller. Je vous supplie de me permettre d'y passer trois jours pour des affaires qui sont très-importantes pour moi, et parmi lesquelles une des plus intéressantes est de vous faire ma cour et de vous remercier de toutes vos bontés. Un petit voyage à Paris, dans la situation où je suis, ressemble assez à la goutte d'eau que demande le mauvais riche<sup>4</sup>. Serais-je assez malheureux pour être refusé comme lui ? M. le baron de Breteuil<sup>5</sup>, qui doit vous rendre cette lettre, vous dira peut-être que je ne suis point indigne de la clémence de monseigneur le Régent ; mais il ne vous dira jamais combien je vous suis dévoué et avec quelle sincère vénération je suis, etc.<sup>6</sup>.

n° 725 ; il contient quatre-vingt-cinq pièces de Voltaire ou relatives à Voltaire ; mais, parmi ces pièces, il en est qui sont de 1755. Ce portefeuille est donc un dossier concernant Voltaire. (B.)

1. *OEdipe*. Cette tragédie a été dédiée, non au Régent, mais à sa femme ; voyez tome II, page 8.

2. « Croiriez-vous, dit Frédéric II, que ce fut à la Bastille même que le jeune poète composa les deux premiers chants de *la Henriade* ? »

3. *Revue rétrospective*, 1834, Détentions de Voltaire.

4. Saint Luc, xvi, 24.

5. Père de M<sup>me</sup> du Châtelet.

6. Voltaire obtint, le 11 juillet 1718, permission de venir à Paris pour huit jours ; le 23 juillet, permission de rester à Paris encore un mois ; le 8 août, permission de rester pendant un mois seulement ; enfin le 12 octobre, permission de venir à Paris quand bon lui semblerait.

## 37. — A MADAME LA MARQUISE DE MIMEURE.

1719.

On ne peut vaincre sa destinée : je comptais, madame, ne quitter la solitude délicieuse où je suis<sup>1</sup> que pour aller à Sully ; mais M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse de Sully vont à Villars, et me voilà, malgré moi, dans la nécessité de les y aller trouver. On a su me déterrer dans mon ermitage pour me prier d'aller à Villars ; mais on ne m'y fera point perdre mon repos<sup>2</sup>. Je porte à présent un manteau de philosophe dont je ne me déferai pour rien au monde.

Vous ne me reverrez de longtemps, madame la marquise ; mais je me flatte que vous vous souviendrez un peu de moi, et que vous serez toujours sensible à la tendre et véritable amitié que vous savez que j'ai pour vous. Faites-moi l'honneur de m'écrire quelquefois des nouvelles de votre santé et de vos affaires ; vous ne trouverez jamais personne qui s'y intéresse autant que moi.

Je vous prie de m'envoyer le petit emplâtre que vous m'avez promis pour le bouton qui m'est venu sur l'œil. Surtout ne croyez point que ce soit coquetterie, et que je veuille paraître à Villars avec un désagrément de moins. Mes yeux commencent à ne me plus intéresser qu'autant que je m'en sers pour lire et pour vous écrire. Je ne crains plus même les yeux de personne ; et le poëme de Henri IV et mon amitié pour vous sont les deux seuls sentiments vifs que je me connaisse.

## 38. — A MADAME LA MARQUISE DE MIMEURE.

1719.

Je vais demain à Villars ; je regrette infiniment la campagne que je quitte, et ne crains guère celle où je vais.

Vous vous moquez de ma présomption, madame, et vous me croyez d'autant plus faible que je me crois raisonnable. Nous

1. Au Bruel, chez le duc de La Feuillade.

2. Allusion à la passion violente qu'il venait d'avoir pour Jeanne-Angélique Roque de Varangeville, mariée au maréchal de Villars en 1702. Voltaire ne commença à connaître cette dame que dans la seconde quinzaine de novembre 1718, après l'une des premières représentations d'*OEdipe*. Il conserva pour elle beaucoup d'attachement et de respect, quoiqu'elle fût devenue très-dévote. Il la qualifie d'*aimable sainte*, de *sainte duchesse*, dans sa lettre du 1<sup>er</sup> février 1743 à Moncrif, et dans quelques autres de 1745 et de 1746. (CL.)



verrons qui aura raison de nous deux. Je vous réponds par avance que, si je remporte la victoire, je n'en serai pas fort enorgueilli.

Je vous remercie beaucoup de ce que vous m'avez envoyé pour mon œil : c'est actuellement le seul remède dont j'aie besoin, car soyez bien sûre que je suis guéri pour jamais du mal que vous craignez pour moi ; vous me faites sentir que l'amitié est d'un prix plus estimable mille fois que l'amour. Il me semble même que je ne suis point du tout fait pour les passions. Je trouve qu'il y a en moi du ridicule à aimer, et j'en trouverais encore davantage dans celles qui m'aimeraient. Voilà qui est fait ; j'y renonce pour la vie.

Je suis sensiblement affligé de voir que votre colique ne vous quitte point ; j'aurais dû commencer ma lettre par là. Mais ma guérison, dont je me flatte, m'avait fait oublier vos maux pour un petit moment.

S'il y a quelques nouvelles, mandez-les-moi à Villars<sup>1</sup>, je vous en prie. Conservez, si vous pouvez, votre santé et votre fortune. Je n'ai rien de si à cœur que de trouver l'une et l'autre rétablies à mon retour. Écrivez-moi, au plus tôt, comment vous vous portez.

39. — M. DE GÉNONVILLE A M. DE VOLTAIRE<sup>2</sup>.

1719.

Ami très-cher, si l'humeur noire,  
 Que dans l'esprit jettent les maux,  
 N'a point obscurci ma mémoire,  
 En vers faciles et nouveaux  
 Tu nous avais promis l'histoire  
 De ton voyage, et quatre mots  
 Du coche et des maigres chevaux  
 Qui t'ont conduit aux bords de Loire.  
 Je t'y crois en un plein repos  
 Entre ton duc et ton héros.  
 Là, tu vas acquérir la gloire  
 Que nous disputaient nos rivaux.  
 Ranime tes premiers travaux,  
 Réveille ton heureux génie ;  
 Ne souffre plus que l'Italie,  
 Étalant l'orgueil de ses sons,  
 Nous fasse admirer sa folie,

1. Château à trois quarts de lieue de Melun. Il a successivement porté les noms de Vaux-Fouquet, Vaux-Villars, et Vaux-Prâlin, ayant appartenu au surintendant Fouquet, au maréchal de Villars, et au duc de Choiseul-Prâlin, l'un des correspondants de Voltaire. (CL.)

2. Pièces inédites de Voltaire, 1820.

Et nous permette la saillie  
 Du madrigal et des chansons.  
 Quitte Anacréon pour Virgile,  
 Laisse là ce voluptueux :  
 Il fit le portrait de Bathile ;  
 Mais jamais son pinceau facile  
 N'eût su peindre nos demi-dieux.  
 Que Hénault, sur sa musette,  
 Chante les Jeux, les Amours ;  
 Qu'il dérobe la houlette  
 Au petit berger La Tour ;  
 Que toujours tendre, infidèle,  
 Hypocrite du sentiment,  
 Il amuse chaque belle  
 Du récit de son tourment ;  
 Chacun exerce son talent.  
 Pour toi volant à tire-d'aile,  
 Tu suis la muse qui t'appelle ;  
 Dans les moments les plus doux,  
 Si tu nous peins Gabrielle,  
 Je vois Mars à ses genoux.

La fièvre qui m'a dicté ces vers vient, heureusement pour vous, les interrompre. Vous ne serez pas surpris que je vous écrive avant votre départ, vous qui faites l'éloge funèbre de l'abbé de Chaulieu avant sa mort ; quoique muni d'épithaphe et de sacrement, il vit encore, et n'est pas sans espérance<sup>1</sup>. Adieu, je suis au lit et ne sais point de nouvelles ; faites ma cour à notre duc, et lui cachez mes extravagances.

Bientôt aux rives chéries,  
 Où vous passez d'heureux jours,  
 A vos utiles discours  
 J'irai mêler mes rêveries :  
 Nous parlerons de bons mots et d'amour,  
 De prose et vers, de raison même,  
 De tout enfin, hors du système.

Faites-moi réponse et brûlez ma lettre ; je devais le faire moi-même, et je vous avoue que je ne croyais pas vous écrire en vers : brûlez vite et ne vous moquez guère de moi.

40. — A M. DE GÉNONVILLE<sup>2</sup>.

1719.

Ami, que je chéris de cette amitié rare  
 Dont Pylade a donné l'exemple à l'univers,  
 Et dont Chaulieu chérit La Fare ;

1. Chaulieu mourut le 27 juin 1720.

2. Le Fèvre de La Faluère de Genonville, conseiller au parlement de Paris, mort vers 1720. Quelques personnes pensent que c'est à lui que furent adressées les *Lettres sur OEdipe* ; voyez tome II, page 11.

Vous pour qui d'Apollon les trésors sont ouverts,  
 Vous dont les agréments divers,  
 L'imagination féconde,  
 L'esprit et l'enjouement, sans vice et sans travers,  
 Seraient chez nos neveux célébrés dans mes vers,  
 Si mes vers, comme vous, plaisaient à tout le monde :  
 Votre épître <sup>1</sup> a charmé le pasteur de Sully ;  
 Il se connaît au bon, et partant il vous aime ;  
 Votre écrit est par nous dignement accueilli,  
 Et vous serez reçu de même.

Il est beau, mon cher ami, de venir à la campagne, tandis que Plutus tourne toutes les têtes à la ville<sup>2</sup>. Êtes-vous réellement devenus tous fous à Paris ? Je n'entends parler que de millions ; on dit que tout ce qui était à son aise est dans la misère, et que tout ce qui était dans la mendicité nage dans l'opulence. Est-ce une réalité ? Est-ce une chimère ? La moitié de la nation a-t-elle trouvé la pierre philosophale dans les moulins à papier ? Lass est-il un dieu, un fripon, ou un charlatan qui s'empoisonne de la drogue qu'il distribue à tout le monde ? Se contente-t-on de richesses imaginaires ? C'est un chaos que je ne puis débrouiller, et auquel je m'imagine que vous n'entendez rien. Pour moi, je me livre à d'autres chimères qu'à celle de la poésie.

Avec l'abbé Courtin je vis ici tranquille,  
 Sans aucun regret pour la ville  
 Où certain Écossais malin,  
 Comme la vieille sibylle  
 Dont parle le bon Virgile,  
 Sur des feuillets volants écrit notre destin.  
 Venez nous voir un beau matin,  
 Venez, aimable Génonville ;  
 Apollon dans ces climats  
 Vous prépare un riant asile :  
 Voyez comme il vous tend les bras,  
 Et vous rit d'un air facile.

Deux jésuites en ce lieu,  
 Ouvriers de l'Évangile,  
 Viennent, de la part de Dieu,  
 Faire un voyage inutile.

1. Celle qui précède.

2. Le système de Law ou Lass ; voyez, tome XV, le chapitre II du *Précis du Siècle de Louis XV*.



Ils veulent nous prêcher demain ;  
 Mais pour nous défaire soudain  
 De ce couple de chattemites,  
 Il ne faudra sur leur chemin  
 Que mettre un gros saint Augustin :  
 C'est du poison pour les jésuites.

## 41. — A MADAME LA MARQUISE DE MIMEURE.

A Villars, 1719.

Auriez-vous, madame, assez de bonté pour moi, pour être un peu fâchée de ce que je suis si longtemps sans vous écrire ? Je suis éloigné depuis six semaines de la désolée ville de Paris ; je viens de quitter le Bruel, où j'ai passé quinze jours avec M. le duc de La Feuillade<sup>1</sup>. N'est-il pas vrai que c'est bien là un homme ? Et, si quelqu'un approche de la perfection, il faut absolument que ce soit lui. Je suis si enchanté de son commerce, que je ne peux m'en taire, surtout avec vous, pour qui vous savez que je pense comme pour M. le duc de La Feuillade, et qui devez sûrement l'estimer, par la raison qu'on a toujours du goût pour ses semblables.

Je suis actuellement à Villars : je passe ma vie de château en château, et, si vous aviez pris une maison à Passy, je lui donnerais la préférence sur tous les châteaux du monde.

Je crains bien que toutes les petites tracasseries que M. Lass a eues avec le peuple de Paris ne rendent les acquisitions un peu difficiles. Je songe toujours à vous, lorsqu'on me parle des affaires présentes ; et, dans la ruine totale que quelques gens craignent, comptez que c'est votre intérêt qui m'alarme le plus.

Vous méritiez assurément une autre fortune que celle que vous avez ; mais encore faut-il que vous en jouissiez tranquillement, et qu'on ne vous l'écorne pas. Quelque chose qui arrive, on ne vous ôtera point les agréments de l'esprit. Mais, si on y va toujours du même train, on pourra bien ne vous laisser que cela, et, franchement, ce n'est pas assez pour vivre commodément et pour avoir une maison de campagne où je puisse avoir l'honneur de passer quelque temps avec vous.

Notre poème<sup>2</sup> n'avance guère. Il faut s'en prendre un peu au biribi, où je perds mon bonnet. Le petit Génonville m'a écrit

1. Louis d'Aubusson, duc de La Feuillade, né en 1673, maréchal de France en 1724, mort en janvier 1725.

2. *La Henriade*.

une lettre<sup>1</sup> en vers qui est très-jolie : je lui ai fait réponse, mais non pas si bien. Je souhaite quelquefois que vous ne le connaissiez point, car vous ne pourriez plus me souffrir.

Si vous m'écrivez, ayez la bonté de vous y prendre incessamment : je ne resterai pas si longtemps à Villars, et je pourrai bien venir vous faire ma cour à Paris dans quelques jours.

Adieu, madame la marquise ; écrivez-moi un petit mot, et comptez que je suis toujours pénétré de respect et d'amitié pour vous.

42. — A M. THIERIOT<sup>2</sup>.

1720.

Je vous confie, mon cher ami, ce que j'ai de plus cher au monde. Vous trouverez les six premiers chants<sup>3</sup> copiés, et les trois derniers de ma main. Je vous supplie de faire copier le tout exactement pour M. le Régent, et les trois derniers chants pour moi. Vous recevrez incessamment vos instructions, de Richelieu ; je vous donnerai des lettres pour M. de Fargès<sup>4</sup>. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse mille fois. Je n'oublierai de ma vie l'obligation que je vous ai de vouloir bien vous charger de tout cela. Adieu.

43. — A M. THIERIOT.

A Richelieu, ce samedi 25... 1720.

Voici une lettre pour M. le duc d'Orléans ; elle est décachetée, afin que M. de Fargès la voie. En voici une autre pour M. de Fargès, que vous aurez la bonté de lui rendre la première. Quand il l'aura lue, vous lui donnerez celle pour le Régent, et le prierez de la cacheter lui-même. Vous lui donnerez ces lettres avec mon poëme, quand il sera écrit ; et, comme on ne voit que difficilement M. de Fargès, je vous conseille de lui écrire un petit mot la veille du jour que vous le voudrez voir. Vous lui manderez qu'ayant bien voulu vous charger, en mon absence, de remettre mon poëme entre ses mains, vous lui demandez audience pour le lendemain matin, et qu'il fasse dire à sa porte qu'on laisse entrer M. Thieriot. Vous lui recommanderez, quand vous lui parlerez, sur toute chose de ne faire voir mon poëme à qui que

1. Elle est dans les *Pièces inédites de Voltaire*, publiées par M. Jacobsen en 1820, page 157. Nous l'avons donnée sous le n° 39.

2. Voyez, sur Thieriot, la note 1 de la page 59.

3. De la *Henriade*.

4. Conseiller d'État.

ce soit, et vous lui ferez entendre combien il m'est de conséquence qu'on n'en tire point de copie. Cela fait, vous aurez la bonté de mettre l'autre copie de mon poëme dans une cassette, et d'en charger La Brie, avec ordre de partir sur-le-champ pour Sully, où je serai dans quatre jours. Écrivez-moi donc à Sully, mon cher enfant, dès que vous aurez reçu ma lettre.

Comptez que je brûle de revenir à Paris, pour m'y acquitter de toutes les obligations que je vous ai dans cette affaire.

Je suis actuellement dans le plus beau château de France. Il n'y a point de prince en Europe qui ait de si belles statues antiques, et en si grand nombre. Tout se ressent ici de la grandeur du cardinal de Richelieu. La ville est bâtie comme la Place-Royale. Le château est immense ; mais ce qui m'en plaît davantage, c'est M. le duc de Richelieu, que j'aime avec une tendresse infinie, pas plus que vous cependant. Écrivez-moi vite à Sully des nouvelles de votre santé. Si vous aviez besoin d'argent, j'écris à mon frère de vous en faire donner.

44. — A M. THIERIOT.

Au Bruel, 13 novembre 1720.

Je n'entends parler ni de vous ni de M. de Fargès ; peut-être m'avez-vous écrit à Sully, où je ne suis plus. Je n'attends qu'une de vos lettres pour retourner à Paris. Écrivez-moi donc au Bruel, chez M. le duc de La Feuillade, par Orléans, sitôt la présente reçue. S'il y a quelque nouvelle à Paris, faites-m'en part. Je grille de vous revoir dans cette bonne santé dont vous me parlez. Comme la ressemblance de nos tempéraments est parfaite, je me porte aussi bien que vous. Je crois cependant que vous avez eu hier mal à l'estomac, car j'ai eu une indigestion <sup>1</sup>.

45. — A M. DE FONTENELLE.

De Villars, juin 1721.

Les dames qui sont à Villars, monsieur, se sont gâtées par la lecture de vos *Mondes*. Il vaudrait mieux que ce fût par vos églogues ; et nous les verrions plus volontiers ici bergères que philosophes. Elles mettent à observer les astres un temps qu'elles

1. Cette lettre et les deux précédentes ont été publiées, pour la première fois, par MM. de Cayrol et François.



pourraient beaucoup mieux employer ; et, comme leur goût décide des nôtres, nous nous sommes tous faits physiciens pour l'amour d'elles.

Le soir sur des lits de verdure,  
Lits que de ses mains la nature,  
Dans ces jardins délicieux,  
Forma pour une autre aventure,  
Nous brouillons tout l'ordre des cieux :  
Nous prenons Vénus pour Mercure ;  
Car vous saurez qu'ici l'on n'a  
Pour examiner les planètes,  
Au lieu de vos longues lunettes,  
Que des lorgnettes d'opéra.

Comme nous passons la nuit à observer les étoiles, nous négligeons fort le soleil, à qui nous ne rendons visite que lorsqu'il a fait près des deux tiers de son tour. Nous venons d'apprendre tout à l'heure qu'il a paru de couleur de sang tout le matin ; qu'ensuite, sans que l'air fût obscurci d'aucun nuage, il a perdu sensiblement de sa lumière et de sa grandeur : nous n'avons su cette nouvelle que sur les cinq heures du soir. Nous avons mis la tête à la fenêtre, et nous avons pris le soleil pour la lune, tant il était pâle. Nous ne doutons point que vous n'ayez vu la même chose à Paris.

C'est à vous que nous nous adressons, monsieur, comme à notre maître. Vous savez rendre aimables les choses que beaucoup d'autres philosophes rendent à peine intelligibles ; et la nature devait à la France et à l'Europe un homme comme vous pour corriger les savants, et pour donner aux ignorants le goût des sciences.

Or dites-nous donc, Fontenelles,  
Vous qui, par un vol imprévu,  
De Dédale prenant les ailes,  
Dans les cieux avez parcouru  
Tant de carrières immortelles,  
Où saint Paul avant vous a vu  
Force beautés surnaturelles,  
Dont très-prudemment il s'est tu :  
Du soleil, par vous si connu,  
Ne savez-vous point de nouvelles ?  
Pourquoi sur un char tout sanglant  
A-t-il commencé sa carrière ?  
Pourquoi perd-il, pâle et tremblant,  
Et sa grandeur et sa lumière ?

Que dira le Boulainvilliers <sup>1</sup>  
 Sur ce terrible phénomène ?  
 Va-t-il à des peuples entiers  
 Annoncer leur perte prochaine ?  
 Verrons-nous des incursions,  
 Des édits, des guerres sanglantes,  
 Quelques nouvelles actions,  
 Ou le retranchement des rentes ?  
 Jadis, quand vous étiez pasteur,  
 On vous eût vu sur la fougère,  
 A ce changement de couleur  
 Du dieu brillant qui nous éclaire,  
 Annoncer à votre bergère  
 Quelque changement dans son cœur <sup>2</sup>.

Mais à présent, monsieur, que vous êtes devenu philosophe, nous nous flattons que vous voudrez bien nous parler physiquement de tout cela. Vous nous direz si vous croyez que l'astre soit encroûté, comme le prétend Descartes ; et nous vous croirons aveuglément, quoique nous ne soyons pas trop crédules.

1. Le comte de Boulainvilliers, homme d'une grande érudition, mais qui avait la faiblesse de croire à l'astrologie. Le cardinal de Fleury disait de lui qu'il ne connaissait ni l'avenir, ni le passé, ni le présent. Cependant il a fait de très-belles recherches sur l'histoire de France. (*Note de l'édition de 1748.*) — Dans les éditions antérieures, elle se composait de partie de la première phrase. Voyez tome XIV, page 45.

2. La fin de cette lettre se lit ici telle qu'elle a été imprimée en 1726 dans le tome II des *Mémoires* de Desmolets. Dans l'édition de 1738-39 des *OEuvres* de Voltaire, au lieu de l'alinéa en prose on lit :

Mais depuis que votre Apollon  
 Voulut quitter la bergerie  
 Pour Euclide et pour Varignon,  
 Et les rubans de Céladon  
 Pour l'astrolabe d'Uranie,  
 Vous nous parlerez le jargon  
*De l'abstraite philosophie,*  
 De calcul, de réfraction.  
 Mais daignez un peu, je vous prie,  
 Si vous voulez parler raison,  
 Nous l'habiller en poésie ;  
 Car sachez que, dans ce canton,  
 Un trait d'imagination  
 Vaut cent pages d'astronomie.

Toutefois le vers imprimé en italique a été ajouté par moi, d'après un manuscrit. C'est aussi d'après les *Mémoires* de Desmolets que j'ai daté cette lettre de juin 1721. Dans toutes les impressions faites du vivant de Voltaire, elle est datée du 1<sup>er</sup> septembre 1720. (B.)

46. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>.

1721.

<sup>2</sup> Je suis encore incertain de ma destinée. J'attends M. le duc de Sully pour régler ma marche. Comptez que je n'ai d'autre envie que de passer avec vous beaucoup de ces jours tranquilles dont nous nous trouvions si bien dans notre solitude.

Je viens d'écrire une lettre à M. de Fontenelle, à l'occasion d'un phénomène qui a paru dans le soleil, hier jour de la Pentecôte<sup>3</sup>. Vous voyez que je suis poète et physicien. J'ai une grande impatience de vous voir, pour vous montrer ce petit ouvrage dont vous grossirez votre recueil.

Avez-vous toujours, mon cher ami, la bonté de faire en ma faveur ce qu'Esdras fit pour l'Écriture sainte, c'est-à-dire d'écrire de mémoire mes pauvres ouvrages<sup>4</sup>? S'il y a quelque nouvelle à Paris, faites-m'en part. J'espère de vous y revoir bientôt dans cette bonne santé dont vous me parlez. Comme la ressemblance de nos tempéraments est parfaite, je me porte aussi bien que vous; je crois cependant que vous avez eu hier mal à l'estomac, car j'ai eu une indigestion.

Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

## 47. — A M. THIERIOT.

1721.

J'irai à Châtenay, mon cher Thieriot, de dimanche en huit. Si vous êtes de ces héros qui préfèrent les devoirs de l'amitié aux caprices de l'amour, vous viendrez m'y voir. J'ai retrouvé votre livre vert; Génonville vous l'avait escamoté. Renvoyez-moi ma lettre à M. de Fontenelle, et ses réponses. Tout cela ne vaut pas grand'chose; mais il y a dans le monde des sots qui les trouveront bonnes: ce n'est ni vous ni moi. Adieu. J'ai été saigné de mon ordonnance: je m'en suis assez mal trouvé. Un médecin

1. Ce fut chez le procureur Alain, en 1714, que le goût de la littérature et des spectacles commença à lier Voltaire avec Thieriot. La véritable orthographe de son nom est Thieriot, et non Thiériot. Voltaire écrivait toujours Tiriot. Né en 1696, mort en novembre 1772. (CL.)

2. Dans la correspondance inédite publiée par MM. E. Bavoux et François, cette lettre commence ainsi: « Comment vont vos craintes sur la paralysie (il s'agit du père de Thieriot)? Informez-moi, je vous en prie, de votre santé. Si monsieur votre père n'était pas à Boissette, j'irais vous y voir. Je suis encore, etc. »

3. Cette fête, en 1721, fut le 1<sup>er</sup> juin. Cette lettre est donc du 2.

4. Ici finit la lettre publiée par MM. de Cayrol et François. Ce qui suit se trouve aussi dans la lettre n<sup>o</sup> 44.



n'aurait pas fait pis. Renvoyez-moi vite les papiers que je vous demande. Adieu, mon cher ami.

48. — A M. J.-B. ROUSSEAU <sup>1</sup>.

23 janvier.

M. le baron de Breteuil m'a appris, monsieur, que vous vous intéressez encore un peu à moi, et que le poëme de *Henri IV* ne vous est pas indifférent; j'ai reçu ces marques de votre souvenir avec la joie d'un disciple tendrement attaché à son maître. Mon estime pour vous, et le besoin que j'ai des conseils d'un homme seul capable d'en donner de bons en poésie, m'ont déterminé à vous envoyer un plan que je viens de faire à la hâte de mon ouvrage : vous y trouverez, je crois, les règles du poëme épique observées.

Le poëme commence au siège de Paris, et finit à sa prise; les prédictions faites à *Henri IV*, dans le premier chant, s'accomplissent dans tous les autres; l'histoire n'est point altérée dans les principaux faits, les fictions y sont toutes allégoriques; nos passions, nos vertus, et nos vices, y sont personnifiés; le héros n'a de faiblesses que pour faire valoir davantage ses vertus. Si tout cela est soutenu de cette force et de cette beauté continue de la diction, dont l'usage était perdu en France sans vous, je me flatte que vous ne me désavouerez point pour votre disciple. Je ne vous ai fait qu'un plan fort abrégé de mon poëme, mais vous devez m'entendre à demi-mot; votre imagination suppléera aux choses que j'ai omises. Les lettres que vous écrivez à M. le baron de Breteuil me font espérer que vous ne me refuserez pas les conseils que j'ose dire que vous me devez. Je ne me suis point caché de l'envie que j'ai d'aller moi-même consulter mon oracle. On allait autrefois de plus loin au temple d'Apollon, et sûrement on n'en revenait point si content que je le serai de votre commerce. Je vous donne ma parole que, si vous allez jamais aux Pays-Bas, j'y viendrai passer quelque temps avec vous. Si même l'état de ma fortune présente me permettait de faire un aussi long voyage que celui de Vienne, je vous assure que je partirais de bon cœur pour voir deux hommes aussi extraordinaires dans leurs genres que M. le prince Eugène et vous. Je me ferais un véritable plaisir de quitter Paris, pour vous réciter mon poëme devant lui, à ses heures de loisir. Tout ce que j'entends dire ici

1. Alors à Vienne.

de ce prince à tous ceux qui ont eu l'honneur de le voir me le fait comparer aux grands hommes de l'antiquité. Je lui ai rendu, dans mon sixième chant<sup>1</sup>, un hommage qui, je crois, doit d'autant moins lui déplaire qu'il est moins suspect de flatterie, et que c'est à la seule vertu que je le rends. Vous verrez par l'argument de chaque livre de mon ouvrage que le sixième est une imitation du sixième de Virgile. Saint Louis y fait voir à Henri IV les héros français qui doivent naître après lui ; je n'ai point oublié parmi eux M. le maréchal de Villars ; voici ce qu'en dit saint Louis :

Regardez dans Denain l'audacieux Villars  
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars,  
Arbitre de la paix que la victoire amène,  
Digne appui de son roi, digne rival d'Eugène.

C'était là effectivement la louange la plus grande qu'on pouvait donner à M. le maréchal de Villars, et il a été lui-même flatté de la comparaison. Vous voyez que je n'ai point suivi les leçons de Lamotte, qui, dans une assez mauvaise ode à M. le duc de Vendôme, crut ne pouvoir le louer qu'aux dépens de M. le prince Eugène et de la vérité.

Comme je vous écris tout ceci, M<sup>me</sup> la duchesse de Sully m'apprend que vous avez mandé à M. le commandeur de Comminges que vous irez cet été aux Pays-Bas. Si le voisinage de la France pouvait vous rendre un peu de goût pour elle, et que vous pussiez ne vous souvenir que de l'estime qu'on y a pour vous, vous guéririez nos Français de la contagion du faux bel esprit, qui fait plus de progrès que jamais. Du moins si on ne peut espérer de vous revoir à Paris, vous êtes bien sûr que j'irai chercher à Bruxelles le véritable antidote contre le poison des Lamotte. Je vous supplie, monsieur, de compter toute votre vie sur moi comme sur le plus zélé de vos admirateurs.

Je suis, etc.

49. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>2</sup>,

CHEZ MADAME LA MARQUISE DE LÉZEAU, RUE DE LA SEILLE, A ROUEN.

Paris, mercredi au matin... 1722.

J'attends votre retour avec la plus grande impatience du monde. Je prends du Vinache<sup>3</sup> et ne vas point à Villars ; voilà

1. Devenu le septième depuis 1728.

2. Éditeurs, Cayrol et François. Sur M<sup>me</sup> de Bernières, voyez page 73, note 3.

3. Célèbre médecin du temps. (A. F.)



trois choses dont je vous ai vue douter un peu, et qui sont très-vraies. Je ne puis vous pardonner votre absence que par l'idée flatteuse que j'ai que vous allez nous préparer une retraite où je compte passer avec vous des jours délicieux. Préparez-nous votre château<sup>1</sup> pour longtemps, et revenez au plus vite. Si vous conservez pour moi encore quelque bonté, soyez sûre que mon dévouement pour vous est à l'épreuve de tout.

Vous m'avez laissé en partant votre mari au lieu de vous : voilà qu'il me vient prendre dans le moment que je vous écris, pour me mener chez des gens qui veulent se mettre à la tête d'une nouvelle compagnie. Pour moi, madame, qui ne sais point de compagnie plus aimable que la vôtre, et qui la préfère même à celle des Indes, quoique j'y aie une bonne partie de mon bien, je vous assure que je songe bien plutôt au désir d'aller vivre avec vous à votre campagne que je ne suis occupé du succès de l'affaire que nous entreprenons. La grande affaire et la seule qu'on doit avoir, c'est de vivre heureux, et si nous pouvions réussir à le devenir sans établir une caisse de *juifrerie*, ce serait autant de peine épargnée. Ce qui est très-sûr, c'est que si notre affaire échoue, j'ai une consolation toute prête dans la douceur de votre commerce, et s'il fallait opter entre votre amitié et le succès de l'affaire, assurément je ne balancerais pas.

Quittez pour un moment vos maçons et vos serruriers, pour me faire l'honneur de m'écrire un petit mot. Mandez-moi si vous êtes bien fatiguée, si vous reviendrez samedi, comment vous vous portez, et si vous avez toujours un peu d'amitié pour moi. Voilà M. de Bernières qu'on annonce ; adieu, comptez que je vous suis attaché pour toute ma vie.

50. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Villars, 1722.

Si j'avais eu une chaise de poste, madame, je serais venu à Paris par l'envie que j'ai de vous faire ma cour plus que par l'empressement de finir l'affaire ; je ne l'ai pas négligée, quoique je sois resté à Villars. On m'a écrit que M. le Régent a donné sa parole, et comme j'ai celle de la personne<sup>2</sup> qui l'a obtenue du Régent, je ne crains point qu'on se serve d'un autre canal que le

1. La Rivière-Bourdet, château situé sur la rive droite de la Seine, près de Rouen, dans la commune de Quévillon.

2. Le duc de Richelieu sans doute. (A. F.)



mien ; je peux même vous assurer que, si je pensais qu'ils eussent dessein de s'adresser à d'autres, mon peu de crédit auprès de certaines personnes serait assez fort pour faire échouer leur entreprise. Ces messieurs se moquent du monde de s'imaginer que le succès de l'affaire dépend de me voir arriver à Paris le 15 plutôt que le 20 ; quelques jours de plus ou de moins ne gâteront rien à nos arrangements.

Je pars jeudi, demain au soir, avec M. et M<sup>me</sup> la maréchale de Villars. Quand je serai arrivé, il faudra que j'aille sur-le-champ à Versailles, dont je ne partirai qu'après avoir consommé l'affaire, ou l'avoir entièrement manquée. Vous me mandez que, si je ne suis pas à Paris aujourd'hui jeudi, la chose est manquée pour moi. Dites à vos messieurs qu'elle ne sera manquée que pour eux, que c'est à moi qu'on a promis le privilège, et que, quand je l'aurai une fois, je choisirai la compagnie qui me plaira. J'aurai l'honneur de vous voir vendredi et de recevoir vos ordres. Soyez toujours persuadée de mon attachement pour vous et pour M. de Bernières.

51. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Villars, ... 1722.

Je resterai encore sept ou huit jours à Villars, où je bois du cidre et mange du riz tous les soirs, dont je me trouve fort bien. Messieurs des gabelles peuvent bien retarder leur affaire de huit jours. La personne que vous savez a parole réitérée de M. le Régent pour la plus grande affaire. Vous devriez bien remettre le souper à mon retour. Je suis fâché de la justice qu'on a rendue à la petite Livry<sup>1</sup>. Si on faisait dans tous les corps ce qu'on vient de faire à la Comédie, il me paraît qu'il resterait peu de monde en place. Je fais à peu près la même réforme dans mon poëme ; je suis occupé à en chasser tous les mauvais vers. C'est une opération un peu longue ; mais j'espère que je la terminerai à la Rivière-Bourdet. Je vous fais mes compliments de la vie dissipée que vous menez. Je voudrais bien en pouvoir faire autant ; mais dans le malheur où je suis d'avoir une santé et une tête de linotte, je ne pouvais avoir de plus grande consolation que la bonté que vous avez eue d'égayer mon régime par la compagnie que vous m'avez tenue à Paris. Vous pouvez compter que je n'oublierai de

1. Cette ancienne maîtresse de Voltaire avait dû se retirer de la Comédie-Française, le 27 mai 1722. Voyez, tome X, page 269, l'épître des *Vous* et des *Tu*.

ma vie les marques que j'ai reçues de votre amitié, et que je vous serai toujours très-tendrement attaché.

52. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Villars, le jeudi ... 1722.

J'ai assez bonne opinion de vous, madame, pour croire que vous vous souviendrez de m'écrire parmi les embarras de votre déménagement. J'attends avec impatience la nouvelle de la conclusion du traité avec M. de Banville. Je vous déclare d'avance que je veux avoir un pot-de-vin de cette belle affaire, qui sera, s'il vous plaît, un bon souper avec milord Bolingbroke et M. de Maisons, dans votre nouveau palais. Je crois que la proposition ne vous déplaira pas.

Et vous, mon cher Thieriot, mandez-moi si vous êtes déjà en possession de votre taudis. Je vous demande instamment un Virgile et un Homère (non pas celui de Lamotte). Envoyez cela, je vous prie, au suisse de l'hôtel de Villars, pour me le faire tenir à Villars; j'en ai un besoin pressant. Envoyez-le-moi plutôt aujourd'hui que demain. Ces deux auteurs sont mes dieux domestiques, sans lesquels je ne devrais point voyager. Ayez donc la bonté, mon cher ami, d'user, en cette occasion, de toute la diligence que peut avoir un aussi grand paresseux que vous.

Adieu, madame; adieu notre ami: aimez-moi un peu. Faites mes compliments au maître de la maison, si vous le rencontrez.

53. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

..... 1722.

Vous avez grand tort de vous imaginer que je ne vous ai écrit que parce que j'avais besoin de livres: je vous assure que je penserais à vous quand il n'y aurait jamais eu de Virgile ni d'Homère au monde. J'ai une impatience bien vive de venir habiter les murailles ébranlées de mon grenier, que je préfère de tout mon cœur au palais doré où je suis, et surtout à la cohue qui y est au moment que je vous écris. Je ne mande rien à notre cher Thieriot aujourd'hui, parce que les gens de M. de Richelieu, qui va partir, me pressent. J'ai reçu ses livres avec votre lettre; je l'exhorte à persister dans son indignation contre les modernes et à écrire ce qu'il m'a promis. Si ma chambre était prête, je serais déjà chez vous. Mandez-moi si je peux y trouver un lit, et je vous réponds de partir sur-le-champ. Je vous aime de tout mon cœur.



## 54. — LE MARÉCHAL DE VILLARS A VOLTAIRE.

A Villars, le 28 mai 1722.

Personne ne connaît mieux que vous les Champs-Élysées, et personne assurément ne peut s'attendre à y être mieux reçu : ainsi les consolations que vous m'y faites espérer doivent vous flatter plus que moi. Vous trouverez d'abord Homère et Virgile, qui viendront vous en faire les honneurs et vous dire avec un souris malicieux que la joie qu'ils ont de vous voir est intéressée, puisque, par quelques années d'une plus longue vie, leur gloire aurait été entièrement effacée. L'envie et les autres passions se conservent en ces pays-là; du moins il me semble que Didon s'enfuit dès qu'elle aperçoit Énée; quoi qu'il en soit, n'y allons que le plus tard que nous pourrons.

Si vous m'en croyez, vous ne vous abandonnez pas à Vinache, quoique ses discours séduisants, l'art de réunir l'influence des sept planètes avec les minéraux et les sept parties nobles du corps, et le besoin de trois ou quatre Javottes, donnent de l'admiration.

Venez ici manger de bons potages à des heures réglées, ne faites que quatre repas par jour, couchez-vous de bonne heure, ne voyez ni papier, ni encre, ni biribi, ni lansquenet; je vous permets le trictrac : deux mois d'un pareil régime valent mieux que Vinache.

Je vous rends mille grâces de vos nouvelles; le marquis<sup>1</sup> a vu avec douleur le théâtre fermé, et sur cela il prend la résolution d'aller à son régiment; ma chaise de poste, qui le mènera à Paris samedi, vous ramènera ici dimanche.

Nous avons ouvert un théâtre; la marquise l'a entrepris avec une ardeur digne de ses père et mère<sup>2</sup>; elle s'est chargée de mettre du rouge à deux soldats du régiment du roi, qui faisaient *Pauline* et *Stratonice*, et bien qu'ils en fussent plus couverts qu'un train de carrosse neuf, elle ne leur en trouvait pas assez. M<sup>lle</sup> Ludière, qui est la modestie même, a été assez embarrassée à mettre des paniers sur les hanches nues des deux grenadiers, parce que<sup>3</sup>...

Nos nouvelles ne sont pas si intéressantes que les vôtres : une pauvre servante s'est prise de passion pour un jardinier. Sa mère, plus dragonne que M<sup>me</sup> Dumay, et qui s'est mariée en secondes noces à Maincy, s'est opposée au mariage. Madame la maréchale s'en est mêlée; mais elle a mieux aimé gronder la mère que faciliter les noces par payer la dot, ce qui n'est pas de sa magnificence ordinaire. Benoît a eu la tête cassée par le cocher du marquis en se disputant la conduite d'un panier de bouteilles de cidre; Baget a raisonné scientifiquement sur la blessure. Le curé de Maincy est interdit, parce qu'il ne parle pas bien de la Trinité.

1. Le fils du maréchal.

2. La marquise de Villars était née Noailles; mais par *ses père et mère*, le maréchal entend ici lui-même et la maréchale.

3. Sainte-Beuve, qui a publié cette lettre dans ses *Causeries du lundi*, tome XIII, a supprimé ici une gaillardise que nous ne rétablissons pas.



Voilà, mon grand poëte, tout ce que je puis vous dire en mauvaise prose pour vous remercier de vos vers. Je vous charge de mille compliments pour M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse de Sully, auxquels je souhaite une bonne santé, et qui leur permette de venir faire un tour ici. Il y a présentement bonne et nombreuse compagnie, puisque nous sommes vingt-deux à table; mais une grande partie s'en va demain.

VILLARS.

55. — A M. LE CARDINAL DUBOIS.

28 mai 1722.

Monseigneur, j'envoie à Votre Éminence un petit mémoire de ce que j'ai pu déterrer touchant le *juif* dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

Si Votre Éminence juge la chose importante, oserai-je vous représenter qu'un juif, n'étant d'aucun pays que de celui où il gagne de l'argent, peut aussi bien trahir le roi pour l'empereur que l'empereur pour le roi ?

Je suis fort trompé, ou ce juif pourra aisément me donner son chiffre avec Willar, et me donner des lettres pour lui.

Je peux, plus aisément que personne au monde, passer en Allemagne sous le prétexte d'y voir Rousseau, à qui j'ai écrit il y a deux mois <sup>1</sup> que j'avais envie d'aller montrer mon poëme au prince Eugène et à lui. J'ai même des lettres du prince Eugène, dans l'une desquelles il me fait l'honneur de me dire qu'il serait bien aise de me voir. Si ces considérations pouvaient engager Votre Éminence à m'employer à quelque chose, je la supplie de croire qu'elle ne serait pas mécontente de moi, et que j'aurais une reconnaissance éternelle de m'avoir permis de la servir.

Je suis, avec un profond respect, de Votre Éminence le très-humble, etc.

VOLTAIRE.

MÉMOIRE TOUCHANT SALOMON LÉVI,

Salomon Lévi, juif, natif de Metz, fut d'abord employé par M. de Chamillart; il passa chez les ennemis avec la facilité qu'ont les juifs d'être admis et d'être chassés partout. Il eut l'adresse de se faire munitionnaire de l'armée impériale en Italie; il donnait de là tous les avis nécessaires à M. le maréchal de Villeroy: ce qui ne l'empêcha pas d'être pris dans Crémone.

1. La lettre à Rousseau est du 23 janvier.

Depuis, étant dans Vienne, il eut des correspondances avec le maréchal de Villars.

Il eut ordre de M. de Torcy, en 1713, de suivre milord Marlborough, qui était passé en Allemagne pour empêcher la paix, et il rendit un compte exact de ses démarches.

Il fut envoyé secrètement par M. Le Blanc, à Siertz, il y a dix-huit mois, pour une affaire prétendue d'État, qui se trouva être une billevesée.

A l'égard de ses liaisons avec Willar, secrétaire du cabinet de l'empereur, Salomon Lévi prétend que Willar ne lui a jamais rien découvert que comme à un homme attaché aux intérêts de l'Empire, comme étant frère d'un autre Lévi employé en Lorraine et très-connu.

Cependant il n'est pas vraisemblable que Willar, qui recevait de l'argent de Salomon Lévi pour apprendre le secret de son maître aux Lorrains, n'en eût pas reçu très-volontiers pour en apprendre autant aux Français.

Salomon Lévi, dit-on, a pensé être pendu plusieurs fois, ce qui est bien plus vraisemblable.

Il a correspondance avec la compagnie comme sous-secrétaire de Willar.

Il compte faire des liaisons avec Oppenhemer et Vertembourg, munitionnaires de l'empereur, parce qu'ils sont tous deux juifs comme lui.

Willar vient d'écrire une lettre à Salomon, qui exige une réponse prompte, attendu ces paroles de la lettre : « Donnez-moi un rendez-vous, tandis que nous sommes encore libres. »

Salomon Lévi est actuellement caché dans Paris pour une affaire particulière avec un autre fripon nommé Rambau de Saint-Maur. Cette affaire est au Châtelet, et n'intéresse en rien la cour.

56. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>.

Vendredi, juillet 1722.

M. le duc de Sully vient d'arriver à Villars, et m'emmène avec lui dimanche. Je compte vous mander incessamment dans quel temps vous pourrez venir remplir avec moi nos grands projets de solitude. Portez-vous bien, mon cher Esdras ; songez toujours à moi, à la réparation de notre gros livre, et surtout à votre santé. Mes compliments à toute votre famille. Envoyez par le

1. Éditeurs, Bayoux et François.

porteur le second tome de *Cromwell* à madame la maréchale, et à moi *Tacite*. Adieu.

57. — A M. LE CARDINAL DUBOIS<sup>1</sup>.

De Cambrai, juillet.

Une beauté qu'on nomme Rupelmonde<sup>2</sup>,  
 Avec qui les amours et moi  
 Nous courons depuis peu le monde,  
 Et qui nous donne à tous la loi,  
 Veut qu'à l'instant je vous écrive.  
 Ma muse, comme à vous, à lui plaire attentive,  
 Accepte avec transport un si charmant emploi.

Nous arrivons, monseigneur, dans votre métropole, où je crois que tous les ambassadeurs et tous les cuisiniers de l'Europe se sont donné rendez-vous. Il semble que tous les ministres d'Allemagne ne soient à Cambrai que pour faire boire la santé de l'empereur. Pour messieurs les ambassadeurs d'Espagne, l'un entend deux messes par jour, l'autre dirige la troupe des comédiens. Les ministres anglais envoient beaucoup de courriers en Champagne, et peu à Londres. Au reste, personne n'attend ici Votre Éminence : on ne pense pas que vous quittiez le Palais-Royal pour venir visiter vos ouailles. Vous seriez trop fâché, et nous aussi, s'il vous fallait quitter le ministère pour l'apostolat.

Puissent messieurs du congrès,  
 En buvant dans cet asile,  
 De l'Europe assurer la paix !  
 Puissiez-vous aimer votre ville,  
 Seigneur, et n'y venir jamais !  
 Je sais que vous pouvez faire des homélies,  
 Marcher avec un porte-croix,  
 Entonner la messe parfois,  
 Et marmotter des litanies.

1. Cette lettre est de 1722. Elle a été imprimée plusieurs fois ; mais on la donne ici sur l'original. M<sup>me</sup> de Rupelmonde était fille du maréchal d'Alègre, mariée à un seigneur flamand, et mère du marquis de Rupelmonde tué en Bavière. (*Note de l'édition de 1752.*)

2. Marie-Marguerite-Élisabeth d'Alègre, fille du maréchal de ce nom, mariée, en 1705, à Maximilien-Philippe-Joseph de Recourt, comte de Rupelmonde, tué à Villa-Viciosa en 1710. Elle mourut le 2 juin 1752, dans sa soixante-quatrième année. C'est à cette dame que Voltaire adressa l'*Épître à Uranie*, ou le *Pour et le Contre* (voyez tome IX). Sa bru, née Grammont, se fit carmélite le 8 octobre 1751.



Donnez, donnez plutôt des exemples aux rois;  
 Unissez à jamais l'esprit à la prudence;  
 Qu'on publie en tous lieux vos grandes actions :  
     Faites-vous bénir de la France,  
 Sans donner à Cambrai des bénédictions.

Souvenez-vous quelquefois, monseigneur, d'un homme qui n'a, en vérité, d'autre regret que de ne pouvoir pas entretenir Votre Éminence aussi souvent qu'il le voudrait<sup>1</sup>, et qui, de toutes les grâces que vous pouvez lui faire, regarde l'honneur de votre conversation comme la plus flatteuse.

58. — A M. THIERIOT,

CHEZ M. HÉRAUT, PRÈS DU CHAGRIN DE TURQUIE,  
 VIS-A-VIS LE CHEVAL DE BRONZE, A PARIS.

Ce 6 septembre 1722.

Mon cher Thieriot, le plaisir de voyager avec M<sup>me</sup> de Rupelmonde ne m'empêche point de songer dès le premier gîte à vous remercier de tous les soins obligeants que vous prenez pour moi. J'aurai mon tour quelque jour, je vous en répons, et j'en ferai tout autant. Envoyez-moi la lettre de Gaudin pour ce banquier et pour sa femme, et des nouvelles. Adressez votre lettre à Bruxelles, chez M. le comte de Morville, plénipotentiaire.

59. — A M. THIERIOT.

A Cambrai, 10 septembre.

Je ne sais si je vous ai bien donné mon adresse : c'est à Bruxelles, chez M<sup>me</sup> de Rupelmonde.

Je suis dans le moment à Cambrai, où je suis reçu beaucoup mieux que je ne l'ai jamais été à Paris. Si cela continue, j'abandonnerai ma patrie assurément, à moins que vous ne me promettiez de m'aimer toujours. S'il y a des nouvelles, écrivez-m'en

1. VARIANTE : Parce qu'il vous regarde comme l'homme du monde de la meilleure conversation. La seule chose que je vous demanderai à Paris sera de vouloir bien me parler.

Je ne désire rien au monde  
 Que d'entendre Dubois et de voir Rupelmonde.

(*La Ligue*, édit. in-12 de 1724, page 164.)

bien vite, et faites un peu venir qui vous savez avec des menottes<sup>1</sup>.

60. — A M. THIERIOT.

A Bruxelles, 11 septembre.

Je suis fort étonné de la colère de M. de Richelieu. Je l'estime trop pour croire qu'il puisse vous avoir parlé avec un air de mécontentement, comme si j'avais manqué à ce que je lui dois. Je ne lui dois que de l'amitié, et non pas de l'asservissement; et, s'il en exigeait, je ne lui devrais plus rien. Je viens de lui écrire; je ne vous conseille pas de le revoir, si vous vous attendez à recevoir de lui, en mon nom, des reproches qui auraient l'air d'une réprimande qu'il lui siérait très-mal de faire, et à moi de souffrir, d'autant plus que la veille de mon départ je lui écrivais<sup>2</sup> à Versailles, où il était. En voilà assez sur cet article. Je vous prie toujours très-instamment de m'envoyer le poëme de *la Grâce*<sup>3</sup>, et de n'en rien dire à personne. Vous n'avez qu'à adresser le paquet à la Haye, chez M<sup>me</sup> de Rupelmonde; j'y serai dans trois ou quatre jours.

A l'égard de l'homme aux menottes<sup>4</sup>, je compte revenir à Paris dans quinze jours, et aller ensuite à Sully. Comme Sully est à cinq lieues de Gien, je serai là très à portée de faire happer le coquin, et d'en poursuivre la punition moi-même, aidé du secours de mes amis. Je vous avais d'abord prié d'agir pour moi dans cette affaire, parce que je n'espérais pas pouvoir revenir à Paris de quatre mois; mais mon voyage étant abrégé, il est juste de vous épargner la peine que vous vouliez bien prendre. Vous ne serez pourtant pas quitte de toutes les négociations dont vous étiez chargé pour moi.

Je vous envoie les idées des dessins d'estampes, que j'ai rédigées.

COYPEL<sup>5</sup>.

A la tête du poëme, Henri IV, au naturel, sur un trône de nuages, tenant Louis XV entre ses bras, et lui montrant une

1. Beauregard, officier français, ayant, dit-on, frappé Voltaire de coups de bâton, sur le pont de Sèvres, était l'objet de poursuites criminelles de la part du poëte.

2. Cette lettre manque.

3. Par L. Racine, 1722, in-12 : voyez tome XXIII, page 173.

4. Toujours Beauregard.

5. Charles-Antoine Coypel, premier peintre du roi par faveur, poëte tragique et comique oublié. Mort le 14 juin 1752. C'est lui que Voltaire appelle *notre ami Coypel*, dans une de ses épigrammes.

Renommée qui tient une trompette où sont attachées les armes de France :

Disce, puer, virtutem ex me verumque laborem.

(*Æn.*, XII, v. 435.)

GALLOCHE<sup>1</sup>.

*I<sup>er</sup> chant.* — Une armée en bataille ; Henri III et Henri IV s'entretenant à cheval, à la tête des troupes ; Paris dans l'éloignement ; des soldats sur les remparts ; un moine sur une tour, avec une trompette dans une main et un poignard dans l'autre.

GALLOCHE.

*II<sup>e</sup> chant.* — Une foule d'assassins et de mourants ; un moine en capuchon, un prêtre en surplis, portant des croix et des épées ; l'amiral de Coligny qu'on jette par la fenêtre ; le Louvre, le roi, la reine mère, et toute la famille royale, sur un balcon, une foule de morts à leurs pieds.

DETROY<sup>2</sup>.

*III<sup>e</sup> chant.* — Le duc de Guise au milieu de plusieurs assassins qui le poignent.

GALLOCHE.

*IV<sup>e</sup> chant.* — Le château de la Bastille, dont la porte est ouverte ; on y fait entrer les membres du parlement deux à deux. Trois furies, avec des habits semés de croix de Lorraine, sont portées dans les airs sur un char traîné par des dragons.

DETROY.

*V<sup>e</sup> chant.* — Jacques Clément, à genoux devant Henri III, lui perce le ventre d'un poignard ; dans le lointain, Henri IV, sur trône, reçoit le serment de l'armée.

COYPEL.

<sup>3</sup>*VI<sup>e</sup> chant.* — Henri IV armé, endormi au milieu du camp ; saint Louis, sur un nuage, mettant la couronne sur la tête de Henri IV, et lui montrant un palais ouvert ; le Temps, la faux à la main, est à la porte du palais, et une foule de héros dans le vestibule ouvert.

DETROY.

*VII<sup>e</sup> chant.* — Une mêlée, au milieu de laquelle un guerrier embrasse en pleurant le corps d'un ennemi qu'il vient de tuer ;

1. Peintre mort en 1761.

2. Peintre mort en 1752.

3. Voltaire ayant, dans l'édition de 1728, ajouté un VI<sup>e</sup> chant, le VI<sup>e</sup> est devenu le VII<sup>e</sup>, et ainsi jusqu'au IX<sup>e</sup>, devenu le X<sup>e</sup>.



plus loin, Henri IV entouré de guerriers désarmés, qui lui demandent grâce à genoux.

COYPEL.

*VIII<sup>e</sup> chant.* — L'Amour sur un trône, couché entre des fleurs; des nymphes et des furies autour de lui; la Discorde tenant deux flambeaux, la tête couverte de serpents, parlant à l'Amour qui l'écoute en souriant; plus loin, un jardin où l'on voit deux amants couchés sous un berceau; derrière eux, un guerrier qui paraît plein d'indignation.

GALLOCHE.

*IX<sup>e</sup> chant.* — Les remparts de Paris couverts d'une multitude de malheureux que la faim a desséchés, et qui ressemblent à des ombres; une divinité brillante qui conduit Henri IV par la main; les portes de Paris par terre; le peuple à genoux dans les rues.

Ayez la charité de charger Coypel de trois dessins, et Detroy, de quatre. Je chargerai du reste Picard<sup>1</sup>, que je crois à la Haye. Ayez la bonté de me mander les estampes que Detroy et Coypel auront choisies. Dites-leur à tous deux que j'aurai incessamment l'honneur de leur écrire.

On m'a fait les honneurs de Bruxelles à merveille : on vient de me mener dans le plus beau b..... de la ville, et voici les vers que j'y ai faits :

L'Amour, au détour d'une rue,  
M'abordant d'un air effronté,  
M'a conduit en secret dans ce bouge écarté.  
J'ai d'abord sur un lit trouvé la Volupté  
Sans jupe; elle était belle, et fraîche, et fort dodue.  
La nymphe avec lubricité  
M'a dit : « Je t'offre ici ma beauté simple et pure,  
Des plaisirs sans chagrin, des agréments sans fard.  
L'Amour est en ces lieux enfant de la nature,  
Partout ailleurs il est enfant de l'art. »

61. — A M. THIERIOT.

A la Haye, ce 2 octobre 1722.

Je reçois ce vendredi votre lettre, et me hâte d'y faire réponse afin que vous sachiez tout au plus tôt combien elle m'a fait de plaisir et combien je vous suis obligé. Je ne me lasse point de

1. Bernard Picard, dessinateur et graveur, né en 1673, mort en 1733.

donner de l'exercice à votre amitié. Premièrement, je vous prie de répandre que je n'ai été en Hollande que pour y prendre des mesures sur l'impression de mon poëme, et point du tout pour y voir M. Rousseau.

Si vous pouvez m'acheter un excellent cheval de course, de la valeur de 200 ou 250 livres, pour le 12 de ce mois, vous me ferez un plaisir infini. Vous n'avez qu'à charger de cette commission les mêmes qui ont vendu mes chevaux; Gaudin pourra fort bien me rendre ce service. Assurez-le, je vous prie, de ma reconnaissance et de mon amitié pour toute ma vie.

J'ai vu Picard, qui est chargé d'affaires pour un an; ainsi je ne compte point du tout sur lui. Ayez donc la bonté de distribuer les quatre autres estampes aux meilleurs graveurs de Paris.

Je ne conçois pas comment ma lettre à M. le cardinal<sup>1</sup> a pu transpirer: elle n'était faite ni pour être publique, ni pour être approuvée de messieurs du café. Je viens d'achever un ouvrage d'un autre genre<sup>2</sup>, que je vous montrerai à mon retour, et dont je ne peux vous rien dire à présent. Les cafés ne verront pas celui-là, sur ma parole. Si vous n'avez pas déjà mis à la poste le poëme de M. Racine, envoyez-le-moi sous l'enveloppe de M. de Chambéry, ministre de France auprès des États-Généraux, à la Haye.

Je ne vous mande rien de ce que j'ai fait et vu en ce pays-ci. Je réserve tout cela pour les entretiens que nous aurons ensemble à Paris; j'y serai au plus tard le 14. Je monte ici tous les jours à cheval, je joue à la paume, je bois du vin de Tokai, je me porte si bien que j'en suis étonné. Je compte faire le voyage en poste sur mes maigres fesses. Écrivez-moi, et priez Dieu que j'aie de bons chevaux sur la route. Si vous pouvez savoir ce qu'on donne en France d'un escalin, d'un florin, d'un patagon, d'un ducat, d'une pistole d'Espagne, vous me ferez grand plaisir de me le mander au plus juste. Adieu, mon cher ami; la poste va partir.

62. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>3</sup>.

A la Haye, 7 octobre.

Votre lettre a mis un nouvel agrément dans la vie que je mène à la Haye. De tous les plaisirs du monde je n'en connais point

1. Le cardinal Dubois.

2. Sans doute l'*Épître à Uranie*.

3. Marguerite-Madeleine du Moutier, mariée à Gilles-Henri Maignard, marquis de Bernières, et président à mortier au parlement de Rouen. Veuve en 1734 (le

de plus flatteur que de pouvoir compter sur votre amitié. Je resterai encore quelques jours à la Haye pour y prendre toutes les mesures nécessaires sur l'impression de mon poëme<sup>1</sup>, et je partirai lorsque les beaux jours finiront. Il n'y a rien de plus agréable que la Haye, quand le soleil daigne s'y montrer. On ne voit ici que des prairies, des canaux, et des arbres verts : c'est un paradis terrestre depuis la Haye jusqu'à Amsterdam. J'ai vu avec respect cette ville, qui est le magasin de l'univers. Il y avait plus de mille vaisseaux dans le port. De cinq cent mille hommes qui habitent Amsterdam il n'y en a pas un d'oisif, pas un pauvre, pas un petit-maitre, pas un insolent. Nous rencontrâmes le Pensionnaire à pied, sans laquais, au milieu de la populace. On ne voit là personne qui ait de cour à faire. On ne se met point en haie pour voir passer un prince. On ne connaît que le travail et la modestie. Il y a à la Haye plus de magnificence et plus de société par le concours des ambassadeurs. J'y passe ma vie entre le travail et le plaisir, et je vis ainsi à la hollandaise et à la française. Nous avons ici un opéra détestable ; mais, en revanche, je vois des ministres calvinistes, des arminiens, des sociniens, des rabbins, des anabaptistes, qui parlent tous à merveille, et qui, en vérité, ont tous raison. Je m'accoutume tout à fait à me passer de Paris, mais non pas à me passer de vous. Je vous réitère mon engagement de venir vous trouver à la Rivière<sup>2</sup>, si vous y êtes encore au mois de novembre. N'y restez pas pour moi, mais souffrez seulement que je vous y tienne compagnie, si votre goût vous fixe à la campagne pour quelque temps. Permettez-moi de présenter mes respects à M. de Bernières et à tout ce qui est chez vous.

Je suis toujours avec un dévouement très-respectueux, etc.

63. — A M. THIERIOT<sup>3</sup>.

A la Haye, 8 octobre.

Vous avez dû recevoir deux lettres de moi, et voici la troisième depuis huit jours. Je viens de recevoir le poëme de Ra-

18 octobre), elle ne tarda pas à épouser un garde du corps nommé Prudhomme ; elle mourut âgée de soixante-neuf ans, le 2 décembre 1757. (CL.)

1. C'était Guyot de Merville (né en 1696, mort en 1755) qui était chargé de revoir les épreuves de *la Henriade*, à la Haye.

2. La Rivière-Bourdet, château qu'on voit encore, dans la commune de Quévillon, à environ trois lieues de Rouen, au-dessous de cette ville, sur la rive droite de la Seine. Il appartenait à M<sup>me</sup> de Bernières.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.



cine et votre lettre du 4 octobre. Je ne crois pas que je fasse ici rien imprimer que mon poëme. Je reviendrai incessamment à Paris avec les souscriptions. Je vous ai parlé d'un cheval de vingt pistoles. Si vous avez besoin d'argent, prenez dix pistoles pour vous, et gardez-m'en dix pour moi, à mon retour. Mandez-moi si vous entendez encore parler de la lettre au cardinal Dubois, et ce que l'on dit de moi. Assurez, je vous prie, M<sup>lle</sup> Lecouvreur de mon estime et de mon amitié. Ne dites de mes vers à personne<sup>1</sup>. Envoyez à la présidente<sup>2</sup> cette lettre, que vous cachèterez et dont vous mettrez le dessus.

Je vous écris très-peu de chose, parce que j'ai beaucoup à vous dire. J'ai une extrême impatience de vous entretenir; ce qui m'importe actuellement davantage, c'est de savoir précisément où est l'homme en question<sup>3</sup>. Remerciez toujours Gaudin<sup>4</sup> bien tendrement de ma part; il doit compter sur ma reconnaissance pour jamais. Nous parlerons à mon retour de Rousseau et des ministres réformés. Je commence à détester nos protecteurs, autant que je les aimais, par l'espérance où j'étais qu'ils nous feraient du bien.

Écrivez-moi à Bruxelles, chez M<sup>me</sup> de Rupelmonde.

64. — A M. THIERIOT<sup>5</sup>,

CHEZ M. HÉRAULT, AU BOUT DU QUAI DES ORFÈVRES,  
VIS-A-VIS LE CHEVAL DE BRONZE.

A Marimont<sup>6</sup>, ce 27...

Chemin faisant, mon cher ami, je vous remercie de vos soins, de vos réflexions, et surtout de votre tendre amitié. Je serai samedi à Paris. Je me flatte de souper avec vous. Souvenez-vous, je vous en prie, que je vous ai prié de vous informer si on était à Saint-Firmin. Si Gaudin m'achète un cheval, j'ai une selle. J'ai peur d'arriver avec une selle sans trouver de cheval. Je ferai comme Chapelle, qui prenait des bottes pour aller par le coche.

1. Sans doute l'Épître à Uranie.

2. M<sup>me</sup> de Bernières.

3. Beauregard.

4. Astronome, alors âgé de dix-huit ans.

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

6. Près Mons.

## 65. — A MADEMOISELLE \*\*\*4.

A Cambrai, ce 30 octobre.

Mademoiselle, je me souviens avec trop de plaisir de l'honneur que j'ai eu de vous voir dans cette ville, pour n'y point profiter de la permission que vous m'avez donnée de vous écrire. Souffrez que je vous dise, avec ma franchise ordinaire, que je n'ai jamais trouvé personne qui eût plus d'esprit et d'agrément que vous, et qui fût plus faite pour réussir dans la bonne compagnie. Ne regardez point ce que je vous dis comme un discours flatteur, mais comme les expressions d'un homme vrai, qui souhaite infiniment que vous cultiviez l'esprit que la nature vous a donné, et que vous en fassiez bientôt et longtemps usage à Paris. Ce sera une grande satisfaction pour moi si je peux vous y faire ma cour. En attendant, je vous supplie de m'honorer de quelques-uns de vos ordres. Quand vous voudrez avoir ou des livres ou toute autre chose en quoi je pourrai vous servir, ayez la bonté de vous adresser à moi; vous serez servie avec l'empressement que vous devez attendre de vos courtisans.

Je prends la liberté, mademoiselle, de mettre dans cette lettre le projet d'un ouvrage qui doit paraître bientôt. Je serai infiniment flatté si ce projet vous donne quelque curiosité, et si l'ouvrage a un jour votre approbation. Si vous avez quelques avis à me donner, je demeure à Paris, à l'hôtel de Richelieu. Je suis, avec une estime très-respectueuse, mademoiselle, votre, etc.

VOLTAIRE.

## 66. — A M. THIERIOT.

Au Bruel.

J'arrive au Bruel, et j'en pars. Tandis qu'on me botte, je vous écris. J'ai lu, à Orléans, la réponse<sup>2</sup> à l'abbé Houteville, qui me paraît bien plus écrite contre la religion que contre cet abbé. Je ne sais pas pourquoi vous méprisez ce livre. Je vous en parlerai plus en détail dans ma première épître.

Je vous prie de faire imprimer et distribuer le projet en question, et de délivrer des souscriptions aux libraires. Je n'en don-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Par Desfontaines.

nerais à mes amis qu'à mon retour. Ayez la bonté de conserver votre goût pour la peinture et pour la gravure<sup>1</sup>, et de hâter le pinceau de Coypel, par les éloges peu mérités que vous lui donnez quand vous le voyez.

Je rôde, dans la Sologne, à la piste de l'homme en question<sup>2</sup>. Cependant j'ai chargé Demoulin<sup>3</sup> de poursuivre criminellement l'affaire, afin que, si je ne puis avoir raison par moi-même, la justice me la fasse.

Adieu, mon cher ami.

67. — A M. THIERIOT.

1722.

Vous m'inquiétez beaucoup, mon cher ami, de ne me point donner de vos nouvelles; mon amitié en est alarmée. Je crains que vous ne soyez malade; éclaircissez-m'en au plus vite. Je ne serai pas longtemps au Bruel. Je voudrais bien que quelque bon emploi vous eût nouvellement occupé et empêché de penser à moi; je vous pardonnerais votre négligence par le plaisir que j'aurais d'apprendre que MM. Pàris auraient enfin fait quelque chose pour vous. Écrivez-moi donc un peu touchant vos affaires et les miennes; vous savez qu'elles nous sont communes. Vous devez vous porter à merveille, car je jouis d'une santé parfaite.

Au Bruel, par Orléans, ce mercredi.

68. — A M. THIERIOT.

1722.

Je pars du Bruel; je vais passer un jour à la Source, chez milord Bolingbroke, et de là à Ussé, en poste. Faites en sorte, mon cher ami, que j'y trouve une lettre de vous, qui m'apprenne que les Pàris vous ont donné quelque bon emploi. Je suis très-surpris qu'on vous ait préféré, comme vous me le dites, un fils de m.... Il me semble qu'on devrait avoir plus d'égard aux gens qui exercent qu'aux enfants de ceux qui ont eu cette dignité. Raillerie à part, j'écrirai une épître chagrine aux Pàris, s'ils ne vous donnent rien. Ce que vous me mandez touchant M. le car-

1. Il s'agit ici des souscriptions relatives à *la Henriade*, et des gravures, qui furent médiocrement exécutées. (CL.)

2. Beauregard, dont il est question dans les lettres 59, 60 et 63.

3. Demoulin, homme d'affaires de Voltaire, et qui, en 1736, dissipa 21,000 francs à Voltaire.



dinal Dubois est fort raisonnable. Je m'occupe à présent à adoucir dans mon poëme les endroits dont les vérités trop dures révolteraient les examinateurs. Je ferai ce que je pourrai pour avoir le privilège en France; ainsi vous pouvez répandre qu'il sera imprimé en ce pays-ci, et que les souscripteurs n'ont rien à craindre.

Je vous ai mille obligations des soins que vous prenez pour mes dessins. Si Coypel tarde trop, je crois qu'il serait bon de l'engager à n'entreprendre que deux dessins. Tout est absolument à votre disposition. Je viens de corriger, dans le premier chant, un endroit qui me paraît essentiel. Vous savez que, lorsque Henri IV avait déclaré à Henri III qu'il ne voulait pas aller en Angleterre, Henri III lui répliquait, pour l'y engager. Tout ce dialogue faisait languir la narration. J'ai substitué une image à cette fin de dialogue. J'ai fait apparaître à mon héros son démon tutélaire, que les chrétiens appellent ange gardien. J'en ai fait le portrait le plus brillant et le plus majestueux que j'ai pu; j'ai expliqué en peu de vers serrés et concis la doctrine des anges que Dieu nous donne pour veiller sur nous: cela est, à mon gré, bien plus épique<sup>1</sup>.

Voilà un beau sujet pour la première vignette; mais je crains bien que ces vignettes ne nous emportent bien du temps. J'ai corrigé encore beaucoup de morceaux dans les autres chants, surtout dans le quatrième. Je m'occupe un peu, dans la solitude, à régler l'auteur et l'ouvrage; mais je vous assure qu'il n'y aura jamais rien à corriger aux sentiments que j'ai pour vous.

69. — A M. THIERIOT.

A Ussé<sup>2</sup>, ce 5 décembre.

En arrivant à Ussé, j'avais la plume à la main pour vous écrire, lorsque dans le moment j'ai reçu votre lettre datée du 3. La conversation de G.... vous a inspiré un esprit de critique que je m'en vais adoucir. Vous saurez que, dans le marché que j'ai fait avec Levier, à la Haye, j'ai stipulé expressément que je me réservais le droit de faire imprimer mon poëme partout où je voudrais. Je suis convenu avec lui que, supposé que l'ouvrage pût se débiter en France, je ferais mettre à la tête le nom du libraire de Paris qui le vendrait, avec le nom du libraire de la

1. Il ne reste rien de ces premières versions.

2. Château situé au confluent de l'Indre et de la Loire.

Haye. Mon dessein donc est que le public soit informé que ce livre se débitera à Paris comme en Hollande, afin de ne point effrayer les souscripteurs, selon les idées que j'ai toujours eues sur cela, et qui ont été invariables.

Quel démenti aurais-je donc ? et que pourra me reprocher la canaille d'auteurs, quand mon ouvrage paraîtra imprimé en Hollande, et sera débité en France ? Quel ridicule sera-ce à moi de voir mon poëme être reçu dans ma patrie avec l'approbation des supérieurs ? Je n'ai que faire d'écrire au cardinal. Je viens de recevoir un billet du garde des sceaux, qui me croyait à Paris, et qui m'ordonnait de venir lui parler, apparemment au sujet de mon livre. C'est à lui que je vais écrire pour lui expliquer mes intentions.

A l'égard de M. Detroy, c'est de tout mon cœur et avec autant de plaisir que de reconnaissance que je verrai le dessin du frontispice exécuté de sa main. Je vous prie de l'en remercier de ma part, et de lui dire que je ne lui écris point parce que je suis malade. Vous pouvez fort bien dire à M. Coypel que les retards qu'il apporte seront préjudiciables à l'édition de l'ouvrage ; qu'ainsi vous croyez que je serai assez honoré et assez content quand je n'aurai que deux dessins de sa façon. S'il persiste à vouloir pour lui le dessin qui doit être à la tête, vous pourrez lui dire tout simplement qu'il est juste que ce soit un morceau pour le professeur, qui, sans cette préférence, ne voudra pas livrer ses dessins.

Si cette déclaration le fâche, et si, par là, vous le mettez au point de refuser le tout, alors ce sera moi qui aurai à me plaindre de lui, et non lui de moi : en ce cas, vous exagérerez auprès de lui l'estime que je fais de ses talents, et la douleur où je serai de n'être point embelli par lui. Remerciez bien Detroy et Galloche ; dites-leur que je leur écrirai incessamment ; tâchez de consommer au plus vite cette négociation. J'ai trouvé à Ussé un peintre qui me fera fort bien mes vignettes. Écrivez-moi un peu des nouvelles des actions. G... ne peut rien auprès des Paris, que par M. de Maisons<sup>1</sup>, qui a déjà été refusé, comme vous savez. J'écrirai une lettre très-forte à madame la maréchale<sup>2</sup>, et je profiterai de mon loisir pour en faire une en vers aux Paris, où je serai inspiré par mon amitié, qui est assurément un Apollon assez vif.

1. Ami de Voltaire, neveu de la maréchale de Villars, président au parlement. Il était âgé de vingt-trois ans.

2. De Villars ; voyez page 50.

70. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>,AU BOUT DU QUAI DES ORFÈVRES, VIS-A-VIS LE CHEVAL DE BRONZE<sup>2</sup>

A Ussé.

Mon cher ami, comme je crois que je serai obligé de revenir incessamment à Paris, je vous supplie de m'envoyer une lettre de change de 20 pistoles sur la recette générale de Tours. Vous n'avez qu'à prendre 200 livres sur le produit des souscriptions ; je les remplacerai à mon retour, car c'est un dépôt sacré auquel je ne veux pas toucher. Il faudra porter cet argent dans la rue Colbert, derrière la Banque, proche de M<sup>me</sup> de Lambert, chez un nommé M. de Saint-Marc. Vous vous adresserez à M. Paulart, qui demeure chez ledit Saint-Marc. Ledit Paulart est frère d'un autre Paulart qui est ici, à Ussé : ce que vous lui ramentevrez, afin qu'il fasse la chose de bonne grâce. Au reste, vous le prierez de mettre la lettre de change payable à vue à moi seul. De plus, *nota* que ledit Paulart n'est visible qu'à dix heures du matin. Voilà bien des sottises commissions que je vous donne ; mais il n'y a rien de petit en amitié.

On me mande que monsieur le garde des sceaux<sup>2</sup> est fort malade. Il me rend service dans mon affaire : vous verrez que je serai assez malheureux pour qu'il meure. Je suis persuadé que mon étoile lui portera malheur. Adieu. Écrivez-moi donc,

71. — A M. DE MONCRIF<sup>3</sup>.

A Ussé.

Il me semble, mon cher monsieur, que j'ai tardé bien longtemps à vous remercier de la bonté que vous avez eue d'accepter une place de distributeur des souscriptions de Henri IV. On m'a mandé qu'on avait fort frondé à Paris le projet d'impression de mon poème : c'est mon libraire de Hollande qui s'en est uniquement mêlé, et qui en cela a suivi exactement les usages de son pays ; mais les Français ne trouvent pas bon qu'en Hollande on fasse quelque chose à la hollandaise. Il y a longtemps qu'ils sont en possession de l'incorrigible manie de condamner tout ce qui n'est pas dans leurs usages. Pour moi, quelque usage que je suive, je serai toujours dans celui de vous aimer très-tendre-

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Fleuriau d'Armenonville, disgracié en 1727, mort en 1728.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.



ment. Je vous supplie d'assurer vos amis que mon poëme se débitera en France avec privilège.

Mille respects à M. d'Argenson. Mon adresse est à Ussé, par Tours. Je vous embrasse mille fois.

72. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>.

A Ussé, ce 12 décembre.

Voici, mon ami, cinq fleurons que vous trouverez, je crois, assez bien dessinés; je vous enverrai les autres incessamment. Cherchez, je vous en prie, quelque graveur qui les exécute. Le même homme qui les a dessinés me fera toutes mes vignettes: c'est Durand, que vous avez vu à la Comédie; il était mauvais acteur, et il est assez bon peintre. Mandez-moi, je vous en prie, comment vous faites pour les estampes. Génonville ne m'écrit point. Est-ce qu'il n'aurait point reçu mes lettres, ou qu'il serait malade, ou qu'il ne se soucierait plus de son vieil ami? Le dernier est assez vraisemblable.

Qu'est-ce donc qu'il est arrivé à ce pauvre Gaudin? Il m'écrit qu'il est près d'être écrasé, et me demande quatre louis. Je suis bien fâché s'il lui est venu quelque mauvaise affaire. J'écris à mon beau-frère<sup>2</sup> pour qu'il lui donne cet argent, et davantage s'il en a besoin. Je vous prie, mon cher Thieriot, d'aller un peu dîner chez ma sœur<sup>3</sup>. Écrivez-moi souvent. Je reçois dans l'instant votre lettre du 7, qui m'a charmé. Adieu; on m'apporte encore un cinquième cul-de-lampe, que je joins aux autres.

Je ne suis point étonné que le cardinal<sup>4</sup> ait fait un beau discours; il est dévoué depuis longtemps au dieu de l'éloquence. Adieu.

Songez à Henri, et aimez François<sup>5</sup>.

73. — A M. THIERIOT<sup>6</sup>.

Si vous avez été hier chez M. de Pouilly<sup>7</sup>, je crains que vous n'ayez pu le voir; il sort toujours après dîner, et se fait celer le

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Mignot, correcteur de la chambre des comptes.

3. Femme de Mignot, et mère de M<sup>me</sup> Denis et de M<sup>me</sup> de Fontaine.

4. Dubois, reçu membre de l'Académie le 3 décembre. Son discours était l'ouvrage de Lamotte.

5. C'est-à-dire François Voltaire.

6. Éditeurs, Bayoux et François.

7. Commis aux affaires étrangères et savant. (A. F.)

matin. Je vous supplie d'y aller aujourd'hui, et de vous informer de notre pauvre Gaudin; il faut absolument que vous entriez chez lui, quand on vous dirait qu'il n'y est pas. Vous devriez bien venir ici auparavant consoler un peu votre malade.

74. — A M. THIERIOT <sup>1</sup>.

A Ussé, ce 19 décembre.

La poste a retardé ce dernier ordinaire à Ussé : c'est ce qui fait que je n'ai reçu que le 19 décembre votre lettre datée du 11. Je suis très-impatient d'apprendre des nouvelles de la santé de monsieur votre père. Voici les moments où la machine est émue et où la tendresse se réveille. Il m'est permis de me citer moi-même :

Et les cœurs nés sensibles  
Sont aisément émus dans ces moments horribles.

Cependant il faut que le bonhomme s'en aille; que vous héritiez, et que vous vous consoliez dans la ferme espérance qu'il nous arrivera à tous pareille aubaine.

A l'égard de M. de Génonville, qui veut vous mener à la toilette de madame la maréchale, premièrement, je ne crois pas qu'il le fasse; mais s'il le fait, cela ne gâtera rien. Je lui écrirai à elle très-fortement. Je voudrais bien que cela pût se différer jusqu'au jour de l'an, car, en vérité, je ne lui écris plus qu'en cérémonie.

Je vous envoie toujours trois nouveaux fleurons de la façon de Durand, de la Comédie, dont je crois vous avoir déjà parlé dans mes dernières lettres. Je vous envoie aussi les noms des graveurs qui sont le plus en réputation. Vous userez de tout cela quand vos affaires pourront vous le permettre. Écrivez-moi au plus tôt, je vous en prie; mandez-moi des nouvelles de votre père et des vôtres. Adieu, mon cher Thieriot; je travaille ici tout le jour.

## 75. — A M. THIERIOT.

Fin de décembre.

Qu'ai-je donc fait pour vous, mon cher ami, qui doive m'attirer vos remerciements? Je vous ai sacrifié un quart d'heure de temps, et j'ai fait de méchants vers <sup>2</sup>. C'est à moi de vous remer-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. La lettre en vers, adressée aux Paris, qui étaient quatre frères, n'est ni dans la *Correspondance*, ni parmi les *Épîtres*. Elle est sans doute perdue (CL.)

cier de tout ce que vous faites. J'en suis pénétré au dernier point, et je vous jure que je ne l'oublierai jamais. Je vous suis surtout très-obligé d'aller souvent chez ma sœur<sup>1</sup>. Mon cœur a toujours été tourné vers elle; je suis sûr que vous lui donnerez un peu d'amitié pour moi.

Demoulin poursuit en mon nom la condamnation de Beauregard. Je suis ruiné en frais. Pour comble, il me mande que le lieutenant-criminel a envoyé chercher toutes les pièces chez mon procureur; je ne sais si c'est pour rendre ou pour me dénier sa justice; j'attends en paix l'événement.

Vous ne me mandez point comment vous vous êtes retiré d'avec Coypel. Vous ferez ce qu'il vous plaira des culs-de-lampe. J'ai donné au même homme les idées de plusieurs vignettes; je vous en enverrai incessamment les dessins, qu'il a promis de bien travailler. Nous avons carte blanche sur tout. Mandez-moi, mon cher ami, comment nos peintres ont traité les sujets des estampes, afin que je voie les idées qui nous resteront pour les vignettes.

Je vous remercie du discours du cardinal<sup>2</sup>; il est plein d'esprit et très-convenable. Si le style en était plus lumineux et plus coulant, cela serait parfait. Je vous quitte de celui de Fontenelle, où il y aurait sans doute beaucoup d'antithèses et plus de points que de virgules. J'aime mieux vos lettres, mon cher ami, que toutes les harangues de l'Académie. La mienne est bien courte mais j'en ai quinze à écrire. Adieu.

76. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>3</sup>.

A la Source<sup>4</sup>.

Nous voilà arrivés dans notre ermitage. On n'a peut-être jamais été à la campagne plus mal à propos: c'est s'enfuir la veille d'une bataille; mais je vous promets de revenir dès le moment que vous jugerez ma présence nécessaire. Écrivez-moi, je vous prie, un peu souvent de vos nouvelles et des miennes; mandez-moi comment mon fils<sup>5</sup> réussit dans le monde; s'il a beaucoup

1. Marie Arouet, mariée à Pierre-François Mignot, correcteur de la chambre des comptes; mère de l'abbé Mignot, de M<sup>me</sup> Denis, et de M<sup>me</sup> de Fontaine. Morte vers le commencement de septembre 1726.

2. Discours dont il est question dans la lettre n° 72.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Château ainsi appelé parce que le Loiret prend sa source dans le parc.

5. *La Henriade*.



d'ennemis, et si on me croit toujours son véritable père. Que Thieriot, son père nourricier, songe aussi à m'écrire tous les jours, si sa paresse peut le lui permettre ; il n'y a qu'à envoyer les lettres chez M<sup>me</sup> de Villette, qui envoie tous les jours un courrier ici. Rien ne sera plus aisé que d'entretenir un commerce très-régulier. Je crois déjà être ici à cent lieues de Paris ; milord Bolingbroke me fait oublier *Henri IV*, et *Mariamne*, et comédiens, et libraires. Je vous demande en grâce de me faire souvenir de tout cela, et de croire que je ne vous oublierai jamais, et que votre amitié m'est plus chère que ma réputation et mon intérêt.

77. — A M. THIERIOT.

A Blois, 2 janvier 1723.

Il faut que je vous fasse part de l'enchantement où je suis du voyage que j'ai fait à la Source, chez milord Bolingbroke et chez M<sup>me</sup> de Villette<sup>1</sup>. J'ai trouvé dans cet illustre Anglais toute l'érudition de son pays, et toute la politesse du nôtre. Je n'ai jamais entendu parler notre langue avec plus d'énergie et de justesse.

Cet homme, qui a été toute sa vie plongé dans les plaisirs et dans les affaires, a trouvé pourtant le moyen de tout apprendre et de tout retenir. Il sait l'histoire des anciens Égyptiens comme celle d'Angleterre. Il possède Virgile comme Milton ; il aime la poésie anglaise, la française, et l'italienne ; mais il les aime différemment, parce qu'il discerne parfaitement leurs différents génies.

Après le portrait que je vous fais de milord Bolingbroke, il me siéra peut-être mal de vous dire que M<sup>me</sup> de Villette, et lui, ont été infiniment satisfaits de mon poëme. Dans l'enthousiasme de l'approbation, ils le mettaient au-dessus de tous les ouvrages de poésie qui ont paru en France ; mais je sais ce que je dois rabattre de ces louanges outrées. Je vais passer trois mois à en mériter une partie. Il me paraît qu'à force de corriger, l'ouvrage prend enfin une forme raisonnable. Je vous le montrerai à mon retour, et nous l'examinerons à loisir. A l'heure qu'il est, M. de Canillac<sup>2</sup> le lit et me juge. Je vous écris en attendant le jugement.

1. Voyez la note, tome XIV, page 470.

2. Voyez tome XIV, page 479 ; tome XV, chap. 1<sup>er</sup> du *Précis du Siècle de Louis XV* ; et tome XXX, le cinquième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*.

Je serai demain à Ussé, où je compte trouver une épître de vous. Je suis très-malade, mais je me suis accoutumé aux maux du corps et à ceux de l'âme : je commence à les souffrir avec patience, et je trouve dans votre amitié et dans ma philosophie des ressources contre bien des choses. Adieu.

78. — A M. THIERIOT.

Ce 3 janvier 1723.

J'écris par extraordinaire une lettre très-pressante et très-pathétique à madame la maréchale, à qui je recommande vos intérêts, dont j'ose me flatter qu'elle aura soin ; je vous remercie infiniment, mon cher ami, de vos visites chez ma sœur ; voyez-la souvent, je vous en conjure, et mettez-moi un peu bien avec elle. La nouvelle de Rousseau, séminariste, ressemble à celle de la Fillon<sup>1</sup>, qui se retira, il y a quelques années, dans un couvent. Il me paraît que le diable n'est pas encore assez vieux pour se faire ermite.

On m'a envoyé un éloge de feu Marc-René<sup>2</sup>, par M. de Fontenelle, qui me paraît tout à fait sage et plein d'esprit. Je ne sais pas comment on en juge à Paris.

J'ai, je crois, achevé et poëme et remarques. J'ai composé une petite histoire abrégée<sup>3</sup> de ce temps-là, pour mettre à la tête de l'ouvrage. J'ai fait aussi un *Discours*<sup>4</sup> au roi ; voilà à quoi je me suis occupé. La parodie de *Persée*<sup>5</sup> n'a point aigri l'amertume que j'ai dans ma vie depuis longtemps. Je pardonne volontiers aux gredins d'auteurs ces trivelinades, c'est leur métier ; il faut que chacun fasse le sien ; le mien est de les mépriser. Vous ne me mandez point ce qu'ont fait les peintres ; écrivez-moi un peu quelques détails sur cela. Je vous enverrai incessamment un mémoire que je ferai distribuer aux juges de Beauregard ; je ne sais si je me flatte, mais je crois que vous en serez content. Faites ma cour à M<sup>me</sup> de Bernières ; je suis infiniment sensible à son amitié.

1. Voyez, tome XV, le chapitre 1<sup>er</sup> du *Précis du Siècle de Louis XV*.

2. D'Argenson ; voyez ci-dessus, n<sup>o</sup> 32.

3. *L'Essai sur les Guerres civiles de France* ; voyez tome VIII.

4. On le trouve au commencement des *Pièces inédites* publiées, en 1820, par M. Jacobsen. C'est un modèle d'épître dédicatoire. Voyez tome VIII, page 1.

5. Dans l'*Arlequin Persée*, parodie de *Persée* de Quinault, jouée le 18 décembre 1722, Fuzelier, avait (scène II, acte I<sup>er</sup>) mis cinq couplets contre la souscription annoncée dans le *Mercur* de novembre, pour imprimer *Henri IV, ou la Ligue*, poëme héroïque de M. de Voltaire. (B.)

79. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>1</sup>.

A Ussé, ce 5 janvier.

Il vient de me prendre un assez grand mal de gorge ; ainsi vous n'aurez de moi, cette fois, qu'un petit mot. Si l'amitié se mesurait par la longueur des lettres, je vous écrirais des volumes ; mais, quand on a mal à la gorge, il n'y a pas moyen de s'épuiser en grands sentiments. Je vous dirai seulement que, selon les apparences, mes maudites affaires me vont rappeler à Paris. Le bonheur de vous y voir adoucira toutes les amertumes que j'y attends. Je vous souhaite plus de bonheur qu'à moi, plus de santé, et autant d'aversion pour la cour et pour la ville. La plus grande marque de bonté que vous puissiez me donner est de m'écrire souvent.

80. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>2</sup>.

A Ussé, 15 janvier.

J'ai reçu, au château d'Ussé, votre dernière lettre, qui s'était arrêtée quelque temps à la Source, chez milord Bolingbroke, d'où on me l'a envoyée. Le sincère intérêt que vous daignez prendre à ma situation me touche au point que je ne peux vous l'exprimer. Je commence à voir bien clairement que je n'ai que vous de véritable amie. Vos lettres me font infiniment regretter de n'être point avec vous ; mais vous voyez vous-même combien cela m'était impossible. Il fallait absolument que j'allasse à Sully, qui m'éloignait de soixante lieues de votre terre ; la saison était avancée, et vous me mandiez que vous ne deviez rester que jusqu'à Noël. Vous n'êtes pas encore assez détachée de Paris pour avoir le courage de passer l'hiver à la campagne. Si vous aviez été capable d'y rester par goût, je serais assurément venu vous tenir compagnie ; mais vous croyez bien que je n'aurais pas pu accepter que vous y restassiez pour moi et vous demander de me sacrifier votre hiver.

A l'égard de l'homme en question<sup>3</sup>, je l'ai cherché et fait chercher inutilement. J'ai pris le parti de faire continuer, à

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Beauregard



Paris, son malheureux procès ; la chute prochaine de son protecteur m'y a entièrement déterminé. Voici bientôt le temps où vous reviendrez à Paris ; je ne sais si vous m'y reverrez sitôt. Le goût de l'étude et de la retraite ne me laisse plus aucune envie d'y revenir. Je n'ai jamais vécu si heureux que depuis que je suis loin de tous les mauvais discours, des tracasseries et des noirceurs que j'ai essayées. Il n'y a qu'une amie aussi solide et aussi estimable que vous qui pût m'y rappeler.

81. — A M. THIERIOT.

Rouen.

Venez, mon cher ami, et ne nous donnez point de fausses espérances de vous voir. Vous serez à Rouen en deux jours. Monsieur votre père n'est point si mal que vous pensez. Je vous assure qu'il se portera fort bien ce printemps. N'allez pas vous imaginer que vous deviez renoncer à vos amis, parce que votre père a un boyau de moins. Venez voir les nouveaux vers que j'ai faits à *Henri IV*. On commencera, lundi prochain, ce que vous savez. Je suis actuellement à Rouen, où je ménage sourdement cette petite intrigue, et où d'ailleurs je passe fort bien mon temps. Il y a ici nombre de gens d'esprit et de mérite, avec qui j'ai vécu dès les premiers jours comme si je les avais vus toute ma vie. On me fait une chère excellente ; il y a, de plus, un opéra dont vous serez très-content ; en un mot, je ne me plains à Rouen que d'y avoir trop de plaisir : cela dérange trop mes études, et je m'en retourne ce soir à la Rivière, pour partager mes soins entre une ânesse et *Mariamne*<sup>1</sup>.

Voyez, je vous en prie, M<sup>lle</sup> Lecouvreur et M. l'abbé d'Amfreville. Dites à M<sup>lle</sup> Lecouvreur qu'il faut qu'elle hâte son voyage si elle veut prendre du lait dans la saison, et n'oubliez pas de lui dire combien je suis charmé d'espérer que je pourrai passer quelque temps avec elle. Faites les mêmes agaceries pour moi à M. l'abbé d'Amfreville. Dites-lui que j'ai trouvé à Rouen un sien neveu qui me paraît aussi aimable que lui, et que c'est le plus grand éloge que je puisse lui donner. Vous allez être bien étonné de me trouver tant de coquetterie dans l'esprit ; mais vous jugez bien qu'un homme qui va donner un poëme épique a besoin de se faire des amis.

1. Voyez tome II, page 155.

82. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>1</sup>.

Paris, ... mai.

Comme je ne veux pas perdre de temps dans le dessein que j'ai de réparer ma mauvaise fortune par les agréments d'une vie douce et tranquille, je reviendrai à la Rivière incessamment ; j'y retrouverai dans votre amitié et dans celle de Thieriot des plaisirs qu'un peu plus de fortune ne m'aurait jamais donnés. Je ne sais encore aucune nouvelle qui soit bien intéressante : si vous voulez, je vous dirai qu'un nommé Charier a été pendu hier, après sa mort. M. de Saint-Aubin, maître des requêtes, à qui il avait prêté de l'argent pour des billets, l'avait fait remettre depuis peu au Fort-l'Évêque. Cet homme, enragé de se voir en prison si mal à propos, prit un gros manche à balai et en donna cent coups à tous ses guichetiers. Ces messieurs se défendirent avec des armes à feu, et le tuèrent à coups de fusil. On l'a condamné après sa mort à être pendu par les pieds pour avoir *fait rébellion à justice*.

J'apprends dans le moment que le maréchal de Berwick est impliqué dans l'affaire de La Jonchère<sup>2</sup> : tout le monde regarde déjà Le Blanc comme un homme perdu ; pour moi, je doute encore des suites de son aventure : il est trop malhonnête homme pour n'avoir pas de fortes ressources.

J'ai vu aujourd'hui *Inès de Castro*<sup>3</sup>, que bien des gens condamnent, et voient pourtant avec plaisir. Baron n'a jamais si bien joué. Son destin est de faire réussir de mauvais ouvrages. On joue *Inès* deux fois la semaine, et tout y est plein jusqu'au cintre.

Adieu. Présentez mes respects à M. et à M<sup>me</sup> de Lézeau, s'ils sont à la Rivière, et ayez toujours bien de la bonté pour moi. — Ce samedi soir.

## 83. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Paris, ... juin.

Pour première nouvelle, je vous dirai que j'ai été malade, et que j'en suis d'autant plus fâché que cela retarde mes affaires,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Trésorier de l'extraordinaire des guerres, enveloppé dans la disgrâce du ministre de la guerre Le Blanc, qu'on accusait fausement de malversations. Voltaire détestait Le Blanc, qui avait protégé Beauregard contre ses poursuites. (G. A.)

3. Tragédie de Lamotte-Houdard ; voyez la note suivante.

et par conséquent mon retour à la Rivière. M. de Richelieu part après-demain pour Forges ; je ne crois pas que je puisse être de ce voyage. J'ai été à *Inès de Castro*<sup>1</sup>, que tout le monde trouve mauvaise et très-touchante. On la condamne, et on y pleure. Paris est inondé de chansons encore plus mauvaises contre toutes les femmes de la cour, et, à la honte du siècle, on parle de ces sottises. Une chose qui m'intéresse davantage, c'est le rappel de milord Bolingbroke en Angleterre. Il sera aujourd'hui à Paris, et j'aurai la douleur de lui dire adieu, peut-être pour toujours<sup>2</sup>.

M. le cardinal Dubois a une très-mauvaise santé, et on n'espère pas qu'il vive encore longtemps. Il veut, avant sa mort, faire pendre Talhouet<sup>3</sup> et La Jonchère<sup>4</sup>, afin de réparer par un acte de justice les fredaines de sa vie passée. M. le duc d'Orléans ne travaille presque plus, et, quoiqu'il soit encore moins fait pour les femmes que pour les affaires, il a pris une nouvelle maîtresse qui se nomme M<sup>lle</sup> Ouel.

84. — A M. THIERIOT<sup>5</sup>.

Juin.

Je suis infiniment flatté de la confiance que vous avez eue en moi, et je ne trouve rien de plus juste et de plus raisonnable que d'apporter à la campagne un ouvrage de moi, et de me le cacher soigneusement lorsque je l'ai voulu avoir. Envoyez toujours cette pièce, on verra ce qu'on en pourra faire.

Je vous en apporterai une autre que je fais imprimer actuellement à Paris. Je voudrais être déjà à la Rivière ; mais j'ai encore ici deux ou trois petites affaires qui me retiennent.

Il y a quelques estampes<sup>6</sup> qui m'ont beaucoup plu, et d'autres dont je n'ai pas été si content ; mais les graveurs disent que

1. Tragédie de Lamotte-Houdard, jouée le 6 avril 1723. L'une des critiques de cette pièce, intitulée *Sentiments d'un spectateur français*, a été attribuée à Voltaire, mais sans aucun fondement.

Voyez ce qu'il en dit dans sa lettre de juin 1731, aux auteurs du *Nouvelliste du Parnasse*.

2. Il revint en 1736.

3. De La Pierre de Talhouet, condamné à mort, en 1723, comme ayant prévariqué dans l'administration de la banque et de la compagnie des Indes ; sa peine fut commuée en une prison perpétuelle. (Cl.)

4. Après la disgrâce de Claude Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre, il fut mis à la Bastille et à Vincennes, en 1723 et 1724.

5. Éditeurs, E. Bavoux et François.

6. Pour la *Henriade*.



celles-là sont les plus belles, et ils m'ont assuré que les défauts que je trouvais étaient autant de beautés.

Je vous prie d'avancer toujours notre ouvrage, et d'effacer dans le neuvième chant ces deux vers :

Siège affreux, composé de ministres cruels,  
Et toujours arrosé par le sang des mortels.

Il faudra les passer comme bien d'autres : cela n'en sera que mieux. J'ai la fièvre au moment que je vous écris. Le lait que j'ai voulu continuer, avec l'embarras des affaires et le chagrin dont je suis lutiné à Paris, m'a fait beaucoup de mal ; le pis que j'y trouve, c'est que cela retarde mon retour et me fait rester malgré moi dans une ville que je déteste. M. de Richelieu partit hier pour Forges, et milord Bolingbroke pour l'Angleterre ; ainsi je ne sais plus que devenir dans Paris. Mandez-moi au juste où l'on est de l'édition, et surtout ne me cachez point l'indiscrétion que vous avez eue de montrer la parodie à M<sup>me</sup> de Bernières.

85. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>.

Ce samedi.

Je viens de recevoir ce que vous savez<sup>2</sup>. Effectivement, cela n'est pas trop bon ; mais on pourrait le rendre passablement plaisant en y travaillant un peu ; j'y songerai à mes heures de loisir. A l'égard du petit imprimé dont je vous ai parlé, je vous le porterai à la Rivière. Je ne compte revenir vous voir que lorsque j'aurai attrapé quelque chose des Paris pour vous. Je vous suis extrêmement obligé de l'argent que vous avez donné à Viret<sup>3</sup> ; s'il faut le rendre avant mon retour, vous n'avez qu'à me dire sur qui il faudra tirer une lettre de change à Paris.

Je viens de lire les nouveaux ouvrages de Rousseau : cela est au-dessous de Gacon<sup>4</sup>.

86. — A M. DE CIDEVILLE<sup>5</sup>.

Paris, juin.

Quelque bonne que pût être la traduction anglaise, elle m'aurait assurément fait moins de plaisir que votre lettre. J'ai presque

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Sans doute une parodie d'*Inès*. (G. A.)

3. Qui imprimait secrètement la *Henriade* à Rouen.

4. Mauvais poète satirique.

5. Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, né à Rouen, le 2 septembre 1693, fut

achevé la première ébauche de ma *Mariamne*, et peux fort bien me passer de celle de M. Fenton; mais je ne me passerai jamais de votre amitié, dont je reçois les marques avec la plus tendre reconnaissance. Vous devriez bien quelque jour venir à la Rivière-Bourdet, apporter la *Mariamne* anglaise, et voir la française, dont l'auteur est assurément pour toute sa vie votre, etc.

Nous disputons tous ici à qui a le plus d'envie de vous voir et de vous embrasser.

87. — A M. THIERIOT,

A LA RIVIÈRE-BOURDET.

Paris, ...juin.

Si vous avez soin de mes affaires à la campagne, je ne néglige point les vôtres à Paris. J'ai eu avec M. Paris l'aîné<sup>1</sup> une longue conversation à votre sujet. Je l'ai extrêmement pressé de faire quelque chose pour vous. J'ai tiré de lui des paroles positives, et je dois retourner incessamment chez lui, pour avoir une dernière réponse.

Je viens de lire les nouveaux ouvrages de Rousseau. Cela est au-dessous de Gacon. Vous seriez stupéfait si vous les lisiez. Je n'irai point voyager en Allemagne; on y devient trop mauvais poète.

Ma santé et mes affaires sont délabrées à un point qui n'est pas croyable; mais j'oublierai tout cela à la Rivière-Bourdet. J'étais né pour être faune ou sylvain; je ne suis point fait pour habiter une ville.

88. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Juillet.

Votre gazette ne sera pas longue, cette fois-ci, car le gazetier est très-malade et a la fièvre actuellement. Il n'y a de santé pour moi que dans la solitude de la Rivière. Je crois être en enfer,

un des camarades de Voltaire au collège Louis-le-Grand. Il est auteur de quelques pièces de théâtre (voyez les lettres des 13 août et 2 novembre 1731) et de poésies. Voltaire lui adressa un grand nombre de lettres. Cideville, conseiller au parlement de Rouen et membre de l'académie de cette ville, n'est mort que le 5 mars 1776. Il était devenu dévot. (B.)

1. Antoine. Le second se nommait La Montagne; le troisième est connu sous le nom de Paris-Duverney; le quatrième était appelé Paris-Montmartel. Le marquis de Luchet a publié une *Histoire de MM. Paris*, 1776, in-8°.

lorsque je suis dans la maudite ville de Paris. Mes affaires, dont vous avez la bonté de me parler, vont toujours de mal en pis, et le chagrin pourrait bien m'avoir rendu malade. Vous devez savoir que M. le duc de Richelieu est actuellement à Forges; mais je ne crois pas qu'il vienne faire beaucoup d'agaceries aux dames de Rouen. Je lui ai conseillé d'aller vous demander à coucher, en allant chez M. le duc de Brancas. La chose sera assez difficile, parce qu'il a fait le voyage en berline, avec le comte de Heim, qu'il se charge de ramener à Paris.

Je vous dirai, pour toutes nouvelles, que le poète Roi<sup>1</sup>, s'étant vanté mal à propos d'avoir obtenu une charge de gentilhomme extraordinaire, messieurs les ordinaires ont été en corps supplier M. le duc d'Orléans et M. le cardinal Dubois de ne point leur donner pour confrère un homme dont il faut brûler les ouvrages et pendre la personne.

M. de Morville<sup>2</sup> fut reçu mardi dernier à l'Académie, où il fit un discours très-court. La harangue de M. Malet<sup>3</sup>, qui le reçut, parut très-longue; et de peur que vous n'en disiez autant de ma lettre, je finis en vous assurant que je suis malade comme un chien, et d'ailleurs la plus malheureuse créature du monde, vous aimant de tout mon cœur.

89. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Juillet.

Je pars dans l'instant pour Villars, où je vais me reposer quelques jours de toutes les fatigues inutiles que je me suis données dans ce pays-ci.

Heureusement la seule négociation où j'aie réussi est une affaire dont vous m'aviez chargé. Vous pourrez avoir, pour quatre cents francs tout au plus, et probablement pour cent écus, la petite loge que vous demandez pendant l'hiver. J'ai promis de faire un opéra pour pot-de-vin. Si je suis sifflé, il ne faudra s'en prendre qu'à vous. Je crois que M. de Bernières

1. Pierre-Charles Roi, né à Paris en 1683, mort le 23 octobre 1764, des suites de coups de bâton. (B.)

2. Charles-Jean-Baptiste Fleuriau de Morville, auquel est adressée une lettre, à la date de 1727, fut reçu à l'Académie française le mardi 22 juin 1723. (CL.)

3. Jean-Roland Mallet, ou Malet, gentilhomme ordinaire du roi, et premier commis des finances, à qui une mauvaise ode ouvrit, en 1714, les portes de l'Académie française. Mort en 1736. (CL.)



viendra mardi coucher avec vous ; je voudrais fort être à sa place ; mais je n'aurai la satisfaction de vous faire ma cour à la Rivière que dans quinze jours.

Je ne sais autre nouvelle, sinon qu'on a décerné un ajournement personnel contre les frères Belle-Isle<sup>1</sup>. On en voulait faire autant au sieur Le Blanc<sup>2</sup> ; mais les voix ont été partagées.

*Les Fêtes grecques et romaines* de Fuzelier et de Colin Tampon<sup>3</sup> sont jouées à l'opéra, et sifflées par les honnêtes gens. M. le duc d'Orléans a chanté :

J'en connais bien d'autres.

Ah ! Colin, tais-toi.

Colin aurait dû répondre :

Qui sont comme moi.

Adieu, je vous assure que Villars ne m'empêchera pas de regretter la Rivière.

90. — A M. THIERIOT<sup>4</sup>,

CHEZ MADAME DE BERNIÈRES, A ROUEN.

Ce samedi, août.

Je reçois votre billet samedi matin, dans le temps que je vais partir pour Villars. J'envoie chercher Dubreuil dans le moment, à qui je donne 450 livres pour vous faire tenir une lettre de change de cette somme sur Larue, banquier à Rouen : 6 louis seront pour le prêteur, et 4 pour Viret, qui, j'espère, continuera la besogne.

J'ai reçu la parodie ; mais monsieur votre frère, que j'ai rencontré, étant instruit par vous de l'existence de cet ouvrage, et en ayant parlé à d'autres, cela m'engage à le supprimer, et vous apprendra à tous deux à être enfin un peu plus discrets.

Hier vendredi, je parlai de vous longtemps à Paris l'ainé ; n'en pensez point tant de mal. Il a fait un petit *nota* sur une feuille de papier, qui signifie de fort bonnes choses pour vous, à ce qu'il prétend. J'en serai instruit sans faute à mon retour de

1. Le comte de Belle-Isle, depuis maréchal et ministre de la guerre, et le chevalier de Belle-Isle, son frère.

2. Le secrétaire d'État de la guerre, mort le 10 mai 1728.

3. François-Colin de Blamont, musicien, né en 1690, mort en 1760.

4. Éditeurs, Bavoux et François.

Villars, et je viendrai à la Rivière vous en apporter la nouvelle. Adieu. Songez, je vous en prie, à rayer les deux vers :

Siège affreux, composé de ministres cruels,  
Et toujours arrosé par le sang des mortels.

Et mettez :

Cette Inquisition, que l'univers abhorre,  
Etc.

Je vous écris très-laconiquement, mais je vous aime de tout mon cœur.

Écrivez-moi toujours à l'hôtel Richelieu, et accusez la réception de la lettre de change.

91. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Ce samedi.

Vous croyez bien que ce n'est pas mon plaisir qui me retient à Paris ; mes malheureuses affaires sont cause que je ne pourrai retourner chez vous de plus de quinze jours. Je vous assure que ce retardement est le plus grand de mes chagrins. Je n'irai point à Forges, et probablement M. de Richelieu ne pourra pas passer chez vous. Pour moi, dès que je serai une fois à la Rivière, je réponds que je n'en sortirai plus. Vous devez savoir les nouvelles. Je ne crois pas que vous vous attendissiez à voir M. Le Blanc remplacé par M. de Breteuil<sup>1</sup>. Tout Paris trouve ce choix assez ridicule, et on nomme déjà milord Colifichet<sup>2</sup> pour premier ministre. Cependant les gens qui connaissent M. de Breteuil disent qu'il est très-capable d'affaires, et qu'il a beaucoup d'esprit. Il est vrai qu'il a plus la figure d'un petit maître que d'un secrétaire d'État. Vous devez savoir que, jeudi dernier, M. de La Vrillière vint demander M. Le Blanc chez M. l'archevêque de Vienne, où il dînait ; M. Le Blanc quitta le dîner, et dit à M. de La Vrillière : « Monsieur, venez-vous m'arrêter ? » M. de La Vrillière lui dit que non, mais qu'il venait lui signifier un ordre de lui remettre tous les papiers qui concernent la guerre,

1. François-Victor Le Tonnellier de Breteuil, nommé secrétaire d'État au département de la guerre, le 4 juillet 1723, à la place de Claude Le Blanc, renvoyé par les intrigues de la marquise de Prie; mort ministre de la guerre, le 7 mars 1743; neveu du baron de Breteuil-Preuilley, père de M<sup>me</sup> du Châtelet. (CL.)

2. Probablement Maurepas, né en 1701, nommé secrétaire d'État dès l'âge de quatorze ans; gendre du marquis de La Vrillière, mort en septembre 1725, et cité ici.

et d'aller se retirer à Doux, terre de M. de Ternel, à quatorze lieues de Paris. M. Le Blanc ne partit pour son exil qu'à deux heures après minuit. Paris est toujours inondé des chansons dont je vous ai parlé, et que je n'ai pu vous envoyer ; je vous les apporterai à mon retour. Présentez mes respects, je vous prie, à M<sup>me</sup> de Lézeau<sup>1</sup> ; je me flatte de la retrouver à votre campagne quand je serai assez heureux pour y venir chercher la tranquillité, qu'assurément je n'ai pas dans ce pays-ci. La plume me tombe des mains ; je suis si malade que je ne peux pas écrire davantage.

92. — A M. THIERIOT<sup>2</sup>.

J'arrive de Villars avec un grand mal de gorge. J'y ai reçu une lettre de vous, par laquelle vous me paraissez plus innocent et plus mon ami que jamais : cela augmente l'envie que j'ai de vous revoir et de retourner dans la belle solitude où vous êtes : je n'attends que le jour de mon départ. Je n'écris point à M<sup>me</sup> de Bernières, parce que je veux auparavant avoir entièrement achevé l'affaire dont elle m'a chargé auprès de Francine<sup>3</sup>. Je n'oublie assurément pas les vôtres, et vous me verrez arriver bien honteux et bien mortifié si je ne vous apporte quelque bonne nouvelle.

Adieu. Écrivez-moi toujours un petit mot, et présentez mes respects à M<sup>me</sup> de Lézeau et au maître de la maison. Demandez à M<sup>me</sup> de Bernières si elle n'a point quelque ordre à me donner avant mon départ.

93. — A M. THIERIOT<sup>4</sup>.

Paris...

Je viens d'écrire une grande lettre à M<sup>me</sup> de Bernières, et vous n'en aurez qu'une petite parce que le souper vient de sonner. Les nouvelles sont dans la lettre de M<sup>me</sup> de Bernières, ainsi je n'ai rien à vous mander, sinon que je vous aime de tout mon cœur ; quand je vous écrirais quatre pages, toute ma lettre ne voudrait dire autre chose. Adieu, monsieur l'éditeur ; ayez bien soin de

1. Mère du marquis de Lézeau, cité souvent dans la *Correspondance*.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

3. Directeur de l'Opéra.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.



mon enfant que je vous ai remis entre les mains, et prenez garde qu'il soit proprement habillé<sup>1</sup>. Je n'aspire qu'à venir vous retrouver ; ce sera bientôt assurément.

94. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>2</sup>.

Août.

Comme je vous ai mandé la maladie du cardinal<sup>3</sup>, il est juste que je vous mande sa mort. Il a rendu son âme à Dieu ce mardi sur les quatre heures. M. le duc de Richelieu vient de partir pour Richelieu. Je voudrais bien en avoir fait autant pour la Rivière-Bourdet.

Ce mardi à minuit.

P. S. Vous voulez donner le mari de M<sup>lle</sup> Dufresne pour sous-secrétaire à notre ami<sup>4</sup>. Pour cela, il faudrait avoir la bonté de m'envoyer de son écriture : si elle n'est pas très-belle, il ne faut pas qu'il y pense, car en tout il nous faut du plus beau et du meilleur. Les appointements ne seront pas pourtant considérables : cela ne passera pas quatre cents francs. Il faudra même que je m'en mêle pour les faire monter jusque-là. C'est à lui à prendre incessamment son parti ; il aura la préférence, parce qu'il est présenté de votre main.

95. — A M. DE MONCRIF<sup>5</sup>.

A la Rivière, ce 11 (ou 12) septembre.

Il n'y avait qu'une lettre aussi aimable que la vôtre et les assurances touchantes que vous me donnez de votre amitié qui pussent adoucir la douleur où je suis de la mort de notre pauvre ami<sup>6</sup>. Je le regretterai toute ma vie ; et toute ma vie je serai charmé de retrouver dans la sensibilité de votre cœur et dans les agréments de votre esprit la consolation dont j'ai besoin.

Je vous demande en grâce, mon cher Moncrif, de nous donner

1. *La Ligue (la Henriade)* imprimée à Rouen, sous le titre d'Amsterdam, par Viret, en 1723.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Dubois, mort le 10 août.

4. Richelieu sans doute.

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

6. De Génomville, mort de la petite vérole, le 9 septembre.

quelquefois de vos nouvelles et de nous en mander un peu de la république des lettres. M<sup>me</sup> de Bernières et Thieriot vous font mille compliments. Je crois que vous n'avez pas besoin que je vous fasse de nouvelles protestations d'estime et d'amitié. Regardez-moi toujours comme l'homme du monde qui vous est le plus tendrement attaché. Dites, je vous en prie, à M. d'Argenson<sup>1</sup>, que je suis bien ennuyé de le voir lieutenant de police. J'ai pourtant besoin de lui, car il faudra qu'il mette bientôt son nom au bas de *Mariamne*. J'ai encore plus besoin de son approbation que de sa signature.

Je travaille ici jour et nuit à mériter la vôtre. Si vous savez ce qui se passe dans la république comique, vous me ferez grand plaisir de me le mander, car j'ai extrêmement envie de prendre de justes mesures pour que *Mariamne* soit jouée cet hiver. On dit qu'*Inès* est furieusement enlaidie sur le papier. La joue-t-on encore? La rejouera-t-on cet hiver? Crébillon n'a-t-il point quelque échafaud à faire représenter pour la Saint-Martin? Instruisez-moi de tout cela, et aimez-moi comme je vous aime. Adieu.

96. — A M. DE MONCRIF<sup>2</sup>.

A la Rivière, ce 23 septembre.

Je viens d'écrire à M. d'Argenson sur ses sceaux<sup>3</sup>. Je vous suis infiniment obligé de l'attention que vous avez eue de me mander une nouvelle aussi intéressante pour moi. Vous me donnez tous les jours des preuves de votre amitié, qui augmentent ma reconnaissance, mais qui ne peuvent pas augmenter mon goût pour vous. J'ai envoyé *Mariamne* à M<sup>lle</sup> Lecouvreur. Elle m'a dit que vous souhaitiez être à la lecture au foyer de la Comédie. Je vous remercie de tout mon cœur de ce que vous voulez bien l'entendre. Ce n'est qu'une ébauche imparfaite; les vers ne sont point faits, et cela ne vous fera pas grand plaisir; mais vous m'en ferez beaucoup de me dire votre avis et de me mander l'effet que vous croyez qu'elle fera, lorsqu'elle sera travaillée. Je vous supplie de m'envoyer la critique d'*Inès*, dont vous me parlez. Adieu, mon cher ami; je vous aime de tout mon cœur.

1. C'est le comte d'Argenson, deuxième fils de Marc-René d'Argenson. Il avait été un des camarades de Voltaire au collège Louis-le-Grand.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Le 20 septembre, le comte d'Argenson avait été nommé chancelier du duc d'Orléans.

97. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>1</sup>.

Je partis de chez vous vendredi, j'arrivai à Maisons samedi matin, je viens d'en partir aujourd'hui lundi à quatre heures du matin, j'ai lu à dix heures *Mariamne* à nos seigneurs les comédiens du roi, qui en ont été assez édifiés. Je pars pour Villars après cette lecture, et je n'ai que le temps de vous assurer qu'il n'est pas possible d'aimer sa maîtresse autant que je vous aime. Au retour de Villars, je reviens chez vous pour n'en partir qu'avec vous.

Respect et tendresse à madame votre sœur, à M. de Lézeau, à M. de Brezolle, etc.

98. — A M. THIERIOT<sup>2</sup>.

Ce lundi....

Je pars de Villars dans le moment. J'avais fait mon accommodement avec M. de Richelieu, à condition que j'irais le trouver à Sully; mais je donne la préférence à la Rivière. Je vais coucher ce soir à Maisons. Je compte trouver une lettre de vous à l'hôtel Richelieu. J'en ai déjà reçu une de Villars, où vous me mandez de bonnes nouvelles de *Henri*; mais vous ne me parlez point des trois cartons: songez, je vous prie, qu'ils sont tous trois d'une très-grande conséquence. Mandez-moi à Maisons<sup>3</sup>, par Saint-Germain, comment on s'y est pris. Il pleut des critiques d'*Inès*, où il est parlé de moi, tantôt en bien, tantôt en mal, et toujours assez mal à propos. Je crois que tous les poètes du monde se sont donné le mot de faire chacun une *Mariamne*. Vous trouverez la mienne bien changée à mon retour. Je me suis déterminé à ôter absolument à mon héroïne une passion qui, tout excusable qu'elle était, ne servait qu'à justifier sa condamnation, et par conséquent à diminuer la compassion qu'on doit avoir pour elle. La vertu de *Mariamne* sera désormais sans tâche; mandez-moi si vous l'aimez mieux dans ce goût-là. Adieu.

99. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>4</sup>.

A Maisons, ce 20 octobre.

Je partais pour vous aller retrouver, mais Beauregard, qui est dans la prison du grand Châtelet, m'empêche de m'éloigner

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. C'est le château dit aujourd'hui Maisons-Laffitte.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.



de Paris. Je fais recommencer son procès criminel, et j'espère qu'il ne sortira pas sitôt de prison. Il a des lettres de rappel qui pourront bien lui devenir inutiles, attendu que je ferai tous mes efforts pour le faire condamner à une peine plus conforme à son crime et aux lois qu'un simple bannissement.

Viret doit avoir obtenu ce qu'il désirait; M<sup>me</sup> la maréchale de Villars l'a bien servi<sup>1</sup>. Il avait besoin d'une protection aussi forte, car on était depuis longtemps indisposé contre lui. M. Thieriot devrait bien continuer à faire travailler chez Martel<sup>2</sup> à ce qu'il avait dit; et si la maison Martel n'était pas sûre, ne pourrait-on pas en trouver une autre, en payant?

Je n'ai pas le temps d'écrire à M. Thieriot, car Beauregard m'emporte tout mon temps.

J'ai vu, à Maisons, M. de Bernières, qui va faire une grande fortune; son projet est le seul projet d'affaires sensé dont il m'ait parlé depuis longtemps. Je souhaite autant que vous qu'il réussisse. Il croit que vous ne saviez rien des papiers qui sont chez Martel, et je ne l'ai pas détrompé.

Il n'y a pas à Paris grandes nouvelles. Quand j'aurai mis en règle l'affaire de Beauregard, je reviendrai bien vite chez vous avec *Mariamne*, qui souffre de tous ces contre-temps autant que je souffre de ne vous point voir.

100. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>3</sup>.

A Maisons, 30 octobre.

C'est une chose misérable que le peu d'exactitude de la poste de Saint-Germain: on est huit jours à recevoir une lettre de Normandie. Écrivez-moi, je vous en prie, à Paris, sous l'enveloppe de M. de Maisons. Je n'ai point de nouvelles de M. de Bernières; c'est à vous que j'en demande: mandez-moi s'il retourne à la Rivière, et comment va son affaire du tabac, dont vous ne me dites mot. Je voudrais bien que l'espérance des richesses que vous allez posséder ne vous empêchât pas de rester à votre campagne jusqu'à la fin de décembre. Si vous êtes capable de prendre cette sage résolution, je partirai dès que j'aurai reçu votre réponse, et ramènerai *Mariamne* et la charrette de M. Domachonville, qu'il appelle sa chaise de poste. Mandez-moi donc

1. On devait fermer les yeux sur l'édition de *la Henriade*, imprimée à Rouen.

2. C'était le brocheur ou le relieur.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

bien sérieusement votre résolution, afin que vous décidiez de ma destinée. Il n'y a château dans le monde à qui je donne la préférence sur le vôtre, et il est juste d'ailleurs que *Marianne* aille respirer son air natal. Je vous ai mandé la mort de M<sup>me</sup> d'Aumont<sup>1</sup> ; monsieur son fils a la petite vérole d'hier ; M<sup>me</sup> de Seignelai l'a aussi. Paris est ravagé par cette maladie : c'est encore une raison pour nous tenir à la campagne un peu avant dans l'hiver.

J'apporterai à M. Thieriot le petit livre qu'il m'a demandé. Je lui serai infiniment obligé s'il veut bien continuer ses soins pour notre bon roi *Henri*. Écrivez-moi aussi comment va l'affaire de V... Beauregard est toujours au Châtelet ; j'ai envie de le laisser là un peu de temps.

Écrivez-moi vite, car je pars dès que j'aurai lu votre lettre. Adieu ; je vous aime tendrement, et fort indépendamment de toutes les obligations que je vous ai.

101. — A M. LE BARON DE BRETEUIL<sup>2</sup>.Décembre, 1723<sup>3</sup>.

Je vais vous obéir, monsieur, en vous rendant un compte fidèle de la petite vérole dont je sors, de la manière étonnante dont j'ai été traité, et enfin de l'accident de Maisons, qui m'empêchera longtemps de regarder mon retour à la vie comme un bonheur.

M. le président de Maisons<sup>4</sup> et moi, nous fûmes indisposés le 4 novembre dernier ; mais heureusement tout le danger tomba sur moi. Nous nous fîmes saigner le même jour ; il s'en porta bien, et j'eus la petite vérole. Cette maladie parut après deux jours de fièvre, et s'annonça par une légère éruption. Je me fis saigner une seconde fois de mon autorité, malgré le préjugé vulgaire. M. de Maisons eut la bonté de m'envoyer le lendemain M. de Gervasi, médecin de M. le cardinal de Rohan, qui ne vint qu'avec répugnance. Il craignait de s'engager inutilement à

1. En quelques semaines, moururent le duc et la duchesse d'Aumont, leur fils et leur belle-fille.

2. Louis-Nicolas Le Tonnellier de Breteuil-Preuilly, mort âgé de quatre-vingts ans, en 1728, père de la marquise du Châtelet.

3. Cette lettre, datée jusqu'à présent de *janvier 1724*, a été imprimée dans le *Mercure*, tome I, de décembre 1723, page 1115 : ce qui m'a porté à en changer la date. (B.)

4. Jean-René de Longueil, marquis de Maisons, président à mortier et membre honoraire de l'Académie des sciences, échappa cette fois à la petite vérole ; mais il mourut de cette maladie, le 13 septembre 1731, âgé de trente-deux ans. Ce jeune magistrat était neveu, par sa mère, de la belle maréchale de Villars.

traiter, dans un corps délicat et faible, une petite vérole déjà parvenue au second jour de l'éruption, et dont les suites n'avaient été prévenues que par deux saignées trop légères, sans aucun purgatif.

Il vint cependant, et me trouva avec une fièvre maligne. Il eut d'abord une fort mauvaise opinion de ma maladie : les domestiques qui étaient auprès de moi s'en aperçurent, et ne me la laissèrent pas ignorer. On m'annonça, dans le même temps, que le curé de Maisons, qui s'intéressait à ma santé, et qui ne craignait point la petite vérole, demandait s'il pouvait me voir sans m'incommoder : j'e le fis entrer aussitôt, je me confessai, et je fis mon testament, qui, comme vous croyez bien, ne fut pas long. Après cela j'attendis la mort avec assez de tranquillité, non toutefois sans regretter de n'avoir pas mis la dernière main à mon poëme et à *Mariamne*, ni sans être un peu fâché de quitter mes amis de si bonne heure. Cependant M. de Gervasi ne m'abandonnait pas d'un moment ; il étudiait en moi, avec attention, tous les mouvements de la nature ; il ne me donnait rien à prendre sans m'en dire la raison ; il me laissait entrevoir le danger, et il me montrait clairement le remède : ses raisonnements portaient la conviction et la confiance dans mon esprit, méthode bien nécessaire à un médecin auprès de son malade, puisque l'espérance de guérir est déjà la moitié de la guérison. Il fut obligé de me faire prendre huit fois l'émétique, et, au lieu des cordiaux qu'on donne ordinairement dans cette maladie, il me fit boire deux cents pintes de limonade. Cette conduite, qui vous semblera extraordinaire, était la seule qui pouvait me sauver la vie ; toute autre route me conduisait à une mort infaillible, et je suis persuadé que la plupart de ceux qui sont morts de cette redoutable maladie vivraient encore s'ils avaient été traités comme moi.

Le préjugé populaire abhorre dans la petite vérole la saignée et les médecines ; on ne veut que des cordiaux, on donne du vin au malade ; on lui fait même manger de petites soupes ; et l'erreur triomphe de ce que plusieurs personnes guérissent avec ce régime. On ne songe pas que les seules petites véroles que l'on traite ainsi avec succès sont celles qu'aucun accident funeste n'accompagne, et qui ne sont nullement dangereuses.

La petite vérole, par elle-même, dépouillée de toute circonstance étrangère, n'est qu'une dépuración du sang favorable à la nature, et qui, en nettoyant le corps de ce qu'il a d'impur, lui prépare une santé vigoureuse. Qu'une telle petite vérole soit traitée ou non avec des cordiaux, qu'on purge ou qu'on ne purge point, on en guérit sûrement.



Les plus grandes plaies, quand aucune partie essentielle n'est offensée, se referment aisément, soit qu'on les suce, soit qu'on les fomenté avec du vin et de l'huile, soit qu'on se serve de l'eau de Rabel<sup>1</sup>, soit qu'on y applique des emplâtres ordinaires, soit enfin qu'on n'y mette rien du tout. Mais lorsque les ressorts de la vie sont attaqués, alors le secours de toutes ces petites recettes devient inutile, et tout l'art des plus habiles chirurgiens suffit à peine : il en est de même de la petite vérole.

Lorsqu'elle est accompagnée d'une fièvre maligne, lorsque le volume du sang augmenté dans les vaisseaux est sur le point de les rompre, que le dépôt est prêt à se former dans le cerveau, et que le corps est rempli de bile et de matières étrangères, dont la fermentation excite dans la machine des ravages mortels, alors la seule raison doit apprendre que la saignée est indispensable ; elle épurera le sang, elle détendra les vaisseaux, rendra le jeu des ressorts plus souple et plus facile, débarrassera les glandes de la peau, et favorisera l'éruption ; ensuite les médecines, par de grandes évacuations, emporteront la source du mal, et, entraînant avec elles une partie du levain de la petite vérole, laisseront au reste la liberté d'un développement plus complet, et empêcheront la petite vérole d'être confluyente ; enfin on voit que le sirop de limon, dans une tisane rafraîchissante, adoucit l'acrimonie du sang, en apaise l'ardeur, coule avec lui par les glandes miliaires jusque dans les boutons, s'oppose à la corrosion du levain, et prévient même l'impression que d'ordinaire les pustules font sur le visage.

Il y a un seul cas où les cordiaux, même les plus puissants, sont indispensablement nécessaires : c'est lorsqu'un sang paresseux, ralenti encore par le levain qui embarrasse toutes les fibres, n'a pas la force de pousser au dehors le poison dont il est chargé. Alors la poudre de la comtesse de Kent, le baume de Vanseger, le remède de M. Aignan<sup>2</sup>, etc., brisant les parties de ce sang presque figé, le font couler plus rapidement, en séparant la matière étrangère, et, ouvrent les passages de la transpiration au venin qui cherche à s'échapper.

Mais, dans l'état où je suis, ces cordiaux m'eussent été mor-

1. *Aqua rabelliana*, ainsi appelée du nom d'un empirique nommé Rabel, qui mit ce médicament en vogue. (Cl.)

2. François Aignan, né à Orléans, mort au commencement de 1709; capucin connu dans son ordre sous le nom de P. Tranquille, et médecin inventeur d'un remède contre la petite vérole, ainsi que d'une préparation huileuse encore nommée en pharmacie *baume tranquille*. (Cl.)

tels. Cela fait voir démonstrativement que tous ces charlatans, dont Paris abonde, et qui donnent le même remède (je ne dis pas pour toutes les maladies, mais toujours pour la même), sont des empoisonneurs qu'il faudrait punir.

J'entends faire toujours un raisonnement bien faux et bien funeste. Cet homme, dit-on, a guéri par une telle voie ; j'ai la même maladie que lui, donc il faut que je prenne le même remède. Combien de gens sont morts pour avoir raisonné ainsi ! On ne veut pas voir que les maux qui nous affligent sont aussi différents que les traits de nos visages ; et, comme dit le grand Corneille, car vous me permettrez de citer les poètes :

Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé,  
Et par où l'un périt un autre est conservé.

(*Cinna*, II, 1.)

Mais c'est trop faire le médecin : je ressemble aux gens qui, ayant gagné un procès considérable par le secours d'un habile avocat, conservent encore pour quelque temps le langage du barreau.

Cependant, monsieur, ce qui me consolait le plus dans ma maladie, c'était l'intérêt que vous y preniez, c'était l'attention de mes amis, et les bontés inexprimables dont M<sup>me</sup> 1 et M. de Maisons m'honoraient. Je jouissais d'ailleurs de la douceur d'avoir auprès de moi un ami, je veux dire un homme qu'il faut compter parmi le très-petit nombre d'hommes vertueux qui seuls connaissent l'amitié, dont le reste du monde ne connaît que le nom : c'est M. Thieriot, qui, sur le bruit de ma maladie, était venu en poste de quarante lieues pour me garder, et qui, depuis, ne m'a pas quitté un moment. J'étais le 15 absolument hors de danger, et je faisais des vers le 16, malgré la faiblesse extrême qui me dure encore, causée par le mal et par les remèdes.

J'attendais avec impatience le moment où je pourrais me dérober aux soins qu'on avait de moi à Maisons, et finir l'embarras que j'y causais. Plus on avait pour moi de bontés, plus je me hâtais de n'en pas abuser plus longtemps. Enfin je fus en état d'être transporté à Paris le 1<sup>er</sup> décembre. Voici, monsieur, un moment bien funeste. A peine suis-je à deux cents pas du château qu'une partie du plancher de la chambre où j'avais été

1. Marie-Charlotte Roque de Varangeville, morte en 1727 ; sœur aînée de la maréchale de Villars, et mère de M. de Maisons. (CL.)



tombe tout enflammée. Les chambres voisines, les appartements qui étaient au-dessous, les meubles précieux dont ils étaient ornés, tout fut consumé par le feu. La perte monte à près de cent mille livres ; et, sans le secours des pompes qu'on envoya chercher à Paris, un des plus beaux édifices du royaume allait être entièrement détruit. On me cacha cette étrange nouvelle à mon arrivée : je la sus à mon réveil ; vous n'imaginerez point quel fut mon désespoir ; vous savez les soins généreux que M. de Maisons avait pris de moi : j'avais été traité chez lui comme son frère, et le prix de tant de bontés était l'incendie de son château <sup>1</sup>. Je ne pouvais concevoir comment le feu avait pu prendre si brusquement dans ma chambre, où je n'avais laissé qu'un tison presque éteint. J'appris que la cause de cet embrasement était une poutre qui passait précisément sous la cheminée. C'est un défaut dont on s'est corrigé dans la structure des bâtiments d'aujourd'hui ; et même les fréquents embrasements qui en arrivaient ont obligé d'avoir recours aux lois pour défendre cette façon dangereuse de bâtir. La poutre dont je parle s'était embrasée peu à peu par la chaleur de l'âtre, qui portait immédiatement sur elle ; et, par une destinée singulière, dont assurément je n'ai pas goûté le bonheur, le feu, qui couvait depuis deux jours, n'éclata qu'un moment après mon départ.

Je n'étais point la cause de cet accident, mais j'en étais l'occasion malheureuse : j'en eus la même douleur que si j'en avais été coupable ; la fièvre me reprit aussitôt, et je vous assure que, dans ce moment, je sus mauvais gré à M. de Gervasi de m'avoir conservé la vie.

M<sup>me</sup> et M. de Maisons reçurent la nouvelle plus tranquillement que moi : leur générosité fut aussi grande que leur perte et que ma douleur. M. de Maisons mit le comble à ses bontés, en me prévenant lui-même par des lettres qui font bien voir qu'il excelle par le cœur comme par l'esprit : il s'occupait du soin de me consoler, et il semblait que ce fût moi dont il eût brûlé le château ; mais sa générosité ne sert qu'à me faire sentir encore plus vivement la perte que je lui ai causée, et je conserverai toute ma vie ma douleur aussi bien que mon admiration pour lui.

Je suis, etc.

1. Ce château, situé à trois lieues de Paris, sur les bords de la Seine, au bout de la forêt de Saint-Germain, a appartenu depuis à M. J. Laffitte.



102. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>1</sup>.

Décembre.

Je me porte un peu mieux depuis quelques jours, et je n'en attends votre retour qu'avec plus d'impatience. Ce qui me fait croire que j'aurai de la santé, c'est que je passe les journées entières à travailler, sans m'en sentir incommodé. J'ai bien peur que M<sup>lle</sup> Lecouvreur ne puisse jouer Mariamne : elle a une perte de sang qui affaiblit furieusement sa misérable machine. Je vous remercie bien de toutes les attentions que vous avez pour le petit bâtard. Les deux mille habits qu'on veut lui faire encore sont très-inutiles : je n'en veux point du tout ; mais j'ai un très-grand désir de le voir arriver vêtu de toile cirée. Je vous demande plusieurs grâces :

1<sup>o</sup> Que vous vous souveniez de donner..., à un homme sûr la lettre que je vous ai envoyée pour Boulogne, et que vous en accusiez réception par votre première lettre ;

2<sup>o</sup> Que vous m'informiez sûrement du jour du départ, et de l'arrivée à Boulogne ;

3<sup>o</sup> Que vous demandiez ou fassiez demander à Viret un mémoire de ce qu'il a reçu de moi, article par article, et que vous ayez la bonté de me l'envoyer ;

4<sup>o</sup> Que vous disiez à Martel que je ne veux que deux mille habits, lesquels à un sol et demi pièce, prix fait, font cent cinquante livres. Si on en a fait davantage, on payera le surplus ; mais qu'on s'arrête et qu'on emballe.

Voilà à peu près toutes vos instructions ; la plus importante est que vous reveniez incessamment : tous nos amis vous souhaitent et vous aiment aussi tendrement que je vous aime. Adieu, écrivez-moi et revenez, au nom de Dieu, revenez, je vous en conjure.

## 103. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

20 décembre.

Je reçus votre dernière lettre hier 19, et je me hâte de vous répondre, ne trouvant point de plus grand plaisir que de vous parler des obligations que je vous ai. Vous, qui n'avez point d'enfants, vous ne savez pas ce que c'est que la tendresse paternelle, et vous n'imaginez point quel effet font sur moi les bontés

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

que vous avez pour mon petit *Henri*. Cependant l'amour que j'ai pour lui ne m'aveugle pas au point de prétendre qu'il vienne à Paris dans un char traîné par six chevaux ; un ou deux bidets, avec des bâts et des paniers, suffisent pour mon fils. Mais apparemment que votre fourgon vous apporte des meubles, et que *Henri* sera confondu dans votre équipage. En ce cas, je consens qu'il profite de cette voiture ; mais je ne veux point du tout qu'on fasse ces frais uniquement pour ce marmouset. Je vous recommande instamment de le faire partir avec plus de modestie et moins de dépense ; Martel est surtout inutile pour conduire ce petit garçon. Je vous ai déjà mandé que vous eussiez la bonté d'empêcher qu'on ne lui fit ses deux mille habits<sup>1</sup> : ainsi il sera prêt à partir avec vous, et il pourra vous suivre dans votre marche avec deux chevaux de bât, qui marcheront derrière votre carrosse, et qui vous quitteront à Boulogne, où il faudra que mon bâtard s'arrête.

Le jour de votre départ s'avance, et je crois que vous ne le reculerez pas. Je n'aurai jamais en ma vie de si bonnes étrennes que celles que me prépare votre arrivée pour le jour de l'an.

## 104. — A M. DE CIDEVILLE.

28 décembre.

Déjà de la Parque ennemie  
 J'avais bravé les rudes coups ;  
 Mais je sens aujourd'hui tout le prix de la vie,  
 Par l'espoir de vivre avec vous.  
 Les vers que vous dicta l'amitié tendre et pure,  
 Embellis par l'esprit, ornés par la nature,  
 Ont rallumé dans moi des feux déjà glacés.

Mon génie excité m'invite à vous répondre ;  
 Mais dans un tel combat que je me sens confondre !  
 En louant mes talents, que vous les surpassez !  
 Je ressens du dépit les atteintes secrètes.  
 Vos éloges touchants, vos vers coulants et doux,  
 S'ils ne me rendaient pas le plus vain des poètes,  
 M'auraient rendu le plus jaloux.

Voilà tout ce que la fièvre et les suites misérables de la petite vérole peuvent me permettre. Le triste état où je suis encore m'empêche de vous écrire plus au long ; mais comptez, mon

1. C'est-à-dire qu'on ne fit pas brocher ou relier les deux mille exemplaires de *la Ligue* (*Henriade*) imprimés par Viret. (CL.)

cher monsieur, que rien ne peut m'empêcher d'être sensible, toute ma vie, à votre amitié, et que je la mérite par ma tendresse et mon estime respectueuse pour vous.

105. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>.

1723.

Vous voilà placé, et vous ne m'en dites mot ! Apprenez, *monsieur de Fontaine-Martel*<sup>2</sup>, qu'il ne faut pas oublier ses amis dans sa fortune.

J'ai eu l'impertinence d'acheter les plus beaux tableaux de M. de Nocé, et en revenant dans mon trou, et considérant mes tableaux, mes ouvrages et moi, j'ai dit :

Vous verrez dans ce cabinet  
Du bon, du mauvais, du passable :  
J'aurais bien voulu du parfait ;  
Mais il faut se donner au diable,  
Et je ne l'ai pas encor fait.

Adieu.

106. — A M. THIERIOT<sup>3</sup>.

1724.

Mon cher Thieriot, envoyez-moi mes lettres dans une enveloppe à Villars ; je reviendrai bientôt vous retrouver. Je crois que *Mariamne* sera, avec un peu de soin, digne de l'amitié que vous avez pour l'auteur. Je ne souffrirai pas qu'elle soit jouée sans que vous ayez les grandes entrées dans mon Louvre : ce sera une nouvelle facilité de me trouver souvent avec vous, et cette raison est aussi forte pour moi que la petite utilité que vous y pouvez trouver.

Renvoyez les journaux, songez à *Henri* et aimez François.

107. — A M. CAMBIAGUE<sup>4</sup>,

A LONDRES.

Les bontés dont vous m'honorez, monsieur, sont plus d'une fois parvenues jusqu'à moi. Souffrez que je saisisse l'occasion de

1. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820.

2. Thieriot était logé chez M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel.

3. Éditeurs, Bavoux et François.

4. On doit cette lettre à un savant distingué, M. Gaullieur, professeur de philosophie à Genève. « Isaac Cambiague, dit-il, qui a joué un rôle politique assez



vous en marquer ma très-humble reconnaissance. Ce sera peut-être diminuer la bonne opinion que vous avez de moi que de vous présenter ma *Mariamne*. Ne regardez point l'hommage, mais le zèle avec lequel je vous l'offre, et que l'envie de vous plaire me tienne lieu de quelque mérite auprès de vous. Je voudrais avoir incessamment l'honneur de vous envoyer un ouvrage plus important, dont la faible esquisse qui en a paru dans le monde a déjà trouvé grâce devant vous. C'est le poëme de *Henri le Grand*. Vous le trouverez, monsieur, bien différent de cet échantillon qui en a couru malgré moi. Le poëme est en dix chants, et il y a plus de mille vers différents de ceux que vous avez vus.

J'ai fait graver des estampes qui sont autant de chefs-d'œuvre de nos meilleurs maîtres, et qui doivent embellir l'édition que je prépare; mais je suis encore fort incertain sur le lieu où je la ferai paraître. La seule chose dont je suis sûr, c'est que ce ne sera pas en France. J'ai trop recommandé dans mon poëme l'esprit de paix et de tolérance en matière de religion, j'ai trop dit de vérités à la cour de Rome, j'ai répandu trop peu de fiel contre les réformés, pour espérer qu'on me permette d'imprimer dans ma patrie ce poëme composé à la louange du plus grand roi que ma patrie ait jamais eu.

C'est une chose bien étrange que mon ouvrage, qui dans le fond est un éloge de la religion catholique, ne puisse être imprimé dans les États du roi très-chrétien, du petit-fils d'Henri IV, et que ceux que nous appelons ici *hérétiques* en souffrent l'impression chez eux. J'ai dit du mal d'eux, et ils me le pardonnent; mais les catholiques ne me pardonnent pas de n'en avoir point assez dit. Je ne sais si mon édition se fera à Londres, à Amsterdam ou à Genève. Mon admiration pour la sagesse du gouvernement de cette dernière ville, et surtout pour la manière dont la réforme y fut établie, me fait pencher de ce côté. Ce sera dans ce pays que je ferai imprimer un poëme fait pour un héros qui quitta Genève<sup>1</sup> malgré lui, et qui l'aima toujours. Que je serais charmé, monsieur, de pouvoir y passer quelque temps auprès de vous et d'y profiter de votre conversation!

Je suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A. DE VOLTAIRE.

important dans la République genevoise, qui fut appelé à la représenter en France et ailleurs dans des occasions difficiles, était connu aussi par son opulence et par son goût très-vif pour les arts et les lettres. Il est mort en 1728. »

1. C'est-à-dire le calvinisme. (G. A.)

108. — A M. DE MAIRAN<sup>1</sup>.... ce mercredi<sup>2</sup>.

Vous aviez très-bien deviné, monsieur ; M. le duc de Richelieu voulait un dessinateur plutôt qu'un géomètre ; la place est au-dessous du mérite de M. de Montcarville. Il n'y a que moi qui ai gagné à tout cela, puisque cela m'a valu l'honneur de vous connaître. Le premier usage que je ferai de ma santé sera assurément d'aller vous assurer chez vous de toute l'estime et de toute l'amitié que vous méritez. Vous vous apercevrez par l'assiduité que je porterai à cultiver votre commerce combien j'aime la vérité, la raison et l'esprit.

Comptez, je vous en supplie, sur les sentiments avec lesquels je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

109. — A M. DE MAIRAN<sup>3</sup>.

J'avais, monsieur, une extrême envie de vous connaître, et elle a bien augmenté depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir : je n'ai jamais vu personne dont l'esprit et la raison soient si aimables. Les maux continuels que je souffre me sont d'autant plus sensibles qu'ils m'empêchent d'aller chez vous, et de cultiver par mes assiduités un commerce si utile et si agréable. Je n'ose assurément pas exiger que vous veniez perdre votre temps chez moi ; mais je suis bien à plaindre de ne pouvoir mettre à profit le mien chez vous.

Je viens de rendre compte à M. le duc de Richelieu du soin que vous avez bien voulu prendre de lui chercher un gouverneur pour ses pages. J'ai vu le jeune homme que vous m'avez envoyé : il m'a paru avoir de l'esprit ; je lui ai trouvé une figure assez belle, et en tout sens il me paraît qu'il convient fort à des pages. M. de Richelieu vous a bien de l'obligation ; mais il m'en aurait davantage si je pouvais lui procurer la connaissance d'un homme comme vous. Si M. Benet est toujours dans le même sentiment, ayez la bonté, monsieur, de lui faire dire qu'il vienne incessamment chez moi, afin que je lui fasse prendre possession. J'ai stipulé qu'il aurait la table des gentilshommes, qu'on l'habillerait

1. Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

magnifiquement, et qu'il aurait deux cents écus d'appointements. Si cela ne suffit pas, je les ferai augmenter. On ne peut trop payer un homme présenté de votre main. Je suis, monsieur, avec l'estime que je vous dois, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

110. — L'ABBÉ DESFONTAINES A M. DE VOLTAIRE.

Ce 31 mai 1724.

Je n'oublierai jamais, monsieur, les obligations infinies que je vous ai. Votre bon cœur est encore bien au-dessus de votre esprit, et vous êtes l'ami le plus essentiel qui ait jamais été. Le zèle avec lequel vous m'avez servi me fait en quelque sorte plus d'honneur que la malice et la noirceur de mes ennemis ne m'a causé d'affront par l'indigne traitement qu'ils m'ont fait souffrir. Il faut se retirer pendant quelque temps. *Fallax infamia terret.*

J'ai une lettre de cachet qui m'exile à trente lieues de Paris. C'est avec plaisir que je vais chercher la solitude; mais je suis bien fâché que cette retraite me soit ordonnée. C'est un reste de triomphe pour les malheureux auteurs de ma disgrâce. Je consens d'aller en province, et j'y vais très-volontiers. Mais tâchez, monsieur, de faire en sorte que l'ordre du roi soit levé par une autre lettre de cachet en cette forme :

« Le roi, informé de la fausseté de l'accusation intentée contre le sieur abbé Desfontaines, consent qu'il demeure à Paris. »

Si vous obtenez cet ordre de M. de Maurepas, c'est un coup essentiel. Au surplus, je promets, *parole d'honneur*, à M. de Maurepas de m'en aller incessamment, et de ne point revenir à Paris qu'après lui en avoir demandé la permission secrètement.

Voilà, mon cher ami, ce que je vous prie à présent d'obtenir pour moi. Je vous aurai encore une obligation infinie de ce nouveau service. C'est, à mon gré, ce qu'on peut faire de plus simple pour réparer le scandale et l'injustice, en attendant que je puisse faire mieux, et que j'aie les lumières nécessaires pour découvrir les ressorts cachés de l'horrible intrigue de mes ennemis. Malgré la noirceur de l'accusation et le penchant du public à croire tous les accusés coupables, j'ai la satisfaction de voir les personnes même indifférentes prendre mon parti. Les Nadal, les Danchet, les Depons, les Fréret, sont les seuls, dit-on, qui traitent ma personne comme toute ma vie je traiterai leurs infâmes ouvrages et leur indigne caractère. *Genus irritabile vatum.*

J'ai un plan d'apologie qui sera beau et curieux, et que je travaillerai à la campagne. Je suis trop connu dans le monde pour qu'il convienne à un homme comme moi de me taire après un si exécrationnable affront; et je le ferai de façon que j'aurai l'honneur de le présenter à M. de Maurepas, pour le prier de me permettre de le faire paraître. On y verra tout ce qui m'est arrivé de



malheureux, et mes malheurs toujours causés par des gens de lettres, surtout l'histoire de ma sortie des jésuites.

Adieu, mon cher ami ; je me recommande à vous.

DESFONTAINES.

111. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>.

A Forges, ce 2 juillet.

Les eaux de Forges enivrent. Je viens d'écrire une lettre à M<sup>me</sup> de Bernières, et il ne me reste que la force de vous dire que je vous verrai vendredi avec le plus grand plaisir du monde, et que je vous parlerai très au long de toutes les choses dont je ne peux vous rendre compte à présent. La tête me tourne, mon cher ami, et je ne me reconnais qu'à la tendre amitié que j'ai pour vous, que toutes les eaux du monde ne peuvent altérer.

112. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Forges, juillet.

Je reçois dans ce moment votre lettre avec celle de M. le duc de Richelieu. J'ai écrit sur-le-champ à M. de Maisons et à M. Berthier<sup>2</sup>, quoique je ne pense pas que quand M. de Lézeau<sup>3</sup> a un procès il puisse avoir besoin de recommandation. Je crois que les eaux me feront grand bien, puisqu'elles ne me font pas de mal. M<sup>me</sup> de Béthune arriva hier à Forges. On attend M<sup>me</sup> de Guise<sup>4</sup> et M<sup>me</sup> de Prie, qui peut-être ne viendront point. Si vous me promettez de m'envoyer bien exactement les *Nouvelles à la main* que vous recevez toutes les semaines, je vous dirai pourquoi M. de La Trimouille<sup>5</sup> est exilé de la cour. C'est pour avoir mis très-souvent la main dans la brayette de Sa Majesté très-chrétienne. Il avait fait un petit complot avec M. le comte de Clermont de se rendre tous deux les maîtres des chausses de Louis XV, et de ne pas souffrir qu'un autre courtisan partageât leur bonne fortune. M. de La Trimouille, outre cela, rendait au roi des lettres

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Louis-Bénigne Berthier de Sauvigny, président en la cinquième chambre des enquêtes ; mort en 1745.

3. Jean-Baptiste Ango, marquis de La Motte Lézeau, petit marquis ridicule.

4. La princesse de Guise, dont le duc de Richelieu épousa la fille, en 1734. Morte en 1736.

5. Charles-René-Armand de La Trimouille. Il fut pair de France, membre de l'Académie française, et mourut en 1741.

de M<sup>lle</sup> de Charolais<sup>1</sup>, dans lesquelles elle se plaignait continuellement de Monsieur le Duc. Tout cela me fait très-bien augurer de M. de La Trimouille, et je ne saurais m'empêcher d'estimer quelqu'un qui, à seize ans, veut besogner son roi et le gouverner. Je suis presque sûr que cela fera un très-bon sujet. Le roi ira sûrement à Fontainebleau, les premiers jours de septembre, et il y aura comédie. M. de Richelieu ira à Vienne, au mois de novembre. Pour moi, j'ai grande envie de passer avec vous tout le mois d'août, et de ne point aller à Vienne.

113. — A M. THIERIOT.

A Forges, 20 juillet.

Plus de *Nouvelles à la main*, mon cher ami, ni de gazettes ; on est à Forges à la source des nouvelles. Je ne vous conseille point de commencer votre édition<sup>2</sup> au prix que l'on vous propose ; je crois qu'il vaudrait mieux vous accommoder avec un libraire qui se chargerait des frais et des risques, et qui, en vous donnant cinquante ou soixante pistoles, vous conserverait votre tranquillité. Songez, je vous prie, à tous les périls qu'a courus *Henri IV*. Il n'est entré dans la capitale que par miracle. On a beaucoup crié contre lui ; et, comme la sévérité devient plus grande de jour en jour dans l'inquisition de la librairie, il se pourra fort bien faire qu'on saisisse les exemplaires de l'abbé de Chaulieu, à cause des prétendues impiétés qu'on y trouvera. D'ailleurs, soyez sûr que cela vous coûtera plus de cent pistoles, avant de l'avoir fait sortir de Rouen ; joignez à cela les frais du voyage, de l'entrepôt, et du débit, vous verrez que le gain sera très-médiocre, et que de plus il sera mal assuré ; ajoutez à cela que l'édition ne sera point achevée probablement quand il vous faudra partir de la Rivière, puisque Viret a été cinq mois à imprimer mon poëme. Encore une fois, je crois qu'il vaudrait mieux, pour vous, conclure votre marché à quelque cinquantaine de pistoles, pour vous épargner les embarras et les craintes inséparables de pareilles entreprises. Voilà quelles sont les représentations de votre conseil ; après cela vous en ferez à votre guise. J'ai fait des vers

1. Louise-Anne, née le 23 juin 1695, morte le 8 avril 1758, était sœur de Marie-Anne, née le 16 octobre 1697, morte le 11 août 1741, connue sous le nom de M<sup>lle</sup> de Clermont ; voyez la note 1, page 281 du tome II.

2. Il s'agit d'une édition des OEuvres de Chaulieu, que Thieriot voulait donner et que Launai, auteur d'une comédie intitulée *le Paresseux*, publia en 1733. Voyez plus bas la lettre du 15 mai 1733, à Thieriot.

pour la duchesse de Béthune<sup>1</sup>; mais, comme ils sont faits à Forges, où l'on n'en a jamais fait de bons, je n'ose vous les envoyer.

114. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Forges, 20 juillet.

Je voudrais bien que vous ne sussiez rien de la nouvelle d'Espagne; j'aurais le plaisir de vous apprendre que le roi<sup>2</sup> d'Espagne vient de faire enfermer madame son épouse, fille de feu M. le duc d'Orléans, laquelle, malgré son nez pointu et son visage long, ne laissait pas de suivre les grands exemples de mesdames ses sœurs. On m'a assuré qu'elle prenait quelquefois le divertissement de se mettre toute nue avec ses filles d'honneur les plus jolies, et, en cet équipage, de faire entrer chez elle les gentilshommes les mieux faits du royaume. On a cassé toute sa maison, et on n'a laissé auprès d'elle, dans le château où elle est enfermée, qu'une vieille bégueule d'honneur. On assure que, quand la pauvre reine s'est trouvée renfermée avec cette duègne, elle a pris la résolution courageuse de la jeter par la fenêtre, et qu'elle en serait venue à bout si on n'était pas venu au secours. Je crois que cette aventure pourra bien servir à faire renvoyer plus tôt notre petite infante<sup>3</sup>. Vous voyez que je deviens politique avec les ambassadeurs<sup>4</sup>. Jusqu'à présent j'ai borné toute ma politique à ne point aller à Vienne, et à m'arranger pour vous revoir à la Rivière. Les eaux me font un bien auquel je ne m'attendais pas. Je commence à respirer et à connaître la santé; je n'avais jusqu'à présent vécu qu'à demi. Dieu veuille que ce petit rayon d'espérance ne s'éteigne pas bientôt! Il me semble que j'en aimerai bien mieux mes amis quand je ne souffrirai plus. Je ne serai plus

1. Julie-Christine d'Entraigues, mariée, en 1709, au duc de Béthune-Charost; morte en 1737. C'est à cette dame, *un peu mondaine et trop dévote*, que Voltaire adressa l'épître qui commence par ce vers :

Tu sortais des bras du sommeil.

2. Louis I<sup>er</sup>, proclamé roi le 17 janvier 1724, avait épousé, deux ans auparavant, une des filles du Régent, Louise-Élisabeth. Louis étant mort le 31 août suivant, sa veuve fut promptement renvoyée à Paris, où elle mourut, selon l'*Art de vérifier les dates, dans les exercices de la plus haute piété*, le 16 juin 1742. (Cl.)

3. Marie-Anne Victoire, infante d'Espagne, née en 1718, fut mariée, en 1729, au prince de Brésil, depuis roi de Portugal sous le nom de Joseph I<sup>er</sup>.

4. Allusion à son intimité avec Richelieu, qui avait été nommé ambassadeur extraordinaire à Vienne, en mai 1724.



occupé que de leur plaire, au lieu qu'auparavant je ne songeais qu'à mes maux.

Mandez-moi si on a commencé à planter votre bois, et creuser vos canaux. Je m'intéresse à la Rivière comme à ma patrie.

115. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>1</sup>.

A Forges, fin juillet.

Je vous fais, madame, mon très-sincère compliment sur le gain de votre procès, sur votre éloquence qui a persuadé les juges, et sur la manière dont ils vous ont reçue. A présent que voilà vos affaires contre la chicaneuse douairière en si bon train, trouverez-vous mauvais que je vous amène M. de Richelieu, pour vous consoler un peu de l'ennui que la sollicitation d'un procès a dû vous donner? Nous comptons, sous votre bon plaisir et sous celui de M. de Bernières, arriver à la Rivière vendredi prochain, au soir. M. le duc de Richelieu compte coucher chez vous, et le lendemain aller chez M. le duc de Brancas, et delà à Paris.

Mais j'ai des propositions à vous faire de sa part, avant d'arranger ce voyage. Voyez si vous pouvez envoyer quatre chevaux de carrosse à Rouen, vendredi, vers six heures du soir, et si, le lendemain, vous pouvez en prêter deux pour nous mener à la Bouille. Quelque chose qui arrive, attendez-nous vendredi, et n'allez pas vous piquer de faire trop grande chère à des gens accoutumés au régime et à qui il ne faut qu'un repas très-frugal. Nous serons quatre de notre bande : M. le duc de Richelieu, l'abbé de Saint-Remi, un médecin et moi. Ayez la bonté de mander sur cela vos intentions. Je vais écrire à M. de Bernières un petit mot. Adieu. J'attends votre réponse, mais j'attends avec bien plus d'impatience le jour où j'aurai l'honneur de vous voir.

116. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Forges, août.

La mort malheureuse de M. le duc de Melun vient de changer toutes nos résolutions. M. le duc de Richelieu, qui l'aimait ten-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

drement, en a été dans une douleur qui a fait connaître la bonté de son cœur, mais qui a dérangé sa santé. Il a été obligé de discontinuer ses eaux, et il va recommencer, dans quelques jours, sur nouveaux frais. Je resterai avec lui encore une quinzaine ; ainsi ne comptez plus sur nous pour vendredi prochain ; pour moi, je commence à craindre que les eaux ne me fassent du mal, après m'avoir fait assez de bien. Si j'ai de la santé je reviendrai à la Rivière gaiement ; si je n'en ai point, j'irai tristement à Paris : car, en vérité, je suis honteux de ne me présenter devant mes amis qu'avec un estomac faible et un esprit chagrin. Je ne veux vous donner que mes beaux jours, et ne souffrir qu'incognito.

Si vous ne savez rien du détail de la mort de M. de Melun<sup>1</sup>, en voici quelques particularités :

Samedi dernier il courait le cerf avec Monsieur le Duc ; ils en avaient déjà pris un, et en couraient un second. Monsieur le Duc et M. de Melun trouvèrent dans une voie étroite le cerf qui venait droit à eux ; Monsieur le Duc eut le temps de se ranger. M. de Melun crut qu'il aurait le temps de croiser le cerf, et poussa son cheval. Dans le moment le cerf l'atteignit d'un coup d'andouiller si furieux que le cheval, l'homme, et le cerf, en tombèrent tous trois. M. de Melun avait la rate coupée, le diaphragme percé, et la poitrine refoulée ; Monsieur le Duc, qui était seul auprès de lui, banda sa plaie avec son mouchoir, et y tint la main pendant trois quarts d'heure ; le blessé vécut jusqu'au lundi suivant, qu'il expira<sup>2</sup>, à six heures et demie du matin, entre les bras de Monsieur le Duc, et à la vue de toute la cour, qui était consternée et attendrie d'un spectacle si tragique, mais qui l'oubliera bientôt. Dès qu'il fut mort, le roi partit pour Versailles, et donna au comte de Melun le régiment du défunt. Il est plus regretté qu'il n'était aimé : c'était un homme qui avait peu d'agrémens, mais beaucoup de vertu, et qu'on était forcé d'estimer.

On nous mande de Paris que M<sup>me</sup> de Villette a gagné son procès en Angleterre, et a déclaré son mariage<sup>3</sup>. Voilà toutes les nouvelles que je sais. La plume me tombe des mains. Je vous prie de dire à Thieriot que, dès que j'aurai la tête nette, je lui écrirai des volumes.

1. C'est ce duc de Melun qui est l'un des personnages de l'ouvrage de M<sup>me</sup> de Genlis intitulé *Mademoiselle de Clermont*.

2. Louis de Melun, duc et pair, mourut effectivement, le lundi 31 juillet 1724, à Chantilly, chez le duc de Bourbon.

3. Avec Bolingbroke.

## 117. — A M. THIERIOT.

A Forges, 5 août.

Il faut encore, mon cher Thieriot, que je passe ici douze jours. M. de Richelieu compte prendre des eaux ce temps-là, et je ne peux pas l'abandonner dans la douleur où il est ; pour moi, je ne prendrai plus d'eaux : elles me font beaucoup plus de mal qu'elles ne m'avaient fait de bien. Il y a plus de vitriol dans une bouteille d'eau de Forges que dans une bouteille d'encre, et, franchement, je ne crois pas l'encre trop bonne pour la santé. Je retournerai sûrement à la Rivière, quand M. de Richelieu partira de Forges. J'y retrouverai probablement quelques exemplaires de l'abbé de Chaulieu. Je vous donnerai les vers pour M<sup>me</sup> la duchesse de Béthune, et vous montrerai un petit ouvrage<sup>1</sup> que j'ai déjà beaucoup avancé, et dont j'ose avoir bonne opinion, puisque l'impitoyable M. de Richelieu en est content. Vous ne me reverrez pas probablement avec une meilleure santé, mais sûrement avec la même amitié. Faites bien la cour à M. et à M<sup>me</sup> de Bernières, et à tous ceux qui sont de la Rivière.

118. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>2</sup>.

A Forges, ce vendredi au soir.

Il ne faut pas trop compter sur nos projets ; notre marche est encore changée : nous partons mardi prochain, quinzième du mois, et nous arriverons le même jour à Paris. Je comptais bien assurément vous revoir à la Rivière et vous y amener M. le duc de Richelieu ; mais j'éprouve depuis longtemps une destinée maligne qui dérange tous mes projets. Vous voyez bien que mon goût ne décide point du tout de ma conduite, puisque je ne reviens point auprès de vous. J'étais si charmé de la vie que je menais à votre campagne que partout ailleurs je me croirai dans un monde étranger. Faites en sorte du moins que le démon, qui m'empêche de coucher mardi à la Rivière, ne me fasse point passer la nuit dans la rue à Paris. Écrivez, je vous en prie, à votre tapissier qu'il me tienne un lit prêt chez vous mardi, sans faute, soit dans votre appartement, soit dans celui de M. de Bernières.

1. *L'Indiscret*, comédie ; voyez tome II, page 241.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.



Si vous avez quelques ordres à me donner pour Paris, je vous demande en grâce de ne me pas épargner. Je tâcherai d'adoucir le chagrin d'être loin de vous, par le plaisir d'exécuter avec exactitude ce que vous m'aurez ordonné. Le courrier va partir. Je n'ai pas le temps d'écrire à notre cher Thieriot; dites-lui, je vous en prie, combien je suis fâché de ne le pas voir avant de partir. Je vous écrirai souvent à tous deux. Il n'a qu'à me charger de toutes ses commissions; il aura en moi un très-fidèle correspondant. Je ne vous parle pas de ma santé; je ne sais pas encore si elle est bonne ou mauvaisé. Je salue M. de Bernières et ceux qui ont le bonheur d'être à la Rivière, à qui je vous assure que je porte envie.

## 119. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Paris, 16 août 1724.

J'arrivai hier à Paris, et logeai chez le baigneur, où je suis encore; mais je compte profiter demain de la bonté que vous avez de me prêter votre appartement; le mien ne sera prêt que dans huit à dix jours au plus tôt. Je suis obligé de passer ma journée avec des ouvriers qui sont aussi trompeurs que des courtisans: c'est ce qui fait que j'irai très-volontiers à Fontainebleau, et que j'aimerais tout autant être trompé par des ministres et par des femmes que par mon doreur et par mon ébéniste. Puisque vous savez mes fredaines de Forges, il faut bien vous avouer que j'ai perdu près de cent louis au pharaon, selon ma louable coutume de faire tous les ans quelque lessive au jeu.

120. — A M. THIÉRIOT<sup>1</sup>.

A Paris, ... ce jeudi, à minuit.

Me si fata meis paterentur ducere vitam  
Auspiciis, et sponte mea componere curas,

(VIRG., *Énéide.*)

je serais avec vous à la Rivière, mon cher Thieriot, et je me ferais un grand plaisir de parler avec vous de *Bélus* et de *Sémiramis*, et avec M<sup>me</sup> de Bernières de *Clodion le Chevelu*<sup>2</sup>. Me voici replongé avec douleur dans ce maudit gouffre de Paris, accablé

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. A la Rivière-Bourdet, on se livrait alors à l'étude de l'histoire. (G. A.)

d'affaires et de fatigues. Je ferai imprimer ici notre *Mariamne*, ce qui m'y retiendra quelque temps. J'ai appris qu'on avait réimprimé mon poëme avec quelques autres pièces fugitives de moi. Je vais travailler à les faire saisir. Le soin de faire achever mon appartement et de le faire meubler m'emporte tout mon temps. Je suis entouré d'ouvriers, comme M<sup>me</sup> de Bernières. Tout cela altère un peu ma chétive santé. Je vis hier votre frère, qui m'a du moins épargné l'embarras de choisir des étoffes pour m'habiller, et qui m'a, en cela, beaucoup soulagé : car je ne vaudrais rien pour le détail.

Du reste, je ne sais aucune nouvelle. Je n'ai encore vu personne, et je pourrais bien sortir de Paris sans avoir rien vu que des imprimeurs et des livres. Je vous enverrai un poëme de la nouvelle édition, dès que j'en aurai attrapé un exemplaire, et à votre retour je vous montrerai bien des choses nouvelles qui auront, je crois, le mérite de vous amuser un peu.

*P. S.* Je ne sais, mon cher Thieriot, si je vous ai mandé que cette nouvelle édition du poëme est accompagnée de beaucoup de pièces fugitives, dont quelques-unes ne sont pas de moi, et dont les autres ne sont pas ce que j'ai fait de mieux. — Adressez votre lettre rue de Beaune, comme à l'ordinaire.

121. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>1</sup>.

A Paris, ce lundi ... août.

Je vis hier dimanche M. d'Argenson<sup>2</sup>, dont vous recevrez incessamment une réponse ; mais, en attendant, je vous rendrai compte de ce qu'il m'a dit. M. de La Vieuville est près de conclure le mariage de sa fille avec un homme de robe de Paris, qui est pour sa fille un parti avantageux. M. d'Argenson n'a pas pu, dans ces circonstances, lui proposer une autre affaire. Tout ce que vous pouvez attendre de lui, c'est qu'il parle de M. de Lézeau, en cas que le mariage, qui est si avancé, vienne à se rompre ; mais je vous donne avis que M. de La Vieuville pense, sur le mariage de sa fille, d'une façon à désespérer tous ceux qui y prétendent. Comme il ne veut point pour gendre un homme de cour qui pourrait mépriser sa femme et son beau-père, il ne veut pas non plus d'un fils de famille, à qui on assurerait beau-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Le comte d'Argenson, chancelier du duc d'Orléans.

coup et à qui on donnerait peu en le mariant. Il ne veut donner à sa fille que cent mille écus, valant dix mille livres de rente, et il ne voudra jamais d'un gendre qui, n'apportant d'abord que cinq mille livres de revenu, et ne jouissant en tout avec sa femme que de quinze mille livres, aurait besoin de la mort du beau-père pour vivre à son aise. C'est un homme malaisé à guérir de ses fantaisies; cependant s'il se trouve jour à proposer M. de Lézeau je crois qu'il faudra le faire, et qu'on pourrait peut-être engager M. de Lézeau le père à donner à son fils un revenu plus considérable. Au reste, j'ai très-bien fait mon devoir, et, en vantant M. de Lézeau et sa famille, j'ai eu le plaisir de suivre mon inclination et de dire la vérité<sup>1</sup>.

Je suis toujours logé dans votre appartement, où j'ai fait tendre un lit. Je n'ai pu encore m'accoutumer au bruit infernal du quai et de la rue; il m'est impossible d'y dormir, encore moins d'y travailler. Mais j'espère que le plaisir de demeurer avec vous surmontera tout. Je ne sais aucune nouvelle, sinon que l'on juge à l'heure que je vous parle deux assassins d'un de ces quatre hommes dont il est parlé dans la commission du conseil adressée au parlement, pour juger les criminels de la Bastille. Mais je ne crois pas que ces deux assassins aient aucun rapport avec l'affaire de La Jonchère. Ils sont accusés d'avoir tué un charretier, et il n'y a pas d'apparence que ce meurtre ait aucune relation avec celui de Cendrier.

J'ai eu jusqu'à présent beaucoup d'affaires qui m'ont empêché d'aller par le monde vous chercher des nouvelles; dès qu'il arrivera quelque chose de curieux dans ce pays-ci, vous aurez en moi un gazetier plus exact que l'abbé Desfontaines.

122. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Je sors de la mort; j'ai eu huit accès de fièvre dans un malheureux hôtel garni où je me suis logé. M. le duc de Sully sort de chez moi pour m'emmener à Sully; mais je vous donnerai la préférence, si vous la voulez. J'ai grande envie d'aller raccommoder ma santé et *Henri IV* chez vous, et d'y passer des jours tranquilles. Mandez-moi si vous n'avez pas grand monde, car vous savez que je hais la cohue autant que je vous aime. Je ne sais d'autres nouvelles que la petite vérole de M<sup>lle</sup> de Sens et la

1. Les Lézeau étaient alliés à la famille Bernières.



maladie du roi d'Espagne; j'attends des vôtres pour vous aller trouver. Je voulais écrire à l'ami Thieriot, mais je n'en ai pas la force.

123. — A M. THIERIOT.

Paris, 24 août.

Mandez-moi, mon cher ami, si vous avez reçu la lettre que je vous écrivis, il y a huit jours, et si M<sup>me</sup> de Bernières a reçu celle où je lui rendais compte de mon entrevue avec M. d'Argenson. Je viens de vous faire une antichambre à votre appartement; mais j'ai bien peur de ne pouvoir occuper le mien. J'ai resté huit jours dans la maison, pour voir si je pourrais y travailler le jour et y dormir la nuit, qui sont deux choses sans lesquelles je ne puis vivre; mais il n'y a pas moyen de dormir ni de penser avec le bruit infernal qu'on y entend. Je me suis obstiné à y rester la huitaine pour m'accoutumer: cela m'a donné une fièvre double tierce, et j'ai été enfin contraint de déguerpir. Je me suis logé dans un hôtel garni, où j'enrage et où je souffre beaucoup. Voilà une situation bien cruelle pour moi, car assurément je ne veux pas quitter M<sup>me</sup> de Bernières, et il m'est impossible d'habiter dans sa maudite maison, qui est froide comme le pôle pendant l'hiver, où on sent le fumier comme dans une crèche, et où il y a plus de bruit qu'en enfer. Il est vrai que, pour le seul temps qu'on ne l'habite point, on y a une assez belle vue. Je suis bien fâché d'avoir conseillé à M. et à M<sup>me</sup> de Bernières de faire ce marché-là; mais ce n'est pas la seule sottise que j'aie faite en ma vie. Je ne sais pas comment tout ceci tournera; tout ce que je sais, c'est qu'il faut absolument que j'achève mon poëme: pour cela il faut un endroit tranquille, et, dans la maison de la rue de Beaune<sup>1</sup>, je ne pourrais faire que la description des charrettes et des carrosses. J'ai d'ailleurs une santé plus faible que jamais. Je crains Fontainebleau, Villars, et Sully, pour ma santé et pour *Henri IV*; je ne travaillerais point, je mangerais trop, et je perdrais en plaisirs et en complaisances un temps précieux, qu'il faut employer à un travail nécessaire et honorable. Après avoir donc bien balancé les circonstances de la situation où je suis, je crois que le meilleur parti serait de revenir à la Rivière, où l'on me permet une grande liberté, et où je

1. Cette maison, à l'un des coins de la rue de Beaune et du quai des Théatins, nommé depuis quai Voltaire, occupait probablement l'emplacement de l'hôtel où le philosophe est mort plus de cinquante ans après. (CL.)

serai mille fois plus à mon aise qu'ailleurs. Vous savez combien je suis attaché à la maîtresse de la maison, et combien j'aime à vivre avec vous; mais je crains que vous n'ayez de la cohue. Mandez-moi donc franchement ce qui en est. Adieu, mon cher ami.

124. — A M. THIERIOT.

10 septembre.

Me voilà quitte entièrement de ma fièvre et de mon hôtel garni. Je suis revenu dans l'hôtel Bernières, où le plaisir d'être votre voisin me soulage un peu du bruit effroyable qu'on y entend. Je partirais bien vite pour la Rivière si ma santé était bien raffermie; mais je ne suis pas encore dans un état à entreprendre des voyages par le coche. Peut-être, malgré mon goût pour la Rivière, faudra-t-il que je reste à Paris; j'y mène une vie plus solitaire qu'à la campagne, et je vous assure que je n'y perds pas mon temps, si pourtant c'est ne le pas perdre que de l'employer sérieusement à faire des vers et d'autres ouvrages aussi frivoles. Je pourrais bien vous trouver quelques pièces de M. de La Fare, qui sont entre les mains de madame sa fille<sup>1</sup>; mais je ne sais pas comment le bruit court que ses ouvrages et ceux de M. l'abbé de Chaulieu sont sous la presse; M<sup>me</sup> de La Fare l'a entendu dire, et en est très-fâchée. Vous jugez bien que, si après cela elle allait voir dans le recueil quelques pièces qu'elle m'aurait confiées, je me brouillerais avec elle, et me donnerais un peu trop la réputation de libraire-imprimeur. Je suis ruiné par les dépenses de mon appartement, et, pour surcroît, on m'a volé une bonne partie de mes meubles; j'ai trouvé la moitié de nos livres égarés. On m'a pris du linge, des habits, des porcelaines, et on pourrait bien avoir aussi un peu volé M<sup>me</sup> de Bernières. Voilà ce que c'est que d'avoir un suisse imbécile et intéressé, qui tient un cabaret, au lieu d'avoir un portier affectionné. Mandez-moi, je vous en prie, si vous n'avez prêté à personne un tome de la réponse de Jurieu à Maimbourg sur le calvinisme. C'est un de nos livres perdus que je regrette le plus, attendu le bien qu'on y dit de la cour de Rome. La solitude où je vis fait que je ne vous mande-rai pas de grandes nouvelles. J'entends dire seulement par ma fenêtre que le roi d'Espagne est mort de la petite vérole<sup>2</sup>. Cela

1. M<sup>me</sup> de La Fare de Montclar. La première édition des *Poésies* de Chaulieu et de La Fare est de 1724, in-8°.

2. Louis I<sup>er</sup>, roi d'Espagne, le 17 janvier 1724, par l'abdication de Philippe V, mourut le 31 août de la même année.



ne changera rien aux affaires de l'Europe, mais beaucoup aux siennes. Devenez bien savant dans l'histoire, vous me donnerez de l'émulation, et je vous suivrai dans cette carrière. Il me semble que nous en serons tous deux plus heureux quand nous cultiverons les mêmes goûts. J'ai reçu hier une lettre de M<sup>me</sup> de Bernières; dites-lui que je lui suis plus attaché que jamais, et que je donnerai toujours la préférence à son amitié sur toutes les choses dont elle me croit séduit.

125. — A M. DE CIDEVILLE.

1724.

Enfin, je ne suis plus tout à fait si mourant que je l'étais. A mesure que je renaissais, je sens revivre aussi ma tendre amitié pour vous, et augmenter les remords secrets de ne vous écrire qu'en prose. Je vous verrai bientôt, mon cher Cideville; j'attends avec impatience le moment où je pourrai partir pour la Normandie, dont je fais ma patrie puisqu'elle est la vôtre. Je vous écris d'un pays bien étranger pour moi: c'est Versailles, dont les habitants ne connaissent ni la prose ni les vers. Je me console ici de l'ennui qu'ils me donnent par le plaisir de vous écrire, et par l'espérance de vous voir. Si vos amis se souviennent encore d'un pauvre moribond, je vous prierais de leur faire mille compliments de ma part. Adieu; soyez un peu sensible à la tendre amitié que Voltaire aura pour vous toute sa vie.

126. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Septembre.

Je loge enfin chez vous, dans mon petit appartement, et je voudrais bien le quitter au plus vite pour en aller occuper un à votre campagne; mais je ne suis point encore en état de me transporter. Les eaux de Forges m'ont tué. Je passe chez vous une vie solitaire; j'ai renoncé à toute la nature; je regarde les maladies un peu longues comme une espèce de mort qui nous sépare et qui nous fait oublier de tout le monde, et je tâche de m'accoutumer à ce premier genre de mort, afin d'être un jour moins effrayé de l'autre.

*Cependant*, par saint Jean, je ne veux pas mourir.

(J.-B. ROUSSEAU, liv. I, épig. x.)

Je me suis imposé un régime si exact qu'il faudra bien que j'aie de la santé pour cet hiver. Si je peux vous aller trouver à la



Rivière, je vous avoue que je serai charmé que vous y restiez longtemps ; mais, si je suis obligé de demeurer à Paris, je voudrais de tout mon cœur vous faire haïr la Rivière et vos beaux jardins. Les nouvelles ne sont pas grandes dans ce pays-ci. La mort du roi d'Espagne ne changera rien que dans nos habillements. On dit que le deuil sera de trois mois. M. d'Autrei se meurt<sup>1</sup> ; M<sup>me</sup> de Maillébois aussi ; je suis sûr que vous ne vous en souciez guère.

## 127. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES,

A LA RIVIÈRE-BOURDET, PRÈS DE ROUEN.

Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai gardé le lit presque toujours. Je suis dans un état mille fois pire qu'après ma petite vérole. J'avais besoin assurément d'être consolé par les assurances touchantes que vous me donnez de votre amitié dans vos deux dernières lettres. Puisque vous avez le courage de m'aimer dans l'état où je suis, je vous jure de ne passer qu'avec vous le reste de ma vie. Si j'ai de la santé, ne craignez point que j'en use comme les gens qui, ayant fait fortune, oublient ceux qui les ont assistés dans la pauvreté. Mes amis ne m'ont point abandonné ; j'ai eu toujours un peu de compagnie, mais quelle différence de voir des gens qui, quoique amis, ne sont pourtant que des étrangers, ou d'être auprès de vous et de Thieriot, que je regarde comme ma famille ! Il n'y a que vous pour qui j'aie de la confiance, et dont je sois sûr d'être véritablement aimé. Mes souffrances ont augmenté par la douleur que j'ai eue d'apprendre la maladie de M. Thieriot. A présent qu'il est rétabli, revenez avec lui au plus vite, je vous en conjure ; vous me trouverez avec une gale horrible qui me couvre tout le corps. Jugez de l'envie que j'ai de vous voir, puisque j'ose vous en prier dans le bel état où me voilà. Où en serais-je, si je n'avais voulu avoir auprès de vous que le mérite d'une peau douce ? Je suis bien réduit à ne faire plus de cas que des belles qualités de l'âme. Heureusement je vous connais assez de vertu et d'amitié pour souffrir encore un pauvre lépreux comme moi. Nous ne nous embrasserons point à votre retour ; mais nos cœurs se parleront. Il me semble que j'ai de quoi vous parler pendant tout l'hiver. Si vous aimez

1. Henri Fabry de Moncault, comte d'Autrei, mort encore jeune, en 1730 ; père de Henri Fabry, comte d'Autrei, auquel est adressée la lettre du 6 septembre 1765.

les vers, je vous montrerai cet essai d'un nouveau chant dont M. d'Argenson vous a parlé. Vous verrez encore une nouvelle *Mariamne*. Je crois que c'est cette misérable qui m'a tué, et que je suis frappé de la lèpre pour avoir trop maltraité les Juifs. Adieu, ma chère et généreuse amie : c'est trop badiner pour un moribond ; mais le plaisir de m'entretenir avec vous suspend pour un moment tous mes maux. Revenez, je vous en conjure ; ce sera une belle action.

128. — A M. THIERIOT.

26 septembre.

Ma santé ne me permet pas encore de vous aller trouver : je suis toujours à l'hôtel Bernières, et j'y vis dans la solitude et dans la souffrance ; mais l'une et l'autre est adoucie par un travail modéré qui m'amuse et qui me console. La maladie ne m'a pas rendu moins sensible à l'égard de mes amis ni moins attentif à leurs intérêts. J'ai engagé M. le duc de Richeliéu à vous prendre pour son secrétaire dans son ambassade. Il avait envie d'avoir M. Champeaux<sup>1</sup>, frère de M. de Pouilly ; Destouches<sup>2</sup> même voulait faire avec lui le voyage ; mais j'ai enfin déterminé son choix pour vous. Je lui ai dit que, ne pouvant le suivre si tôt à Vienne, je lui donnais la moitié de moi-même, et que l'autre suivrait bientôt. Si vous êtes sage, mon cher Thieriot, vous accepterez cette place qui, dans l'état où nous sommes, vous devient aussi nécessaire qu'elle est honorable. Vous n'êtes pas riche, et c'est bien peu de chose qu'une fortune fondée sur trois ou quatre actions de la compagnie des Indes. Je sais bien que ma fortune sera toujours la vôtre ; mais je vous avertis que nos affaires de la chambre des comptes vont très-mal, et que je cours risque de n'avoir rien du tout de la succession de mon père. Dans ces circonstances il ne faut pas que vous négligiez la place que mon amitié vous a ménagée. Quand elle ne vous servirait qu'à faire sans frais et avec des appointements le voyage du monde le plus agréable, et à vous faire connaître, à vous rendre capable d'affaires, et à développer vos talents, ne seriez-vous pas trop heureux ? Ce poste peut conduire très-aisément un homme d'esprit qui est sage à des emplois et à des places assez avantageuses.

1. Lévesque de Champeaux (et non Champot), frère de Louis-Jean Lévesque de Pouilly, et de Lévesque de Burigny, avec lesquels Voltaire fut en correspondance.

2. Néricault, qui n'avait encore donné aucun de ses chefs-d'œuvre dramatiques, mais qui avait été chargé de plusieurs négociations diplomatiques.



M. de Morville, qui a de l'amitié pour moi, peut faire quelque chose de vous. Le pis aller de tout cela serait de rester, après l'ambassade, avec M. de Richelieu, ou de revenir dans votre taudis, auprès du mien. D'ailleurs je compte vous aller trouver à Vienne l'automne prochaine ; ainsi, au lieu de vous perdre, je ne fais, en vous mettant dans cette place, que m'approcher davantage de vous. Faites vos réflexions sur ce que je vous écris, et soyez prêt à venir vous présenter à M. de Richelieu et à M. de Morville, quand je vous le manderai. Si votre édition<sup>1</sup> est commencée, achevez-la au plus vite ; si elle ne l'est pas, ne la commencez point. Il vaut mieux songer à votre fortune qu'à tout le reste. Adieu ; je vous recommande vos intérêts : ayez-les à cœur autant que moi, et joignez l'étude de l'histoire d'Allemagne à celle de l'histoire universelle. Dites à M<sup>me</sup> de Bernières les choses les plus tendres de ma part. Dès que j'aurai fini le petit-lait, où je me suis mis, j'irai chez elle. Je fais plus de cas de son amitié que de celle de nos bégueules titrées de la cour, auxquelles je renonce de bon cœur pour jamais, par la faiblesse de mon estomac et par la force de ma raison.

129. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Octobre.

Vous allez probablement achever votre automne sans Thieriot et sans moi. Voilà comme une maudite destinée dérange les sociétés les plus heureuses. Ce n'est pas assez que je sois éloigné de vous, il faut encore que je vous enlève mon substitut. Il ne tiendrait qu'à vous de revenir à la Saint-Martin, mais vos vergers vous font aisément oublier une créature aussi chétive que moi ; et quand on a des arbres à planter, on ne se soucie guère d'un ami languissant.

Je suis très-fâché que vous vous accoutumiez à vous passer de moi ; je voudrais du moins être votre gazetier dans ce pays-ci, afin de ne vous être pas tout à fait inutile ; mais malheureusement j'ai renoncé au monde, comme vous avez renoncé à moi. Tout ce que je sais, c'est que Dufresny est mort<sup>2</sup>, et que M<sup>me</sup> de Mimeure s'est fait couper le sein. Dufresny est mort comme un poltron, et a sacrifié à Dieu cinq ou six comédies nouvelles,

1. Thieriot, paresseux et parasite, ne donna pas l'édition des OEuvres de Chau-  
lieu, et il refusa la place de secrétaire d'ambassade du duc de Richelieu. (CL.)

2. Le 6 octobre 1724.



toutes propres à faire bâiller les saints du paradis. M<sup>me</sup> de Mimeure a soutenu l'opération avec un courage d'amazone ; je n'ai pu m'empêcher de l'aller voir dans cette cruelle occasion. Je crois qu'elle en reviendra, car elle n'est en rien changée ; son humeur est toute la même. Je pourrai pour la même raison revenir aussi de ma maladie, car je vous jure que je ne suis point changé pour vous, et que vous êtes la seule personne pour qui je veuille vivre.

130. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>.

Comme je vous écrivis hier avec beaucoup de précipitation, j'oubliai de vous demander le nom et la demeure de ce petit copiste qui transcrivit *Mariamne* l'année passée. Je veux le donner à M. de Richelieu : il copiera à Vienne les ouvrages utiles que vous y ferez, qui vaudront mieux que les occupations frivoles dont j'ai fait mon capital.

Je vous demandai, il y a quelque temps, ce qu'est devenue la réponse de Jurieu à Maimbourg sur le calvinisme (3 vol. in-4°). Vous ne m'avez point fait de réponse sur cela. Songez qu'il faut de l'exactitude à un secrétaire d'ambassade.

131. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Paris, octobre.

Est-il possible que vous n'avez pas reçu la lettre que je vous écrivis deux jours après le départ de Pignon ? Elle ne contenait rien autre chose que ce que vous connaissez de moi, mes souffrances, et mon amitié. Je fais l'anniversaire de ma petite vérole ; je n'ai point encore été si mal, mais je suis tranquille, parce que j'ai pris mon parti ; et peut-être ma tranquillité pourra me rendre la santé, que les agitations et les bouleversements de mon âme pourraient bien m'avoir ôtée. Il m'est arrivé des malheurs de toute espèce. La fortune ne me traite pas mieux que la nature : je souffre beaucoup de toutes façons ; mais j'ai rassemblé toutes mes petites forces pour résister à mes maux. Ce n'est point dans le commerce du monde que j'ai cherché des consolations ; ce n'est pas là qu'on les trouve ; je ne les ai cherchées que chez moi : je supporte dans votre maison la solitude et la maladie, dans l'espérance de passer avec vous des jours tranquilles. Votre amitié

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

me tiendra toujours lieu de tout le reste. Si mon goût décidait de ma conduite, je serais à la Rivière avec vous ; mais je suis arrêté à Paris par Bosleduc, qui me médicamente ; par Capron, qui me fait souffrir comme un damné tous les jours avec de l'essence de cannelle, et enfin par les intérêts de notre cher Thieriot, que j'ai plus à cœur que les miens. Il faut qu'il vous dise, et qu'il ne dise qu'à vous seule, qu'il ne tient qu'à lui d'être un des secrétaires de l'ambassade de M. de Richelieu. J'ai oublié même de lui dire dans ma lettre qu'il n'aurait personne dans ce poste au-dessus de lui, et que par là sa place en sera infiniment plus agréable. Vous savez sa fortune, elle ne peut pas lui donner de quoi exercer heureusement le talent de l'oisiveté. La mienne prend un tour si diabolique à la chambre des comptes que je serai peut-être obligé de travailler pour vivre, après avoir vécu pour travailler. Il faut que Thieriot me donne cet exemple. Il ne peut rien faire de plus avantageux ni de plus honorable dans la situation où il se trouve, et il faut assurément que je regarde la chose comme un coup de partie, puisque je peux me résoudre à me priver de lui pour quelque temps. Cependant s'il peut s'en passer, s'il aime mieux vivre avec nous, je serai trop heureux, pourvu qu'il le soit : je ne cherche que son bonheur ; c'est à lui de choisir. J'ai fait en cela ce que mon amitié m'a conseillé. Voilà comment j'en userai toute ma vie avec les personnes que j'aime, et, par conséquent, avec vous, pour qui j'aurai toujours l'attachement le plus sincère et le plus tendre.

132. — A M. THIERIOT.

Octobre.

Quand je vous ai proposé la place de secrétaire dans l'ambassade de M. le duc de Richelieu, je vous ai proposé un emploi que je donnerais à mon fils si j'en avais un, et que je prendrais pour moi si mes occupations et ma santé ne m'en empêchaient pas. J'aurais assurément regardé comme un grand avantage de pouvoir m'instruire des affaires sur le plus beau théâtre et dans la première cour de l'Europe. Cette place même est d'autant plus agréable qu'il n'y a point de secrétaire d'ambassade en chef ; que vous auriez eu une relation nécessaire et suivie avec le ministre ; et que, pour peu que vous eussiez été touché de l'ambition de vous instruire et de vous élever par votre mérite et par votre assiduité au travail le plus honorable et le plus digne d'un homme d'esprit, vous auriez été plus à portée qu'un autre de



prétendre aux postes qui sont d'ordinaire la récompense de ces emplois. M. Dubourg, ci-devant secrétaire du comte de Luc (et à ses gages), est maintenant chargé, à Vienne, des affaires de la cour de France, avec huit mille livres d'appointements. Si vous aviez voulu, j'ose vous répondre qu'une pareille fortune vous était assurée. Quant aux gages, qui vous révoltent si fort, et pourtant si mal à propos, vous auriez pu n'en point prendre; et, puisque vous pouvez vous passer de secours dans la maison de M. de Bernières, vous l'auriez pu encore plus aisément dans la maison de l'ambassadeur de France, et peut-être n'auriez-vous point rougi de recevoir de la main de celui qui représente le roi des présents qui eussent mieux valu que des appointements.

Vous avez refusé l'emploi le plus honnête et le plus utile qui se présentera jamais pour vous. Je suppose que vous n'avez fait ce refus qu'après y avoir mûrement réfléchi, et que vous êtes sûr de ne vous en point repentir le reste de votre vie. Si c'est M<sup>me</sup> de Bernières qui vous y a porté, elle vous a donné un très-méchant conseil; si vous avez craint effectivement, comme vous le dites, de vous constituer domestique de grand seigneur, cela n'est pas tolérable. Quelle fortune avez-vous donc faite depuis le temps où le comble de vos désirs était d'être ou secrétaire du duc de Richelieu, qui n'était point ambassadeur, ou commis des Pàris? En bonne foi, y a-t-il aucun de vos frères qui ne regardât comme un très-grande fortune le poste que vous dédaignez?

Ce que je vous écris ici est pour vous faire voir l'énormité de votre tort, et non pour vous faire changer de sentiments. Il fallait sentir l'avantage qu'on vous offrait; il fallait l'accepter avidement, et vous y consacrer tout entier, ou ne le point accepter du tout. Si vous le faisiez avec regret, vous le feriez mal; et, au lieu des agréments infinis que vous y pourriez espérer, vous n'y trouveriez que des dégoûts et point de fortune. N'y pensons donc plus, et préférez la pauvreté et l'oisiveté à une fortune très-honnête et à un poste envié de tant de gens de lettres, et que je ne céderais à personne qu'à vous si je pouvais l'occuper. Un jour viendra bien sûrement que vous en aurez des regrets, car vos idées se rectifieront, et vous penserez plus solidement que vous ne faites. Toutes les raisons que vous m'avez apportées vous paraîtront un jour bien frivoles, et, entre autres, ce que vous me dites qu'il faudrait dépenser en habits et en parures vos appointements. Vous ignorez que, dans toutes les cours, un secrétaire est toujours modestement vêtu, s'il est sage, et qu'à la cour de l'empereur, il ne faut qu'un gros drap rouge, avec des bouton-



nières noires ; que c'est ainsi que l'empereur est habillé, et que d'ailleurs on fait plus avec cent pistoles à Vienne qu'avec quatre cents à Paris. En un mot, je ne vous en parlerai plus ; j'ai fait mon devoir comme je le ferai toute ma vie avec mes amis. Ne songeons plus, mon pauvre Thieriot, qu'à fournir ensemble tranquillement notre carrière philosophique.

Mandez-moi comment va l'édition de l'abbé de Chaulieu, que vous préférez au secrétariat de l'ambassade de Vienne, et n'éloignez pas pourtant de votre esprit toutes les idées d'affaire étrangère au point de ne me pas faire de réponse sur le nom et la demeure du copiste qui a transcrit *Mariamne*, et qui ne refusera peut-être pas d'écrire pour M. le duc de Richelieu. Enfin, si l'amitié que vous avez pour moi, et que je mérite, est une des raisons qui vous font préférer Paris à Vienne, revenez donc au plus tôt retrouver votre ami. Engagez M<sup>me</sup> de Bernières à revenir à la Saint-Martin ; vous retrouverez un nouveau chant<sup>1</sup> de *Henri IV*, que M. de Maisons trouve le plus beau de tous ; une *Mariamne* toute changée, et quelques autres ouvrages qui vous attendent. Ma santé ne me permet pas d'aller à la Rivière ; sans cela je serais assurément avec vous. Je vous gronderais bien sur l'ambassade de Vienne ; mais plus je vous verrais, plus je serais charmé dans le fond de mon cœur de n'être point éloigné d'un ami comme vous.

133. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Octobre.

Je suis bien charmé de toutes les marques d'amitié que vous me donnez dans votre lettre, mais nullement des raisons que vous avez apportées pour empêcher notre ami de faire la fortune la plus honnête où puisse prétendre un homme de lettres et un homme d'esprit. Je consentais à le perdre quelque temps pour lui assurer une fortune le reste de sa vie. Si je n'avais écouté que mon plaisir, je n'aurais songé qu'à retenir Thieriot avec nous ; mais l'amitié doit avoir des vues plus étendues, et je tiens que non-seulement il faut vivre avec nos amis, mais qu'il faut, autant qu'on le peut, les mettre en état de vivre heureux, même sans nous ; mais surtout il ne faut point les faire tomber dans des ridicules. C'est rendre un bien mauvais service à Thieriot que de le laisser imaginer un moment qu'il y ait du déshonneur à lui

1. Formant aujourd'hui le VI<sup>e</sup> chant.

à être secrétaire de M. le duc de Richelieu, dans son ambassade. Je serai longtemps fâché qu'il ait refusé la plus belle occasion de faire fortune qui se présentera jamais pour lui ; mais je ne le serais pas moins, si c'était par une vanité mal entendue, et hors de toute bienséance, qu'il perdît des choses solides. Je me flatte que vos bontés pour lui le dédommageront de ce qu'il veut perdre ; mais qu'il songe bien sérieusement qu'il doit mener la véritable vie d'un homme de lettres ; qu'il n'y a pour lui que ce parti, et qu'il serait bien peu digne de l'estime et de l'amitié des honnêtes gens s'il manquait sa fortune pour être un homme inutile. Je lui écris sur cela une longue lettre que je mets dans votre paquet : du moins il n'aura pas à me reprocher de ne lui avoir pas dit la vérité.

Je voudrais, de tout mon cœur, être avec vous : vous n'en doutez pas ; il faut même que je sois dans un bien misérable état pour ne vous pas aller trouver. Je me suis mis entre les mains de Bosleduc, qui, à ce que j'espère, me guérira du mal que les eaux de Forges m'ont fait. J'en ai encore pour une quinzaine de jours. Si ma santé est bien rétablie dans ce temps-là, j'irai vous trouver ; mais si je suis condamné à rester à Paris, aurez-vous bien la cruauté de rester chez vous le mois de décembre, et de donner la préférence aux neiges de Normandie sur votre ami Voltaire ?

134. — A M. THIERIOT.

Octobre.

Mon amitié, moins prudente peut-être que vous ne dites, mais plus tendre que vous ne pensez, m'engagea, il y a plus de quinze jours, à vous proposer à M. de Richelieu pour secrétaire dans son ambassade. Je vous en écrivis sur-le-champ, et vous me répondîtes, avec assez de sécheresse, que vous n'étiez pas fait pour être domestique de grand seigneur. Sur cette réponse je ne songeai plus à vous faire une fortune si honteuse, et je ne m'occupai plus que du plaisir de vous voir à Paris, le peu de temps que j'y serai cette année. Je jetai en même temps les yeux d'un autre côté pour le choix d'un secrétaire dans l'ambassade de M. le duc de Richelieu. Plusieurs personnes se sont présentées ; l'abbé Desfontaines<sup>1</sup>, l'abbé Mac-Carthy<sup>2</sup>, enviaient ce poste, mais ni l'un ni l'autre

1. Pierre-François Guyot-Desfontaines, né à Rouen en 1685, mort en 1745 ; voyez tome XXII, page 371 ; tome XXIII, pages 25, 27.

2. Irlandais, fils d'un chirurgien de Nantes. Il escroqua de l'argent à Voltaire, et s'en alla à Constantinople, où il fut circoncis, et même empalé. Voyez la lettre du 2 décembre 1734, à Berger.



ne convenaient, pour des raisons qu'ils ont senties eux-mêmes. L'abbé Desfontaines me présenta M. Davou, son ami, pour cette place : il me répondit de sa probité. Davou me parut avoir de l'esprit. Je lui promis la place de la part de M. de Richelieu, qui m'avait laissé la carte blanche, et je dis à M. de Richelieu que vous aviez trop de défiance de vous-même et trop peu de connaissance des affaires pour oser vous charger de cet emploi. Alors je vous écrivis une assez longue lettre dans laquelle je voulais me justifier auprès de vous de la proposition que vous aviez trouvée si ridicule, et dans laquelle je vous faisais sentir les avantages que vous méprisiez. Aujourd'hui je suis bien étonné de recevoir de vous une lettre par laquelle vous acceptez ce que vous aviez refusé, et me reprochez de m'être mal expliqué. Je vais donc tâcher de m'expliquer mieux, et vous rendre un compte exact des fonctions de l'emploi que je voulais sottement vous donner, des espérances que vous y pouviez avoir, et de mes démarches depuis votre dernière lettre. Il n'y a point de secrétaire d'ambassade en chef. Monsieur l'ambassadeur n'a, pour l'aider dans son ministère, que l'abbé de Saint-Remi, qui est un bœuf, et sur lequel il ne compte nullement; un nommé Guiry, qui n'est qu'un valet; et un nommé Bussy, qui n'est qu'un petit garçon. Un homme d'esprit, qui serait le quatrième secrétaire, aurait sans doute toute la confiance et tout le secret de l'ambassadeur.

Si l'homme qu'on demande veut des appointements, il en aura; s'il n'en veut point, il aura mieux, et il en sera plus considéré; s'il est habile et sage, il se rendra aisément le maître des affaires sous un ambassadeur jeune, amoureux de son plaisir, inappliqué, et qui se dégoûtera aisément d'un travail journalier. Pour peu que l'ambassadeur fasse un voyage à la cour de France, ce secrétaire restera sûrement chargé des affaires; en un mot, s'il plaît à l'ambassadeur, et s'il a du mérite, sa fortune est assurée.

Son pis-aller sera d'avoir fait un voyage dans lequel il se sera instruit, et dont il reviendra avec de l'argent et de la considération. Voilà quel est le poste que je vous destinais, ne pouvant pas vous croire assez insensé pour refuser ce qui fait l'objet de l'ambition de tant de personnes, et ce que je prendrais pour moi de tout mon cœur.

La première de vos lettres qui m'apprit cet étrange refus me donna une vraie douleur; la seconde, dans laquelle vous me dites que vous êtes prêt<sup>1</sup> d'accepter, m'a mis dans un embarras

1. Voyez la note, tome XIV, page 418.



très-grand, car j'avais déjà proposé M. Davou. Voici de quelle manière je me suis conduit. J'ai détaché de votre lettre deux pages qui sont écrites avec beaucoup d'esprit ; j'ai pris la liberté d'y rayer quelques lignes, et je les ai lues ce matin à M. le duc de Richelieu, qui est venu chez moi : il a été charmé de votre style, qui est net et simple, et encore plus de la défiance où vous êtes de vous-même, d'autant plus estimable qu'elle est moins fondée. J'ai saisi ce moment pour lui faire sentir de quelle ressource et de quel agrément vous seriez pour lui à Vienne. Je lui ai inspiré un désir très-vif de vous avoir auprès de lui. Il m'a promis de vous considérer comme vous le méritez, et de faire votre fortune, bien sûr qu'il fera pour moi tout ce qu'il fera pour vous. Il est aussi dans la résolution de prendre M. Davou. Je ne sais si ce sera un rival ou un ami que vous aurez. Mandez-moi si vous le connaissez. Je voudrais bien que vous ne partageassiez avec personne la confiance que M. de Richelieu vous destine ; mais je voudrais bien aussi ne point manquer à ma parole.

Voilà l'état où sont les choses. Si vous pensez à vos intérêts autant que moi, si vous êtes sage, si vous sentez la conséquence de la situation où vous êtes ; en un mot, si vous allez à Vienne, il faut revenir au plus tôt à Paris, et vous mettre au fait des traités de paix. M. le duc de Richelieu m'a chargé de vous dire qu'il n'était pas plus instruit des affaires que vous, quand il fut nommé ambassadeur ; et je vous réponds qu'en un mois de temps vous en saurez plus que lui. Il est d'ailleurs très-important que vous soyez ici quand M. l'ambassadeur aura ses instructions, de peur que, les communiquant à un autre, il ne s'accoutume à porter ailleurs la confiance que je veux qu'il vous donne tout entière. Tout dépend des commencements. Il faut, outre cela, que vous mettiez ordre à vos affaires ; et, si vos intérêts ne passaient pas toujours devant les miens, j'ajouterais que je veux passer quelque temps avec vous, puisque je serai huit mois entiers sans vous voir. Je vous conseille, ou de vendre le manuscrit de l'abbé de Chaulieu, ou d'abandonner ce projet. Vous savez que les petites affaires sont des victimes qu'il faut toujours sacrifier aux grandes vues.

Enfin c'est à vous à vous décider. J'ai fait pour vous ce que je ferais pour mon frère, pour mon fils, pour moi-même. Vous m'êtes aussi cher que tout cela. Le chemin de la fortune vous est ouvert ; votre pis-aller sera de revenir partager mon appartement, ma fortune, et mon cœur.

Tout vous est bien clairement expliqué : c'est à vous à prendre votre parti. Voilà le dernier mot que je vous en dirai.

135. — A M. THIERIOT,

A LA RIVIÈRE-BOURDET.

Octobre.

Vous m'avez causé un peu d'embarras par vos irrésolutions. Vous m'avez fait donner deux ou trois paroles différentes à M. de Richelieu, qui a cru que je l'ai voulu jouer. Je vous pardonne tout cela de bon cœur, puisque vous demeurez avec nous. Je faisais trop de violence à mes sentiments, lorsque je voulais m'arracher de vous pour faire votre fortune. Votre bonheur m'aurait coûté le mien ; mais je m'y étais résolu malgré moi, parce que je penserai toute ma vie qu'il faut s'oublier soi-même pour songer aux intérêts de ses amis. Si le même principe d'amitié, qui me forçait à vous faire aller à Vienne, vous empêche d'y aller, et si, avec cela, vous êtes content de votre destinée, je suis assez heureux, et je n'ai plus rien à désirer que de la santé. On me fait espérer qu'après l'anniversaire de ma petite vérole je me porterai bien ; mais, en attendant, je suis plus mal que je n'ai jamais été. Il m'est impossible de sortir de Paris dans l'état où je suis. Je passe ma vie dans mon petit appartement ; j'y suis presque toujours seul, j'y adoucis mes maux par un travail qui m'amuse sans me fatiguer, et par la patience avec laquelle je souffre. Je fis l'effort, ces jours passés, d'aller à la comédie du *Passé*, du *Présent*, et de *l'Avenir*<sup>1</sup> : c'est Legrand qui en est l'auteur. Cela ne vaut pas le diable ; mais cela réussira, parce qu'il y a des danses et de petits enfants. Jamais la comédie n'a été si à la mode. Le public se divertit autant de la petite troupe qui est restée à Paris que le roi s'ennuie de la grande qui est à Fontainebleau.

Dites un peu à M<sup>me</sup> de Bernières qu'elle devrait bien m'écrire. Je sais qu'on peut se lasser à la fin d'avoir un ami comme moi, qu'il faut toujours consoler. On se dégoûte insensiblement des malheureux. Je ne serai donc point surpris quand, à la longue, l'amitié de M<sup>me</sup> de Bernières s'affaiblira pour moi ; mais dites-lui que je lui suis plus attaché qu'un homme plus sain que moi ne le peut être, et que je lui promets pour cet hiver de la santé et de la gaieté.

Il n'y a nulles nouvelles ici ; mais à la Saint-Martin je crois qu'on saura de mes nouvelles dans Paris.

1. *Le Triomphe du Temps*, comédie en trois actes, représentée, pour la première fois, le 18 octobre 1724. Legrand, quelques mois auparavant, avait donné le *Mauvais Ménage*, parodie de *Mariamne*.



136. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES,

A LA RIVIÈRE, PRÈS DE ROUEN.

De Paris, novembre.

Je viens de recevoir votre lettre dans le temps que je me plaignais à Thieriot de votre silence. Il faut que vous aimiez bien à faire des reproches pour me gronder d'avoir été rendre une visite à une pauvre mourante qui m'en avait fait prier par ses parents. Vous êtes une mauvaise chrétienne de ne pas vouloir que les gens se raccommoient à l'agonie. Je vous assure qu'Étéocle aurait été voir Polynice, si on lui avait fait l'opération du cancer<sup>1</sup>. Cette démarche très-chrétienne ne m'engagera point à revivre avec M<sup>me</sup> de Mimeure : ce n'est qu'un petit devoir dont je me suis acquitté en passant. Vous prenez encore bien mal votre temps pour vous plaindre de mes longues absences. Si vous saviez l'état où je suis, assurément ce serait moi que vous plaindriez. Je ne suis à Paris que parce que je ne suis pas en état de me faire transporter chez vous à votre campagne. Je passe ma vie dans des souffrances continuelles, et n'ai ici aucune commodité. Je n'espère pas même la fin de mes maux, et je n'envisage pour le reste de ma vie qu'un tissu de douleurs qui ne sera adouci que par ma patience à les supporter, et par votre amitié, qui en diminuera toujours l'amertume. Sans cette amitié, que vous m'avez toujours témoignée, je ne serais pas à présent dans votre maison ; j'aurais renoncé à vous comme à tout le monde, et j'aurais été enfermer les chagrins dont je suis accablé dans une retraite, qui est la seule chose qui convienne aux malheureux ; mais j'ai été retenu par mon tendre attachement pour vous. J'ai toujours éprouvé que c'est dans les temps où j'ai souffert le plus que vous m'avez marqué plus de bonté, et j'ai osé croire que vous ne vous lasseriez pas de mes malheurs. Il n'y a personne qui ne soit fatigué, à la longue, du commerce d'un malade. Je suis bien honteux de n'avoir à vous offrir que des jours si tristes, et de n'apporter dans votre société que de la douleur et de l'abattement ; mais je vous estime assez pour ne vous point fuir dans un pareil état, et je compte passer avec vous le reste de ma vie, parce que je m'imagine que vous aurez la générosité de m'aimer avec un mauvais estomac et un esprit abattu par la maladie, comme si

1. Voyez la lettre 129. Il paraît que, depuis sa liaison avec M<sup>me</sup> de Bernières, Voltaire s'était brouillé avec M<sup>me</sup> de Mimeure.



j'avais encore le don de digérer et de penser. Je suis charmé que Thieriot nous donne la préférence sur l'ambassade ; je sens que son amitié et son commerce me sont nécessaires : c'était avec bien de la douleur que je me séparais de lui ; cependant je serais très-affligé s'il avait manqué sa fortune. Tout le monde le blâme ici de son refus ; pour moi, je l'en aime davantage, mais j'ai toujours quelques remords de ce qu'il a négligé à ce point ses intérêts.

Vous savez que M. de Morville est chevalier de la Toison. Il y avait longtemps que le roi d'Espagne lui avait promis cette faveur. Je viens d'être témoin d'une fortune plus singulière, quoique dans un genre fort différent. La petite Livry, qui avait cinq billets à la loterie des Indes, vient de gagner trois lots<sup>1</sup>, qui valent dix mille livres de rente, ce qui la rend plus heureuse que tous les chevaliers de la Toison.

La petite Lecouvreux réussit à Fontainebleau comme à Paris. Elle se souvient de vous dans sa gloire, et me prie de vous assurer de ses respects. Adieu ; je n'ai plus la force d'écrire.

137. — A M. DE CIDEVILLE,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE ROUEN.

A quel misérable état faut-il que je sois réduit de ne pouvoir répondre que de méchante prose aux vers charmants que vous m'avez envoyés ? Les souffrances dont je suis accablé ne me donnent pas un moment de relâche, et à peine ai-je la force de vous écrire. *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt*<sup>2</sup>. Vous me prenez à votre avantage, mon cher Cideville ; mais si jamais j'ai de la santé, je vous réponds que vous aurez des épîtres en vers à votre tour. L'amitié et l'estime me les dicteront, et me tiendront lieu du peu de génie poétique que j'avais autrefois, et qui m'a quitté pour aller vous trouver. Adieu, mon cher ami ; feu ma muse salue très-humblement la vôtre, qui se porte à merveille. Pardonnez à la maladie si je vous écris si peu de chose, et si je vous exprime si mal la tendre amitié que j'ai pour vous. Je salue les bonnes gens qui voudront se souvenir de moi.

VOLTAIRE.

1. Julie de Livry ; voyez, tome X, pages 269-270, une note de l'*Épître connue sous le nom des Vous et des Tu*.

2. Pensée de saint Augustin souvent employée par Voltaire. Voyez tome IX, les vers 169-70 du chant V de la *Pucelle*.

138. — A M. THIERIOT <sup>1</sup>.

Enfin, je crois que vous m'aimez autant qu'autrefois, puisque vous vous remettez à être malade quand je le suis. Ne me donnez plus cette marque d'amitié, mon cher ami. Vous êtes la moitié de moi-même, la plus saine et la plus vivante; conservez cette moitié si chère dans le temps que l'autre dépérit tous les jours. J'ai eu assez de courage jusqu'ici pour supporter mes maux; il me semble que je ne pourrais pas tenir contre les vôtres et les miens mêlés ensemble. Vous avez un fond de tempérament assez bon; vous n'êtes sûrement malade que pour avoir trop mangé: soyez persuadé que la sobriété vous donnera de la santé, et qu'il n'est pas permis à tout le monde d'être intempérant. Achevez vite votre édition<sup>2</sup>, et revenez. Comment voulez-vous que je vous envoie du Chaulieu ou du La Fare? Je n'ai presque bougé de mon lit depuis quinze jours. Me voilà condamné à ne sortir de l'hiver. Je ne vois plus de fin à mes maux, je n'en espère plus. J'ai renoncé à avoir de la santé, comme Lamotte à faire de bons vers. Que je commence à vous savoir bon gré d'avoir résisté aux efforts que j'ai faits pour vous séparer de moi<sup>3</sup>! Je vois plus que jamais que je n'aurais pu me consoler de votre perte. Vous avez préféré mon bonheur à votre fortune, et vous n'avez songé qu'à moi lorsque je ne songeais qu'à vous. Couronnez tout cela par un prompt retour. Adieu, je n'ai pas la force d'écrire davantage.

## 139. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

28 novembre.

Je vous écris d'une main lépreuse aussi hardiment que si j'avais votre peau douce et unie; votre lettre et celle de notre ami m'ont donné du courage; puisque vous voulez bien supporter ma gale, je la supporterai bien aussi. Je voudrais bien n'avoir à exercer ma constance que contre cette maladie; mais je suis, au fumier près, dans l'état où était le bonhomme Job, faisant tout ce que je peux pour être aussi patient que lui, et n'en pouvant venir à bout. Je crois que le pauvre diable aurait perdu patience comme moi, si la présidente de Bernières de ce temps-là avait été jusqu'au 28 novembre sans le venir voir.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Celle des œuvres de Chaulieu.

3. En lui conseillant d'accepter la place de secrétaire d'ambassade.

On a préparé aujourd'hui votre appartement : venez donc l'occuper au plus tôt ; mais si vos arrêts sont irrévocables, et qu'on ne puisse pas vous faire revenir un jour plus tôt que vous ne l'avez décidé, du moins accordez-moi une autre grâce, que je vous demande avec la dernière instance. Je me trouve, je ne sais comment, chargé de trois domestiques que je n'ai pas le pouvoir de garder, et que je n'ai pas la force de renvoyer. L'un de ces trois messieurs est le pauvre La Brie, que vous avez vu anciennement à moi. Il est trop vieux pour être laquais, incapable d'être valet de chambre, et fort propre à être portier.

Vous avez un suisse qui ne s'est pas attaché à votre service pour vous plaire, mais pour vendre, à votre porte, de mauvais vin à tous les porteurs d'eau qui viennent ici tous les jours faire de votre maison un méchant cabaret ; si l'envie d'avoir à votre porte un animal avec un baudrier, que vous payez chèrement toute l'année pour vous mal servir pendant trois mois, et pour vendre de mauvais vin pendant douze ; si, dis-je, l'envie d'avoir votre porte décorée de cet ornement ne vous tient pas fort au cœur, je vous demande en grâce de donner la charge de portier à mon pauvre La Brie. Vous m'obligerez sensiblement ; j'ai presque autant d'envie de le voir à votre porte que de vous voir arriver dans votre maison : cela fera son petit établissement ; il vous coûtera bien moins qu'un suisse, et vous servira beaucoup mieux. Si, avec cela, le plaisir de m'obliger peut entrer pour quelque chose dans les arrangements de votre maison, je me flatte que vous ne me refuserez pas cette grâce, que je vous demande avec instance. J'attends votre réponse pour réformer mon petit domestique. La poste va partir ; je n'ai ni le temps ni la force d'écrire davantage. Thieriot n'aura pas de lettre de moi cette fois-ci ; mais il sait bien que mon cœur n'en est pas moins à lui<sup>1</sup>.

140. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>2</sup>.

1725.

La première chose que j'ai faite, madame, en arrivant à Paris, a été d'aller trouver le seigneur du lieu<sup>3</sup> où j'ai passé des jours si aimables. Je lui ai fait, selon que portaient mes instructions,

1. Après cette lettre vient, dans quelques éditions, une lettre à l'abbé Nadal, sous le nom de Thieriot, qui est placée dans les *Mélanges*, tome XXII, page 13.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

3. M. de Bernières.



le détail des embellissements que vous faites à votre terre, et lui ai exagéré le bonheur d'avoir une femme comme vous. Mais quelque chose que je lui aie dite de sa femme et de sa maison, je ne crois pas qu'il vienne si tôt les voir. Il me paraît fort occupé des affaires et des plaisirs qu'il a dans ce pays-ci. Je l'ai trouvé beau, brillant, et paré comme un jeune petit-maître à bonnes fortunes<sup>1</sup> . . . . .

Voilà tout ce que je sais de vos affaires. Pour les miennes, elles sont un peu plus mauvaises. J'ai perdu sans ressource mes deux mille livres de rente viagère pour avoir trop tardé à en payer le fonds. Les affaires de ma famille commencent à tourner mal. M. de Nicolai n'a pas voulu me faire accorder de provision. Ainsi j'ai plus besoin que jamais de la philosophie, dont je veux faire profession. Je vais regarder la fortune comme un avantage qui n'est nécessaire qu'aux gens remplis de désirs. Les richesses sont des emplâtres pour les blessures que nous font nos passions. Mais un philosophe est un homme bien sain, qui n'a pas besoin d'emplâtres. Je me mets donc dans la tête d'être heureux dans la pauvreté. . . . .

141. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Ce lundi au soir, juin.

Je vins hier à Paris, madame, et je vis le ballet des *Éléments*, qui me parut bien joli. L'auteur<sup>2</sup> est indigne d'avoir fait un ouvrage si aimable. Je compte apporter une nouvelle lettre de cachet qui rendra la liberté à notre pauvre abbé Desfontaines. Je verrai samedi *Mariamne* avec vous, et je vous suivrai à la Rivière. Tous ces projets-là sont bien agréables pour moi, s'ils vous font quelque plaisir.

Je suis d'ailleurs assez content de mon voyage de Versailles; et, sans votre absence et quelques indigestions, je serais plus heureux qu'à moi n'appartient. J'apprends que vous n'avez jamais eu tant de santé. Vous auriez bien dû me faire le plaisir de me l'apprendre. Mes respects à M. de Bernières. Ayez la bonté de faire tenir à l'abbé Desfontaines la lettre<sup>3</sup> que je lui écris.

J'embrasse notre ami Thieriot.

1. La fin et le milieu de cette lettre manquent. (*Note de M. de Cayrol.*)

2. Roi, cité plus haut, lettre 88.

3. Elle n'a pas été recueillie.

142. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL<sup>1</sup>.

... 1725.

Je répondrai à nosseigneurs les comédiens le beau mot que le duc d'Orléans dit aux députés du parlement : « Allez vous .... » J'aime mieux *Mariamne* qu'eux. Je veux qu'elle soit bonne avant que d'être jouée. Je me suis corrigé de mes précipitations, et *Inès* me fait voir qu'on ne fait rien de bien en peu de temps. Je travaille donc nuit et jour ; je fais peu de vers et j'en efface beaucoup : sans cela, mon cher monsieur, vous me verriez souvent chez vous et chez M<sup>me</sup> de Ferriol, à qui je vous prie de le dire.

Je ne puis donc répondre précisément à votre lettre ; tout ce que je puis vous dire, c'est que je commence à retravailler le second acte. Soyez, je vous en prie, plus sévère que moi ; n'ayez d'indulgence que pour mes défauts ; n'en ayez point pour mes vers. En fait d'amitié, votre indulgence me sera inutile.

Je pars demain pour votre Ablon avec milord. Je pourrai bien, dimanche, envoyer à ces faquins une mauvaise pièce qui sera encore assez bonne pour eux.

## 143. — A M. THIÉRIOT,

CHEZ MADAME DE BERNIÈRES, A LA RIVIÈRE-BOURDET.

Paris, 25 juin.

J'ai toujours bien de l'amitié pour vous, grande aversion pour les tracasseries, et beaucoup d'envie d'aller jouir de la tranquillité chez M<sup>me</sup> de Bernières ; mais je n'y veux aller qu'en cas que je sois sûr d'être un peu désiré. Je ferais mille lieues pour aller la voir, si elle a toujours la même amitié pour moi ; mais je ne ferais pas un stade, si son amitié est diminuée d'un grain. Je devine que le chevalier des Alleurs<sup>2</sup> est à la Rivière, et que vous y passez une vie bien douce. Je ne sais si M. de Bernières se dispose à partir : il n'entend pas parler de moi, ni moi de lui. Nous ne nous rencontrons pas plus que s'il demeurerait au Marais,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Roland Puchot des Alleurs, connu d'abord sous le titre de chevalier, et ensuite sous celui de comte. Après avoir servi comme capitaine dans le régiment des gardes françaises, il fut nommé envoyé extraordinaire en Pologne, en 1744, et ambassadeur à Constantinople, où il mourut, à la fin de 1754, ou en janvier 1755. C'est à lui qu'est adressée la lettre du 26 novembre 1738. Il avait un frère que Voltaire, dans cette même lettre, appelle *philosophe mondain*. (Cl.)

et moi aux Incurables. Je saurai probablement de ses nouvelles par M<sup>mo</sup> de Bernières. Mandez-moi comment elle se porte, si elle est bien gourmande, si Silva lui a envoyé son ordonnance, si elle est bien enchantée du chevalier des Alleurs, si ledit chevalier, toujours bien sain, bien dormant, et bien ....., se dit toujours malade ; enfin si on veut me souffrir dans l'ermitage. Je ne sais aucune nouvelle, ni ne m'en soucie ; j'attends des vôtres, et vous embrasse de tout mon cœur.

144. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Ce mercredi, 27 juin.

Je sors de chez Silva, à qui j'ai envoyé quatre fois inutilement demander votre ordonnance : il m'a paru aussi difficile d'en avoir une de médecin que du roi. Enfin Silva vient de me dire que les morceaux d'une boule de fer étaient aussi bons que la boule en entier. Mais, pour moi, je puis vous assurer que le régime vaut mieux que toutes les boules de fer du monde. Je ne me sers plus que de ce remède, et je m'en trouve si bien que je serais déjà chez vous par le coche ou par les batelets, sans la lettre que M. Thieriot m'a écrite. Il m'a mandé que vous et lui seriez fort aises de me recevoir, mais qu'il ne me conseillait pas de venir sans avoir auparavant donné de l'argent<sup>1</sup> à M. de Bernières. Je n'ai jamais plus vivement senti ma pauvreté qu'en lisant cette lettre. Je voudrais avoir beaucoup d'argent à lui donner, car on ne peut payer trop cher le plaisir et la douceur de vivre avec vous. J'envie bien la destinée de M. des Alleurs, qui a porté à la Rivière-Bourdet son indifférence et ses agréments. Je m'imagine que vous avez volontiers oublié tout le monde dans votre charmante solitude, et que qui vous manderait des nouvelles de ce pays-ci, fût-ce des nouvelles de votre mari, vous importunerait beaucoup.

Je ne sais autre chose que le risque où le roi Stanislas a été d'être empoisonné. On a arrêté l'empoisonneur, et on attend de jour en jour des éclaircissements sur cette aventure. Les dames du palais partiront, je crois, le 10 pour aller chercher leur reine<sup>2</sup>. Je crois M. de Luxembourg parti pour Rouen. Voilà tout ce que je sais.

1. Voyez tome XXIII, pages 38 et 61.

2. Marie Leczinska, fille du roi de Pologne Stanislas, mariée à Louis XV le 5 septembre 1725. On avait voulu faire périr son père avec du tabac empoisonné.



Tout le monde dit dans Paris que je suis dévot et brouillé avec vous, et cela parce que je ne suis point à la Rivière, et que je suis souvent chez la femme au miracle<sup>1</sup> du faubourg Saint-Antoine. Le vrai pourtant est que je vous aime de tout mon cœur, comme vous m'aimiez autrefois, et que je n'aime Dieu que très-médiocrement, dont je suis très-honteux.

Je ne sais point du tout si M. de Bernières ira vous voir, et vous savez si j'y dois aller. Mandez-moi ce que vous souhaitez : ce sont vos intentions qui règlent mes désirs. Adieu ; soit à la Rivière, soit à Paris, je vous suis attaché pour toujours, avec la tendresse la plus vive.

## 145. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

2 juillet.

Me voici donc prisonnier dans le camp ennemi, faute d'avoir de quoi payer ma rançon pour aller à la Rivière, que j'avais appelée ma patrie. En vérité je ne m'attendais pas que jamais votre amitié pût souffrir que l'on mît de pareilles conditions dans le commerce. J'arrive de Maisons, où j'ai enfin la hardiesse de retourner. Je comptais de là aller à la Rivière, et passer le mois de juillet avec vous. Je me faisais un plaisir d'aller jouir auprès de vous de la santé qui m'est enfin rendue. Vous ne m'avez vu que malade et languissant. J'étais honteux de ne vous avoir donné jusqu'à présent que des jours si tristes, et je me hâtais de vous aller offrir les prémices de ma santé. J'ai retrouvé ma gaieté, et je vous l'apportais; vous l'auriez augmentée encore. Je me figurais que j'allais passer des journées délicieuses. M. de Bernières même pourrait bien ne pas venir à la Rivière sitôt. En vérité, je suis plus fait pour vivre avec vous que lui, et surtout à la campagne; mais la fortune arrange les choses tout de travers. Je ne veux pourtant pas que notre amitié dépende d'elle : pour moi, il me semble que je vous aimerai de tout mon cœur, malgré toutes les guenilles qui nous séparent, et malgré vous-même. J'apprends, en arrivant à Paris, que d'Entragues<sup>2</sup> vient de s'enfuir en Hollande; c'est une affaire bien singulière, et qui fait bien du bruit. On parle de M<sup>me</sup> de Prie, de traitants, de quatorze cent mille francs, de signatures; mais on prétend qu'on va le faire

1. Voyez tome XV, page 61.

2. Probablement Georges d'Entragues ou d'Entraigues, duc de Phalaris, mari de la duchesse de ce nom. (Cl.)

revenir pour tenir le biribi. La reine d'Espagne et M<sup>me</sup> de Beaujolais arrivèrent avant-hier<sup>1</sup>. La reine d'Espagne vit à Vincennes à l'espagnole, et M<sup>me</sup> de Beaujolais vivra au Palais-Royal à la française, et peut-être à la d'Orléans. Les dames du palais partent le 18. Voilà les nouvelles publiques. Les particulières sont que M<sup>me</sup> d'Egmont partage avec M<sup>me</sup> de Prie les faveurs du premier ministre, sans partager le ministère. On dit aussi que vous n'avez plus d'amitié pour moi, mais je n'en crois rien. Je me soucie très-peu du reste. Je vous aime de tout mon cœur, et vous prie instamment de m'écrire souvent. Mandez-moi si vous vous portez bien, si la boule de fer vous fait digérer, si vous devenez bien savante ; pour moi, j'ai presque fini mon poëme<sup>2</sup> ; j'ai achevé la comédie de *l'Indiscret* ; je n'ai plus d'autre affaire que celle de mon plaisir, et, par conséquent, je serais à la Rivière si vous étiez encore pour moi ce que vous avez été.

146. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

Paris, ce 23 juillet.

Depuis que je ne vous ai écrit, une foule d'affaires m'est survenue. La moindre est le procès que je renouvelle contre le testament de mon père. Les peines que je me donne tous les jours m'ont bientôt ôté le peu de santé que l'espérance de vous voir m'avait rendu. Je mène ici une vie de damné, tandis que Thieriot et vous vous avez l'air d'être dans les limbes, à votre campagne. Il n'y a plus d'apparence que je revoie la Rivière-Bourdet. Voilà qui est fait ; il n'y a point de repos pour moi jusqu'à l'impression de *Henri IV*. Je ne vous dirai point combien la situation où je me trouve est douloureuse. Vous n'êtes pas assez fâchée de vivre sans moi pour que je vous montre toute mon affliction. Je vous prie seulement de me rendre un petit service dans votre ville de Rouen. Un de vos coquins d'imprimeurs a imprimé, depuis peu, *Mariamne* ; j'en ai un exemplaire entre les mains. Si, par le moyen de M. Thieriot, je pouvais savoir quel est l'imprimeur qui m'a joué ce tour, j'en ferais incessamment saisir les exemplaires. Il peut mieux que personne être informé de cela. Je ne lui écris point pour l'en prier, car je compte que c'est tout un d'écrire à vous ou à lui ; et d'ailleurs, en vérité, je n'ai pas un moment de temps. Qu'il me pardonne donc ma négligence, et

1. Le 30 juin. (B.)

2. *La Henriade*.

qu'il ait la bonté, quand il ira à Rouen, de dénicher un peu le faquin qui a donné ma *Mariamne*. Elle est pleine de fautes grossières et de vers qui ne sont point de moi ; j'en suis dans une colère de père qui voit ses enfants maltraités, et cela m'oblige de faire imprimer ma *Mariamne* plus tôt que je ne l'avais résolu, et dans un temps très-peu favorable. Il pleut des vers à Paris. M. de Lamotte veut absolument faire jouer son *Œdipe*<sup>1</sup> ; M. de Fontenelle fait des comédies tous les jours. Tout le monde fait des poèmes épiques ; j'ai mis les poèmes à la mode, comme Langlée y avait mis les falbalas. Si vous voulez des nouvelles, messieurs du clergé refusent de payer le cinquantième, et je m'imagine que, sur cela, la noblesse et le tiers état pourront bien penser de même. Les dames du palais partent demain, à l'exception de M<sup>me</sup> la maréchale de Villars, qui est retenue par une perte de sang. M<sup>me</sup> de Prie<sup>2</sup> a pris les devants avec M<sup>me</sup> de Tallard, et, avant de partir, m'a donné un ordre pour le concierge de sa maison de Fontainebleau, où j'ai un appartement cet automne. Je verrai le mariage de la reine ; je ferai des vers pour elle<sup>3</sup>, si elle en vaut la peine. J'en ferais plus volontiers pour vous si vous m'aimiez. Voilà le papier qui me manque. Adieu ; je vous aime de tout mon cœur.

147. — A M. THIERIOT<sup>4</sup>.

A Paris, 25 juillet.

Je vous enverrai la *Recherche* de l'amitié au lieu de celle de la vérité, car je me soucie bien plus de l'une que de l'autre, et fais plus de cas de Thieriot, mon ami, que de Thieriot philosophe. Voilà encore une autre édition de *Mariamne* qui paraît d'hier, et une troisième dont on me menace. Vous voyez que l'honneur qu'on a fait à Lamotte d'écrire son *Inès* dans les représentations n'est pas un honneur si singulier qu'il le prétend. Je n'y sais à cela que de donner ma pièce et d'y corriger le plus de choses que je pourrai afin que l'air de la nouveauté soit joint à la correction dont elle avait besoin. On vient de me dire qu'il va aussi paraître une nouvelle édition du poème de *la Ligue* ; mais que mon poème

1. Voyez tome II, page 47, note 3.

2. Voyez la note 2, tome XVI, page 71.

3. Voyez, tome X, page 259, l'*Épître à la Reine, en lui envoyant la tragédie de Mariamne*.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.



sera différent de celui que vous avez vu ! Je commence à en être content : c'est beaucoup dire, car vous savez que je suis plus difficile sur mes ouvrages que sur ceux des autres. Je vous remercie de tout mon cœur des perquisitions faites à Rouen. Ce n'est plus la peine d'en faire, puisque je suis assassiné d'éditions de tous les côtés.

Mandez-moi, je vous en prie, sur-le-champ la demeure de M. de Gourdon de Mirabelle. Adieu ; je fais mille compliments à M<sup>me</sup> de Bernières et au chevalier, et à mes anciens amis de Rouen. Je vous enverrai *Mariamne* dès qu'elle sera imprimée. Je sors dans le moment pour la faire jouer et pour la faire imprimer.

J'ai un procès, un poëme épique, une tragédie et une comédie sur les bras. Si j'ai de la santé, je soutiendrai tous ces fardeaux gaiement ; si je n'en ai point, que tout aille au diable ! Bonsoir.

148. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Paris, à la Comédie, ce 20 août.

Depuis un mois entier, je suis entouré de procureurs, de charlatans, d'imprimeurs et de comédiens. J'ai voulu tous les jours vous écrire, et n'en ai pas encore trouvé le moment. Je me réfugie actuellement dans une loge de comédienne pour me livrer au plaisir de m'entretenir avec vous pendant qu'on joue *Mariamne* et *l'Indiscret* pour la seconde fois. Cette petite pièce fut représentée avant-hier samedi avec assez de succès ; mais il me parut que les loges étaient encore plus contentes que le parterre. Dancourt et Legrand ont accoutumé le parterre au bas comique et aux grossièretés, et insensiblement le public s'est formé le préjugé que de petites pièces en un acte doivent être des farces pleines d'ordures, et non pas des comédies nobles où les mœurs soient respectées. Le peuple n'est pas content quand on ne fait rire que l'esprit ; il faut le faire rire tout haut, et il est difficile de le réduire à aimer mieux des plaisanteries fines que des équivoques fades, et à préférer Versailles à la rue Saint-Denis. *Mariamne* est enfin imprimée de ma façon, après trois éditions subreptices qui en ont paru coup sur coup.

Au reste, ne croyez pas que je me borne dans Paris à faire jouer des tragédies et des comédies. Je sers Dieu et le diable tout à la fois assez passablement. J'ai dans le monde un petit vernis de dévotion que le miracle du faubourg Saint-Antoine m'a donné. La femme au miracle est venue ce matin dans ma chambre. Voyez-vous quel honneur je fais à votre maison, et en quelle

odeur de sainteté nous allons être? M. le cardinal de Noailles a fait un beau mandement, à l'occasion du miracle; et, pour comble ou d'honneur ou de ridicule, je suis cité dans ce mandement<sup>1</sup>. On m'a invité, en cérémonie, à assister au *Te Deum* qui sera chanté à Notre-Dame, en action de grâces de la guérison de M<sup>me</sup> Lafosse. M. l'abbé Couet<sup>2</sup>, grand-vicaire de Son Éminence, m'a envoyé aujourd'hui le mandement. Je lui ai envoyé une *Mariamne*, avec ces petits vers-ci :

Vous m'envoyez un mandement,  
Recevez une tragédie,  
Afin que mutuellement  
Nous nous donnions la comédie.

Ah! ma chère présidente, qu'avec tout cela je suis quelquefois de mauvaise humeur de me trouver seul dans ma chambre, et de sentir que vous êtes à trente lieues de moi! Vous devez être dans le pays de Cocagne. M. l'abbé d'Amfreville, avec son ventre de prélat et son visage de chérubin, ne ressemble pas mal au *Roi de Cocagne*<sup>3</sup>. Je m'imagine que vous faites des soupers charmants; que l'imagination vive et féconde de M<sup>me</sup> du Deffant<sup>4</sup>, et celle de M. l'abbé d'Amfreville, en donnent à notre ami Thieriot, et qu'enfin tous vos moments sont délicieux. M. le chevalier des Alleurs est-il encore avec vous? Il m'avait dit qu'il y resterait tant qu'il y trouverait du plaisir : je juge qu'il y demeurera longtemps.

Adieu ; je pars incessamment pour Fontainebleau ; conservez-moi toujours bien de l'amitié. Adieu, adieu.

149. — A M. THIERIOT<sup>5</sup>.

A Paris, ce vendredi 25 août.

C'est au coche qui partit mercredi dernier que je fis mettre un paquet de *Mariamne* à l'adresse de M<sup>me</sup> la présidente de Bernières. Vous en ferez des présents à ceux de nos amis qui ont le plus d'indulgence pour mes vers. Je pars dans deux jours pour

1. Dans son *Voyage littéraire*, page 160, Jordan raconte que Voltaire est cité dans ce mandement sans y être nommé : il n'y est que désigné.

2. Voyez, tome XXVI, une des notes sur le *Dîner du comte de Boulainvilliers*.

3. Comédie de Legrand, jouée en 1718.

4. Marie de Vichy Champ-Rond, ou Chamrond, marquise du Deffant, née en 1697, morte le 24 septembre 1780.

5. Éditeurs, de Cayrol et François.

Fontainebleau. Mon adresse est chez M<sup>me</sup> de Prie. Écrivez-moi, mon cher Thieriot, et aimez-moi. On joue toujours *Mariamne* et *l'Indiscret*. Je vais faire imprimer cette petite comédie. J'ai été obligé de faire imprimer *Mariamne* à mes dépens. Il a fallu rompre le marché que j'avais fait avec les libraires, parce que les éditions contrefaites leur coupaient la gorge ; ainsi je me la suis coupée moi-même par bonté, et j'ai fait tous les frais : il n'en sera pas de même de *l'Indiscret*. Je suis las du métier d'imprimeur. Mandez-moi comment vous vous en trouvez, et si *Mahomet*<sup>1</sup> est en bon train d'aller. Adieu, je vous souhaite son paradis dans ce monde et un grand débit de son histoire.

150. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>2</sup>.

A Versailles, à l'hôtel de Villeroy, ce mercredi. ... septembre.

Vous imagineriez-vous que j'étais dans le grand monde quand j'habitais dans votre maison, et que je suis en retraite à Versailles ? Je n'ai vu personne depuis que j'y suis. J'avais affaire à quelques commis soi-disant ministres ; mais j'ai pris le parti de leur écrire, pour éviter la peine de leur parler.

Ayez la bonté de me mander si vous êtes aussi philosophe que moi. J'ai bien peur que vous ne soyez devenue très-mondaine dans mon absence, et je crois qu'à mon retour je vous trouverai bien changée, et que j'aurai bien à vous gronder. Mais je vous attends à la Rivière pour vous y donner mes grandes leçons de philosophie. J'aime encore mieux être ermite chez vous qu'à Versailles. Adieu ; je vous pardonne de ne point songer à moi au milieu des plaisirs de Paris.

151. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Versailles, septembre.

Hier, à dix heures et demie, le roi déclara qu'il épousait la princesse de Pologne, et en parut très-content. Il donna son pied à baiser à M. d'Épernon<sup>3</sup>, et son cul à M. de Maurepas, et reçut

1. Thieriot préparait une *Histoire du prophète*, qui n'a jamais paru.

2. Éditeurs, de Cayrol et François. — M<sup>me</sup> de Bernières était de retour à Paris.

3. Louis de Pardailan de Gondrin, d'abord duc d'Épernon et ensuite duc d'Antin, né en 1707, mort en 1743 ; fils de M<sup>me</sup> de Gondrin à qui Voltaire adressa une épître en 1716.



les compliments de toute sa cour, qu'il mouille tous les jours à la chasse, par la pluie la plus horrible. Il va partir, dans le moment, pour Rambouillet, et épousera M<sup>lle</sup> Leczinska à Chantilly. Tout le monde fait ici sa cour à M<sup>me</sup> de Besenval<sup>1</sup>, qui est un peu parenté de la reine. Cette dame, qui a de l'esprit, reçoit avec beaucoup de modestie les marques de bassesse qu'on lui donne. Je la vis hier chez M. le maréchal de Villars. On lui demanda à quel degré elle était parente de la reine ; elle répondit que les reines n'avaient point de parents. Les noces de Louis XV font tort au pauvre Voltaire. On ne parle de payer aucune pension, ni même de les conserver ; mais, en récompense, on va créer un nouvel impôt pour avoir de quoi acheter des dentelles et des étoffes pour la demoiselle Leczinska. Ceci ressemble au mariage du soleil, qui faisait murmurer les grenouilles<sup>2</sup>. Il n'y a que trois jours que je suis à Versailles, et je voudrais déjà en être dehors. La Rivière-Bourdet me plaira plus que Trianon et Marly, et je ne veux dorénavant d'autre cour que la vôtre. Mandez-moi des nouvelles de votre santé. Digérez-vous bien ? Allez-vous souvent aux spectacles ? Avez-vous fait dire à Dufresne et à la Lecoureur de jouer *Mariamne* ? L'abbé Desfontaines est-il en liberté ? Thieriot est-il toujours bien sémillant ? Conservez-moi votre amitié, dont je fais plus de cas que d'une pension et de ceux qui la donnent.

152. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Fontainebleau, ce vendredi 17 septembre.

Pendant que Louis XV et Marie-Sophie-Félicité de Pologne sont, avec toute la cour, à la comédie italienne, moi, qui n'aime point du tout ces pantalons étrangers, et qui vous aime de tout mon cœur, je me renferme dans ma chambre pour vous mander les balivernes de ce pays-ci, que vous avez peut-être quelque curiosité d'apprendre. 1<sup>o</sup> M. de La Vrillière vient de mourir, cette nuit, à Fontainebleau, et M. le maréchal de Gramont<sup>3</sup> est mort à Paris, à la même heure. Ils ont assurément pris bien mal leur temps tous deux, car, au milieu de tout le tintamarre du

1. Catherine de Bielenska, fille du comte de Bielenski, grand-maréchal de Pologne ; mariée, en 1718, à Jean-Victor de Besenval, dont elle eut, en 1721, le baron de Besenval, mort en 1794. On prononce ordinairement *Bèseval*. (Cl.)

2. La Fontaine, livre VI, fable XII.

3. Le maréchal de Gramont mourut le 16 septembre 1725, et le marquis de La Vrillière, dans la nuit du 16 au 17.

mariage du roi, leurs morts ne feront pas le moindre petit bruit.

Ces jours passés, le carrosse de M. le prince de Conti<sup>1</sup> renversa, en passant, le pauvre Martinot, horloger du roi, qui fut écrasé sous les roues, et mourut sur-le-champ. On ne prendra pas plus garde à la mort de MM. de La Vrillière et de Gramont qu'à celle de Martinot, à moins que quelqu'un n'ose demander, malgré les survivances, la place de secrétaire d'État et celle de colonel des gardes. Cependant on fait tout ce qu'on peut ici pour réjouir la reine.

Le roi s'y prend très-bien pour cela. Il s'est vanté de lui avoir donné sept sacrements, pour la première nuit ; mais je n'en crois rien du tout. Les rois trompent toujours leurs peuples. La reine fait très-bonne mine, quoique sa mine ne soit point du tout jolie. Tout le monde est enchanté ici de sa vertu et de sa politesse. La première chose qu'elle a faite a été de distribuer aux princesses et aux dames du palais toutes les bagatelles magnifiques qu'on appelle sa corbeille : cela consistait en bijoux de toute espèce, hors des diamants. Quand elle vit la cassette où tout cela était arrangé : « Voilà, dit-elle, la première fois de ma vie que j'ai pu faire des présents. » Elle avait un peu de rouge le jour du mariage, autant qu'il en faut pour ne pas paraître pâle. Elle s'évanouit un petit instant dans la chapelle, mais seulement pour la forme. Il y eut le même jour comédie. J'avais préparé un petit *Divertissement*<sup>2</sup> que M. de Mortemart<sup>3</sup> ne voulut point faire exécuter. On donna à la place *Amphitryon* et *le Médecin malgré lui* : ce qui ne parut pas trop convenable. Après le souper il y eut un feu d'artifice avec beaucoup de fusées, et très-peu d'invention et de variété ; après quoi le roi alla se préparer à faire un dauphin. Au reste, c'est ici un bruit, un fracas, une presse, un tumulte épouvantable. Je me garderai bien, dans ces premiers jours de confusion, de me faire présenter à la reine ; j'attendrai que la foule soit écoulée, et que Sa Majesté soit un peu revenue de l'étourdissement que tout ce sabbat doit lui causer. Alors je tâcherai de faire jouer *Œdipe* et *Mariamne* devant elle ; je lui

1. Louis Armand de Bourbon, prince de Conti, mort en 1727 ; le même qui adressa des vers à Voltaire, en 1718, à l'occasion d'*Œdipe*. Louis-François de Bourbon-Conti, son fils, né en 1717, tua aussi, par accident, le P. Du Cerceau, en 1730. (CL.)

2. Ce *Divertissement* est dans les *Pièces inédites de Voltaire*, publiées par M. Jacobsen, en 1820. Nous le donnons dans le *Supplément aux Poésies de Voltaire*, tome XXXII.

3. Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre, mort en 1746.



dédierai l'un et l'autre<sup>1</sup> : elle m'a déjà fait dire qu'elle serait bien aise que je prisse cette liberté. Le roi et la reine de Pologne, car nous ne connaissons plus ici le roi Auguste, m'ont fait demander le poëme de *Henri IV*, dont la reine a déjà entendu parler avec éloge ; mais il ne faut ici se presser sur rien. La reine va être fatiguée incessamment des harangues des compagnies souveraines : ce serait trop que de la prose et des vers en même temps. J'aime mieux que Sa Majesté soit ennuyée par le parlement et par la chambre des comptes que par moi.

Vous, qui êtes reine à la Rivière, mandez-moi, je vous en prie, si vous êtes toujours bien contente dans votre royaume. Je vous assure que je préfère bien dans mon cœur votre cour à celle-ci, surtout depuis qu'elle est ornée de M<sup>me</sup> du Deffant et de M. l'abbé d'Amfreville. Je vous aime tendrement, et vous embrasse mille fois. Adieu.

153. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Fontainebleau, le 8 octobre.

Je viens de recevoir une lettre sans date de notre ami Thieriot, par laquelle il me mande que vous avez été malade, sans m'en spécifier le temps. Je vous assure que je me trouve bien malheureux de n'avoir pu être auprès de vous. Ce qu'on appelle si faussement les plaisirs de la cour ne vaut pas la satisfaction de consoler ses amis. Soyez sûre qu'il m'est plus doux de partager vos souffrances que de faire ici ma cour à notre nouvelle reine. J'ai été quelque temps sans vous écrire, parce que je n'ai pas ici un moment à moi. Il a fallu faire jouer *OEdipe*, *Mariamne*, et *l'Indiscret*. J'ai été quelque temps à Bélébat<sup>2</sup> avec M<sup>me</sup> de Prie. D'ailleurs je me suis trouvé presque toujours en l'air, maudissant la vie de courtisan, courant inutilement après une petite fortune qui semblait se présenter à moi, et qui s'est enfuie bien vite dès que j'ai cru la tenir, regrettant à mon ordinaire vous, vos amis, et votre campagne, ayant bien de l'humeur et n'osant en montrer, voyant bien des ridicules et n'osant les dire, n'étant pas mal auprès de la reine, très-bien avec M<sup>me</sup> de Prie, et tout cela ne servant à rien qu'à me faire perdre mon temps et à m'éloigner de vous. Je vais

1. *OEdipe* avait été dédié à MADAME (femme du Régent). *Mariamne* est sans dédicace ; mais Voltaire, en l'envoyant à la reine, y joignit une épître ; voyez, tome X, *l'Épître à la reine en lui envoyant la tragédie de Mariamne*.

2. Voyez tome II, page 277.



dans ce moment chercher M. de Gervasi; et, s'il va à la Rivière-Bourdet, je vais bien envier sa destinée. Je vous avertis d'avance, ma chère reine, que M. de Gervasi et tous les médecins de la faculté vous seront inutiles si vous n'avez pas un régime exact, et qu'avec ce régime vous pourrez vous passer d'eux à merveille. Mettez la main sur la conscience, et avouez que vous avez été quelquefois un peu gourmande. C'est un vilain vice auquel je vous ai vue très-adonnée, et je vous dirai, comme Voiture,

Que vous étiez bien plus heureuse,  
Lorsque vous étiez autrefois  
Je ne veux pas dire amoureuse,  
La rime le dit toutefois <sup>1</sup> !

Aimez et mangez un peu moins : l'école de Salerne ne peut vous donner de meilleurs conseils. Mandez-moi donc, je vous en conjure, comment vous vous portez. Thieriot m'a écrit que votre maudit rhumatisme vous a quittée; mais n'a-t-il laissé nulle impression? Vos yeux ont-ils beaucoup souffert? Êtes-vous parfaitement guérie? Pourquoi faut-il que vous me négligiez assez pour me laisser ignorer l'état où vous avez été, et celui où vous êtes? Je passai hier tout le soir avec M<sup>me</sup> de Lutzelbourg <sup>2</sup> à parler de vous. Elle vous aime de tout son cœur; elle pense comme moi; elle aimerait bien mieux être à la Rivière qu'à Fontainebleau. La pauvre femme sèche ici sur pied. On a brûlé sa maison, et on ne parle pas encore de la dédommager. Cela doit apprendre aux particulières à se piquer un peu moins de loger chez elles des reines. M<sup>me</sup> de Lutzelbourg demande justice, et ne l'obtient point. Jugez ce qu'il arrivera de moi, chétif, qui ne suis ici que pour demander des grâces. Ah! madame, je ne suis pas ici dans mon élément; ayez pitié d'un pauvre homme qui a abandonné la Rivière-Bourdet, sa patrie, pour un pays étranger. Insensé que je suis! Je pars dans deux jours, avec M. le duc d'Antin <sup>3</sup>, pour aller à Bellegarde voir le roi Stanislas; car il n'y a sottise dont je ne m'avise. De là je retourne à Bélébat, une

1. Ces vers font partie d'une pièce de Voiture que nous avons donnée, tome XIV, page 143.

2. Marie-Ursule de Klinglin, mariée à Walter de Lutzelbourg, ou Luzbourg, duquel elle devint veuve en 1736; morte âgée de quatre-vingt-deux ans, en son château de l'Île-Jard, près de Strasbourg, le 23 janvier 1765. Elle était fille de Jean-Baptiste de Klinglin, préteur royal de Strasbourg, et sœur de Christophe de Klinglin, premier président du conseil supérieur d'Alsace. (CL.)

3. Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, seigneur de Bellegarde, premier duc d'Antin, né en 1665; aïeul du duc d'Épernon cité dans une note de la lettre 151.

seconde fois, avec M<sup>me</sup> de Prie. Ce sera dans ce temps-là, à peu près, que mes affaires seront finies ou manquées. Je ne vous promets plus de venir à la Rivière; mais seriez-vous bien étonnée si vous m'y voyiez arriver les premiers jours de novembre? Je vous jure que je n'ai jamais eu plus envie de vous voir. Je songe à vous au milieu des occupations, des inquiétudes, des craintes, des espérances, qui agitent tout le monde en ce pays-ci; mais vous m'oubliez dans votre oisiveté; vous avez raison: quand on est avec M<sup>me</sup> du Deffant et M. l'abbé d'Amfreville, il n'y a personne qu'on ne puisse oublier. Je les assure de mes très-humbles respects, aussi bien que le maître de la maison. Adieu, ma chère reine; comptez sur ma respectueuse et tendre amitié pour toute ma vie.

154. — A M. THIERIOT.

A Fontainebleau, ce 17 octobre.

Je mérite encore mieux vos critiques que *Mariamne*, mon cher Thieriot. Un homme qui reste à la cour, au lieu de vivre avec vous, est le plus condamnable des humains, ou plutôt le plus à plaindre. J'ai eu la sottise d'abandonner mes talents et mes amis pour des fumées de cour, pour des espérances imaginaires. Je viens d'écrire sur cela une longue jérémiade à M<sup>me</sup> de Bernières. Vous auriez bien dû ne pas attendre si tard à m'informer des nouvelles de sa santé. Réparez cela en m'écrivant souvent, et, surtout, en l'empêchant de manger trop.

En vérité, mon cher Thieriot, si M<sup>me</sup> de Bernières veut garder un régime exact, je suis sûr qu'elle se portera à merveille. Mettez-lui bien cela dans la tête, et qu'elle renonce à la gourmandise et à la médecine. J'ai déjà abandonné tout à fait la dernière, et m'en trouve bien. Si je puis prendre sur moi de me passer de tourtes et de sucreries, comme je me passe de Gervasi, d'Helvétius et de Silva, je serai aussi gras et aussi cochon que vous incessamment.

J'ai vu ici un moment le chevalier des Alleurs, qui vint monter sa garde, et qui s'enfuit bien vite après. Je ne me portais pas trop bien dans ce temps: à peine eus-je le temps de lui demander des nouvelles de la Rivière; il m'échappa comme un éclair. Mandez-moi s'il est encore avec vous autres, et s'il jouit de la béatitude tranquille où vous êtes depuis trois mois.

J'ai été ici très-bien reçu de la reine. Elle a pleuré à *Mariamne*, elle a ri à *l'Indiscret*; elle me parle souvent: elle m'appelle *mon*



*pauvre Voltaire*. Un sot se contenterait de tout cela ; mais malheureusement j'ai pensé assez solidement pour sentir que des louanges sont peu de chose, et que le rôle d'un poëte à la cour traîne toujours avec lui un peu de ridicule, et qu'il n'est pas permis d'être en ce pays-ci sans aucun établissement. On me donne tous les jours des espérances dont je ne me repais guère. Vous ne sauriez croire, mon cher Thieriot, combien je suis las de ma vie de courtisan. *Henri IV* est bien sottement sacrifié à la cour de Louis XV. Je pleure les moments que je lui dérobe. Le pauvre enfant devrait déjà paraître in-4<sup>o</sup>, en beau papier, belle marge, beau caractère. Ce sera sûrement pour cet hiver, quelque chose qui arrive. Vous trouverez, je crois, cet ouvrage un peu autrement travaillé que *Mariamne*. L'épique est mon fait, ou je suis bien trompé, et il me semble qu'on marche bien plus à son aise dans une carrière où on a pour rival un Chapelain, Lamotte, et Saint-Didier, que dans celle où il faut tâcher d'égalier Racine et Corneille. Je crois que tous les poëtes du monde se sont donné rendez-vous à Fontainebleau. Saint-Didier a apporté son *Clovis*<sup>1</sup> à la reine, avec une épître en vers du même style. Roi vient se proposer pour des ballets. La reine est tous les jours assassinée d'odes pindariques, de sonnets, d'épîtres, et d'épithalames. Je m'imagine qu'elle a pris les poëtes pour les fous de la cour, et, en ce cas, elle a grande raison, car c'est une grande folie à un homme de lettres d'être ici. Ils ne donnent du plaisir ni n'en reçoivent. Adieu. Savez-vous que M. le duc de Nevers<sup>2</sup> s'est battu avec M. le comte de Brancas, dans la salle des gardes de la reine d'Espagne ? Voilà les seules nouvelles que je sache. Tout ce qui se passe ici est si simple, si uni, si ennuyeux, qu'il n'y a pas moyen d'en parler. Adieu ; je vous embrasse, et vous aime.

155. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Fontainebleau, ce 18 octobre.

Gervasi va partir pour vous aller voir : j'en voudrais bien faire autant ; mais jamais mon goût n'a décidé de ma conduite. Je me flatte qu'il vous trouvera en bonne santé, et que ce sera un voyage d'ami plutôt que de médecin. Il vous dira toutes les petites nouvelles de la cour, dont je ne vous parle point. Ne m'en sachez

1. 1725, in-8<sup>o</sup>, contenant huit chants ; le reste n'a pas paru.

2. Philippe-Jules-François Mazarini-Mancini, mort en 1768 ; père du duc de Nivernais. Son adversaire, Louis-Toussaint baron de Villeneuve, comte de Brancas, était capitaine des gardes de Louise-Élisabeth, reine d'Espagne. (CL.)



pas mauvais gré. J'aime bien mieux, quand je vous écris, vous parler de vous que de ce qui se passe ici. Je suis bien plus inquiet de votre santé, et plus occupé de ce qui vous regarde, que de toutes les tracasseries de Fontainebleau. Je vais demain à Bellegarde ; je vous en prie, que je retrouve une lettre de vous à mon retour. M<sup>lle</sup> Lecouvreur, qui, je crois, vous écrit souvent, me charge de vous assurer de ses respects. Elle réussit ici à merveille. Elle a enterré la Duclos. La reine lui a donné hautement la préférence. Elle oublie, au milieu de ses triomphes, qu'elle me hait. N'allez pas oublier, au milieu de vos rhumatismes, que vous m'avez aimé, et rompez un peu le silence que vous gardez avec moi, ou du moins faites-moi écrire par votre chancelier ; surtout faites-moi savoir combien de temps vous resterez encore à la Rivière. Permettez-moi de saluer tous ceux qui y sont, et d'envier leur destinée : je n'ose dire de venir la partager, car vous ne m'en croiriez pas ; mais si vous restez encore un mois ou six semaines, je viendrai assurément. Mais, au nom de Dieu, conservez votre santé : elle dépend de vous, je vous le répète encore, beaucoup plus que de tous les médecins du monde. Soyez sobre, et votre santé sera aussi bonne qu'elle m'est chère.

156. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Fontainebleau, 13 novembre.

La reine vient de me donner, sur sa cassette, une pension de quinze cents livres, que je ne demandais pas : c'est un acheminement pour obtenir les choses que je demande. Je suis très-bien avec le second premier ministre, M. Duverney<sup>1</sup>. Je compte sur l'amitié de M<sup>me</sup> de Prie. Je ne me plains plus de la vie de la cour : je commence à avoir des espérances raisonnables d'y pouvoir être quelquefois utile à mes amis ; mais si vous êtes encore gourmande, et si vous avez encore vos maux d'estomac et vos maux d'yeux, je suis bien loin de me trouver un homme heureux. S'il est vrai que vous restiez à votre campagne jusqu'à la fin de décembre, ayez la bonté de m'en assurer, et de ne pas donner toutes les chambres de la Rivière. Les agréments que l'on peut avoir dans le pays de la cour ne valent pas les plaisirs de l'amitié, et la Rivière, à tous égards, me sera toujours plus chère que Fontainebleau. Permettez-moi d'adresser ici un petit mot à mon ami Thieriot.

1. Paris-Duverney. Voyez la note de la page 91.

A M. THIERIOT.

Ne croyez pas, mon cher Thieriot, que je sois aussi dégoûté de *Henri IV* que vous le paraissez de *Mariamne*. Je viens de mettre en vers, dans le moment, feu M. le duc d'Orléans et son système avec Lass. Voyez si tout cela vous paraît bien dans son cadre, et si notre sixième chant<sup>1</sup> n'en sera point déparé. Songez qu'il m'a fallu parler noblement de cet excès d'extravagance, et blâmer M. le duc d'Orléans, sans que mes vers eussent l'air de satire.

Je dis, en parlant de ce prince :

D'un sujet et d'un maître il a tous les talents;  
 Malheureux toutefois, dans le cours de sa vie,  
 D'avoir reçu du ciel un si vaste génie.  
 Philippe, garde-toi des prodiges pompeux  
 Qu'on offre à ton esprit trop plein de merveilleux.  
 Un Écossais arrive et promet l'abondance;  
 Il parle, il fait changer la face de la France.  
 Des trésors inconnus se forment sous ses mains :  
 L'or devient méprisable aux avides humains.  
 Le pauvre, qui s'endort au sein de l'indigence,  
 Des rois, à son réveil, égale l'opulence.  
 Le riche en un moment voit fuir devant ses yeux  
 Tous les biens qu'en naissant il eut de ses aïeux.  
 Qui pourra dissiper ces funestes prestiges ?

Je crois que l'on ne pouvait pas parler plus modérément du système ; mais je ne sais si j'en ai parlé assez poétiquement : nous en raisonnerons, à ce que j'espère, à la Rivière. La cour m'a peut-être ôté un peu de feu poétique. Je viendrai le reprendre avec vous. Soyez toujours moins en peine de mon cœur que de mon esprit. Je cesserai plutôt d'être poète que d'être l'ami de Thieriot.

A L'ABBÉ DESFONTAINES.

Et vous, mon cher abbé Desfontaines, j'ai bien parlé de vous à M. de Fréjus<sup>2</sup> ; mais je sais, par mon expérience, que les premières impressions sont difficiles à effacer. Je n'ai point encore

1. Ces vers n'ont jamais été imprimés dans le texte du poëme.

2. André-Hercule de Fleury, évêque de Fréjus, de 1698 à 1715 ; cardinal le 11 septembre 1726.

vu votre dernier journal<sup>1</sup>. Je vous suis presque également obligé pour *Mariamne* et pour *le Héros* de Gratien<sup>2</sup>. Je suis fâché que vous soyez brouillé avec les révérends pères ; mais, puisque vous l'êtes il n'est pas mal de s'en faire craindre. Peut-être voudront-ils vous apaiser, et vous feront-ils avoir un bénéfice par le premier traité de paix qu'ils feront avec vous. Je ne sais aucune nouvelle de M. l'abbé Bignon. Je serais bien fâché de sa maladie, s'il vous avait fait du bien.

Le pauvre Saint-Didier est venu à Fontainebleau avec *Clovis*, et tous deux ont été bien bafoués. Il sollicita M. de Mortemart, et l'importuna pour avoir une pension. M. de Mortemart lui répondit que quand on faisait des vers, il les fallait faire comme moi. Je suis fâché de la réponse. Saint-Didier ne me pardonnera point cette injustice de M. de Mortemart. Il y a ici des injustices plus véritables qui me font saigner le cœur. Je ne peux pas m'accoutumer à voir l'abbé Raguets<sup>3</sup> dans l'opulence et dans la faveur, tandis que vous êtes négligé. Cependant n'aimez-vous pas encore mieux être l'abbé Desfontaines que l'abbé Raguets ?

Je présente mes respects au maître de la maison, à M. l'abbé d'Amfreville, à *tutti quanti* qui ont le bonheur d'être à la Rivière.

Buvez tous à ma santé : et vous, madame la présidente, soyez bien sobre, je vous en prie.

157. — A M. POTET<sup>4</sup>.

Que vous êtes heureux, mon cher Potet ! Vous comparâtes lundi, à dix heures, devant les juges consuls de la bonne ville de Paris, à la requête de dame Pissat, qui a déclaré devant les juges que vous êtes mon ami. Je ne crois pas que votre témoignage la désavoue en cela. Elle prétend de plus que vous êtes témoin qu'elle ne me doit rien ; vous rendrez donc gloire à la vérité devant Dieu, Chauvin et Thieriot, votre frère, votre juge

1. De 1725 à 1727, Desfontaines a travaillé au *Journal des Savants*.

2. Balthasar Gracian, jésuite espagnol désigné aussi sous le nom de *Gratian*, *Gratien*, ou *Gracien*, publia à Huesca, en 1637, sous le nom de son frère Laurent, l'ouvrage intitulé *el Heroe, de Lorenzo Gracian infanzon*. *Le Héros* a été traduit en français par le P. Courbeville, et cette traduction ayant paru en 1725, c'est à elle que Voltaire doit faire allusion. (CL.)

3. Gilles-Bernard Raguets, protégé par Fleury, avait obtenu plusieurs bénéfices. Il fut *directeur spirituel* de la compagnie des Indes, et mourut âgé de quatre-vingt-un ans, en 1748. (CL.)

4. Éditeurs, de Cayrol et François.



et le mien. Souvenez-vous de faire un beau discours éloquent, où ces messieurs entendront peu de chose. En attendant, ne pourrait-on vous voir ?

158. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES <sup>1</sup>.

1726.

J'ai été à l'extrémité ; je n'attends que ma convalescence pour abandonner à jamais ce pays-ci <sup>2</sup>. Souvenez-vous de l'amitié tendre que vous avez eue pour moi ; au nom de cette amitié, informez-moi par un mot de votre main de ce qui se passe, ou parlez à l'homme que je vous envoie, en qui vous pouvez prendre une entière confiance. Présentez mes respects à M<sup>me</sup> du Deffant ; dites à Thieriot que je veux absolument qu'il m'aime, ou quand je serai mort, ou quand je serai heureux ; jusque-là, je lui pardonne son indifférence. Dites à M. le chevalier des Alleurs que je n'oublierai jamais la générosité de ses procédés pour moi. Comptez que tout détrompé que je suis de la vanité des amitiés humaines <sup>3</sup>, la vôtre me sera à jamais précieuse. Je ne souhaite de revenir à Paris que pour vous voir, vous embrasser encore une fois, et vous faire voir ma constance dans mon amitié et dans mes malheurs.

159. — AU MINISTRE DU DÉPARTEMENT DE PARIS <sup>4</sup>.

Le sieur de Voltaire remontre très-humblement qu'il a été assassiné par le brave chevalier de Rohan, assisté de six coupe-jarrets, derrière lesquels il était hardiment posté ; qu'il a toujours cherché, depuis ce temps-là, à réparer, non son honneur, mais celui du chevalier, ce qui était trop difficile. S'il est venu de Versailles, il est très-faux qu'il ait été demander ni qu'il ait fait demander le chevalier de Rohan-Chabot chez M. le cardinal de Rohan.

Il lui est très-aisé de prouver le contraire, et il consent de rester toute sa vie à la Bastille s'il en impose. Il demande la permission de manger avec M. le gouverneur de la Bastille et de voir

1. Éditeurs, de Cayrol et François.— Il est à croire que cette lettre fut écrite après l'affaire de Voltaire avec le chevalier de Rohan-Chabot. Voyez, tome I<sup>er</sup>, sur cette affaire, la *Vie de Voltaire* par Condorcet.

2. Sans doute la cour.

3. Allusion à la conduite du duc de Sully.

4. Envoyé (du 18 au 28 avril) de la Bastille même, où Voltaire avait été mis le 17 avril 1726.

du monde. Il demande avec encore plus d'instance la permission d'aller incessamment en Angleterre. Si on doute de son départ, on peut l'envoyer avec un exempt jusqu'à Calais<sup>1</sup>.

160. — A M. THIERIOT<sup>2</sup>,

CHEZ MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

De la Bastille, avril 1726.

J'ai été accoutumé à tous les malheurs, mais pas encore à celui d'être abandonné de vous entièrement.

M<sup>me</sup> de Bernières, M<sup>me</sup> du Deffant, M. le chevalier des Alleurs, devraient bien me venir voir. Il n'y a qu'à demander permission à M. Hérault, ou à M. de Maurepas.

161. — A M. THIERIOT.

Ce mardi, 1726.

On doit me conduire demain, ou après-demain, de la Bastille à Calais. Je vous attends, mon cher Thieriot, avec impatience. Venez au plus tôt. C'est peut-être la dernière fois de ma vie que nous nous verrons.

162. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES<sup>3</sup>.

On doit me conduire demain ou après-demain de la Bastille droit à Calais. Pouvez-vous, madame, avoir la bonté de me prêter votre chaise de poste? Celui<sup>4</sup> qui m'aura conduit vous la ramènerait. Demain mercredi, ceux qui voudront me venir voir peuvent entrer librement. Je me flatte que j'aurai l'occasion de vous assurer encore une fois en ma vie de mon véritable et respectueux attachement.

Venez, je vous en prie, avec M<sup>me</sup> du Deffant; je compte aussi que je verrai notre ami Thieriot.

163. — A M. THIERIOT<sup>5</sup>.

A Calais, ce 5 mai 1726, chez M. Dunoquet.

Mon cher Thieriot, je n'ai que le temps de vous dire que je suis à Calais, où je compte rester quatre ou cinq jours, que je

1. Voltaire sortit de la Bastille le 2 mai.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. L'agent Condé.

5. Éditeurs, Bavoux et François.

vous aime réellement, que je regrette M<sup>me</sup> de Bernières plus qu'elle ne pense, que je serais consolé si je pouvais trouver en Angleterre quelque imagination comme M<sup>me</sup> du Deffant, et quelque malade comme le chevalier des Alleurs, que je suis très-fâché d'avoir connu si peu M<sup>me</sup> de Godefroy, et qu'il faut que vous m'écriviez tout à l'heure quelque longue lettre où il y ait bien des nouvelles et bien des amitiés de votre part et de celle de M<sup>me</sup> de Bernières, à laquelle je serai attaché toute ma vie.

164. — A MADAME DE FERRIOL<sup>1</sup>.

Calais, 6 mai.

N'auriez-vous point, madame, quelques ordres à me donner pour M. ou pour M<sup>me</sup> de B\*\*\*<sup>2</sup> ? J'attends à Calais que vous daigniez me charger de quelques commissions. Je suis ici chez M. Dunoquet<sup>3</sup>, et je sens bien à la réception qu'il me fait qu'il croit que vous m'honorez d'un peu d'amitié. La première chose que je fais dans ce pays-ci est de vous écrire. C'est un devoir dont mon cœur s'acquitte. Vos bontés pour moi sont aussi grandes que mes malheurs, et sont bien plus vivement ressenties. Vous avez toujours été constante dans la bienveillance que je vous ai vue pour moi, et je vous assure que vous êtes ce que je regrette le plus en France. Si j'avais pu vivre selon mon choix, j'aurais assurément passé ma vie dans votre cour ; mais ma destinée est d'être malheureux, et par conséquent loin de vous. Permettez-moi de saluer et d'embrasser M. de Pont-de-Veyle<sup>4</sup> et M. d'Argental. Ayez la bonté d'assurer M<sup>me</sup> de Tencin qu'une de mes plus grandes peines, à la Bastille, a été de savoir qu'elle y fût<sup>5</sup>. Nous étions comme Pyrame et Thisbé : il n'y avait qu'un mur qui nous séparât, mais nous ne nous basons point par la fente de la cloison. Et vous, la nymphe de Circassie<sup>6</sup>, et surtout celle de M. Dunoquet, dont vous avez rendu la femme jalouse, je vous jure que s'il y avait seulement en France trois personnes comme vous, je me pendrais de désespoir d'en sortir. Si vous voulez mettre le comble aux consolations que je reçois dans mon malheur, faites-moi l'honneur de me donner de vos nouvelles et de m'envoyer vos ordres.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Sans doute M. et M<sup>me</sup> de Bolingbroke.

3. Trésorier des troupes.

4. Antoine de Ferriol, comte de Pont-de-Veyle, frère aîné de d'Argental.

5. Elle y était entrée le même jour que Voltaire (17 avril).

6. M<sup>lle</sup> Aïssé.



165. — A M. THIERIOT.

Le 12 août 1726.

J'ai reçu bien tard, mon cher Thieriot, une lettre de vous, du 11 du mois de mai dernier. Vous m'avez vu bien malheureux à Paris. La même destinée m'a poursuivi partout. Si le caractère des héros de mon poëme est aussi bien soutenu que celui de ma mauvaise fortune, mon poëme assurément réussira mieux que moi. Vous me donnez par votre lettre des assurances si touchantes de votre amitié qu'il est juste que j'y réponde par de la confiance. Je vous avouerai donc, mon cher Thieriot, que j'ai fait un petit voyage à Paris, depuis peu. Puisque je ne vous y ai point vu, vous jugerez aisément que je n'ai vu personne. Je ne cherchais qu'un seul homme<sup>1</sup>, que l'instinct de sa poltronnerie a caché de moi, comme s'il avait deviné que je fusse à sa piste. Enfin la crainte d'être découvert m'a fait partir plus précipitamment que je n'étais venu. Voilà qui est fait, mon cher Thieriot ; il y a grande apparence que je ne vous reverrai plus de ma vie. Je suis encore très-incertain si je me retirerai à Londres. Je sais que c'est un pays où les arts sont tous honorés et récompensés, où il y a de la différence entre les conditions, mais point d'autre entre les hommes que celle du mérite. C'est un pays où on pense librement et noblement, sans être retenu par aucune crainte servile. Si je suivais mon inclination, ce serait là que je me fixerais, dans l'idée seulement d'apprendre à penser. Mais je ne sais si ma petite fortune, très-dérangée par tant de voyages, ma mauvais santé, plus altérée que jamais, et mon goût pour la plus profonde retraite, me permettront d'aller me jeter au travers du tintamarre de Whitehall et de Londres. Je suis très-bien recommandé en ce pays-là, et on m'y attend avec assez de bonté ; mais je ne puis pas vous répondre que je fasse le voyage. Je n'ai plus que deux choses à faire dans ma vie : l'une, de la hasarder avec honneur dès que je le pourrai ; et l'autre, de la finir dans l'obscurité d'une retraite qui convient à ma façon de penser, à mes malheurs, et à la connaissance que j'ai des hommes.

J'abandonne de bon cœur mes pensions du roi et de la reine ; le seul regret que j'aie est de n'avoir pu réussir à vous les faire partager. Ce serait une consolation pour moi dans ma solitude de penser que j'aurais pu, une fois en ma vie, vous être de quelque

1. Le chevalier de Rohan.

utilité ; mais je suis destiné à être malheureux de toutes façons. Le plus grand plaisir qu'un honnête homme puisse ressentir, celui de faire plaisir à ses amis, m'est refusé.

Je ne sais comment M<sup>me</sup> de Bernières pense à mon égard.

Prendrait-elle le soin de rassurer mon cœur  
Contre la défiance attachée au malheur <sup>1</sup>?

Je respecterai toute ma vie l'amitié qu'elle a eue pour moi, et je conserverai celle que j'ai pour elle. Je lui souhaite une meilleure santé, une fortune rangée, bien du plaisir, et des amis comme vous. Parlez-lui quelquefois de moi. Si j'ai encore quelques amis qui prononcent mon nom devant vous, parlez de moi sobrement avec eux, et entretenez le souvenir qu'ils veulent bien me conserver.

Pour vous, écrivez-moi quelquefois, sans examiner si je fais exactement réponse. Comptez sur mon cœur plus que sur mes lettres.

Adieu, mon cher Thieriot; aimez-moi malgré l'absence et la mauvaise fortune.

166. — A MADEMOISELLE BESSIÈRES <sup>2</sup>.

A Wandsworth<sup>3</sup>, le 15 octobre.

Je reçois, mademoiselle, en même temps une lettre de vous, du 10 septembre, et une de mon frère, du 12 août. La retraite ignorée où j'ai vécu depuis deux mois, et mes maladies continues, qui m'ont empêché d'écrire à mon correspondant de Calais, sont cause que ces lettres ont tardé si longtemps à venir jusqu'à moi. Tout ce que vous m'écrivez m'a percé le cœur. Que puis-je vous dire, mademoiselle, sur la mort de ma sœur<sup>4</sup>, sinon qu'il eût mieux valu pour ma famille et pour moi que j'eusse été enlevé à sa place ? Ce n'est point à moi à vous parler du peu de cas que l'on doit faire de ce passage si court et si difficile qu'on appelle la vie : vous avez sur cela des notions plus lumineuses que moi, et puisées dans des sources plus pures. Je ne

1. Le second de ces vers est de Racine, *Mithridate*, acte II, scène IV.

2. Voltaire cite cette demoiselle dans sa lettre du 8 janvier 1756 à M<sup>me</sup> de Fontaine.

3. Chez M. Falkener, à qui Voltaire dédia *Zaire*, et où il esquisa *Brutus* en prose anglaise.

4. Marie Arouet (M<sup>me</sup> Mignot).

connais que les malheurs de la vie, mais vous en connaissez les remèdes, et la différence de vous à moi est du malade au médecin.

Je vous supplie, mademoiselle, d'avoir la bonté de remplir jusqu'au bout le zèle charitable que vous daignez avoir pour moi en cette occasion douloureuse : ou engagez mon frère à me donner, sans différer un seul moment, des nouvelles de sa santé, ou donnez-m'en vous-même. Il ne vous reste plus que lui de toute la famille de mon père, que vous avez regardée comme la vôtre. Pour moi, il ne faut plus me compter. Ce n'est pas que je ne vive encore pour le respect et l'amitié que je vous dois ; mais je suis mort pour tout le reste. Vous avez grand tort, permettez-moi de vous le dire avec tendresse et avec douleur, vous avez grand tort de soupçonner que je vous aie oubliée. J'ai bien fait des fautes dans le cours de ma vie. Les amertumes et les souffrances qui en ont marqué presque tous les jours ont été souvent mon ouvrage. Je sens le peu que je vauz ; mes faiblesses me font pitié, et mes fautes me font horreur. Mais Dieu m'est témoin que j'aime la vertu, et qu'ainsi je vous suis tendrement attaché pour toute ma vie.

Adieu ; je vous embrasse, permettez-moi ce terme, avec tout le respect et toute la reconnaissance que je dois à M<sup>lle</sup> Bessières.

167. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES.

A Londres, 16 octobre.

Je n'ai reçu qu'hier, madame, votre lettre du 3 de septembre dernier. Les maux viennent bien vite, et les consolations bien tard. C'en est une pour moi très-touchante que votre souvenir. La profonde solitude où je suis retiré ne m'a pas permis de la recevoir plus tôt. Je viens à Londres pour un moment ; je profite de cet instant pour avoir le plaisir de vous écrire, et je m'en retourne sur-le-champ dans ma retraite.

Je vous souhaite, du fond de ma tanière, une vie heureuse et tranquille, des affaires en bon ordre, un petit nombre d'amis, de la santé, et un profond mépris pour ce qu'on appelle vanité. Je vous pardonne d'avoir été à l'Opéra avec le chevalier de Rohan, pourvu que vous en ayez senti quelque confusion.

Réjouissez-vous le plus que vous pourrez à la campagne et à la ville. Souvenez-vous quelquefois de moi avec vos amis, et mettez la constance dans l'amitié au nombre de vos vertus. Peut-être que ma destinée me rapprochera un jour de vous. Laissez-



moi espérer que l'absence ne m'aura point entièrement effacé dans votre idée, et que je pourrai retrouver dans votre cœur une pitié pour mes malheurs qui du moins ressemblera à l'amitié.

La plupart des femmes ne connaissent que les passions ou l'indolence ; mais je crois vous connaître assez pour espérer de vous de l'amitié.

Je pourrai bien revenir à Londres incessamment, et m'y fixer. Je ne l'ai encore vu qu'en passant. Si, à mon arrivée, j'y trouve une lettre de vous, je m'imagine que j'y passerai l'hiver avec plaisir, si pourtant ce mot de plaisir est fait pour être prononcé par un malheureux comme moi. C'était à ma sœur à vivre, et à moi à mourir : c'est une méprise de la destinée. Je suis douloureusement affligé de sa perte : vous connaissez mon cœur, vous savez que j'avais de l'amitié pour elle. Je croyais bien que ce serait elle qui porterait le deuil de moi. Hélas ! madame, je suis plus mort qu'elle pour le monde, et peut-être pour vous. Ressouvenez-vous du moins que j'ai vécu avec vous. Oubliez tout de moi, hors les moments où vous m'avez assuré que vous me conserveriez toujours de l'amitié. Mettez ceux où j'ai pu vous mécontenter au nombre de mes malheurs, et aimez-moi par générosité si vous ne pouvez plus m'aimer par goût.

Mon adresse : chez milord Bolingbroke, à Londres.

168. — A M. \*\*\* 1.

1726.

Dear sir, I received lately two letters of your's one directed to lord Peterborough's and the other to lord Bolingbroke's ; both happening to be in the country just whilst I was in town, hindered me from receiving your orders so soon as I should, and as I wished. I have sent this morning by the packet-boat, a bundle of three copies of the *Henriade*, with your direction upon it, to be conveyed to you by the means of M. Dunoquet, who lives at Calais, and who will take care of sending them to you by the public coach. If they are left at the custom-house, at Paris, you may claim them, and they will be delivered to you : but I hope proper care shall be taken of conveying them to your lodgings without giving you the trouble of asking for them.

One of the books is for Tiriot, though he has utterly forgot me, and does not write one single word either in French or in English.

1. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820. — Cette lettre est probablement adressée à M. Dussol, dont il est question dans le premier alinéa de la lettre suivante.

He may get a good deal of money by printing it in France. But in case he attempts it I must at least be acquainted with his design, and I will send him many alterations and corrections which will do good to the work and more to him.

You will see by some annotations tacked to my book, and fathered upon an English lord, that I am here a confessor of catholic religion. Though the poem is written in a language not much admired here in regard to poetry, yet three editions have been made in less than three weeks, which I assure you I attribute entirely to the lucky subject I have pitched upon, and not at all to the performance. I do not send you yet my great edition, because I am really afraid of having not copies enough to answer the calls of the subscribers. I have given notice to many a bookseller in France that my *Henriade* in quarto was ready to be delivered to the subscribers at a place which I have appointed in London. It is at messieurs Simon and Benezet's, merchants, by the Royal-Exchange. They are so kind as to consent the book should be delivered at their house, to any body who will send some of my receipts. I desire you to tell Tiriot of it, that he may acquaint the world I am ready to satisfy the subscribers.

I have been tempted to send you an essay of mine which I have been bold enough to print in English above two months ago: but I dare not send any thing of that kind into France before I have settled my affairs in that country. I have the misfortune to have lost all my annuities upon the town-house, for want of a formality; and now, as I am struggling for their recovery, I think I am not to let the French court know that I think and write like a free Englishman. I heartily wish to see you and my friends, but I had rather to see them in England than in France. You, who are a perfect Briton, you should cross the channel and come to us. I assure you again, that a man of your temper would not dislike a country where one obeys to the laws only and to one's whims. Reason is free here and walks her own way. Hypochondriacs especially are welcome. No manner of living appears strange. We have men who walk six miles a day for their health, feed upon roots, never taste flesh, wear a coat in winter thinner than your ladies do in the hottest days: all that is accounted a particular reason, but taxed with folly by nobody.

Let us return to the *Henriade* again. Of those three volumes which are in a packet directed to you, I charge Tiriot to send one



to my former friend miss Livry; M<sup>me</sup> de Bernières will read that of Tiriot : I intend hereafter to send her one for her library at la Rivière.

But I desire Tiriot not to attempt any thing about the printing of my book without acquainting me with it : I shall take it as a proof of his friendship to me.

Farewell, I love you sincerely without any compliment or ceremony <sup>1</sup>.

March Last.

1. *Traduction* : Mon cher monsieur, j'ai reçu dernièrement deux lettres de vous, l'une adressée à milord Peterborough et l'autre à milord Bolingbroke, tous les deux venant de partir pour la campagne, tandis que j'étais en ville : ce qui m'a privé de recevoir vos ordres aussitôt que je l'aurais dû, et que je l'aurais souhaité. J'ai envoyé ce matin, par le paquebot, un paquet renfermant trois exemplaires de la *Henriade*, avec votre adresse, pour vous être remis par la voie de M. Dunoquet, qui habite Calais, et qui prendra le soin de vous les envoyer par la voiture publique. S'ils étaient déposés à la douane à Paris, vous pouvez les réclamer, et ils vous seront rendus ; mais j'espère qu'on aura fait en sorte qu'ils vous soient envoyés directement, sans vous donner la peine d'en faire la demande.

Un des livres est pour Thieriot, quoiqu'il m'ait entièrement oublié, et qu'il ne m'ait pas écrit un seul mot soit en français, soit en anglais. Il pourrait gagner beaucoup d'argent en les faisant imprimer en France ; dans le cas qu'il l'entreprenne, je dois au moins en être instruit, et je lui enverrai plusieurs corrections et changements aussi avantageux pour l'ouvrage que profitables pour lui.

Vous verrez par quelques notes ajoutées à mon livre, et appuyées sur le témoignage d'un lord anglais, que je suis ici défenseur de la religion catholique. Quoique le poème soit écrit dans une langue qui n'est pas appréciée ici relativement à la poésie, cependant trois éditions en ont été faites en moins de trois semaines, ce que, je vous assure, j'attribue entièrement au sujet heureux que j'ai choisi, et point du tout au mérite de l'exécution. Je ne vous envoie point encore ma grande édition, parce que j'ai réellement peur de n'avoir pas assez d'exemplaires pour répondre aux demandes des souscripteurs. J'ai fait savoir à plusieurs libraires en France que ma *Henriade* in-4<sup>o</sup> était prête à être délivrée aux souscripteurs, à l'adresse que j'ai fixée à Londres : c'est celle de MM. Simon et Benezet, négociants près de la Bourse. Ils sont assez obligeants pour consentir à ce que l'ouvrage soit délivré chez eux à tous ceux qui se présenteront avec ma quittance. Je désire que vous vouliez bien dire à Thieriot qu'il peut faire connaître au public que je suis prêt à satisfaire les souscripteurs.

J'ai été tenté de vous envoyer un essai que j'ai été assez hardi pour imprimer en anglais, il y a environ deux mois ; mais je n'ose envoyer rien de ce genre en France avant d'y avoir terminé mes affaires. J'ai eu le malheur de perdre toutes mes rentes sur l'Hôtel de Ville, faute d'une formalité. Comme je fais maintenant tous mes efforts pour les recouvrer, je crois qu'il ne serait pas prudent de faire connaître à la cour de France que je pense et que j'écris comme un libre Anglais. Je désire ardemment vous revoir, ainsi que mes amis ; mais j'aimerais mieux que ce fût en Angleterre plutôt qu'en France. Vous qui êtes un parfait Breton, vous devriez passer le canal et venir nous trouver. Je vous assure de nouveau qu'un homme de votre trempe ne se déplairait pas dans un pays où chacun n'obéit qu'aux lois et à ses propres fantaisies. La raison est libre ici et n'y connaît point de contrainte ; les hypocondriaques y sont surtout bien venus. Aucune manière de vivre n'y paraît étrange. On y voit des hommes qui font six milles par jour pour leur santé, se nourrissent de racines, ne mangent jamais de viande, portent en hiver un habit plus



169. — A M. THIERIOT.

2 février (vieux style<sup>1</sup>) 1727.

Je reçus hier votre lettre du 26 janvier (*n. s.*); je vous avoue que je ne comprends pas comment vous n'avez reçu qu'un tome des *Voyages de Gulliver*<sup>2</sup>; il y a près de trois mois que je chargeai M. Dussol des deux tomes pour vous. Vous étiez en ce temps-là en Normandie.

Ayant été trois mois sans recevoir de vous aucun signe de vie, je m'imaginai que vous traduisiez *Gulliver*, et je me consolais de votre silence par l'espérance d'une bonne traduction, qui, selon moi, vous aurait fait beaucoup d'honneur et de profit.

Vous me mandez que vous n'avez reçu de M. Dussol que le premier volume, et que vous n'avez pas voulu le traduire, dans l'incertitude d'avoir le second. A cela, mon cher ami, je vous répondrai que je vous aurais pu envoyer tous les livres d'Angleterre en moins de temps que vous n'en pouviez mettre à traduire la moitié de *Gulliver*. Mais comment se peut-il faire que vous n'ayez différé votre traduction qu'à cause de ce second volume, qui vous manque, puisque vous me dites que vous n'avez lu que trois chapitres du premier tome? Si vous voulez remplir les vues dont vous me parlez, par la traduction d'un livre anglais, *Gulliver* est peut-être le seul qui vous convienne. C'est le Rabelais de l'Angleterre, comme je vous l'ai déjà mandé; mais c'est un Rabelais sans fatras, et ce livre serait amusant par lui-même, par les imaginations singulières dont il est plein, par la légèreté de son style, etc., quand il ne serait pas d'ailleurs la satire du genre humain.

J'ai à vous avertir que le second tome n'est pas à beaucoup près si agréable que le premier, qu'il roule sur des choses particulières à l'Angleterre et indifférentes à la France, et qu'ainsi

léger que le costume de vos dames dans les jours les plus chauds. Tout cela est ici regardé comme une singularité, mais n'est taxé de folie par personne.

Revenons à *la Henriade*. De ces trois volumes que renferme le paquet à votre adresse, je charge Thieriot d'en envoyer un à mon ancienne amie M<sup>lle</sup> de Livry; M<sup>me</sup> de Bernières lira celui de Thieriot; je compte cependant lui en adresser un pour sa bibliothèque de la Rivière. Mais je prie Thieriot de ne rien entreprendre pour l'impression de mon ouvrage sans m'en informer; je regarderai cela comme une preuve de son amitié pour moi.

Adieu, je vous aime sincèrement, sans compliment ni cérémonie.

1. L'ancien calendrier ne fut abandonné des Anglais qu'en 1752.

2. Ce roman satirique avait paru l'année précédente.

j'ai bien peur que quelqu'un plus pressé que vous ne vous ait prévenu<sup>1</sup>, en traduisant le premier tome, qui est fait pour plaire à toutes les nations, et qui n'a rien de commun avec le second.

A l'égard de vous envoyer des livres pour une somme d'argent considérable, j'aimerais mieux que vous dépensassiez cet argent à faire le voyage.

Vous savez peut-être que les banqueroutes sans ressources que j'ai essayées en Angleterre<sup>2</sup>, le retranchement de mes rentes, la perte de mes pensions, et les dépenses que m'ont coûté les maladies dont j'ai été accablé ici, m'ont réduit à un état bien dur. Si Noël Pissot voulait me payer ce qu'il me doit, cela me mettrait en état, mon cher ami, de vous envoyer une partie de la petite bibliothèque dont vous avez besoin.

Si vous avez quelques heures de loisir, pourriez-vous vous transporter chez M. Dubreuil, cloître Saint-Merry, dans la maison de M. l'abbé Moussinot<sup>3</sup>? Il est chargé de plusieurs billets de Ribou<sup>4</sup>, de Pissot, et de quelques autres, que j'ai mis entre ses mains. Il vous remettra lesdits billets sur cette lettre. Vous pouvez mieux que personne tirer quelque argent de ces messieurs, que vous connaissez. Si cela est trop difficile, et si ces messieurs profitent de mes malheurs et de mon absence pour ne me point payer, comme ont fait bien d'autres, il ne faut pas, mon cher enfant, vous donner des mouvements pour les mettre à la raison : ce n'est qu'une bagatelle. Le torrent d'amertume que j'ai bu fait que je ne prends pas garde à ces petites gouttes.

Si vous avez envie de voir des vers écrits avec quelque force, donnez-vous la peine d'aller chez M. de Maisons : il vous montrera une petite parcelle de morceaux détachés de *la Henriade*, que je lui envoyai, il y a quelque temps, en dépôt, parce que vous étiez au diable, et qu'on n'entendait point parler de vous.

Adieu, mon très-cher Thieriot ; je vous embrasse mille fois.

1. Desfontaines, qui en effet devança Thieriot.

2. Un juif, nommé d'Acosta, sur lequel il avait une lettre de change, venait de faire faillite.

3. Moussinot « était un chanoine de Saint-Merry, un homme de bien, un homme simple et vertueux, attaché à ses devoirs d'ecclésiastique, de chanoine, et d'ami... Le chapitre de Saint-Merry lui confia sa caisse, les jansénistes le firent dépositaire de la leur ; Voltaire lui remit la sienne : elle ne pouvait être en de meilleures mains. C'était une singularité de voir un même ecclésiastique trésorier, en même temps, d'un chapitre, d'une secte, et d'un philosophe ; remplissant, avec exactitude et un secret religieux, les devoirs de ce triple état ». (*Note de Duvernet.*)

4. Pierre Ribou, libraire qui donna, en 1719, la première édition d'*OEdipe*.

170. — A M. THIERIOT 1.

A .... mars 1727.

Je vous envoie, mon cher Thieriot, les livres que je vous ai promis; vous les recevrez par la voie de M. Dunoquet, trésorier des troupes, à Calais, à qui je les adresse, et qui les mettra au coche de Calais pour Paris, adressés à vous, chez M<sup>me</sup> de Bernières.

It was indeed a very hard task formed to find that damned book, which, under the title of *Improvement of human reason*, is an example of nonsense from one end to the other, and which besides, is a tedious nonsense, and consequently very distasteful to the french nation, that detests madness itself, when madness is languishing and flat. The book is scarce, because it is bad, it being the fate of all wretched books never to be printed again. So, I spent almost a fortnight in the search of it, till at last I had the misfortune to find it.

I hope you will not read throughout, that spiritless nonsense romance, though indeed you deserve to read it, to do penance for the trouble you gave me to inquire after it, for the tiresome perusal I made of some parts of this whimsical, stupid performance, and for your credulity in believing those who gave you so great an idea of so mean a thing.

You will find in the same parcel the second volume of *M. Gulliver*, which (by the by, I don't advise you to translate) strikes at the first; the other is overstrained. The reader's imagination is pleased and charmingly entertained by the new prospect of the lands which Gulliver discovers to him; but that continued series of new fangles, follies of fairytales, of wild inventions pall at last upon our taste. Nothing unnatural may please long; it is for this reason that commonly the second parts of romances are so insipid.

Farewell; my services tho those who remember me, but I hope I am quite forgot here<sup>2</sup>.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Traduction : J'ai eu vraiment une peine incroyable à trouver ce maudit livre, qui, sous le titre de *Perfectionnement de la raison humaine*\*, est un modèle d'absurdités d'un bout à l'autre. Ajoutez que ces absurdités sont très-ennuyeuses, et dès lors insupportables aux Français, qui détestent la folie elle-même lorsqu'elle est fade et glacée. Ce livre est rare, parce qu'il est mauvais, le sort de tous les

\* Ouvrage traduit de l'arabe. Thieriot préparait toujours un travail sur Mahomet. (G. A.)



171. — A M. SWIFT.

1727.

Monsieur, l'autre jour j'envoyai une cargaison de sottises françaises au vice-roi. Milady Bolingbroke s'est chargée de vous procurer un exemplaire de *la Henriade* : elle souhaite de faire cet honneur à mon ouvrage, et j'espère que le mérite de vous être présenté par ses mains lui servira de recommandation. Cependant si elle ne l'a pas fait encore, je vous prie d'en prendre un dans la cargaison qui se trouve à présent dans le palais du vice-roi.

Je vous souhaite l'ouïe bonne. Dès que vous l'aurez, rien ne vous manquera. Je n'ai point vu M. Pope cet hiver, mais j'ai vu le troisième volume des *Miscellanea*, et plus je lis vos ouvrages, plus j'ai honte des miens.

Je suis avec respect, estime, et la plus parfaite reconnaissance, votre, etc.

172. — A M. SWIFT.

Vendredi 16<sup>1</sup>.

Monsieur, je vous envoie ci-joint deux lettres, l'une de M. de Morville<sup>2</sup>, secrétaire d'État, et l'autre pour M. des Maisons, désirant et dignes tous les deux de faire votre connaissance. Ayez la bonté de me faire savoir si vous avez dessein de prendre la route de Calais ou celle de Rouen. Si vous prenez la résolution de passer par Rouen, je vous donnerai des lettres pour une bonne dame

mauvais livres étant de n'être jamais réimprimés. Ainsi, j'ai passé près de quinze jours à le chercher jusqu'à ce qu'enfin j'aie eu le malheur de le trouver.

J'espère que vous ne lirez pas jusqu'au bout ce sot et absurde roman, quoiqu'en vérité vous méritiez de le lire, pour vous punir de la peine que vous m'avez donnée de le chercher, de l'ennui que j'ai eu de lire quelques morceaux de cet ouvrage ridicule et insensé, enfin de votre admirable facilité à croire les gens qui vous ont donné une si grande opinion d'une pareille pauvreté.

Vous trouverez dans le même paquet le second volume de *Monsieur Gulliver*, qu'en passant je ne vous conseille pas de traduire. Le premier volume saisit vivement ; le second est outré. L'esprit du lecteur est charmé d'abord, et agréablement captivé par le spectacle nouveau des pays que Gulliver lui découvre ; mais cette suite non interrompue d'imaginaires folles, de rêves, de contes de fées, d'inventions extravagantes, finit par rassasier. Rien de surnaturel ne plaît longtemps : c'est pour cela qu'ordinairement la seconde partie des romans paraît insipide.

Adieu ; mes compliments à ceux qui se souviennent de moi, mais je compte que je suis tout à fait oublié ici.

1. Je crois cette lettre du 16 avril. (B.)

2. Nous croyons qu'il faut lire : pour M. de Morville.

qui vit à sa terre, près de Rouen<sup>1</sup>. Elle vous recevra comme vous le méritez. Vous y trouverez deux ou trois de mes amis intimes, qui sont vos admirateurs, et qui ont appris l'anglais depuis que je suis en Angleterre. Tous vous témoigneront les égards, et vous procureront les plaisirs qui seront en leur pouvoir. Ils vous donneront cent adresses pour Paris, et vous fourniront toutes les commodités convenables. Daignez me faire part de votre résolution : je me donnerai assurément toutes les peines possibles pour vous rendre service, et pour faire connaître à mon pays que j'ai l'honneur inestimable d'être de vos amis.

Je suis avec le plus grand respect et estime, etc.

173. — A M. LE COMTE DE MORVILLE<sup>2</sup>,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

1727.

Monseigneur, je me suis contenté jusqu'ici d'admirer en silence votre conduite dans les affaires de l'Europe ; mais il n'est pas permis à un homme qui aime votre gloire, et qui vous est aussi tendrement attaché que je le suis, de demeurer plus longtemps sans vous faire ses sincères compliments.

Je ne puis d'ailleurs me refuser l'honneur que me fait le célèbre M. Swift de vouloir bien vous présenter une de mes lettres. Je sais que sa réputation est parvenue jusqu'à vous, et que vous avez envie de le connaître ; il fait l'honneur d'une nation que vous estimez. Vous avez lu les traductions de plusieurs ouvrages qui lui sont attribués. Eh ! qui est plus capable que vous, monseigneur, de discerner les beautés d'un original, à travers la faiblesse des plus mauvaises copies<sup>3</sup> ?

Je crois que vous ne serez pas fâché de dîner avec M. Swift et M. le président Hénault ; et je me flatte que vous regarderez comme une preuve de mon sincère attachement à votre personne la liberté que je prends de vous présenter un des hommes les plus extraordinaires que l'Angleterre ait produits, et le plus capable de sentir toute l'étendue de vos grandes qualités.

Je suis, pour toute ma vie, avec un profond respect et un attachement rempli de la plus haute estime, monseigneur, etc.

VOLTAIRE.

1. M<sup>me</sup> de Bernières.

2. Charles Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, fils du garde des sceaux d'Armenonville, né le 30 octobre 1686, fut chargé, après la mort du cardinal Dubois, du portefeuille des affaires étrangères, qu'il conserva jusqu'au 19 août 1727. Mort en février 1732.

3. La traduction des *Voyages de Gulliver*, par Desfontaines, venait de paraître.

174. — A M. THIERIOT <sup>1</sup>.

Near London, 27 may (n. s.), 1727.

Mon cher Thieriot, j'ai reçu bien tard, à la campagne où je suis retiré, votre aimable lettre du 1<sup>er</sup> avril. You cannot imagine with what sense of sorrow I have read the account you gave me of your sickness. I have carried my concern for you further than an ordinary friendship could allow. Remember the time when I was used to write to you, that I believed you had a fever upon you whenever I had an ague. That time is come again. I was very ill in England while you suffered so much in France. An year absence added a new bitterness to my sufferings. Now I hope you are better, since I begin to revive.

I hear that *M. Gulliver* is now translated and takes pretty much. I wish the translation could be your's : but I am afraid the abbot has outrun you, and reaped the benefit which such a book should have procured to you.

You must have received the two books addressed to M<sup>me</sup> de Bernières, from Calais, and conveyed by the stage-coach. If you intend seriously to make a translation of some valuable book, I advise you to sit still for a month or two, to take care of your health, and to improve your English till the book of M<sup>r</sup> Pemberton comes out. This book is an easy, clear and regular explanation of sir Isaac Newton's philosophy, which he undertakes to make palatable to the most unthinking man. It seems the man intends to write chiefly for your nation.

If I am in England when the book shall be published, I will not fail of sending it to you with the utmost speed. If I am abroad, as I will be in all likelihood, I will order my bookseller to send you the book by the first opportunity. I fancy it will be an easy task to translate it, the language being very plain, and all the terms of philosophy being just the same in French and in English. Take care only not to be outvied for the future by any priest : be cautious in the choice of those you will consult about your translation. I fancy the bishop of Rochester is more amiable an acquaintance and a less dangerous one than the priest you speak of. But I believe you are now in Normandy, mending your health, loitering with M<sup>me</sup> de Bernières, and talking of physic with des Alleurs. I must acquaint you, my dear, that there is an

1. *Pièces inédites*, 1820.



engine in England to take a clyster, which is a master-piece of art, for you may carry it in your fob and make use of it whenever and in what place you please. If ever I enjoy the pleasure of seeing you again, be sure to have half a dozen of those delightful engines. Farewell, do not talk of the occasional writer. Do not say it is not of my lord Bolingbroke; do not say it is a wretched performance: you cannot be judge neither of the man nor of this writing. Adieu, mon très-cher ami.

Je viens d'écrire un thème anglais au chevalier des Alleurs. J'ai adressé la lettre quai des Théatins; s'il ne l'a pas reçue, il faut l'en avertir, et qu'il ne la perde point, car j'y ai mis toute ma médecine. Adieu, portez-vous bien.

Non vivere, sed valere vita.

If you want to enter into a course of strict diet, begin soon and keep it long.

To morrow I will live, the fool does say.  
To day's too late, the wise liv'd yesterday.

I am the fool, be the wise and farewell<sup>1</sup>.

1. Traduction :

Près de Londres, le 27 mai (nouveau style) 1727.

Mon cher Thieriot, j'ai reçu bien tard, à la campagne où je suis retiré, votre aimable lettre du 1<sup>er</sup> avril. Vous ne sauriez imaginer avec quel chagrin j'ai lu le compte que vous me rendez de votre maladie; mon amitié, pour ce qui vous regarde, passe les limites d'une amitié ordinaire. Rappelez-vous du temps où je vous écrivais que je pensais que vous deviez avoir la fièvre parce que je sentais le frisson, ce temps est revenu. J'étais très-malade en Angleterre tandis que vous souffriez tant en France, et votre absence ajoutait encore plus d'amertume à mes souffrances. A présent j'espère que vous êtes mieux, puisque je commence à revivre.

J'apprends que *Monsieur Gulliver* vient d'être traduit, et qu'il réussit passablement. Je souhaite que cette traduction soit de vous, mais j'ai bien peur que l'abbé\* ne vous ait devancé, et qu'il ne vous ait enlevé le profit qu'un tel ouvrage vous eût rapporté. Vous devez avoir reçu deux exemplaires adressés à M<sup>me</sup> de Bernières, de Calais, et envoyés par la voiture publique. Si vous êtes sérieusement dans l'intention de traduire quelque ouvrage qui en vaille la peine, je vous conseille d'attendre encore un mois ou deux, de prendre soin de votre santé, de vous fortifier dans la langue anglaise et de donner le temps à l'ouvrage de M. Pemberton de paraître. Cet ouvrage est une explication claire et précise de la philosophie de sir Isaac Newton, qu'il entreprend de rendre intelligible aux hommes les plus irréflectés et les moins exercés dans ce genre. Il semblerait que l'auteur ait voulu principalement écrire pour votre nation.

Si je suis encore en Angleterre quand l'ouvrage sera publié, je ne perdrai pas un moment pour vous l'envoyer; si j'en suis parti à cette époque, comme cela est vraisemblable, j'ordonnerai à mon libraire de vous envoyer le livre à la première occasion. Je pense qu'il sera facile de le traduire, le style en étant fort simple et

\* Desfontaines.

175. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>.

Wandsworth, 14 juin (o. s.), 1727.

I have received, by an unknown hand, my English essay's translation ; I suppose it came from you, and I thank you for it. It is but a slight performance in English, but it is a ridiculous one in French ; for the articles relating to Milton, to sir John Denham, Waller, Dryden, must needs be altogether out of the way of a French reader : besides abbot Desfontaines has been very far from doing one justice in many passages : he has mistaken the West-Indies for the East-Indies ; he has translated the cakes, which young Ascanius takes notice of being eaten by his countrymen, for *la faim dévorante de Cacus*. So he mistakes *des assiettes et de la croûte de pâté* for a giant and a monster. I have not the book by me at present, and cannot remember all his oversights : but sure I am this little pamphlet did not at all deserve the trouble he has been at of putting it in the French language. I told you already, and I desire you to apprise your friends of it, that the English essay was but the sketch of a very serious work which I have almost finished in French, with all the care, the liberty and the impartiality I am capable of. I have done the like with the *Henriade* ; and since you have declined the

tous les termes de philosophie les mêmes en français et en anglais. Prenez garde seulement de n'être pas prévenu par quelque prêtre ; soyez scrupuleux dans le choix de ce ceux que vous consulterez sur votre traduction. Je pense que l'évêque de Rochester est une connaissance plus aimable et beaucoup moins dangereuse que le prêtre dont vous me parlez ; mais j'imagine que vous êtes actuellement en Normandie fortifiant votre santé, passant le temps avec M<sup>me</sup> de Bernières et causant médecine avec des Alleurs. Il faut que vous sachiez, mon cher, qu'on a en Angleterre une machine pour prendre un lavement, qui est un chef-d'œuvre de l'art, car vous pouvez la mettre dans votre gousset et en faire usage quand et partout où il vous plait. Si jamais j'ai le plaisir de vous revoir, soyez sûr que vous aurez une demi-douzaine de ces instruments délicieux.

Adieu, ne parlez point de l'écrivain anonyme, ne dites pas que ce n'est point du milord Bolingbroke, ne dites pas que c'est un méchant ouvrage ; vous ne pouvez juger ni de l'homme ni de cet écrit. Je viens d'écrire un thème anglais au chevalier des Alleurs. J'ai adressé la lettre quai des Théatins. S'il ne l'a pas reçue, il faut l'en avertir, et qu'il ne la perde pas, car j'y ai mis toute ma médecine. Adieu, portez-vous bien.

Non vivere, sed valere vita.

Si vous avez besoin de vous mettre au régime de la diète, commencez vite et observez-le longtemps. Je vivrai demain, dit le fou, aujourd'hui c'est trop tard ; le sage vécut hier ; je suis le fou, soyez le sage, et adieu.

1. *Pièces inédites*, 1820.



printing of the copy of the *Henriade*, which you have, and you advise me to print a new corrected edition of it, I intend to make use of your advice, and to give the public, as soon as possible, the best edition I can of the *Henriade*, together with my *True Essay on Poetry*. The printing of them both is a duty I must discharge before I think of other duties less suitable with the life of a man of letters, but becoming a man of honour, and from which you may be sure I shall never depart as long as I breathe.

Now I want to know when and where I could print secretly the *Henriade*? It must be in France, in some country town. I question whether Rouen is a proper place; for methinks the bookish inquisition is so rigorous that it has frightened all the booksellers in those parts. If you know any place where I may print my book with security, I beseech you to let me know of it: but let nobody be acquainted with the secret of my being in France. I should be exceedingly glad, my dear Tiriot, of seeing you again, but I would see nobody else in the world; I would not be so much as suspected of having set my foot in your country, nor of having thought of it<sup>1</sup>: my brother, especially, is the least proper person to be trusted with such a secret, not only on account of his indiscreet temper, but also of the ill usage I have received from him since I am in England: I have tried all sorts of means to soften, if I could, the pedantic rudeness and the selfish insolence with which he has crushed me these two years. I own to you, in the bitterness of my heart, that his insufferable usage has been one of my greatest grievances. Your kind friendship is a real comfort to me against so many troubles. I hope the perverseness of the world will never harden a heart so good as I have thought always your's to be; therefore I hope you will promote, to the utmost of your abilities, the undertaking you have advised me to. If you can propose the thing to a bookseller, I had rather strike up a bargain in ready money and give the copy, than to be myself at the trouble of printing it: but I am afraid no bookseller will attempt now to print any unlicenced book; or, if he does it, he will not give much money for so ticklish an attempt; therefore the more I think on it, the more I conceive the necessity of being my own printer: I expect an answer from you about this affair.

1. Voltaire obtint, le 29 juin 1727, une permission datée de Versailles et signée *Phélypeaux*, qui l'autorisait à venir à Paris, vaquer à ses affaires pendant trois mois à compter du jour qu'il y arriverait, mais contenant injonction, les trois mois écoulés, de retourner en exil sous peine de désobéissance.



In the mean time I shall not fail sending to your brother as many Englishmen as I can : but I am very sorry I can be but very little serviceable to him that way, being almost ever in the country, and living in England with few friends.

In the mean time let me know what is the sense of the public of the *Henriade* and the *Essay*? But especially I must know your opinion. Methinks it would not be unpleasant to you, and sure it would be a charming pleasure for me, to chat together privately and friendly upon that and about so many other things, of which I never writ to you, but of which I must disburthen my heart when I can enjoy the satisfaction of embracing you secretly<sup>1</sup>.

1. Traduction :

Wandsworth, 14 juin (v. s.), 1727.

J'ai reçu d'un inconnu la traduction de mes Essais anglais ; je suppose qu'elle venait de vous, et je vous en remercie. C'est un ouvrage passable en anglais, mais tout à fait ridicule en français. Les articles concernant Milton, sir John Denham, Waller et Dryden, sont absolument hors de la portée d'un lecteur français. D'ailleurs l'abbé Desfontaines a été loin de me rendre avec exactitude dans plusieurs passages. Il a confondu les Indes occidentales avec les Indes orientales. Il a traduit les gâteaux que le jeune *Ascanius* dit avoir été mangés par ses compatriotes, par *la faim dévorante de Cacus* ; de sorte qu'il prend des assiettes et de la croûte de pâté pour un géant et un monstre. Je n'ai pas le livre près de moi maintenant, et ne puis me rappeler toutes ses bévues. Ce dont je suis certain, c'est que ce petit écrit ne méritait pas du tout la peine qu'il a prise de le mettre en français. Je vous ai déjà dit, et je vous prie d'en instruire vos amis, que l'Essai anglais n'était que l'ébauche d'un ouvrage très-sérieux que j'ai presque achevé en français avec tout le soin, toute la liberté et toute l'impartialité que je possède. J'ai fait de même de *la Henriade*, et puisque vous avez refusé de faire imprimer la copie que vous avez de cet ouvrage, et que vous me conseillez de mettre sous presse une édition revue et corrigée, je compte suivre votre avis, et donner au public, le plus tôt possible, la meilleure édition que je pourrai de *la Henriade*, ainsi que mon véritable *Essai sur la Poésie*.

L'impression de ces deux livres est un devoir que je dois remplir avant de penser à d'autres devoirs moins convenables à la vie d'un homme de lettres, mais indispensables pour un homme d'honneur, et dont vous pouvez être sûr que je ne m'écarterai jamais tant que je vivrai.

J'ai à présent besoin de savoir quand et où je pourrai faire imprimer secrètement *la Henriade* ; il faut que ce soit en France, dans quelque ville de province. Je doute si Rouen serait un endroit convenable, car il me semble que l'inquisition de la presse y est si rigoureuse qu'elle a épouvanté tous les libraires de cette ville. Si vous connaissiez quelque endroit où je pusse publier mon livre en sûreté, je vous conjure de me le faire savoir. Ne dévoilez à personne le secret de mon séjour en France. Je serais ravi de vous revoir, mon cher Thieriot, mais vous seulement : il ne faut pas qu'on me soupçonne d'avoir mis le pied dans votre pays, ou même d'y avoir pensé. Mon frère, surtout, est le dernier homme à qui on pourrait confier un tel secret, autant à cause de son caractère indiscret que pour la vilaine manière dont il a agi avec moi depuis que je suis en Angleterre. J'ai essayé par toutes sortes de moyens d'adoucir la grossièreté pédantesque et l'insolent égoïsme dont

176. -- A M. SWIFT<sup>1</sup>.

LONDRES, A LA PERRUQUE BLANCHE.

Cowent-Garden, 14 décembre 1727.

Vous serez surpris, monsieur, de recevoir d'un voyageur français un *Essai*, en anglais, sur les *Guerres civiles de France*, qui font le sujet de la *Henriade*. Ayez de l'indulgence pour un de vos admirateurs, qui doit à vos écrits de s'être passionné pour votre langue, au point d'avoir la témérité d'écrire en anglais.

Vous verrez, par l'*Avertissement*, que j'ai quelques desseins sur vous, et que j'ai dû parler de vous, pour l'honneur de votre pays et pour l'avantage du mien ; ne me défendez pas d'orner ma narration de votre nom.

Laissez-moi jouir de la satisfaction de parler de vous de la même manière que la postérité en parlera.

Me sera-t-il permis, en même temps, de vous supplier de faire usage de votre crédit en Irlande pour procurer quelques souscripteurs à la *Henriade*, qui est achevée, et qui, faute d'un peu d'aide, n'a pas encore paru ?

il m'a accablé ces deux dernières années. Je vous avoue dans l'amertume de mon cœur que son insupportable conduite envers moi a été une de mes plus vives afflictions. Votre tendre amitié est une douce consolation au milieu de tant de chagrins. J'espère que la perversité du monde n'endurcira jamais votre bon cœur, et que par conséquent vous ferez tous vos efforts pour assurer la réussite de l'entreprise à laquelle vous m'avez engagé. Si vous pouviez proposer la chose à un libraire, j'aimerais mieux faire un marché argent comptant et livrer le manuscrit, que d'avoir la peine de le faire moi-même imprimer. Mais je crains qu'aucun libraire ne veuille imprimer un livre sans permission ; ou s'il le fait, il ne donnera que peu d'argent pour un essai si périlleux. Donc, plus j'y pense et plus je vois la nécessité de l'imprimer moi-même. J'attendrai votre réponse sur ce sujet. Je ne manquerai point en même temps d'envoyer à votre frère autant d'Anglais que je le pourrai ; je suis fâché de ne pouvoir lui être fort utile de ce côté-là, étant toujours à la campagne et ne voyant en Angleterre qu'un petit nombre d'amis.

Apprenez-moi, je vous prie, quel est le sentiment du public sur la *Henriade* et sur l'*Essai* ; mais donnez-moi surtout votre propre opinion. Je crois qu'il ne vous serait point désagréable, et certainement ce serait un bien grand plaisir pour moi, de pouvoir jaser ensemble secrètement et amicalement de cela, et de beaucoup d'autres choses dont je ne vous ai jamais parlé par écrit, mais qui me pèseront sur le cœur jusqu'au moment où je pourrai goûter la satisfaction de les épancher dans le vôtre et de venir secrètement vous embrasser.

1. Voyez ce que Voltaire a dit de Swift dans ses *Lettres philosophiques*, tome XXII, page 175 ; et dans la cinquième de ses *Lettres à S. A. le prince de\*\*\**, tome XXVI, page 489.

La souscription n'est que d'une guinée, payée d'avance.

Je suis, avec la plus haute estime et la plus parfaite reconnaissance, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

177. — A MADAME LA DUCHESSE DU MAINE.

1727.

Toutes les princesses malencontreuses, qui furent jadis retenues dans les châteaux enchantés par des nécromans, eurent toujours beaucoup de bienveillance pour les pauvres chevaliers errants à qui même infortune était advenue. Ma Bastille, madame, est la très-humble servante de votre Châlons<sup>1</sup>; mais il y a une très-grande différence entre l'une et l'autre :

Car à Châlons les Grâces vous suivirent,  
Les Jeux badins prisonniers s'y rendirent;  
Et tous ces enfants éperdus  
Furent bien surpris quand ils virent  
La Fermeté, la Paix, et toutes les vertus,  
Qui près de vous se réunirent.

Cet aimable assemblage, si précieux et si rare, vous asservit les cœurs de tous les habitants.

On admira sur vos traces  
Minerve auprès de l'Amour.  
Ah ! ne leur donnez plus ce Châlons pour séjour;  
Et que les Muses et les Grâces  
Jamais plus loin que Sceaux n'aillent fixer leur cour.

Vous avez, dit-on, madame, trouvé dans votre château le secret d'immortaliser un âne.

Dans ces murs malheureux votre voix enchantée  
Ne put jamais charmer qu'un âne et les échos :  
On vous prendrait pour une Orphée ;  
Mais vous n'avez point su, trop malheureuse fée,  
Adoucir tous les animaux.

Puissiez-vous mener désormais une vie toujours heureuse, et que la tranquillité de votre séjour de Sceaux ne soit jamais interrom-

1. Ce fut en mai 1719 que la petite-fille du grand Condé, Anne-Louise-Bénédictine de Bourbon, fut transférée du château de Dijon à Châlons. Voltaire était en correspondance avec cette princesse, à qui il dédia *Oreste*.



pue que par de nouveaux plaisirs! Les agréments seuls de votre esprit peuvent suffire à faire votre bonheur.

Dans ses écrits le savant Malezieu  
 Joignit toujours l'utile à l'agréable ;  
 On admira dans le tendre Chaulieu  
 De ses chansons la grâce inimitable.  
 Il nous fallait les perdre un jour tous deux <sup>1</sup>,  
 Car il n'est rien que le temps ne détruise ;  
 Mais ce beau dieu qui les arts favorise  
 De ses présents vous enrichit comme eux,  
 Et tous les deux vivent dans Ludovise <sup>2</sup>.

178. — A M. THIERIOT<sup>3</sup>.

London, 21 april (o. s.), 1728.

My dear Tiriot, I write to you in English for the same reason that abbot Boileau wrote in Latin ; I mean, that I should not be understood by many over-curious people.

That I love you is very certain ; that I never received a letter from you these ten months, and that I should have received them, had you written any, is equally true. I pardon your neglect, you lazy creature, but I do not forgive your telling me you have written ten letters when you have writ none.

I thank you extremely for your having drudged and danced many an attendance, for my sake, at Bologni's and at the Treasury. I do not wonder at your kindness, nor at the bad success, since misfortune attends me every where.

As to the *Henriade*, I think you may easily get a private licence of printing it : I intend in about a fortnight to ask that licence. In the mean time you must go to M. Hérault, the lieutenant de police. I have already sent one copy of the *Henriade* to him, and intreated him to seize all the copies which might steal into France till I had leave from the government to publish the book. I have assured him I would never send into France any thing without the consent of the ministry ; therefore it will be very proper for you to speak to him in the same manner, and to in-

1. Nicolas de Malezieu, après avoir survécu près de sept ans à Chaulieu, mourut le 4 mars 1727.

2. Surnom poétique de la duchesse.

3. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820.

form him that the person you speak of undertakes an edition of the *Henriade*, contrary to my honour, to my interest and to the laws. Surely M. Hérault will send for him and forbid him to meddle with such an undertaking. The lieutenant de police will do it the more readily the more you shall inform him of the man's behaviour, and of his having been already guilty once of the like. Depend upon it the man will be terrified from his undertaking. In the mean time we will get our private license, and, in case the license is granted, I advise you to make a bargain with some notable bookseller: then I will send you my plates, with some sheets of a quarto edition, large paper, begun in London, with the *Essay on Epic Poetry* in French, and calculated for the French meridian. The bookseller must make two editions: one in quarto, for my own account, and another in octavo for your benefit. But nothing can succeed to our advantage and to my honour, unless you go to M. Hérault, and implore his assistance against the interloper.

However, I think you should see the interloper, and tell him only you have acquainted me with his design; that he should do nothing about the poem without consulting me about many alterations I have made since the publication: tell him besides, I disapprove entirely his design of translating my English essay, since I have translated it myself. That little pamphlet could not succeed in France without being dressed in quite another manner. What I say of Milton cannot be understood by the French unless I give a fuller notion of that author. The style besides is after the English fashion; so many similies, so many things which appear but easy and familiar here, would seem too low to your wits of Paris. In short, I know nothing so impertinent as to go about to translate me in spite of my teeth. In fine your business must be to gain time with him, to terrify him by M. Hérault's means, and to obtain of M. Hérault that he will hinder not only the *man*, but every body else from publishing the book.

I advise you to go to M. de Maison's, and to lay the case before him: he is very great with the keeper of the seals, and may easily in a few days help us to a private license. You must direct for the future all your letters to messieurs Simon and Benezet, merchants, Nicholas-street, London.

Take care of your health, use much exercise, keep your body open, your mind easy, eat little, despise the world, love me, and be happy. Farewell.

My services to any body who will remember me. How does

madame de Bernières ? I shall send her my great edition by the next opportunity.

The silly criticism<sup>1</sup>, which is prefixed to one of the editions I have sent to you, is written by one Faget, an enthusiastic refugee, who knows neither good English nor French. I hear some of your impertinent wits in Paris have fathered it upon me<sup>2</sup>.

1. Voyez la note 2 de la page 181.

2. Traduction :

Londres, 21 avril (vieux style) 1728.

Mon cher Thieriot, je vous écris en anglais pour la même raison que l'abbé Boileau écrivait en latin, c'est-à-dire afin de n'être point compris par les gens trop curieux.

Il est très-certain que je vous aime, et il est également vrai que depuis dix mois je n'ai pas reçu une seule de vos lettres, et que si vous en eussiez écrit, elles me fussent parvenues. Je puis pardonner votre négligence, paresseux; mais je ne vous pardonne pas de m'assurer que vous m'avez adressé dix lettres quand vous n'en avez pas écrit une seule.

Je vous remercie infiniment de toutes les peines que vous avez prises pour moi auprès de Bologni, et des courses inutiles que vous avez faites à la trésorerie. Je ne m'étonne point de votre bonté ni du mauvais succès qu'elle a eu, puisque le malheur me suit partout.

Quant à la *Henriade*, je suppose que vous pourrez aisément obtenir une licence particulière pour la faire imprimer; je compte dans une quinzaine de jours demander moi-même cette permission. Il faut aussi que vous alliez chez M. Hérault, lieutenant de police; je lui ai déjà envoyé un exemplaire de la *Henriade*, en le priant de faire saisir tous ceux qui pourraient se glisser en France avant que j'aie eu du gouvernement la permission de publier ce livre. Je l'ai assuré que je n'enverrais jamais rien en France sans le consentement du ministère; il serait donc à propos que vous lui parlassiez dans le même sens, et que vous l'instruisissiez du dessein qu'a certaine personne de faire paraître une édition de la *Henriade* sans mon consentement, ce qui serait également contraire à mon honneur, à mon intérêt et aux lois. M. Hérault l'enverra sûrement chercher et lui défendra de se mêler d'une telle entreprise. Le lieutenant de police le fera d'autant plus promptement si vous l'instruisez de la conduite de cet homme, et de ce qu'il s'est déjà rendu coupable de la même chose. Comptez que l'homme aura peur, et laissera tout là: nous en profiterons pour demander notre licence particulière, et en cas qu'on nous l'accorde, je vous conseille de faire prix avec un libraire en réputation: je vous enverrais alors mes gravures et quelques feuilles d'une édition in-4<sup>o</sup>, sur grand papier, commencée à Londres; j'y joindrais un *Essai sur la Poésie épique*, en français, et calculé pour le méridien français. Il faut que le libraire fasse deux éditions, l'une in-4<sup>o</sup> pour mon propre compte, et une autre in-8<sup>o</sup> à votre profit. Mais rien ne peut réussir à notre avantage et à mon honneur, à moins que vous n'alliez chez M. Hérault implorer son assistance contre l'usurpateur de mes droits.

Quoi qu'il en soit, je crois que vous feriez bien de voir ce dernier, et de lui dire seulement que vous m'avez appris son intention, afin qu'il n'entreprît point d'imprimer ce poème sans me consulter sur plusieurs changements que j'y ai faits depuis sa publication. Dites-lui de plus que je désapprouve tout à fait son dessein de traduire mon *Essai* anglais, puisque je l'ai traduit moi-même. Cet opuscule ne pouvait réussir en France sans être rédigé d'une tout autre manière. Ce que je dis de Milton ne peut être compris par des Français, à moins que



179. — A M. \*\*\* 1

A Wandsworth, 11/22 juillet.

Monsieur, j'ai reçu votre obligeante lettre, et peu de jours après M<sup>me</sup> la comtesse de La Lippe m'a remis la médaille dont Sa Majesté<sup>2</sup> a bien voulu m'honorer. Je la garderai toute ma vie bien précieusement, puisqu'elle me vient d'une si grande reine, et qu'elle représente la reine d'Angleterre, laquelle, par ses vertus et ses grandes qualités, fait aisément songer à la reine de Prusse.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter à Sa Majesté mes très-humbles remerciements. Je suis honteux d'être si peu digne de ses bontés. Je voudrais pouvoir un jour avoir l'honneur de lui faire ma cour ; il me semble que mes ouvrages en vaudraient mieux si j'avais de pareils modèles à peindre.

Je prends la liberté, monsieur, de vous envoyer dans ce paquet, que j'adresse à M. Ostemback, résident de Prusse à Londres, un exemplaire d'une des éditions qu'on a faites à Londres de *la Henriade*. Elles sont toutes très-incorrectes ; je vous demande pardon pour les fautes de l'imprimeur et pour celles de l'auteur. Je n'ai aucun exemplaire de la grande édition in-4<sup>o</sup> ; sans cela je ne manquerais pas d'avoir l'honneur de vous l'envoyer.

Rien ne me flatte plus que votre approbation. La récompense

je ne donne une plus ample notion de cet auteur. Le style est d'ailleurs d'après le genre anglais ; tant de comparaisons, tant de choses, qui paraissent ici simples et familières, sembleraient trop vulgaires à vos beaux esprits de Paris. En un mot, je ne connais rien d'aussi impertinent que de vouloir me traduire en dépit de mes dents. Votre affaire à vous doit être d'essayer de gagner du temps, d'effrayer ce traducteur par le moyen de M. Hérault, et d'obtenir de celui-ci que non-seulement il empêche cet homme, mais aussi toute autre personne, de publier mon livre.

Je vous conseille d'aller chez M. de Maisons et de lui exposer le cas. Il est très-bien avec le garde des sceaux, et peut aisément, en peu de jours, nous procurer une licence particulière.

Adressez à l'avenir toutes vos lettres chez MM. Simon et Benezet, négociants, près la Bourse, rue Nicolas, à Londres.

Soignez votre santé, prenez beaucoup d'exercice, tenez-vous le ventre libre et l'esprit tranquille, mangez peu, méprisez le monde, aimez-moi, et soyez heureux. Adieu.

Mes compliments à tous ceux qui se rappellent de moi. Comment se porte M<sup>me</sup> de Bernières ? Je lui adresserai une grande édition par la prochaine occasion.

La sottise critique qui sert de préface à une des éditions que je vous ai envoyées est écrite par un nommé Faget ; c'est un réfugié enthousiaste, qui ne sait ni anglais ni français. J'ai ouï dire que quelques-uns de vos impertinents beaux esprits de Paris me l'avaient attribuée.

1. Peut-être à milord Hervey. — Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Caroline, femme de George IV, à qui *la Henriade* est dédiée.

la plus noble de mon travail est de trouver grâce devant des reines comme la vôtre, et d'être estimé de lecteurs comme vous : car en fait de goût et de sciences, il ne faut point mettre de différence entre les têtes couronnées et les particuliers. Je suis avec respect, etc.

VOLTAIRE.

180. — A M. THIERIOT.

A Londres, 4 août 1728.

Voici qui vous surprendra, mon cher Thieriot : c'est une lettre en français. Il me paraît que vous n'aimez pas assez la langue anglaise, pour que je continue mon chiffre avec vous. Recevez donc, en langue vulgaire, les tendres assurances de ma constante amitié. Je suis bien aise d'ailleurs de vous dire intelligiblement que si on a fait en France des recherches de *la Henriade* chez les libraires, ce n'a été qu'à ma sollicitation. J'écrivis, il y a quelque temps, à M. le garde des sceaux<sup>1</sup> et à M. le lieutenant de police de Paris, pour les supplier de supprimer les éditions étrangères de mon livre, et surtout celle où l'on trouverait cette misérable *Critique*<sup>2</sup> dont vous me parlez dans vos lettres. L'auteur est un réfugié<sup>3</sup> connu à Londres, et qui ne se cache point de l'avoir écrite. Il n'y a que Paris au monde où l'on puisse me soupçonner de cette guenille ; mais

Odi profanum vûlgus, et arceo ;

(HOR., lib. III, od. 1.)

et les sots jugements et les folles opinions du vulgaire ne rendront point malheureux un homme qui a appris à supporter les malheurs réels : et qui méprise les grands peut bien mépriser les sots. Je suis dans la résolution de faire incessamment une édition correcte du poëme auquel je travaille toujours dans ma retraite. J'aurais voulu, mon cher Thieriot, que vous eussiez pu vous en charger, pour votre avantage et pour mon honneur. Je

1. Germain-Louis Chauvelin, né en 1685 ; garde des sceaux le 17 août 1727, mort en 1762.

2. Des *Pensées sur la Henriade*, en vingt-trois pages, se trouvent à la suite de l'édition de ce poëme, Londres, chez Woodman et Lyon, 1728, in-8°. Dans une édition in-12 de la Haye, chez P. Gosse et J. Néaulme, on les imprima aussi ; mais on les intitula *Critique*. C'est sur un exemplaire de l'édition hollandaise que Voltaire écrivit des réponses à la critique. Ces réponses ont été imprimées, en 1826, dans une réimpression faite à Paris dans le format in-8° de l'édition de Gosse et Néaulme. (B.)

3. Faget. Voltaire l'a déjà nommé, à la fin de la lettre 178.

joindrai à cette édition un *Essai sur la Poésie épique*, qui ne sera point la traduction d'un embryon anglais<sup>1</sup> mal formé, mais un ouvrage complet et très-curieux pour ceux qui, quoique nés en France, veulent avoir une idée du goût des autres nations. Vous me mandez que des dévots, gens de mauvaise foi ou de très-peu de sens, ont trouvé à redire que j'aie osé, dans un poëme qui n'est point un colifichet de roman, peindre Dieu comme un être plein de bonté et indulgent aux sottises de l'espèce humaine. Ces faquins-là feront tant qu'il leur plaira de Dieu un tyran, je ne le regarderai pas moins comme aussi bon et aussi sage que ces messieurs sont sots et méchants.

Je me flatte que vous êtes, pour le présent, avec votre frère. Je ne crois pas que vous suiviez le commerce comme lui ; mais, si vous le pouviez faire, j'en serais fort aise : car il vaut mieux être maître d'une boutique que dépendant dans une grande maison. Instruisez-moi un peu de l'état de vos affaires, et écrivez-moi, je vous en prie, plus souvent que je ne vous écris. Je vis dans une retraite dont je n'ai rien à vous mander, au lieu que vous êtes dans Paris, où vous voyez tous les jours des folies nouvelles, qui peuvent encore réjouir votre pauvre ami, assez malheureux pour n'en plus faire.

Je voudrais bien savoir où est M<sup>me</sup> de Bernières, et ce que fait le chevalier anglais des Alleurs ; mais, surtout, parlez-moi de vous, à qui je m'intéresserai toute ma vie avec toute la tendresse d'un homme qui ne trouve rien au monde de si doux que de vous aimer.

181. — AU P. PORÉE.

A Paris, rue de Vaugirard, près de la porte Saint-Michel<sup>2</sup>.

Si vous vous souvenez encore, mon révérend père, d'un homme qui se souviendra de vous toute sa vie avec la plus tendre reconnaissance et la plus parfaite estime, recevez cet ouvrage avec quelque indulgence, et regardez-moi comme un fils qui vient, après plusieurs années, présenter à son père le fruit de ses travaux dans un art qu'il a appris autrefois de lui. Vous verrez par la préface quel a été le sort de cet ouvrage, et j'apprendrai, par votre décision, quel est celui qu'il mérite. Je n'ose en-

1. Voyez cet *Essai sur la Poésie épique*, dans le tome VIII.

2. Luchet, dans son *Histoire littéraire* de Voltaire, tome VI, page 34, date cette lettre de 1729. Le rédacteur de *l'Année littéraire*, en la publiant en 1769, tome VII, page 141, dit qu'il la croit de 1728. (B.)



core me flatter d'avoir lavé le reproche que l'on fait à la France de n'avoir jamais pu produire un poëme épique; mais si *la Henriade* vous plaît, si vous y trouvez que j'ai profité de vos leçons, alors *sublimi feriam sidera vertice*<sup>1</sup>. Surtout, mon révérend père, je vous supplie instamment de vouloir m'instruire si j'ai parlé de la religion comme je le dois : car, s'il y a sur cet article quelques expressions qui vous déplaisent, ne doutez pas que je ne les corrige à la première édition que l'on pourra faire encore de mon poëme. J'ambitionne votre estime non-seulement comme auteur, mais comme *chrétien*.

Je suis, mon révérend père, et je ferai profession d'être toute ma vie, avec le zèle le plus vif, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

182. — A M. \*\*\* 2.

La quadrature du cercle et le mouvement perpétuel sont des choses aisées à trouver en comparaison du secret de calmer tout d'un coup une âme agitée d'une passion violente. Il n'y a que les magiciens qui prétendent arrêter les tempêtes avec des paroles. Si une personne blessée, dont la plaie profonde montrerait des chairs écartées et sanglantes, disait à un chirurgien : « Je veux que ces chairs soient réunies, et qu'à peine il reste une légère cicatrice de ma blessure; » le chirurgien répondrait : « C'est une chose qui dépend d'un plus grand maître que moi ; c'est au temps seul à réunir ce qu'un moment a divisé. Je peux couper, retrancher, détruire ; le temps seul peut réparer. »

Il en est ainsi des plaies de l'âme ; les hommes blessent, enveniment, désespèrent ; d'autres veulent consoler, et ne font qu'exciter de nouvelles larmes ; le temps guérit à la fin.

Si donc on se met bien dans la tête qu'à la longue la nature efface dans nous les impressions les plus profondes ; que nous n'avons, au bout d'un certain temps, ni le même sang qui coulait dans nos veines, ni les mêmes fibres qui agitaient notre cerveau, ni par conséquent les mêmes idées ; qu'en un mot, nous ne sommes plus réellement et physiquement la même personne que nous étions autrefois ; si nous faisons, dis-je, cette réflexion

1. Horace, livre I<sup>er</sup>, ode 1<sup>re</sup>, vers dernier.

2. Cette lettre, comprise jusqu'à ce jour dans les *Mélanges littéraires*, ne portait pas de date, et était intitulée *Lettre de consolation*. Elle doit avoir été écrite après la treizième des *Lettres philosophiques* (voyez tome XXII, page 121); j'ai donc cru pouvoir la placer en 1728. (B.)

bien sérieusement, elle nous sera d'un très-grand secours ; nous pourrons hâter ces moments où nous devons être guéris.

Il faut se dire à soi-même : J'ai éprouvé que la mort de mes parents, de mes amis, après m'avoir percé le cœur pour un temps, m'a laissé ensuite dans une tranquillité profonde ; j'ai senti qu'au bout de quelques années il s'est formé dans moi une âme nouvelle ; que l'âme de vingt-cinq ans ne pensait pas comme celle de vingt, ni celle de vingt comme celle de quinze. Tâchons donc de nous mettre par la force de notre esprit, autant qu'il est en nous, dans la situation où le temps nous mettra un jour ; avançons par notre pensée le cours des années.

Cette idée suppose que nous sommes libres. Aussi la personne qui demande conseil se croit sans doute libre : car il y aurait de la contradiction à demander un conseil dont on croirait la pratique impossible. Nous nous conduisons, dans toutes nos affaires, comme si nous étions bien convaincus de notre liberté : conduisons-nous ainsi dans nos passions, qui sont nos plus importantes affaires. La nature n'a pas voulu que nos blessures fussent en un moment consolidées, qu'un instant nous fit passer de la maladie à la santé ; mais des remèdes sages précipitent certainement le temps de la guérison.

Je ne connais point de plus puissant remède pour les maladies de l'âme que l'application sérieuse et forte de l'esprit à d'autres objets.

Cette application détourne le cours des esprits animaux : elle rend quelquefois insensible aux douleurs du corps. Une personne bien appliquée, qui exécute une belle musique, ou pénétrée de la lecture d'un bon livre qui parle à l'imagination et à l'esprit, sent alors un prompt adoucissement dans les tourments d'une maladie ; elle sent aussi les chagrins de son cœur perdre petit à petit leur amertume. Il faut penser à tout autre chose qu'à ce qu'on veut oublier ; il faut penser souvent, et presque toujours, à ce qu'on veut conserver. Nos fortes chaînes sont, à la longue, celles de l'habitude. Il dépend, je crois, de nous de désunir des chaînons qui nous lient à des passions malheureuses, et de fortifier les liens qui nous enchaînent à des choses agréables.

Ce n'est point que nous soyons les maîtres absolus de nos idées : il s'en faut beaucoup ; mais nous ne sommes point absolument esclaves, et, encore une fois, je crois que l'Être suprême nous a donné une petite portion de sa *liberté*, comme il nous a donné un faible écoulement de sa *puissance de penser*.

Mettons donc en usage le peu de forces que nous avons. Il est cer-

tain qu'en lisant et en réfléchissant on augmente sa *faculté de penser*; pourquoi n'augmenterions-nous pas de même cette faculté qu'on nomme *liberté*? Il n'y a aucun de nos sens, aucune de nos puissances, à qui l'art n'ait trouvé des secours. La liberté sera-t-elle le seul attribut de l'homme que l'homme ne pourra augmenter?

Je suppose que nous soyons parmi des arbres chargés de fruits délicieux et empoisonnés, qu'un appétit dévorant nous porte à cueillir: si nous nous sentons trop faibles pour voir ces fruits sans y toucher, cherchons, et cela dépend de nous, des terrains où ces beaux fruits ne croissent pas.

Voilà des conseils qui sont peut-être, comme tant d'autres, plus aisés à donner qu'à suivre; mais aussi il s'agit d'une grande maladie, et la personne qui est languissante peut seule être son médecin<sup>1</sup>.

183. — A M. THIERIOT<sup>2</sup>,

A L'EMPEREUR, RUE DU ROULE, A PARIS.

1729.

Je pars samedi matin<sup>3</sup>. Je vous demande la permission d'emporter le père Lelong<sup>4</sup>, qui me sera très-nécessaire pour m'indiquer à mesure les livres dont j'aurai besoin, et que je ferai venir de Paris. J'écris à M. Bernard, maître des requêtes, pour obtenir qu'on me prête les *Généralités* de M. de Boulainvilliers. Mais je ne sais pas seulement s'il s'appelle Bernard, si on lui écrit sous ce nom: ayez donc la bonté de mettre le dessus, et de m'obtenir une réponse très-prompte et très-favorable.

Souvenez-vous donc du catalogue que vous m'avez promis. Je vous demande au nom de l'amitié de m'écrire souvent, et de joindre à toutes les bonnes qualités qui m'ont attaché à vous celle d'un correspondant un peu exact. — Farewell, my friend.

184. — A M. THIERIOT<sup>5</sup>.

1729.

*Gratissima nobis fuit epistola tua, amice carissime*: but again and again do not babble out you have any correspondance with

1. Dans quelques éditions on trouve ici une lettre à M<sup>\*\*\*</sup>, qui est placée dans les *Mélanges* (1727), tome XXII, page 25.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

3. Voltaire, rentré en France, vivait caché à Saint-Germain, et venait de temps à autre passer quelques jours à Paris.

4. Auteur de la *Bibliothèque historique de France*.

5. *Pièces inédites*, 1820.



me; our private intercourse will be the more friendly the more it is kept secret. I write to nobody in the world. The duke of Richelieu is angry at me for having left off scribbling to him. Should he know I write to you he would not pardon me, and would have reason to complain: but I am sensible I owe to a friend more than to a duke. You are the only man upon earth with whom I converse by letters: and when I am in Paris you will be the only one whom I shall see. Since you love confidences I will tell you I hope to be there about the fifteenth of March. I had, two years ago, snatched from your court a short leave to come to Paris for three months<sup>1</sup>. If I am smoked out this bout, I will plead that former leave for my excuse, though it is perhaps good for nothing. When you see me you shall see and hear things which will please you, recommended to you by the graces of novelty and by your friendship to me: but, my dear Tiriot, the kind pleasure I expect from our next interview is too much embittered by hearing of your bad health<sup>2</sup>.

Sur l'article de votre santé, je ne puis vous parler trop intelligiblement; j'ai éprouvé bien des malheurs; je sais par une triste expérience que la maladie est le pire de tous. Avoir la fièvre ou la petite vérole en passant, ce n'est rien; mais être accablé de langueur des années entières, voir tous ses goûts s'anéantir; avoir encore assez de vie pour souhaiter d'en jouir, et trop peu de force pour le faire; devenir inutile et insupportable à soi-même, mourir en détail, voilà ce que j'ai souffert et ce qui m'a été plus cruel que toutes les autres épreuves. Si vous êtes dans cet état de langueur, vous ne trouverez dans la médecine aucun remède: j'y en ai cherché en vain, je n'en ai trouvé que dans la nature.

1. Voyez la note de la page 173.

2. *Traduction*: Mon très-cher ami, votre lettre m'a été fort agréable; mais, encore une fois, n'allez point jaser sur la correspondance que vous avez avec moi. Plus notre commerce sera secret, plus il sera intime. Je n'écris à personne au monde. Le duc de Richelieu est fâché contre moi de ce que j'ai cessé de lui écrire. S'il savait que je vous écris, il ne me pardonnerait pas, et il aurait raison de se plaindre; mais je dois plus à un ami qu'à un duc. Vous êtes le seul homme sur la terre avec lequel je m'entretiens par lettre, et quand je serai à Paris, vous serez le seul que je verrai. Puisque vous aimez les confidences, je vous dirai que j'espère y être le 15 mars. Il y a environ deux ans que j'arrachai de votre cour une permission de venir à Paris pour trois mois. Si je n'en ai pas profité jusqu'à présent, je m'en servirai comme d'une excuse, ce qui peut-être ne sera bon à rien. Quand vous me verrez, je vous montrerai et vous entendrez des choses qui vous plairont, et qui auront les grâces de la nouveauté et quelque prix par votre amitié pour moi. Mais, mon cher Thieriot, l'extrême plaisir que j'attends de notre prochaine entrevue est trop corrompu par ce que vous me mandez de votre mauvaise santé.

Si je vis encore après tout ce que j'ai souffert, et après les chagrins qui ont empoisonné le peu de sang qui restait à ma triste machine, je le dois uniquement à l'exercice et au régime. L'air où je suis ne vaut rien : j'y ai été très-mal ; j'y suis arrivé très-faible. Je suis né d'ailleurs de parents malsains et morts jeunes ; vous savez par-dessus tout cela les peines d'esprit qui me rendent la vie si cruelle ; mais, grâce au régime et à l'exercice, j'existe, et c'est beaucoup pour moi. Vous donc qui êtes né de parents robustes, et qui avez naturellement une forte constitution, si vous embrassez le même genre de vie que moi, vous êtes sûr de vivre longtemps et sainement. Croyez-moi, il n'y a de bonheur dans ce monde pour notre corps que d'avoir ses cinq sens en bon état, et, pour notre âme, que d'avoir un ami : tout le reste n'est que chimères. J'ai peur que l'homme chez qui vous demeurerez n'ait appris de feu M. le duc d'Orléans à aimer trop la bonne chère : si les hommes ne vivaient que comme les pauvres, on n'aurait pas besoin de médecins. Je vous ai vu manger beaucoup et aimer à boire du vin longtemps sur le soir, en chantant de mauvais couplets des chansonniers modernes : vous n'avez jamais été malade que par cette raison. Encore un coup, mon ami, il n'y a que la diète qui puisse vous rendre de la santé et de la vigueur. Vous trouverez le sermon bien long, mais comme c'est pour le bien de votre corps, il faut bien que vous l'excusiez : et *mundum victum, non deficiente crumena*. Horace ne dit pas *lautum victum*. A l'égard de la *crumena*, je suis bien charmé qu'un aussi mauvais livre que celui de M<sup>lle</sup> \*\*\* vous ait procuré de l'argent.

Comment est reçue l'histoire de l'Académie française par mon ancien préfet<sup>1</sup> ?

What did you hint about *il buggerone abbate* ?

Pray in what did that true woman use you like la Rabodanges ?

What news concerning you ? Write me all and often : I have nothing to say to you from the place where I am.

Malaffaire does not know me : I am here upon the footing of an English traveller<sup>2</sup>.

1. L'abbé d'Olivet. Son *Histoire de l'Académie* parut en 1729.

2. Traduction : Que savez-vous du menteur d'abbé ?

Prière de dire en quoi cette vraie femme vous a traité comme la Rabodanges. Quelles nouvelles avez-vous à me donner qui vous intéressent ? Écrivez-moi tout, et souvent. Je n'ai rien à vous mander du lieu où je suis actuellement. Malaffaire ne me connaît point. Je suis ici comme voyageur anglais.



185. — A. M. THIERIOT <sup>1</sup>.

Saint-Germain-en-Laye, 2 mars 1729.

We fall out for ever if you do not take five hundred French livres from the arrears which the Queen owes to me, and of which Pallu <sup>2</sup> promises the payment. You must have an hundred crowns beside from Bernard, and as much from the bookseller who will bargain for the privilege of the Swedish king's life : that must be so or we are no friends.

I will write to Pallu in a few days to thank him. But I would know before whether he knows of my concealment here, and what he thinks upon it. You ought not to discover any thing to him ; but let him discover to you what he knows.

Before I went out of Paris I received, at M. Cavalier's house, a letter written to me by cardinal Fleury, which was sent to London, and back from London to Paris. The priest is very civil : he vouchsafes to write to me most obligingly that he has taken away my rents without mercy.

I hope M. de Brancas will instruct me on the particularities which he knows concerning the late king of Sweden : but there are many more curious things relating to that history, which I conjure you earnestly to enquire of.

You may go to the Swedish ambassador, or to his secretary, or his chaplain, or his whore ; ask any of them :

1° Whether it is true count Piper had so great a hand in engaging the states to declare the king *major* at sixteen.

What part the queen-grandmother had in the affairs since her grandson's majority.

What sort of government was established in Sweden after the king's arrival on the Turkish dominions.

I beg of you too to see M. de Croissy, of whom I have made a very honourable mention in my history ; and whose family I have much commended, as I think it deserves.

Ask him in what tongue the king did speak with him in Stralsund.

But especially sift him about the Pretender's interest with that monarch at that time. Endeavour to know whether France had any design to help the Pretender together with the king of Sweden.

Ask him if he knew the famous baron de Görtz, and how

1. *Pièces inédites*, 1820.

2. Bertrand-René Pallu, nommé maître des requêtes en 1726, passa à l'intendance de Moulins en 1734, et de là à celle de Lyon en 1738.



far he believes Görtz had carried his vast designs about the Pretender and the Empire. Do not forget to ingratiate me with M. de Croissy, whom I esteem very much.

When you see M. de Maisons, tell him you do not know where I am at present : but desire him to forward his remarks, and to restore the manuscript as soon as he can.

There is another query more weighty than all the rest.

Two or three historiens, or rather, compilers of gazettes, have confidently reported, that king Augustus of Poland, at his restoration, caused to be beheaded one *Fengsten*, his privy-counsellor, for having signed the shameful peace of Altranstadt, in order to let the world believe that he (the king) had been imposed upon by Fengsten and to load an innocent subject with the whole odium and shame of that treaty. [I have many reasons to question the beheading of that Fengsten.] Pray talk to M. de Brancas about it. Enquire who may give you a true account of that affair; you will oblige very much your friend. Farewell.

Do not forget the abbot Dubos. I love thee, by God!

1. *Traduction*: Nous rompons pour toujours si vous ne prenez pas cinq cents livres de France sur l'arriéré que la reine me doit, et dont Pallu me promet le payement.

En outre, vous devez recevoir cent écus de Bernard, et autant du libraire qui sollicitera le privilège de la *Vie* du roi de Suède. Il faut que cela soit ainsi, ou nous ne sommes plus amis.

J'écrirai à Pallu sous peu de jours pour le remercier, mais je voudrais savoir avant s'il est instruit de ma retraite ici, et ce qu'il en pense; ne lui découvrez rien, et tâchez seulement de lui faire dire ce qu'il sait.

Avant de quitter Paris je reçus, chez M. Cavalier, une lettre du cardinal de Fleury, elle avait été envoyée à Londres, et de Londres à Paris. Ce prêtre est très-poli; il daigne m'écrire fort obligeamment qu'il m'a enlevé mes rentes sans miséricorde.

J'espère que M. de Brancas voudra bien m'instruire des particularités qu'il sait touchant le dernier roi de Suède; mais il y a beaucoup d'autres choses curieuses, relatives à cette histoire, dont je vous conjure vivement de vous informer.

Vous n'avez qu'à aller trouver l'ambassadeur suédois, ou bien son secrétaire, son chapelain, ou sa maîtresse, et leur demander :

1<sup>o</sup> S'il est vrai que le comte Piper ait autant contribué qu'on le dit à engager les états à déclarer le roi majeur à seize ans ;

Quelle part la reine mère eut dans les affaires depuis la majorité de son petit-fils ;

Quelle espèce de gouvernement fut établie en Suède après l'arrivée du roi dans les États de Turquie.

Je vous prie aussi de voir M. de Croissy, dont j'ai fait une mention très-honorable dans mon histoire, et dont j'ai beaucoup loué la famille, comme je pense qu'elle le mérite. Demandez-lui dans quelle langue le roi lui parla à Stralsund.

Mais surtout sondez-le sur le crédit du Prétendant près de ce monarque à cette époque. Tâchez de savoir si la France avait le dessein de se joindre au roi de Suède pour aider le Prétendant.

Demandez-lui s'il connaissait le fameux baron Görtz, et jusqu'où il pense

186. — A. M. THIERIOT<sup>1</sup>.

10 mars 1729.

*Noli amico tuo erranti amplius scribere quia ad te quam primum properabit. Priusquam in Lutetia latere possim, in uno e vicinis pagis stabo aliquot dies.* In all likelihood I will stay at Saint-Germain, and there I intend to arrive before the fifteenth; therefore, if you love me, be ready to meet me in that place against the first call. You can borrow a chaise from your Nocé *ex Timonis familia oriundo*, and steal away with your old friend for three or four days. *Primitias veris in alter utriusque sinu fruemur et sacra amicitiae vincula stringemus.* Farewell, be healthy, expect me and love me<sup>2</sup>.

187. — A. M. THIERIOT<sup>3</sup>.

25 mars 1729.

If you can forget a few days your golden palace, your feasts, and *fumum et opes strepitumque Romæ*, come hither, you will find a homely frugal fare, a hard bed, a poor room; but here is a friend who expects you.

que Görtz eût poussé ses vastes desseins sur le Prétendant et sur l'Empire.

N'oubliez pas de me mettre en faveur auprès de M. de Croissy, que j'estime beaucoup.

Lorsque vous verrez M. de Maisons, dites-lui que vous ne savez pas où je suis à présent; mais priez-le de s'occuper à finir ses remarques, et de rendre le manuscrit aussitôt qu'il pourra.

Voici une autre question plus importante que tout le reste :

Deux ou trois historiens, ou plutôt des compilateurs de gazettes, ont rapporté confidentiellement que le roi Auguste de Pologne, lors de son rétablissement sur le trône, fit décapiter un nommé Fengsten son conseiller particulier, pour avoir signé la paix honteuse d'Altranstadt, afin de faire croire au monde que Fengsten lui en avait imposé, et pour charger un sujet innocent de tout l'odieux et de toute la honte de ce traité. J'ai plusieurs raisons de douter de la véracité de ce fait. Parlez-en, je vous prie, à M. de Brancas, et informez-vous à lui s'il ne connaîtrait pas une personne qui pût donner des renseignements positifs sur cette affaire, vous obligerez beaucoup votre ami. Adieu.

N'oubliez pas l'abbé Dubos. Je t'aime, de par Dieu !

1. *Pièces inédites*, 1820.

2. *Traduction*. N'écrivez plus à votre ami errant, parce qu'au premier moment vous le verrez paraître. Avant que je puisse me cacher à Paris, je m'arrêterai quelques jours dans un des villages voisins de la capitale : il est vraisemblable que je m'arrêterai à Saint-Germain, et je compte y arriver avant le 15. C'est pourquoi, si vous m'aimez, préparez-vous à venir m'y trouver au premier appel. Vous pouvez emprunter une voiture de Nocé *ex Timonis familia oriundo*, et vous pourrez demeurer avec votre ancien ami trois ou quatre jours. Nous jouirons des premiers jours du printemps, et nous resserrerons les liens sacrés de l'amitié. Adieu, portez-vous bien. Attendez-moi et aimez-moi.

3. *Pièces inédites*, 1820.

You should come on horseback if your M. Nocé has one to lend to you : I will take care of him<sup>1</sup>.

C'est chez Châtillon, perruquier à Saint-Germain, rue des Récollets, vis-à-vis des révérends pères récollets, *facchini zoccolanti*. Il faut demander *Sansons*; il habite un trou de cette baraque, et il y en a un autre pour vous. *Vale, veni*.

188. — A M. THIERIOT<sup>2</sup>.

29 mars 1729.

*Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis*, car voici le saint jubilé; venez donc voir vos anciens amis en bon chrétien. *Expecto te* dans le cloître du bienheureux saint Médéric, chez Dubreuil. *Expecto te, inquam. Rescribe ergo quota hora potes ægrum amici animum suavi confabulatione reficere*.

*Die jovis hora 8<sup>a</sup>.*

189. — A M. THIERIOT<sup>3</sup>.

1729.

Enfin je suis votre voisin : je vins hier pour vous le dire. Si vous pouvez sortir ce matin, je vous prie de venir dans la rue Traversière, vis-à-vis un vitrier : c'est, vers les dernières maisons à gauche du côté de la fontaine, une des plus vilaines portes. La maison est à un conseiller-clerc nommé M. de Mayenville, homme qui ne se soucie pas des dehors apparemment. Si vous voulez, nous causerons. Je vous embrasse. J'ai quelque chose à vous dire.

Samedi matin.

190. — A M. THIERIOT<sup>4</sup>.

1<sup>er</sup> avril 1729.

I saw last night the duke of R.

He begged of me so earnestly to have leave to apprise Pallu of my appearing to him like a hobgoblin, that I could not refuse.

Therefore I do not think it proper to show my letter of

1. *Traduction* : Si vous pouvez oublier quelque jour votre palais doré, vos fêtes et *fumum et opes, strepitumque Romæ*, venez ici, vous trouverez une chère simple et frugale, un mauvais lit, une pauvre chambre, mais il y a un ami qui vous attend.

Vous devriez venir à cheval, si votre M. Nocé en a un à vous prêter; j'en ferai prendre soin.

2. *Pièces inédites*, 1820.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*



yesterday to Pallu. Speak to him as if you did it of your own accord, and the thing will succeed as well, and better.

I beg of you to desire M. Maisons, to restore the Swedish manuscript.

Do not forget to write to Bernard.

I will return, in two hours hence, to Saint-Germain.

Write to me often, and love me.

Remember to talk with M. Guebriant when you see him<sup>1</sup>.

191. — A M. THIERIOT<sup>2</sup>,

CHEZ M. DE NOCÉ, CLOITRE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

A huit heures du matin, 4 avril 1729.

J'ai, mon cher Thieriot, quelque chose de conséquence à vous communiquer. Je vous attends chez Germain Cassegrain, dit Dubreuil, rue et cloître Saint-Médéric, à moins que vous ne vouliez me donner un autre rendez-vous. Je mène la vie d'un rose-croix, toujours ambulante et toujours caché, mais ne prétendant point à sagesse. *Quanquam ó!*

192. — A M. THIERIOT.

Die Jovis, quem barbari Galli nuncupant *jeudi* (7 avril) 1729.

Je ne peux pas résister davantage à vos remontrances, à celles de M. de Richelieu et de M. Pallu. Puis donc que vous voulez tous que je sois ici avec un *warrant* signé *Louis*, *go to Saint-Germain; I write to the vizier Maurepas, in order to get leave to drag my chain in Paris*<sup>4</sup>.

1. *Traduction* : J'ai vu hier au soir le duc de Richelieu et il m'a prié en grâce de lui permettre de dire à M. Pallu que je lui avais apparu comme un fantôme, ce que je n'ai pu lui refuser.

C'est pourquoi je ne crois pas convenable de montrer ma lettre d'hier à Pallu. Parlez-lui seulement comme de vous-même, et la chose réussira bien, et même mieux.

Je vous prie d'engager M. de Maisons à rendre le plus tôt possible le manuscrit suédois.

N'oubliez pas d'écrire à Bernard. Je vais retourner à Saint-Germain.

Écrivez-moi souvent, aimez-moi. Souvenez-vous de parler à M. de Guébriant, quand vous le verrez.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

3. *Quanquam ó!* exclamation de regret d'un lutteur dans Virgile, *Énéide*, V, 105.

4. « Allez à Saint-Germain : j'écris au vizir Maurepas pour qu'il me laisse traîner ma chaîne à Paris. »

<sup>1</sup>Je vous renvoie *Quinte-Curce* et les *Diètes de Pologne*. Je demande les deux autres tomes de la *Géographie*. Si vous pouviez me dénicher quelque bon mémoire touchant la topographie de l'Ukraine et de la Petite-Tartarie, ce serait une bonne affaire. Je vous ai manqué ces jours-ci. *Farewell, tell M. Nocei thank him heartily for his opera ; and whip the lady Liset for her foolish sauciness : in case she has a pretty arse, forgive her* <sup>2</sup>.

193. — A M. THIERIOT.

Avril.

Mon cher Thieriot, vous me faites songer à mes intérêts, que j'ai trop négligés. J'avoue que j'ai eu tort de tout abandonner comme j'ai fait. Je me souviens que Marc-Tulle Cicéron, dans ses bavarderies éloquentes, dit quelque part : *Turpe est rem suam deserere*. Muni donc du sentiment d'un ancien, et rendu à la raison par vos remontrances, je vous envoie la patente de la pension que me fait la reine ; il est juste qu'elle m'en daigne faire payer quelques années, puisque monsieur son mari m'a ôté mes rentes, contre le droit des gens. La difficulté n'est plus que de faire présenter à la reine un placet ; je ne sais ni à qui il faut s'adresser, ni qui paye les pensions de cette nature. Je soupçonne seulement que M. Brossoré, secrétaire des commandements, a quelque voix en chapitre ; mais je lui suis inconnu. Je crois que M. Pallu est de ses amis, et pourrait lui parler.

Mais, mon cher Thieriot, les obligations que j'ai déjà à M. Pallu me rendent timide avec lui. Irai-je encore importuner, pour des grâces nouvelles, un homme qui ne devrait recevoir de moi que des remerciements ? La vivacité avec laquelle il s'intéresse à ma malheureuse affaire<sup>3</sup> ne sortira jamais de mon cœur. Cependant j'ai été trois ans sans lui écrire, comme à tout le reste du monde. On n'a pu arracher de moi que des lettres pour des affaires indispensables. Je me suis condamné moi-même à me priver de la plus douce consolation que je puisse recevoir, c'est-à-dire du commerce de ceux qui avaient quelque amitié pour moi.

1. Ceci forme, dans Bavoux et François, un nouveau billet daté du 8 mai, sans les lignes en anglais et avec ceci en plus : « Je suis obligé d'aller ce soir, à cinq heures, chez M<sup>me</sup> la duchesse du Maine. Voyez si vous pouvez me donner un rendez-vous au sortir de chez elle. »

2. Traduction : Adieu, dites à M. Nocei que je lui fais beaucoup de remerciements de son opéra, et fouettez M<sup>lle</sup> Lisette pour sa petite impertinence ; mais si le c.l est joli, pardonnez-lui.

3. Avec le chevalier de Rohan-Chabot.

Ma misère m'aigrît, et me rend plus farouche. Irai-je donc, après trois ans de silence, importuner, pour une pension, des personnes à qui je suis déjà si redevable ?

C'est à vous, mon cher enfant, à conduire cette affaire comme vous le jugerez convenable. Je vous remets entre les mains des intérêts que j'aurais entièrement oubliés sans vous.

Si vous savez des nouvelles de M. de Maisons, de M. de Pont-de-Veyle, de M. Bertier<sup>1</sup>, de M. de Brancas, mandez-moi comment ils se portent. C'est toujours une consolation pour moi de savoir que les personnes que j'honore le plus sont en bonne santé.

Surtout, quand vous verrez M. Pallu, assurez-le que ma reconnaissance n'en est pas moins vive pour être muette.

Vos *Mémoires de Mademoiselle*<sup>2</sup> ne font pas d'honneur au style des princesses. Adieu.

194. — A M. THIERIOT<sup>3</sup>.

A ... 15 mai.

Mon cher Thieriot, en vous remerciant de vos cartes, non cartes de piquet, mais bien de Tartarie, si vous pouvez joindre à cela une très-ample, très-détaillée et très-correcte mappemonde, vous m'obligerez beaucoup. Vous m'avez parlé aussi d'une histoire de Pierre le Grand ; si vous me dénîchez cela, vous serez plus que jamais *animæ dimidium meæ*. Adieu, caillette, suivant opéra et bégueule<sup>4</sup>, je vous aime de tout mon cœur.

195. — A M. THIERIOT<sup>5</sup>.

Paris, 12 août 1729.

Continuez dans vos belles résolutions, et n'oubliez pas les mémoires de M. des Alleurs ; assurez *Timon*<sup>6</sup> de mon goût pour

1. Le *Bertier* cité ici est probablement Berthier de Sauvigny, président en la cinquième chambre des enquêtes, mort en 1745.

2. La première édition des *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, dont Voltaire parle, tome XIV, page 108, est de 1728. L'expression de Voltaire donne à penser que Thieriot devait coopérer à cette édition.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. M<sup>l</sup>e Sallé.

5. *Pièces inédites*, 1820.

6. M. de Nocé.



lui ; j'irai quelque jour dîner chez lui, si ma misanthropie convient à la sienne. Je ne puis sitôt aller chez M<sup>lle</sup> Lecouvreur ; les papiers que je devais montrer au comte de Saxe sont encore chez l'ambassadeur de Suède.

Adieu. Voici la première prose que j'ai écrite depuis huit jours, les alexandrins me gagnent. Adieu, mon ami.

Mandez-moi s'il est bien vrai que Bonneval soit musulman. J'ai mes raisons, parce que j'écris demain à Constantinople, où j'ai plus d'amis qu'ici, car j'y en ai deux, et ici qu'un, qui est vous ; mais vous valez deux Turcs en amitié. Adieu.

196. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>.

Voltaire est homme d'honneur et de parole, s'il n'est pas homme de plaisir. Il ne pourra pas se mettre à table, mais il arrivera sur la fin de votre orgie, lui deuxième avec ce fou de Charles XII. *Vale, amice, omnium leporum judex exquisite.*

Sunday morning.

## 197. — A M. THIERIOT.

Décembre.

Vous êtes prié, demain jeudi, de venir dîner dans mon trou<sup>2</sup>. Je fais demain le rôle de Ragotin. Je donne à dîner aux comédiens, et je récite mes vers. Vous trouverez des choses nouvelles dans *Brutus*, qu'il faut que vous entendiez. D'ailleurs il n'est pas mal que vous buviez, *with those who gave you your entrance free*<sup>3</sup>.

M. de La Faye, que je rencontraï ces jours passés à la Comédie, me dit qu'il voulait bien en être. J'ai donné une lettre au porteur pour lui ; mais je ne sais pas son adresse : je vous prie de l'écrire.

## 198. — A M. THIERIOT.

Fin de décembre.

Mon cher ami, je vous dis d'abord que j'ai retiré *Brutus*. On m'a assuré de tant de côtés que M. de Crébillon avait été trouver M. de Chabot, et avait fait le complot de faire tomber *Brutus*, que je ne veux pas leur en donner le plaisir. D'ailleurs, je ne crois

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Rue Traversière-Saint-Honoré, dans une maison appartenant au conseiller M. de Mayenville.

3. « Avec ceux qui vous donnent votre entrée libre. »

pas la pièce digne du public ; ainsi, mon ami, si vous avez retenu des loges, envoyez chercher votre argent.

M. Josse, qui vous rendra ce billet, imprime actuellement *le Béliet*, de feu M. Hamilton. Il voudrait avoir quelques pièces fugitives du même auteur. Si vous en avez quelques-unes, vous me ferez plaisir de les communiquer.

J'ai montré vos papiers à M. de Maisons ; il dit qu'il faut qu'il vous parle. Je ne sais point de pays où les bagatelles soient si importantes qu'en France. Adieu, mon cher enfant. *Vale*.

199. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT <sup>1</sup>.

1729.

O vous ! l'un des meilleurs suppôts  
Du dieu que le buveur adore,  
Vous qu'Amour doit compter encore  
Au rang de ses zélés dévots ;  
Hénault, convive infatigable,  
Que j'aime ta vivacité,  
Et ce tour d'esprit agréable,  
Qui font goûter la volupté ;  
Lorsque, versant à pleines tasses,  
Vous répétez le soir à tous vos auditeurs  
Ces contes, ces chansons, ces discours enchanteurs,  
Dictés le matin par les Grâces !

Depuis mon départ de Paris, que je fis assez solennellement en buvant à votre santé, j'ai cru qu'il était inutile de vous écrire que je m'ennuie beaucoup en ce séjour, et que j'y étais arrivé en assez mauvais état. Deux amis m'emballèrent à minuit, sans avoir soupé, dans une chaise de poste ; et après avoir couru pendant deux nuits pour aller prendre des actions, nous entrâmes dans la Lorraine<sup>2</sup>, par la route de Metz, qui est un pays d'un très-petit commerce, fort ingrat, et très-peu peuplé :

Car, après de fort longues plaines,  
L'on atteint des petits hameaux,  
Et quelques huttes fort vilaines,  
Faites de planches de bateaux.  
Là de modernes Diogènes,  
Dans leurs futailles de tonneaux,  
Vivant de pain d'orge et de faines,

1. Cette lettre est de 1729, mais nous ne savons de quel mois.

2. La Lorraine n'était pas encore française.

Se croient exempts de tous maux  
 Quand ils sont exempts de travaux.

Jugez, mon cher monsieur, de la bonne chère avec laquelle nous fûmes régalez par ces coquins, qui préfèrent leur oiseuse stupidité aux commodités qu'un peu de peine et d'industrie fournit à nous autres Français. Une pareille misère ne me fit pas augurer en faveur des actions ; et comme j'étais fort mal en arrivant à Nancy, je remis à deux ou trois jours pour souscrire. Nous trouvâmes à l'hôtel de la Compagnie du commerce plusieurs bourgeois et quelques docteurs qui nous dirent que Son Altesse royale avait défendu très-expressément de donner des actions à tous les étrangers, et nous raillèrent en disant dans leur patois lorrain :

Vous voulez être nos confrères,  
 Messieurs, soyez les bienvenus ;  
 Vous êtes des actionnaires  
 Dépouillés de vos revenus :  
 Sans doute avec quelques pistoles,  
 Que vous avez pour tout débris,  
 Vous venez exprès de Paris  
 Pour emporter nos léopoles.

En effet ils disaient la vérité, et malgré leur turlupinade, après de pressantes sollicitations, ils me laissèrent souscrire pour cinquante actions, qui me furent délivrées huit jours après, à cause de l'heureuse conformité de mon nom avec celui d'un gentilhomme de Son Altesse royale : car aucun étranger n'en a pu avoir. J'ai profité de la demande de ce papier assez promptement ; j'ai triplé mon or, et dans peu j'espère jouir de mes doublons avec gens comme vous. Faites-en part à ceux que vous croyez s'intéresser à ce qui me regarde.

Salut au bon père Finot,  
 A qui vous lirez ma légende,  
 A Faucheur, Douville, en un mot,  
 A toute la bachique bande :  
 Pour l'aimable et galant de Trois,  
 Qui me réduit presque aux abois  
 Quand il exerce sa critique,  
 Dites-lui donc, quand quelquefois,  
 Après réplique sur réplique,  
 Sans savoir bonnement pourquoi,  
 Je m'emporte et je me lutine,  
 Pour Dieu, qu'il ait pitié de moi  
 Et de ma petite poitrine.



A l'égard de l'illustre papa *Gueton*, avec qui l'esprit et la santé ont fait un traité de société inaltérable, on peut fort bien lui appliquer, sans que la comparaison cloche,

Ce qu'on disait de Desbarreaux,  
Que les anciens ni les nouveaux,  
N'ont encore jamais vu naître  
Homme qui sût si bien connaître  
La nature des bons morceaux.

Vous pouvez lui dire, comme une chose de son ressort et à laquelle il s'intéresse, que de Bourgogne et des autres pays vignobles

Nouvelle nous est arrivée  
Que nous avons pleine vinée;  
Mais que Bacchus, dans ces beaux lieux,  
Par de trop fréquentes rosées,  
Avait ses tonnes épuisées;  
Qu'ainsi je crois que pour le mieux  
Il faut se préparer sans peine,  
En ménageant votre vin vieux,  
A goûter celui de Surène.

200. — AU P. PORÉE <sup>1</sup>.

Paris, 7 janvier 1730.

Je vous envoie, mon cher père, la nouvelle édition qu'on vient de faire de la tragédie d'*OEdipe*. J'ai eu soin d'effacer, autant que je l'ai pu, les couleurs fades d'un amour déplacé, que j'avais mêlées malgré moi aux traits mâles et terribles que ce sujet exige.

Je veux d'abord que vous sachiez, pour ma justification, que, tout jeune que j'étais quand je fis l'*OEdipe*, je le composai à peu près tel que vous le voyez aujourd'hui : j'étais plein de la lecture des anciens et de vos leçons, et je connaissais fort peu le théâtre de Paris ; je travaillai à peu près comme si j'avais été à Athènes. Je consultai M. Dacier, qui était du pays ; il me conseilla de

1. Cette lettre a été imprimée, pour la première fois, en 1748, dans le tome IV de l'édition faite à Dresde des *OEuvres de Voltaire*. Une note ajoutée en 1752 était ainsi conçue : « Cette lettre a été trouvée dans les papiers du P. Porée après sa mort. » Charles Porée était mort en 1741 (voyez tome XIV, page 116). Jusqu'à présent cette lettre a été imprimée en tête d'*OEdipe*, et sous la date du 7 janvier 1729. D'après son contenu, il me semble qu'elle doit être non de cette année, mais de 1730. (B.)

mettre un chœur dans toutes les scènes, à la manière des Grecs : c'était me conseiller de me promener dans Paris avec la robe de Platon. J'eus bien de la peine seulement à obtenir que les comédiens de Paris voulussent exécuter les chœurs qui paraissent trois ou quatre fois dans la pièce ; j'en eus bien davantage à faire recevoir une tragédie presque sans amour. Les comédiennes se moquèrent de moi quand elles virent qu'il n'y avait point de rôle pour l'amoureuse. On trouva la scène de la double confiance entre OEdipe et Jocaste, tirée en partie de Sophocle, tout à fait insipide. En un mot, les acteurs, qui étaient dans ce temps-là petits-maîtres et grands seigneurs, refusèrent de représenter l'ouvrage.

J'étais extrêmement jeune ; je crus qu'ils avaient raison : je gâtai ma pièce, pour leur plaire, en affadissant par des sentiments de tendresse un sujet qui le comporte si peu. Quand on vit un peu d'amour, on fut moins mécontent de moi ; mais on ne voulut point du tout de cette grande scène entre Jocaste et OEdipe : on se moqua de Sophocle et de son imitateur. Je tins bon ; je dis mes raisons, j'employai des amis ; enfin ce ne fut qu'à force de protections que j'obtins qu'on jouerait *OEdipe*.

Il y avait un acteur nommé Quinault (Dufresne), qui dit tout haut que, pour me punir de mon opiniâtreté, il fallait jouer la pièce telle qu'elle était, avec ce mauvais quatrième acte tiré du grec. On me regardait d'ailleurs comme un téméraire d'oser traiter un sujet où Pierre Corneille avait si bien réussi. On trouvait alors l'*OEdipe* de Corneille excellent ; je le trouvais un fort mauvais ouvrage, et je n'osais le dire ; je ne le dis enfin qu'au bout de dix ans, quand tout le monde est de mon avis.

Il faut souvent bien du temps pour que justice soit rendue : on l'a faite un peu plus tôt aux deux *OEdipes* de M. de Lamotte. Le révérend P. de Tournemine a dû vous communiquer la petite préface dans laquelle je lui livre bataille. M. de Lamotte a bien de l'esprit : il est un peu comme cet athlète grec qui, quand il était terrassé, prouvait qu'il avait le dessus.

Je ne suis de son avis sur rien ; mais vous m'avez appris à faire une guerre d'honnête homme. J'écris avec tant de civilité contre lui que je l'ai demandé lui-même pour examinateur de cette préface, où je tâche de lui prouver son tort à chaque ligne ; et il a lui-même approuvé ma petite dissertation polémique. Voilà comme les gens de lettres devraient se combattre : voilà comme ils en useraient s'ils avaient été à votre école ; mais ils sont d'ordinaire plus mordants que des avocats, et plus emportés

que des jansénistes. Les lettres humaines sont devenues très-inhumaines : on injurie, on cabale, on calomnie, on fait des couplets. Il est plaisant qu'il soit permis de dire aux gens par écrit ce qu'on n'oserait pas leur dire en face ! Vous m'avez appris, mon cher père, à fuir ces bassesses, et à savoir vivre comme à savoir écrire.

Les Muses, filles du ciel,  
Sont des sœurs sans jalousie :  
Elles vivent d'ambrosie,  
Et non d'absinthe et de fiel ;  
Et quand Jupiter appelle  
Leur assemblée immortelle  
Aux fêtes qu'il donne aux dieux,  
Il défend que le satyre  
Trouble les sons de leur lyre  
Par ses sons audacieux.

Adieu, mon cher et révérend père : je suis pour jamais à vous et aux vôtres, avec la tendre reconnaissance que je vous dois, et que ceux qui ont été élevés par vous ne conservent pas toujours, etc.

201. — A M. DODINGTON<sup>1</sup>.

A Londres.

Sir, I took lately the liberty to send you the *History*, or rather an *Essay on the History of king Charles the Twelfth*. Now I beg leave to make you a better present. M. Tiriot, who will render you this, is a friend of mine who travels for his pleasure, and learns English for his instruction. I have so often spoken to him of all the favours you honoured me with, that I could not forbear charging him with the thanks I must return to your kindness. I will never let slip an opportunity of making you sensible of my gratitude, not only to you but to England ; and I cannot better express my love to your country, than by procuring to my friend the honour of your acquaintance ; for travellers judge of a country by the men they have seen : and certainly, by that highest esteem which I profess for the English nation, one may easily perceive I had the honour once to enjoy Mr Dodington's conversation.

I am, with respect and gratitude, sir, Your most humble obedient faithful servant<sup>2</sup>,

VOLTAIRE.

1. *Pièces inédites*, 1820.

2. *Traduction* : Monsieur, j'ai pris dernièrement la liberté de vous envoyer l'histoire, ou plutôt un essai sur l'histoire de *Charles XII*. Je demande mainte-



202. — A M. THIERIOT,

A LONDRES.

Novembre 1730.

. . . . Lectori *me credere malim,*  
 Quam spectatoris fastidia ferre superbi.

(HOR., lib. II, épist. I, v. 214.)

Je vous envoie *la Henriade*, mon cher ami, avec plus de confiance que je ne vais donner *Brutus*<sup>1</sup>. Je suis bien malade ; je crois que c'est de peur.

Je vous envoie aussi une cargaison de lettres, dont je prie M<sup>lle</sup> Sallé<sup>2</sup> de vouloir bien se charger. Toutes les autres qu'elle a eues sont des lettres de recommandation ; mais pour moi, je la prie de me recommander, et je n'ai point trouvé de meilleur expédient, pour faire ressouvenir les Anglais de moi, que de supplier M<sup>lle</sup> Sallé de leur rendre mes lettres. Je vous prie cependant de lui dire qu'elle ne manque pas de voir M. Gay<sup>3</sup>, dont M. Kich lui apprendra sans doute la demeure. Il faut que M. Gay la présente à la duchesse de Queensbury, qui est sans contredit la personne de Londres la plus capable de lui amener une faction considérable. M<sup>me</sup> la duchesse de Queensbury n'est pas trop bien à la cour ; mais M<sup>lle</sup> Sallé est faite pour réunir tous les partis. M<sup>me</sup> de Bolingbroke pourrait aussi la servir vivement, et

tant la permission de vous faire un meilleur présent. M. Thieriot, qui vous remettra celle-ci, est un de mes amis qui voyage pour son plaisir, et apprend l'anglais pour son instruction. Je lui ai si souvent parlé de toutes les faveurs dont vous m'avez honoré que je n'ai pu résister à l'envie de le charger des remerciements que je vous dois pour toutes vos bontés. Je ne laisserai jamais échapper l'occasion de vous témoigner ma reconnaissance, ainsi qu'à toute l'Angleterre, et je ne puis mieux prouver mon affection pour votre pays qu'en procurant à mon ami l'honneur de faire votre connaissance : car les voyageurs jugent d'un pays par les hommes qu'ils y ont vus ; et d'après la haute estime que je professe pour la nation anglaise, il est facile de s'apercevoir que j'ai eu l'honneur de jouir de la conversation de M. Dodington.

Je suis avec respect et reconnaissance, monsieur, votre très-humble, obéissant et fidèle serviteur,

VOLTAIRE.

1. Voyez tome II, page 299.

2. Danseuse de l'Opéra, dont Thieriot était amoureux, et contre laquelle il finit par colporter des vers satiriques. (CL.)

3. Fabuliste anglais. Il allait tous les soirs, avec Pope et Swift, chez la duchesse de Queensbury, femme d'une beauté remarquable, dont l'hôtel était à Londres le centre des whigs courtisans, du monde élégant et des beaux esprits.

surtout auprès de M<sup>me</sup> de Queensbury. Que ne puis-je être à Londres cet hiver ! je n'aurais d'autre occupation que d'y servir les grâces et la vertu.

Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur.

203. — A MADEMOISELLE DANGEVILLE <sup>1</sup>.

Décembre.

Prodige, je vous présente une *Henriade* : c'est un ouvrage bien sérieux pour votre âge ; mais qui joue Tullie est capable de lire, et il est bien juste que j'offre mes ouvrages à celle qui les embellit. J'ai pensé mourir cette nuit, et je suis dans un bien triste état : sans cela, je serais à vos pieds, pour vous remercier de l'honneur que vous me faites aujourd'hui. La pièce est indigne de vous ; mais comptez que vous allez acquérir bien de la gloire en répandant vos grâces sur mon rôle de Tullie. Ce sera à vous qu'on aura l'obligation du succès. Mais pour cela souvenez-vous de ne rien précipiter, d'animer tout, de mêler des soupirs à votre déclamation, de mettre de grands temps. Surtout jouez avec beaucoup d'âme et de force la fin du couplet de votre premier acte. Mettez de la terreur, des sanglots, et de grands temps dans le dernier morceau. Paraissez-y désespérée, et vous allez désespérer vos rivales. Adieu, prodige.

Ne vous découragez pas ; songez que vous avez joué à merveille aux répétitions ; qu'il ne vous a manqué hier que d'être hardie. Votre timidité même vous fait honneur. Il faut prendre demain votre revanche. J'ai vu tomber *Mariamne*, et je l'ai vue se relever.

Au nom de Dieu ! soyez tranquille. Quand même cela n'irait pas bien, qu'importe ? Vous n'avez que quinze ans ; et tout ce qu'on pourra dire, c'est que vous n'êtes pas ce que vous serez un jour. Pour moi, je n'ai que des remerciements à vous faire ; mais, si vous n'avez pas quelque sensibilité pour ma tendre et respectueuse amitié, vous ne jouerez jamais le tragique. Commencez par avoir de l'amitié pour moi, qui vous aime en père, et vous jouerez mon rôle d'une manière intéressante.

Adieu ; il ne tient qu'à vous d'être divine demain <sup>2</sup>.

1. Beuchot donne cette lettre comme ayant été adressée à M<sup>lle</sup> Gaussin. C'est une erreur.

2. On joua *Brutus* le 11.

## 204. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, rue de Vaugirard, ce 12 décembre 1730.

M. de Voltaire présente ses très-humbles respects à M. de Cideville..... et à M. de Formont. Il leur envoie ces exemplaires de *la Henriade*. Il aurait l'honneur de leur écrire ; mais il est malade au lit, depuis longtemps.

## 205. — A M. THIERIOT,

1730.

A TULLIE <sup>1</sup>, IMITÉ DE CATULLE LA FAYE.

Que le public veuille ou non veuille,  
De tous les charmes qu'il accueille  
Les tiens sont les plus ravissants.  
Mais tu n'es encor que la feuille  
Des fruits que promet ton printemps.  
O ma Tullie ! avant le temps  
Garde-toi bien qu'on ne te cueille.

Je me meurs, mon cher Thieriot ; mais, avant de mourir dans mon lit comme un sot, je viens de changer la dernière scène de Tullie. Recommandez bien à Titus d'en avertir nosseigneurs du parterre.

Mon valet de chambre arrive dans le moment, qui me dit que Tullie a joué comme un ange. Si cela est :

Ma Tullie, il est déjà temps,  
Allons, vite que l'on te cueille.

Venez, mon cher ami, me dire des nouvelles.

## 206. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 10 janvier 1731.

Je ne l'ai plus, aimable Cideville,  
Ce don charmant, ce feu sacré, ce dieu  
Qui donne au vers ce tour tendre et facile,  
Et qui dictait à La Faye, à Chaulieu,  
Conte, dizain, épître, vaudeville.  
Las ! mon démon de moi s'est retiré ;  
Depuis longtemps il est en Normandie.

1. M<sup>lle</sup> Dangeville.



Donc quand voudrez, par Phébus inspiré,  
 Me défier aux combats d'harmonie,  
 Pour que je sois contre vous préparé,  
 Renvoyez-moi, s'il vous plaît, mon génie.

Adieu ; comptez toujours sur la plus tendre amitié de l'hypochondre V.

207. — A M. DE CIDEVILLE.

(A VOUS SEUL.)

Paris, 30 janvier.

Vous m'avez toujours un peu aimé, mon cher Cideville : il s'agit de me procurer le moyen de vivre avec vous quelque temps, en bonne fortune. Je voudrais faire imprimer à Rouen une *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, de ma façon. C'est mon ouvrage favori, et celui pour qui je me sens des entrailles de père. Si je pouvais trouver un endroit où je demeurasse *incognito* dans Rouen, et un imprimeur qui se chargeât de l'ouvrage, je partirais dès que j'aurais reçu votre réponse.

Il y a deux manières de s'y prendre pour faire imprimer cette histoire : la première, c'est d'en montrer un exemplaire à monsieur le premier président<sup>1</sup>, qui donnerait une permission tacite ; la seconde, d'avoir un de ces imprimeurs<sup>2</sup> qui font tout sans permission.

Dans le premier cas, on pourrait peut-être craindre que le premier président ne fit quelques difficultés de laisser imprimer ici un ouvrage dont on a suspendu l'impression à Paris, par ordre du garde des sceaux.

Dans le second cas, il y aurait à craindre d'être découvert. Il est bien triste pour la littérature d'être dans ces trances et dans ces extrémités, au sujet de presque tous les livres écrits avec un peu de liberté. La seule chose qui me rassure, c'est que, n'ayant mis dans mon ouvrage que de ces vérités qu'un magistrat et un citoyen doivent approuver, je pourrais aisément compter sur la connivence du premier président, en cas que la chose lui fût bien recommandée. Mais tout cela exigerait un profond secret ;

1. Geoffroi-Macé Camus de Pontcarré, né en 1698, nommé premier président du parlement de Rouen en décembre 1726, mort à Paris le 8 janvier 1767. Voltaire lui écrivit quelques lettres qui n'ont pas été recueillies.

2. Cideville lui indiqua Jore : et l'on voit, dans la correspondance de 1734 et de 1735, combien Voltaire eut à se plaindre de celui-ci, relativement à la publication des *Lettres philosophiques*.

et il faudrait qu'en ce cas-là même le libraire chargé de l'impression n'en fût que plus secret et plus diligent.

Voilà, mon cher monsieur, mon ancien ami, et mon ancien camarade, et mon confrère en Apollon, ce qui lutine pour le présent ma pauvre petite tête.

Dans cet embarras, je vais vous envoyer, par le carrosse, le premier volume de cette histoire. C'est le seul exemplaire qui me reste de deux mille six cents qui ont été saisis, après avoir été munis d'une approbation au sceau.

Je m'adresse à vous hardiment pour redresser ce tort. Peut-être, en lisant l'ouvrage, le trouverez-vous moins indigne de l'impression, et vous intéresserez-vous à la destinée de mon pauvre enfant, qu'on a si mal traité.

Quand vous l'aurez lu, je laisse à votre amitié et à votre prudence à m'indiquer la voie la plus sûre pour réussir dans cette affaire, que j'ai extrêmement à cœur. Surtout je vous demande en grâce que vous ne fassiez point courir ce livre dans Rouen, que qui que ce soit ne sache mon dessein d'y venir, et que le livre ne soit communiqué qu'à la personne qui pourra se charger d'obtenir cette permission tacite, en cas que vous ne vouliez pas vous compromettre.

S'il arrive, par malheur, qu'aucune des voies que je vous propose ne puisse réussir, alors vous me renverrez mon livre par la voie que j'aurai l'honneur de vous indiquer.

En attendant, je vous prie de m'adresser votre réponse sous l'enveloppe de M. de Livry<sup>1</sup>, secrétaire du roi, rue de Condé. Je vous aime et estime trop pour vous faire des excuses de la liberté que je prends avec vous : il n'y a personne dans le monde à qui je fusse plus aise d'avoir obligation ; songez que le plaisir que je vous demande est un des plus sensibles que je puisse jamais avoir : c'est celui de pouvoir être à portée de vous voir pendant trois mois.

Adieu ; je suis pour toute ma vie votre très-humble et obéissant serviteur.

208. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 3 février 1731.

Mon cher Cideville, je suis enchanté, pénétré de vos bontés. M. de Lézeau doit vous avoir remis la première partie, qui a été

1. Sans doute parent de Louis Sanguin, marquis de Livry, dont il est question dans *la Fête de Bèlébat*. (CL.)

déjà imprimée. Je m'imagine que le parti de parler au premier président est le seul raisonnable, quoiqu'il ne soit pas sûr. Il peut nous refuser ; il peut craindre de se commettre ; mais au moins gardera-t-il le secret, et, surtout, ne sachant pas que c'est moi qui lui demande cette grâce, il ne pourra pas m'accuser au garde des sceaux d'avoir voulu faire imprimer un ouvrage défendu. Je n'ai donc, je crois, qu'un refus à craindre : par conséquent il le faut risquer. En ce cas mon parti est tout pris ; vous me renverriez le livre par le carrosse de Rouen, à l'adresse de M. Dubreuil, cloître Saint-Merry ; et je sais bien alors ce que je ferai.

Mais l'envie de passer quelques mois avec vous me flatte trop pour que je n'espère rien à Rouen. Je ne sais si je me trompe, mais on peut dire au premier président qu'il a déjà permis l'impression du *Triomphe de l'Intérêt*<sup>1</sup>, qui était proscrit au sceau, et que cette permission tacite ne lui a point attiré de reproches ; mais, surtout, on peut lui dire que monsieur le garde des sceaux n'a nulle envie de me désobliger ; qu'il lui importe très-peu que cette nouvelle histoire du roi de Suède soit imprimée ou non ; qu'il n'a retiré l'approbation que par une délicatesse qui sied très-bien à la place où il est, n'étant pas convenable qu'il donnât publiquement un privilège pour un ouvrage plein de vérités qui peuvent choquer plusieurs princes, vérités déjà connues, déjà imprimées dans toutes les gazettes et dans plusieurs livres, mais dont il pourrait être responsable en son nom si elles paraissaient avec son approbation et le privilège de son maître. Tout ce que M. de Chauvelin souhaite, c'est de ne donner aucun prétexte aux plaintes qu'on pourrait former contre lui. Ainsi ce n'est point lui déplaire que de laisser imprimer à Rouen, avec un profond secret, cet ouvrage, dont il ne sera plus obligé de répondre. Si monsieur le premier président veut y faire réflexion, cette affaire ne souffre pas l'ombre de difficulté, et ne commet ni lui ni le garde des sceaux, dès qu'il n'y aura point de permission par écrit. J'ai par-devers moi un grand exemple d'une pareille connivence, que vous pouvez et que je vous prie même, en cas de besoin, de citer à monsieur le premier président. Cette nouvelle édition du poëme de *la Henriade* a été faite à Paris par la permission tacite de M. de Chauvelin<sup>2</sup>, le maître des requêtes, et de M. Hérault,

1. Divertissement de la composition de Boissy, joué, en 1730, à la comédie italienne. (CL.)

2. Jacques-Bernard Chauvelin, né le 8 décembre 1701, nommé maître des requêtes en 1728 ; intendant d'Amiens en 1731 ; intendant des finances en 1753 ;



sans que monsieur le garde des sceaux en sache encore le moindre mot. Voilà, monsieur, tout ce que je puis alléguer ; le reste dépend de votre amitié pour moi, de votre éloquence, et du caractère facile ou revêché de M. de Pontcarré, que je ne connais point. Tout est entre vos mains : *mitte sapientem et nihil dicas*. Vous êtes de ces ambassadeurs à qui il faut donner carte blanche. M. de Lézeau, que j'ai vu à Paris, et qui sait tout ceci, me gardera sans doute le secret. Je compte qu'il vous a remis le livre, et que personne que vous ne le verra, sauf monsieur le premier président. Adieu ; mille remerciements ; je vous embrasse bien tendrement. Écrivez dorénavant sous l'adresse de M. Dubreuil, cloître Saint-Merry.

209. — A M. DE CIDEVILLE.

16 février.

Monsieur le premier président est un homme bien épineux ; mais vous êtes un homme adorable. Je vous prie de lui montrer à bon compte le premier volume. Le manuscrit qui contient le second tome n'est pas encore prêt. Les difficultés que l'on pourrait faire ne peuvent regarder que le premier tome imprimé, puisqu'il ne s'agit guère, dans le second, que des aventures de chevalier errant que ce Suédois, moitié héros et moitié fou, mit à fin en Turquie et en Norvège, deux pays avec lesquels la librairie française a peu d'intérêts à ménager. Je ne doute point, si le premier président est un homme d'esprit, ou, ce qui vaut mieux, un homme aimable, qu'il ne soit tout à fait de vos amis, et qu'il ne fasse ce que vous voudrez. Je ne voudrais pas vous commettre avec lui, ni lui avec monsieur le garde des sceaux. Je puis vous donner ma parole d'honneur, et vous pouvez lui donner la vôtre, que tout ce qui a obligé monsieur le garde des sceaux à retirer le privilège a été la crainte de déplaire au roi Auguste<sup>1</sup>, dont on est obligé de dire des vérités un peu fâcheuses. Mais, en même temps, comme ces vérités sont publiques en Europe, et ont été imprimées dans trente ou quarante histoires

mort le 14 mars 1767. C'était le frère aîné du marquis de Chauvelin mort en 1774, et de l'abbé si connu par ses principes anti-jésuitiques. Il est question de ces trois frères dans la lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1759, à d'Argental. Ils étaient de la branche de Beau-Séjour ; mais Germain-Louis Chauvelin, garde des sceaux, et inquisiteur littéraire, qui persécuta Voltaire pour les *Lettres philosophiques* et le *Mondain*, appartenait à la branche de Grisenoi. (CL.)

1. Roi de Pologne ; voyez tome XIII, page 213.

modernes, en toutes langues, je puis vous assurer que monsieur le garde des sceaux ne fera aucun scrupule de laisser paraître l'ouvrage, quand le privilège du roi n'y sera pas.

Dans ce pays-ci il me semble qu'on doit plus ménager Stanislas qu'Auguste : aussi je me flatte que sa fille Marie ne me saura pas mauvais gré du bien que j'ai dit de monsieur son père. Qui peut donc arrêter monsieur le premier président ? Je ne doute pas que vous n'en veniez à bout, mon cher Cideville, et que je n'aille bientôt dans la basse-cour du grand Corneille commencer *incognito* quelque tragédie, avec l'intercession de ce grand saint.

Adieu : que le premier tome ne déplaie pas, et je réponds du reste. J'attends avec impatience la conclusion de vos bontés. Tout le monde me croit ici en Angleterre. Tant mieux :

Moins connu des mortels, je me cacherai mieux <sup>1</sup>.

Mille compliments à M. de Lézeau ; un profond secret, et de vos nouvelles. Je vous aime tendrement ; je vous embrasse de tout mon cœur, et j'espère entendre parler de vous incessamment.

210. — A M. DE CIDEVILLE,

RUE DE L'ÉCUREUIL, A ROUEN.

A Paris, ce 2 mars 1731.

Comme je vis ici moitié en philosophe, moitié en hibou, je n'ai reçu qu'hier votre lettre du 27, et les vers que vous m'aviez envoyés par M. de Formont. Thieriot, qui ne sait pas même ma demeure, ne put me rendre les vers qu'hier. Ce fut une journée complète pour moi de recevoir, en même temps, les bonnes nouvelles que vous me mandez, et les beaux vers dont vous m'honorez. Il y a, mon cher ami, des choses charmantes dans votre épître : il y a naïveté, esprit, et grâce. Ce même esprit, qui vous fait faire de si jolies choses, vous en fait aussi sentir les défauts. Vous avez raison de croire votre épître un peu trop longue, et pas assez châtiée.

Réprimez, d'une main avare et difficile,  
De ce terrain fécond l'abondance inutile.  
Émondez ces rameaux confusément épars ;  
Ménagez cette sève, elle en sera plus pure.

1. *Phèdre*, acte V, scène VII.

Songez que le secret des arts  
Est de corriger la nature <sup>1</sup>.

Je vais m'arranger pour venir raisonner belles-lettres avec vous, en bonne fortune, pendant quelques mois. Je vais faire partir, peut-être dès demain, une valise pleine de prose et de vers; après quoi vous me verrez bientôt arriver. Je vous demande la permission d'envoyer cette valise à votre adresse. A l'égard de ma maigre figure, elle se transportera à Rouen avant qu'il soit dix jours. Ainsi je compte que vous aurez la bonté de me retenir ce petit trou<sup>2</sup> dont vous m'avez parlé, pour le 15 du présent mois. Vous ne sauriez croire les obligations infinies que je vous ai.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

(HOR., de Art. poet., v. 343.)

Adieu, ami charmant, négociateur habile, poète aimable, et qui, par-dessus tout cela, avez une santé de fer, dont bien éloigné est, pour son malheur, votre très-obligé serviteur. Si vous avez quelque chose à me mander, d'ici à mon arrivée, ayez la bonté de m'écrire sous le couvert de M. de Livry. Comme je soupe là tous les jours, vos lettres m'en seront plus tôt rendues. Ne soyez pas étonné de toutes ces précautions : je n'en saurais trop prendre pour faire réussir un dessein qui me fera passer trois mois avec vous. Adieu.

1. Quelques-uns de ces vers se trouvent, avec de légers changements, dans la lettre du 18 mars 1736 à Thieriot, au sujet de M. de Verrières.

2. L'*hôtel de Mantes*, que Voltaire cite dans sa lettre du 29 mai 1733, à Cideville, et qui d'après cette dernière lettre semblerait avoir été tenu par la mère de l'abbé Linant, né à Louviers, selon M. Weiss, ou à Rouen, selon d'autres. Voici, au surplus, la description que Voltaire faisait de l'*hôtel de Mantes*, le 16 ou le 17 mars 1731, dans une épître à Cideville, laquelle, restée inédite jusqu'à présent (1828), ne mérite pas d'être publiée en entier :

A l'*hôtel de Mantes* je gîte,  
Soi-disant de Mantes l'hôtel ;  
Mais horrible et damné b.....  
Dont je veux sortir au plus vite.  
.....  
Arachné tapisse mes murs :  
Draps y sont courts, lits y sont durs ;  
Boîteuses sont les escabelles ;  
Et la bouteille au cou cassé  
Y soutient de jaunes chandelles  
Dont le bout y fut enfoncé  
Par les deux mains sempiternelles  
De l'hôtesse au nez retroussé.  
.....

On voit que ces vers, faits *currente calamo*, se sentaient du lieu habité par l'auteur. (CL.)



211. — A M. FAVIÈRES.

4 mars.

Je vous suis très-obligé, mon cher Favières, des vers latins et français que vous avez bien voulu m'envoyer. Je ne sais point qui est l'auteur des latins<sup>1</sup>; mais je le félicite, quel qu'il soit, sur le goût qu'il a, sur son harmonie, et sur le choix de sa bonne latinité, et surtout de l'espèce convenable à son sujet.

Rien n'est si commun que des vers latins, dans lesquels on mêle le style de Virgile avec celui de Térence, ou des épîtres d'Horace. Ici il paraît que l'auteur s'est toujours servi de ces expressions tendres et harmonieuses qu'on trouve dans les églogues de Virgile, dans Tibulle, dans Properce, et même dans quelques endroits de Pétrone, qui respirent la mollesse et la volupté.

Je suis enchanté de ces vers :

Ridet ager, lascivit humus, nova nascitur arbos...  
Basia lascivæ jungunt repetita columbæ.

Et, en parlant de l'Amour :

Vulnere qui certo lædere pectus amat.

Je n'oublierai pas cet endroit où il parle des plaisirs qui fuient avec la jeunesse :

Sic fugit humanæ tempestas aurea vitæ,  
Arguti fugiunt, agmina blanda, joci.

Je citerais trop de vers, si je marquais tous ceux dont j'ai goûté la force et l'énergie.

Mais quoique l'ouvrage soit rempli de feu et de noblesse, je conseillerais plutôt à un homme qui aurait du goût et du talent pour la littérature, de les employer à faire des vers français. C'est à ceux qui peuvent cultiver les belles-lettres avec avantage à faire à notre langue l'honneur qu'elle mérite. Plus on a fait provision des richesses de l'antiquité, et plus on est dans l'obligation de les transporter en son pays. Ce n'est pas à ceux qui

1. Favières, conseiller au parlement, était l'auteur du poème latin intitulé *Ver, carmen pentametrum*. La traduction française est attribuée à Querlon. La réponse de Favières à Voltaire se trouve dans le quatorzième volume des *Amusements du cœur et de l'esprit*. (B.)

méprisent Virgile, mais à ceux qui le possèdent, d'écrire en français.

Venons maintenant, mon cher Favières, à votre traduction du *Printemps*, ou, plutôt, à votre imitation libre de cet ouvrage. Vos expressions sont vives et brillantes, vos images bien frappées; et, surtout, je vois que vous êtes fidèle à l'harmonie, sans laquelle il n'y a jamais de poésie.

Il faudrait vous rappeler ici trop de vers, si je voulais marquer tous ceux dont j'ai été frappé. Adieu; je vais dans un pays où le printemps ne ressemble guère à la description que vous en faites l'un et l'autre. Je pars pour l'Angleterre<sup>1</sup> dans quatre ou cinq jours, et suis bien loin assurément de faire des tragédies.

Frangere, miser, calamos, vigilataque praelia dele.

(JUVEN., sat. VII, v. 27.)

J'ai renoncé pour jamais aux vers,

Nunc... versus et cætera ludicra pono.

(HOR., lib. I, ep. I, v. 10.)

Mais il s'en faut bien que je sois devenu philosophe, comme celui dont je vous cite les vers. Adieu; je vous aime, en vers et en prose, de tout mon cœur, et vous serai attaché toute ma vie.

212. — A M. THIERIOT.

Le 1<sup>er</sup> mai.

Je vous écris enfin, mon cher Thieriot, du fond de ma solitude, où je serais le plus heureux homme du monde, si les circonstances de ma vie ne m'avaient rendu d'ailleurs le plus malheureux. Je compte quitter dans peu ma retraite pour venir vous retrouver à Paris. En attendant recevez mes compliments sur les succès flatteurs et solides de votre héroïne<sup>2</sup>. Je ne saurais plus résister à vous envoyer cette pièce<sup>3</sup> que vous m'avez si souvent demandée;

Et dût la troupe des dévots,  
Que toujours un pur zèle enflamme,

1. C'est-à-dire pour Rouen, d'où furent écrites les cinq premières lettres qui suivent celle-ci. Voltaire, voulant publier plus tranquillement l'*Histoire de Charles XII*, et une nouvelle édition de la *Henriade*, alla passer quatre ou cinq mois à Rouen et à Canteleu, en laissant croire qu'il était retourné à Londres. (Cl.)

2. M<sup>lle</sup> Sallé, qui était alors à Londres.

3. Voyez, tome IX, les vers sur la mort d'Adrienne Lecouvreur.

Entourer mon corps de fagots,  
Le tout pour le bien de mon âme,

je ne puis m'empêcher de laisser aller ces vers, qui m'ont été dictés par l'indignation, par la tendresse, et par la pitié, et dans lesquels, en pleurant M<sup>lle</sup> Lecouvreur, je rends au mérite de M<sup>lle</sup> Sallé la justice qui lui est due. Je joins ma faible voix à toutes les voix d'Angleterre pour faire un peu sentir la différence qu'il y a entre leur liberté et notre esclavage, entre leur sage hardiesse et notre folle superstition, entre l'encouragement que les arts reçoivent à Londres et l'oppression honteuse sous laquelle ils languissent à Paris.

213. — A M. DE FORMONT<sup>1</sup>.

O qu'entre Cideville et vous  
J'aurais voulu passer ma vie !  
C'est dans un commerce si doux  
Qu'est la bonne philosophie,  
Que n'ont point ces mystiques fous,  
Ni tous ces pieux loups-garous,  
Gens députés de l'autre vie,  
Nicole et Quesnel, enfin tous,  
Tous ces conteurs de rapsodie  
Dont le nom me met en courroux,  
Autant que leur œuvre m'ennuie.

Revenez donc, aimables amis, philosopher avec moi, et ne vous avisez point de chercher les beaux jours à une lieue de Rouen. Vous n'avez point de mois de mai en Normandie :

Vos climats ont produit d'assez rares merveilles,  
C'est le pays des grands talents,  
Des Fontenelle, des Corneilles;  
Mais ce ne fut jamais l'asile du printemps.

1. Cette lettre, écrite de Rouen, dans les premiers jours de mai 1731, est la réponse faite à une autre lettre, en prose et en vers, de M. de Formont, à qui Voltaire renvoyait, à Cantelou, sur la rive droite de la Seine, les œuvres de Descartes et de Malebranche. Le premier vers de la lettre de Voltaire, telle qu'on l'imprime ici, était précédé, dans l'original, des vingt-quatre premiers vers de *l'Épître à M. de Formont*, laquelle commence ainsi :

Rimeur charmant, plein de raison,  
Philosophe. . . . . (CL.)



Si Rouen avait d'aussi beaux jours que de bons esprits, je vous avoue que je voudrais m'y fixer pour le reste de ma vie. Je vous dirais, avec Virgile :

. . . . . Soli cantare periti  
 Arcades. O mihi tum quam molliter ossa quiescant...  
 Atque utinam ex vobis unus, vestrique fuisset  
 Aut custos gregis, aut maturæ vinitor uvæ!...  
 Serta mihi Phyllis legeret, cantaret Amyntas.

(Egl. x, 32.)

Mais votre climat n'a point *maturam uvam*. Ma malheureuse machine m'obligera de m'éloigner du pays où l'on pense pour aller chercher ceux où l'on transpire ; mais, dans quelque pays du monde que j'habite, vous aurez toujours en moi un homme plein de tendresse et d'estime pour vous. C'est avec ces sentiments, mes chers messieurs, que je serai toute ma vie votre, etc.

214. — A M. THIERIOT.

1<sup>er</sup> juin.

Je t'écris d'une main par la fièvre affaiblie,  
 D'un esprit toujours ferme, et dédaignant la mort,  
 Libre de préjugés, sans liens, sans patrie,  
 Sans respect pour les grands, et sans crainte du sort :  
 Patient dans mes maux, et gai dans mes boutades,  
     Me moquant de tout sot orgueil,  
     Toujours un pied dans le cercueil,  
     De l'autre faisant des gambades.

Voilà l'état où je suis, mourant et tranquille. Si quelque chose cependant altère le calme de mon esprit, et peut augmenter les souffrances de mon corps, qui assurément sont bien vives, c'est la nouvelle injustice que l'on dit que j'essuie en France. Vous savez que je vous envoyai, il y a environ un mois, quelques vers sur la mort de mademoiselle Lecouvreur, remplis de la juste douleur que je ressens encore de sa perte, et d'une indignation peut-être trop vive sur son enterrement, mais indignation pardonnable à un homme qui a été son admirateur, son ami, son amant, et qui, de plus, est poète. Je vous suis sensiblement obligé d'avoir eu la sage discrétion de n'en point donner de copies ; mais on dit que vous avez eu affaire à des personnes dont la mémoire vous a trahi ; qu'on en a surtout retenu les endroits les plus forts, que ces endroits ont été envenimés, qu'ils sont parvenus jusqu'au ministère, et qu'il ne serait pas sûr pour moi de retourner en France,

où pourtant mes affaires m'appellent. J'attends de votre amitié que vous m'informerez exactement, mon cher Thieriot, de la vérité de ces bruits, de ce que j'ai à craindre, et de ce que j'ai à faire. Mandez-moi le mal et le remède. Dites-moi si vous me conseillez d'écrire et de faire parler, ou de me taire et de laisser faire au temps.

On a commencé, sans ma participation, deux éditions de *Charles XII*, en Angleterre et en France. Ne pourriez-vous point savoir de M. de Chauvelin <sup>1</sup> quel sera, en cette occasion, l'esprit des ministres de la librairie ?

A l'égard du secret que je vous confiai en partant, et qui échappa à M. l'abbé de Rothelin, soyez impénétrable, soyez indevinable. Dépaysez les curieux. Peut-être aura-t-on lu déjà aux comédiens *Ériphyle* <sup>2</sup>. Détournez tous les soupçons. Je vous conjure de me rendre ce service avec votre amitié ordinaire.

Je n'ai écrit qu'à vous en France.

*Thieriot mihi primus amores  
Abstulit; ille habeat secum* <sup>3</sup>.

215. — A M. THIERIOT.

30 juin.

J'ai reçu votre lettre, mon cher Thieriot. Ne soyez pas étonné du silence que j'ai gardé un mois entier. J'ai repris mon ancienne sympathie avec vous. J'avais la fièvre quand vous aviez le dévoiement, et j'ai passé un mois entier dans mon lit. Ce qui m'a prolongé ma fièvre est un étrange régime où je me suis mis. J'ai fait toute la tragédie de *César* depuis qu'*Ériphyle* est dans son cadre. J'ai cru que c'était un sûr moyen pour dépayser les curieux sur *Ériphyle* : car le moyen de croire que j'aie fait *César* <sup>4</sup> et *Ériphyle*, et achevé *Charles XII*, en trois mois ! Je n'aurais pas fait pareille besogne à Paris en trois ans. Mais vous savez bien quelle prodigieuse différence il y a entre un esprit recueilli dans la retraite et un esprit dissipé dans le monde :

*Carmina secessum scribentis et otia quærunt.*

(OVID., I, *Trist.*, I, 41.)

1. Le maître des requêtes, cité dans la lettre à Cideville, du 3 février.

2. Voyez tome II, page 453.

3. Parodie de ces vers de Virgile, *Æn.*, VI, 28 :

*Ille meos, primus qui me sibi junxit, amores  
Abstulit; ille habeat secum, servetque sepulcro.*

4. *La Mort de César*, imprimée en 1735, et jouée seulement en 1743, sur un grand théâtre.

J'ai revu aussi toutes ces petites pièces fugitives à qui vous faites plus d'honneur qu'elles ne méritent; je les ai corrigées avec soin; je compte, quand je serai à Paris, troquer avec vous de portefeuille; je vous donnerai les pièces qui vous manquent, et vous me rendrez celles que je n'ai pas. Comptez que vous gagnerez au change: car vous n'avez pas l'*Uranie*<sup>1</sup>; et, puisque vous êtes un homme discret, vous l'aurez: *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam.* (Matt., xxv, 21 et 23.)

Je vous envoie, mon cher ami, une réponse à des invectives bien injustes que j'ai trouvées imprimées contre moi dans les *Semaines* de l'abbé Desfontaines. Il me doit au moins la justice d'imprimer cette réponse, qui est, *uti nos decet esse*, pleine de vérité et de modestie. Je l'ai fait imprimer à Cantorbéry, afin que, si on me refusait la justice de la rendre publique, elle parût indépendamment du journal du *Parnasse*, où elle doit être insérée. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez de cette petite pièce. J'ai cru que je ne pouvais me dispenser de répondre, mais je ne sais pas si j'ai bien répondu.

Si vous imprimez l'abbé de Chaulieu, n'y mettez rien de moi, je vous prie, avant que je vous aie montré les changements que j'ai faits aux petites pièces que je lui ai adressées. Faites ma cour à M. de Chauvelin, à qui je n'ai pu écrire, étant toujours malade. Mes respects à MM. de Fontenelle et Lamotte. J'ai parlé de ces deux derniers dans ma réponse à l'abbé Desfontaines, non-seulement parce que je suis charmé de leur rendre justice, mais parce que l'abbé Desfontaines m'a accusé, dans son *Dictionnaire néologique*, de ne la leur pas rendre, et m'a voulu associer à ses malignités. *Separa causam meam a gente iniqua et dolosa*<sup>2</sup>. Adieu.

216. — AUX AUTEURS DU NOUVELLISTE DU PARNASSE<sup>3</sup>.

Juin 1731.

Messieurs, on m'a fait tenir à la campagne où je suis<sup>4</sup>, près de Kenterbury, depuis quatre mois, les lettres que vous publiez avec succès en France depuis environ ce temps. J'ai vu, dans votre dix-

1. *Le Pour et le Contre*, pièce connue d'abord sous le titre d'*Épître à Julie*, ou à *Uranie*.

2. On lit dans le psaume XLII, verset 1<sup>er</sup>: *Discerne causam meam de gente non sancta: ab homine iniquo et doloso erue me.*

3. Voyez la note 1, tome XXII, page 372.

4. Voltaire était alors aux environs de Rouen, mais il voulait faire croire, qu'il était en Angleterre.



huitième lettre, des plaintes injurieuses que l'on vous adresse contre moi, sur lesquelles il est juste que j'aie l'honneur de vous écrire, moins pour ma propre justification que pour l'intérêt de la vérité.

Un ami ou peut-être un parent de feu M. de Campistron<sup>1</sup> me fait des reproches pleins d'amertume et de dureté de ce que j'ai, dit-il, insulté à la mémoire de cet illustre écrivain, dans une brochure de ma façon, et que je me suis servi de ces termes indécents, *le pauvre Campistron*. Il aurait raison, sans doute, de me faire ce reproche, et vous, messieurs, de l'imprimer, si j'avais en effet été coupable d'une grossièreté si éloignée de mes mœurs. C'est pour moi une surprise également vive et douloureuse de voir que l'on m'impute de pareilles sottises. Je ne sais ce que c'est que cette brochure<sup>2</sup>, je n'en ai jamais entendu parler. Je n'ai fait aucune brochure en ma vie : si jamais homme devait être à l'abri d'une pareille accusation, j'ose dire que c'était moi, messieurs.

Depuis l'âge de seize ans, où quelques vers un peu satiriques<sup>3</sup>, et par conséquent très-condamnables, avaient échappé à l'imprudence de mon âge et au ressentiment d'une injustice, je me suis imposé la loi de ne jamais tomber dans ce détestable genre d'écrire. Je passe mes jours dans des souffrances continuelles de corps qui m'accablent, et dans l'étude des bons livres, qui me console ; j'apprends quelquefois, dans mon lit, que l'on m'impute, à Paris, des pièces fugitives que je n'ai jamais vues, et que je ne verrai jamais. Je ne puis attribuer ces accusations frivoles à aucune jalousie d'auteur : car qui pourrait être jaloux de moi ? Mais quelque motif qu'on ait pu avoir pour me charger de pareils écrits, je déclare ici, une bonne fois pour toutes, qu'il n'y a personne en France qui puisse dire que je lui aie jamais fait voir, depuis que je suis hors de l'enfance, aucun écrit satirique en vers ou en prose ; et que celui-là se montre, qui puisse seulement avancer que j'aie jamais applaudi un seul de ces écrits, dont le mérite consiste à flatter la malignité humaine.

Non-seulement je ne me suis jamais servi de termes injurieux,

1. Il s'appelait de Gourdon de Bach ; il est mort vers 1750, avant l'impression d'une édition des *OEuvres de Campistron*, qu'il avait commencée, et qui fut achevée par Bonneval.

2. C'est en 1723 qu'avaient paru des *Sentiments d'un spectateur français sur la nouvelle tragédie d'Inès de Castro* (voyez la note 1 de la page 89) : on y critique un vers du *pauvre M. de Campistron*.

3. Voltaire veut parler du *Bourbier* (voyez tome X) ; mais cette pièce est de 1714 ; l'auteur avait vingt ans, et non *seize*, lorsqu'il la composa. (B.)

soit de bouche, soit par écrit, en citant feu M. de Campistron, dont la mémoire ne doit pas être indifférente aux gens de lettres ; mais je me suis toujours révolté contre cette coutume impolie qu'ont prise plusieurs jeunes gens, d'appeler par leur simple nom des auteurs illustres qui méritent des égards.

Je trouve toujours indigne de la politesse française, et du respect que les hommes se doivent les uns aux autres, de dire Fontenelle, Chaulieu, Crébillon, Lamotte, Rousseau, etc. ; et j'ose dire que j'ai corrigé quelques personnes de ces manières indécentes de parler, qui sont toujours insultantes pour les vivants, et dont on ne doit se servir envers les morts que quand ils commencent à devenir anciens pour nous. Le peu de curieux qui pourront jeter les yeux sur les préfaces de quelques pièces de théâtre que j'ai hasardées verront que je dis toujours le grand Corneille, qui a pour nous le mérite de l'antiquité ; et que je dis M. Racine et M. Despréaux, parce qu'ils sont presque mes contemporains.

Il est vrai que dans la préface d'une tragédie<sup>1</sup> adressée à milord Bolingbroke, rendant compte à cet illustre Anglais des défauts et des beautés de notre théâtre, je me suis plaint, avec justice, que la galanterie dégrade parmi nous la dignité de la scène ; j'ai dit, et je dis encore, que l'on avait applaudi ces vers d'*Alcibiade*, indignes de la tragédie (acte I, scène III) :

Hélas ! qu'est-il besoin de m'en entretenir ?  
 Mon penchant à l'amour, je l'avouerai sans peine,  
 Fut de tous mes malheurs la cause trop certaine ;  
 Mais, bien qu'il m'ait coûté des chagrins, des soupirs,  
 Je n'ai pu refuser mon âme à ses plaisirs :  
 Car enfin, Amintas, quoi qu'on en puisse dire,  
 Il n'est rien de semblable à ce qu'il nous inspire.  
 Où trouve-t-on ailleurs cette vive douceur  
 Capable d'enlever et de charmer un cœur ?  
 Ah ! lorsque, pénétré d'un amour véritable,  
 Et gémissant aux pieds d'un objet adorable,  
 J'ai connu dans ses yeux timides ou distraits  
 Que mes soins de son cœur avaient troublé la paix ;  
 Que, par l'aveu secret d'une ardeur mutuelle,  
 La mienne a pris encore une force nouvelle ;  
 Dans ces tendres instants j'ai toujours éprouvé  
 Qu'un mortel peut sentir un bonheur achevé.

1. *Brutus* ; voyez tome II, page 323.

J'aurais pu dire avec la même vérité que les derniers ouvrages du grand Corneille sont indignes de lui, et sont inférieurs à cet *Alcibiade*, et que la *Bérénice* de M. Racine n'est qu'une élégie bien écrite, sans offenser la mémoire de ces grands hommes. Ce sont les fautes de ces écrivains illustres qui nous instruisent : j'ai cru même faire honneur à M. de Campistron, en le citant à des étrangers à qui je parlais de la scène française ; de même que je croirais rendre hommage à la mémoire de l'inimitable Molière si, pour faire sentir les défauts de notre scène comique, je disais que, d'ordinaire, les intrigues de nos comédies ne sont ménagées que par des valets, que les plaisanteries ne sont presque jamais dans la bouche des maîtres ; et que j'apportasse en preuve la plupart des pièces de ce charmant génie, qui, malgré ce défaut et celui de ses dénoûments, est si au-dessus de Plaute et de Térence.

J'ai ajouté qu'*Alcibiade* est une pièce suivie, mais faiblement écrite : le défenseur de M. de Campistron m'en fait un crime ; mais qu'il me soit permis de me servir de la réponse d'Horace :

Nempe incomposito dixi pede currere versus  
 Lucili : quis tam Lucili fautor inepte est  
 Ut non hoc fateatur ?

(Lib. I, sat. x, vers 1 et 2.)

On me demande ce que j'entends par un style faible ; je pourrais répondre : le mien. Mais je vais tâcher de débrouiller cette idée, afin que cet écrit ne soit pas absolument inutile, et que, ne pouvant par mon exemple prouver ce que c'est qu'un style noble et fort, j'essaye au moins d'expliquer mes conjectures, et de justifier ce que je pense en général du style de la tragédie d'*Alcibiade*.

Le style fort et vigoureux, tel qu'il convient à la tragédie, est celui qui ne dit ni trop ni trop peu, et qui fait toujours des tableaux à l'esprit, sans s'écarter un moment de la passion.

Ainsi Cléopâtre, dans *Rodogune*, s'écrie (acte V, scène 1) :

Trône, à t'abandonner je ne puis consentir ;  
 Par un coup de tonnerre il vaut mieux en sortir.  
 . . . . .  
 Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge !

Voilà du style très-fort, et peut-être trop. Le vers qui précède le dernier :

Il vaut mieux mériter le sort le plus étrange,  
 est du style le plus faible.



Le style faible, non-seulement en tragédie, mais en toute poésie, consiste encore à laisser tomber ses vers deux à deux, sans entremêler de longues périodes et de courtes, et sans varier la mesure; à rimer trop en épithètes; à prodiguer des expressions trop communes; à répéter souvent les mêmes mots; à ne pas se servir à propos des conjonctions, qui paraissent inutiles aux esprits peu instruits, et qui contribuent cependant beaucoup à l'élégance du discours :

Tantum series juncturaque pollet!

(*De Arte poet.*, 242.)

Ce sont toutes ces finesses imperceptibles qui font en même temps et la difficulté et la perfection de l'art :

In tenui labor; at tenuis non gloria.

(*Georg.*, IV, 6.)

J'ouvre dans ce moment le volume des tragédies de M. de Campistron, et je vois à la première scène de l'*Alcibiade* :

Quelle que soit pour nous la tendresse des rois,  
Un moment leur suffit pour faire un autre choix.

Je dis que ces vers, sans être absolument mauvais, sont faibles et sans beauté.

Pierre Corneille, ayant la même chose à dire, s'exprime ainsi :

Et malgré ce pouvoir dont l'éclat nous séduit,  
Sitôt qu'il nous veut perdre, un coup d'œil nous détruit<sup>1</sup>.

Ce *quelle que soit* de l'*Alcibiade* fait languir le vers : de plus, *un moment leur suffit pour faire un autre choix* ne fait pas, à beaucoup près, une peinture aussi vive que ce vers :

Sitôt qu'il nous veut perdre, un coup d'œil nous détruit.

Je trouve encore :

Mille exemples connus de ces fameux revers...  
Affaiblit notre empire, et dans mille combats...  
Nous cachent mille soins dont il est agité...  
Il a mille vertus dignes du diadème...

1. Corneille a dit dans *Othon*, acte II, scène IV :

Et quoi que nos emplois puissent faire de bruit,  
Sitôt qu'il nous veut perdre, un coup d'œil nous détruit.

Par mille exploits fameux justement couronnés...  
 En vain mille beautés, dans la Perse adorées...  
 En vain par mille soins la princesse Artémise...  
 Le sort le plus cruel, mille tourments affreux.

Je dis que ce mot *mille* si souvent répété, et surtout dans des vers assez lâches, affaiblit le style au point de le gâter ; que la pièce est pleine de ces termes oiseux qui remplissent négligemment l'hémistiche ; je m'offre de prouver à qui voudra que presque tous les vers de cet ouvrage sont énervés par ces petits défauts de détail qui répandent leur langueur sur toute la diction.

Si j'avais vécu du temps de M. de Campistron, et que j'eusse eu l'honneur d'être son ami, je lui aurais dit à lui-même ce que je dis ici au public ; j'aurais fait tous mes efforts pour obtenir de lui qu'il retouchât le style de cette pièce, qui serait devenue avec plus de soin un très-bon ouvrage. En un mot, je lui aurais parlé, comme je fais ici, pour la perfection d'un art qu'il cultivait d'ailleurs avec succès.

Le fameux acteur<sup>1</sup>, qui représenta si longtemps Alcibiade cachait toutes les faiblesses de la diction par les charmes de son récit ; en effet, l'on peut dire d'une tragédie comme d'une histoire<sup>2</sup>, *historia, quoquo modo scripta, bene legitur* ; et *tragœdia, quoquo modo scripta, bene repræsentatur* ; mais les yeux du lecteur sont des juges plus difficiles que les oreilles du spectateur.

Celui qui lit ces vers d'*Alcibiade* :

Je répondrai, seigneur, avec la liberté<sup>3</sup>  
 D'un Grec qui ne sait pas cacher la vérité,

se ressouvient à l'instant de ces beaux vers de *Britannicus*<sup>4</sup> ;

Je répondrai, madame, avec la liberté  
 D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

Il voit d'abord que les vers de M. Racine sont pleins d'une harmonie singulière qui caractérise en quelque façon Burrhus, par cette césure coupée, *d'un soldat, etc.* ; au lieu que les vers

1. Baron ; voyez tome XXII, page 70.

2. Pline, livre V, épître VIII.

3. Dans l'*Alcibiade* de Campistron, on lit, acte III, scène III :

Je parlerai du moins avec la liberté  
 D'un Grec qui ne doit point cacher la vérité

4. Acte I, scène II.

d'*Alcibiade* sont rampants et sans force ; en second lieu, il est choqué d'une imitation si marquée ; en troisième lieu, il ne peut souffrir que le citoyen d'un pays renommé par l'éloquence et par l'artifice donne à ces mêmes Grecs un caractère qu'ils n'avaient pas (acte III, scène III) :

Vous allez attaquer des peuples indomptables,  
Sur leurs propres foyers plus qu'ailleurs redoutables.

On voit partout la même langueur de style. Ces rimes d'épithètes, *indomptables*, *redoutables*, choquent l'oreille délicate du connaisseur, qui veut des choses et qui ne trouve que des sons. *Sur leurs propres foyers plus qu'ailleurs* est trop simple, même pour la prose.

Je n'ai trouvé aucun homme de lettres qui n'ait été de mon avis, et qui ne soit convenu avec moi que le style de cette pièce est, en général, très-languissant. J'ajouterai même que c'est la diction seule qui abaisse M. de Campistron au-dessous de M. Racine. J'ai toujours soutenu que les pièces de M. de Campistron étaient pour le moins aussi régulièrement conduites que toutes celles de l'illustre Racine ; mais il n'y a que la poésie du style qui fasse la perfection des ouvrages en vers. M. de Campistron l'a toujours trop négligée ; il n'a imité le coloris de M. Racine que d'un pinceau timide ; il manque à cet auteur, d'ailleurs judicieux et tendre, ces beautés de détail, ces expressions heureuses, qui sont l'âme de la poésie, et font le mérite des Homère, des Virgile, des Tasse, des Milton, des Pope, des Corneille, des Racine, des Boileau.

Je n'ai donc avancé qu'une vérité, et même une vérité utile pour les belles-lettres ; et c'est parce qu'elle est vérité qu'elle m'attire des injures.

L'anonyme (quel qu'il soit) me dit, à la suite de plusieurs personnalités, que je suis un très-mauvais modèle ; mais au moins il ne le dit qu'après moi : je ne me vante que de connaître mon art et mon impuissance. Il dit ailleurs (ce qui n'est point une injure, mais une critique permise) que ma tragédie de *Brutus* est très-défectueuse. Qui le sait mieux que moi ? C'est parce que j'étais très-convaincu des défauts de cette pièce, que je la refusai constamment, un an entier, aux comédiens. Depuis même je l'ai fort retouchée ; j'ai retourné ce terrain où j'avais travaillé si longtemps avec tant de peine et si peu de fruit. Il n'y a aucun de mes faibles ouvrages que je ne corrige tous les jours, dans les intervalles de mes maladies. Non-seulement je vois mes fautes,



mais j'ai obligation à ceux qui m'en reprennent ; et je n'ai jamais répondu à une critique qu'en tâchant de me corriger.

Cette vérité, que j'aime dans les autres, j'ai droit d'exiger que les autres la souffrent en moi. M. de Lamotte sait avec quelle franchise je lui ai parlé, et que je l'estime assez pour lui dire, quand j'ai l'honneur de le voir, quelques défauts que je crois apercevoir dans ses ingénieux ouvrages. Il serait honteux que la flatterie infectât le petit nombre d'hommes qui pensent. Mais plus j'aime la vérité, plus je hais et dédaigne la satire, qui n'est jamais que le langage de l'envie. Les auteurs qui veulent apprendre à penser aux autres hommes doivent leur donner des exemples de politesse comme d'éloquence, et joindre les bienséances de la société à celles du style. Faut-il que ceux qui cherchent la gloire courent à la honte par leurs querelles littéraires, et que les gens d'esprit deviennent souvent la risée des sots !

On m'a souvent envoyé en Angleterre des épigrammes et de petites satires contre M. de Fontenelle ; j'ai eu soin de dire, pour l'honneur de mes compatriotes, que ces petits traits qu'on lui décoche ressemblent aux injures que l'esclave disait autrefois au triomphateur.

Je crois que c'est être bon Français de détourner, autant qu'il est en moi, le soupçon qu'on a dans les pays étrangers que les Français ne rendent jamais justice à leurs contemporains. Soyons justes, messieurs, ne craignons ni de blâmer, ni surtout de louer ce qui le mérite ; ne lisons point *Pertharite*, mais pleurons à *Polyeucte*. Oublions, avec M. de Fontenelle, des lettres<sup>1</sup> composées dans sa jeunesse ; mais apprenons par cœur, s'il est possible, *les Mondes*, la *Préface de l'Histoire de l'Académie des sciences*, etc. Disons, si vous voulez, à M. de Lamotte, qu'il n'a pas assez bien traduit *l'Iliade*, mais n'oublions pas un mot des belles odes et des autres pièces heureuses qu'il a faites. C'est ne pas payer ses dettes que de refuser de justes louanges. Elles sont l'unique récompense des gens de lettres ; et qui leur payera ce tribut, sinon nous, qui, courant à peu près la même carrière, devons connaître mieux que d'autres la difficulté et le prix d'un bon ouvrage ?

J'ai entendu dire souvent en France que tout est dégénéré, et qu'il y a dans tout genre une disette d'hommes étonnante. Les étrangers n'entendent à Paris que ces discours, et ils nous croient aisément sur notre parole ; cependant quel est le siècle

1. Voyez la note, tome XXIII, page 398.

où l'esprit humain ait fait plus de progrès que parmi nous? Voici un jeune homme de seize ans<sup>1</sup> qui exécute en effet ce qu'on a dit autrefois de M. Pascal, et qui donne un traité sur les courbes, qui ferait honneur aux plus grands géomètres. L'esprit de raison pénètre si bien dans les écoles qu'elles commencent à rejeter également et les absurdités inintelligibles d'Aristote, et les chimères ingénieuses de Descartes. Combien d'excellentes histoires n'avons-nous pas depuis trente ans? Il y en a telle qui se lit avec plus de plaisir que *Philippe de Comines*; il est vrai qu'on n'ose l'avouer tout haut, parce que l'auteur est encore vivant<sup>2</sup> : et le moyen d'estimer un contemporain autant qu'un homme mort il y a plus de deux cents ans!

Ploravere suis non respondere favorem  
Speratum meritis.

(HOR., lib. II, ep. I, vers 9 et 10.)

Personne n'ose convenir franchement des richesses de son siècle. Nous sommes comme les avares qui disent toujours que le temps est dur. J'abuse de votre patience, messieurs; pardonnez cette longue lettre et toutes ces réflexions au devoir d'un honnête homme qui a dû se justifier, et à mon amour extrême pour les lettres, pour ma patrie, et pour la vérité.

Je suis, etc.

217. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce jeudi matin.

Mon cher ami, vous n'avez point ici de maîtresse qui vous aime plus que moi; le premier plaisir que je goûte, en arrivant à Paris, est celui de vous écrire, et je vous réponds que je vais arranger mes affaires de façon que je vous reverrai bientôt. Je n'oublierai de ma vie les marques d'amitié que vous m'avez données à Rouen; vous avez trouvé le secret de me faire passer avec délices un temps où la maladie et la solitude auraient dû me rendre la vie bien ennuyeuse. Un esprit comme le vôtre est fait pour adoucir les chagrins et pour augmenter les plaisirs de tous ceux avec lesquels il vit. Je vous demande à présent de mettre à *Argus* et à *Isis* le temps que vous vouliez bien employer à m'adoucir ma prison de Rouen. Adieu; il n'est plus question pour moi

1. Clairaut. (K.)

2. L'abbé de Vertot. Voyez tome XIV, page 142.

Paris

de la vie douce, les affaires viennent me lutiner. A Rouen je passais ma vie à penser ; je vais la consumer ici à courir. Une seule affaire, quelque petite qu'elle soit, emporte ici la journée de son homme, et ne laisse pas un moment de conversation avec nos amis Horace et Virgile.

O rus, quando ego te aspiciam ? Quandoque licebit,  
Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis,  
Ducere sollicitæ jucunda oblivια vitæ ?

(HOR., lib. II, sat. VI, v. 60.)

C'est le *somnus* surtout que je regrette. Je ne le connais plus guère ; mais je vous regrette mille fois davantage. *Vale, et tuum ama Voltairium.*

218. — A M. DE FORMONT.

Ce jeudi <sup>1</sup>.

Je serais un homme bien ingrat, monsieur, si, en arrivant à Paris, je ne commençais pas par vous remercier de toutes vos bontés. Je regarde mon voyage de Rouen comme un des plus heureux événements de ma vie. Quand nos éditions se noieraient en chemin, quand *Ériphyle* et *Jules César* seraient sifflés, j'aurais bien de quoi me dédommager, puisque je vous ai connu. Il ne me reste plus à présent d'autre envie que de revenir vous voir. Le séjour de Paris commence à m'épouvanter. On ne pense point au milieu du tintamarre de cette maudite ville :

Carmina secessum scribentis et otia quærunť.

(OVID., I, *Trist.*, I, 41.)

Je commençais un peu à philosopher avec vous ; mais je ne sais si j'aurai pris une assez bonne dose de philosophie pour résister au train de Paris. Puisque vous n'avez plus soin de moi, ayez donc la bonté de donner à *Henri IV* les moments que vous employiez avec l'auteur. J'aurais bien mieux aimé que vous eussiez corrigé mes fautes que celles de Jore<sup>2</sup>. Vous êtes un peu plus sévère que M. de Cideville ; mais vous ne l'êtes pas assez. Dorénavant, quand je ferai quelque chose, je veux que vous me coupiez bras et jambes.

1. Cette lettre n'a pas d'autre date dans l'original ; les allusions qu'elle contient prouvent qu'elle est de 1731, et non de 1730. (CL.)

2. Individu qui imprima l'*Histoire de Charles XII*, la *Henriade*, les *Lettres sur les Anglais*, et avec lequel Voltaire, pour son propre malheur, fut en relation pendant quelques années.



Adieu ; je ne vous mande aucune nouvelle, parce que je n'ai pas encore vu, et même ne verrai de longtemps, aucun de ces fous qu'on appelle *le beau monde*. Je vous embrasse de tout mon cœur, et me compte quelque chose de plus que votre très-humble et très-obéissant serviteur, car je suis votre ami, et vous suis tendrement attaché pour toute ma vie.

219. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce dimanche, 5 août 1731.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre prose et de vos vers. Je ne trouve jamais rien à ajouter à ce que vous pensez et à ce que vous dites ; mais j'ai pris, selon ma louable coutume, la liberté de réduire les vers à quatre ; on les trouve charmants : tout le monde, c'est-à-dire le petit nombre de ceux qui aiment le bon, les savent par cœur, et ignorent le nom de l'auteur. Enfin l'impitoyable M. de Maisons a vu *César*, et l'approuve. Le P. Porée, par une modestie à laquelle il ne gagnera rien, veut esquiver la dédicace. *Ériphyle*, si j'ai quelque crédit, ne sera jouée qu'à la Saint-Martin, et n'en vaudra que mieux. Jore doit avoir reçu *l'Essai sur la Poésie épique*, que je vous supplie de lire : j'attends des nouvelles de M. de Formont et. . . . .  
. . . . . adieu ; je vous souhaite des maîtresses qui vous soient attachées comme je le suis.

220. — A M. DE CIDEVILLE.

13 août 1731.

Voici donc tout simplement, mon cher Ovide de Neustrie, comme j'ai rédigé vos vers ; non que je ne les aimasse tous, mais c'est que des Français en retiennent plus aisément quatre que douze :

La Faye est mort ; V\*\*\*<sup>1</sup> se dispose  
A parer son tombeau des plus aimables vers.  
Veillons pour empêcher quelque esprit de travers  
De l'étourdir d'une ode en prose.

J'ai pris, comme vous voyez, l'emploi de votre abrégiateur, tandis que je vous laisse celui de tuteur de *la Henriade* et de *l'Essai sur l'Épopée*. Vous êtes d'étranges gens de croire que je m'ar-

1. M. Clogenson croit, et je suis de son avis, qu'il faut lire ici *Voltaire*. (B.)

rête après la vie de Milton, et que je me borne à être son historien. Je vous ai seulement envoyé, à bon compte, cette partie de l'*Essai*, et j'espère, dans peu de jours, vous envoyer la fin, que je n'ai pu encore retravailler. Je vous avoue que je serai bien embarrassé quand il faudra parler de moi : je m'en tiendrais volontiers à ces vers, que vous connaissez :

Après Milton, après le Tasse <sup>1</sup>,  
Parler de moi serait trop fort ;  
Et j'attendrai que je sois mort,  
Pour apprendre quelle est ma place.

Je me bornerai, je crois, à dire que M. de Cambrai s'est trompé quand il a assuré que nos vers à rime plate ennuyaient sûrement à la longue, et que l'harmonie des vers lyriques pouvait se soutenir plus longtemps. Cette opinion de M. de Fénelon a favorisé le mauvais goût de bien des gens, qui, ne pouvant faire des vers, ont été bien aises de croire qu'on n'en pouvait réellement pas faire en notre langue. M. de Fénelon lui-même était du nombre de ces impuissants qui disent que les c....les ne sont bonnes à rien. Il condamnait notre poésie, parce qu'il ne pouvait écrire qu'en prose ; il n'avait nulle connaissance du rythme et de ses différentes césures, ni de toutes les finesses qui varient la cadence de nos grands vers. Il y a bien paru, quand il a voulu être poëte autrement qu'en prose. Ses vers sont fort au-dessous de ceux de Danchet. Cependant tous nos stériles partisans de la prose triomphent d'avoir dans leur parti l'auteur du *Télémaque*, et vous disent hardiment qu'il y a dans nos vers une monotonie insupportable.

Je conviens bien que cette monotonie est dans leurs écrits, mais j'ai assez d'amour-propre pour nier tout net qu'elle se trouve dans ceux de votre serviteur. Toujours sais-je bien que je ne la trouverai pas dans l'opéra <sup>2</sup> que je vous exhorte à finir de tout mon cœur. J'ai prié M. de Formont de vous donner de temps en temps quelques petits coups d'aiguillon. Je vous prie de lui faire encore mes remerciements, et de m'écrire ce qui lui en aura coûté pour ce beau transport, afin que j'aie l'honneur de lui envoyer incessamment ce qu'il aura déboursé. A l'égard du peu de

1. Ces quatre vers font partie des *Stances sur les poëtes épiques* ; voyez tome VIII, page 506.

2. *Le Triomphe de la beauté*, qui est resté ébauché, ainsi que d'autres petits opéras intitulés *Daphnis et Chloé*, *la Déesse des Songes*, et *Anacréon*, cités de 1731 à 1735. (CL.)

vers anglais qui peuvent se trouver dans l'*Essai sur la Poésie épique*, Jore n'aura qu'à m'envoyer la feuille par la poste; on a réponse en vingt-quatre heures, c'est une chose qui ne doit pas faire de difficulté. J'aimerais bien mieux venir les corriger moi-même, et passer avec vous l'automne.

Mille compliments à notre ami M. de Formont. Si sa femme, entre vous et lui, n'aime pas les vers, il y aura bien du malheur.

## 221. — A M. DE CIDEVILLE.

19 août 1731.

Comment va votre santé? Je vous en prie, mandez-le-moi : vous pouvez compter que je m'y intéresse comme une de vos maîtresses. Mais, *si vales, macte animo*, et pour Dieu faites ce troisième acte, et que je ne dise point :

. . . . . Ultima primis

Non bene respondent. . . . .

On a lu *Jules César* devant dix jésuites : ils en pensent comme vous ; mais nos jeunes gens de la cour ne goûtent en aucune façon ces mœurs stoïques et dures. J'ai un peu travaillé *Ériphyle*, et j'espère la faire jouer à la Saint-Martin. Je menai hier M. de Crébillon chez M. le duc de Richelieu : il nous récita des morceaux de son *Catilina*, qui m'ont paru très-beaux. Il est honteux qu'on le laisse dans la misère ; *laudatur et alget*<sup>1</sup>. Savez-vous que M. de Chauvelin, le maître des requêtes, fait travailler à une traduction de M. de Thou? Je crois vous l'avoir déjà mandé. Ce jeune homme se fait adorer de la gent littéraire.

Adieu, mon cher ami ; en vous remerciant des deux corrections à *la Henriade*. M. de Formont me les avait mandées ; elles sont très-judicieuses. *Vale*.

## 222. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 3 septembre 1731.

J'ai été bien malade, mon cher ami ; je n'ai pu ni vous écrire,  
 . . . . .  
 . . . . . je remets son entrée à la Saint-Martin.  
 Je vais passer le mois de septembre tout seul à Arcueil, dans la

1. *Probitas laudatur et alget*. (JUVEN., sat. I, 74.)



maison de M. le prince de Guise<sup>1</sup>, qu'il a la bonté de me prêter. Il est juste que les descendants du Balafre et du jeune d'Aumale fassent quelque chose pour moi. Je passerai mon temps à corriger sérieusement *Ériphyle*, que les comédiens demandent avec empressement. Androgide<sup>2</sup> me déplaît plus que jamais. *Ériphyle* n'était pas plus effrayée de ce coquin-là que je le suis. Je vous dirai, avec une très-méchante plaisanterie, qu'il a trop l'air d'avoir f.... la reine, et que, pour moi, il me f.... Je voudrais bien savoir si pareille chose vous arrive avec votre troisième acte ; autrement, que mon exemple vous encourage ; achevez votre besogne, pendant que je corrige la mienne. Laissez les avocats faire les fainéants<sup>3</sup>, pour le bien de l'État, et achevez, pour les plaisirs du public et pour votre gloire, ce que vous avez commencé si heureusement. Je suis bien faible, et j'ai la tête bien étonnée encore ; c'est ce qui fait que je n'écris point à M. de Formont ; mais je n'crois pas qu'il ait besoin de mes lettres pour savoir ce qu'il doit penser de mon estime et de ma tendre amitié pour lui. Vous contribuez furieusement l'un et l'autre à me faire regretter Rouen. J'espère vous revoir dès qu'*Ériphyle* aura été jouée. En attendant, je vais travailler comme un beau diable pour mériter un peu votre suffrage et justifier les sentiments que vous avez pour moi.

Le parlement s'assemble demain, pour mortifier, s'il peut, l'évêque de Laon<sup>4</sup>. Toutes ces tracasseries ne m'intéressent guère ; je ne me mêle plus que de ce qui se fait à Argos<sup>5</sup>.

Adieu, mon cher ami ; mille tendres compliments, je vous en supplie, à M. de Formont.

223. — A M. DE FORMONT,

EN RÉPONSE A DES VERS SUR LA DÉCADENCE DE LA POÉSIE.

5 septembre 1731.

Les beaux-arts sont perdus ; le goût reste ; et peut-être  
Des poètes naissants vont par vous s'animer.

Il ne tenait qu'à vous de l'être,  
Mais vous aimez mieux les former.

Ils écrivent pour vous, et vous êtes leur maître.

1. Celui qui devint le beau-père du duc de Richelieu, en avril 1734 ; mari de la princesse de Guise à laquelle est adressée la lettre 242.

2. Ce personnage a depuis été appelé Hermogide. (B.)

3. Voyez tome XVI, page 73.

4. Étienne-Joseph de La Fare, né en 1691 ; fils du poète et frère puiné du maréchal.

5. Lieu de la scène, dans *Ériphyle*.

Mon cher ami, j'écrivis avant-hier à M. de Cideville un petit mot qui doit vous plaire à tous deux : c'est que je corrige *Ériphyle*; elle n'est encore digne ni du public, ni même de moi chétif. J'avais cru facilement que les beautés de détail qui y sont répandues couvriraient les défauts que je cherchais à me cacher. Il ne faut plus se faire illusion ; il faut ôter les défauts, et augmenter encore les beautés. L'arrivée de Théandre, au troisième acte, ce qu'il dit au quatrième et à la fin de ce même quatrième acte, me paraissent capables de tout gêner. Il y a encore à retoucher au cinquième. Mais, quand tout cela sera fait, et que j'aurai passé sur l'ouvrage le vernis d'une belle poésie, j'ose croire que cette tragédie ne fera pas déshonneur à ceux qui en ont eu les prémices, à mes chers amis de Rouen, que j'aimerai toute ma vie, et à qui je soumettrai toujours tout ce que je ferai. Vous m'avez envoyé tous deux des vers charmants, et je n'y ai pas répondu.

Mais, chers Formont et Cideville,  
 Quand j'aurai fait tous les enfants  
 Dont j'accouche avec *Ériphyle*,  
 Prêtez-moi tous deux votre style,  
 Et je ferai des vers galants  
 Que l'on chantera par la ville.

Je vous en dirais bien davantage, sans les douleurs où je suis. Rien ne pouvait les suspendre que votre charmante épître.

224. — A M. DE FORMONT.

A Paris, ce 8 septembre.

Je reçois trois de vos lettres ce matin. Je réponds d'abord à celle qui m'intéresse le plus, et vous vous doutez bien que c'est celle qui contient les vers sur la mort de ce pauvre M. de La Faye,

Vos vers sont comme vous, et, partant, je les aime ;  
 Ils sont pleins de raison, de douceur, d'agrément :  
 En peignant notre ami d'un pinceau si charmant,  
 Formont, vous vous peignez vous-même.

J'ai déjà mandé à M. de Cideville que *Jules César* avait désarmé la critique impitoyable de M. de Maisons, mais qu'il tenait encore bon contre *Ériphyle*.

Je ne sais si je vous ai fait part du discours que m'a tenu le jeune M. de Chauvelin, vrai protecteur des beaux-arts. « Avez-vous fait imprimer *Charles XII* ? » m'a-t-il dit ; et sur ce que je

répondais un peu en l'air : « Si vous ne l'avez pas imprimé, a-t-il ajouté, je vous déclare que je le ferai imprimer demain. »

C'est un homme charmant que ce M. de Chauvelin, et il nous le fallait pour encourager la littérature. Il combat tous les jours pour la liberté contre M. le cardinal de Fleury et contre monsieur le garde des sceaux. Il fait imprimer le *de Thou*<sup>1</sup>, et le fait traduire en français. Il soutient tant qu'il peut l'honneur de notre nation, qui s'en va grand' erre.

Encouragé par votre suffrage et par sa bonne volonté, j'ai, je vous l'avoue, une belle impatience de faire paraître *Charles XII*. S'il n'en coûte que soixante livres de plus par terre, je vous supplie de le faire venir par roulier, à l'adresse de M. le duc de Richelieu, à Versailles; et moi, informé du jour et de l'heure de l'arrivée, je ne manquerai pas d'envoyer un homme de la livrée de Richelieu, qui fera conduire le tout en sûreté. Si les frais de voiture sont trop forts, je vous prie de le faire partir par eau pour Saint-Cloud, où j'enverrai un fourgon. Il ne me reste qu'à vous assurer de la reconnaissance la plus vive et de l'amitié la plus tendre.

Au nom du bon goût, que mon cher Cideville achève donc ce qu'il a si heureusement commencé! Je l'embrasse de tout mon cœur.

J'ai fait mieux que vous à l'égard de *Séthos*; je ne l'ai point lu<sup>2</sup>.

225. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 27 septembre 1731.

Mon cher ami, la mort<sup>3</sup> de M. de Maisons m'a laissé dans un désespoir qui va jusqu'à l'abrutissement. J'ai perdu mon ami, mon soutien, mon père. Il est mort entre mes bras, non par l'ignorance, mais par la négligence des médecins. Je ne me consolerais de ma vie de sa perte et de la façon cruelle dont je l'ai perdu. Il a péri, faute de secours, au milieu de ses amis. Il y a à cela une fatalité affreuse. Que dites-vous de médecins qui le laissent en danger, à six heures du matin, et qui se donnent rendez-vous chez lui à midi? Ils sont coupables de sa mort. Ils

1. La traduction par Le Mascrier, Adam, Lebeau, et autres, ne parut qu'en 1734, 16 vol. in-4°. Voyez plus bas, lettre 297, la note concernant M. Rouillé.

2. Voltaire lut plus tard le *Séthos*, de Terrasson, 1731, trois volumes in-12, et fit une épigramme sur cet ouvrage : voyez tome X. Il le juge moins sévèrement dans le *Siècle de Louis XIV* : voyez tome XIV, page 139.

3. Voyez la note 4 de la page 100.



laissent six heures sans secours un homme qu'un instant peut tuer ! Que cela serve de leçon à ceux qui auront leurs amis attaqués de la même maladie ! Mon cher Cideville, je vous remercie bien tendrement de la part que vous prenez à la cruelle affliction où je suis. Il n'y a que des amis comme vous qui puissent me consoler. J'ai besoin plus que jamais que vous m'aimiez. Je me veux du mal d'être à Paris. Je voudrais et je devrais être à Rouen. J'y viendrai assurément le plus tôt que je pourrai. Je ne suis plus capable d'autre plaisir dans le monde que de celui de sentir les charmes de votre société.

Je ne vous mande aucune nouvelle ni de moi, ni de mes ouvrages, ni de personne. Je ne pense qu'à ma douleur et à vous.

226. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 2 octobre 1731.

La mort de M. de Maisons, mon cher ami, occupait toutes mes idées, quand je fis réponse à la lettre que j'ai reçue de vous. J'avais à vous parler d'un de vos amusements qui m'est bien cher, et auquel je m'intéresse plus qu'à mes occupations : c'est ce joli opéra que vous avez ébauché de main de maître, et que vous finirez quand il vous plaira. J'en avais parlé chez M<sup>me</sup> la princesse de Guise, à Arcueil, quelque temps avant la perte que j'ai faite. Je voulais tous les jours vous rendre compte de ce qui s'était passé à Arcueil ; mais la douleur extrême où j'étais, et ces premiers moments de désespoir qui saisissent le cœur, quand on voit mourir dans ses bras quelqu'un qu'on aime tendrement, ne m'ont pas permis de vous écrire. Enfin ma tendre amitié pour vous, qui égale la perte que j'ai faite, et que je regarde comme ma plus douce consolation, remet mon esprit dans une assiette assez tranquille pour vous parler de ce petit ouvrage pour qui j'ai tant de sensibilité. Je dis, sans vous nommer, qu'un de mes amis s'était amusé à faire un opéra plein de galanterie, de tendresse, et d'esprit, sur les trois sujets que j'expliquai, et dont je me hasardai de dire le plan. Tout fut extrêmement goûté, et il n'y eut personne qui ne témoignât son chagrin de voir que nous n'ayons point de musicien capable de servir un poète si aimable. Monseigneur le comte de Clermont<sup>1</sup>, qui était de la compagnie, et à la tête de ceux qui avaient grande impatience d'entendre l'ouvrage, envoya chercher sur-le-champ, à Paris, un musicien qui est

1. Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, né en 1709, mort en 1771.

à ses gages, et exigea de moi que j'engageasse mon ami à se servir de cet homme. C'est un nommé Blavet<sup>1</sup>, excellent pour la flûte, et peut-être fort médiocre pour un opéra. Mais heureusement M. le comte de Clermont, qui, quoique prince, entend raison, nous promet que, si on n'était pas content de la première scène de notre homme, il serait cassé aux gages, et que la pièce serait remise entre les mains d'un autre. Voilà ce que je vous mande, sans que mon esprit républicain soit le moins du monde amolli par un prince, ni asservi à la moindre complaisance; en fait de beaux-arts, je ne connais personne: ainsi, je ne vous demande rien pour le sieur Blavet; mais je vous demande beaucoup pour moi; c'est que je puisse enfin voir *le Triomphe de la beauté* et le vôtre. Je ne pourrai peut-être pas arriver à Rouen aussitôt que je l'espérais. Je ne prévois pas que je puisse me remettre en prison avant le mois de décembre. En attendant, vous devriez bien m'envoyer ce *Triomphe*, que je porterais à Richelieu, où je vais passer quinze jours. Le maître de la maison a passé toute sa vie dans ces triomphes que vous chantez. Il sera là dans son élément, et il est un assez bon juge de camp dans ces tournois-là.

A l'égard de mon *Ériphyle*, je l'ai bien refondue. J'ai rendu l'édifice encore plus hardi qu'il n'était. Androgide ne prononce plus le nom d'amour. Ériphyle, épouvantée par les menaces des dieux, et croyant que son fils est encore vivant, veut lui rendre la couronne, dût-elle expirer de la main de son fils, suivant la prédiction des oracles. Elle apprend au peuple assemblé qu'elle a un fils; que ce fils a été éloigné dès son enfance, dans la crainte d'un parricide, et elle le nomme pour roi. Androgide, présent à ce spectacle, s'écrie :

Peuples, chefs, il faut donc m'expliquer à mon tour<sup>2</sup>;  
L'affreuse vérité va donc paraître au jour.  
Ce cruel rejeton d'une royale race,  
Ce fils, qu'on veut au trône appeler en ma place,  
Cet enfant destiné pour combler nos malheurs,  
Qui devait sur sa mère épuiser ses fureurs,  
Il n'est plus! et mes mains ont prévenu son crime.

Androgide donne des preuves qu'il a tué cet enfant qui était réservé à de si grands crimes. La reine voit donc en lui le meurtrier de son époux et de son fils. Androgide sort de l'assemblée

1. Michel Blavet, né à Besançon, mort à Paris, en 1768.

2. Ces vers sont une variante de ceux que Voltaire mit ensuite dans la bouche d'Hermogide, acte III, scène II, de la tragédie d'*Ériphyle*.

avec des menaces ; la reine reste au milieu de son peuple. Tout cela se passe au troisième acte ; elle a auprès d'elle cet Alcméon qu'elle aime. Elle avait, jusqu'à ce moment, étouffé sa tendresse pour lui ; mais, voyant qu'elle n'a plus de fils et que le peuple veut un maître, qu'Androgide est assez puissant pour lui ravir l'empire, et Alcméon assez vertueux pour la défendre, elle dit :

Es-tu lasse, Fortune, est-ce assez d'attentats ?  
Chère ombre de mon fils, et toi, cendre sacrée

. . . . .  
(A Alcméon.)

Où, seigneur, de ces dieux secondez le courroux,  
Vengez-moi d'Androgide, et le trône est à vous.

. . . . .  
Eh ! quels rois, sur la terre, en seraient aussi dignes ?

(Acte III, scène III.)

A l'égard du caractère d'Androgide, l'ambition est le seul mobile qui le fait agir. Voici un échantillon de l'âme de ce monsieur ; c'est en parlant à son confident :

Moi, connaître l'amour ? Ah ! qui veut être roi  
Ou n'est point fait pour l'être, ou n'aime rien que soi.

. . . . .  
Dès mes plus jeunes ans, la soif de la grandeur  
Fut l'unique tyran qui régna dans mon cœur.  
Amphiaräus par moi privé de la lumière  
Du trône à mon courage entr'ouvrait la barrière ;  
Mais la main de nos dieux la ferma sous mes pas ;  
Et, dans quinze ans entiers de trouble et de combats,  
Toujours près de ce trône où je devais prétendre,  
J'ai lassé ma fortune à force de l'attendre <sup>1</sup>...

(Acte III, scène I.)

J'ai extrêmement changé le second acte ; il est mieux écrit et beaucoup moins froid. J'ai, je l'ose dire, embelli le premier ; j'ai laissé le quatrième comme il était ; j'ai extrêmement travaillé le cinquième, mais je n'en suis pas content ; j'ai envie de vous l'envoyer, afin que vous m'en disiez votre avis avec toute la rigueur possible. Hélas ! je parlais de tout cela à ce pauvre M. de Maisons, au commencement de sa petite vérole : il approuvait ce nouveau plan autant qu'il avait blâmé le premier acte de l'autre. Tenez-

1. M. Clongenson, qui le premier a publié les vers rapportés dans cette lettre, annonce n'avoir transcrit que les variantes qui étaient inédites. J'ai donné de la pièce d'*Ériphyle* une version nouvelle, mais je me suis bien gardé d'épuiser les variantes. (B.)



moi lieu de lui, avec M. de Formont. Communiquez-lui tout cela; je compte lui écrire en vous écrivant, et je le supplie de me mander ce qu'il pense de tous ces nouveaux changements. Que j'ai envie et qu'il me tarde de vous revoir l'un et l'autre!

. . . . . *O vos cantare periti*

Arcades. *O mihi tum quam molliter ossa quiescant...*

Atque utinam ex vobis unus, vestriquem fuissem, etc.

(VIRG., *Eglog.* x, v. 32-33-35.)

227. — A M. DE FORMONT <sup>1</sup>.

Ce mercredi.... octobre.

Le courrier va partir; je n'ai que le temps de vous mander que le *Séthos* de l'abbé Terrasson prouve que des géomètres peuvent écrire de très-méchants livres.

On joue *les Fêtes vénitiennes*<sup>2</sup> détestablement, il n'y a point de comédie; tout Paris meurt de langueur: pour moi, je meurs d'impatience de voir *Charles XII* à Paris; je vous supplie donc, mon cher plénipotentiaire, de m'envoyer votre prisonnier. Ce sera à Versailles, chez M. le duc de Richelieu, que je logerai. Je vous prie instamment de me faire tenir une lettre d'avis, par laquelle je serai autorisé, sous le nom du chevalier<sup>3</sup>, à retirer les ballots appartenant à M. le duc de Richelieu. Je me rendrai suivant la lettre d'avis, soit à Saint-Cloud, soit à Sèvres, au jour que vous me marquerez, et j'aurai soin de faire voiturer par terre ce roi malheureux, plus persécuté ici que chez les Turcs.

J'ai envoyé à M. Jore l'*Essai sur la Poésie épique*, que l'on doit imprimer à la fin de *la Henriade*. Je vous prie de le lire, et de m'en dire votre avis, avant qu'on l'imprime.

Je n'ai pas le temps d'écrire à M. de Cideville: la poste part, et j'écris ceci dans un café, auprès du bureau des lettres. Adieu; mille tendres remerciements.

228. — A M. DE FORMONT.

Octobre 1731.

Eh bien, mon cher Formont! au milieu des tracasseries du roi et du parlement, de l'archevêque<sup>4</sup> et des carés, des molinistes

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. De Danchet et Campra.

3. Le chevalier des Alleurs.

4. Vintimille, archevêque de Paris, qui avait fait (ou fait faire) une instruction pastorale contre les avocats. (CL.)

et des jansénistes, aimez-vous toujours *Ériphyle* ? Vous m'exhortez à travailler ; mais vous ne me dites point si vous êtes content de ce que je vous ai proposé, à vous et à M. de Cideville. Il me semble que le grand mal de cette pièce venait de ce qu'elle semblait plutôt faite pour étonner que pour intéresser. La bonne reine, vieille pécheresse pénitente, était bernée par les dieux pendant cinq actes, sans aucun intervalle de joie qui rafraîchît le spectateur. Les plus grands coups de la pièce étaient trop soudains, et ne laissaient pas au spectateur le temps de se reposer un moment sur les sentiments qu'on venait de lui inspirer *in ictu oculi* <sup>1</sup> ; on assemblait le peuple, au troisième acte ; on déclarait roi le fils d'*Ériphyle* ; Hermogide donnait sur-le-champ un nouveau tour aux affaires en disant qu'il avait tué cet enfant. La nomination d'*Alcméon* faisait, à l'instant, un nouveau coup de théâtre. *Théandre* arrivait dans la minute, et faisait tout suspendre, en disant que les dieux faisaient le diable à quatre. Tant d'éclairs coup sur coup éblouissaient. Il faut une lumière plus douce. L'esprit, emporté par tant de secousses, ne pouvait se fixer ; et, quand l'ombre arrivait après tant de vacarme, ce n'était qu'un coup de massue sur *Alcméon* et *Ériphyle*, déjà atterrés et étourdis de tant de chutes. *Théandre* avait précédé les menaces de l'ombre par des discours déjà trop menaçants, et qui, pour comble de défauts, ne convenaient pas dans la bouche de *Théandre*, qui, selon ce que j'en ai dit dans une lettre à M. de Cideville, parlait trop ou trop peu, et n'était qu'un personnage équivoque. Ne convenez-vous pas de tous ces défauts ? Mais, en même temps, ne sentez-vous pas combien il est aisé de les corriger ? Qui voit bien le mal voit aussitôt le remède. Il n'y a qu'à prendre la route opposée ; *contraria contrariis curantur*. Vous saurez bientôt si j'ai corrigé tant de fautes avec quelque succès. Je compte faire partir *Ériphyle* pour Rouen, avant qu'il soit peu ; mais j'aurais bien voulu savoir auparavant ce que vous et M. de Cideville pensez des changements que je dois faire. Peut-être me renverrez-vous encore *Ériphyle*. Ne manquez pas, messieurs, de mela renvoyer impitoyablement si vous la trouvez mal. Vous avez tous deux des droits incontestables sur cet enfant, que vous avez vu naître.

Adieu ; je vous embrasse bien tendrement. Mille compliments à l'ami Cideville.

1. Saint Paul, I *Corinth.*, xv, 52.

## 229. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, 2 novembre 1731.

Mon cher et aimable Cideville, ayant ouï dire que vous étiez à la campagne, j'ai adressé à M. de Formont un paquet de *Charles XII*, dans lequel vous trouverez un exemplaire pour le premier président, et un autre pour M. Desforges<sup>1</sup>. Il y a aussi une lettre pour le premier président, que j'aurais bien souhaité qu'il pût recevoir de votre main, *ut gratior foret*; mais, comme le temps me presse un peu, j'ai supplié M. de Formont de faire rendre la lettre et le livre, en cas que vous fussiez absent, me flattant bien qu'à votre retour vous réparerez par quelques petits mots ce qu'aura perdu ma lettre à n'être point présentée par vous. Je vous prierai bien aussi de continuer à mettre M. Desforges dans mes intérêts. Il faut qu'il continue ses bons procédés; et, puisqu'à votre considération il a favorisé l'impression du roi de Suède, il faut qu'il en empêche la contrefaçon, sans quoi il ne m'aurait rendu qu'un service onéreux; et, comme le voilà mis, grâce à vos bontés, en train de m'obliger, il ne lui en coûtera pas davantage d'interdire tout d'un temps l'entrée de l'édition de mes œuvres<sup>2</sup>, faite à Amsterdam, chez Ledet et Desbordes, laquelle couperait la gorge à notre petite édition de Rouen, que je compte venir achever cet hiver.

Voilà bien des importunités de ma part; mais la plus forte, mon cher ami, sera mon empressement pour *Daphnis et Chloé*, pour *Antoine et Cléopâtre*, et pour la dame *Io*<sup>3</sup>. J'attends avec impatience cet ouvrage, dont j'ai une idée si avantageuse. Que les rapports des procès ne fassent point tort aux muses.

. . . . . Mox, ubi publicas  
Res ordinariis, grande munus  
Cecropio repetes cothurno.

(HOR., lib. II, od. I, v. 10.)

1. Ce Desforges était probablement un secrétaire de M. de Pontcarré. (CL.)

2. On avait, en 1728, publié un volume petit in-12, sous le titre de : *OEuvres de M. Arouet de Voltaire, tome I<sup>er</sup>*; à la Haye, chez P. Gosse et J. Néaulme. C'était la réunion d'éditions séparées des ouvrages jusqu'alors publiés par l'auteur (*OEdipe*, avec les lettres, *Hérode et Mariamne*, *la Henriade*, et quelques écrits qui ne sont pas de Voltaire). L'édition de 1732, en deux volumes in-8°, dont il existe des exemplaires avec le seul nom de Ledet, et d'autres avec le seul nom de Desbordes, contient : tome I<sup>er</sup>, *la Henriade*, *l'Essai sur la Poésie épique*, des pièces fugitives; tome II, *OEdipe*, *Mariamne*, *Brutus*, *l'Indiscret*; mais ce second volume n'est que la réunion d'éditions séparées de ces quatre pièces, chacune avec le millésime de 1731 et une pagination particulière. (B.)

3. C'est-à-dire *Isis et Argus*, petite pièce lyrique. (CL.)



A l'égard de mon cothurne, il ne passera qu'après celui de La Grange<sup>1</sup> : ainsi *Ériphyle* ne paraîtra probablement qu'en février. Tant de délais sont bien favorables. *Ériphyle* n'en vaudra que mieux ; mais, s'ils font du bien à la pièce, ils font bien du mal à l'auteur, qu'ils privent trop longtemps de la douceur de vivre avec vous. Je suis toujours malade, toujours accablé des souffrances qui me persécutaient à Rouen ; mais je vous avais pour ma consolation, et vous me manquez aujourd'hui.

Ces entretiens charmants, ce commerce si doux,  
Ce plaisir de l'esprit, plaisir vif et tranquille,  
Est à mon corps usé le seul remède utile.

Ah ! que j'aurais souffert sans vous !

230. — A M. DE FORMONT<sup>2</sup>.

Paris, 21 novembre 1731.

Il y a quelques jours que je suis à Paris, mon cher monsieur. Je fis partir hier par le coche de Rouen un paquet contenant quatre exemplaires de l'*Histoire de Charles XII* : un pour vous, un pour M. de Cideville, un pour monsieur le premier président, et un pour son secrétaire. Voilà les premiers volumes qui voient le jour. Il est bien juste que vous ayez les premiers, et jamais assurément on n'en a présenté de meilleur cœur. On m'a parlé d'une lettre charmante que vous avez écrite à M<sup>lle</sup> de Launay<sup>3</sup>. Vous en êtes bien capable ; mais M. Thieriot prétend que vous allez faire quelque chose de bien mieux, que vous viendrez bientôt à Paris. Venez-y donc, aimable philosophe, et retournons à Rouen ensemble.

Vous verrez *Ériphyle* bien changée. M. de Cideville m'a déjà mandé que vous aviez approuvé les premiers changements que j'y avais faits : cela m'a bien encouragé. Vous m'avez rendu plus attentif et plus sévère, à mesure que vous avez goûté mes corrections. Malheur à tout ouvrage

. . . . Quod non multa litura coeruit !

J'ai bien envie de vous montrer le tout comme il est à présent.

J'ai aussi à vous consulter sur la manière dont je dois finir

1. *Érigone*, tragédie jouée le 17 décembre 1731.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. C'est la célèbre M<sup>me</sup> de Staal de Launay.

mon *Essai sur le Poëme épique*, et mes *Lettres sur les Anglais*. Je n'ai jamais eu tant de besoin de vous, et, indépendamment de cela, je voudrais passer ma vie dans les douceurs de votre commerce. Depuis que je vous ai vu, vous m'êtes devenu nécessaire.

Si vous venez à Paris bientôt, vous verrez jouer un *Chevalier Bayard*, d'Autreau, une *Érigone*, de La Grange, et enfin *Ériphyle*, qui passera la dernière.

Vous savez peut-être que Fuzelier<sup>1</sup> est en prison pour avoir fait une épigramme contre Boindin, Mallet et autres, dans laquelle le nom du père Girard<sup>2</sup> se trouve malheureusement. M. Gaufredi, avocat général au parlement d'Aix, en a été quitte à meilleur marché pour avoir donné des conclusions à mort contre ce même jésuite : il n'a perdu que sa pension.

Adieu ! voilà trop de nouvelles pour un philosophe comme vous et un paresseux comme moi.

## 231. — A M. BROSSETTE.

Paris, 25 novembre 1731.

Il n'y a personne, monsieur, à qui je fasse plus volontiers hommage de mes ouvrages qu'à vous. J'ai fait mettre à la diligence de Lyon un petit paquet couvert de toile cirée, contenant deux exemplaires de l'*Histoire de Charles XII*. Il y en a un que je vous supplie de rendre à M. de Sozzy, qui me fait l'honneur de m'écrire quelquefois, et à qui mes infirmités ne me permettent pas de répondre aussi souvent que je le désire. Si vos occupations vous laissent le temps de m'écrire votre sentiment sur cet ouvrage, je vous serais très-obligé : vous y verrez une infinité de fautes d'impression, qu'un lecteur judicieux rectifie aisément. Je voudrais qu'il me fût aisé de corriger les miennes, et de mériter l'approbation d'un juge aussi éclairé que vous.

## 232. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, novembre 1731.

D'où vient donc, mon cher Cideville, que vous ne me donnez point de vos nouvelles ? N'avez-vous point reçu le *Charles XII* que

1. Auteur dramatique.

2. Jésuite accusé de séduction et de magie par Catherine Cadière.

je vous ai adressé, sous le couvert de M. de Formont, avec une lettre pour le premier président ? Je n'ai entendu parler depuis ni de vous ni de M. de Formont. Vous êtes d'étranges gens. Vous ne m'avez écrit avec quelque assiduité que quand vous avez eu quelques services à me rendre. Est-ce que vous ne m'aimiez qu'à proportion du besoin que j'ai eu de vous ? Au moins intéressez-vous au succès de cette histoire, que vous avez aidée à paraître au monde. Elle a reçu quelque légère contradiction du ministère, et nulle du public.

Mais savez-vous qu'il y a eu une lettre de cachet contre Jore ? Je fus assez heureux pour le savoir, et assez prompt pour l'avertir à temps. Un quart d'heure plus tard, mon homme était à la Bastille : le tout pour avoir imprimé une préface un peu ironique, à la tête du procès du père Girard<sup>1</sup>. Cette préface était de l'abbé Desfontaines, à qui je sauve la prison pour la seconde fois ; et mon avis est qu'il ne l'a méritée que lorsqu'il m'a payé d'ingratitude, car je ne pense pas qu'on doive, en bonne justice, coffrer un homme pour avoir suivi la morale des jésuites, ni pour l'avoir décriée.

J'attends toujours certain opéra, et travaille à certaine tragédie. Ce même M. de Launai<sup>2</sup> qui s'est chargé d'*Eriphyle* vient de donner au Théâtre italien une petite comédie allégorique intitulée *la Vérité fabuliste* ; je ne l'ai point encore vue, ayant eu tous ces jours-ci beaucoup d'affaires. On en dit peu de bien et peu de mal : ce qui est la marque infailible de la médiocrité. *Le Chevalier Bayard*<sup>3</sup> vient d'être sifflé à la Comédie française, et n'est plus, comme autrefois, le *chevalier sans peur et sans reproche*. On va donner l'*Érigone* de l'auteur des *Philippiques*. Piron travaille de son côté *incognito*. Voilà bien des provisions pour le théâtre. Vous savez sans doute qu'on a imprimé des lettres vraies ou fausses de l'abbé Montgon, dans lesquelles les ministres de ces pays-ci sont extrêmement maltraités ; mais cet ouvrage, imprimé à la Haye, ne paraît point encore à Paris ; peut-être en a-t-on acheté toute l'édition pour la supprimer. A propos d'édition, je vous prie d'engager M. Desforges à empêcher que Machuel ne réussisse dans le dessein qu'il a de contrefaire *Charles XII*. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur, et suis à vous bien tendrement pour toute ma vie.

1. Sur le procès du père Girard, voyez tome XXIV, page 243.

2. Auteur dramatique ; né en 1695, mort vers 1752.

3. Comédie héroïque d'Autreau, jouée le 23 novembre 1731.



233. — A M. THIERIOT.

1<sup>er</sup> décembre.

Mon cher Thieriot, je viens enfin de voir tout à l'heure cette belle préface qu'on m'impute depuis un mois. Faites rougir M. de Chauvelin de vous avoir dit du bien de cet impertinent ouvrage, où le sérieux et l'ironie sont assurément bien malmêlés ensemble, et dans lequel on loue, avec des exclamations exagérées, les factums de Chaudon<sup>1</sup>, et ceux pour le père carme, que, Dieu merci, je ne lirai jamais. Cette préface est pourtant d'un homme d'esprit, mais qui écrit trop pour écrire toujours bien. Je suis très-fâché que M. de Chauvelin connaisse si peu ma personne et mon style. On ne peut lui être plus attaché, ni être plus en colère que je le suis. Quand Orphée-Rameau voudra, je serai à son service. Je lui ferai airs et récits, comme sa muse l'ordonnera. Le bon de l'affaire, c'est qu'il n'a pas seulement les paroles telles que je les ai faites.

Je gage qu'il n'a pas, par exemple, ce menuet :

Le vrai bonheur  
Souvent dans un cœur  
Est né du sein de la douleur.  
C'est un plaisir  
Qu'un doux souvenir  
Des peines passées ;  
Les craintes cessées  
Font renaître un nouveau désir<sup>2</sup>.

Il y a vingt canevas que je crois qu'il a perdus, et moi aussi.

Mais, quand il voudra faire jouer *Samson*, il faudra qu'il tâche d'avoir quelque examinateur au-dessus de la basse envie et de la petite intrigue d'auteur, tel qu'un Fontenelle, et non pas un Hardion<sup>3</sup>, *who envies poets, as eunuchs envy lovers*. Ce M. Hardion a eu la bonté d'écrire une lettre sanglante contre moi à M. Rouillé.

234. — A M. DE FORMONT.

Paris, ce 10 décembre.

Grand merci de la prudence et de la vivacité de votre amitié ! Je ne peux vous exprimer combien je suis aise que vous ayez

1. Avocat de Catherine Cadière. (Cl.)

2. Rien n'indique à quelle scène de *Samson* appartiennent ces vers, dont il est parlé dans la note 2, tome III, page 3.

3. Jacques Hardion, que Voltaire cite dans sa lettre du 11 mars 1752, mourut en septembre 1766.

logé chez vous les onze pèlerins<sup>1</sup>. Mais que dites-vous de l'injustice des méchants qui prétendent qu'*Ériphyle* est de moi, et que *Charles XII* a été imprimé à Rouen? L'Antechrist est venu, mon cher monsieur; c'est lui qui a fait *la Vérité de la Religion chrétienne prouvée par les faits, Marie Alacoque, Sêthos, OEdipe*<sup>2</sup> en prose rimée et non rimée. Pour *Charles XII*, il faut qu'il soit de la façon d'*Élie*: car il est très-approuvé et persécuté. Une chose me fâche, c'est que le chevalier Folard, que je cite dans cette histoire, vient de devenir fou. Il a des convulsions au tombeau de saint Pâris. Cela infirme un peu son autorité; mais, après tout, le héros de notre histoire n'était guère plus raisonnable.

Vous devez savoir qu'on a voulu mettre Jore à la Bastille, pour avoir imprimé à la tête du procès du père Girard une préface que l'on m'attribuait. Comme on a su que j'ai fait sauver Jore, vous croyez bien que l'opinion que j'étais l'auteur de la préface n'a pas été affaiblie ni dans l'esprit des jésuites ni dans celui des magistrats, leurs valets; cependant c'était l'abbé Desfontaines qui en était l'auteur. On l'a su, à la fin; et, ce qui vous étonnera, c'est que l'abbé couche chez lui. Il m'en a l'obligation. Je lui ai sauvé la Bastille, mais je n'ai pas été fort éloigné d'y aller moi-même.

J'ai écrit à M. de Cideville, pour le prier d'engager M. Desforges à empêcher rigoureusement qu'on n'imprime *Charles XII* à Rouen. Je crois que les Machuel en ont commencé une édition. Monsieur le premier président ferait un beau coup de l'arrêter; mais *Daphnis et Chloé, Antoine et Cléopâtre, Isis et Argus* me tiennent encore plus au cœur. Adieu.

235. — A M. DE CIDEVILLE,

RUE DE L'ÉCUREUIL, A ROUEN.

7 à 8 février<sup>3</sup> 1732.

*Ériphyle* et ma machine malade m'ont tellement occupé tous ces jours-ci, mon cher ami, que l'heure de la poste était toujours passée quand j'ai voulu vous écrire. Je suis venu à bout des tra-

1. C'est-à-dire onze ballots de l'histoire que Jore venait d'imprimer pour Voltaire.

2. Les auteurs des quatre ouvrages cités dans cette phrase sont : l'abbé Houteville, Languet de Gergy, l'abbé Terrasson, et Houdard de Lamotte.

3. Cette lettre, datée du 7 à 8 février, dans l'original, mais certainement par distraction, dut être écrite entre le 17 et le 26 décembre 1731, d'après les allusions qu'elle contient. (CL.)

casseries qu'on m'a faites ; mais une tragédie et une mauvaise santé sont des choses bien plus difficiles à raccommo-der. Je souffre et je rime ; quelle vie ! Encore si je rimais bien ; mais si vous saviez combien il m'en coûte actuellement pour polir ma p..... d'Argos, pour mettre chaque mot à sa place,

Et male tornatos incudi reddere versus ;

(HOR., de Art. poet., v. 441.)

vous plaindriez votre pauvre ami.

Mon Dieu ! pourquoi faire des vers, et les faire mal ? Voilà ce La Grange qui vient de donner *Érigone*. Il n'y a pas un vers passable dans tout l'ouvrage ; il y en a cinq cents de ridicules. La pièce est le comble de l'extravagance, de l'absurdité, et de la platitude ; mais j'ai peur que le siècle n'en soit digne. Cependant ce n'est pas trop à moi à dire du mal du siècle, qui traite assez favorablement *Charles XII*. Un auteur qui fait des vers comme La Grange, mais qui vaut assurément bien mieux, est actuellement fort malade : c'est ce pauvre Lamotte<sup>1</sup>. Je suis à peu près dans le même cas ; j'ai un reste de fièvre. Adieu : quand on est malade, il faut s'en tenir au proverbe : Des lettres courtes et de longues amitiés.

Je vous aime tendrement pour toute ma vie. Mille amitiés à Formont.

236. — A M. THIERIOT<sup>2</sup>.

Je viendrai dîner mort ou vif, mon cher Thieriot. Ma mauvaise santé ne m'ôte rien de ma sensibilité pour les bontés de M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel et pour votre amitié. Ceci est une adoption, et le comble de mon bonheur est de me voir adopté avec vous. Présentez donc mes très-humbles respects et ma tendre reconnaissance à la déesse hospitalière, *quæ nobis hæc otia fecit*. On appelait M<sup>me</sup> de Fiesque *la bonne Comtesse* ; ce titre irait bien mieux à M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel ; pour vous, celui d'ami est tout consacré.

237. — A M. DE FORMONT.

Paris, 26 décembre.

J'ai reçu votre lettre par les mains de Thieriot ; mais je ne sais pas pourquoi il n'a pas jugé à propos de me faire voir M. l'abbé

1. Houdard de Lamotte mourut à Paris, rue Guénégaud, le 26 décembre 1731 vers sept heures du matin.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.



Linant<sup>1</sup>, qui me serait cher, pour peu qu'il fit quatre bons vers sur cinquante. Le patriarche<sup>2</sup> des vers durs vient de mourir. C'est bien dommage, car son commerce était aussi plein de douceur que ses poésies de dureté. C'est un bon homme, un bel esprit, et un poète médiocre de moins. L'évêque de Luçon<sup>3</sup>, fils de ce Bussy-Rabutin qui avait plus de réputation qu'il n'en méritait, succède à Lamotte dans la place d'académicien, place méprisée par les gens qui pensent, respectée encore par la populace, et toujours courue par ceux qui n'ont que de la vanité. Notre *Ériphyle* sera bientôt jouée. Vous la trouverez bien différente de ce qu'elle était. J'ai fini le moins mal que j'ai pu le tableau dont vous vîtes l'esquisse à Rouen. Je me flatte encore de vous voir à Paris, aux premières représentations. Je jouirai bien de votre commerce, car me voici votre voisin. M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel, la déesse de l'hospitalité<sup>4</sup>, me donne à coucher dans son appartement bas, qui regarde sur le Palais-Royal. Je n'en désemperai pas, tant que vous serez chez M. des Alleurs.

Quand nous souperons ensemble,

Nous parlerons de tout, et ne traiterons rien<sup>5</sup>,

comme dit un certain auteur très-aimable ; mais, hors de là, je veux traiter avec vous beaucoup de choses. A l'égard de Jore, on m'a assuré qu'il n'avait rien à craindre. Il peut retourner à Rouen ; mais je ne lui conseille pas de revenir sitôt à Paris. Gardez toujours chez vous, je vous en supplie, les ballots<sup>6</sup> à qui vous avez bien voulu donner retraite. Je voudrais être déjà quitte de toute cette besogne ; mais il faut vous voir longtemps pour que la besogne soit bonne.

. . . . Carmen reprehendite, quod non  
Multa dies, et multa litura coeruit...

(HOR., de Art. poet., v. 292.)

Adieu,

. . . . Nostrorum operum candide judex.

(HOR., I, ep. iv, v. 1.)

\* 1. Michel Linant (cité plus haut), né vers 1708, mort à Paris, le 11 décembre 1749 ; auteur dramatique qui donna, en 1738-39, une édition des *OEuvres de M. de Voltaire*, en 4 vol. in-8°, fig., avec une *préface* de sa façon. (CL.)

2. Houdard de Lamotte, cité dans la lettre précédente.

3. C'est à lui qu'est adressée la lettre 27.

4. M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel avait donné à Thieriot un logement et une pension de 1,200 livres (Voltaire dit 1,500 livres dans une lettre à Thieriot classée à la fin de juin 1735). Elle mourut dans les bras de Voltaire, en janvier 1735.

5. Ce vers doit être de Formont.

6. De la *Henriade* et de l'*Histoire de Charles XII*, imprimées à Rouen.

Pressez donc notre cher Cideville de nous envoyer sa petite drôlerie. Je vous embrasse de tout mon cœur.

238. — A M. DE MONCRIF 1.

..... Janvier 1732.

Vous savez peut-être, monsieur, qu'il m'arriva, il y a plus de deux ans, le même malheur, au sujet de *la Henriade*, que je viens d'éprouver par rapport au roi de Suède. On m'a saisi à Calais les exemplaires que je destinais à ceux qui avaient souscrit en France. J'ai été un peu plus heureux ce mois-ci ; il vient de m'arriver un ballot d'exemplaires de *la Henriade* ; c'est une nouvelle édition in-octavo avec beaucoup de changements, une préface assez considérable et des notes. Je fais travailler aussi à une autre édition in-quarto, ornée de planches. Mon dessein est de faire délivrer l'une et l'autre aux souscripteurs, sans qu'il leur en coûte rien, afin de les dédommager d'avoir attendu si longtemps un ouvrage qui méritait si peu de se faire attendre. Comme vous avez eu la bonté, monsieur, de me procurer quelques souscripteurs, je prends la liberté de vous supplier de me faire savoir leurs noms, afin que je m'acquitte de mon devoir envers vous et envers eux. Je leur enverrai ce que j'ai, et je me hâterai, de peur qu'on ne me saisisse encore.

Je suis, avec toute l'estime et tout l'attachement possibles, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

239. — A M. DE MONCRIF 2.

Je suis si malade ce matin que je ne peux sortir ; et pour comble de disgrâce, je dois lire ce soir *Ériphyle*, à sept heures, chez moi. Je vous demande en grâce, mon cher monsieur, de m'excuser auprès de Son Altesse sérénissime, si je ne suis pas à son lever. C'est une entreprise digne du grand Condé par la difficulté, que de vouloir faire entendre raison à des comédiens ; mais je suis sûr que tout ira bien, puisqu'il daigne s'en mêler. Mon embarras à présent est de savoir si *Ériphyle* méritera tant de bontés. Vous devriez venir l'entendre à sept heures ; on juge encore mieux à une seconde lecture. Vous savez que je ne de-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

mande que des critiques, et le cas que je fais des vôtres. J'attends réponse.

240 — A M. DE CIDEVILLE.

3 février 1732.

Enfin, mon cher Cideville, *Ériphyle* et mes souffrances me laissent un moment de liberté; et j'en profite, quoique bien tard, pour m'entretenir avec vous, pour vous parler de ma tendre amitié, et pour vous demander pardon d'avoir été si longtemps sans vous écrire. M. de Formont, que j'ai le bonheur de voir tous les jours, sait combien nous vous regrettons. Les moments agréables que je passe avec lui me font souvenir des heures délicieuses que j'ai passées avec vous. J'étais, pour le moins, aussi malade que je le suis, mais vous m'empêchiez de le sentir. M. de Lézeau est aussi à Paris; mais je le vois aussi peu que je vois souvent M. de Formont, quoique ce soit lui qui ait écrit de sa main le premier acte d'*Ériphyle*. Pourquoi faut-il que ce soit M. de Lézeau qui soit à Paris, et que vous restiez à Rouen! Pardon cependant de mes souhaits; je ne songeais qu'à moi, et je ne faisais pas réflexion que le séjour de Rouen vous est peut-être infiniment cher, et que vous êtes le plus heureux de tous les hommes. Si cela est, comme je n'en doute pas, souffrez donc au moins que je vous en félicite. Je m'intéresse à votre bonheur avec autant de discrétion que vous en apportez pour être heureux. Je présume même que cette félicité dont je vous parle a retardé un peu votre petit opéra.

Vous êtes trop tendre pour croire  
Que de Quinault la poétique gloire  
De tous les biens soit le plus précieux<sup>1</sup>.

Pour moi, qui suis assez malheureux pour ne faire ma cour qu'à *Ériphyle*, j'ai retravaillé ma tragédie avec l'ardeur d'un homme qui n'a point d'autre passion. Dieu veuille que je n'aie pas brodé un mauvais fond, et que je n'aie pas pris bien de la peine pour me faire siffler!

Enfin les rôles sont entre les mains des comédiens, et, en attendant que je sois jugé par le parterre, j'ai fait jouer la pièce chez M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel, qui m'a (comme vous savez peut-être) prêté un logement pour cet hiver. *Ériphyle* a été exécutée par des acteurs qui jouent incomparablement mieux que la

1. Vers parodiés d'*Armide*, acte V, scène 1.



troupe du faubourg Saint-Germain. La pièce a attendri, a fait verser des larmes ; mais c'est gagner en première instance un procès qu'on peut fort bien perdre en dernier ressort. Le cinquième acte est la plus mauvaise pièce de mon sac, et pourra bien me faire condamner. On me jouera immédiatement après *le Glorieux*<sup>1</sup> ; c'est une pièce de M. Destouches, de laquelle on vous aura sans doute rendu compte. Elle a beaucoup de succès, et peut-être en aura-t-elle moins à la lecture qu'aux représentations. Ce n'est pas qu'elle ne soit, en général, bien écrite ; mais elle est froide par le fond et par la forme, et je suis persuadé qu'elle n'est soutenue que par le jeu des acteurs pour lesquels il a travaillé. C'est un avantage qui me manque. J'ai fait ma pièce pour moi, et non pour Dufresne et pour Sarazin. Je l'ai même travaillée dans un goût auquel ni les acteurs ni les spectateurs ne sont accoutumés. J'ai été assez hardi pour songer uniquement à bien faire plutôt qu'à faire convenablement ; mais, après tout, si je ne réussis pas, il n'y en aura pas pour moi moins de honte ; et on m'accablera d'autant plus que le petit succès qu'a eu *l'Histoire du roi de Suède* a soulevé l'envie contre moi. Elle m'attend au parterre pour me punir d'avoir un peu réussi en prose. Je ferais bien mieux de ne plus songer au théâtre, puisque

Palma negata macrum, donata reducit opimum.

(HOR., lib. II, ep. I, v. 181.)

Il vaudrait mieux cent fois revenir achever mes *Lettres anglaises* auprès de vous.

O *vanas* hominum mentes, o pectora cæca!

(LUCR., liv. II, v. 14.)

Voilà bien du babil pour un malade ; mais je vous aime, mon cher Cideville, et le cœur est toujours un peu diffus.

241. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce mercredi des Cendres, 27 février.

La beauté qu'en secret Cideville idolâtre

Voit en lui deux talents rarement réunis :

Le cœur aimable de Daphnis,

Et le v. du héros qui f..... Cléopâtre.

1. Joué, pour la première fois, le 18 janvier 1732.

Cependant, mon cher ami, votre cœur a mieux réussi que le reste, et l'on est beaucoup plus content de vos bergers que de vos héros. Notre ami Formont, qui n'a point de tragédie à faire jouer, vous aura mandé plus au long des nouvelles de *Daphnis* et d'*Antoine*. Pour moi, qui cours risque d'être sifflé mercredi prochain<sup>1</sup>, et qui vais faire répéter *Ériphyle* dans l'instant, je ne puis que me recommander à Dieu, et me taire sur les vers des autres.

Je voudrais que vous raccommoassiez votre besogne à Paris, et moi la mienne ; mais, comme probablement vous en avez de plus agréable à Rouen, je vous dirai seulement : *Felices quibus ista licent*<sup>2</sup>. Cependant, quand vous voudrez avoir du relâche et venir à Paris, j'espère, mon cher ami, pouvoir vous procurer non-seulement un appartement, mais une vie assez commode. C'est une affaire que j'ai dans la tête. Vous m'avez accoutumé à vivre avec vous, et il faut que j'y revive.

Adieu : je vous embrasse tendrement. *Plura alias.*

242. — A MADAME LA PRINCESSE DE GUISE.

Mars 1732.

Madame, mon petit voyage à Arcueil m'a tourné la tête. Je croyais n'aimer que la solitude, et je sens que je n'aime plus qu'à vous faire ma cour. Au moins, si je suis destiné à vivre en hibou, je ne veux me retirer que dans les lieux que vous aurez habités et embellis. Je supplie donc Votre Altesse et M. le prince de Guise de donner à votre concierge ordre de me recevoir à Arcueil. Il faudra que je sois bien malheureux si de là je ne vais pas vous faire ma cour à Monjeu.

Je viens de faire, dans le moment, une infidélité à la maison de Lorraine. Voici un prince<sup>3</sup> du sang pour qui j'ai rimé, ce matin, un petit madrigal. Il mériterait mieux, car il m'a enchanté. Comment, madame ! il est aimable comme s'il n'était qu'un particulier.

Non : je n'étais point fait pour aimer la grandeur ;  
 Tout éclat m'importune et tout faste m'assomme ;  
 Mais Clermont, malgré moi, subjugue enfin mon cœur :  
 Je crois n'y voir qu'un prince, et j'y rencontre un homme.

1. *Ériphyle* fut jouée, pour la première fois, non le *mercredi* 5 mars, mais le *vendredi* 7 mars 1732.

2. Ovide, *Métam.*, X, 329.

3. Le comte de Clermont : voyez la note de la page 231.

Je crois lui donner, par ce dernier vers, la plus juste louange du monde, et, en même temps, la plus grande.

Il faudrait que j'eusse l'esprit bien bouché si, ayant eu l'honneur de vous approcher, je ne savais pas donner aux choses leur véritable prix, et si je n'avais appris combien la grandeur peut être aimable. Mais je vois qu'au lieu d'un billet je vous écris une épître dédicatoire, et qu'ainsi je vous déplaïs fort. Je suis donc, avec un profond respect, etc.

## 243. — A M. DE CIDEVILLE.

Samedi, 8 mars.

Il faut vous donner les prémices  
De ces aimables fruits, aux beaux esprits si doux.  
Le public a goûté mes derniers sacrifices;  
Ils en sont plus dignes de vous.

Cela veut dire, mon cher Cideville, qu'*Ériphyle*, que vous avez vue naître, reçut hier la robe virile, devant une assez belle assemblée, qui ne fut pas mécontente, et qui justifia votre goût. Notre cinquième acte a été critiqué; mais on pardonne au dessert, quand les autres services ont été passables. Je suis fâché, en bon chrétien, que le sacré n'ait pas le même succès que le profane, et que *Jephté*<sup>1</sup> et l'arche du Seigneur soient mal reçus à l'Opéra, lorsqu'un grand prêtre de Jupiter et une catin d'Argos réussissent à la Comédie; mais j'aime encore mieux voir les mœurs du public dépravées que si c'était son goût. Je demande très-humblement pardon à l'Ancien Testament s'il m'a ennuyé à l'Opéra.

Pardon d'un billet si succinct: courtes lettres et longues amitiés est ma devise; mais je serais bien fâché et j'y perdrais trop si vos lettres étaient aussi courtes.

## 244. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 17 mars 1732.

Voici M. de Linant, monsieur, qui fait des vers pleins d'images et d'harmonie, et qui mérite par là votre bienveillance. Je crois qu'il ira loin, parce qu'il a à présent trop d'idées et de fougue. La fureur de la jeunesse se change par le temps en chaleur. Je

1. Tragédie-opéra de l'abbé Pellegrin, musique de Monteclair, jouée le 28 février 1732.



désespérerais de lui si, à son âge, ses vers étaient raisonnables. Il m'a paru beaucoup plus sage que sa poésie, et je ne sais rien de si bien qu'une conversation douce et une poésie vive. Vous, mon cher Cideville, qui possédez si bien ces deux talents, encouragez-les dans ce jeune élève. Il sera digne de vivre à Paris en bonne compagnie quand il vous aura vu quelque temps. J'envie le plaisir qu'il va avoir : je ne puis m'empêcher de lui donner cette lettre, afin que je sois sûr qu'on vous parle de moi. Vous m'avez envoyé *versiculos dicaces*, et une épître charmante. Adieu, le cœur le mieux fait et l'esprit le plus aimable que je connaisse.

245. — A M. DE MONCRIF 1.

Mars 1732.

Je devrais venir vous remercier ce matin, mon cher monsieur, je devrais être aux pieds de votre adorable prince. Dieu soit enfin loué ! nous avons un prince qui a du goût. Mon cher Moncrif, il faut qu'il me protège : ce sera le bon goût qui me protégera contre le mauvais<sup>2</sup>.

Ah ! que les comédiens sont de pauvres gens ! Savez-vous bien qu'hier j'assemblai trois bons critiques, qui lurent les deux pièces jusqu'à onze heures ? Ils furent unanimement de votre avis. Je suis charmé que M<sup>me</sup> de Bouillon ait si bien senti, et si promptement, la différence qui est entre ces deux ouvrages. Il y a bien plus d'esprit et de goût, dans ce siècle, qu'on ne croit, mon cher Moncrif. Faites bien ma cour à monseigneur, et à M<sup>me</sup> de Bouillon ; aimez Voltaire et *Ériphyle*. Adieu, *et vale*. Je suis chez moi, parce que je travaille.

246. — A M. DE MONCRIF.

Mars.

Mon cher Valérius, que votre consulat<sup>3</sup> ne vous fasse pas oublier Argos. J'ai besoin plus que jamais d'être approuvé et protégé par votre charmant maître. Je ne veux pas qu'un ouvrage, qui sera honoré de son nom, soit médiocre ; j'y travaille jour et nuit, et peut-être l'envie de lui plaire sera devenue talent chez moi.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Moncrif était secrétaire des commandements du comte de Clermont, à qui Voltaire voulait, à ce qu'il paraît, dédier *Ériphyle*. (CL.)

3. Le rôle de Valérius Publicola, dans *Brutus*, que M. de Moncrif jouait en société.

S'il daignait envoyer chercher la troupe comique encore une fois, et lui recommander *Ériphyle*, ce serait une bonne action digne de lui. J'ai abandonné cette pièce aux comédiens, quant au profit ; mais pour la gloire, nous autres poètes ne sommes pas si généreux. Mon intérêt véritable, qui est celui de ma réputation, le droit que j'ai de faire continuer la pièce après Pâques, et surtout la protection dont m'honore monseigneur le comte de Clermont, me font espérer que les comédiens ne refuseront pas de jouer la pièce. Je sais bien qu'après les manières honnêtes et généreuses que j'ai eues avec eux ils auront envie de me nuire, attendu l'esprit de corps ; mais j'attends tout des bontés de Son Altesse sérénissime et de votre amitié.

247. — A M. DE MONCRIF <sup>1</sup>.

Mon cher Abdérite <sup>2</sup>, vous me jouez un cruel tour : je suis à l'agonie ; il m'est impossible de lire, de manger, de me remuer, de penser. Cependant je vais interrompre l'agonie pour venir dire à monseigneur le comte que je suis très-fâché de mourir sans lui obéir.

248. — A M. DE MONCRIF <sup>3</sup>.

Ce vendredi ..... 1732.

La princesse *Ériphyle* <sup>4</sup> est si charmée de la bonté qu'a un prince de France de lui donner sa loge qu'elle ne peut différer d'user de cette permission. Elle vous demande donc cette loge pour aujourd'hui vendredi ou pour dimanche. Ayez la bonté, mon cher monsieur, de faire sur cela ce que vous jugerez convenable pour faire plaisir à quelqu'un qui vous en a tant fait.

Vous savez que ma malheureuse santé ne me permet pas de sortir les matins ; sans cela je vous apporterais sa requête et la mienne.

## 249. — A M. DE MONCRIF.

Mars.

Muse aimable, muse badine,  
Esprit juste et non moins galant,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Moncrif travaillait à sa comédie des *Abdérîtes*.

3. Éditeurs, Bavoux et François.

4. M<sup>lle</sup> de Ballicour.

Vous ressemblez bien mieux à La Fare, à Ferrand,  
Que je ne ressemble à Racine.

Grand merci de vos bontés ; j'y suis plus sensible qu'à des  
bâtements de mains<sup>1</sup>.

Mon cher et aimable *Tithon*<sup>2</sup>, j'ai été deux fois à votre palais  
sans pouvoir saluer Son Altesse. J'avais aussi à vous prier de pas-  
ser chez M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel, qui se vante d'avoir quelque  
chose à vous dire. Recevez donc, par écrit, mon invitation de  
venir la voir. Si vous rencontrez dans votre palais *Rhadamiste* et  
*Palamède*<sup>3</sup>, ayez la bonté, je vous prie, de lui dire des choses bien  
tendres de la part de son admirateur. A l'égard de votre prince,  
je me suis écrié à sa porte :

J'ai par deux fois Votre Altesse ratée ;  
Cela veut dire, hélas ! tout simplement,  
Que ma muse deux fois s'est en vain présentée  
Pour vous faire son compliment.  
Heureux qui serait à portée  
De rater effectivement  
Votre personne tant vantée !  
Il n'en ferait rien sûrement.

Cela est un peu irrégulier à présenter à un saint abbé comme  
monseigneur le comte de Clermont ; mais pour vous, qui n'êtes  
point *in sacris*, vous pouvez lire de ces sottises. Faites ma cour  
en prose à ce prince aimable, et brûlez mes vers : j'y gagnerai  
beaucoup.

Adieu. Cela est honteux que vous ne fassiez plus de vers. Ce  
siècle-ci a plus besoin que jamais de grâce et de bon goût. Il faut  
que vous travailliez.

1. MM. de Cayrol et François donnent ce commencement de billet avec ce qui suit :  
« Je demande à monsieur le comte sa protection. Je lui demande surtout qu'il me par-  
donne de n'être pas à son lever. La raison de cela, c'est que je ne peux pas me lever,  
moi qui vous parle, ayant ma détestable colique. J'irai chez M. de Lassay dès que je  
pourrai sortir ; mais je commencerai par venir vous remercier. Mandez-nous si mon-  
seigneur vient dîner ; M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel voudrait bien le savoir. Souvenez-  
vous de ce que vous savez auprès de Son Altesse ; c'est le seul prince à qui je ferai  
jamais ma cour. »

2. Allusion au petit poème intitulé *le Rajeunissement inutile, ou les Amours*  
*de Tithon et de l'Aurore*, dont Moncrif est l'auteur.

3. C'est-à-dire Crébillon. Palamède est un des personnages de la tragédie  
*d'Électre*.



250. — A M. DE LA PRÉVERIE <sup>1</sup>,

A FOUGERAIS, PAR DERVAL.

A Paris, ce 24 mars 1732.

Vous m'avez engagé, monsieur, à prêter quatorze cents francs à M. Mac-Carthy. Vous m'avez promis qu'on entrerait en paiement au mois de février ; nous sommes à la fin de mars. Je vous prie instamment, monsieur, de vouloir bien tenir la parole que vous m'avez donnée, et sans laquelle je n'aurais pas pu prêter cette somme. Ayez la bonté, monsieur, de me renvoyer la grosse du contrat accepté par le fermier, et de me faire savoir à quoi je dois m'en tenir pour mon paiement.

Si vous le vouliez, je m'accommoderais avec le fermier ou avec vous de cette somme, et je vous céderais mes droits pour un peu d'argent comptant. Il est triste d'en être réduit là pour avoir fait plaisir à son ami ; mais j'aime mieux perdre une partie de mon argent que de courir après le tout. Je vous prie, monsieur, de ne me pas faire longtemps attendre une réponse. Il me semble que mes procédés méritent quelque attention.

Je suis parfaitement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

251. — A M. DE MONCRIF <sup>2</sup>.

13 d'avril 1732.

M. de Moncrif est supplié de mander s'il veut jouer un rôle dans *Ériphyle*, et s'il n'est pas toujours dans le dessein de jouer le commandeur dans *l'Indiscret*. La répétition de ces deux pièces se fait jeudi prochain chez M<sup>me</sup> la comtesse de Fontaine-Martel. M. de Moncrif est aussi prié de mander quand on pourra faire sa cour à monseigneur le comte de Clermont ; et, ce dont il est encore plus prié, c'est de croire que le rimailleur qui fit *Ériphyle* et *l'Indiscret* aime tendrement monsieur le commandeur et lui est dévoué pour toute la vie. Ce saint jour de Pâques.

252. — A M. BROSSETTE <sup>3</sup>.

14 avril.

Je suis bien flatté de plaire à un homme comme vous, monsieur ; mais je le suis encore davantage de la bonté que vous avez

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Claude Brossette, né à Lyon en 1671, mort en 1743, fut le commentateur de

de vouloir bien faire des corrections si judicieuses dans l'*Histoire de Charles XII*.

Je ne sais rien de si honorable pour les ouvrages de M. Despréaux que d'avoir été commentés par vous, et lus par Charles XII. Vous avez raison de dire que le sel de ses satires ne pouvait guère être senti par un héros vandale, qui était beaucoup plus occupé de l'humiliation du czar et du roi de Pologne que de celle de Chapelain et de Cotin. Pour moi, quand j'ai dit que les satires de Boileau n'étaient pas ses meilleures pièces, je n'ai pas prétendu pour cela qu'elles fussent mauvaises. C'est la première manière de ce grand peintre, fort inférieure, à la vérité, à la seconde, mais très-supérieure à celle de tous les écrivains de son temps, si vous en exceptez M. Racine. Je regarde ces deux grands hommes comme les seuls qui aient eu un pinceau correct, qui aient toujours employé des couleurs vives, et copié fidèlement la nature. Ce qui m'a toujours charmé dans leur style, c'est qu'ils ont dit ce qu'ils voulaient dire, et que jamais leurs pensées n'ont rien coûté à l'harmonie ni à la pureté du langage. Feu M. de Lamotte, qui écrivait bien en prose, ne parlait plus français quand il faisait des vers. Les tragédies de tous nos auteurs, depuis M. Racine, sont écrites dans un style froid et barbare ; aussi Lamotte et ses consorts faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour rabaisser Despréaux, auquel ils ne pouvaient s'égalier. Il y a encore, à ce que j'entends dire, quelques-uns de ces beaux esprits subalternes qui passent leur vie dans les cafés, lesquels font à la mémoire de M. Despréaux le même honneur que les Chapelain faisaient à ses écrits, de son vivant. Ils en disent du mal, parce qu'ils sentent que si M. Despréaux les eût connus, il les aurait méprisés autant qu'ils méritent de l'être. Je serais très-fâché que ces messieurs crussent que je pense comme eux, parce que je fais une grande différence entre ses premières satires et ses autres ouvrages. Je suis surtout de votre avis sur la neuvième satire, qui est un chef-d'œuvre, et dont l'*Épître aux Muses*, de M. Rousseau, n'est qu'une imitation un peu forcée. Je vous serai très-obligé de me faire tenir la nouvelle édition des ouvrages de ce grand homme, qui méritait un commentateur comme vous. Si vous voulez aussi, monsieur, me faire le plaisir de m'envoyer l'*Histoire de Charles XII*, de l'édition de Lyon, je serai fort aise d'en avoir un exemplaire.

Boileau et l'ami de J.-B. Rousseau. Il avait, dans une édition de l'*Histoire de Charles XII*, changé une phrase ; voyez la lettre 231, et une note, tome XVI, page 259.

253. — A M. BERTIN DU ROCHERET <sup>1</sup>.

Réponse et envoi de M. AROUET DE VOLTAIRE, demeurant chez M<sup>me</sup> la marquise de Fontaine-Martel, rue des Bons-Enfants, sur le jardin du Palais-Royal, à Paris.

Paris, le 14 avril 1732.

Je n'ai reçu que fort tard, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré. Je suis bien sensible à la bonté obligeante que vous avez de me communiquer vos lumières sur l'histoire de Charles XII. Je ne manquerai pas, dans la première édition, de profiter de vos remarques. En attendant, j'ai l'honneur de vous envoyer par le carrosse un exemplaire d'une édition nouvelle, dans laquelle vous ne laisserez pas de trouver quelques erreurs corrigées. Vous y verrez encore beaucoup de fautes d'impression, mais je ne répons pas de celles-là, et je ne songe qu'aux miennes. L'ouvrage a été imprimé, en France<sup>2</sup>, avec tant de précipitation et de secret qu'on n'a pas pu avoir de correcteur d'imprimerie. Au reste, monsieur, puisque vous vous êtes occupé aussi à écrire l'histoire, vous n'ignorez pas l'embarras où l'on est bien souvent de choisir entre des relations absolument contraires. Trois officiers généraux qui étaient à Pultawa m'ont fait trois

1. Parue dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1859, précédée de la lettre suivante :

Châlons-sur-Marne, 5 août 1859.

Monsieur le directeur,

Vous avez bien voulu publier dans un des récents numéros du *Bulletin* un document inédit sur Adrienne Lecouvreur, extrait du manuscrit de Bertin du Rocheret, que possède la bibliothèque de la ville de Châlons-sur-Marne. En donnant un rapide sommaire des éléments les plus remarquables de ce recueil, je vous signalais une lettre de Voltaire que je crois inédite, et qui me paraît digne d'être publiée. Voici d'ailleurs les circonstances qui l'ont provoquée :

Lors de l'apparition de la première édition de l'*Histoire de Charles XII*, Bertin du Rocheret, qui était en relations assez étroites avec bon nombre de personnages marquants de cette époque, acteurs dans la lutte où s'était distingué le héros suédois, écrivit à Voltaire en lui notant quelques inexactitudes dans cette publication, et en lui communiquant les données suffisantes pour une rectification. Il reçut en réponse la lettre suivante, qui nous révèle quelques circonstances intéressantes sur l'apparition de l'*Histoire de Charles XII* dans le monde littéraire, et pour laquelle je viens vous demander une place dans les pages du *Bulletin*.

Agréée, monsieur le directeur, etc.

A. NICAISE.

2. Mais il a mis : A Basle, chez Christophe Revis, 1732, seconde édition. (*Note de Bertin du Rocheret.*)



récits différents de cette bataille. M. de Fierville et M. de Villelongue se sont contredits formellement sur les intrigues de la Porte. Ma plus grande peine n'a pas été de trouver des mémoires, mais de démêler les bons. Il y a encore un autre inconvénient inséparable de toute histoire contemporaine; vous sentez bien qu'il n'y a point de capitaine d'infanterie qui, pour peu qu'il ait servi dans les armées de Charles XII et qu'il ait perdu sa valise dans une marche, ne croie que j'ai dû parler de lui. Si les subalternes se plaignent de mon silence, les généraux et les ministres accusent ma sincérité. Quiconque écrit l'histoire de son temps doit s'attendre qu'on lui reprochera tout ce qu'il a dit et tout ce qu'il n'a pas dit; mais ces petits dégoûts ne doivent point décourager un homme qui aime la vérité et la liberté, qui n'attend rien, ne craint rien, et ne demande rien, et qui borne son ambition à cultiver les lettres.

Je suis bien flatté, monsieur, que ce genre de vie, que j'ai embrassé, m'ait attiré de vous une lettre si jolie et si instructive. Je vous en remercie véritablement. Je vous prie de me continuer l'honneur de vos bonnes grâces.

Je suis parfaitement, etc.

VOLTAIRE.

254. — A M. THIERIOT 1.

Paris, 14 avril 1732.

You are my friend, you love liberty, you have a thinking soul, therefore England must please you. I am not surprised you like M. de Chavigny : he is one of those men born to ingratiate themselves every where; to humour the dull German, to sooth the haughty English, to converse with the French, to negociate with the subtle Italian. I know he was highly beloved by the late king George and all his court. It is not my business to guess whether he is charged with so favourable a commission as he was formerly : but, whatever will be the footing upon which he treats now with the English, sure I am his person will be very acceptable, though his commission should not. I do not question but you have seen all those whom you have asked letters for. I hope my lord Bolingbroke, Mr Pope, Mr Gay, my lord Harvey, Mr Pulteney, are your friends by this time : sure you talk English with them ; and the first letter I shall receive

1. *Pièces inédites*, 1820.

from you will be entirely English. You will tell me whom you like best, Ben Jonson, or Vanbrugh, or Wycherly. You will set up for a judge between Dryden, Pope, Addison and Prior. In the mean time, if you remember something of French poetry, I will tell you I have made three acts entirely new, which will be acted in a very few days. I hope *Ériphyle* by these means will rear up her head even above the sacred laurels of *Jephthé*. But I have a more gallant work to perform. Yesterday M. Ballot came to see me, and carried me to M. Lancret's, where I saw a very pretty picture, which represents the most charming priestess of Diana that ever trod the stage. M<sup>me</sup> Sallé's picture is, as it should be, better than that of Camargo; yet I require something again in the likeness, which is not perfect. The verses, which are to be engraved under the print, should be better too than those M. La Faye made for Camargo: but I will not fight it against young Bernard's amiable muse. He is a very assiduous courtier to M<sup>me</sup> Sallé: he must sing the nymph whom he sees every day. For my part I had not the luck to find her at home all these days. I went thither three or four times; she was always out. I design to go to day, and to talk much of you with your divinity.

Now a word about some other affairs. First I entreat you not to show *Julius Cæsar* before I have sent you many alterations I have made in that poem. If you please I will send you, by the surest way, the new *Ériphyle*, with a compliment in rhyme, which Dufresne will recite at the ouverture of the French theatre. There is another business, which I have exceedingly at heart: the plates of the *Henriade*, great and small, are in the hands of the bookseller Woodman, who lives in Russel-street, Covent-Garden: if you could buy them at a reasonable rate it would be a notable service to me. I know they want to be retouched again by some able hand, and that I will take care of at Paris. Woodman could not make any use of those plates, and they are necessary to me for the great edition of the *Henriade*, which I design to print at Paris. You must not let him suspect you have any great desire to have those plates, nor that you set a great value upon them. It will be an easy matter to you to buy them very cheap. I will send you the money by the banker you shall appoint. Forgive me if I have not seen M<sup>me</sup> Sallé oftener: *Ériphyle* engrossed all my time and my thoughts. But now I am free from tragic fopperies, I intend to pay my court often to true and modest virtue. Farewell my friend, I will drink your health to day with M<sup>mes</sup> Tilly



et Berenger. The old countess is just the same woman you left, and I the same friend<sup>1</sup>.

1. *Traduction* : Vous êtes mon ami, vous aimez la liberté, vous avez une âme pensante, donc l'Angleterre doit vous plaire. Je ne suis point surpris de l'affection que vous ressentez déjà pour M. de Chavigny : c'est un de ces hommes nés pour réussir partout, pour égayer le sombre Allemand, adoucir l'orgueilleux Anglais, causer avec le Français, et négocier avec le subtil Italien. Je sais qu'il était fort aimé du dernier roi George et de toute sa cour. Je ne cherche point à deviner si la commission dont il est chargé aujourd'hui lui est aussi favorable que celle qu'il eut autrefois ; mais, quel que soit le pied sur lequel il traite maintenant avec les Anglais, je suis certain que sa personne sera très-bien venue, même quand son message déplairait.

Je ne doute pas que vous n'avez vu tous ceux pour qui vous m'aviez demandé des lettres. J'espère que milord Bolingbroke, M. Pope, M. Gay, mylord Hervey, M. Pulteney, sont à présent de vos amis. Vous parlez sûrement leur langue avec eux, et la première lettre que je recevrai de vous sera, je le suppose, tout à fait anglaise. Vous me direz qui vous préférez de Ben Jonson, Congreve, Vanbrugh ou de Wycherley. Vous vous établirez juge entre Dryden, Pope, Addison, et Prior. A propos, si vous avez conservé quelque souvenir de la poésie française, je vous dirai que j'ai fait trois nouveaux actes qui seront joués sous très-peu de jours. J'espère aider, par là, Ériphyle à relever sa tête même au-dessus des sacrés lauriers de Jephthé\*. Mais j'ai à m'occuper d'un ouvrage plus galant. Hier M. Ballot vint me voir, et me mena chez M. Lancret, où je vis un fort joli portrait, représentant la plus charmante prêtresse de Diane qui ait jamais paru sur le théâtre ; le portrait de M<sup>lle</sup> Sallé est, comme cela doit être, meilleur que celui de Camargo. Cependant je trouve qu'il manque encore quelque chose à la ressemblance, qui n'est pas parfaite. Les vers qui doivent être gravés au-dessous devraient aussi valoir mieux que ceux qui furent faits par M. de La Faye pour Camargo. Mais je ne veux point lutter contre l'aimable muse du jeune Bernard : c'est un des plus assidus courtisans de M<sup>lle</sup> Sallé, et il faut bien qu'il chante la nymphe qu'il voit chaque jour. Quant à moi, je n'ai pas eu le bonheur de la trouver chez elle : j'y suis allé trois ou quatre fois, elle était toujours sortie. Je compte y retourner aujourd'hui, et m'entretenir de vous avec votre divinité.

Parlons maintenant de quelques autres affaires. Je vous conjure d'abord de ne point montrer *Jules César* avant que je vous aie envoyé plusieurs changements que j'ai faits à cette pièce. Si vous le désirez, je vous enverrai par la plus sûre occasion la nouvelle Ériphyle, ainsi qu'un compliment rimé que doit réciter Dufresne à l'ouverture du Théâtre-Français. Voici encore une autre chose que j'ai fort à cœur. Les planches des gravures de *la Henriade*, tant grandes que petites, sont entre les mains du libraire Woodman, qui demeure dans la rue Russel, Covent-Garden. Si vous pouviez les acheter à un prix raisonnable, vous me rendriez un grand service. Je sais qu'elles ont besoin d'être retouchées par quelqu'un d'habile, et je m'en occuperais à Paris. Woodman ne pourrait rien faire de ces planches, et elles me seraient très-nécessaires pour compléter la grande édition de *la Henriade*, que je compte faire imprimer à Paris. Il ne faut pas lui laisser soupçonner que vous avez envie d'avoir ces gravures, ou que vous y attachez beaucoup de valeur : alors il vous sera facile de les lui acheter à très-bon marché. Je vous ferai passer l'argent par le banquier qu'il vous plaira de me désigner. Pardonnez-moi de n'avoir pas vu plus souvent M<sup>lle</sup> Sallé. Ériphyle occupait tout mon temps et toutes mes pensées ; mais maintenant que je suis débarrassé du fatras tragique, je compte aller de temps en temps faire ma cour à la sincère et

\* Opéra de Pellegrin.



255. — A M. DE FORMONT<sup>1</sup>.

Si je vous faisais des compliments, mon cher ami, de la part de toutes les personnes qui vous regrettent, et si je vous répétais tout ce qu'on dit de vous, ma lettre serait le plus long de mes ouvrages ; mais à peine ai-je le temps de vous écrire un petit billet.

Je viens d'écrire à Jore de passer chez vous pour y faire des ballots portatifs de tous les exemplaires de *Charles XII* avec un petit paquet séparé qui contiendra une douzaine d'exemplaires de l'édition commencée, et trente exemplaires des tragédies.

A l'égard d'*Ériphyle*, je vous dirai, quand je vous écrirai tout de bon, que je crois enfin en avoir fait une pièce, où la terreur et la pitié seront portées à leur comble. Le premier acte, le quatrième et le cinquième, sont tout neufs. Je compte envoyer incessamment le manuscrit à vous et à notre cher Cideville ; je l'embrasse bien tendrement. Ma première épître vous dira le reste.

256. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce jeudi, 17 avril.

Je demande pardon à mon très-cher Cideville. Si je n'étais pas le plus sérieusement du monde occupé à des bagatelles, et si les moments de paresse qu'ont tous les vapoureux comme moi ne succédaient pas tour à tour au travail, je vous écrirais tous les jours, mon cher ami : car avec qui dans le monde aimerais-je mieux à m'entretenir qu'avec vous ? Avec qui puis-je mieux goûter les plaisirs de l'amitié et les agréments de la littérature ? Je vous renverrai votre opéra, puisque vous me le redemandez ; mais ce ne sera pas sans regretter infiniment l'acte de *Daphnis et Chloé*, qui est certainement très-joli, et sur lequel on ne pourrait pas faire de méchante musique. Si jamais vous avez du loisir, je vous conjurerai de l'employer à corriger les deux autres actes, et à faire à votre opéra ce que je viens de faire bien ou mal à ma tragédie : j'y viens de changer plus de la valeur de deux grands actes, et c'est de cette nouvelle manière dont on l'a va jouer à la rentrée

modeste vertu. Adieu, mon ami, je boirai à votre santé aujourd'hui avec M<sup>mes</sup> de Tilly et Bérenger. La vieille comtesse est toujours la même, exactement comme lorsque vous l'avez laissée, et moi toujours pour vous le même ami.

1. Éditeurs, de Cayrol et François. — C'est à tort que M. A. François a daté cette lettre du 28 septembre 1731.

du théâtre, précédée d'un compliment en vers à nosseigneurs du public. Je compte vous envoyer dans un paquet la pièce et le compliment<sup>1</sup>, et je veux que votre ami Formont m'en dise avec vous son sentiment; je vais lui écrire pour lui dire combien je lui suis obligé des peines qu'il a bien voulu prendre pour ce que vous savez<sup>2</sup>, et combien nous le regrettons tous à Paris. Ah ! mon cher Cideville, pourquoi ne venez-vous pas aussi vous faire regretter ou plutôt pourquoi ne pouvez-vous pas, l'un et l'autre, vous faire toujours regretter à Rouen ? Adieu, mon cher ami; mille pardons de vous écrire si fort en bref. J'ai déjà parlé à ma baronne<sup>3</sup> de notre petit Linant; je souhaite extrêmement de lui être utile. Je me croirais trop heureux si j'avais pu, une fois en ma vie, encourager des talents. Adieu; je vous embrasse tendrement.

257. — A M. DE FORMONT.

Du 29 avril 1732.

Formont, chez nous tant regretté,  
 Toi qui, parlant avec finesse,  
 Penses avec solidité,  
 Et, sans languir dans la paresse,  
 Vis heureux dans l'oisiveté,  
 Dis-nous un peu, sans vanité,  
 Des nouvelles de la Sagesse  
 Et de sa sœur la Volupté;  
 Car on sait bien qu'à ton côté  
 Ces deux filles vivent sans cesse.  
 L'une et l'autre est une maîtresse,  
 Pour qui j'ai beaucoup de tendresse,  
 Mais dont Formont seul a tâté.

Je compte, mon cher Formont, que vous aurez incessamment quelques manuscrits de ma façon, puisqu'on vous a débarrassé du dépôt de mes folies imprimées. Je vous enverrai *Ériphyle*, de la nouvelle fournée, avec trois actes nouveaux, le tout accompagné d'une façon de compliment en vers, selon la méthode antique, lequel sera récité par Dufresne<sup>4</sup> jeudi prochain. C'est ce jour-là que le parterre jugera *Ériphyle* en dernier ressort;

1. *Ériphyle*, et le *Discours* (en vers) qui la précède.

2. *L'Histoire de Charles XII*, dont onze ballots avaient été déposés, pendant quelques mois, chez Formont.

3. M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel, qui ne voulut pas recevoir Linant chez elle.

4. Abraham-Alexis Quinault-Dufresne, mort en 1767. Ce fut lui qui créa le rôle d'*OEdipe*, en 1718

mais je veux qu'auparavant elle soit jugée par vous et par M. de Cideville, les deux meilleurs magistrats de mon parlement. J'écrivis hier à notre cher Cideville, mais j'étais si pressé que je ne lui mandai rien du tout. Vous aurez aujourd'hui la petite épigramme, assez naïve à mon sens, sur Néricault Destouches :

Néricault, dans sa comédie,  
Croit qu'il a peint le *glorieux*;  
Pour moi je crois, quoi qu'il nous die,  
Que sa préface le peint mieux.

D'ailleurs, il n'y a rien ici qui vaille, en ouvrages nouveaux. Nous allons avoir, cet été, une comédie en prose, du sieur Marivaux, sous le titre des *Serments indiscrets*<sup>1</sup>. Vous croyez bien qu'il y aura beaucoup de métaphysique et peu de naturel ; et que les cafés applaudiront, pendant que les honnêtes gens n'entendront rien.

Vous savez que la petite Dufresne<sup>2</sup>, *in articulo mortis*, a signé un beau billet conçu en ces termes : « Je promets à Dieu et à M. le curé de Saint-Sulpice de ne jamais remonter sur le théâtre. » Tout le monde dit : « Oh ! le beau billet qu'a La Châtre ! » Pour nous autres Fontaine-Martel, nous jouons la comédie assez régulièrement. Nous répétâmes hier la nouvelle *Ériphyle*. Nous faisons quelquefois bonne chère, assez souvent mauvaise ; mais, soit qu'on meure de faim ou qu'on se crève, on dit toujours : « Ah ! si M. de Formont était là ! » Adieu, mon cher ami ; personne ne vous aime plus tendrement que, etc.

258. — A. M. DE CIDEVILLE.

Paris, ce 2 mai 1732.

Jore est parti, mon cher ami, avec un ouvrage que je regrette, et un autre pour qui je crains : c'est le vôtre que je voudrais bien n'avoir pas perdu, et c'est le mien que je tremble de donner au public. Jore doit vous rendre ballet et tragédie. Vous trouverez *Ériphyle* bien changée ; lisez-la, je vous prie, avec notre aimable et judicieux ami, et dites-moi l'un et l'autre ce que vous en pen-

1. Pièce en cinq actes, jouée le 8 juin 1732.

2. M<sup>lle</sup> Deseine, qui avait épousé, en 1727, A.-A. Quinault-Dufresne, et que Voltaire appelle la petite Dufresne parce qu'elle était d'une taille médiocre, avait débuté en 1724. Elle quitta le théâtre en décembre 1732, mais y remonta en mai 1733, se retira définitivement en 1736, et mourut en 1759.



sez. On peut aisément envoyer des corrections à son imprimeur, par la poste ; ne m'épargnez point, et lisez chaque vers avec sévérité. Vous allez peut-être faire languir quelques pauvres plaigneurs, et différer quelque beau rapport, pour une mauvaise pièce ; vous direz, en parlant de mes vers :

Posthabui tamen illorum mea seria ludo.

(VIRG., *Egl.* VII, v. 17.)

Il n'y a rien de nouveau ici qu'une pièce médiocre qu'on joue presque *incognito* aux Italiens<sup>1</sup>. On bâille à *Jephthé*, mais on y va ; il n'y a de livres nouveaux que l'Anatomie de Winslow<sup>2</sup>.

Adieu, *care amice*.

259. — A M. DE FORMONT<sup>3</sup>.

1732.

Vous m'avez écrit une lettre charmante. Je l'ai perdue pour m'en être vanté. M<sup>me</sup> du Deffant me l'a volée. Elle a raison de penser que tout ce qui est aimable et plein d'esprit est fait pour elle. Enfin, mon cher Formont, je vous renvoie *Ériphyle* par Jore, qui va l'imprimer. Soyez, je vous en prie, avec M. de Cideville, deux examinateurs sévères de l'auteur et de l'imprimeur. Je vous enverrai incessamment une épître à M. le comte de Clermont, que je ne ferai imprimer non plus qu'avec votre attache. La pièce d'*Ériphyle* est un peu trop dans le goût grec ; mais vous trouverez, je crois, l'épître dans le goût français. Je n'ai pas un moment à moi. Adieu ; si vous avez quelques ordres à donner dans ce pays-ci, ne m'oubliez pas.

260. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce jeudi, 8 mai 1732, à une heure après midi.

Mes chers Aristarques, je vous obéis avec joie, et je suis encore plus sévère que vous : je vous envoie plus d'un changement dans cette feuille ; demain vous pourrez avoir une voiture plus complète. La poste va partir, sans cela vous auriez au moins une douzaine de vers de plus. Jore en reçoit tous les jours : je vous

1. *Les Amusements à la mode*, comédie de Romagnesi et Riccoboni, jouée le 21 avril 1732. Le troisième acte est une espèce de parodie d'*Ériphyle* et de *Jephthé*. (B.)

2. *Exposition anatomique de la structure du corps humain* ; 1732, in-4<sup>o</sup>. (Cl.)

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

prie de lui communiquer ceux-ci dès que vous les aurez reçus ; dites-lui bien qu'il les porte exactement sur la pièce, qu'il commence incessamment l'impression, et qu'il m'envoie une copie de tous les vers corrigés qu'il a reçus de moi, afin que je les revoie à loisir. Mille remerciements, mille pardons. Soyez toujours bien indulgents pour moi, et bien sévères pour mes ouvrages. Je vous embrasse bien tendrement.

*Nouveaux changements dans la tragédie d'Ériphyle.*

ACTE I, SCÈNE I.

Songez à cet oracle, à cette loi suprême.

*Corrigez :*

Songez à cet oracle, à cet ordre suprême.

Ces temps, ce jour affreux, feront la destinée.

*Corrigez :*

Attends jusqu'à ce jour, attends la destinée.

De cet État tremblant embarrassaient les rênes.

*Corrigez :*

De l'État qui chancelé embarrassaient les rênes.

Descend du haut des cieux après plus de quinze ans.

*Corrigez :*

Descend du haut des cieux après plus de vingt ans.

ACTE III, SCÈNE I (à la fin).

*Après ce vers :*

Mais du moins, en tombant, je saurai me venger,

*Otez tout ce qui suit jusqu'à la fin de la scène, et mettez à la place :*

EUPHORBE.

Si vous n'espérez rien, que faut-il ménager ?

Venez-vous essayer les mépris de la reine ?

HERMOGIDE.

Euphorbe, je viens voir à qui je dois ma haine ;

Qui sont mes vrais rivaux, que je dois accabler ;

Qui séduit Ériphyle, et quel sang doit couler.

Je viens voir si la reine aura bien l'assurance

De nommer devant moi... C'est elle qui s'avance.

ACTE IV, SCÈNE DERNIÈRE.

Détestable aux mortels et réprouvé des dieux.

*Corrigez :*

Détesté des morts même, et réprouvé des dieux.

## ÉRIPHYLE.

*Rayez tout son couplet, et mettez à la place :*

Malheureux, qu'as-tu dit? Qu'on arrête Théandre,  
 Que le pontife enfin revienne m'éclaircir;  
 Qu'on appelle Alcméon, qu'on le fasse venir.  
 Théandre ne sait point quel sang lui donna l'être;  
 Il me ferait rougir, s'il se faisait connaître.  
 Que veut-il? quel discours! moi, je pourrai jamais  
 Rougir de ce héros, regretter mes bienfaits!  
 Dieux, est-ce là ce jour annoncé par vous-même,  
 Où j'allais disposer de moi, du diadème;  
 Où j'allais être heureuse? O mort, explique-toi!  
 Ne borne point ta haine à m'inspirer l'effroi.  
 Quel est cet Alcméon? D'où vient qu'en sa présence  
 J'ai senti rallumer cet amour qui t'offense?  
 Dieux qui voyez mes pleurs, mes regrets, mes combats,  
 Dévoilez-moi mon cœur, que je ne connais pas.  
 J'ai cru brûler d'un feu si pur, si légitime;  
 Quel est donc mon destin, ne puis-je aimer sans crime?

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

*Additions aux changements qu'on doit faire à ce quatrième acte,  
 dans cette même scène.*

## THÉANDRE.

Le grand prêtre le sait, il sauva son enfance.

*Corrigez :*

Je sais que le grand prêtre a sauvé son enfance.

261. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce samedi, 9 mai.

M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel est malade, et moi aussi; il faut que je la veille, et j'ai besoin d'être veillé; il faut que je sorte, et j'ai besoin d'être couché; il faut que je vous écrive mille choses, et je n'ai pas le temps d'écrire un mot: tout ce que je puis vous dire, mes chers amis, c'est qu'il est nécessaire de suspendre l'impression d'*Ériphyle*; mes changements ne sauraient être assez tôt prêts, et seraient assurément très-mal faits, dans la foule des occupations, des désagrémens, et des maux qui me traversent. Je vous demande en grâce de cacheter sur-le-champ *Ériphyle*, ou de me l'envoyer irrémisiblement par la poste; que Jore suspende tout, jusqu'à nouvel ordre. Adieu, *cari*



*amici*; il faut ou qu'*Ériphyle* soit entièrement digne de vous, ou qu'elle ne paraisse point. *Valete.*

262. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>.

Paris, 13 mai 1732.

I thank you heartily for your charming letter, and for the *Craftsman* you send me. I am not wholly displeas'd to see that my works are now and then the ground upon which the republicans point their artillery against the ministry: but never would I utter a single word that could be shocking to a free and generous nation which I admire, which I regret, and to whom I am indebted. It is to be imputed to the printer that these words are to be found in my preface; *les Anglais d'aujourd'hui ne ressemblent pas aux Anglais de Cromwell*. He should have printed, *aux fanatiques de Cromwell*; and thus it is to be read in the errata and in the late editions. I entreat you therefore to clear me from that aspersion, for your friend's and for truth's sake.

The abbot Rothelin, to whom I speak of you as often as I see him, desires you would be so kind as to get him all the collection of the *Craftsman*, and to send him for the future every one that shall come out. He does not understand English, and he says he asks it for one of his friends, who is a great master of the English language. Tell me by which way you will send him that collection he desires so earnestly: he will be very punctual in returning the money.

Yesterday I went to your divinity, miss Sallé, whom I found musing with your brother and the young Bernard. She complain'd of my negligence towards her picture; Bernard swore he had wrote nothing about so fair a subject: I was inspired suddenly by her presence, and I broke out in these verses:

Les feux du Dieu que sa vertu condamne  
Sont dans ses yeux, à son cœur inconnus;  
En soupirant on la prend pour Diane,  
Qui vient danser sous les traits de Vénus.

*Ériphyle* has not been rewarded with a great success. I was ready to give it to the press: but this very hour I am determin'd not even to print it; at least to let it wait in my closet till I may

1. *Pièces inédites*, 1820.

turn a fresh eye upon it, and make new corrections with a cool head.

Tell me what way I may send you the tragedy of *Julius Cæsar*, for you have not the right copy. As to the *English Letters*, be sure I will put the last hand to them in a very short time. I have nothing at heart but the pleasure of study and the desire of your return. I never go out of doors. I see nobody but at home I hope to employ such a studious leisure with *Ériphyle*, the *English Letters*, and the *Age of Lewis the Fourteenth*.

Meanwhile, my dear friend, do not forget my plates. Remember me to all my English friends: lords, players, merchants, priests, whores, poets, and generally to all who may think of me. Farewell, I love you for ever.

I know Bernard has secretly copied the compliment which was uttered by Dufresne to the lords of the pit. I am sorry Bernard has deprived me of the pleasure to send it to you: but I should complain more of you, if this copy of verses, hastily written, and unworthy of you, should ever be published.

They say here the new opera is written by Bernard: if it is true, I wish him success: others say Roi is the author of it; if so, may he be hissed. Farewell again my friend, I have lost your address, and I direct this to your brother.

Sixteen volumes de *Rymer*, two d'*Horace*, *Craftsman*, for and the abbot Rothelin.

1. *Traduction*: Je vous remercie beaucoup de votre charmante lettre et du *Craftsman* que vous m'envoyez. Je ne suis pas tout à fait mécontent de voir que mes ouvrages servent de temps en temps de point d'appui aux républicains pour y établir leur artillerie contre le ministère; mais je ne voudrais jamais prononcer un seul mot qui pût blesser une nation libre et généreuse que j'admire, que je regrette, et à qui je suis redevable. On doit imputer à l'imprimeur ces mots qui se trouvent dans ma préface: *Les Anglais d'aujourd'hui ne ressemblent pas aux Anglais de Cromwell*. Il eût fallu imprimer *aux fanatiques de Cromwell*, et c'est ainsi qu'on le trouve dans l'*errata* et dans les dernières éditions. Je vous conjure de me laver de cette tache autant par amitié pour moi que pour la vérité.

L'abbé de Rothelin, à qui je parle de vous toutes les fois que je le vois, vous prie d'avoir la bonté de lui acheter la collection de tout le *Craftsman*, et de lui envoyer à l'avenir ceux qui paraîtront. Il ne comprend point l'anglais, et m'a dit qu'il demandait cela pour un de ses amis qui possède parfaitement la langue anglaise. Dites-moi de quelle manière vous lui enverrez cette collection, qu'il désire si ardemment; il sera très-ponctuel à vous faire passer l'argent.

J'allai hier chez votre divinité miss Sallé que je trouvai méditante avec votre frère et le jeune Bernard. Elle se plaignit de ma négligence envers son portrait. Bernard jura qu'il n'avait rien écrit sur un si beau sujet. Je me sentis tout à coup inspiré par sa présence, et j'éclatai en ces vers....

*Ériphyle* n'a pas eu un grand succès. J'étais prêt à la livrer à l'impression, mais

263. — A M. DE CIDEVILLE

Ce vendredi, 16 mai 1732.

J'ai reçu aujourd'hui *Ériphyle* ; mais, avant de vous la renvoyer, il faut que vous me jugiez en cour de petit commissaire. Voici ce que j'allègue contre moi-même. Je fais la fonction de l'avocat du diable contre la canonisation d'*Ériphyle*.

1° En votre conscience, n'avez-vous pas senti de la langueur et du froid, lorsqu'au troisième acte Théandre vient annoncer que les furies se sont emparées de l'autel, etc. ? Ce que dit la reine à Alcméon, dans ce moment, est beau ; mais on est étonné que ce beau ne touche point. La raison en est, à mon avis, que la reine est trop longtemps bernée par les dieux. Elle n'a pas le loisir de respirer ; elle n'a pas un instant d'espérance et de joie : donc elle ne change point d'état, donc elle ne doit point remuer le spectateur, donc il faut retrancher cette fin du troisième acte.

2° Le quatrième acte commence avec encore plus de froid. Théandre y fait un monologue inutile. La scène qu'il a ensuite avec Alcméon me paraît mauvaise, parce que Théandre n'y dit rien de ce qu'il devrait dire. Ses doutes équivoques ne con-

je suis maintenant déterminé à ne la point faire imprimer, ou du moins à la laisser de côté dans mon cabinet, jusqu'à ce que je puisse la revoir, et y faire de nouvelles corrections à tête reposée.

Dites-moi de quelle manière je pourrai vous envoyer la tragédie de *Jules César*, car la copie que vous avez n'est point exacte. Quant aux *Lettres anglaises*, soyez sûr que j'y mettrai bientôt la dernière main. Je n'ai rien tant à cœur que le plaisir de l'étude et le désir de votre retour. Je ne sors jamais, je ne vois personne que chez moi ; j'espère employer ce soin studieux à corriger *Ériphyle*, à finir les *Lettres anglaises*, et le *Siècle de Louis XIV*\*.

Je vous prie, mon cher ami, de ne point oublier les planches des gravures ; rappelez-moi au souvenir de tous mes amis anglais, seigneurs, acteurs, négociants, prêtres, filles, poètes. et généralement de tous ceux qui pensent à moi. Adieu, je vous aime pour la vie.

Je sais que Bernard a secrètement copié le compliment qui fut adressé par Dufresne aux seigneurs du parterre : je suis fâché que Bernard m'ait privé du plaisir de vous l'envoyer, mais je me plaindrais encore plus de vous si ces vers, écrits à la hâte et indignes d'être vus, étaient jamais publiés.

On dit ici que le nouvel opéra est écrit par Bernard. Si cela est vrai, je souhaite qu'il réussisse. D'autres disent que Roi en est l'auteur ; s'il en est ainsi, puisse-t-il être sifflé ! Adieu, encore une fois, mon ami.

J'ai perdu votre adresse, et j'envoie à votre frère, pour l'abbé de Rothelin, les seize volumes de *Rymer*, deux d'*Horace*, et *Craftsman*.

\* Ainsi l'auteur a travaillé plus de vingt ans sur le *Siècle de Louis XIV*, dont la première édition n'a paru à Berlin qu'en 1752, quoique le titre porte la date de 1751.



viennent point au théâtre. S'il sait qu'Alcméon est fils de la reine, il doit l'en avertir ; s'il n'en sait rien, il ne doit rien en soupçonner. Cette scène devrait être terrible, et n'est pas supportable. L'ombre venant après cette scène ne fait pas l'effet qu'elle devrait faire, parce qu'elle en dit moins que Théandre n'en a fait entendre. Enfin la reine ne finit point cet acte par les sentiments qu'elle devrait avoir. Elle ne marque que le désir d'épouser Alcméon. Il faut qu'elle exprime des sentiments de tendresse, d'horreur, et d'incertitude.

Il me paraît qu'il y a très-peu à réformer au cinquième, et rien au premier ni au second.

Prononcez donc, mes chers amis,  
 Vous êtes ma cour souveraine ;  
 Et je recevrai vos avis  
 Comme un arrêt de Melpomène.

264. — A M. THIERIOT<sup>1</sup>,

Paris, 26 may (n. s.), 1732.

I am very sorry that M. Bernard has stolen my compliment to the gentlemen of the pit, and has sent to you what I would show to nobody, and what you have communicated to many persons. I will not excuse myself by telling you Bernard's copy was faulty in many places. I knew very well that a discourse written in one day, and made like a hasty-pudding, was to be swallowed all at once by the pit, but not to be chewed by readers. Since I did not send it to you, why then have you showed it to others? After all I forgive you and Bernard, because you are both very amiable creatures. My lady Sandwich takes upon herself to get the *Craftsman* for the abbot Rothelin : you may spare yourself this trouble.

I have seen some French verses of the young Bernard, intended for the young idol whom you adore. The verses are not good, nor are convenient those of Pope and Gay ; the reason of it seems to me very plain : the picture itself is an allusion. Your nymph's prudery is expressed by the temple of Diana : if you load this allegory with another allusion to the first book of Virgil, it will not be understood by the women and by the young coxcombs or fops. Even many men of letters, in reading it, will

1. *Pièces inédites*, 1820.

be at a stand for a little while till they remember the passage of Virgil. I grant a famous passage of any great author is very convenient for a print or to a medal. The motto *Ite, missa est*, was admirable for the medal of king James the Second. *Aeneas est intus* suited very well Lewis the Fourteenth, and so forth. Here the thing is quite different : it is not a single *hemistiche*, known by every body, that strikes a full light on the mind of the reader ; this is a long allusion to that latin verse, *et vera incessu patuit dea*. The quick flash of the Latin loses its brightness in the long English commentary. Two verses are enough, one for rhyme and one for sense. I hope sir Homer Pope and sir Ovid Gay will be so kind as to forgive my boldness ; you know I entertain for them the sense of the highest esteem : I admire their works, I love their persons, I would with all my heart live with them, but you know I am tied ; I am fettered here by my studies, my works, my fortune and my health. The *baronne* has been very sick, but is recovered. I thank you for the lamentable story of the bookbinder. Pray, my dear, send me the remarks which the traveller Motraye has scribbled on my history. I was a fool to print so few copies of that book : they have made here four editions of it : the fourth edition was sent to me this very morning. I have differed to print *Ériphyle*, because I intend to try it again on the theatre next year. Enough of my affairs ; those of the French parliament, the *tracasseries* of the priests, the foolish rage of the jesuits and jansenists I despise, and I do not care a pin for all these facetious troubles, unless we have barricades. I live very easy at your *baronne's* house ; while you go roaming abroad, I stay at home like a Carthusian. Farewell, my dear friend, love the English nation, ingratiate me with your friends : tell chiefly my lord and my lady Bolingbroke I am attached to them for life. My respects to the great foes, M<sup>r</sup> Pulteney and my lord and lady Harvey. Drink my health with the glutton Pope. Write often. Get my plates out of Woodman's hands when the time shall be proper. Farewell<sup>1</sup>.

1. *Traduction* : Je suis fâché que M. Bernard ait eu mon compliment aux seigneurs du parterre, et qu'il vous ait envoyé ce que je ne voulais montrer à personne, et ce que vous avez communiqué à tant de monde. Je ne m'excuserai point en vous disant que la copie de Bernard n'était pas exacte en plusieurs endroits. Je savais très-bien que ce discours fait en un jour et à la hâte pouvait être entendu du parterre, mais non passer à l'examen réfléchi des lecteurs. Puisque je ne vous l'avais pas envoyé, pourquoi donc l'avoir montré à d'autres ? Après tout, je vous pardonne, ainsi qu'à Bernard, en faveur de votre amabilité.

Milady Sandwich se charge de procurer le *Craftsman* à l'abbé de Rothelin ;

## 265. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, le 29 mai. \*

Je lisais, ces jours passés, mon cher ami, que les gens qui font des tragédies négligent fort le style épistolaire, et écrivent rarement à leurs amis. J'ai le malheur d'être dans ce cas, et, en vérité, j'en suis bien fâché. Je ne conçois pas comment je peux

ainsi vous pouvez vous épargner cette peine. J'ai vu quelques vers français du jeune Bernard, composés pour la jeune idole que vous adorez : ils ne sont pas bons, et ceux de Pope et de Gay ne conviennent pas non plus. La raison m'en paraît toute simple. Le portrait même est une allusion ; la pruderie de votre nymphe y est exprimée par le temple de Diane. Si vous chargez cette allégorie d'une autre allusion au premier livre de Virgile, cela ne sera pas compris par les femmes ni par les jeunes paladins. Plusieurs hommes de lettres seraient même obligés de s'arrêter, en lisant, pour se rappeler les vers de Virgile. J'accorde qu'un passage fameux tiré de quelque grand auteur convient parfaitement à une gravure ou à une médaille. Le mot *Ite, missa est* était admirable pour la médaille du roi Jacques II.

*Æneus est intus* allait très-bien à Louis XIV, et ainsi de suite. Ici le cas est tout à fait différent. Ce n'est pas un seul *hémistiche* connu de tout le monde, et que l'esprit du lecteur puisse saisir de suite : c'est une longue allusion à ce vers latin :

Et vera incessu patuit dea.

L'expression du latin perd son éclat et sa beauté dans le long commentaire anglais. Deux vers suffisent, l'un pour la rime et l'autre pour le sens. J'espère que sir Homère Pope et sir Ovide Gay voudront bien me pardonner ma hardiesse. Vous n'ignorez pas que j'ai pour eux le sentiment de la plus haute estime. J'admire leurs ouvrages, j'aime leurs personnes ; je voudrais de tout mon cœur pouvoir vivre avec eux ; mais vous savez que je suis lié, ou plutôt enchaîné ici, par mes études, mes œuvres, ma fortune et ma santé. La baronne\* a été très-malade : elle est maintenant rétablie. Je vous remercie de l'histoire lamentable du relieur. Je vous prie, mon cher, de m'envoyer les remarques que le voyageur La Motraye a griffonnées sur mon dernier ouvrage. J'ai été bien fou de faire imprimer si peu d'exemplaires de ce livre. On en a fait ici quatre éditions. La quatrième m'a été envoyée ce matin même. J'ai différé à faire mettre *Ériphyle* sous presse, parce que je compte l'essayer encore au théâtre l'année prochaine. C'est assez parler de mes affaires ; quant à celles du parlement français, je les méprise, ainsi que les tracasseries des prêtres et la folle rage des jésuites et des jansénistes. Je ne m'inquiéterai point de tous ces troubles ridicules, à moins cependant que nous n'ayons des barricades. Je vis très à l'aise chez votre baronne, et tandis que vous passez votre temps à courir dans les pays lointains, je garde la maison comme un chartreux. Adieu, mon cher ami, aimez la nation anglaise ; mettez-moi bien avec vos amis ; dites surtout à milord et à milady Bolingbroke que je leur suis attaché pour la vie ; mes respects très-sincères à M. Pulteney, et milord et milady Hervey. Buvez à ma santé avec le gourmand Pope ; écrivez souvent. Tâchez de ravoïr mes planches des mains de Woodman, quand vous croirez qu'il en est temps. Adieu.

\* M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel.



mériter si mal les charmantes lettres que j'aime à recevoir de vous. Si je m'en croyais, je vous importunerais tous les jours pour m'attirer des lettres de mon cher ami Cideville ; mais je ne suis occupé à présent qu'à m'attirer ses suffrages. J'ai corrigé dans *Ériphyle* tous les défauts que nous y avions remarqués. A peine cette besogne a été achevée qu'afin de pouvoir revoir mon ouvrage avec moins d'amour-propre, et me donner le temps de l'oublier, j'en ai vite commencé un autre<sup>1</sup>, et j'ai pris une ferme résolution de ne jeter les yeux sur *Ériphyle* que quand la nouvelle tragédie sera achevée. Celle-ci sera faite pour le cœur autant qu'*Ériphyle* était faite pour l'imagination. La scène sera dans un lieu bien singulier : l'action se passera entre des Turcs et des chrétiens. Je peindrai leurs mœurs autant qu'il me sera possible, et je tâcherai de jeter dans cet ouvrage tout ce que la religion chrétienne semble avoir de plus pathétique et de plus intéressant, et tout ce que l'amour a de plus tendre et de plus cruel. Voilà ce qui va m'occuper six mois ; *quod felix, faustum musulmanumque sit* <sup>2</sup>.

Je vis avant-hier l'abbé Linant, pour qui je me sens bien de l'estime et de l'amitié. Ce qu'il vaut, c'est-à-dire ce que vous pensez de lui, me fait extrêmement regretter de n'avoir pu le servir comme je le désirais. Vous savez que mon dessein était de vivre avec lui chez M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel ; j'y étais même intéressé. Un homme de lettres, qui est né avec tant de talents et qui me paraît si aimable, que vous aimez et qui m'aurait entretenu de vous, aurait fait la douceur de ma vie. M<sup>me</sup> de Fontaine n'a pas voulu entendre raison ; elle prétend que Thieriot l'a rendue sage. Elle lui donnait douze cents francs de pension, et, avec cela, elle n'en a point été contente. Elle croit que tout jeune homme en usera de même. Le fils du pauvre Crébillon, frère aîné de Rhadamiste, et encore plus pauvre que son père, lui a été présenté dans cet intervalle. Elle l'a assez goûté ; mais, sachant qu'il avait vingt-cinq ans, elle n'a pas voulu le loger. Je crois qu'elle ne m'a dans sa maison que parce que j'ai trente-six<sup>3</sup> ans et une trop mauvaise santé pour être amoureux ; elle ne veut point que les gens qu'elle aime aient des maîtresses. Le meilleur titre qu'on puisse avoir pour entrer chez elle est d'être impuissant : elle a toujours peur qu'on ne l'égorge, pour donner son argent à une

1. *Zaïre* ; voyez tome II, page 533, et ci-après la lettre 268.

2. Dans le chap. xxviii, liv. I, de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, Tullus dit aux Romains : *Quod bonum, faustum, felixque sit populo romano*.

3. Il en avait trente-huit.

filles d'opéra<sup>1</sup> : jugez, d'après cela, si Linant, qui a dix-neuf ans<sup>2</sup>, est homme à lui plaire.

Je suis, en vérité, bien fâché de la haine que M<sup>me</sup> de Fontaine a pour la jeunesse. Votre abbé aurait été son fait et le mien. Mais, quelque chose qui arrive, il réussira sûrement ; il est né sage, il a de l'esprit, de la bonne volonté, de la jeunesse : avec tout cela on se tire bientôt d'affaire à Paris. Les vers qu'il a faits pour vous sont bien au-dessus de ceux qu'il avait faits pour Dieu et pour le chaos ; on réussit selon les sujets. Je suis fort trompé, ou ce jeune homme a le véritable talent ; et c'est ce qui augmente encore le regret que j'ai de ne pouvoir vivre avec lui. Qu'il compte sur moi, si jamais je puis lui rendre service. Dans deux ou trois ans il écrira mieux que moi, et je l'en aimerai davantage. Mon Dieu ! mon cher Cideville, que ce serait une vie délicieuse de se trouver logés ensemble trois ou quatre gens de lettres, avec des talents et point de jalousie ! De s'aimer, de vivre doucement, de cultiver son art, d'en parler, de s'éclairer mutuellement ! Je me figure que je vivrai un jour dans ce petit paradis ; mais je veux que vous en soyez le dieu. En attendant, je vais versifier ma tragédie, et, si je peins l'amour comme vous me faites sentir l'amitié, l'ouvrage sera bon. Je vous embrasse mille fois. V.

266. — A M. DE MONCRIF<sup>3</sup>.

1732.

Si je n'étais pas lutiné de mes tristes réveille-matin, qui sont coliques du diable, je viendrais, mon cher ami, vous présenter M. l'abbé de Linant, ami de M. de Formont et digne d'être le vôtre. C'est un jeune homme à qui la nature a donné tant de mérite qu'elle a cru qu'avec tout cela il pourrait se passer absolument de fortune. A quelque chose qu'il se destine, il faut qu'il commence par connaître un homme comme vous : ce sera un excellent connaisseur de plus, qui sera informé de tout ce que vous valez par le cœur et par l'esprit. Je crois lui rendre un vrai service en vous l'adressant, et je suis sûr que vous ne m'en saurez pas mauvais gré. Je vous embrasse tendrement : aimez toujours un peu votre ami.

1. Allusion à Thieriot, alors amoureux de M<sup>lle</sup> Sallé.

2. Si Linant naquit dès 1704, comme le fait entendre le *Moréri* de 1759, il avait environ vingt-huit ans en 1732 ; il n'en avait que vingt-quatre, si sa naissance ne remonte qu'à 1708, comme le dit la *Biographie universelle*. (Cr.)

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

267. — A M. DE FORMONT.

Paris, ce 29 mai 1732.

Je viens de mander à notre cher Cideville combien je suis fâché de n'avoir pu faire succéder l'abbé Linant à Thieriot. La dame du logis prétend que, puisqu'elle m'a pour rien, elle doit avoir tout *gratis*, et regarde Thieriot comme quelqu'un dont elle hérite douze cents livres de rente viagère. Elle pense que tout jeune homme à qui elle ferait une pension la quitterait sur-le-champ pour M<sup>lle</sup> Sallé. Je suis véritablement affligé de me voir inutile à l'abbé Linant, car vous l'aimez, et il fait bien des vers. J'ai vu un autre abbé<sup>1</sup>, qui ne le vaut pas assurément, et qui m'a montré de petits vers pour M<sup>me</sup> de Formont. Vous logerez celui-là, s'il vous plaît : pour moi, je ne m'en charge pas. Je ne vous renverrai pas *Ériphyle* si tôt : j'ai tout corrigé, mais je veux l'oublier, pour la revoir ensuite avec des yeux frais. Il ne faut pas se souvenir de son ouvrage, quand on veut le bien juger. J'ai cru même que le meilleur moyen d'oublier la tragédie d'*Ériphyle* était d'en faire une autre. Tout le monde me reproche ici que je ne mets point d'amour dans mes pièces. Ils en auront cette fois-ci, je vous jure, et ce ne sera pas de la galanterie. Je veux qu'il n'y ait rien de si turc, de si chrétien, de si amoureux, de si tendre, de si furieux, que ce que je versifie à présent pour leur plaisir. J'ai déjà l'honneur d'en avoir fait un acte. Ou je suis fort trompé, ou ce sera la pièce la plus singulière que nous ayons au théâtre. Les noms de Montmorency, de saint Louis, de Saladin, de Jésus, et de Mahomet, s'y trouveront<sup>2</sup>. On y parlera de la Seine et du Jourdain, de Paris et de Jérusalem. On aimera, on baptisera, on tuera, et je vous enverrai l'esquisse dès qu'elle sera brochée.

On m'a parlé hier d'une petite pièce bachique du jeune Bernard<sup>3</sup>, poète et homme aimable. Dès que je l'aurai, je vous l'enverrai. Il paraît ici des couplets contre tout le monde ; mais ils sont assez, comme presque tous les hommes d'aujourd'hui, ma-

1. Jean-François du Resnel du Bellay, né à Rouen le 29 juin 1692, mort en 1761. Sa traduction de l'*Essai sur la critique*, de Pope, avait paru en 1730. Voltaire a fait la moitié de ses vers : voyez la lettre à Thibouville, du 20 février 1769.

2. Le nom de Montmorency s'y trouve une seule fois, acte II, scène II, dans la bouche de Lusignan.

3. Ce doit être l'*Épître sur l'hiver* de P.-J. Bernard, né en 1710, mort en 1775, nommé Gentil-Bernard par Voltaire.



lins et médiocres. La fureur de jouer la comédie partout continue toujours, et la fureur de la jouer très-mal dure toujours aux comédiens français. Nous attendons l'opéra des cinq ou six *Sens*<sup>1</sup> : la musique est de Destouches ; les paroles, de Roi, qui se cache de peur que son nom ne lui nuise. Nous aurons aussi *les Serments indiscrets*, de Marivaux, où j'espère que je n'entendrai rien. Pour des nouvelles du parlement :

. . . . . ea cura quietum  
Non me sollicitat.....

(VIR., *Æn.*, IV, 379.)

Je ne connais et ne veux de ma vie connaître que les belles-lettres, et aimer que des personnes comme vous, si, par bonheur, il s'en rencontre.

Adieu ; je vous suis attaché pour toute ma vie.

268. — A M. DE FORMONT.

A Paris, 25 juin 1732.

Grand merci, mon cher ami, des bons conseils que vous me donnez sur le plan d'une tragédie ; mais ils sont venus trop tard. La tragédie<sup>2</sup> était faite. Elle ne m'a coûté que vingt-deux jours. Jamais je n'ai travaillé avec tant de vitesse. Le sujet m'entraînait, et la pièce se faisait toute seule. J'ai enfin osé traiter l'amour, mais ce n'est pas l'amour galant et français. Mon amoureux n'est pas un jeune abbé à la toilette d'une bégueule : c'est le plus passionné, le plus fier, le plus tendre, le plus généreux, le plus justement jaloux, le plus cruel, et le plus malheureux de tous les hommes. J'ai enfin tâché de peindre ce que j'avais depuis si longtemps dans la tête, les mœurs turques opposées aux mœurs chrétiennes, et de joindre, dans un même tableau, ce que notre religion peut avoir de plus imposant et même de plus tendre, avec ce que l'amour a de plus touchant et de plus furieux. Je fais transcrire à présent la pièce : dès que j'en aurai un exemplaire au net, il partira pour Rouen, et ira à MM. de Formont et Cideville.

A peine eus-je achevé le dernier vers de ma pièce turco-chrétienne que je suis revenu à *Ériphyle*, comme Perrin Dandin se

1. Voyez la note 2 de la page 278.

2. *Zaire* : voyez la lettre 265.

délassait à voir des procès<sup>1</sup>. Je crois avoir trouvé le secret de répandre un véritable intérêt sur un sujet qui semblait n'être fait que pour étonner. J'en retranche absolument le grand-prêtre. Je donne plus au tragique et moins à l'épique, et je substitue, autant que je peux, le vrai au merveilleux. Je conserve pourtant toujours mon ombre, qui n'en fera que plus d'effet lorsqu'elle parlera à des gens pour lesquels on s'intéressera davantage. Voilà, en général, quel est mon plan. Je me sais bon gré d'en avoir arrêté l'impression, et de m'être retenu sur le bord du précipice dans lequel j'allais tomber comme un sot.

Adieu, je vous aime bien tendrement, mon cher ami ; il faudra que vous reveniez ici, ou que je retourne à Rouen, car je ne peux plus me passer de vous voir.

269. — A M. DE CIDEVILLE.

27 juin 1732.

Un homme qui vient d'achever une tragédie nouvelle n'a pas le temps d'écrire de longues lettres, mon aimable Cideville ; mais chaque scène de la pièce était une lettre que je vous écrivais, et je me disais toujours : Mon tendre et sensible ami approuvera-t-il cette situation ou ce sentiment ? Lui ferai-je verser des larmes ? Enfin, après avoir écrit rapidement mon ouvrage, afin de vous l'envoyer plus tôt, je l'ai lu aux comédiens. J'ai mené avec moi le jeune Linant, qui, je crois, vous en a rendu compte. Je serais bien aise de savoir ce qu'en pense un cœur aussi neuf et un esprit aussi juste que le sien. J'ai fait d'ailleurs ce que j'ai pu pour lui rendre service. Je ne sais si je serai assez heureux pour le placer, mais il est sûr que je l'envierai à quiconque le possédera. M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel a été assez abandonnée de Dieu pour n'en vouloir pas. Si j'avais une maison à moi, il en serait bientôt le maître. Il me paraît digne de toute la fortune qu'il n'a pas. Mais si les mœurs aimables, l'esprit, et les talents, peuvent conduire à la fortune, il faudra bien qu'il en fasse une. Il vous aime de tout son cœur ; nous parlons de vous quand nous nous rencontrons. Nous souhaitons de passer notre vie avec vous à Paris. Que dites-vous de nos conseillers de la *cohue des enquêtes*<sup>2</sup>, qui ont fait vœu de n'aller ni aux spectacles ni aux Tuileries, jusqu'à ce que le roi leur rende les appels comme d'abus ? Qu'a donc de commun

1. Racine, *les Plaideurs*, acte III, scène iv.

2. Expression du cardinal de Retz.

la comédie avec celle du jansénisme ? Mais, Dieu merci, tout cela va s'accommoder, et je me flatte d'avoir un nombre honnête de conseillers au parlement, à la première représentation de ma tragédie turco-chrétienne.

Adieu, mon cher ami ; je retourne à *Ériphyle* dans le moment ; je vous écrirai de longues lettres quand je ne ferai plus de tragédies. V.

270. — A. M. THIERIOT 1.

Paris, 9 juillet 1732.

I have not written a word to you this month : you must forgive me ; I was a little busy. I have written a play, it is now in the hands of the players ; they say it is moving, and full of what the French call *interest*. My design, in writing this new tragedy was, to represent the most majestic and tender ideas our religion can afford, with the most touching and the most cruel effects of love. If my friends do not deceive me, and are not deceived themselves, this play will meet with some success. I have not been wanting, at the same time, in mending my tragedy of *Ériphyle*. I intend to send you them both by the next opportunity. These continued studies have not driven my friends out of my thoughts. I have seen mistress Sallé as often as I could ; she is now a little sick ; the death of her brother has touched her heart to the quick : she paid to friendship and to nature the tender duties she owed to love : her heart is made for tenderness, but it seems all her sentiments were confined to this brother and you : now your rival is dead I think you must engross the whole soul of mistress Sallé. The pit, the boxes, the ladies, the *petits-mâîtres*, even mademoiselle Provost, were in raptures the last day she danced in the new opera : for my part I was surprised ; and, to my judgment, her dance of Amadis was never so singular, so admirable ! What verses can I now write for her that could equal her abilities ? M. Bernard has attempted a madrigal, and has fallen short even of his own idea : this is my case. I find there must be in an inscription an exactness and a short way of painting a flash of sentiment ; something so tight, so neat, and so full, that I must give the work over. I have found out nothing but this :

De tous les cœurs et du sien la maîtresse,  
Elle allume des feux qui lui sont inconnus :



De Diane c'est la prêtresse  
 Qui vient danser sous les traits de Vénus<sup>1</sup>.

Methinks these four lines are at least a true, if not a lively, picture of her peculiar art of dancing and her own character : they do besides answer the purpose of the painter, who represents her dancing before the temple of Diana.

Before I leave off speaking of verse to you, I must tell you I have to-day put in the hands of your brother two scrolls of rhymes, one for madame Fontaine-Martel, and the other for madame Lubert, whom I have dubbed *Muse* and *Grâce*.

I have not yet seen the new edition of my works. Four and twenty copies of them are sent to me by the way of Rouen : but, before I receive them, I shall have time enough to receive some letters from you : be so kind then as to inform me what success this edition has met with, both in England and in Holland.

You promised to send me the remarks of La Motraye: I desire you would add to them a little pamphlet newly come out on the person and the works of doctor Clark. I hope to send you, within a few months my *English Letters*. I want chiefly the little pamphlet concerning doctor Clark, to give the last stroke to his character, provided this pamphlet contains some truths worth knowing.

Now you must tell me, with sincerity, how long you intend to continue in England ; what course of life you have entered upon, and whether you have a fixed design or no to do something ? Do you stay really for mistress Salé ? Will she really come over to you ? In the mean time madame de Fontaine-Martel makes her best endeavours to have as much pleasure for as little money as possible. M. Rezé is at Paris, and sups here almost every day. I wish you could do the like.

Farewell, I am yours for ever<sup>2</sup>.

1. Voyez tome X, p. 492.

2. *Traduction* : Je ne vous ai pas écrit un seul mot ce mois-ci ; mais il faut me le pardonner, car j'ai été un peu affairé. J'ai fait une pièce, qui est maintenant entre les mains des acteurs\* : on l'a trouvée touchante et pleine de ce que les Français appellent *intérêt* : mon intention, en composant cette nouvelle tragédie, était de mettre en contraste les idées les plus tendres et les plus majestueuses que puisse fournir notre religion, avec les effets les plus cruels et les plus attendrissants de l'amour. Si mes amis ne me trompent pas et ne se trompent pas eux-mêmes, cette pièce aura quelque succès. J'ai aussi travaillé à corriger ma tragédie d'*Ériphyle* : je compte vous les envoyer toutes deux par la prochaine occasion. Ces études continuelles ne m'ont point empêché de penser à mes amis.

\*Zaïre.

## 271. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, le 10 juillet 1732.

Oui, je vais, mon cher Cideville,  
 Vous envoyer incessamment  
 La pièce où j'unis hardiment  
 Et l'*Alcoran* et l'*Évangile*,  
 Et justaucorps et doliman,  
 Et la babouche et le bas blanc,  
 Et le plumet et le turban,

J'ai vu mistriss Sallé aussi souvent que je l'ai pu : elle est maintenant un peu indisposée. La mort de son frère a blessé son cœur au vif. Les sentiments de l'amitié et de la nature balançaient en elle ceux de l'amour. Son cœur est fait pour la tendresse, mais il semble que tous ses sentiments se partageaient entre son frère et vous. Maintenant que votre rival est mort, je pense que vous régnerez seul dans le cœur de mistriss Sallé. Le parterre, les loges, les dames, les petits-maitres, et jusqu'à M<sup>lle</sup> Prevost, étaient en extase la dernière fois qu'elle dansa dans le nouvel opéra. Quant à moi j'en fus étonné, et, à mon jugement, sa danse d'Amadis ne fut jamais si surprenante et si admirable.

Quels vers pourrais-je maintenant composer pour elle qui pussent égaler ses talents ? M. Bernard a essayé de lui faire un madrigal, mais il est loin d'avoir atteint son but. Je suis dans le même cas : je sens qu'il faudrait dans une inscription une exactitude, une manière abrégée de peindre, un éclair de sentiment, quelque chose de serré ou concis, si clair et si plein que je désespère d'y parvenir. Je n'ai rien trouvé que ceci....

Il me semble que ces quatre vers sont au moins un tableau vrai, sinon animé, de son talent particulier pour la danse, et de son propre caractère. Ils répondent aussi à l'intention du peintre, qui la représente dansante devant le temple de Diane.

Avant de cesser de vous parler de vers, il faut que je vous dise que j'ai remis aujourd'hui à votre frère deux brouillons de rimes, l'un pour M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel, et l'autre pour M<sup>lle</sup> de Lubert, que j'ai qualifiée *Muse* et *Grâce*.

Je n'ai point encore vu la nouvelle édition de mes œuvres. On m'en a envoyé vingt-quatre exemplaires par la voie de Rouen ; mais avant qu'ils ne me parviennent, j'aurai le temps de recevoir quelques lettres de vous ; ayez donc la bonté de m'instruire du succès qu'a eu cette édition en Angleterre et en Hollande.

Vous m'aviez promis de m'envoyer les remarques de La Motraye ; je vous prie de vouloir bien y joindre le petit pamphlet qui vient de paraître sur la personne et les ouvrages du docteur Clarke ; j'espère vous envoyer sous peu de mois mes *Lettres anglaises*. J'ai absolument besoin du petit pamphlet du docteur Clarke, pour donner le dernier coup de pinceau à son caractère, pourvu toutefois que ce pamphlet contienne quelques vérités bonnes à savoir.

Il faut maintenant me dire avec sincérité combien de temps vous comptez rester en Angleterre, quel genre de vie vous avez choisi, et si vous avez ou non l'intention de faire quelque chose ? Restez-vous réellement pour M<sup>me</sup> Sallé ? Viendra-t-elle vous trouver ? Pendant tout ceci M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel fait ses efforts pour se procurer du plaisir au meilleur marché possible. M. de Rezé est à Paris, et soupe ici presque tous les jours ; je souhaiterais que vous pussiez faire de même. Votre ami pour toujours.

Comme votre muse facile  
 Me l'a dit très-élagamment.  
 Vous y verrez assurément  
 Des airs français, du sentiment,  
 Avec la fierté de l'Asie.  
 Vous concilierez aisément  
 Les discours de notre patrie  
 Avec les mœurs d'un Ottoman;  
 Car vous avez (et dans la vie  
 C'est sans doute un grand agrément)  
 D'un chrétien la galanterie,  
 Et la vigueur d'un musulman.

Mon Dieu, mon cher Cideville, que vous écrivez bien, et que j'ai de plaisir à recevoir de vos lettres ! Je m'attirerais ce plaisir-là plus souvent ; mais comment trouver un instant, au milieu des maladies, des affaires, et des comédiens, gens plus difficiles à mener que mes Turcs ? L'abbé Linant va faire une tragédie<sup>1</sup>.

Macte *animo*, *generose* puer, sic itur ad astra.

(VIR., *Æn.*, IX, 641.)

Pendant ce temps-là on joue *les cinq Sens* à l'Opéra, à la Comédie française, à l'italienne, et à la Foire<sup>2</sup>. On ne saurait trop parler de ces messieurs-là, à qui vous avez plus d'obligation qu'un autre. Les miens sont plus faibles que jamais, et il ne me reste que du sentiment.

Vous savez que le parlement de Paris vient de finir sa comédie<sup>3</sup> et de reprendre ses séances. Voilà, mon cher ami, toutes les nouvelles des spectacles.

J'ai reçu, par la poste de Hollande, un exemplaire de la nouvelle édition de mes ouvrages ; il y a bien des fautes. Ces messieurs ont affecté surtout, quand ils ont vu deux leçons dans quelque passage, d'imprimer la plus dangereuse et la plus brûlable. J'empêcherai qu'il n'en entre en France, et je prierai Jore de mettre quelques cartons aux exemplaires qu'il a chez lui.

1. Elle était intitulée *Sabinus*; Linant de l'acheva pas.

2. Le *Ballet des Sens*, par Roi, musique de Mouret, fut joué à l'Opéra le 5 juin 1732; le *Procès des Sens*, par Fuzelier, comédie en un acte, fut joué au Théâtre-Français le 16 juin. *L'Instinct et la Nature*, prologue contenant une critique des pièces de Roi et de Fuzelier, fut joué sur le théâtre de la Foire le 28 juillet. Je ne sais quel est le titre de la pièce donnée aux Italiens, s'il y en eut; à moins que Voltaire n'ait voulu parler des *Serments indiscrets*, de Marivaux, jouée le 8 juin. (B.)

3. Voyez tome XVI, page 76.



Adieu. Formont ne m'écrit point. Je vous embrasse, et lui aussi, de tout mon cœur.

272. — A M. DE FORMONT.

Paris, juillet 1732.

Je ne comptais vous écrire, mon cher ami, qu'en vous envoyant *Ériphyle* et *Zaïre*. J'espère que vous les aurez incessamment. En attendant, il faut que je me disculpe un peu sur l'édition<sup>1</sup> de mes œuvres, soi-disant complètes, qui vient de paraître en Hollande. Je n'ai pu me dispenser de fournir quelques corrections et quelques changements au libraire qui avait déjà mes ouvrages, et qui les imprimait, malgré moi, sur les copies défectueuses qui étaient entre ses mains. Mais, ne sachant pas précisément quelles pièces fugitives il avait de moi, je n'ai pu les corriger toutes. Non-seulement je ne réponds point de l'édition, mais j'empêcherai qu'elle n'entre en France. Nous en aurons bientôt une, corrigée avec plus de soin et plus complète. Je doute que, dans cette édition que je médite, je change beaucoup de choses dans l'épître à M. de La Faye<sup>2</sup>. Il est vrai que j'y parle un peu durement de Rousseau ; mais lui ai-je fait tant d'injustice ? N'ai-je pas loué la plupart de ses épigrammes et de ses psaumes ? J'ai seulement oublié les odes ; mais c'est, je crois, une faute du libraire ; j'ai rendu justice à ce qu'il y a de bon dans ses épîtres, et j'ai dit mon sentiment librement sur tous ses ouvrages, en général. Serez-vous donc d'un autre avis que moi, quand je vous dirai que, dans tous ses ouvrages raisonnés, il n'y a nulle raison ; qu'il n'a jamais un dessein fixe, et qu'il prouve toujours mal ce qu'il veut prouver ? Dans ses *Allégories*, surtout dans les nouvelles, a-t-il la moindre étincelle d'imagination, et ne ramène-t-il pas perpétuellement sur la scène, en vers souvent forcés, la description de l'âge d'or et de l'âge de fer, et les vices masqués en vertus, que M. Despréaux avait introduits auparavant en vers coulants et naturels ? Pour la personne de Rousseau, je ne lui dois aucuns égards ; je n'ai seulement qu'à le remercier d'avoir fait contre moi une épigramme<sup>3</sup> si mauvaise qu'elle est inconnue, quoique imprimée.

1. Voyez la note 2 de la page 236.

2. C'est la lettre 30.

3. C'est probablement celle que Voltaire rapporte ailleurs : voyez tome XXIII, pages 41 et 56.

Le petit abbé Linant va faire une tragédie : je l'y ai encouragé. C'est envoyer un homme à la tranchée ; mais c'est un cadet qui a besoin de faire fortune, et de tout risquer pour cela. M. de Nesle m'avait promis de le prendre ; mais il ne lui donne encore qu'à dîner. La première année sera peut-être rude à passer pour ce pauvre Linant. Heureusement il me paraît sage et d'une vertu douce. Avec cela il est impossible qu'il ne perce pas à la longue. Adieu. Quand reviendrai-je à Rouen, et quand reviendrez-vous à Paris ?

273. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 3 août 1732.

Mon cher Cideville, votre ami M. de Lézeau part avec *Zaïre* et *Ériphyle* ; il n'a qu'un moment ni moi non plus ; je vous demande en grâce, tandis que M. de Formont lira une des deux pièces, de lire l'autre, et de me les renvoyer toutes deux dans un paquet, par le coche, dès que vous les aurez lues. Je soupçonne M. de Tressan d'être avec vous ; mais je vous prie de ne pas me renvoyer le paquet moins vite. J'ai bien peur que vous n'ayez pas le plaisir de la nouveauté, à la lecture de *Zaïre* : vous savez déjà de quoi il est question ; peut-être *Ériphyle* vous paraîtra-t-elle plus nouvelle par les changements. Mandez-moi, je vous en prie, ce que vous pensez de tout cela, et à qui vous donnez la préférence des païens, des Turcs, et des chrétiens. J'oubliais de vous dire que j'ai lu quatre actes de *Zaïre* à M<sup>me</sup> de La Rivaudaie, et que ses beaux yeux ont pleuré ; après son suffrage il n'y a que le vôtre et celui de M. de Formont qui puissent me donner de la vanité. Adieu ; je vous embrasse bien tendrement. Mille compliments à M. du Bourg-Theroulde. Si vous voulez qu'il lise la pièce, j'en serai charmé ; mais renvoyez-moi cela au plus vite. V.

274. — A M. LE COMTE DE TRESSAN 1.

Le 3 août.

Tressan, l'un des grands favoris  
 Du dieu qui fait qu'on est aimable,  
 Du fond du jardin de Cypris,  
 Sans peine, et par la main des Ris,  
 Vous cueillez ce laurier durable  
 Qu'à peine un auteur misérable,

1. Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan, né en 1705, traducteur de l'Arioste, etc., reçu à l'Académie française en 1781, mort en 1785.

A son dur travail attaché,  
 Sur le haut du Pinde perché,  
 Arrache en se donnant au diable.

Vous rendez les amants jaloux;  
 Les auteurs vont être en alarmes,  
 Car vos vers se sentent des charmes  
 Que l'Amour a versés sur vous.

Tressan, comment pouvez-vous faire  
 Pour mener si facilement  
 Les neuf pucelles dans Cythère,  
 Et leur donner votre enjouement?  
 Ah! prêtez-moi votre art charmant;  
 Prêtez-moi votre voix légère.  
 Mais ce n'est pas petite affaire  
 De prétendre vous imiter;  
 Je ne suis fait que pour chanter<sup>1</sup>,  
 Et les dieux vous ont fait pour plaire.  
 Je vous reconnais à ce ton  
 Si doux, si tendre, si facile.  
 En vain vous cachez votre nom,  
 Enfant d'Amour et d'Apollon,  
 On vous devine à votre style.

Revenez vite faire un enfant à toute autre qu'à la mère de Septimus. Si vous êtes actuellement avec MM. de Cideville et de Formont, je vous en fais à tous trois mon compliment, et je vous porte envie à tous trois.

275. — A M. DE CIDEVILLE.

Samedi, 9 d'août 1732.

Messieurs Formont et Cideville,  
 De grâce pardonnez au style  
 Qui ma *Zaïre* barbouilla,  
 Lorsqu'étant en sale cornette  
 A la hâte on vous l'envoya  
 Avant d'avoir fait sa toilette.

J'étais si pressé, messieurs mes juges, quand je fis le paquet, que je vous envoyai une leçon de *Zaïre* qui n'est pas tout à fait bonne. Mais figurez-vous que la dernière scène du troisième acte, et la dernière du quatrième, entre Orosmane et Zaïre, sont comme

1. VARIANTE : Je peux tout au plus vous chanter;  
 Mais les dieux vous ont fait pour plaire.



il faut ; imaginez-vous qu'Orosmane n'a plus le billet entre les mains, et l'a déjà fait donner à un esclave, quand il se trouve avec Zaïre à qui il a toujours envie de tout montrer. Croyez qu'il y a bien des vers corrigés, et que, si je n'étais pas aussi pressé que je le suis, vous auriez de moi des lettres de dix pages. V.

276. — A M. DE CIDEVILLE.

21 août.

Je reçois, dans l'instant, votre lettre, mon cher Cideville ; mille remerciements, mille tendres compliments à Formont et à nos amis.

Je n'ai qu'un instant pour corriger des vers de *Zaïre*, pour vous assurer que je vous aime, et pour vous redemander *Zaïre* par le coche. V.

277. — A M. DE LA ROQUE<sup>1</sup>.

Quoique pour l'ordinaire vous vouliez bien prendre la peine, monsieur, de faire les extraits des pièces nouvelles, cependant vous me privez de cet avantage, et vous voulez que ce soit moi qui parle de *Zaïre*. Il me semble que je vois M. Le Normand ou M. Cochin<sup>2</sup> réduire un de leurs clients à plaider sa cause. L'entreprise est dangereuse ; mais je vais mériter au moins la confiance que vous avez en moi, par la sincérité avec laquelle je m'expliquerai.

*Zaïre* est la première pièce de théâtre dans laquelle j'aie osé m'abandonner à toute la sensibilité de mon cœur ; c'est la seule tragédie tendre que j'aie faite. Je croyais, dans l'âge même des passions les plus vives, que l'amour n'était point fait pour le théâtre tragique. Je ne regardais cette faiblesse que comme un défaut charmant qui avilissait l'art des Sophocle. Les connaisseurs qui se plaisent plus à la douceur élégante de Racine qu'à la force de Corneille me paraissaient ressembler aux curieux qui préfèrent les nudités du Corrège au chaste et noble pinceau de Raphaël.

Le public qui fréquente les spectacles est aujourd'hui plus que jamais dans le goût du Corrège. Il faut de la tendresse et du sentiment : c'est même ce que les acteurs jouent le mieux.

1. Cette lettre, mise jusqu'à ce jour en tête de *Zaïre*, a été imprimée dans le *Mercure* d'août 1732, pages 1828-43. Antoine de La Roque, né en 1672, mort à Paris le 3 octobre 1744, avait obtenu le privilège du *Mercure* en 1721. (B.)

2. Deux fameux avocats.

Vous trouverez vingt comédiens qui plairont dans les rôles d'Andronic et d'Hippolyte, et à peine un seul qui réussisse dans ceux de Cinna et d'Horace. Il a donc fallu me plier aux mœurs du temps, et commencer tard à parler d'amour.

J'ai cherché du moins à couvrir cette passion de toute la bienséance possible ; et, pour l'ennoblir, j'ai voulu la mettre à côté de ce que les hommes ont de plus respectable. L'idée me vint de faire contraster dans un même tableau, d'un côté, l'honneur, la naissance, la patrie, la religion ; et de l'autre, l'amour le plus tendre et le plus malheureux ; les mœurs des mahométans et celles des chrétiens ; la cour d'un soudan et celle d'un roi de France ; et de faire paraître, pour la première fois, des Français sur la scène tragique. Je n'ai pris dans l'histoire que l'époque de la guerre de saint Louis : tout le reste est entièrement d'invention. L'idée de cette pièce étant si neuve et si fertile, s'arrangea d'elle-même ; et au lieu que le plan d'*Ériphyle* m'avait beaucoup coûté, celui de *Zaïre* fut fait en un seul jour ; et l'imagination, échauffée par l'intérêt qui régnait dans ce plan, acheva la pièce en vingt-deux jours.

Il entre peut-être un peu de vanité dans cet aveu (car où est l'artiste sans amour-propre ?), mais je devais cette excuse au public, des fautes et des négligences qu'on a trouvées dans ma tragédie. Il aurait été mieux sans doute d'attendre à la faire représenter que j'en eusse châtié le style ; mais des raisons dont il est inutile de fatiguer le public n'ont pas permis qu'on différât. Voici, monsieur, le sujet de cette pièce.

La Palestine avait été enlevée aux princes chrétiens par le conquérant Saladin. Noradin, Tartare d'origine, s'en était ensuite rendu maître. Orosmane, fils de Noradin, jeune homme plein de grandeur, de vertu et de passions, commençait à régner avec gloire dans Jérusalem. Il avait porté sur le trône de la Syrie la franchise et l'esprit de liberté de ses ancêtres. Il méprisait les règles austères du sérail, et n'affectait point de se rendre invisible aux étrangers et à ses sujets, pour devenir plus respectable. Il traitait avec douceur les esclaves chrétiens, dont son sérail et ses États étaient remplis. Parmi ses esclaves il s'était trouvé un enfant, pris autrefois au sac de Césarée, sous le règne de Noradin. Cet enfant ayant été racheté par des chrétiens à l'âge de neuf ans, avait été amené en France au roi saint Louis, qui avait daigné prendre soin de son éducation et de sa fortune. Il avait pris en France le nom de Nérestan ; et, étant retourné en Syrie, il avait été fait prisonnier encore une fois, et avait été



enfermé parmi les esclaves d'Orosmane. Il retrouva dans la captivité une jeune personne avec qui il avait été prisonnier dans son enfance, lorsque les chrétiens avaient perdu Césarée. Cette jeune personne, à qui on avait donné le nom de Zaïre, ignorait sa naissance aussi bien que Nérestan et que tous ces enfants de tribut qui sont enlevés de bonne heure des mains de leurs parents, et qui ne connaissent de famille et de patrie que le séraïl. Zaïre savait seulement qu'elle était née chrétienne; Nérestan et quelques autres esclaves, un peu plus âgés qu'elle, l'en assuraient. Elle avait toujours conservé un ornement qui renfermait une croix, seule preuve qu'elle eût de sa religion. Une autre esclave, nommée Fatime, née chrétienne et mise au séraïl à l'âge de dix ans, tâchait d'instruire Zaïre du peu qu'elle savait de la religion de ses pères. Le jeune Nérestan, qui avait la liberté de voir Zaïre et Fatime, animé du zèle qu'avaient alors les chevaliers français, touché d'ailleurs pour Zaïre de la plus tendre amitié, la disposait au christianisme. Il se proposa de racheter Zaïre, Fatime, et dix chevaliers chrétiens, du bien qu'il avait acquis en France, et de les amener à la cour de saint Louis. Il eut la hardiesse de demander au soudan Orosmane la permission de retourner en France sur sa seule parole, et le soudan eut la générosité de le permettre. Nérestan partit, et fut deux ans hors de Jérusalem.

Cependant la beauté de Zaïre croissait avec son âge, et la naïveté touchante de son caractère la rendait encore plus aimable que sa beauté. Orosmane la vit et lui parla. Un cœur comme le sien ne pouvait l'aimer qu'éperdument. Il résolut de bannir la mollesse qui avait efféminé tant de rois de l'Asie, et d'avoir dans Zaïre un ami, une maîtresse, une femme qui lui tiendrait lieu de tous les plaisirs, et qui partagerait son cœur avec les devoirs d'un prince et d'un guerrier. Les faibles idées du christianisme, tracées à peine dans le cœur de Zaïre, s'évanouirent bientôt à la vue du soudan : elle l'aima autant qu'elle en était aimée, sans que l'ambition se mêlât en rien à la pureté de sa tendresse.

Nérestan ne revenait point de France. Zaïre ne voyait qu'Orosmane et son amour ; elle était prête d'épouser le sultan, lorsque le jeune Français arriva. Orosmane le fait entrer en présence même de Zaïre. Nérestan apportait, avec la rançon de Zaïre et de Fatime, celle de dix chevaliers qu'il devait choisir. « J'ai satisfait à mes serments, dit-il au soudan : c'est à toi de tenir ta promesse, de me remettre Zaïre, Fatime, et les dix chevaliers; mais apprends que j'ai épuisé ma fortune à payer leur rançon : *une pauvreté*



*noble est tout ce qui me reste ; je viens me remettre dans tes fers.* » Le soudan, satisfait du grand courage de ce chrétien, et né pour être plus généreux encore, lui rendit toutes les rançons qu'il apportait, lui donna cent chevaliers au lieu de dix, et le combla de présents; mais il lui fit entendre que Zaïre n'était pas faite pour être rachetée, et qu'elle était d'un prix au-dessus de toutes rançons. Il refusa aussi de lui rendre, parmi les chevaliers qu'il délivrait, un prince de Lusignan, fait esclave depuis longtemps dans Césarée.

Ce Lusignan, le dernier de la branche des rois de Jérusalem, était un vieillard respecté dans l'Orient, l'amour de tous les chrétiens, et dont le nom seul pouvait être dangereux aux Sarrasins. C'était lui principalement que Nérestan avait voulu racheter; il parut devant Orosmane, accablé du refus qu'on lui faisait de Lusignan et de Zaïre; le soudan remarqua ce trouble: il sentait dès ce moment un commencement de jalousie que la générosité de son caractère lui fit étouffer; cependant il ordonna que les cent chevaliers fussent prêts à partir le lendemain avec Nérestan.

Zaïre, sur le point d'être sultane, voulut donner au moins à Nérestan une preuve de sa reconnaissance: elle se jette aux pieds d'Orosmane pour obtenir la liberté du vieux Lusignan. Orosmane ne pouvait rien refuser à Zaïre; on alla tirer Lusignan des fers. Les chrétiens délivrés étaient avec Nérestan dans les appartements extérieurs du sérail; ils pleuraient la destinée de Lusignan: surtout le chevalier de Châtillon, ami tendre de ce malheureux prince, ne pouvait se résoudre à accepter une liberté qu'on refusait à son ami et à son maître, lorsque Zaïre arrive, et leur amène celui qu'ils n'espéraient plus.

Lusignan, ébloui de la lumière qu'il revoyait après vingt années de prison, pouvant se soutenir à peine, ne sachant où il est, et où on le conduit, voyant enfin qu'il était avec des Français, et reconnaissant Châtillon, s'abandonne à cette joie mêlée d'amertume que les malheureux éprouvent dans leur consolation. Il demande à qui il doit sa délivrance. Zaïre prend la parole en lui présentant Nérestan: « C'est à ce jeune Français, dit-elle<sup>1</sup>, que vous, et tous les chrétiens, devez votre liberté. » Alors le vieillard apprend que Nérestan a été élevé dans le sérail avec Zaïre, et, se tournant vers eux: « Hélas! dit-il, puisque vous avez pitié de mes malheurs, achevez votre ouvrage; instruisez-moi du sort de mes enfants. Deux me furent enlevés au berceau,

1. Acte II, scène III.

lorsque je fus pris dans Césarée ; deux autres furent massacrés devant moi avec leur mère. O mes fils ! ô martyrs ! veillez du haut du ciel sur mes autres enfants, s'ils sont vivants encore. Hélas ! j'ai su que mon dernier fils et ma fille furent conduits dans ce sérail. Vous qui m'écoutez, Nérestan, Zaïre, Châtillon, n'avez-vous nulle connaissance de ces tristes restes du sang de Godefroi et de Lusignan ? »

Au milieu de ces questions, qui déjà remuaient le cœur de Nérestan et de Zaïre, Lusignan aperçut au bras de Zaïre un ornement qui renfermait une croix : il se ressouvint que l'on avait mis cette parure à sa fille lorsqu'on la portait au baptême ; Châtillon l'en avait ornée lui-même, et Zaïre avait été arrachée de ses bras avant que d'être baptisée. La ressemblance des traits, l'âge, toutes les circonstances, une cicatrice de la blessure que son jeune fils avait reçue, tout confirme à Lusignan qu'il est père encore ; et la nature parlant à la fois au cœur de tous les trois, et s'expliquant par des larmes : « Embrassez-moi, mes chers enfants, s'écria Lusignan, et revoyez votre père ! » Zaïre et Nérestan ne pouvaient s'arracher de ses bras. « Mais, hélas dit ce vieillard infortuné, goûterai-je une joie pure ? Grand Dieu, qui me rends ma fille, me la rends-tu chrétienne ? » Zaïre rougit et frémit à ces paroles. Lusignan vit sa honte et son malheur, et Zaïre avoua qu'elle était musulmane. La douleur, la religion, et la nature, donnèrent en ce moment des forces à Lusignan ; il embrassa sa fille, et, lui montrant d'une main le tombeau de Jésus-Christ, et le ciel de l'autre, animé de son désespoir, de son zèle, aidé de tant de chrétiens, de son fils, et du Dieu qui l'inspire, il touche sa fille, il l'ébranle ; elle se jette à ses pieds, et lui promet d'être chrétienne.

Au moment arrive un officier du sérail, qui sépare Zaïre de son père et de son frère, et qui arrête tous les chevaliers français. Cette rigueur inopinée était le fruit d'un conseil qu'on venait de tenir en présence d'Orosmane. La flotte du saint Louis était partie de Chypre, et on craignait pour les côtes de Syrie ; mais un second courrier ayant apporté la nouvelle du départ de saint Louis pour l'Égypte, Orosmane fut rassuré ; il était lui-même ennemi du soudan d'Égypte. Ainsi n'ayant rien à craindre, ni du roi, ni des Français qui étaient à Jérusalem, il commanda qu'on les renvoyât à leur roi, et ne songea plus qu'à réparer, par la pompe et la magnificence de son mariage, la rigueur dont il avait usé envers Zaïre.

Pendant que le mariage se préparait, Zaïre, désolée, demanda



au soudan la permission de revoir Nérestan encore une fois. Orosmane, trop heureux de trouver une occasion de plaire à Zaïre, eut l'indulgence de permettre cette entrevue. Nérestan revit donc Zaïre ; mais ce fut pour lui apprendre que son père était près d'expirer, qu'il mourait entre la joie d'avoir retrouvé ses enfants, et l'amertume d'ignorer si Zaïre serait chrétienne, et qu'il lui ordonnait en mourant d'être baptisée ce jour-là même de la main du pontife de Jérusalem. Zaïre, attendrie et vaincue, promit tout, et jura à son frère qu'elle ne trahirait point le sang dont elle était née, qu'elle serait chrétienne, qu'elle n'épouserait point Orosmane, qu'elle ne prendrait aucun parti avant que d'avoir été baptisée.

A peine avait-elle prononcé ce serment qu'Orosmane, plus amoureux et plus aimé que jamais, vient la prendre pour la conduire à la mosquée. Jamais on n'eut le cœur plus déchiré que Zaïre ; elle était partagée entre son Dieu, sa famille et son nom, qui la retenaient, et le plus aimable de tous les hommes, qui l'adorait. Elle ne se connut plus ; elle céda à la douleur, et s'échappa des mains de son amant, le quittant avec désespoir, et le laissant dans l'accablement de la surprise, de la douleur, et de la colère.

Les impressions de jalousie se réveillèrent dans le cœur d'Orosmane. L'orgueil les empêcha de paraître, et l'amour les adoucit. Il prit la fuite de Zaïre pour un caprice, pour un artifice innocent, pour la crainte naturelle à une jeune fille, pour toute autre chose enfin que pour une trahison. Il vit encore Zaïre, lui pardonna, et l'aima plus que jamais. L'amour de Zaïre augmentait par la tendresse indulgente de son amant. Elle se jette en larmes à ses genoux, le supplie de différer le mariage jusqu'au lendemain. Elle comptait que son frère serait alors parti, qu'elle aurait reçu le baptême, que Dieu lui donnerait la force de résister : elle se flattait même quelquefois que la religion chrétienne lui permettrait d'aimer un homme si tendre, si généreux, si vertueux, à qui il ne manquait que d'être chrétien. Frappée de toutes ces idées, elle parlait à Orosmane avec une tendresse si naïve et une douleur si vraie qu'Orosmane céda encore, et lui accorda le sacrifice de vivre sans elle ce jour-là. Il était sûr d'être aimé ; il était heureux dans cette idée, et fermait les yeux sur le reste.

Cependant, dans les premiers mouvements de jalousie, il avait ordonné que le sérail fût fermé à tous les chrétiens. Nérestan, trouvant le sérail fermé, et n'en soupçonnant pas la cause, écrivit une lettre pressante à Zaïre : il lui mandait d'ouvrir une



porte secrète qui conduisait vers la mosquée, et lui recommandait d'être fidèle.

La lettre tomba entre les mains d'un garde, qui la porta à Orosmane. Le soudan en crut à peine à ses yeux. Il se vit trahi; il ne douta pas de son malheur et du crime de Zaïre. Avoir comblé un étranger, un captif, de bienfaits; avoir donné son cœur, sa couronne à une fille esclave, lui avoir tout sacrifié; ne vivre que pour elle, et en être trahi pour ce captif même; être trompé par les apparences du plus tendre amour; éprouver en un moment ce que l'amour a de plus violent, ce que l'ingratitude a de plus noir, ce que la perfidie a de plus traître; c'était sans doute un état horrible; mais Orosmane aimait, et il souhaitait de trouver Zaïre innocente. Il lui fait rendre ce billet par un esclave inconnu. Il se flatte que Zaïre pouvait ne point écouter Nérestan; Nérestan seul lui paraissait coupable. Il ordonne qu'on l'arrête et qu'on l'enchaîne, et il va, à l'heure et à la place du rendez-vous, attendre l'effet de la lettre.

La lettre est rendue à Zaïre, elle la lit en tremblant; et après avoir longtemps hésité, elle dit enfin à l'esclave qu'elle attendra Nérestan, et donne ordre qu'on l'introduise. L'esclave rend compte de tout à Orosmane.

Le malheureux soudan tombe dans l'excès d'une douleur mêlée de fureur et de larmes. Il tire son poignard, et il pleure. Zaïre vient au rendez-vous dans l'obscurité de la nuit. Orosmane entend sa voix, et son poignard lui échappe. Elle approche, elle appelle Nérestan, et à ce nom Orosmane la poignarde.

Dans l'instant on lui amène Nérestan enchaîné, avec Fatime, complice de Zaïre. Orosmane, hors de lui, s'adresse à Nérestan<sup>1</sup>, en le nommant son rival. « C'est toi qui m'arraches Zaïre, dit-il; regarde-la avant que de mourir; que ton supplice commence avec le sien; regarde-la, te dis-je. » Nérestan approche de ce corps expirant: « Ah! que vois-je, ah! ma sœur? Barbare, qu'as-tu fait?... » A ce mot de sœur, Orosmane est comme un homme qui revient d'un songe funeste: il connaît son erreur; il voit ce qu'il a perdu; il s'est trop abîmé dans l'horreur de son état pour se plaindre. Nérestan et Fatime lui parlent; mais, de tout ce qu'ils disent, il n'entend autre chose sinon qu'il était aimé. Il prononce le nom de Zaïre, il court à elle; on l'arrête, il retombe dans l'engourdissement de son désespoir. « Qu'ordonnes-tu de moi? » lui dit Nérestan. Le soudan, après un long silence, fait ôter les fers à

1. Acte V, scène x.

Nérestan, le comble de largesses, lui et tous les chrétiens, et se tue auprès de Zaïre.

Voilà, monsieur, le plan exact de la conduite de cette tragédie, que j'expose avec toutes ses fautes. Je suis bien loin de m'enorgueillir du succès passager de quelques représentations. Qui ne connaît l'illusion du théâtre? Qui ne sait qu'une situation intéressante, mais triviale, une nouveauté brillante et hasardée, la seule voix d'une actrice, suffisent pour tromper quelque temps le public? Quelle distance immense entre un ouvrage souffert au théâtre et un bon ouvrage! J'en sens malheureusement toute la différence. Je vois combien il est difficile de réussir au gré des connaisseurs. Je ne suis pas plus indulgent qu'eux pour moi-même, et si j'ose travailler, c'est que mon goût extrême pour cet art l'emporte encore sur la connaissance que j'ai de mon peu de talent.

278. — A M. DE CIDEVILLE.

25 d'août.

Mes chers et aimables critiques, je voudrais que vous pussiez être témoins du succès de *Zaïre*; vous verriez que vos avis ne m'ont pas été inutiles, et qu'il y en a peu dont je n'aie profité. Souffrez, mon cher Cideville, que je me livre avec vous en liberté au plaisir de voir réussir ce que vous avez approuvé. Ma satisfaction s'augmente en vous la communiquant. Jamais pièce ne fut si bien jouée que *Zaïre*, à la quatrième représentation. Je vous souhaitais bien là : vous auriez vu que le public ne hait pas votre ami. Je parus dans une loge, et tout le parterre me battit des mains. Je rougissais, je me cachais, mais je serais un fripon si je ne vous avouais pas que j'étais sensiblement touché. Il est doux de n'être pas honni dans son pays ; je suis sûr que vous m'en aimerez davantage. Mais, messieurs, renvoyez-moi donc *Ériphyle*, dont je ne peux me passer, et qu'on va jouer à Fontainebleau. Mon Dieu, ce que c'est que de choisir un sujet intéressant! *Ériphyle* est bien mieux écrite que *Zaïre*; mais tous les ornements, tout l'esprit, et toute la force de la poésie, ne valent pas, à ce qu'on dit, un trait de sentiment. Renvoyez-moi cependant mon paquet par le coche. J'en ai un besoin extrême; mais j'ai encore plus besoin de vos avis. Adieu, mes chers Cideville et Formont.

Quod si me *tragicis* vatibus inseres,  
Sublimi feriam sidera vertice.

(Hor., lib. I, od. 1, v. 36.)

Je vous demande en grâce de passer chez Jore, et de vouloir bien le presser un peu de m'envoyer les exemplaires de l'édition de Hollande. Adieu; je vous embrasse bien tendrement.

## 279. — A M. DE CIDEVILLE.

26 août.

J'ai reçu l'aînée<sup>1</sup> et la cadette, avec une lettre qui vaut mieux que toute ma famille. Dites à votre ami Formont que, si j'étais venu à Rouen *incognito*, je n'aurais jamais pu me tenir de le voir.

J'avais oublié de vous dire que j'ai parlé de vous, mon cher Cideville, deux bonnes heures, au clair de la lune, avec M<sup>me</sup> de La Rivaudaie, dans ce même jardin où M. de Formont m'a vu si impitoyablement, sans me parler. Je suis bien aise que M<sup>me</sup> de La Rivaudaie ne m'ait pas traité de même; elle m'a paru digne d'avoir un ami comme vous, si on peut n'être que son ami.

Bien des compliments, je vous en prie, à MM. de Formont et de Brèvedent<sup>2</sup>. V.

280. — A M. DE FORMONT<sup>3</sup>.

26 août 1732.

Vous m'avez servi de bon ange; vous êtes venu secourir *Zaïre*, sans vous rendre visible pour moi, monsieur le rose-croix, monsieur le sage qui venez faire vos escapades invisibles à Paris. Je viendrai à Rouen aussi quelque jour, mais ce sera pour vous voir, car je ne suis pas si sage que vous, et je vous aime tendrement. Je passerais, en attendant, ma vie à vous écrire, si je ne la passais pas à travailler pour vous plaire. Aimez un peu Voltaire, je vous en conjure.

## 281. — A M. DE CIDEVILLE.

Le 3 de septembre 1732.

Je suis pénétré, mon cher Cideville, des peines dont vous me faites l'amitié de me parler: c'est la preuve la plus sensible que vous m'aimez. Vous êtes sûr de mon cœur: vous savez combien je m'intéresse à vous. Pourquoi faut-il qu'un homme aussi sage

1. *Ériphyle*, composée avant *Zaïre*.

2. Ami de Cideville, et allié aux familles de Bernières et du Bourg-Theroulde; Voltaire le nomme dans plusieurs lettres.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.



et aussi aimable que vous soit malheureux ? Que serai-je donc, moi qui ai passé toute ma vie à faire des folies ? Quand j'ai été malheureux, je n'ai eu que ce que je méritais ; mais quand vous l'êtes, c'est une balourdise de la Providence. J'ai eu la sottise de perdre douze mille francs, au biribi, chez M<sup>me</sup> de Fontaine-Mar-tel ; je parie que vous n'en avez pas tant fait. Je voudrais bien que vous eussiez été à portée de les perdre ; j'en donnerais le double pour vous voir à Paris.

Ah ! quittez pour la liberté  
Sacs, bonnet, épice, et soutane,  
Et le palais de la chicane  
Pour celui de la volupté.

M. de Formont m'a écrit une lettre charmante. Je ne lui ai pas encore fait de réponse ; je ne sais où le prendre. Je vous en prie, mon cher ami, quand vous verrez Jore, dites-lui qu'il m'en-voie dans un paquet, par le coche, quatre *Henriade* en grand, et quatre en petit, de l'édition de Hollande. Je les recevrai comme j'ai reçu *Ériphyle* et *Zaïre*, sans aucune difficulté.

Adieu ; je vous embrasse bien tendrement. V.

282. — A M. DE FORMONT.

Le .. septembre.

Je viens d'apprendre, par notre cher Cideville, qui part de Rouen, que vous y revenez. Je ne savais où vous prendre pour vous remercier, mon cher ami, mon juge éclairé, de la lettre obligeante que vous m'avez écrite de Gaillon. Je suis bien fâché que vous n'ayez vu que la première représentation de *Zaïre*. Les acteurs jouaient mal, le parterre était tumultueux, et j'avais laissé dans la pièce quelques endroits négligés qui furent relevés avec un tel acharnement que tout l'intérêt était détruit. Petit à petit j'ai ôté ces défauts, et le public s'est raccoutumé à moi. *Zaïre* ne s'éloigne pas du succès d'*Inès de Castro* ; mais cela même me fait trembler. J'ai bien peur de devoir aux grands yeux noirs de M<sup>lle</sup> Gaussin, au jeu des acteurs, et au mélange nouveau des plumets et des turbans, ce qu'un autre croirait devoir à son mérite. Je vais retravailler la pièce comme si elle était tombée. Je sais que le public, qui est quelquefois indulgent au théâtre, par caprice, est sévère à la lecture, par raison. Il ne demande pas mieux qu'à se dédire, et à siffler ce qu'il a applaudi. Il faut le forcer à être content. Que de travaux et de peines pour cette fumée

mée de vaine gloire! Cependant que ferions-nous, sans cette chimère? Elle est nécessaire à l'âme comme la nourriture l'est au corps. Je veux refondre *Ériphyle* et *la Mort de César*, le tout pour cette fumée. En attendant, je suis obligé de travailler à des additions que je prépare pour une édition de Hollande de *Charles XII*. Il a fallu s'abaisser à répondre à une misérable critique<sup>1</sup> faite par La Motraye. L'homme ne méritait pas de réponse; mais, toutes les fois qu'il s'agit de la vérité et de ne pas tromper le public, les plus misérables adversaires ne doivent pas être négligés. Quand je me serai dépêtré de ce travail ingrat, j'achèverai ces *Lettres anglaises*<sup>2</sup> que vous connaissez; ce sera tout au plus le travail d'un mois; après quoi il faudra bien revenir au théâtre, et finir enfin par l'histoire du *Siècle de Louis XIV*. Voilà, mon cher Formont, tout le plan de ma vie. Je la regarderai comme très-heureuse si je peux en passer une partie avec vous. Vous m'aplaniriez les difficultés de mes travaux, vous m'encourageriez, vous m'en assureriez le succès, et il m'en serait cent fois plus précieux. Que j'aime bien mieux laisser aller dorénavant ma vie dans cette tranquillité douce et occupée que si j'avais eu le malheur d'être conseiller au parlement! Tout ce que je vois me confirme dans l'idée où j'ai toujours été de n'être jamais d'aucun corps<sup>3</sup>, de ne tenir à rien qu'à ma liberté et à mes amis. Il me semble que vous ne désapprouvez pas trop ce système, et qu'il ne faudra pas prêcher longtemps Cideville, pour le lui faire embrasser, dans l'occasion. Il vient de m'écrire, mais il me mande qu'il va à la campagne, et je ne sais où lui adresser ma réponse. Aimez-moi toujours, mon cher Formont, et que votre philosophie nourrisse la mienne des plaisirs de l'amitié.

283. — A M. LEFEBVRE<sup>4</sup>.

1732.

Votre vocation, mon cher Lefebvre, est trop bien marquée pour y résister. Il faut que l'abeille fasse de la cire, que le ver

1. Voyez tome XVI, pages 129 et 355.

2. Ou *Lettres philosophiques*; voyez tome XXII, page 75.

3. Voltaire a changé de résolution. Il était, en 1753, de dix-huit académies; voyez tome XV, page 93.

4. Cette lettre paraît écrite en 1732: car en ce temps l'auteur avait pris chez lui ce jeune homme, nommé Lefebvre, à qui elle est adressée. On dit qu'il promettait beaucoup, qu'il était très-savant, et faisait bien des vers: il mourut la même année. — Cette note a été imprimée, en 1742, dans le tome II des *OEuvres de M. de Voltaire*; Genève, Bousquet (Paris, Barrois), cinq volumes petit in-12, Lefebvre n'est mort qu'en 1734, s'il faut en croire une note qu'on lit à la page 136



à soie file, que M. de Réaumur les dissèque, et que vous les chantiez. Vous serez poëte et homme de lettres, moins parce que vous le voulez que parce que la nature l'a voulu. Mais vous vous trompez beaucoup en imaginant que la tranquillité sera votre partage. La carrière des lettres, et surtout celle du génie, est plus épineuse que celle de la fortune. Si vous avez le malheur d'être médiocre (ce que je ne crois pas), voilà des remords pour la vie ; si vous réussissez, voilà des ennemis : vous marchez sur le bord d'un abîme, entre le mépris et la haine.

Mais quoi, me direz-vous, mé haïr, me persécuter, parce que j'aurai fait un bon poëme, une pièce de théâtre applaudie, ou écrit une histoire avec succès, ou cherché à m'éclairer et à instruire les autres !

Oui, mon ami, voilà de quoi vous rendre malheureux à jamais. Je suppose que vous avez fait un bon ouvrage : imaginez-vous qu'il vous faudra quitter le repos de votre cabinet pour solliciter l'examineur ; si votre manière de penser n'est pas la sienne, s'il n'est pas l'ami de vos amis, s'il est celui de votre rival, s'il est votre rival lui-même, il vous est plus difficile d'obtenir un privilège qu'à un homme qui n'a point la protection des femmes d'avoir un emploi dans les finances. Enfin, après un an de refus et de négociations, votre ouvrage s'imprime ; c'est alors qu'il faut ou assoupir les Cerbères de la littérature, ou les faire aboyer en votre faveur. Il y a toujours trois ou quatre gazettes littéraires en France, et autant en Hollande : ce sont des factions différentes. Les libraires de ces journaux ont intérêt qu'ils soient satiriques ; ceux qui y travaillent servent aisément l'avarice du libraire et la malignité du public. Vous cherchez à faire sonner ces trompettes de la Renommée ; vous courtisez les écrivains, les protecteurs, les abbés, les docteurs, les colporteurs : tous vos soins n'empêchent pas que quelque journaliste ne vous déchire. Vous lui répondez, il réplique : vous avez un procès par écrit devant le public, qui condamne les deux parties au ridicule.

du tome I<sup>er</sup> de *Mon Petit Portefeuille*, 1774, deux volumes in-24. Ce recueil contient quatorze vers (et c'est tout ce qui en reste) d'une tragédie de Lefebvre. Ces quatorze vers ont été reproduits dans le tome III des *Pièces intéressantes*, par Laplace. On trouve dans les *Poésies mêlées* (tome X, page 500) une pièce adressée par Voltaire à Lefebvre, dont il est encore question dans la lettre à M<sup>me</sup> Denis du 20 décembre 1753. C'est aussi comme adressé à Lefebvre qu'a été donné, en 1746, un *Fragment d'une lettre sur la corruption du style*, morceau qui, depuis les éditions de Kehl, fait partie du *Dictionnaire philosophique* : voyez tome XX, page 442.



C'est bien pis si vous composez pour le théâtre. Vous commencez par comparaître devant l'aréopage de vingt comédiens, gens dont la profession, quoique utile et agréable, est cependant flétrie par l'injuste mais irrévocable cruauté du public. Ce malheureux avilissement où ils sont les irrite ; ils trouvent en vous un client, et ils vous prodiguent tout le mépris dont ils sont couverts. Vous attendez d'eux votre première sentence ; ils vous jugent ; ils se chargent enfin de votre pièce : il ne faut plus qu'un mauvais plaisant dans le parterre pour la faire tomber. Réussit-elle, la farce qu'on appelle *italienne*, celle de la Foire, vous parodient ; vingt libelles vous prouvent que vous n'avez pas dû réussir. Des savants qui entendent mal le grec, et qui ne lisent point ce qu'on fait en français, vous dédaignent ou affectent de vous dédaigner.

Vous portez en tremblant votre livre à une dame de la cour ; elle le donne à une femme de chambre qui en fait des papillotes, et le laquais galonné, qui porte la livrée du luxe, insulte à votre habit, qui est la livrée de l'indigence.

Enfin, je veux que la réputation de vos ouvrages ait forcé l'envie à dire quelquefois que vous n'êtes pas sans mérite : voilà tout ce que vous pouvez attendre de votre vivant ; mais qu'elle s'en venge bien en vous persécutant ! On vous impute des libelles que vous n'avez pas même lus, des vers que vous méprisez, des sentiments que vous n'avez point. Il faut être d'un parti, ou bien tous les partis se réunissent contre vous.

Il y a dans Paris un grand nombre de petites sociétés où préside toujours quelque femme qui, dans le déclin de sa beauté, fait briller l'aurore de son esprit. Un ou deux hommes de lettres sont les premiers ministres de ce petit royaume. Si vous négligez d'être au rang des courtisans, vous êtes dans celui des ennemis, et on vous écrase. Cependant, malgré votre mérite, vous vieillissez dans l'opprobre et dans la misère. Les places destinées aux gens de lettres sont données à l'intrigue, non au talent. Ce sera un précepteur qui, par le moyen de la mère de son élève, emportera un poste que vous n'oserez pas seulement regarder. Le parasite d'un courtisan vous enlèvera l'emploi auquel vous êtes propre.

Que le hasard vous amène dans une compagnie où il se trouvera quelqu'un de ces auteurs réprouvés du public, ou de ces demi-savants qui n'ont pas même assez de mérite pour être de médiocres auteurs, mais qui aura quelque place ou qui sera intrus dans quelque corps : vous sentirez, par la supériorité qu'il

affectera sur vous, que vous êtes justement dans le dernier degré du genre humain.

Au bout de quarante ans de travail, vous vous résolvez à chercher par les cabales ce qu'on ne donne jamais au mérite seul; vous vous intriguez comme les autres pour entrer dans l'Académie française, et pour aller prononcer, d'une voix cassée, à votre réception, un compliment qui le lendemain sera oublié pour jamais. Cette Académie française est l'objet secret des vœux de tous les gens de lettres; c'est une maîtresse contre laquelle ils font des chansons et des épigrammes jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ses faveurs, et qu'ils négligent dès qu'ils en ont la possession.

Il n'est pas étonnant qu'ils désirent d'entrer dans un corps où il y a toujours du mérite, et dont ils espèrent, quoique assez vainement, d'être protégés. Mais vous me demanderez pourquoi ils en disent tous tant de mal jusqu'à ce qu'ils y soient admis, et pourquoi le public, qui respecte assez l'Académie des sciences, ménage si peu l'Académie française. C'est que les travaux de l'Académie française sont exposés aux yeux du grand nombre, et les autres sont voilés. Chaque Français croit savoir sa langue, et se pique d'avoir du goût; mais il ne se pique pas d'être physicien. Les mathématiques seront toujours pour la nation en général une espèce de mystère, et par conséquent quelque chose de respectable. Des équations algébriques ne donnent de prise ni à l'épigramme, ni à la chanson, ni à l'envie; mais on juge durement ces énormes recueils de vers médiocres, de compliments, de harangues, et ces éloges qui sont quelquefois aussi faux que l'éloquence avec laquelle on les débite. On est fâché de voir la devise de *l'immortalité* à la tête de tant de déclamations qui n'annoncent rien d'éternel que l'oubli auquel elles sont condamnées.

Il est très-certain que l'Académie française pourrait servir à fixer le goût de la nation. Il n'y a qu'à lire ses *Remarques sur le Cid*; la jalousie du cardinal de Richelieu a produit au moins ce bon effet. Quelques ouvrages dans ce genre seraient d'une utilité sensible. On les demande depuis cent années au seul corps dont ils puissent émaner avec fruit et bienséance. On se plaint que la moitié des académiciens soit composée de seigneurs qui n'assistent jamais aux assemblées, et que, dans l'autre moitié, il se trouve à peine huit ou neuf gens de lettres qui soient assidus. L'Académie est souvent négligée par ses propres membres. Cependant, à peine un des Quarante a-t-il rendu les derniers soupirs que dix concurrents se présentent; un évêché n'est pas plus



brigué : on court en poste à Versailles ; on fait parler toutes les femmes ; on fait agir tous les intrigants ; on fait mouvoir tous les ressorts ; des haines violentes sont souvent le fruit de ces démarches. La principale origine de ces horribles couplets qui ont perdu à jamais le célèbre et malheureux Rousseau vient de ce qu'il manqua la place qu'il brigua à l'Académie. Obtenez-vous cette préférence sur vos rivaux, votre bonheur n'est bientôt qu'un fantôme ; essayez-vous un refus, votre affliction est réelle. On pourrait mettre sur la tombe de presque tous les gens de lettres :

Ci-gît, au bord de l'Hippocrène<sup>1</sup>,  
 Un mortel longtemps abusé.  
 Pour vivre pauvre et méprisé,  
 Il se donna bien de la peine.

Quel est le but de ce long sermon que je vous fais ? Est-ce de vous détourner de la route de la littérature ? Non ; je ne m'oppose point ainsi à la destinée : je vous exhorte seulement à la patience.

284. — A MADEMOISELLE DE LUBERT<sup>2</sup>,

A TOURS.

A Fontainebleau, ce 29 octobre 1732.

*Muse et Grâce*, M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel m'a envoyé votre lettre, pour me servir de consolation, dans l'exil où je suis à Fontainebleau. Je vois que vous êtes instruite des tracasseries que j'ai eues avec mon parlement, et de la combustion où toute la cour

1. Dans le *Recueil d'épithaphes* (par de Laplace), 1782, trois volumes in-12, ces vers sont donnés comme étant de Voltaire. (B.)

2. Marie-Madeleine de Lubert, dont le père était alors exilé à Tours, naquit à Paris, rue de Cléry, le 17 décembre 1702. Voltaire, qui la baptisa

Du beau surnom de *Muse et Grâce*,

cite son père quelquefois. Elle était liée avec les plus aimables mondains de son temps ; elle aimait les plaisirs, et jouait parfaitement la comédie. Longtemps belle, et toujours aimable, elle finit par devenir dévote, mais de cette dévotion qui, comme celle de Cideville, ne l'empêchait pas de relire Voltaire, et surtout les vers galants composés pour elle. M<sup>lle</sup> de Lubert serait beaucoup plus connue si les quinze ou les seize ouvrages dont elle est l'auteur n'avaient paru sous le voile de l'anonyme. M. Barbier en donne la nomenclature, dans la deuxième édition de son *Dictionnaire*. Elle est morte, *munie des sacrements*, à Argentan, le 20 août 1785, chez son frère, le baron de Lubert : elle fut enterrée à l'entrée même du cimetière, où l'on ne peut pénétrer sans fouler aux pieds la tombe de *Muse et Grâce*. (Cl.)



a été, pendant trois ou quatre jours, au sujet d'une mauvaise comédie que j'ai empêché d'être représentée. J'ai eu un crédit étonnant en fait de bagatelles, et j'ai remporté des victoires signalées sur des choses où il ne s'agissait de rien du tout. Il s'est formé deux partis : l'un, de la reine et des dames du palais, et l'autre, des princesses et de leurs adhérents. La reine a été victorieuse, et j'ai fait la paix avec les princesses. Il n'en a coûté, pour cette importante affaire, que quelques petits vers médiocres, mais qui ont été trouvés fort bons par celles à qui ils étaient adressés, car il n'y a point de déesse dont le nez ne soit réjoui de l'odeur de l'encens. Que j'aurais de plaisir à en brûler pour vous, *Muse et Grâce!* Mais il faut vous le déguiser trop adroitement ; il faut vous cacher presque tout ce que je pense.

Je n'ose dans mes vers parler de vos beautés .  
 Que sous le voile du mystère.  
 Quoi! sans art je ne puis vous plaire,  
 Lors que sans lui vous m'enchantez ?

Non, *Muse et Grâce*, il faut que vous vous accoutumiez à vous entendre dire naïvement qu'il n'y a rien dans le monde de plus aimable que vous, et qu'on voudrait passer sa vie à vous voir et à vous entendre. Il faut que vous raccommochez le parlement avec le cour, afin que vous puissiez venir souper très-fréquemment chez M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel : car, si vous restez à Tours seulement encore quinze jours, il y aura assurément une députation du Parnasse pour venir vous chercher. Elle sera composée de ceux qui font des vers, de ceux qui les récitent, de ceux qui les notent, de ceux qui les chantent, de ceux qui s'y connaissent. Il faudra que tout cela vienne vous enlever de Tours, ou s'y établir avec vous. Je me mêlerai parmi messieurs les députés, et je vous dirai :

Un parlement n'est nécessaire  
 Que pour tout maudit chicaneur ;  
 Mais les gens d'esprit et d'honneur  
 Font du plaisir leur seule affaire.  
 Plaiguez leur destin rigoureux :  
 Six semaines de votre absence  
 Les ont tous rendus malheureux ;  
 Rendez-vous à leur remontrance,  
 Et revenez vivre avec eux :  
 Tout en ira bien mieux en France.

Permettez-moi d'assurer M. le président de Lubert de mes respects, et daignez m'honorer de votre souvenir.

285. — A M. DE MAUPERTUIS.

Fontainebleau, 30 octobre 1732, à l'hôtel de Richelieu.

Étant à la cour, monsieur, sans être courtisan, et lisant des livres de philosophie sans être philosophe, j'ai recours à vous dans mes doutes, bien fâché de ne pouvoir jouir du plaisir de vous consulter de vive voix. Il s'agit du grand principe de l'attraction de M. Newton. A qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous, monsieur, qui l'entendez si bien, qui travaillez même sur sa philosophie, et qui êtes si capable d'en confirmer la vérité ou d'en démontrer le faux ?

Je vous envoie mon petit mémoire que j'avais fait très-long pour un autre, et que j'ai fait très-court pour vous<sup>1</sup>, bien sûr que, sur le seul énoncé, vous suppléerez à tout ce qui y manque. Je vous demande pardon de mon importunité ; mais je vous supplie très-instamment de vouloir bien employer un moment de votre temps à m'éclairer. J'attends votre réponse, pour savoir si je dois croire ou non à l'attraction. Ma foi dépendra de vous, et, si je suis persuadé de la vérité de ce système, comme je le suis de votre mérite, je suis assurément le plus ferme newtonien du monde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, votre, etc.

286. — A M. DE MAUPERTUIS.

Fontainebleau, 3 novembre.

Je ne vous avais demandé qu'une démonstration, et vous m'en donnez deux ! Je vous remercie assurément de tout mon cœur de votre libéralité, et je suis bien aise de voir que ce sont les riches qui sont prodigues. Vous avez éclairci mes doutes avec la netteté la plus lumineuse : me voici newtonien de votre façon ; je suis votre prosélyte, et fais ma profession de foi entre vos mains. A la manière dont vous écrivez, je ne doute pas que votre livre<sup>2</sup> ne vous fasse bien des disciples. Vous êtes si intelligible que, sans doute, *unusquisque audiet linguam suam*.

1. Le *Mémoire* joint à cette lettre traitait de la gravitation, de l'attraction ; sujet traité dans la quinzième des *Lettres philosophiques* ; voyez tome XXII, pages 132 et suiv.

2. *Discours sur les différentes figures des astres*, avec une exposition abrégée des systèmes de Descartes et de Newton ; Paris, 1732, in-8°

J'aurai seulement le bonheur d'avoir été instruit avant les autres, et d'être le premier néophyte. On ne peut plus s'empêcher de croire à la gravitation newtonienne, et il faut proscrire les chimères des tourbillons.

. . . . Deus ille fuit, Deus, inclyte Memmi...

(LUCR., liv. III, v. 8.)

Ergo vivida vis animi pervicit, et extra  
Processit longe flammantia mœnia mundi.

(ID., liv. I, v. 73.)

Voilà le cas où vous êtes ; j'attends votre livre avec la dernière impatience ; vous serez l'apôtre du dieu dont je vous parle. Plus j'entrevois cette philosophie, et plus je l'admire. On trouve, à chaque pas que l'on fait, que cet univers est arrangé par des lois mathématiques qui sont éternelles et nécessaires.

Qui aurait pensé, il y a cinquante ans, que le même pouvoir faisait le mouvement des astres et la pesanteur ? Qui aurait soupçonné la réfrangibilité et les autres propriétés de la lumière, découvertes par Newton ?

Il est notre Christophe Colomb ; il nous a menés dans un nouveau monde, et je voudrais bien y voyager à votre suite. Que de questions, peut-être mal fondées, je vous ferais ! Mais je me flatte que vous y répondriez avec la même bonté avec laquelle vous avez levé mes premiers scrupules.

Je vous dirais que le système de l'attraction et l'anéantissement des tourbillons de matière subtile ne donnent aucune raison de la rotation des planètes sur leurs axes.

Je vous demanderais pourquoi, si la force de l'attraction augmente si prodigieusement par le voisinage, la comète de 1680, qui, dans son périhélie, était presque dans le disque du soleil, et qui n'en était éloignée que de la huitième ou sixième partie, n'y a pas été entraînée ; pourquoi les corps graves n'accélérent plus leur chute sur la terre, au bout de quelques minutes ; comment M. Newton peut apporter l'aimant en preuve de son système, puisque, selon ce système, l'aimant devrait attirer le fer, ou en être attiré en tous les sens, au lieu qu'il a un pôle qui attire et un autre qui repousse.

Votre écolier deviendrait enfin bien importun ; mais il voudrait mériter d'avoir un tel maître. Je sens avec douleur que toute mon attention, tous mes efforts, et tout mon temps, me suffiraient à peine pour être un peu instruit ; et que je n'ai à donner à cette étude sublime que quelques heures sans suite, et une



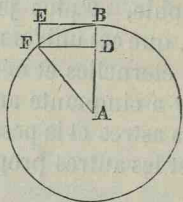
attention distraite par mille objets, et surtout par ma mauvaise santé.

Je n'en sais qu'autant qu'il faut pour vous admirer, et non pas pour vous suivre. Je suis, monsieur, avec les sentiments les plus vifs d'estime et de reconnaissance, votre, etc.

287. — A M. DE MAUPERTUIS.

Fontainebleau, mercredi 1.

Ah ! il me vient un scrupule affreux, et toute ma foi est ébranlée ; si vous n'avez pitié de moi, la grâce m'abandonne.



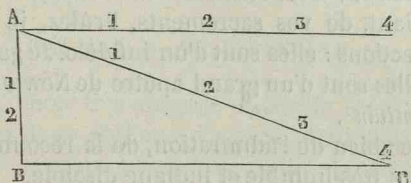
Si BD vaut réellement quinze pieds, j'ai l'honneur d'être très-croyant. Mais la lune ne peut être supposée tomber en D d'une minute, qu'il ne soit démontré que l'effort seul de la pesanteur l'a fait tomber en F dans l'espace d'une minute.

Or il est certain que le mouvement circulaire de B en F, dans l'espace d'une minute, est composé de deux mouvements dont un seul lui ferait décrire la tangente ; l'autre l'attirerait en A. Si la lune partant de B ne suivait que le mouvement de projectile, elle serait arrivée plus loin qu'E dans sa tangente, dans l'espace d'une minute, puisque, durant ce temps, la pesanteur l'a toujours rapprochée d'A ; et réciproquement, si elle n'avait eu que sa détermination vers le centre, elle serait tombée plus bas que E, puisque, dans ce temps, elle était toujours poussée par le mouvement en ligne droite. Il paraît donc faux de dire que l'effort de la pesanteur seul a fait tomber le globe de E en F. Certainement cet effort seul l'aurait entraînée plus bas, comme la tangente seule l'aurait conduite plus loin. Mais la lune se trouve en F parce que ces deux forces sont balancées l'une par l'autre. Je ne peux donc pas connaître par là quelle est la force absolue de

1. Dans l'autographe, cette lettre est ainsi datée. Les éditeurs qui m'ont précédé l'ont datée du 5 novembre, et cette date peut être juste, puisqu'en 1732 le 5 novembre était un mercredi. (B.)

la pesanteur. Ces quinze pieds que l'on compte de E en F ne sont que le résultat d'une partie de la force centripète. Donc la lune abandonnée à elle-même tomberait de beaucoup plus de quinze pieds. Donc la proportion supposée selon les carrés des distances ne se trouve plus ; donc ce n'est pas le même pouvoir qui agit sur les corps graves dans notre atmosphère, et qui retient la lune dans son orbite.

Ces objections que je me fais me paraissent assez fortes, et je les fortifie encore par ce raisonnement-ci :



Le corps A, poussé dans la diagonale AR, n'y est poussé que par les quatre degrés de force qu'il a dans la ligne horizontale, et les deux degrés qu'il a dans sa perpendiculaire. Cette force qui l'entraîne dans la perpendiculaire n'est que de deux degrés, parce que la force contraire est de quatre; mais si cette force contraire était ôtée, certainement la force perpendiculaire aurait eu bien plus de deux degrés, et ce corps, qui arrive en R au bout de deux secondes dans sa diagonale, aurait parcouru un espace beaucoup plus grand en même temps, s'il avait été abandonné au seul mouvement de la pesanteur. Cette expérience est sûre et commune sur la terre: donc il en arrive autant là-haut. Donc, si le corps A, n'ayant ici qu'un seul mouvement, serait tombé bien plus bas que B, de même, dans la première figure, B devrait, n'ayant qu'un seul mouvement, tomber bien plus bas que D. Donc, encore une fois, la pesanteur seule ferait tomber un corps en cet endroit de beaucoup plus que quinze pieds par minute.

Peut-être ne sais-je ce que je dis. Je m'en vais entendre la musique de *Tancredi*<sup>1</sup>, et j'attends votre réponse avec toute la docilité d'un disciple assez heureux pour avoir trouvé un maître tel que vous :

Non ita certandi cupidus quam propter amorem  
 Quod te imitari aveo. Quid enim contendat hirundo  
 Cynis, etc.

(Lucr., liv. III, v. 5.)

1. Opéra de Danchet, musique de Campra, joué pour la première fois en 1702, et repris plusieurs fois avec des changements.

Je vous cite toujours des vers ; mais je crois que vous ne haïssez pas des bribes de Lucrèce.

288. — A M. DE MAUPERTUIS.

Fontainebleau, 8 novembre.

Pardon, monsieur, mes tentations sont allées au diable, d'où elles venaient. Votre première lettre m'a baptisé dans la religion newtonienne ; votre seconde m'a donné la confirmation. En vous remerciant, de vos sacrements. Brûlez, je vous prie, mes ridicules objections : elles sont d'un infidèle. Je garderai à jamais vos lettres : elles sont d'un grand apôtre de Newton : *lumen ad revelationem gentium*<sup>1</sup>.

Je suis avec bien de l'admiration, de la reconnaissance, et de la honte, votre très-humble et indigne disciple.

289. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT<sup>2</sup>.

Le....

Vous m'avez proposé, madame, d'acheter une charge d'écuyer chez M<sup>me</sup> la duchesse du Maine ; et, ne me sentant pas assez dispos pour cet emploi, j'ai été obligé d'attendre d'autres occasions de vous faire ma cour. On dit qu'avec cette charge d'écuyer il en vaque une de lecteur ; je suis bien sûr que ce n'est pas un bénéfice simple chez M<sup>me</sup> du Maine comme chez le roi. Je voudrais de tout mon cœur prendre pour moi cet emploi ; mais j'ai en main une personne qui, avec plus d'esprit, de jeunesse, et de poitrine, s'en acquittera mieux que moi.

Voici, madame, une occasion de montrer la bonté de votre cœur et votre crédit. La personne dont je vous parle est un jeune homme nommé M. l'abbé Linant, à qui il ne manque rien du tout que de la fortune. Il a auprès de vous une recommandation bien puissante : il est ami de M. de Formont, qui vous répondra de son esprit et de ses mœurs. Je ne suis ici que le précurseur de M. de Formont, qui va bientôt obtenir cette grâce de vous ; et je vous en remercierai comme si c'était à moi seul que vous l'eussiez faite. En vérité, si vous placez ce jeune homme, vous ferez une action charmante ; vous encouragerez

1. Luc, II, 32.

2. Marie de Vichy-Champrond, épouse du marquis du Deffant, née en 1697, morte en 1780.



un talent bien décidé qu'il a pour les vers ; vous vous attacherez, pour le reste de votre vie, quelqu'un d'aimable, qui vous devra tout ; vous aurez le plaisir d'avoir tiré le mérite de la misère, et de l'avoir mis dans la meilleure école du monde. Au nom de Dieu, réussissez dans cette affaire pour votre plaisir, pour votre honneur, pour celui de M<sup>me</sup> du Maine, et pour l'amour de Formont, qui vous en prie par moi.

Adieu, madame ; je vous suis attaché comme l'abbé Linant vous le sera, avec le plus respectueux et le plus tendre dévouement.

## 290. — A M. DE CIDEVILLE.

J'ai envoyé, mon très-aimable Cideville, une petite boîte à Jore, contenant deux chiffons d'espèce très-différente. L'un est un parchemin<sup>1</sup>, avec un *tel est notre plaisir* ; l'autre est une *Épître dédicatoire de Zaïre*, moitié vers, moitié prose, dans laquelle j'ai mis plus d'imagination qu'il n'y en a dans cet autre ouvrage en parchemin. J'ai bien recommandé à Jore de vous porter cette épître ; il y a bien des choses à réformer, avant qu'on l'imprime. Je ne sais même si la délicatesse excessive de ceux qui sont chargés de la librairie ne se révoltera pas un peu contre la liberté innocente de cet ouvrage. J'en ai adouci quelques traits, et je le communique corrigé à M. Rouillé, afin qu'il donne au moins une permission tacite, et que Jore ne puisse être inquiété.

A l'égard de l'impression de *Zaïre*, je ne peux faire ce que Jore demande ; mais je le dédommagerai en lui faisant imprimer mes *Lettres anglaises*, qui composeront un volume assez honnête. Je compte que vous verrez bientôt ces guenilles ; mais je vous supplie surtout de bien recommander à Jore de ne pas tirer un seul exemplaire de *Zaïre* par delà les deux mille cinq cents que je lui ai prescrits. Il ne faut pas que personne en puisse avoir, avant que je l'aie présentée au garde des sceaux.

Pour notre abbé Linant, je crois qu'il retournera bientôt à Rouen ; j'ai été assez malheureux pour lui être inutile à Paris. Mais que faire de lui ? Il ne sait pas seulement écrire assez lisiblement pour être secrétaire, et j'ai bien peur qu'il n'ait la vertu aimable de la paresse, qui devient un grand vice dans un homme qui a sa fortune à faire. Il a de l'esprit, du goût, de la sagesse ; je ne doute pas qu'il ne fasse tôt ou tard sa fortune, s'il veut joindre à cela un peu de travail.

1. C'était le privilège pour l'impression de *Zaïre*.

Il faut, surtout, qu'il ne dédaigne pas les petits emplois convenables à son âge, à sa fortune, et à son état : car, quoiqu'il soit né avec du mérite, il n'a encore rien fait d'assez bon pour qu'on le mette au rang des gens de lettres qui ont à se plaindre de l'injustice du siècle.

Je voudrais qu'il pût attraper quelque bénéfice de votre archevêque. Voilà, ce me semble, ce qui lui conviendrait le mieux. Peut-être que vous pourrez, avec M. de Formont et avec le secours de M. de Tressan, lui procurer quelque petit établissement de cette espèce, sans quoi il sera réduit à passer par l'amertume des emplois subalternes. Ce qu'il a de mieux à faire, pendant qu'il est encore jeune, c'est de se retirer dans un grenier, chez sa mère, et de cultiver son talent dans la retraite, en attendant qu'il puisse le produire au grand jour avec succès.

Je vais m'arranger pour vous donner les étrennes que vous me demandez. Ce sont de vraies étrennes, car tout cela n'est que bagatelle. Je ne compte pas faire imprimer si tôt toutes ces petites pièces fugitives ; il ne faut pas assommer le public coup sur coup. Je vais seulement finir l'édition de *la Henriade* qui est entre les mains de Jore. Il n'y a plus de *Henriade*, à Paris, chez les libraires, et il ne faut pas en laisser manquer, de peur qu'on ne se désaccoutume de les demander. Après cela viendra l'édition des *Lettres anglaises* ; et je serai le

Bienheureux Scudéri, dont la fertile plume

Peut tous les mois, sans peine, enfanter un volume.

(BOILEAU, sat. II, v. 77.)

Mandez-moi, je vous prie, comment va la guerre civile de la Rivière-Bourdet. Ragotin <sup>1</sup> a-t-il raccommoé M<sup>me</sup> Bouvillon avec M. de la Baguenaudière ? Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur. V.

291. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce samedi 15 novembre 1732.

J'arrive de Fontainebleau, mon cher ami ; mais ne croyez pas que j'arrive de la cour. Je ne me suis point gâté dans ce vilain pays.

J'ai hanté ce palais du vice,

Où l'on fait le bien par caprice,

1. Ces noms de personnages du *Roman comique* désignent ici le marquis de Lézeau, avec M. et M<sup>me</sup> de Bernières, qui ne vivaient pas entre eux en bonne intelligence. (CL.)

Et le mal par un goût réel,  
 Où la fortune et l'injustice  
 Ont un hommage universel;  
 Mais, loin d'y faire un sacrifice,  
 J'ai bravé sur leur maître-autel  
 Ces dieux qu'adore l'avarice;  
 J'ai porté mon air naturel  
 Dans le centre de l'artifice.  
 Ce poison subtil et mortel,  
 Que l'on avale avec délice,  
 Me semble plus amer que fiel;  
 Je l'ai renversé comme Ulysse;  
 Je n'ai point bu dans ce calice  
 Tant vanté par Machiavel.  
 Le pied ferme, et l'œil vers le ciel,  
 J'étais au bord du précipice;  
 J'en fus sauvé par l'Éternel:  
 Car on peut aller au b.....  
 Sans y gagner la ch.....

Je me rends tout entier, mon cher Cideville, aux doux plaisirs de l'amitié. Je vous écris en liberté, je jouis de la douceur de vous dire combien je vous suis attaché. Je voulais vous écrire tous les jours, mais la vie dissipée que je menais à Fontainebleau me rendait le plus paresseux ami du monde.

Je n'ai point répondu, ce me semble, à une de vos dernières lettres, où vous me parliez de ce divertissement en trois actes. Je ne sais comment j'avais pu oublier un article qui me paraît si important. Je viens de relire la lettre où vous m'en parlez; vous me semblez indécis sur le choix du second acte. J'imagine qu'à présent vous ne l'êtes plus, et que vous avez pris votre parti à la campagne. Vous vous serez aperçu, en essayant dans votre imagination les sujets que vous vous proposiez, qu'il y en a toujours un qui se fait faire malgré qu'on en ait. Le goût se détermine tout seul vers le sujet pour lequel on se sent plus de talent.

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies.....

(CORN., *Rodog.*, act. I, sc. VII.)

Je crois donc votre sujet trouvé, et travaillé malgré vous.

. . . . . Mox, ubi publicas  
 Res ordinariis, grande munus  
 Cecropio repetes cothurno.

(HOR., liv. II, od. I, v. 10.)



C'est ce qu'Horace écrivait à l'autre Cideville ; et cela ne veut dire autre chose sinon, quand vous aurez jugé vos procès, vous recommencerez votre opéra.

On a rejoué ici *Zaïre* ; il y avait honnêtement de monde, et cela fut assez bien reçu, à ce qu'on m'a dit. Il n'en est pas de même de *Biblis*<sup>1</sup> et de son frère Caunus ; mais on y va, quoiqu'on en dise du mal. L'Opéra est un rendez-vous public où l'on s'assemble à de certains jours, sans savoir pourquoi : c'est une maison où tout le monde va, quoiqu'on dise du mal du maître, et qu'il soit ennuyeux. Il faut, au contraire, bien des efforts pour attirer le monde à la Comédie ; et je vois presque toujours que le plus grand succès d'une bonne tragédie n'approche pas de celui d'un opéra médiocre.

La comédie de la cour<sup>2</sup> et du parlement vient de finir par un acte fort agréable, où tout le monde paraît content. Ce n'est pas que l'intrigue de la pièce ne puisse recommencer, mais je ne mêle pas de ces farces-là.

Un jeune conseiller de nos enquêtes, nommé M. de Montessu<sup>3</sup>, avait pris le parti de ne point aller au lieu que le roi lui avait donné pour sa retraite, et s'était tapi, à Paris, chez la demoiselle Lacote, comédienne assez médiocre, mais assez jolie p..... Il est mort *incognito*, de la petite vérole, au grand étonnement des connaisseurs, qui s'attendaient à un autre genre de maladie.

A propos de comédienne, si vous n'avez point vu mes petits versiculets<sup>4</sup> pour la demoiselle Gaussin, je vous les enverrai. Vous avez des droits sur mes ouvrages, et vous en aurez sur moi toute ma vie.

Mandez-moi un peu, je vous prie, si vous avez vu l'épouse de Gilles Bernières, et si monsieur le marquis<sup>5</sup> se trouve bien de son ménage. Monsieur le marquis ne m'a pas écrit un petit mot. V.

292. — A M. DE FORMONT.

A Paris, ce samedi.... novembre.

Il y a mille ans, mon cher Formont, que je ne vous ai écrit ; j'en suis plus fâché que vous. Vous me parliez, dans votre der-

1. Opéra joué le 6 novembre 1732, paroles de Fleury, natif de Lyon, mort en 1746, musique de Lacoste.

2. Voyez tome XVI, page 76.

3. Durand de Montessu, de la deuxième chambre des enquêtes.

4. Voyez, tome X, page 279, l'épître à M<sup>lle</sup> Gaussin (1732).

5. Angot, marquis de Lézeau, dont la mère est mentionnée dans la lettre 91,

nière lettre, de *Zaïre*, et vous me donniez de très-bons conseils. Je suis un ingrat de toutes façons. J'ai passé deux mois sans vous en remercier, et je n'en ai pas assez profité. J'aurais dû employer une partie de mon temps à vous écrire, et l'autre à corriger *Zaïre*. Mais je l'ai perdu tout entier, à Fontainebleau, à faire des querelles entre les actrices, pour des premiers rôles, et entre la reine et les princesses, pour faire jouer des comédies, à former de grandes factions pour des bagatelles, et à brouiller toute la cour pour des riens. Dans les intervalles que me laissaient ces importantes billevesées, je m'amusais à lire Newton, au lieu de retoucher notre *Zaïre*. Je suis enfin déterminé à faire paraître ces *Lettres anglaises*, et c'est pour cela qu'il m'a fallu relire Newton : car il ne m'est pas permis de parler d'un si grand homme sans le connaître. J'ai refondu entièrement les lettres où je parlais de lui, et j'ose donner un petit précis de toute sa philosophie. Je fais son histoire et celle de Descartes. Je touche en peu de mots les belles découvertes et les innombrables erreurs de notre René. J'ai la hardiesse de soutenir le système d'Isaac, qui me paraît démontré. Tout cela fera quatre<sup>1</sup> ou cinq lettres, que je tâche d'égayer et de rendre intéressantes autant que la matière peut le permettre. Je suis aussi obligé de changer tout ce que j'avais écrit à l'occasion de M. Locke<sup>2</sup>, parce qu'après tout je veux vivre en France, et qu'il ne m'est pas permis d'être aussi philosophe qu'un Anglais. Il me faut déguiser à Paris ce que je ne pourrais dire trop fortement à Londres. Cette circonspection, malheureuse, mais nécessaire, me fait rayer plus d'un endroit assez plaisant sur les quakers et les presbytériens. Le cœur m'en saigne ; Thieriot<sup>3</sup> en souffrira ; vous regretterez ces endroits, et moi aussi ; mais

*Non me fata meis patiuntur scribere nugas  
Auspiciis, et sponte mea componere chartas.*

(VIRG. *Énéide*, IV, v. 340.)

J'ai lu au cardinal de Fleury deux lettres sur les quakers, desquelles j'avais pris grand soin de retrancher tout ce qui pouvait effaroucher Sa dévote et sage Éminence. Il a trouvé ce

se maria en 1732, et, l'année suivante, emprunta 18,000 livres à Voltaire. Voyez la lettre 342.

1. Voyez les 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> *Lettres philosophiques*, tome XXII, pages 127 et suiv.

2. C'est la 13<sup>e</sup> des *Lettres philosophiques*.

3. Le bénéfice de l'édition était abandonné à Thieriot.

qui en restait encore assez plaisant ; mais le pauvre homme ne sait pas ce qu'il a perdu. Je compte vous envoyer mon manuscrit dès que j'aurai tâché d'expliquer Newton et d'obscurcir Locke. Vous me paraissez aussi désirer certaines pièces fugitives dont l'abbé de Sade<sup>1</sup> vous a parlé. Je veux vous envoyer tout mon magasin, à vous et à M. de Cideville, pour vos étrennes ; mais je ne veux pas donner rien pour rien. Je sais, monsieur le fripon, que vous avez écrit à M<sup>lle</sup> de Launai<sup>2</sup> une de ces lettres charmantes où vous joignez les grâces à la raison, et où vous couvrez de roses votre bonnet de philosophe. Si vous nous faisiez part de ces gentillesses, ce serait en vérité très-bien fait à vous, et je me croirais payé, avec usure, du magasin que je vous destine. Notre baronne<sup>3</sup> vous fait ses compliments. Tout le monde vous désire ici. Vous devriez bien venir reprendre votre appartement chez M. des Alleurs, et passer votre hiver à Paris. Vous me feriez peut-être faire encore quelque tragédie nouvelle. Adieu ; je supplie M. de Cideville de vous dire combien je vous aime, et je prie M. de Formont d'assurer mon cher Cideville de ma tendre amitié.

Adieu ; je ne me croirai heureux que quand je pourrai passer ma vie entre vous deux.

293. — A M. CLÉMENT<sup>4</sup>,

RECEVEUR DES TAILLES, A DREUX.

A Paris, le 24 novembre.

Les vers aimables que vous avez bien voulu m'envoyer, monsieur, sont la récompense la plus flatteuse que j'aie jamais reçue de mes ouvrages. Vous faites si bien mon métier que je n'ose plus m'en mêler après vous, et que je me réduis à vous remercier, en simple prose, de l'honneur et du plaisir que vous m'avez fait en vers. Je n'ai reçu que fort tard votre charmante lettre ; et une fièvre qui m'est survenue, et dont je ne suis pas encore guéri, m'a privé, jusqu'à présent, du plaisir de vous répondre. On avait commencé, il y a quelque temps, monsieur, une édi-

1. Voyez la lettre à l'abbé de Sade du 29 août 1733.

2. Connue sous le nom de M<sup>me</sup> de Staal, auteur de *Mémoires* où, comme elle le dit assez plaisamment, elle ne s'est peinte qu'en buste.

3. M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel.

4. Ce financier bel esprit n'a rien de commun avec les Clément de Genève et de Dijon, ni avec un Clément de Montpellier, dont le nom figure en tête d'une pièce fugitive, dans les *Poésies mêlées*. Il vivait encore en 1748. (CL.)



tion de quelques-uns de mes ouvrages, qui a été suspendue. J'ai l'honneur de vous l'envoyer, tout imparfaite qu'elle est ; je vous prie de la recevoir comme un témoignage de ma reconnaissance, et de l'envie que j'ai de mériter votre suffrage. Il est beau à vous, monsieur, de joindre aux calculs de Plutus l'harmonie d'Apollon. Je vous exhorte à réunir toujours ces deux divinités : elles ont besoin l'une de l'autre.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

(HOR., *Art poet.*, v. 343.)

J'ai l'honneur d'être, etc.

294. — A M. DE CIDEVILLE.

8 décembre 1732.

Je vous envoyai, l'autre jour,  
L'abrégé d'un pèlerinage  
Que je fis en certain séjour <sup>1</sup>  
Où vous faites souvent voyage,  
Ainsi qu'au temple de l'Amour.  
Pour ce dernier n'y veux paraître,  
J'y suis dès longtemps oublié ;  
Mais pour celui de l'*Amitié* <sup>2</sup>,  
C'est avec vous que j'y veux être.

Or cette fredaine du *Temple du Goût* doit être montrée à très-peu de monde, et, surtout, qu'on n'en tire point copie. Il y a plaisir d'avoir affaire à gens discrets comme vous. J'aurais dû, mon cher Cideville, vous donner une belle place dans ce temple. Si le cardinal de Polignac vous connaissait, il vous y aurait placé lui-même.

J'ai écrit à Jore, et lui ai envoyé un assez honnête *errata* qu'il faut qu'il imprime. Je vous supplie de ne laisser sortir aucune *Zaïre* sans cet *errata*, et, surtout, de vouloir bien attendre, pour la rendre publique à Rouen, qu'elle paraisse à Paris. Vous devez avoir les premières prémices, mais Paris doit avoir les secondes ; ensuite Rouen doit avoir le pas. Il faut que les choses soient dans les règles. . . . .

1. *Le Temple du Goût* ; voyez tome VIII.

2. *Le Temple de l'Amitié*, poème composé par Voltaire peu de temps avant le *Temple du Goût*. — Les neuf vers de cette lettre à Cideville sont, avec de légères variantes, sous forme de madrigal adressé à M<sup>me</sup> du Châtelet, dans les *Pièces inédites* publiées, en 1820, par MM. Decroix et Jacobsen.

295. — A M. DE CIDEVILLE.

15 décembre.

Vous daignez vous abaisser à revoir des éditions, vous qui êtes fait assurément plutôt pour diriger des auteurs que des libraires. En vous remerciant, pour ma part, du soin que vous avez la bonté de prendre pour *Zaïre*. Si vous me passez sa conversion, j'ai l'amour-propre d'espérer que vous ne serez pas tout à fait mécontent du reste. Il me semble qu'on voit assez, dans la première scène, qu'elle serait chrétienne si elle n'aimait pas Orosmane. Fatime, Nérestan, et la croix, avaient déjà fait quelque impression sur son cœur. Son père, son frère, et la grâce, achèvent cette affaire, au second acte. La grâce surtout ne doit point effaroucher : c'est un être poétique et à qui l'illusion est attachée depuis longtemps. Pour le style, il ne faut pas s'attendre à celui de *la Henriade*. Une loure ne se joue point sur le ton de *la Descente de Mars*.

Me dulcis dominæ musa Licymniæ  
Cantus, me voluit dicere lucidum  
Fulgentes oculos, et bene mutuis  
Fidum pectus amoribus.

(HOR., liv. II, od. XII, v. 13.)

Il a fallu, ce me semble, répandre de la mollesse et de la facilité dans une pièce qui roule tout entière sur le sentiment. Qu'il mourût serait détestable dans *Zaïre*; et *Zaïre, vous pleurez*, serait impertinent dans *Horace*. *Suus unicuique locus est*<sup>1</sup>. Ne me reprochez donc point de détendre un peu les cordes de ma lyre; les sons en eussent paru aigres si j'avais voulu les rendre forts, en cette occasion.

Je compte vous envoyer incessamment une copie manuscrite de toutes mes *Lettres*<sup>2</sup> à Thieriot sur la religion, le gouvernement, la philosophie, et la poésie des Anglais. Il y a quatre *Lettres* sur M. Newton, dans lesquelles je débrouille, autant que je le peux, et pas plus qu'il ne le faut pour des Français, le système et même

1. . . . . Est locus unicuique suus.

(HOR., I, sat. IX, 51-52.)

2. Les *Lettres philosophiques* : voyez tome XXII; les 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, et 17<sup>e</sup> sont consacrées à Newton.

tous les systèmes de ce grand philosophe. J'évite avec soin d'entrer dans les calculs. Je me regarde comme un homme qui arrange ses affaires, sans chiffrer avec son intendant. Il n'y a qu'une *Lettre* touchant M. Locke. La seule matière philosophique que j'y traite est la petite bagatelle de l'immatérialité de l'âme ; mais la chose est trop de conséquence pour la traiter sérieusement<sup>1</sup>. Il a fallu l'égayer, pour ne pas heurter de front nosseigneurs les théologiens, gens qui voient si clairement la spiritualité de l'âme qu'ils feraient brûler, s'ils pouvaient, les corps de ceux qui en doutent. J'ai envoyé un autre ouvrage à Jore, avec le privilège de *Zaïre* : c'est une *Épître dédicatoire* d'un goût un peu nouveau. Je vous prie d'en retarder l'impression de quelques jours. Je ne l'ai adressé à M. Jore qu'afin qu'il la communiquât à mes deux juges, qui sont M. de Formont et M. de Cideville. Il y a bien des changements à y faire. Je compte vous en faire tenir incessamment une nouvelle copie.

On a joué, depuis peu, aux Italiens, deux critiques<sup>2</sup> de *Zaïre* : elles sont tombées l'une et l'autre ; mais leur humiliation ne me donne pas grand amour-propre, car les Italiens pourraient être de fort mauvais plaisants, sans que *Zaïre* en fût meilleure.

Il y a ici quelques livres nouveaux oubliés en naissant, tels que *le Repos de Cyrus*<sup>3</sup>, les *Poésies* du sieur Tannevot, et autres denrées. *Le Spectacle de la Nature*, compilation assez bonne, dans un style ridicule, a eu un succès assez équivoque. Moncrif va être de l'Académie française<sup>4</sup>, et faire jouer sa comédie des *Abdérites*<sup>5</sup>, afin de justifier le choix des Quarante aux yeux du public. Vale.

1. Voltaire est revenu souvent sur ce sujet ; voyez, entre autres, l'article AME, dans le *Dictionnaire philosophique*, tome XVII, page 130.

2. *Arlequin au Parnasse*, et *les Enfants trouvés*. Voyez, tome II, une note de la page 536.

3. Par l'abbé Jacques Perneti, qui fut, trente ans plus tard, en correspondance avec Voltaire.

— Alexandre Tannevot, auteur d'un écrit adressé à Voltaire, contre l'*Épître à Uranie*, fut poète médiocre et *censeur royal*.

— L'abbé Pluche fit paraître la première partie du *Spectacle de la Nature* en 1732. (CL.)

4. Il paraît que Moncrif se présenta pour remplacer Ch. du Cambout, évêque de Metz, mort le 28 novembre 1732 ; mais la place fut donnée à J.-B. Surian, évêque de Vence. Moncrif n'entra à l'Académie que le 29 décembre 1733. Il succédait à Caumartin, évêque de Blois, mort le 30 août 1733. (B.)

5. La comédie des *Abdérites* avait été jouée à Fontainebleau, en novembre 1732.



296. — A M. DE MAUPERTUIS.

J'ai lu ce matin<sup>1</sup>, monsieur, les trois quarts de votre livre<sup>2</sup>, avec le plaisir d'une fille qui lit un roman, et la foi d'un dévot qui lit l'Évangile. Soyez toujours mon maître en physique, et mon disciple en amitié : car je prétends vous aimer beaucoup, à condition que vous m'aimerez un peu. Vous êtes accoutumé à me donner des leçons, souffrez donc, monsieur, que je soumette à votre jugement quelques *Lettres* que j'ai écrites autrefois d'Angleterre, et qu'on veut imprimer à Londres. Je les ai corrigées depuis peu ; mais elles me paraissent avoir grand besoin d'être revues par des yeux comme les vôtres ; je vous demande en grâce de vouloir bien les lire. Je n'ose vous prier de mettre par écrit les réflexions que vous ferez, il n'est pas juste que je vous donne tant de peine ; mais j'avoue que, si vous aviez cette bonté, je vous aurais une extrême obligation. J'ai choisi, parmi toutes ces *Lettres*, celles qui ont le plus de rapport aux études que vous honorez de la préférence ; non que vous n'étendiez votre empire sur plus d'une province du Parnasse, mais je n'ai pas voulu vous ennuyer à la fois *in omni genere*. Je veux essayer votre patience par degrés.

Quand vous voudrez faire encore un souper chez M. Dufaï, avec l'honnête musulman qui entend si bien le français<sup>3</sup>, je serai à vos ordres, et je vous lirai *le Temple du Goût*. C'est un pays aussi connu de vous qu'il est ignoré de la plupart des géomètres. M. Newton ne le connaissait pas, et M. Leibnitz n'y avait guère voyagé qu'en Allemand.

Adieu, monsieur ; vous n'avez point de disciple plus ignorant, plus docile, et plus tendrement attaché que moi.

297. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce samedi<sup>4</sup>.

• Il est deux heures après midi ; je reçois dans ce moment votre lettre, mon cher ami. Je vous dirai, avec la précipitation où me

1. Une carte conservée jusqu'à ce jour contient ces mots : « J'ai lu ce matin, monsieur, les trois quarts de votre livre avec le plaisir d'une fille qui lit un roman, et la foi d'un dévot qui lit l'Évangile. Je venais pour avoir l'honneur de vous le dire et de nous » (la phrase n'est pas achevée). Je présume que c'est pour ne pas perdre la première phrase que les éditeurs de Kehl l'ont placée ici. (B.)

2. *Discours sur les différentes figures des astres*, cité lettre 286.

3. M. de La Condamine, habillé en Turc, avait soupé chez M. Dufaï avec Voltaire, sans être reconnu. (K.)

4. Cette lettre, dans l'original autographe, n'a pas d'autre date. Elle est de 1732, et du mois de décembre. (Cl.)

met l'heure de la poste, que j'envoyai hier, sous le couvert de M. de Formont, une nouvelle copie de l'*Épître*<sup>1</sup> telle que je souhaite qu'elle soit imprimée. Je suis bien flatté de me rencontrer avec vous dans presque tous vos sentiments. Vous verrez que j'ai adouci, dans cette nouvelle copie, une partie des choses que vous craignez qui ne révoltent. Je ne suis point du tout de votre avis sur les trois rimes masculines et féminines de suite. Il me paraît que ce redoublement a beaucoup de grâce dans ces ouvrages familiers, et je vous renvoie, sur cela, à notre ami Chapelle et à l'abbé de Chaulieu, qu'on imprime à présent<sup>2</sup>. A l'égard du style de cette épître, j'ai cru qu'il était temps de ne plus ennuyer le public d'examens sérieux, de règles, de disputes, de réponses à des critiques dont il ne se soucie guère. J'ai imaginé une préface d'un genre nouveau, dans un goût léger, qui plaît par lui-même ; et, à l'abri de ce badinage, je dis des vérités que peut-être je n'oserais pas hasarder dans un style sérieux. Tous les adoucissements que j'ai mis à ces vérités les feront passer pour ceux même qui s'en choqueraient, si on ne leur devait pas la pilule. L'éloge que je fais de Louis XIV est plutôt un encouragement qu'un reproche pour un jeune roi<sup>3</sup>. Enfin, pour plus de sûreté, j'ai montré l'ouvrage à celui qui est chargé de la librairie<sup>4</sup>, et je suis convenu avec lui que je le ferais imprimer sans approbation, et qu'il paraîtrait dans une seconde édition.

Je vous prie donc de vouloir bien dire à Jore qu'il presse l'impression de *Zaïre* et de cette épître, et qu'il se conforme, de point en point, à tout ce que je lui ai écrit.

Si vous trouvez encore quelque chose à redire dans l'épître, vous me ferez plaisir de me le mander. J'écrirai demain à M. de Formont. Adieu, adieu.

## 298. — A M. DE FORMONT.

Je vous adressai, avant-hier, mon cher ami et mon *candido judex*<sup>5</sup>, la lettre à Falkener, telle que je l'avais corrigée et mon-

1. L'*Épître dédicatoire de Zaïre*.

2. Édition publiée, en 1733, par de Launai cité dans la note 2 de la page 239.

3. Louis XV avait vingt-deux ans.

4. Antoine-Louis de Rouillé, comte de Jouy, qui devint, en 1749, ministre de la marine, et, en 1754, ministre des affaires étrangères. Il est mort le 20 septembre 1761. *C'était, dit Voltaire, le plus inepte secrétaire d'État que jamais roi de France ait eu.*

5. Horace, I, épître iv, vers 1.



trée à M. Rouillé. J'ai, depuis ce temps, reçu deux lettres de M. de Cideville à ce sujet. Je suis enchanté de la délicatesse de son amitié, mais je ne peux partager ses scrupules. Plus je relis cette *Épître dédicatoire*, plus j'y trouve des vérités utiles, adoucies par un badinage innocent. Je dis, et je le redirai toujours, jusqu'à ce qu'on en profite, que les lettres sont trop peu accueillies aujourd'hui. Je dis qu'à la cour on fait quelquefois des critiques absurdes :

Tous les jours à la cour un sot de qualité  
Peut juger de travers avec impunité.

(BOILEAU, sat. IX, v. 173.)

Qui ne fait que des critiques générales n'offense personne. La Bruyère a dit cent fois pis, et n'en a plu que davantage.

Les louanges que je donne, avec toute l'Europe, à Louis XIV, ne deviendront un jour la satire de Louis XV que si Louis XV ne l'imite pas ; mais en quel endroit insinué-je que Louis XV ne marchera pas sur ses traces ? Les vers sur Polyeucte renferment une vérité incontestable, et la manière dont ils sont amenés n'a rien d'indécent : car ne dis-je pas que la corruption du cœur humain est telle que la belle âme de Polyeucte *aurait faiblement attendri*, sans l'amour de sa femme pour Sévère, etc. ? Ce qui regarde la pauvre Lecouvreur<sup>1</sup> est un fait connu de toute la terre, et dont j'aime à faire sentir la honte. Mais, en parlant d'amour et de Melpomène, j'écarte toutes les idées de religion qui pourraient s'y mêler, et je dis poétiquement ce que je n'ose pas dire sérieusement.

M. Rouillé, en voyant cette *Épître*, a dit que l'endroit de M<sup>lle</sup> Lecouvreur était le seul qu'un approbateur ne puisse passer, et c'est lui-même qui a donné le conseil de faire paraître deux éditions : la première, sans l'*Épître* et avec le privilège ; la seconde, avec l'*Épître* et sans privilège. C'est à quoi je me suis déterminé. J'ai écrit à Jore en conséquence. Je lui ai recommandé d'imprimer l'*Épître* à part, avec un nouveau titre, et de me l'envoyer à Versailles, tandis que l'édition entière de la tragédie viendra à la chambre syndicale, avec toutes les formalités ridicules dont la librairie est enchevêtrée. Au reste, il n'y a rien dans cette épître qui me fasse peine. Que diriez-vous donc de mes pièces fugitives, qu'on veut imprimer, et de celles qui ont déjà paru ? Ne sont-elles pas pleines de traits plus hardis cent

1. Voyez tome II, page 543-544, la variante.



fois, et de réflexions plus hasardées? On me reprochera, dit-on, de mettre une lettre badine à la tête d'une tragédie chrétienne. Ma pièce n'est pas, Dieu merci, plus chrétienne que turque. J'ai prétendu faire une tragédie tendre et intéressante, et non pas un sermon : et, dans quelque genre que *Zaïre* soit écrite, je ne vois pas qu'il soit défendu de faire imprimer une épître familière avec une tragédie. Le public est las de préfaces sérieuses et d'examens critiques. Il aimera mieux que je badine avec mon ami, en disant plus d'une vérité, que de me voir défendre *Zaïre* méthodiquement, et peut-être inutilement. En un mot, une préface m'aurait ennuyé, et la lettre à Falkener m'a beaucoup diverti. Je souhaite qu'ainsi soit de vous. Adieu. On m'a dit que vous viendrez bientôt. Vous ne trouverez personne à Paris qui vous aime plus tendrement que moi, et qui vous estime davantage. Je suis pénétré de vos bontés.

299. — A M. DE MONCRIF <sup>1</sup>.

M. Rouillé a dû vous envoyer, mon cher ami, une certaine *Zaïre*. Je vous supplie d'en dire au plus vite votre sentiment. Ayez la bonté de bien assurer Son Altesse sérénissime que, si je ne souffrais pas comme un damné, presque tous les matins je serais à son lever. Adieu, venez donc souper chez nous, aimable Moncrif.

300. — A M. CLÉMENT,

RECEVEUR DES TAILLES, A DREUX.

A Paris, le 25 décembre.

J'étais à Versailles, monsieur, quand votre présent arriva à Paris. M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel le mangea sans moi ; mais vous n'y perdez rien. Elle a beaucoup de goût pour ce qui est excellent en son genre ; elle a autant de gourmandise que d'esprit. Elle a trouvé votre marcassin admirable ; mais elle est encore plus touchée de vos vers et de l'agrément de vos lettres. Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur, de votre souvenir obligeant. Je voudrais bien vous envoyer, pour vos étrennes, une édition plus complète des ouvrages que vous avez reçus avec tant d'indulgence. Je me flatte que je payerai incessamment votre marcassin

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

en cette mauvaise monnaie. Je vous souhaite, pour les compliments du nouvel an,

Que toujours de ses douces lois  
 Le dieu des vers vous endoctrine;  
 Qu'à vos chants il joigne sa voix,  
 Tandis que de sa main divine  
 Il accordera, sous vos doigts,  
 La lyre agréable et badine  
 Dont vous vous servez quelquefois.  
 Que l'Amour, encor plus facile,  
 Préside à vos galants exploits,  
 Comme Phébus à votre style;  
 Et que Plutus, ce dieu sournois,  
 Mais aux autres dieux très-utile,  
 Rende, par maints écus tournois,  
 Les jours que la Parque vous file  
 Des jours plus heureux mille fois  
 Que ceux d'Horace et de Virgile.

301. — A MADEMOISELLE DE LAUNAI<sup>1</sup>.

Paris, décembre 1732.

J'ai été extrêmement flatté, mademoiselle, de l'honneur de votre souvenir : j'en ai conclu tout de suite qu'il fallait bien que je valusse quelque chose pour mériter d'occuper même le plus petit recoin dans une mémoire aussi bien garnie que la vôtre.

Cette tête ne s'emplit pas  
 De chiffons ni de babioles,  
 Et, comme celle de nos folles,  
 N'est grenier à nicher des rats,  
 Mais logis meublé haut et bas,  
 Plus orné que palais d'idoles,  
 Où sont rangés sans embarras  
 L'astrolabe et les falbalas,  
 Et l'éventail et le compas,  
 Où sont bons et sûrs cadenas,  
 Sont trésors plus chers que pistoles ;  
 Ces précieux et longs amas  
 Des vérités de tous états,

1. Cette charmante lettre, dont nous devons la connaissance à M. Paul Lacroix, est perdue dans un recueil fort ignoré, *la Macédoine à la Rumfort*, journal de littérature et de bienfaisance, tome III, page 98 ; Paris, à l'Établissement d'utilité sociale et de bienfaisance, rue de la Sourdière, n° 45, thermidor an VIII, in-18. (H. B.)

Cette richesse de paroles  
 Sans le clinquant des hyperboles,  
 Ces tons heureux et délicats  
 Qui font des riens les plus frivoles  
 Des choses dont on fait grand cas.

Sans entrer dans un inventaire plus exact de tous vos meubles et immeubles, je vous dirai que j'ai trouvé dans votre lettre à M. de Formont les raisonnements les plus solides sur le libre arbitre, joints au badinage le plus charmant.

Vous me prouvez plus que jamais qu'une certaine délicatesse qui se sent mieux qu'elle ne se définit fait le caractère de vos esprits, et comme la marque de l'ouvrier, qui distingue le style des femmes d'avec le nôtre.

Un des Quarante peut arranger un volume;  
 Quelquefois le bon sens fait un livre précis:  
 C'est là le sort de nos esprits;  
 Mais, chez nous comme en vos écrits,  
 Sexe aimable, l'amour tient-il toujours la plume ?

Nous avons quelquefois votre solidité, mais presque jamais votre finesse; vous savez donner à la philosophie des grâces qui la parent.

Vous prêchez pour la liberté  
 Bien mieux que Locke et son grimoire;  
 Mais, prouvant à votre auditoire  
 Le droit du choix, si contesté,  
 Vous l'en privez en vérité,  
 Car qui peut ne pas vous en croire <sup>1</sup>?

Dans vos mains les matières les plus abstraites prennent le ton amusant et persuasif . . . . .

(*Le reste manque.*)

302. — A M. DE FORMONT.

Décembre.

Vos confitures ont été reçues avec reconnaissance, et vos vers avec transport, comme vous le seriez vous-même. Ils vous ressemblent, mon cher Formont, ils sont pleins de justesse et d'esprit. Tout le monde croira, avec raison, que, si je ne vous réponds qu'en prose, c'est parce que je sens mon impuissance, et que je me défie de moi. Mais il y a encore une autre raison, c'est que je n'ai pas un instant dont je puisse disposer. Je re-

1. Les vers qui font partie de cette lettre sont déjà tome X, pages 497-498.



touche les *Lettres anglaises* pour vous les renvoyer. Je viens de finir le *Temple du Goût*, ouvrage que j'aurais dû dédier à vous et à M. de Cideville, si M. le cardinal de Polignac<sup>1</sup> et M. l'abbé de Rothelin<sup>2</sup> ne me l'avaient pas demandé. Je le fais partir par la poste, et je pars, dans l'instant, pour Versailles, où l'on m'adresse les préfaces de *Zaïre*. Vous autres, qui avez un peu de loisir, écrivez-nous de longues lettres, à nous misérables qui n'y pouvons répondre qu'en billets écourtés. Mandez un peu ce que vous pensez du *Temple du Goût* : car, après tout, messieurs, c'est votre affaire ; et il s'agit de votre dieu et de votre église. Vous êtes les apôtres de la religion que je vais prêchant. Dieu veuille que vous ne me traitiez pas d'hérétique ! Adieu.

## 303. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ce dimanche...

Je vous regarderai toute ma vie comme mon maître, et vous aurez toujours sur moi vos premiers droits. Je vous dois toutes les prémices de ce que je fais. Comptez, mon cher monsieur, que vous aurez en moi, toute ma vie, un ami tendre et attentif. Je n'aurai *Zaïre* que dans sept ou huit jours ; vous croyez bien que vous serez des premiers à qui je ferai ce petit hommage. *Si placeo tuum est*<sup>3</sup> ; et *placerem* bien davantage si j'étais assez heureux pour passer ma vie avec vous ; mais

*Non me fata meis patiuntur ducere vitam  
Auspiciis, et sponte mea componere curas.*

(VIRG., *Énéide*, IV, v. 340.)

On ne fait rien dans ce monde de ce qu'on voudrait, et je passe ma vie à vous regretter. *Vale, dilige tuum amicum, tuum discipulum*, qui vous est toujours dévoué avec l'amitié la plus respectueuse.

## 304. — A M. DE CIDEVILLE.

Mardi, 30 décembre.

Lorsque je vous écrivis, il y a quelques jours, mon cher Cideville, et que je vous mandai que ceux qui sont à la tête de la librairie permettaient tacitement l'impression de l'*Épître dédicatoire* de *Zaïre*, j'oubliai, comme un étourdi, de vous dire

1. Voyez tome XIV, page 116.

2. Voyez tome VIII, une des notes sur le *Temple du Goût*.

3. Horace, livre IV, ode III, vers dernier.

que ces messieurs voulaient n'être point cités ; malheureusement pour moi votre premier président<sup>1</sup> est venu à Paris, et il a conté toute l'affaire à M. Rouillé, qui est, avec raison, très-fâché contre moi. C'est bien ma faute, et je ne vous le mande que parce que vous vous intéressez à moi, et que j'aime autant m'entretenir avec vous quand j'ai tort que quand je pense avoir raison. Au reste, je n'ai encore aucune nouvelle de *Zaïre*; elle devait arriver hier, lundi, et n'est point venue. A l'égard du *Temple du Goût*, je suis bien fâché de vous l'avoir déjà envoyé, car il est bien meilleur qu'il n'était : il vaudrait beaucoup mieux encore s'il avait été fait sous vos yeux.

Mandez-moi, je vous prie, où demeure, à Paris, votre premier président ; je veux l'aller voir, mais je ne lui parlerai de rien. Adieu ; mille compliments, pour l'année prochaine, à MM. de Formont, de Brévedent, et du Bourg-Theroulde. Je vous embrasse avec bien de la tendresse. V.

305. — A M. DE MAUPERTUIS.

Paris.

Je devrais être chez vous, monsieur, pour vous remercier de vos nouvelles bontés ; mais des difficultés, des tracasseries, et des injustices assez singulières, que j'essuie depuis quelques jours, au sujet d'une préface que je destinais à *Zaïre*, ne me laissent pas un moment de libre. Il n'y a aucune de vos réflexions sur mes *Lettres* à laquelle je ne me sois rendu dans l'instant. Mais, malgré la vanité que j'ai de recevoir de vos lettres, mon petit amour-propre se sent obligé de vous dire que mon copiste avait passé une page entière où j'expliquais, tant bien que mal, le mouvement des prétendus tourbillons qu'on suppose emporter les planètes autour du soleil, et le mouvement de rotation de chaque globe en particulier, qu'on suppose être la cause de la pesanteur. Je me gardais bien de confondre ces deux romans ; mais l'omission de près d'une page a dû vous faire croire que je pensais que c'était la même matière subtile, qui, selon Descartes, faisait le mouvement annuel de la terre et la pesanteur. Je suis bien aise de me justifier auprès de vous de cette erreur, et de vous dire encore qu'on a mis *aphélie*, en un endroit, pour *périhélie*<sup>2</sup>.

Je vous supplie de vouloir bien examiner s'il est vrai que Newton assure que la lumière n'est point réfléchiée par le rebon-

1. Camus de Pont-Carré ; voyez, plus haut, la note 1 de la lettre 207.

2. Probablement dans le passage mis en variante, tome XXII, page 133.

dissement, si j'ose ainsi parler, des traits de lumière qui sont repoussés comme une balle par une muraille. Pemberton<sup>1</sup>, que j'ai entre les mains, le dit positivement, et il n'y a pas d'apparence qu'il en impose à son maître. Il s'étend fort sur cet article, à la page 239 et suivantes, et il met au nombre des plus étonnants et des plus beaux paradoxes de M. Newton cette proposition, que « la lumière n'est pas réfléchiée, en rejaillissant sur les parties solides des corps ».

Je n'ai pu m'étendre, dans mes *Lettres*, ni sur cette particularité, ni sur tant d'autres : il aurait fallu faire un livre de philosophie, et je suis à peine capable d'entendre le vôtre. J'ai cru seulement être obligé, en parlant de tous les beaux-arts, de faire un peu connaître M. Newton à des ignorants comme moi, *in quantum possum et in quantum indigens*.

Adieu ; je vous aime et je vous admire, mais j'ai bien peur d'être obligé d'abandonner toute cette philosophie : c'est un métier qui demande beaucoup de santé et beaucoup de loisir, et je n'ai ni l'un ni l'autre.

306. — A M. DE MONCRIF.

Il faut se lever de bon matin pour voir les princes et messieurs leurs confidants. Il n'y a pas moyen, mon cher Moncrif, que quelqu'un qui arrive à midi trouve un chat à l'hôtel de Clermont. Je venais vous faire une proposition hardie : c'était de m'aider à travailler auprès de Son Altesse, pour obtenir de lui qu'il honorât nos dîners des dimanches de sa présence.

M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel disait, à ce propos :

Puisse-t-il sans cérémonie,  
 Au saint jour de l'Épiphanie,  
 Dîner avec les Arts dont lui seul est l'appui !  
 Ah ! s'il venait dans cet asile,  
 Nous ferions plus de cas d'un prince tel que lui  
 Que des trois rois de l'Évangile.

Voilà ce que nous chantions, madame la baronne et moi, chétif. Mais comment faire pour obtenir cette faveur ? Ce n'est pas mon affaire, c'est la vôtre.

Principibus placuisse viris, non ultima laus est.

(HOR., lib. I, ep. xvii, v. 35.)

1. Henri Pemberton, auteur de *A View of sir Isaac Newton's Philosophy*, 1728, in-8°. Cet ouvrage est une explication claire et précise de la philosophie de Newton, selon Voltaire, qui conseilla vainement à Thieriot de le traduire. (CL.)



Vous qui savez ce secret, enseignez-nous comme il faut s'y prendre.

307. — A M. DE MONCRIF<sup>1</sup>.

On a imprimé malgré moi *le Temple du Goût*; on vient de m'en apporter quelques exemplaires. Je vous en envoie un, mon aimable *Diogène*<sup>2</sup>. Comme cela paraît sans mon consentement, il serait ridicule que j'en fisse les honneurs, et que je prisse la liberté d'en présenter à monseigneur le comte de Clermont. Je vous prie seulement d'avoir la bonté de lui lire, dans l'occasion, le petit trait qui le regarde. Je ne vais jamais lui faire ma cour, parce que je soupçonne qu'il se couche quand je me lève. Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

308. — A M. DE MONCRIF<sup>3</sup>.

D'un prince aimable aimable secrétaire,  
Vous qui savez parler, écrire et plaier,

tâchez de venir demain à notre grand dimanche<sup>4</sup>, et que le protecteur des arts, et des muses, et des plaisirs, honore cette orgie de sa présence. De plus, nous avons élu M. le comte de Lassay à la place de M. de Morville. Il faudrait qu'il vînt prendre séance demain, et que Son Altesse royale l'amenât. Voilà la négociation qu'on vous propose. Il s'agit que Son Altesse le mande à M. de Lassay. Mais surtout, venez : car vous êtes désiré comme votre prince.

309. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce dimanche, 4 janvier 1733.

Ma santé est pire que jamais. J'ai peur d'être réduit, ce qui serait pour moi une disgrâce horrible, à ne plus travailler. Je suis dans un état qui me permet à peine d'écrire une lettre. Les vôtres m'ont charmé, mon cher Cideville; elles font toujours ma consolation quand je souffre, et augmentent mes plaisirs quand j'en ai. Je n'écrirai point cette fois-ci à notre aimable Formont, par la raison que je n'en ai pas la force. Je lui aurais déjà envoyé les *Lettres anglaises*; mais voici ce qui me tient : M. l'abbé de

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Il venait de composer un dialogue intitulé *le Diogène moderne*.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Jour de M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel.

Rothelin m'a flatté qu'en adoucissant certains traits, je pourrais obtenir une permission tacite; et je ne sais si je prendrai le parti de gâter mon ouvrage pour avoir une approbation.

Il a fallu que je changeasse l'*Épître dédicatoire* de *Zaïre*, qui aurait paru tout uniment et sans contradiction, sans le malentendu entre monsieur votre premier président et M. Rouillé. Heureusement, toute cette petite noise est entièrement apaisée. J'ai sacrifié mon *Épître*, et j'en fais une autre<sup>1</sup>.

Vous n'êtes pas le seul qui corrigez vos vers, en voici trois que j'ai cru devoir changer, dans le premier acte de *Zaïre*. Je vous sou mets cette rognure, comme tout le reste de l'ouvrage.

FATIME.

Vous allez épouser leur superbe vainqueur.

ZAÏRE.

*Eh! qui refuserait le présent de son cœur!*  
De toute ma faiblesse il faut que je convienne,  
Peut-être *que sans lui* j'aurais été chrétienne,  
Peut-être qu'à ta loi j'aurais sacrifié;  
Mais Orosmane m'aime, et j'ai tout oublié.  
Je ne vois qu'Orosmane, etc.

Il me semble que tout ce qui sert à préparer la conversion de *Zaïre* est nécessaire; et qu'ainsi ces vers doivent être préférés à ceux qui étaient en cet endroit.

Adieu; il ne se fait plus de bons vers qu'à Rouen. Les lettres que vous m'écrivez en sont farcies. M. de Formont a envoyé une petite épître à M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel qui aurait fait honneur à Sarrasin et à l'abbé de Chaulieu. Adieu; la plume me tombe des mains.

310. — A M. JOSSE<sup>2</sup>.

A Paris, le 6 janvier<sup>3</sup>.

Quoique je n'aie jamais reçu un sou des souscriptions de *la Henriade*<sup>4</sup>, quoique tous ceux qui ont envoyé en Angleterre aient

1. Voyez la note, tome II, page 537.

2. Jean-François Josse, libraire, cité dans la lettre du 5 juin 1734, à Formont.

3. Nous imprimons cette lettre sur l'original même, auquel se trouvaient jointes un grand nombre de souscriptions remboursées par M. de Voltaire. Cette lettre prouve qu'au commencement même de sa carrière littéraire, M. de Voltaire n'avait point cette avidité que ses ennemis lui ont tant de fois et si injustement reprochée. Il est d'ailleurs très-bien prouvé que nul auteur n'a moins tiré parti de ses ouvrages pour s'enrichir; il les a presque toujours donnés, soit aux libraires ou aux comédiens, soit aux jeunes gens de lettres qu'il voulait encourager. (K.)

4. L'édition de Londres, 1728, in-4<sup>o</sup>; les souscriptions étaient d'un louis cha-

reçu le livre, quoique jamais aucune souscription ne m'ait appartenu, cependant, depuis que je suis en France, j'ai toujours payé de mes deniers les souscriptions qu'on a présentées ; et j'ai, outre cela, fait donner *gratis* toutes les éditions de *la Henriade* aux souscripteurs. Il est vrai, monsieur, que le temps fixé pour ce remboursement est passé, il y a deux mois ; mais M. de Laporte, porteur de deux souscriptions, mérite une considération particulière. Je vous prie de lui rembourser ce papier, et de lui faire présent d'une *Henriade* de ma part.

311. — A M. DE FORMONT.

Ce 27 janvier.

Les confitures que vous aviez envoyées à la baronne<sup>1</sup>, mon cher Formont, seront mangées probablement par sa janséniste de fille, qui a l'estomac dévot, et qui héritera au moins des confitures de sa mère, à moins qu'elles ne soient substituées, comme tout le reste, à M<sup>lle</sup> de Clère. Je devais une réponse à la charmante épître dont vous accompagnâtes votre présent ; mais la maladie de notre baronne suspendit toutes nos rimes redoublées. Je ne croyais pas, il y a huit jours, que les premiers vers qu'il faudrait faire pour elle seraient son épitaphe. Je ne conçois pas comment j'ai résisté à tous les fardeaux qui m'ont accablé depuis quinze jours. On me saisissait *Zaïre* d'un côté, la baronne se mourait de l'autre ; il fallait aller solliciter le garde des sceaux et chercher le viatique. Je gardais la malade pendant la nuit, et j'étais occupé du détail de la maison tout le jour. Figurez-vous que ce fut moi qui annonçai à la pauvre femme qu'il fallait partir. Elle ne voulait point entendre parler des cérémonies du départ ; mais j'étais obligé d'honneur à la faire mourir dans les règles. Je lui amenai un prêtre moitié janséniste, moitié politique, qui fit semblant de la confesser, et vint ensuite lui donner le reste. Quand ce comédien de Saint-Eustache lui demanda tout haut si elle n'était pas bien persuadée que son Dieu, son créateur, était dans l'eucharistie, elle répondit : *Ah, oui!* d'un ton qui m'eût fait pouffer de rire dans des circonstances moins lugubres.

Adieu ; je vais être trois mois entiers tout à ma tragédie<sup>2</sup> ; après

cune, et Thieriot s'en appropriâ cent. Voyez la lettre du 3 décembre 1744, à Des-touches.

1. M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel.

2. *Adélaïde du Guesclin*.



quoi je veux consacrer le reste de ma vie à des amis comme vous. Adieu ; je vous aime autant que je vous estime.

312. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 27 janvier.

J'ai perdu, comme vous savez peut-être, mon cher ami, M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel ; c'est-à-dire que j'ai perdu une bonne maison dont j'étais le maître, et quarante mille livres de rente qu'on dépensait à me divertir. Que direz-vous de moi, qui ai été son directeur à ce vilain moment, et qui l'ai fait mourir dans toutes les règles ? Je vous épargne tout ce détail, dont j'ai ennuyé M. de Formont ; je ne veux vous parler que de mes consolations, à la tête desquelles vous êtes. Il n'y a point de perte qui ne soit adoucie par votre amitié. J'ai vu, tous ces jours-ci, bien des gens qui m'ont parlé de vous. Savez-vous bien qu'il n'y a pas quinze jours que nous représentâmes *Zaïre*, chez M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel, en présence de votre amie M<sup>me</sup> de La Rivaudaie ? Je jouais le rôle du vieux Lusignan, et je tirai des larmes de ses beaux yeux, que je trouvai plus brillants et plus animés quand elle me parla de vous. Qui aurait cru qu'il faudrait, quinze jours après, quitter cette maison, où tous les jours étaient des amusements et des fêtes ? J'y vis hier un homme de votre connaissance, qui n'est pas tout à fait si séduisant que M<sup>me</sup> de La Rivaudaie, et qui veut pourtant me séduire : c'est monsieur le marquis<sup>1</sup>, qui prétend n'être pas encore cocu, qui aura au moins cinquante mille livres de rente, et qui ne croit pourtant pas que la Providence l'ait encore traité selon ses mérites. Il aurait bien dû employer les agréments et les insinuations de son esprit à rétablir la paix entre Gille Maignard et la pauvre présidente de Bernières.

Je suis charmé pour elle que vous vouliez bien la voir quelquefois. S'il y a quelqu'un dans le monde capable de la porter à des résolutions raisonnables, c'est vous. Ne vaudrait-il pas mieux pour elle qu'elle continuât à manger quarante ou cinquante mille livres de rente avec son mari, que d'aller vivre avec deux mille écus dans un couvent ? Si elle voulait, en attendant que le temps apaise toutes ces brouilleries, demeurer à la Rivière-Bourdet, je lui promettrais d'aller l'y voir, et d'y achever ma nouvelle tragédie. Quel plaisir ce serait pour moi, mon cher Cideville, de travailler sous vos yeux ! Car je me flatte que vous viendriez à la

1. De Lézeau ; voyez la note de la page 304.

Rivière, avec M. de Formont. Je me fais de tout cela une idée bien consolante. Tâchez d'induire M<sup>me</sup> de Bernières à prendre ce parti. Dites-lui, je vous en prie, qu'elle m'écrive; que je lui serai toujours attaché, et que, si elle a quelques ordres à me donner, je les exécuterai avec la fidélité et l'exactitude d'un vieil ami. Adieu; je vous embrasse tendrement.

313. — A M. THIERIOT,

A LONDRES.

Paris, 24 février.

Voulez-vous savoir, mon cher Thieriot, tout ce qui m'a empêché de vous écrire, depuis si longtemps? Premièrement, c'est que je vous aime de tout mon cœur, et que je suis si sûr que vous m'aimez de même que j'ai cru inutile de vous le répéter; en second lieu, c'est que j'ai fait, corrigé, et donné au public *Zaïre*; que j'ai commencé une nouvelle tragédie, dont il y a trois actes de faits; que je viens de finir le *Temple du Goût*, ouvrage assez long et encore plus difficile; enfin que j'ai passé deux mois à m'ennuyer avec Descartes, et à me casser la tête avec Newton, pour achever les *Lettres* que vous savez. En un mot, je travaillais pour vous, au lieu de vous écrire, et c'était à vous à me soulager un peu dans mon travail par vos lettres. C'est une consolation que vous me devez, mon cher ami, et qu'il faut que vous me donniez souvent.

Vous avez dû recevoir, par monsieur votre frère, un paquet contenant quelques *Zaïre* adressées à vos amis de Londres: je vous prie surtout de vouloir bien commencer par faire rendre celle qui est pour M. Falkener: il est juste que celui à qui la pièce est dédiée en ait les prémices, au moins à Londres, car l'édition est déjà vendue à Paris. On a été assez surpris ici que j'aie dédié mon ouvrage à un marchand et à un étranger; mais ceux qui en ont été étonnés ne méritent pas qu'on leur dédie jamais rien. Ce qui me fâche le plus, c'est que la véritable *Épître dédicatoire* a été supprimée par M. Rouillé, à cause de deux ou trois vérités qui ont déplu, uniquement parce qu'elles étaient vérités. L'épître qui est aujourd'hui au-devant de *Zaïre* n'est donc pas la véritable<sup>1</sup>. Mais ce qui vous paraîtra assez plaisant et très-digne d'un poëte, et surtout de moi, c'est que, dans cette véritable épître, je promettais de ne plus faire de tragédies, et que, le jour

1. Elle se retrouve dans les variantes imprimées pour la première fois en 1820.



même qu'elle fut imprimée, je commençai une pièce nouvelle.

L'ordre des choses demande, ce me semble, que je vous dise ce que c'est que cette pièce à laquelle je travaille à présent. C'est un sujet tout français, et tout de mon invention, où j'ai fourré le plus que j'ai pu d'amour, de jalousie, de fureur, de bienséance, de probité, et de grandeur d'âme. J'ai imaginé un sire de Coucy, qui est un très-digne homme, comme on n'en voit guère à la cour; un très-loyal chevalier, comme qui dirait le chevalier d'Aidie, ou le chevalier de Froulai<sup>1</sup>.

Il faudrait à présent vous rendre compte de *Gustave Wasa*; mais je ne l'ai point vu encore. Je sais seulement que tous les gens d'esprit m'en ont dit beaucoup de mal, et que quelques sots prétendent que j'ai fait une grande cabale contre. M. de Maupertuis dit que ce n'est pas la représentation d'un événement en vingt-quatre heures, mais de vingt-quatre événements en une heure. Boindin dit que c'est l'histoire des révolutions de Suède, revue et augmentée. On convient que c'est une pièce follement conduite et sottement écrite. Cela n'a pas empêché qu'on ne l'ait mise au-dessus d'*Athalie*, à la première représentation; mais on dit qu'à la seconde on l'a mise à côté de *Callisthène*<sup>2</sup>.

Venons maintenant à nos *Lettres*. Monsieur votre frère se pressa un peu de vous les envoyer; mais, depuis, il vous a fait tenir les corrections nécessaires. Je me croirai, mon cher Thieriot, bien payé de toutes mes peines si cet ouvrage peut me donner l'estime des honnêtes gens, et à vous, leur argent. Rien n'est si doux que de pouvoir faire, en même temps, sa réputation et la fortune de son ami. Je vous prie de dire à milord Bolingbroke, à milord Bathurst<sup>3</sup>, etc., combien je suis flatté de leur approbation. Ménagez leur crédit pour l'intérêt de cet ouvrage et pour le vôtre. Le plaisir que les *Lettres* vous ont fait m'en donner à moi un bien grand. Que votre amitié ne vous alarme pas sur l'impression de cet ouvrage. En Angleterre, on parle de notre gouverne-

1. Dans quelques lettres de 1736 et de 1737, Voltaire les appelle *chevaliers sans peur et sans reproche, preux chevaliers*. Le premier est connu par ses amours avec la Circassienne Aissé, morte en 1733; le second, chevalier de Malte comme lui, fut ambassadeur de France auprès de Frédéric II, de 1749 à 1753. (CL.)

2. *Callisthène*, joué pour la première fois le 18 février 1730, et *Gustave Wasa*, joué le 7 janvier 1733, sont deux tragédies de Piron, qui, après avoir adressé à Voltaire, en décembre 1723, une lettre en vers et en prose remplie de compliments, ne cessait de lancer contre l'auteur de la *Henriade* des épigrammes plus grossières que piquantes. (CL.)

3. Allen Bathurst, seigneur anglais, ami de Swift, de Pope et d'Addison; mort en 1775.



ment comme nous parlons, en France, de celui des Turcs. Les Anglais pensent qu'on met à la Bastille la moitié de la nation française; qu'on met le reste à la besace, et tous les auteurs un peu hardis, au pilori. Cela n'est pas tout à fait vrai; du moins je crois n'avoir rien à craindre. M. l'abbé de Rothelin, qui m'aime, que j'ai consulté, et qui est assurément aussi difficile qu'un autre, m'a dit qu'il donnerait, même dans ce temps-ci, son approbation à toutes les *Lettres*, excepté seulement celle sur M. Locke; et je vous avoue que je ne comprends pas cette exception; mais les théologiens en savent plus que moi, et il faut les croire sur leur parole.

Je ne me rétracte point sur nosseigneurs les évêques; s'ils ont leur voix au parlement, aussi ont nos pairs. Il y a bien de la différence entre avoir sa voix et du crédit. Je croirai de plus, toute ma vie, que saint Pierre et saint Jacques n'ont jamais été comtes et barons.

Vous me dites que le docteur Clarke n'a pas été soupçonné de vouloir faire une nouvelle secte. Il en a été convaincu, et la secte subsiste, quoique le troupeau soit petit. Le docteur Clarke ne chantait jamais le *Credo* d'Athanase.

J'ai vu dans quelques écrivains que le chancelier Bacon confessa tout, qu'il avoua même qu'il avait reçu une bourse des mains d'une femme; mais j'aime mieux rapporter le bon mot de milord Bolingbroke que de circonstancier l'infamie du chancelier Bacon.

Farewell; I have forgot this way to speak english with you; but, whatever may be my language, my heart is yours for ever<sup>1</sup>.

## 314. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, 25 février.

Pourquoi faut-il que je sois si indigne de vos charmantes agaceries? Pourquoi ai-je perdu tant de temps sans vous écrire? Pourquoi ne répons-je qu'en prose à vos aimables vers? Que de reproches je me fais, mon cher ami! Mais aussi il faut un peu se justifier. Je passe la moitié de ma vie à souffrir, et l'autre à travailler pour vous. Croiriez-vous bien que cette petite chapelle *du Goût*, que je vous ai envoyée bâtie de boue et de crachat, est devenue petit à petit un *Temple* immense? J'en ai travaillé avec

1. « Adieu; j'ai oublié ici de vous parler anglais; mais, quel que soit mon langage, mon cœur est à vous pour toujours. »

assez de soin les moindres ornements, et je crois que vous trouverez cet ouvrage plus limé et plus fini que tout ce que j'ai fait jusqu'à présent. Cependant j'ai poussé ma pièce nouvelle jusqu'au commencement du quatrième acte, et il faut suspendre souvent ses occupations poétiques pour corriger, dans les *Lettres anglaises*, quelques calculs et quelques dates, ou pour faire l'inventaire de notre baronne, ou pour souffrir, et ne rien faire. Je resterai chez feu la baronne jusqu'à Pâques. Ah ! si je pouvais me réfugier, au printemps, dans votre Normandie, et venir philosopher avec vous et notre ami Formont ! Mais je ne sais encore si Jore imprimera ces *Lettres anglaises* ; et même, s'il les imprimait, il ne faudrait pas que je fusse à Rouen, où je donnerais trop de soupçon aux inquisiteurs de la librairie. Mais, si je pouvais faire imprimer cet ouvrage à Paris, et vous l'apporter à Rouen, ce serait se tirer d'affaire à merveille. Si l'on pouvait encore aller passer quelque temps à la Rivière-Bourdet, et venir parler d'Horace et de Locke, pendant que monsieur le marquis jouerait du violon, et que Gilles et sa benoîte épouse se querelleraient ! Qu'en dites-vous ? Car, entre nous, je crois que la présidente restera dans son château, et je ne pense pas que la foule y soit. Nous y serions en liberté, à ce que je m'imagine ; vous me rendriez ce séjour délicieux, et j'oublierais pour vous le maître de la maison.

Jore est ici qui débite son abbé de Chaulieu, que j'ai mis dans *le Temple du Goût* comme le premier des poètes négligés, mais non pas comme le premier des bons poètes. On joue encore *Gustave Wasa* ; mais tous les connaisseurs m'en ont dit tant de mal que je n'ai pas eu la curiosité de le voir. Destouches a fait une comédie héroïque : c'est *l'Ambitieux*. La scène est en Espagne. On dit que cela n'est ni gai ni vif, et, comme dit fort bien feu Legrand, de polissonne mémoire :

Le comique, écrit noblement,  
Fait bâiller ordinairement <sup>1</sup>.

Ce Destouches-là est assurément de tous les comiques le moins comique ; cela sera joué l'hiver prochain. *Le Paresseux* <sup>2</sup> de de Launai paraîtra après Pâques, et, dans le même temps, le chevalier de Brassac ornera l'Opéra de son petit ballet <sup>3</sup>. Voilà toutes

1. Vaudeville de *la France italienne*. Marc-Antoine Legrand, auteur et acteur, né en 1673, était mort en 1728.

2. Comédie en trois actes, jouée le 28 avril 1733.

3. *L'Empire de l'Amour sur les mortels*, ballet héroïque joué le 14 avril 1733 ; paroles de Moncrif, musique de Brassac. Voltaire corrigea un peu les vers de cet opuscule lyrique.

les nouvelles du Parnasse, auxquelles je m'intéresse plus qu'à la mort du roi Auguste.

## 315. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce mardi, 17 mars.

Formont est arrivé, *sed sine te*; il a vu *Gustave Wasa* avant de me voir; je crois cependant qu'à la longue je lui donnerai plus de satisfaction. Je viens de faire partir par le coche de Rouen, mon cher ami, un petit paquet de toile cirée contenant deux exemplaires du *Temple du Goût*, ouvrage bien différent de la petite esquisse que je vous envoyai, il y a quelques mois. Je ne vous écris que bien rarement, mon cher Cideville; mais, si vous saviez à quel point je suis malade, ce qu'il m'en coûte pour écrire, et combien les poètes tragiques sont paresseux, vous m'excuseriez. Je peux faire une scène de tragédie dans mon lit, parce que cela se fait sans se baisser sur une table, et sans que le corps y ait part; mais, quand il faut mettre la main à la plume, la seule posture que cela demande me fait mal. Je suis à présent dans l'état du monde le plus cruel; mais le plaisir d'être aimé de vous me console<sup>1</sup>.

Adieu, mon aimable Cideville; si j'obéissais à mon cœur, je vous écrirais des volumes; mais je suis esclave de mon corps, et je finis pour souffrir et pour enrager. Mandez-moi ce qu'est devenue la présidente de Bernières.

J'ai été si malade que je n'ai pu faire encore que quatre actes de ma nouvelle tragédie<sup>2</sup>.

## 316. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce mercredi, 25 mars.

Au nom de Dieu, mon cher Cideville, empêchez que Jore ne parte avec son *Temple*. Je ne peux vous envoyer encore, aujourd'hui, les changements qui sont en grand nombre, qui sont considérables et nécessaires. On clabarde ici; on crie, on critique. Il faut apaiser les plaintes, il faut imposer silence à la censure. Je travaille jour et nuit. Il est essentiel pour moi qu'une seconde édition paraisse, purgée des fautes de la première, et pleine de

1. Le papier est coupé dans l'original; il y manque quelques lignes seulement. (Cl.)

2. *Adélaïde du Guesclin*.



beautés nouvelles. Je viens de montrer cinquante vers nouveaux à Formont; je lui ai dit d'être sévère, et il est content. Je vais travailler encore, rimer, raturer, corriger, mettre au net. Modérez l'impatience de Jore, et qu'il me laisse le temps d'avoir du génie. V.

317. — A M. DE CIDEVILLE.

25 mars.

Autre nouvelle : le *Temple du Goût* devient d'une petite chapelle une cathédrale. Ce ne sont plus des corrections que je comptais envoyer pour en faire des cartons, c'est un *Temple* tout nouveau. Ainsi il faudrait que Jore bâtit tout à neuf. Qu'il fasse donc ce qu'il lui plaira; mais, surtout, qu'il ne montre jamais de mes lettres à personne. Que je suis fâché de n'avoir pas deux têtes et deux mains droites, et de ne vous point écrire tout ce que je fais, à mesure que je travaille! Je suis toujours en mal d'enfant, et je voudrais vous avoir pour accoucheur. J'ai montré à Formont le nouveau *Temple*: il en est beaucoup plus content que du premier. *Et in triduo illud reædificabo*<sup>1</sup>. Adieu, mon tendre ami. V.

318. — A M. DE CIDEVILLE.

2 avril.

Je n'ai que le temps de vous dire que vous avez raison; que *in triduo illud reædificavi*; que je me flatte que vous serez content; que je ferai tout ce que Jore désire, et tout ce dont je serai le maître; et qu'il brûle son édition. Vous aurez incessamment un gros volume, au lieu d'une épître laconique.

Je vous aime autant que je vous écris peu. V.

319. — A M. DE MONCRIF.

10 avril.

Il m'est absolument impossible de sortir. Ma santé est dans un état qui ferait pitié, même à Marivaux le métaphysique, ou à Rousseau le cynique. Oserais-je vous supplier de demander à Son Altesse sérénissime monseigneur le comte de Clermont s'il permettra que son nom se trouve dans le *Temple du Goût*, en cas que l'on donne, de mon aveu, une édition de cette bagatelle? Je n'ose prendre la liberté d'écrire à Son Altesse sérénissime sur une pièce qui a trouvé tant de contradicteurs; mais, si vous voulez

1. Saint Matthieu, chap. xxvi, v. 61; et chap. xxvii, v. 40.

bien me faire savoir ses intentions, j'attendrai ses ordres avant de rien faire. Son nom est déjà si cher aux beaux-arts qu'il ne lui appartient plus : il est à nous; mais je n'oserais jamais en faire usage sans son aveu. Je vous supplie de lui faire la cour d'un pauvre malade.

Adieu; je m'intéresse au succès du ballet comme vous-même. Comptez que je vous aime de tout mon cœur.

320. — A M. DE MONCRIF<sup>1</sup>.

A ... 1733.

On a montré *le Temple du Goût*, tel qu'il est, à monsieur le garde des sceaux<sup>2</sup>, et on a jugé qu'on pouvait en avoir non-seulement une permission tacite, mais un privilège, n'y ayant rien qui blesse l'État, la religion, ni les mœurs. M. l'abbé de Rothelin<sup>3</sup>, qui a bien voulu me donner tous les jours ses conseils sur cet ouvrage, et qui le protège, a cru que M. de Crébillon, qui n'est pas maltraité dans *le Temple*, en serait un juge favorable. Je lui ai fait tenir le manuscrit par monsieur son fils.

Je vous prie, mon cher ami, de vouloir bien lire à monseigneur le comte de Clermont l'endroit qui le regarde. J'userai de la même précaution avec M. le prince de Conti. Je vous prie aussi de vouloir bien parler à M. de Crébillon, afin qu'il ait la bonté de rapporter promptement mon affaire. Si la *petite drôlerie*<sup>4</sup> réussit, comme je n'en doute nullement, permettez-moi d'en dire un petit mot.

321. — A M. DE MONCRIF.

11 avril.

Du dieu *du Goût* j'ai le temple pollu;  
 Du dieu d'amour vous ornerez l'*Empire*,  
 Car vous avez mentule, plume et lyre;  
 Vous savez f....., aimer, chanter, écrire;  
 Moi, je n'ai rien qu'un talent mal voulu,  
 Honni des sots, et qu'on prend pour satire.  
 Donc je verrai mon *Temple* vermoulu.  
 Vous, vous serez baisé, fredonné, lu,  
 Claqué surtout, heureux comme un élu;  
 Et moi sifflé; mais je ne fais qu'en rire.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. L. de Chauvelin.

3. Membre de l'Académie française, qui figure dans *le Temple du Goût*.

4. Le ballet de Moncrif, *l'Empire de l'Amour*.

Du milieu de votre *Empire* rendez-moi un bon office, s'il vous plaît. Ce grand lévrier de Crébillon fils a envoyé à son singulier père ce misérable *Temple* pour être lu et approuvé. On prétend qu'on l'a remis ès mains d'une vieille muse, qui est la gouvernante de M. de Crébillon ; et cette vieille a dit qu'elle ferait tenir le paquet à Bercy. Mais, si vous ne daignez vous en faire informer par vos gens, le *Temple du Goût* ira à tous les diables. Ce n'est pas encore tout, car ils disent que M. de Crébillon laissera manger mon *Temple* par ses chats<sup>1</sup>, et qu'il sera longtemps sans le lire : et il fera bien, car il vaut mieux qu'il achève *Catilina* que de perdre son temps à lire mes guenilles. Cependant, si vous vouliez un peu le presser, il aurait du temps pour lire mon *Temple* et pour achever son divin *Catilina*. Écrivez-lui donc un petit mot, mon aimable Quin-Monc<sup>2</sup>. Je vous souhaite, et à Lull-Brass, tout le plaisir que nous aurons mardi. Je ne sortirai que ce jour-là, et je serai à midi au parterre. *I love you with all my heart*<sup>3</sup>.

322. — A M. DE CIDEVILLE.

12 avril.

Ce *Temple du Goût*, cet amas de pierres de scandale, est tellement devenu un nouvel édifice qu'il n'y a pas deux pans de muraille de l'ancien. Ceux qui l'ont pris sous leur protection veulent qu'on l'imprime avec privilège, et qu'il soit affiché dans Paris, afin de fermer la bouche aux malins faiseurs d'interprétations. Il est accompagné d'une *Lettre*<sup>4</sup> en forme de préface ; on y pourrait joindre le *Temple de l'Amitié*, avec quelques pièces fugitives ; et Jore pourrait s'en charger.

A l'égard des *Lettres anglaises*, je vous prie, mon cher ami, de me mander si Jore y travaille. On a fait marché, à Londres, avec ce pauvre Thieriot, à condition que les lettres ne paraîtraient pas en France pendant la première chaleur du débit à Londres et à Amsterdam. Il a même été obligé de donner caution. Ainsi quelle honte pour lui et pour moi, si le malheur voulait qu'on en pût voir une feuille en ce pays-ci avant le temps ! Je crois vous avoir mandé qu'*Adélaïde du Guesclin* est dans son cadre. Il ne s'a-

1. L'auteur de *Rhadamiste* avait pour les chats un goût poussé jusqu'à la manie ; et Moncrif, dès 1727, avait donné *les Chats*, ou *l'Histoire des Chats*. (CL.)

2. En supprimant ici la dernière syllabe des noms de Moncrif et de Brassac, Voltaire les fait précéder de la première syllabe de ceux de Quinault et de Lulli.

3. Voltaire parle de Brassac dans le *Temple du Goût*.

4. « Je vous aime de tout mon cœur. »

4. Voyez cette *Lettre* en tête du *Temple du Goût*, tome VIII.



git plus que de la transcrire pour vous l'envoyer. Voici bien de la besogne.

Nous avons encore l'*Histoire de Charles XII*, que Jore veut réimprimer. J'ai écrit en Hollande qu'on m'envoyât un exemplaire par la poste; mais je ne l'ai pas encore reçu. Si Jore avait quelques correspondants plus exacts, il pourrait en faire venir un en droiture; sinon je lui ferai tenir les corrections et additions, avec les *Réponses à La Motraye*.

J'ai bien envie de venir faire un petit tour à Rouen, et de raisonner de tout cela avec vous. Voici le temps

Où les zéphyrus de leurs chaudes haleines  
Ont fondu l'écorce des eaux.

(J.-B. ROUSSEAU, liv. III, od. VII.)

Quel plaisir de vous lire *Adélaïde*, et même *Ériphyle*, revue et corrigée! J'entends quel plaisir pour moi, car, de votre côté, ce sera complaisance.

Je n'ai encore montré qu'un acte à Formont. Il m'a parlé de votre idée *anacréontique*<sup>1</sup>. Vous savez que l'exécution seule décide du mérite du sujet. On peut bien conseiller sur la manière de traiter une pièce, mais non pas sur le fond de la chose. C'est à l'auteur à se sentir.

. . . . . Cui lecta potenter erit res,  
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordō.

(HOR., *Art. poet.*, v. 40.)

*Vale*; je vous aime de tout mon cœur.

323. — A M. DE MONCRIF.

Mon cher ami, le père de *Rhadamiste* m'a rogné un peu les ongles; mais il m'en reste encore assez. Voici un petit billet que je vous prie de lui faire tenir, pour le remercier. Pour vous, je ne vous remercie plus. Je compte vous voir demain à la répétition. Il sera bon que nous ayons des amis dans le parterre pour faire taire les malins, et pour éclairer les sots qui ne verraient que l'air de ressemblance d'Issé, et qui fermeraient les yeux sur la manière différente et nécessaire dont cela est amené. Si nous passons heureusement cet écueil, je compte sur un très-grand succès.

1. *Anacréon*, petite pièce lyrique de Cideville. (CL.)

Je crois que vous songerez à faire habiller différemment monsieur le génie quand il redeviendra Alcidon<sup>1</sup>.

VOLTAIRE.

324. — A M. DE CIDEVILLE.

Avril.

Mon cher ami, si Jore croit que le retardement de l'impression lui porterait préjudice, qu'il imprime donc ; mais qu'il songe que, s'il en paraissait un seul exemplaire avant l'édition de Londres, Thieriot, à qui je veux faire plaisir, n'aurait que des sujets de se plaindre ; et le bienfait deviendrait une injure. La honte m'en demeurerait tout entière, et je ne m'en consolerais jamais. Je viens de faire des additions au *Temple du Goût*, avec une petite dissertation qu'on imprime ici, pour la seconde édition. J'enverrai demain le tout à Jore, afin qu'il se hâte de l'imprimer. Ayez donc la bonté de lui dire qu'il mette *troisième édition* à la tête de ce petit livre. S'il n'en a pas tiré une trop grande quantité, il en trouvera le débit promptement, surtout dans les provinces.

J'aimerais mieux :

que                   Vrai, solide, heureux dans son tour

                          Solide, élégant, . . . . .

Je voudrais mériter vos vers aimables ; et, si vous avez la bonté d'en orner la troisième édition,

Sublimi feriam sidera vertice.

(HOR., liv. I, od. 1.)

*Vale et ama.*

325. — A M. DE MONCRIF<sup>2</sup>.

Paris, 15 avril 1733.

Il n'y a que vous au monde qui soyez capable de penser aux affaires des autres, au milieu de tant d'occupations ; comptez que j'en suis pénétré de reconnaissance. Hier l'opéra alla fort bien. J'allai sur la fin savoir comment les choses s'étaient passées, et j'appris de fort bonnes nouvelles. Le public s'attend aux changements du troisième acte. Mais il faudra une musique bien vive et bien saillante. Je ne dois avoir de crédit sur l'esprit de M. le

1. Le génie (Alcidon) figure dans la seconde entrée du ballet héroïque intitulé *l'Empire de l'Amour* ; et ce ballet fut représenté, pour la première fois, le 14 avril 1733.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

chevalier de B\*\*\*<sup>1</sup> que par mon tendre dévouement pour lui. Je ne suis point connaisseur en musique ; mais j'ai des oreilles, et je vois quel est le goût du public. J'oserai prier notre aimable chevalier, au nom de ce même public, de joindre un peu de vivacité et de fracas à la douceur, aux grâces, à la galanterie de sa musique. Si le troisième acte fait l'effet brillant qu'il doit faire, j'espère cinquante représentations. Ah ! quel plaisir, quand nous aurons confondu les sots et les malins ! Je suis, dans cette espérance, le plus zélé et le plus tendre de vos serviteurs.

326. — A M. DE MONCRIF<sup>2</sup>.

Je suppose, mon cher ami, que M. de Crébillon a montré à Son Altesse sérénissime l'endroit qui le regarde dans ce maudit *Temple du Goût*. Vous m'avez écrit que votre adorable maître permettait que le dieu du Goût le remerciât, en un petit quatrain, de la protection qu'il donne aux beaux-arts. Ce sont précisément les mêmes vers qui étaient dans le premier *Temple*. Ayez la bonté, je vous prie, de présenter ma très-humble requête à votre charmant prince. Je n'ose lui demander en face la permission de le louer. Je le respecte trop pour cela. *Vale*.

L'opéra va à merveille. Vous aurez, je crois, un très-grand succès. Je m'y intéresse comme si j'en étais l'auteur.

Je vous en prie, mandez à votre ami les intentions de Son Altesse sérénissime.

## 327. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce mardi, 21 avril.

Voici, au net et en bref, ma situation, mon très-cher ami. On a tant clabaudé contre le *Temple du Goût* que ceux qui s'y intéressent ont pris le parti de le faire imprimer, avec approbation et privilège, sous les yeux de M. Rouillé, qui verra les feuilles ; ainsi, Jore ne peut être chargé de cette impression.

Mais voici de quoi il peut se charger :

1° Des *Lettres anglaises*, qu'on a commencé à imprimer à Londres, à 3,000 exemplaires, et dont il faut qu'il tire ici 2,500, car nous ne pouvons aller en rien aussi loin que les Anglais ;

2° D'*Ériphyle*, que j'ai retravaillée, et dont on demande à force une édition ;

1. De Brassac.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.



3<sup>o</sup> Du *Roi de Suède*, revu, corrigé, et augmenté, avec la réponse au sieur de La Motraye.

Il faudrait aussi qu'il me donnât une réponse positive au sujet de *la Henriade* : car il n'y en a plus du tout à Paris. M. Rouillé ferme les yeux sur l'entrée et le débit de *la Henriade*, mais il ne peut, à ce qu'il dit, en permettre juridiquement l'entrée : c'est donc à Jore à voir s'il veut s'en charger pour son compte, ou me la faire tenir incessamment chez moi, comme il me l'avait promis. Je vous prie de lui lire tous ces articles, et de vouloir bien me mander sa réponse positive sur tout cela. Voilà pour tout ce qui regarde notre féal ami Jore.

Vous avez perdu votre archevêque<sup>1</sup>, mon cher ami ; vous êtes sans doute bien fâché pour son neveu, qui va être réduit à faire sa fortune tout seul. Vous n'aurez un archevêque de plus de dix mois ; le très-sage cardinal de Fleury voudra que le roi jouisse de l'annate aussi longtemps que faire se pourra. Mais, quoique votre ville soit privée si longtemps d'un pasteur, cela ne m'empêcherait point du tout de venir y philosopher et poétiser avec vous une partie de l'été ; je vais m'arranger pour cela. Ma santé est affreuse ; mais un petit voyage ne l'altérera pas davantage, et je souffrirai moins auprès de vous. Je vous jure, mon cher ami, que, si je ne peux exécuter cette charmante idée, c'est que la chose sera impossible. Savez-vous bien que j'ai en tête un opéra<sup>2</sup>, et que nous nous y amuserions ensemble, pendant qu'on imprimerait *Charles XII* et *Ériphyle* ? Notre ami Formont ne serait peut-être pas des nôtres ; il a bien l'air de rester longtemps à Paris, car il y est reçu et fêté à peu près comme vous le serez quand vous y viendrez. J'ai peur qu'il ne vous ait mandé bien du mal de l'opéra du chevalier de Brassac ; nous le raccommodeons à force, et j'espère vous en dire beaucoup de bien au premier jour. J'ai toujours grande opinion du vôtre, et je compte que vous l'achèverez, quand nous nous verrons à Rouen. *Vale*.

328. — A M. THIÉRIOT,

A LONDRES.

Paris, 1<sup>er</sup> mai.

J'ai donc achevé *Adélaïde* ; je refais *Ériphyle*, et j'assemble des matériaux pour ma grande histoire du *Siècle de Louis XIV*. Pen-

1. Louis de La Vergne de Tressan, oncle du comte du même nom. Voyez, plus haut, la note de la lettre 274.

2. *Tanis et Zélide* ; voyez tome III, page 43.

dant tout ce temps, mon cher ami, que je m'épuise, que je me tue pour amuser ma f.... patrie, je suis entouré d'ennemis, de persécutions, et de malheurs. Ce *Temple du Goût* a soulevé tous ceux que je n'ai pas assez loués à leur gré, et encore plus ceux que je n'ai point loués du tout ; on m'a critiqué, on s'est déchaîné contre moi, on a tout envenimé. Joignez à cela le crime d'avoir fait imprimer cette bagatelle sans une permission scellée avec de la cire jaune, et la colère du ministère contre cet attentat ; ajoutez-y les criailleries de la cour, et la menace d'une lettre de cachet ; vous n'aurez, avec cela, qu'une faible idée de la douceur de mon état, et de la protection qu'on donne aux belles-lettres. Je suis donc dans la nécessité de rebâtir un second *Temple* ; et *in triduo reedificavi illud*<sup>1</sup>. J'ai tâché, dans ce second édifice, d'ôter tout ce qui pouvait servir de prétexte à la fureur des sots et à la malignité des mauvais plaisants, et d'embellir le tout par de nouveaux vers sur Lucrèce, sur Corneille, Racine, Molière, Despréaux, La Fontaine, Quinault, gens qui méritent bien assurément que l'on ne parle pas d'eux en simple prose. J'y ai joint de nouvelles notes, qui seront plus instructives que les premières, et qui serviront de preuves au texte. Monsieur votre frère<sup>2</sup>, qui me tient ici lieu de vous, qui devient de jour en jour plus homme de lettres, vous enverra le tout bien conditionné, et vous pourrez en régaler, si vous voulez, quelque libraire. Je crois que l'ouvrage sera utile, à la longue, et pourra mettre les étrangers au fait des bons auteurs. Jusqu'à présent il n'y a personne qui ait pris la peine de les avertir que Voiture est un petit esprit, et Saint-Évremond un homme bien médiocre, etc.

Cependant les *Lettres* en question peuvent paraître à Londres. Je vous fais tenir celle sur les *académies*, qui est la dernière<sup>3</sup>. J'en aurais ajouté de nouvelles ; mais je n'ai qu'une tête, encore est-elle petite et faible, et je ne peux faire, en vérité, tant de choses à la fois. Il ne convient pas que cet ouvrage paraisse donné par moi. Ce sont des lettres familières que je vous ai écrites, et que vous faites imprimer ; par conséquent, c'est à vous seul à mettre à la tête un avertissement qui instruisse le public que mon ami Thieriot, à qui j'ai écrit ces guenilles vers l'an 1728, les fait imprimer en 1733, et qu'il m'aime de tout son cœur.

1. Matth., xxvi, 61 ; xxvii, 40.

2. Ce frère du vaniteux Thieriot était un honnête marchand qui faisait assez souvent les commissions de Voltaire. Cité dans la lettre du 25 février 1737, à d'Argental. (Cl.)

3. La 24<sup>e</sup> des *Lettres philosophiques* : voyez tome XXII, page 182.



Tell my friend Falkener he should write me a word, when he has sent his fleet to Turkey. Make much of all who are so kind as to remember me. Get some money with my poor works; love me, and come back very soon, after the publication of them. But *Sallé* will go with you; at least come back with her. Farewell, my dearest friend <sup>1</sup>.

329. — A M. DE CIDEVILLE.

6 mai.

Je vous écris au milieu des horreurs d'un déménagement, que la lecture de vos vers m'adoucit. Je vais demeurer vis-à-vis le seul ami que *le Temple du Goût* m'ait fait, vis-à-vis le portail Saint-Gervais<sup>2</sup>. C'est là que je vais mener une vie philosophique dont j'ai toujours eu le projet en tête, et que je n'ai jamais exécuté. Je ne renonce point du tout, mon cher ami, au projet non moins sage, et beaucoup plus agréable, d'aller passer quelques jours avec vous. Mais, avant de vous aller embrasser, il faut que j'accoutume un peu le monde à mon absence. Si on me voyait disparaître tout d'un coup, on croirait que je vais faire imprimer les livres de l'Antechrist. Il est absolument nécessaire que je reste quelques semaines à Paris, et que je fasse une ou deux échappées, avant de m'aller éclipser totalement avec mon cher Cideville. Le bonheur de vous voir m'est si précieux que je veux me l'assurer.

. . . . . Propria hæc di munera faxint.

(Hor., liv. II, sat. VI, v. 5.)

Si je pouvais vous ramener à Paris, et que vous voulussiez accepter un lit auprès de ce beau portail, le rat de ville tâcherait de recevoir le rat des champs de son mieux.

Formont vous aura sans doute mandé que *le Paresseux*, de de Launai<sup>3</sup>, a été reçu comme il le méritait. Ce pauvre diable se ruine à faire imprimer ses ouvrages, et n'a de ressource qu'à faire imprimer ceux des autres. Si l'abbé de Chaulieu n'avait pas fait quelques bons vers, il y a trente ou quarante ans, de Launai était à l'aumône.

1. Traduction : Dites à mon ami Falkener qu'il devrait m'écrire un mot quand il aura envoyé sa flotte en Turquie. Dites bien des choses à tous ceux qui ont la bonté de se souvenir de moi. Gagnez quelque argent avec mes pauvres ouvrages; aimez-moi, et revenez bientôt après leur publication. Mais *Sallé* vous accompagnera; revenez au moins avec elle. Adieu, mon très-cher ami.

2. Voltaire fait l'éloge de ce portail, dans *le Temple du Goût*.

3. *Le Paresseux*, comédie en trois actes et en vers, fut joué le 28 avril 1733.



La fureur d'imprimer est une maladie épidémique qui ne diminue point. Les infatigables et pesants bénédictins vont donner en dix volumes *in-folio*<sup>1</sup>, que je ne lirai point, l'*Histoire littéraire de la France*. J'aime mieux trente vers de vous que tout ce que ces laborieux compilateurs ont jamais écrit.

Vous voyez souvent un homme qui me trompera bien s'il devient jamais compilateur ; il a deux talents qui s'opposent à cette lourde et accablante profession : de l'imagination et de la paresse.

Vous devez reconnaître, à ce petit portrait, le joufflu abbé de Linant, au teint fleuri et au cœur aimable. Je voudrais bien lui être bon à quelque chose, mais il ne paraît pas qu'il ait grande envie de vivre avec moi, et je suis persuadé qu'il ne songe à présent qu'à vous. Cela doit être ainsi, et je compte bien oublier avec vous le reste du monde.

## 330. — A M. L'ABBÉ DU RESNEL.

Je fus bien étonné, ces jours passés, mon très-sage et très-aimable abbé, lorsque M. Rouillé me renvoya *Ériphyle* chargée du nom de Danchet. Il m'avait promis que vous seriez mon approbateur, et je n'avais demandé que vous. Comment est-ce que le nom de Danchet peut se trouver à la place du vôtre, et pourquoi M. Rouillé m'a-t-il donné la mortification de mettre mon ouvrage en d'autres mains ?

Je vous envoie une copie du *Temple du Goût*, telle qu'elle a été approuvée, et telle qu'on la supprime aujourd'hui. Votre suffrage me tiendra lieu de celui du public.

J'ai reçu l'*Essai* de Pope sur l'*Homme* ; je vous l'enverrai incessamment. Adieu ; aimez-moi. V.

## 331. — A M. THIERIOT,

A LONDRES.

Paris, 15 mai.

Je quitte aujourd'hui les agréables pénates de la baronne, et je vais me claquemurer vis-à-vis le portail Saint-Gervais<sup>2</sup>, qui est presque le seul ami que m'ait fait le *Temple du Goût*.

1. L'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins, est in-4° ; le premier volume est de 1733, le seizième est de 1824. L'ouvrage se continue. (B.)

2. Rue de Long-Pont, où il demeura avec Demoulin jusqu'au 7 avril 1734, dans une maison qui porte aujourd'hui (1828) le n° 13, et qui appartient à un sieur Somon. (Cl.)

Je ferais bien mieux, mon cher ami, d'aller chercher le pays de la liberté où vous êtes ; mais ma santé ne me permet plus de voyager, et je vais me contenter de penser librement à Paris, puisqu'il est défendu d'écrire. Je laisserai les jansénistes et les jésuites se damner mutuellement, le parlement et le conseil s'épuiser en arrêts, les gens de lettres se déchirer pour un grain de fumée, plus cruellement que des prêtres ne disputent un bénéfice. Vous ne vous embarrasserez sûrement pas davantage des querelles sur l'*accise* ou *excise* ; et Walpole<sup>1</sup> et Fleury nous seront très-indifférents ; mais nous cultiverons les lettres en paix, et cette douce et inaltérable passion fera le bonheur de notre vie.

Mandez-moi si vous avez commencé l'édition en question. J'espérais vous envoyer le nouveau *Temple du Goût*, mais on s'oppose furieusement à mon église naissante. En vérité, je crois que c'est dommage. Je vous envoie la chapelle de Racine, Corneille, La Fontaine, et Despréaux. Je crois que ce n'est pas un des plus chétifs morceaux de mon architecture. Mandez-moi si vous voulez que je vous envoie ma vieille *Ériphyle* vêtue à la grecque, corrigée avec soin, et dans laquelle j'ai mis des chœurs. Je la dédie à l'abbé Franchini<sup>2</sup>. J'aime à dédier mes ouvrages à des étrangers, parce que c'est toujours une occasion toute naturelle de parler un peu des sottises de mes compatriotes. Je compte donner, l'année prochaine, ma tragédie nouvelle, dont l'héroïne est une nièce de Bertrand du Guesclin, dont le vrai héros est un gentilhomme français, et dont les principaux personnages sont deux princes du sang. Pour me délasser, je fais un opéra. A tout cela vous direz que je suis fou, et il pourrait bien en être quelque chose ; mais je m'amuse, et qui s'amuse me paraît fort sage. Je me flatte même que mes amusements vous seront utiles, et c'est ce qui me les rend bien agréables. L'opéra du chevalier de Brasc, sifflé indignement le premier jour, revient sur l'eau, et a un très-grand succès. Ceux qui l'ont condamné sont aussi honteux que ceux qui ont approuvé *Gustave*.

De Launai a donné son *Paresseux* ; mais il y a apparence que le public ne variera pas sur le compte du sieur de Launai. Quand on bâille à une première représentation, c'est un mal dont on ne

1. Robert Walpole, qui, pendant quinze ans, gouverna le faible Georges II ; père d'Horace Walpole, à qui fut adressée la lettre du 15 juillet 1768. (CL.)

2. Chargé des affaires du grand-duc de Toscane à Paris, de 1723 à 1740, à qui Algarotti écrivit, en 1735, la *Lettre* qui précède *la Mort de César*. On ignore ce que sont devenus les chœurs et la dédicace dont parle l'auteur d'*Ériphyle*. (CL.)

guérit jamais. Je plains le pauvre auteur ; il va faire imprimer sa pièce ; et le voilà ruiné, s'il pouvait l'être. Il n'aura de ressource qu'à faire imprimer quelque petite brochure contre moi, ou à vendre les vers des autres. Vous savez qu'il a vendu à Jore, pour quinze cents livres, le manuscrit de l'abbé de Chaulieu, qui vous appartenait ; sans cela le pauvre diable était à l'aumône, car il avait imprimé deux ou trois de ses ouvrages à ses dépens. Il est heureux que l'abbé de Chaulieu ait été, il y a vingt ou trente ans, un homme aimable.

Ce qui me serait cent fois plus important, et ce qui ferait le bonheur de ma vie, ce serait votre retour, dussiez-vous ne vivre à Paris que pour M<sup>lle</sup> Sallé.

Adieu ; je vous embrasse tendrement.

Je viens de recevoir et de lire le poëme de Pope sur *les Richesses*. Il m'a paru plein de choses admirables. Je l'ai prêté à l'abbé du Resnel<sup>1</sup>, qui le traduirait s'il n'était pas actuellement aussi amoureux de la fortune qu'il l'était autrefois de la poésie.

Envoyez-moi, je vous en prie, les vers de milady Mary Montague, et tout ce qui se fera de nouveau. Vous devriez m'écrire plus régulièrement.

332. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 15 mai.

Mon cher ami, je suis enfin vis-à-vis ce beau portail, dans le plus vilain quartier de Paris, dans la plus vilaine maison, plus étourdi du bruit des cloches qu'un sacristain ; mais je ferai tant de bruit avec ma lyre que le bruit des cloches ne sera plus rien pour moi. Je suis malade ; je me mets en ménage ; je souffre comme un damné. Je brocante, j'achète des magots<sup>2</sup> et des Titien, je fais mon opéra, je fais transcrire *Ériphyle* et *Adélaïde* ; je les corrige, j'efface, j'ajoute, je barbouille, la tête me tourne. Il faut que je vienne goûter avec vous les plaisirs que donnent les belles-lettres, la tranquillité, et l'amitié. Formont est allé porter sa philosophique paresse chez M<sup>me</sup> Moras. Il y a mille ans que je ne l'ai vu ; il me consolait, car il me parlait de vous. Adieu ; je souffre trop pour écrire.

1. Voyez la note sur la lettre 267.

2. C'est-à-dire des tableaux de l'école flamande. On connaît ce mot de Louis XIV, au sujet des tableaux de Téniers : « Otez-moi ces magots, » (CL.)



## 333. — A M. DE CIDEVILLE.

De Paris, ce 19 mai.

Je voudrais bien, mon cher ami, pouvoir vous présenter moi-même M. Richey<sup>1</sup>, qui vous rendra cette lettre. C'est un étranger qui croit voyager pour s'instruire, et qui m'a instruit beaucoup. Il me paraît de tous les pays. Il y a donc dans le monde une nation d'honnêtes gens et de gens d'esprit, qui sont tous compatriotes. M. Richey est assurément un des premiers de cette nation-là, et fait, par conséquent, pour connaître les Cideville. Je vous demande en grâce de lui procurer dans votre ville tous les agréments qui dépendront de vous. Celui de vous voir sera celui dont il sera le plus touché. Je crois qu'il y trouvera aussi M. de Formont, qui est sur son départ. Je ne vois pas qu'après cela il y ait bien des choses à voir à Rouen. Je suis plus malade que jamais, mon cher ami,

Durum! sed levius fit patientia  
 Quidquid corrigere est nefas.

(Hor., liv. I, od. xxiv, v. 19.)

Je vais écrire à l'abbé Linant. Vous aurez Jore dans un jour ou deux.

Adieu; vous m'écrivez toujours des vers charmants, et je ne vous réponds qu'en prose: preuve que je suis bien malade.

## 334. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce jeudi au soir, 21 mai.

Vous avez vu sans doute, mon cher Cideville, l'honnête et naïf Hambourgeois que je vous ai adressé. Le philosophe Formont part demain: mon Dieu, pourquoi ne m'est-il pas permis de le suivre! *Calla*<sup>2</sup>, *calla*, *señor* Cideville; j'aurai peut-être huit ou dix jours de santé, et Dieu sait si alors Rouen me verra, et si je viendrai philosopher avec vous. Je ne vous mande aucune nouvelle; l'aimable Formont vous les dira toutes; il vous parlera des spectacles qu'il a vus, et des plaisirs qu'il a goûtés. Je voulais le

1. M. Clogenson pense que Jean Richey, né à Stade en 1706, mort en 1738, est auteur de la réclamation qui donna naissance à l'opuscule intitulé *Aux Auteurs de la Bibliothèque raisonnée*; voyez tome XVI, page 313; et XXII, 71.

2. Ces trois mots espagnols, qui signifient: *taisez-vous*, *taisez-vous*, *monsieur* de Cideville, ont été rétablis par M. Clogenson.

voir aujourd'hui ; je ne suis sorti qu'un quart d'heure, et c'est précisément dans ce quart d'heure qu'il est venu ; il partira sans que je l'aie embrassé. Croiriez-vous bien que je ne l'ai pas vu à mon aise, pendant tout son séjour ? Je ne crois pas avoir eu le temps de lui montrer plus d'un acte d'*Adélaïde*. Ah ! quelle ville que Paris, pour ne point voir les gens que l'on aime ! Quand je serai à Rouen, je jouirai de vous tous les jours ; mais si vous étiez à Paris, nous nous rencontrerions peut-être une fois toutes les semaines, tout au plus. Il ne faut pas que nos amis viennent ici ; il faut que nous allions les chercher. Jore est (aujourd'hui jeudi) à présent auprès de vous ; je vous prie de lui recommander secret, diligence, et exactitude ; et, surtout, de ne laisser entre les mains d'une famille si exposée aux lettres de cachet aucun vestige, aucun mot d'écriture ni de vous ni de moi ; qu'il vous rende exactement tous les manuscrits. Je vais lui envoyer dans peu une édition de *Charles XII*, corrigée et augmentée, avec les *Réponses* au sieur de La Motraye<sup>1</sup>.

Il aura aussi *Ériphyle* ; mais pour celle-là, j'espère la porter moi-même ; je passe ma vie à espérer, comme vous voyez. L'abbé Linant me mande qu'il reviendra bientôt à Paris. Il m'a envoyé de beaux vers alexandrins ; il a

Ingenium. . . . . atque os  
Magna sonaturum. . . . .

(HOR., liv. I, sat. IV, v. 43.)

mais, avec ses talents, je le crois paresseux ; je le lui ai dit, je le lui écris ; mais il faudra que je l'aime de tout mon cœur comme il est.

Si vous voyez Jore, ayez la bonté, je vous prie, de lui dire de m'envoyer les épreuves<sup>2</sup> par la poste, surtout celles où il est question de philosophie et de calcul : il n'a qu'à les adresser à M. Dubreuil<sup>3</sup>, cloître Saint-Merry, sans mettre mon nom et sans écrire. Adieu ; je vous suis attaché *hasta la muerte*.

335. — A MM. DE SADE.

Mai.

Trio charmant, que je remarque  
Parmi ceux qui sont mon appui,

1. Voyez tome XVI, page 355.

2. Celles des *Lettres sur les Anglais*.

3. Germain Dubreuil, beau-frère de Demoulin. C'était chez lui que demeurait l'abbé Moussinot.

Trio par qui Laure, aujourd'hui,  
 Revient de la fatale barque,  
 Vous qui b.... mieux que Pétrarque,  
 Et rimez aussi bien que lui,  
 Je ne peux quitter mon étui  
 Pour le souper où l'on m'embarque;  
 Car la cousine de la Parque,  
 La fièvre au minois catarrheux,  
 A la marche vive, inégale,  
 A l'œil hagard, au cerveau creux,  
 De mes jours compagne infernale,  
 Me réduit, pauvre vapoureux,  
 A la nécessité fatale  
 D'avalier les juleps affreux  
 Dont monsieur Geoffroi <sup>1</sup> me régale,  
 Tandis que, d'un gosier heureux,  
 Vous humez la liqueur vitale  
 D'un vin brillant et savoureux.

Pardonnez-moi, messieurs de la trinité; pardonnez-moi, et plaignez-moi. Vous voulez bien aussi que je vous confie combien je suis fâché de manquer une partie avec M. de Surgères <sup>2</sup>, que j'ai chanté fort mal, mais à qui je suis attaché comme si j'avais fait pour lui les plus beaux vers du monde.

Si M. de Formont, avant de partir, ne vient point me parler un peu de sa douce et charmante philosophie, je vise au transport, et je suis un homme perdu. Buvez, messieurs, soyez gais et bien aimables, car il faut que chacun fasse son métier. Le mien est de vous regretter, de vous être tendrement dévoué, et d'enrager.

336. — A M. THIÉRIOT <sup>3</sup>.

... 1733.

J'ai donné aujourd'hui un petit paquet à monsieur votre frère, qui m'a au même instant payé avec usure par une de vos lettres <sup>4</sup>. Je vois que nous pensons à peu près aux mêmes choses, sans nous être donné le mot. En vérité, cela prouve que nous sommes faits pour vivre ensemble. Vous devriez venir passer l'hiver pro-

1. Claude-Joseph Geoffroi, fils d'un habile apothicaire dont il était devenu le successeur; mort en 1752.

2. La Rochefoucauld, marquis de Surgères, né en 1709, nommé dans les variantes et dans une note du *Temple du Gôtt*.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Thieriot était alors à Londres.



chain à Paris. Je ne m'accoutume pas à une si longue absence. Je vais dire à Formont que vous songez à lui, et que vous l'aimez, quoique vous soyez dans le pays de l'indifférence.

Je crois que vous verrez dans peu le duc de Richelieu, qui va porter ses grâces et ses séductions à Londres. Vous me paraissez trop Anglais pour lui faire votre cour, et de trop bon goût pour être de son avis sur les beaux-arts, qu'il entend très-mal ; mais il entend à merveille celui de plaire. C'est de tous les arts celui qu'en général les Anglais cultivent le moins, et que M. de Richelieu connaît le plus. Pour vous, vous me plairez infiniment si vous revenez après m'avoir imprimé. Écrivez-moi souvent et longuement, si vous m'aimez.

337. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce vendredi, 29 mai.

Mille remerciements, mon cher ami, de vos attentions pour mon Hambourgeois. Il n'y a que ceux qui ont une fortune médiocre qui exercent bien l'hospitalité. Cet étranger doit être bien content de son voyage, s'il vous a vu ; et je vous avoue que je vous l'ai adressé afin qu'il pût dire du bien des Français, à Hambourg. Je prie notre ami Formont de lui donner à souper ; il s'en ira charmé.

Ah ! qu'à cet honnête Hambourgeois,  
Candide et gauchement courtois,  
Je porte une secrète envie !  
Que je voudrais passer ma vie,  
Comme il a passé quelques jours,  
Ignoré dans un sûr asile,  
Entre Formont et Cideville,  
C'est-à-dire avec mes amours !

Que fait cependant le joufflu abbé de Linant ? J'avais adressé mon citadin de Hambourg chez la mère de notre abbé. Ce n'est pas que je regarde le b..... de *la Ville de Mantes* comme une bonne hôtellerie : il y a longtemps que j'ai dit peu chrétienement ce que j'en pensais<sup>1</sup> ; mais je voulais qu'il fût mal logé, mal nourri, et qu'il vît l'abbé Linant, que je crois aussi candide

1. L'épître en prose et en vers, dont on a donné un fragment dans une note de la lettre du 2 mars 1731, contenait des vers peu chrétiens, qui furent coupés avec des ciseaux par Cideville devenu dévot. C'est à cette épître, du mois de mars 1731, que Voltaire fait allusion. (Cl.)

que lui, et qui lui aurait tenu bonne compagnie. Quand l'abbé voudra revenir à Paris, je lui louerai un trou près de chez moi, et il sera d'ailleurs le maître de dîner et de souper tous les jours dans ma retraite. Quand, par hasard, je n'y serai point, il trouvera d'honnêtes gens qui lui feront bonne chère, en mon absence, mais qui ne lui parleront pas tant de vers que moi. J'ai d'ailleurs une espèce d'homme de lettres<sup>1</sup> qui me lit Virgile et Horace tous les soirs, sans trop les entendre, et qui me copie très-mal mes vers; d'ailleurs bon garçon, mais indigne de parler à l'abbé Linant. Je voudrais avoir un autre *amanuensis*<sup>2</sup>; mais je n'ose pas renvoyer un homme qui lit du latin.

J'ai fait partir aujourd'hui, à votre adresse, un petit paquet contenant *Charles XII*, revu, corrigé, et augmenté, avec les *Réponses* à La Motraye. Vous y trouverez aussi la tragédie d'*Ériphyle*, que j'ai retravaillée avec beaucoup de soin. Lisez-la, jugez-la, et renvoyez-la par le coche, ou plutôt par l'abbé Linant.

Au lieu de m'envoyer les épreuves sous le nom de Dubreuil, il vaut mieux me les envoyer sous le nom de Demoulin, rue de Long-Pont, près de la Grève. Je les recevrai plus tôt et plus sûrement.

Je vous demande en grâce que toutes les feuilles des *Lettres* soient remises en dépôt, chez vous ou chez Formont; et qu'aucun exemplaire ne paraisse dans le public que quand je croirai le temps favorable.

Il faudra que Jore m'en fasse d'abord tenir cinquante exemplaires. A l'égard de *Charles XII*, il peut en tirer sept cent cinquante, et m'en donner deux cent cinquante pour ma peine.

Il m'avait promis de m'envoyer *la Henriade*: il n'y en a plus chez les libraires; ayez la bonté, je vous prie, de lui mander qu'il la fasse partir sans délai.

Je vous demanderais bien pardon de tant d'importunités, si je ne vous aimais pas autant que je vous aime. V.

338. — A M. DE MAIRAN<sup>3</sup>.

Ce mardi ... mai 1733.

Le goût extrême que vous avez pour la vérité, monsieur, est bien sensible à un homme qui l'aime autant que moi. Je vous

1. Il s'appelait Céran. Voltaire en parle dans ses lettres à Cideville de fin décembre 1734 et aux auteurs de la Bibliothèque française, du 20 septembre 1736, et le dit parent de J.-B. Rousseau.

2. Secrétaire, écrivain, copiste.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

remercie de tout mon cœur des peines que vous voulez bien prendre pour me la faire trouver. Je me flatte que vous voudrez bien quelque jour m'aider à la chercher, lorsque je me serai rendu à ma chère physique, que j'abandonne lâchement pour la poésie.

Je suis assez embarrassé entre Perrault et Leveau<sup>1</sup>. J'ai consulté Mariette, qui est aussi indécis que moi, malgré l'inscription de son estampe. Je prendrai le parti de ne point décider<sup>2</sup>. MM. Perrault et Leveau ne sont pas les seuls qui se disputent de belles inventions : les Leibnitz et les Newton, les Leuwenhoeck et les Hartsoeker, les Roberval et les Torricelli, et tant d'autres, ont eu des procès qu'on a été bien longtemps à juger. Il me semble qu'il n'y a guère de gloire qu'on ne se dispute ; et moi, je dispute à tous ceux qui ont le bonheur de vous connaître le plaisir et la justice de vous aimer et de vous estimer davantage.

C'est avec ces sentiments que je compte être toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

## 339. — A M. DE FORMONT.

Juin.

Rempli de goût, libre d'affaire,  
 Formont, vous savez sagement  
 Suivre en paix le sentier charmant  
 De Chapelle et de Sablière :  
 Car vous m'envoyez galamment  
 Des vers écrits facilement,  
 Dont le plaisir seul est le père ;  
 Et, quoiqu'ils soient faits doctement,  
 C'est pour vous un amusement.  
 Vous rimez pour vous satisfaire,  
 Tandis que le pauvre Voltaire,  
 Esclave maudit du parterre,  
 Fait sa besogne tristement.  
 Il barbote dans l'élément  
 Du vieux Danchet et de La Serre<sup>3</sup>.  
 Il rimaille éternellement,  
 Corrige, efface assidument,  
 Et le tout, messieurs, pour vous plaire.

1. Premier architecte de Louis XIV. Les ennemis de Perrault lui attribuèrent les dessins du Louvre. (A. F.)

2. Voltaire en effet ne se prononça pas pour l'un des deux dans son *Temple du Goût*.

3. Jean-Louis-Ignace de La Serre, que l'on préféra à Voltaire, en 1734, pour donner des *Mémoires* sur Molière et ses ouvrages, en tête de l'édition en 6 vol. in-4°, publiée cette année-là, mourut en 1756.



Je vous soupçonne de philosophe, à Canteleu, avec mon cher, aimable et tendre Cideville. Vous savez combien j'ai toujours souhaité d'apporter mes folies dans le séjour de votre sagesse.

Atque utinam ex vobis unus, vestrique fuissem  
Aut custos gregis, aut maturæ vinitor uvæ!

Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori;  
Hic nemus : hic ipso tecum consumerer ævo.

(VIRG., egl. x, v. 35.)

Mais je suis entre *Adélaïde du Guesclin*, le seigneur Osiris<sup>1</sup>, et Newton. Je viens de relire ces *Lettres anglaises*, moitié frivoles, moitié scientifiques. En vérité, ce qu'il y a de plus passable dans ce petit ouvrage est ce qui regarde la philosophie; et c'est, je crois, ce qui sera le moins lu. On a beau dire, le siècle est philosophe : on n'a pourtant pas vendu deux cents exemplaires du petit livre<sup>2</sup> de M. de Maupertuis, où il est question de l'attraction; et, si on montre si peu d'empressement pour un ouvrage écrit de main de maître, qu'arrivera-t-il aux faibles essais d'un écolier comme moi? Heureusement j'ai tâché d'égayer la sèche-resse de ces matières, et de les assaisonner au goût de la nation. Me conseillerez-vous d'y ajouter quelques petites réflexions détachées sur les *Pensées* de Pascal? Il y a déjà longtemps que j'ai envie de combattre ce géant. Il n'y a guerrier si bien armé qu'on ne puisse percer au défaut de la cuirasse; et je vous avoue que si, malgré ma faiblesse, je pouvais porter quelques coups à ce vainqueur de tant d'esprits, et secouer le joug dont il les a affublés, j'oserais presque dire avec Lucrèce :

Quare *superstitio* pedibus subjecta vicissim  
Obteritur, nos exæquat victoria cælo.

(Liv. I, v. 79.)

Au reste, je m'y prendrai avec précaution, et je ne critiquerai que les endroits qui ne seront point tellement liés avec notre sainte religion, qu'on ne puisse déchirer la peau de Pascal sans faire saigner le christianisme. Adieu. Mandez-moi ce que vous pensez des *Lettres* imprimées, et du projet sur Pascal. En attendant je retourne à Osiris. J'oubliais de vous dire que le paresseux Linant échafaude son *Sabinus*.

1. C'est-à-dire *Tanis et Zélide*, opéra où figurent Osiris et Isis.

2. Voyez la note de la page 299.

## 340. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce mercredi, 10 juin, à deux heures.

Voilà deux lettres que je reçois de vous, mon cher ami ; que je voudrais que les *Lettres anglaises* fussent écrites de ce style ! Vous croyez que votre cœur parle seul, et vous ne vous apercevez pas combien votre cœur a d'esprit. J'interromps le quatrième acte de mon opéra pour m'entretenir un moment avec vous. Je vais corriger la *Lettre* sur Locke et la renvoyer dans l'instant. Recommandez-lui<sup>1</sup> surtout, plus que jamais, le secret le plus impénétrable et la plus vive diligence : que jamais votre nom ni le mien ne soient prononcés, en quelque cas que ce puisse être ; que toutes les feuilles soient portées ou chez vous ou chez l'ami Formont, à qui je vous prie de dire combien je l'aime ; que l'on vous remette exactement les copies ; que l'on ne garde chez lui aucun billet de moi, aucun mot de mon écriture. S'il manque à un seul de ces points essentiels, il courra un très-grand risque.

Je vous supplie aussi de tirer de lui ce billet :

« J'ai reçu de M. Sanderson le jeune deux mille cinq cents exemplaires des *Lettres anglaises*, de M. de Voltaire à M. T.<sup>2</sup>, lesquels exemplaires je promets ne débiter que quand j'aurai permission, promettant donner d'abord au sieur Sanderson cent de ces exemplaires, et de partager ensuite avec lui le profit de la vente du reste, lui tenant compte de deux mille quatre cents exemplaires ; et promets compter avec celui qui me représentera ledit billet, le tenant suffisamment autorisé du sieur Sanderson. »

Vous voyez mon cher Cideville, de quels soins et de quels embarras je vous charge ; j'en serais bien honteux avec tout autre.

J'ai pris d'abord l'abbé Linant pour vous seul, et bientôt je l'aimerai pour lui-même.

Je récitai hier *Adélaïde* chez moi, et je fis verser bien des larmes. Renvoyez-moi *Ériphyle*, et je vous enverrai *Adélaïde* ; mais à quand votre *Allégorie* ? J'en ai une grande opinion. Adieu ; il faut corriger pour Jore.

1. C'est-à-dire à Jore, imprimeur-libraire de l'archevêque de Rouen et du clergé.

2. Thieriot.

## 341. — DU COMTE DE CAYLUS 1.

Paris, ce 16 juin 1733.

Il est constant, monsieur, que je ne me suis point plaint de vous, puisque vous n'avez pas entendu parler de moi, et je ne crois pas que les plaintes puissent s'adresser à d'autres qu'à ceux qui les font naître; du moins, c'est ma façon de penser. Il est bien vrai que j'aurais été fort content de ne me point trouver dans la première édition du *Temple du Goût*: un homme simple, retiré de toute affaire, n'aime point que le public parle de lui, et les amusements d'un homme du monde, surtout dans le genre dont il s'agit ici, ne sont presque jamais dignes d'être cités.

Il est encore vrai que vous me ferez un très-grand plaisir de ne point mettre les quatre vers que vous avez la bonté de me communiquer pour votre deuxième édition<sup>2</sup>, non-seulement pour les raisons que je viens de vous rapporter, mais encore pour votre propre goût, auquel assurément vous faites tort en parlant comme vous faites de moi. Je pourrais encore vous prier de les retrancher, par la connaissance que j'ai des éloges excessifs; le public, avec raison, les regarde toujours comme des critiques. J'ai reçu toutes vos politesses avec grand plaisir; j'y réponds avec reconnaissance, mais je vous prie, si la chose vous est possible, de me laisser comme j'étais. Le vers a tant couru qu'il y aurait de l'affectation à vous prier de retrancher ma part.

A l'égard des autres articles de votre lettre, monsieur, si j'avais vécu avec vous, vous sauriez que je n'ai jamais fait un vers, et je ne sais pourquoi l'on m'a choisi pour me faire le présent d'une épigramme, qu'apparemment le poëte n'a pas faite meilleure, et qu'il a voulu faire passer sur le compte d'un homme du monde. Je ne connais personne capable de toutes les noirceurs dont vous me faites le portrait, et je n'ai jamais rien vu qui méritât les soupçons que vous me communiquez; mais le monde ne vous est pas connu, ou vous savez très-bien qu'à la faveur d'un mécontentement et d'une brouillerie, dont j'ai été fort fâché, il y a bien des gens qui répandent leur venin, et font impunément des méchancetés; je crois que vos plaintes n'ont aucun autre fondement.

Au reste, monsieur, je vous remercie encore une fois de votre politesse; vous y mettez le comble si je ne me trouve point dans votre nouvelle édition. Faites-moi le sacrifice de quatre jolis vers en eux-mêmes, mais qui renferment un éloge que ni mort ni vivant n'a jusqu'ici mérité.

Je suis parfaitement, etc.

## 342. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce vendredi, 19 juin.

J'ai été, tous ces jours-ci, auprès d'un ami malade: c'est un devoir qui m'a empêché de remplir celui de vous écrire. J'ai prié

1. Recueil Serieys, 1802.

2. Voltaire obéit à M. de Caylus; il ne reste aucune trace de ces quatre vers. Voyez ci-après la lettre 350.



l'abbé Linant de vaincre sa paresse, pour vous dire des choses bien tendres, en son nom et au mien. S'il vous a écrit, je n'ai plus rien à ajouter, car personne ne connaît mieux que lui combien je vous aime, et n'est plus capable de le dire comme il faut.

Je ne change rien du tout à mes dispositions avec Jore, et j'insiste plus que jamais pour avoir les cent exemplaires dont il faut que je donne cinquante, qui seront répandus à propos. Je lui répète encore qu'il faut qu'il ne fasse rien sans un consentement précis de ma part ; que, s'il précipite la vente, lui et toute sa famille seront indubitablement à la Bastille ; que, s'il ne garde pas le secret le plus profond, il est perdu sans ressource. Encore une fois, il faut supprimer tous les vestiges de cette affaire. Il faut que mon nom ne soit jamais prononcé, et que tous les livres soient en séquestre, jusqu'au moment où je dirai : Partez.

Je vous supplie même de vous servir de la supériorité que vous avez sur lui pour l'engager à m'écrire cette lettre sans date :

« Monsieur, j'ai reçu la vôtre, par laquelle vous me priez de ne point imprimer et d'empêcher qu'on imprime, à Rouen, les *Lettres* qui courent à Londres sous votre nom. Je vous promets de faire sur cela ce que vous désirez. Il y a longtemps que j'ai pris la résolution de ne rien imprimer sans permission, et je ne voudrais pas commencer à manquer à mon devoir pour vous déobliger. Je suis, etc. »

Vous jugez bien, mon cher ami, qu'il faut, outre cette lettre, le billet au sieur de Sanderson ; lequel je remettrai dans les mains d'un Anglais, pour le représenter, en cas que Jore pût être accusé d'avoir reçu ces *Lettres* de moi ou de quelqu'un de mes amis.

Toutes ces démarches me paraissent entièrement nécessaires, et empêcheront que vous ne puissiez être commis en rien. Ce n'est pas que vous puissiez jamais avoir rien à craindre. Vous sentez bien que, dans le cas le plus rigoureux qu'on puisse imaginer, la moindre éclaboussure ne pourrait aller jusqu'à vous ; mais je veux en être encore plus sûr, et il me semble que Jore, ayant donné sa déclaration qu'il a reçu ces *Lettres* d'un Anglais, ne pourra jamais dire dans aucun cas : « C'est M. de Cideville qui m'a encouragé. »

Je suis en train de vous parler d'affaires ; mon amitié ne craint rien avec vous. Me voici tenant maison, me meublant, et m'arrangeant, non-seulement pour mener une vie douce, mais pour en partager les petits agréments avec quelques gens de

lettres, qui voudront bien s'accommoder de ma personne et de la médiocrité de ma fortune. Dans ces idées, j'ai besoin de rassembler toutes mes petites pacotilles. Savez-vous bien que j'ai donné dix-huit mille francs au sieur marquis de Lézeau, sur la parole d'honneur qu'il m'a donnée, avec un contrat, que je serais payé, tous les six mois, avec régularité ? Il s'est tant vanté à moi de ses richesses, de son grand mariage, de ses fiefs, de ses baronnies, et de sa probité, que je ne doute pas qu'un grand seigneur comme lui ne m'envoie neuf cents livres à la Saint-Jean. Si pourtant la multiplicité de ses occupations lui faisait oublier cette bagatelle, je vous supplierais instamment de daigner l'en faire souvenir. Mais j'aimerais bien mieux quelqu'un qui vous fit ressouvenir d'achever votre opéra et votre *Allégorie*.

*Te vero dulces teneant ante omnia Musæ.*

(*Georg.*, II, v. 475.)

Voilà des colonels et des capitaines de gendarmerie qui nous donnent des pièces de théâtre<sup>1</sup>. Si vous achevez jamais votre ballet, je dirai : *cedant arma togæ*<sup>2</sup>.

A propos, Jore vous a-t-il donné, et à M. Formont, des *Henriade* de son édition ? Qu'il ne manque pas, je vous prie, à ce devoir sacré. Adieu. Que fait Formont dans sa philosophique paresse ? Excitez un peu son esprit juste et délicat à m'écrire. Il devrait rougir d'aimer si peu, lorsque vous aimez si bien. Vale.

343. — A UN PREMIER COMMIS<sup>3</sup>.

20 juin 1733.

Puisque vous êtes, monsieur, à portée de rendre service aux belles-lettres, ne rognez pas de si près les ailes à nos écrivains, et ne faites pas des volailles de basse-cour de ceux qui, en prenant l'essor, pourraient devenir des aigles : une liberté honnête élève l'esprit, et l'esclavage le fait ramper. S'il y avait eu

1. Allusion à *l'Empire de l'Amour*, dont la musique était de M. de Brassac, colonel de cavalerie. A l'égard du capitaine de gendarmerie, nous n'avons pu découvrir son nom ni le titre de sa pièce. (Cl.)

2. *Cedant arma togæ ; concedat laurea linguæ.*

Vers attribué à Cicéron, par Quintilien.

3. Tel est le titre que porte cette lettre dans toutes les éditions que j'ai vues. Elle a été imprimée, pour la première fois, dans le tome IV de l'édition de 1746 des *OEuvres de Voltaire*. (B.)

une inquisition littéraire à Rome, nous n'aurions aujourd'hui ni Horace, ni Juvénal, ni les œuvres philosophiques de Cicéron. Si Milton, Dryden, Pope, et Locke, n'avaient pas été libres, l'Angleterre n'aurait eu ni des poètes, ni des philosophes : il y a je ne sais quoi de ture à proscrire l'imprimerie, et c'est la proscrire que la trop gêner. Contentez-vous de réprimer sévèrement les libelles diffamatoires, parce que ce sont des crimes ; mais tandis qu'on débite hardiment des recueils de ces infâmes *calottes*<sup>1</sup>, et tant d'autres productions qui méritent l'horreur et le mépris, souffrez au moins que Bayle entre en France, et que celui qui fait tant d'honneur à sa patrie n'y soit pas de contrebande.

Vous me dites que les magistrats qui régissent la douane de la littérature se plaignent qu'il y a trop de livres. C'est comme si le prévôt des marchands se plaignait qu'il y eût à Paris trop de denrées : en achète qui veut. Une immense bibliothèque ressemble à la ville de Paris, dans laquelle il y a près de huit cent mille hommes : vous ne vivez pas avec tout ce chaos ; vous y choisissez quelque société, et vous en changez. On traite les livres de même : on prend quelques amis dans la foule. Il y aura sept ou huit mille controversistes, quinze ou seize mille romans, que vous ne lirez point ; une foule de feuilles périodiques que vous jetterez au feu après les avoir lues. L'homme de goût ne lit que le bon, mais l'homme d'État permet le bon et le mauvais.

Les pensées des hommes sont devenues un objet important de commerce. Les libraires hollandais gagnent un million par an, parce que les Français ont eu de l'esprit. Un roman médiocre est, je le sais bien, parmi les livres, ce qu'est dans le monde un sot qui veut avoir de l'imagination. On s'en moque, mais on le souffre. Ce roman fait vivre et l'auteur qui l'a composé, et le libraire qui le débite, et le fondeur, et l'imprimeur, et le papetier, et le relieur, et le colporteur, et le marchand de mauvais vin, à qui tous ceux-là portent leur argent. L'ouvrage amuse encore deux ou trois heures quelques femmes avec lesquelles il faut de la nouveauté en livres, comme en tout le reste. Ainsi, tout méprisable qu'il est, il a produit deux choses importantes : du profit et du plaisir.

Les spectacles méritent encore plus d'attention. Je ne les considère pas comme une occupation qui retire les jeunes gens de la débauche : cette idée serait celle d'un curé ignorant. Il y a assez de temps, avant et après les spectacles, pour faire usage de

1. Voyez la note tome XXIII, page 57.



ce peu de moments qu'on donne à des plaisirs de passage, immédiatement suivis du dégoût. D'ailleurs on ne va pas aux spectacles tous les jours, et dans la multitude de nos citoyens, il n'y a pas quatre mille hommes qui les fréquentent avec quelque assiduité.

Je regarde la tragédie et la comédie comme des leçons de vertu, de raison et de bienséance. Corneille, ancien Romain parmi les Français, a établi une école de grandeur d'âme; et Molière a fondé celle de la vie civile. Les génies français formés par eux appellent du fond de l'Europe les étrangers qui viennent s'instruire chez nous, et qui contribuent à l'abondance de Paris. Nos pauvres sont nourris du produit de ces ouvrages, qui nous soumettent jusqu'aux nations qui nous haïssent. Tout bien pesé, il faut être ennemi de sa patrie pour condamner nos spectacles. Un magistrat qui, parce qu'il a acheté cher un office de judicature, ose penser qu'il ne lui convient pas de voir *Cinna*, montre beaucoup de gravité et bien peu de goût.

Il y aura toujours dans notre nation polie de ces âmes qui tiendront du Goth et du Vandale; je ne connais pour vrais Français que ceux qui aiment les arts et les encouragent. Ce goût commence, il est vrai, à languir parmi nous; nous sommes des sybarites lassés des faveurs de nos maîtresses. Nous jouissons des veilles des grands hommes qui ont travaillé pour nos plaisirs et pour ceux des siècles à venir, comme nous recevons les productions de la nature: on dirait qu'elles nous sont dues. Il n'y a que cent ans que nous mangions du gland; les Triptolèmes qui nous ont donné le froment le plus pur nous sont indifférents; rien ne réveille cet esprit de nonchalance pour les grandes choses, qui se mêle toujours avec notre vivacité pour les petites.

Nous mettons tous les ans plus d'industrie et plus d'invention dans nos tabatières et dans nos autres colifichets que les Anglais n'en ont mis à se rendre les maîtres des mers, à faire monter l'eau par le moyen du feu, et à calculer l'aberration de la lumière. Les anciens Romains élevaient des prodiges d'architecture pour faire combattre des bêtes; et nous n'avons pas su depuis un siècle bâtir seulement une salle passable pour y faire représenter les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Le centième de l'argent des cartes suffirait pour avoir des salles de spectacle plus belles que le théâtre de Pompée; mais quel homme dans Paris est animé de l'amour du bien public? On joue, on soupe, on médit, on fait de mauvaises chansons, et on s'endort dans la stupidité, pour recommencer le lendemain son cercle de légèreté

et d'indifférence. Vous, monsieur, qui avez au moins une petite place dans laquelle vous êtes à portée de donner de bons conseils, tâchez de réveiller cette léthargie barbare, et faites, si vous pouvez, du bien aux lettres, qui en ont tant fait à la France.

344. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce mercredi, 1<sup>er</sup> juillet.

Je viens, mon cher ami, d'envoyer au très-diligent, mais très-fautif Jore, une vingt-cinquième<sup>1</sup> *Lettre*, qui contient une petite dispute que je prends la liberté d'avoir contre Pascal. Le projet est hardi ; mais ce misanthrope chrétien, tout sublime qu'il est, n'est pour moi qu'un homme comme un autre quand il a tort, et je crois qu'il a tort très-souvent. Ce n'est pas contre l'auteur des *Provinciales* que j'écris : c'est contre l'auteur des *Pensées*, où il me paraît qu'il attaque l'humanité beaucoup plus cruellement qu'il n'a attaqué les jésuites. Si tous les hommes vous ressemblaient, mon cher Cideville, M. Pascal n'eût point dit tant de mal de la nature humaine. Vous me la rendez respectable et aimable, autant qu'il veut me la rendre odieuse. Je suis bien fâché contre ce dévot satirique de ce qu'il m'a empêché de retoucher *Mademoiselle du Guesclin*, et d'achever mon opéra. Je ne sais s'il ne vaut pas mieux faire un bon opéra, bien mis en musique, que d'avoir raison contre Pascal. Je vous enverrai et tragédie et opéra, dès que tout cela sera au net. Vous aurez ensuite les pièces fugitives, *delicta juventutis meæ*<sup>2</sup>, que vous avez demandées ; mais il faudra auparavant les retoucher un peu,

. . . . . Quæ multa litura coeruit,

(HOR., *Art. poet.*, v. 293)

car, lorsque c'est pour vous qu'on travaille, il faut de bonne besogne.

Mais vous, qui parlez, vous me devez une belle épître, et vous ne me l'envoyez point.

. . . . . Cum publicas

Res ordinariis, . . . . .

Cecropio repetes cothurno.

(HOR., liv. II, od. I, v. 10.)

1. La vingt-cinquième des *Lettres philosophiques* contenait des *Remarques sur les Pensées de Pascal* ; voyez tome XXII, page 27.

2. Psaume xxiv, 7.

Je vous plains bien de n'avoir pas encore de bonnes lettres de vétérance, et de n'avoir pas vendu votre robe, et de n'être pas à Paris. La dernière lettre que je vous écrivis était toute faite pour un homme comme vous, qui se lève à quatre heures du matin pour les affaires des autres. Je ne vous y parlais que d'affaires et de précautions à prendre.

Si Jore vient chez vous, recommandez-lui bien de faire tout ce que je propose, attendu que c'est pour son bien. Ordonnez-lui de vous remettre tout généralement ce qui sera de mon écriture, lettres, épreuves, etc.

Avez-vous entendu parler d'une nouvelle brochure périodique<sup>1</sup> que l'abbé Desfontaines donne sous le nom de l'auteur des *Mémoires d'un homme de qualité* ? Il y dit du mal de *Zaïre*. Il a cru qu'il lui était permis de me maltraiter, et d'en user avec moi avec un peu d'ingratitude, en ne donnant pas les choses sous son nom. Je suis fâché qu'un homme qui m'a tant d'obligations me convainque tous les jours que j'ai eu tort de le servir et de l'aimer. J'espère que le petit Linant, qui m'est bien moins obligé, sera plus reconnaissant, et que nous en ferons un très-honnête homme. Il lui manque des agréments, de la vivacité, et de la lecture ; mais tout cela peut s'acquérir par l'usage. Il a tout le reste, qui ne s'acquiert point, jugement, esprit, et talent. Mais il y a encore bien loin de tout ce qu'il a à une bonne tragédie. Je me flatte que ce sera un excellent fruit qui mûrira à la longue.

Adieu ; je vous embrasse ; la poste va partir.

345. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce vendredi, 3 juillet.

Je vous donne, mon cher ami, plus de soins que les plaideurs dont vous rapportez les affaires, et je me flatte que vous avez égard à mon bon droit contre M. Pascal. J'examine scrupuleusement mes petites *Remarques*, lorsque je relis les épreuves, et je me confirme de plus en plus dans l'opinion que les plus grands hommes sont aussi sujets à se tromper que les plus bornés. Je pense qu'il en est de la force de l'esprit comme de celle du corps ; les plus robustes la perdent quelquefois, et les hommes les plus faibles donnent la main aux plus forts quand ceux-ci sont malades. Voilà pourquoi j'ose attaquer Pascal.

1. *Le Pour et Contre*, ouvrage périodique d'un goût nouveau (par l'abbé Prévost), qui parut de 1733 à 1740, et dont la collection forme vingt volumes in-12.



Je renvoie à Jore la dernière épreuve, avec une petite addition. Je vous supplie de lui dire d'envoyer sur-le-champ au messager, à l'adresse de Demoulin, deux exemplaires complets, afin que je puisse faire l'*errata*, et marquer les endroits qui exigeront des cartons. Je prévois qu'il y en aura beaucoup. Je me souviens entre autres, de cet endroit, à l'article Bacon : *Ses ennemis étaient à Londres ses admirateurs*<sup>1</sup>. Il y a, ou il doit y avoir, dans le manuscrit : *Ses ennemis étaient à la cour de Londres ; ses admirateurs étaient dans toute l'Europe*. De pareilles fautes, quand elles vont à deux lignes, demandent absolument des cartons.

De plus, en voyant le péril approcher, je commence un peu à trembler ; je commence à croire trop hardi ce qu'on ne trouvera à Londres que simple et ordinaire. J'ai quelques scrupules sur deux ou trois *Lettres* que je veux communiquer à ceux qui savent mieux que moi à quel point il faut respecter ici les impertinences scolastiques ; et ce ne sera qu'après leur examen et leur décision que je hasarderai de faire paraître le livre. J'ai écrit déjà à Thieriot, à Londres, d'en suspendre la publication jusqu'à nouvel ordre. Il m'a envoyé la *Préface*, qu'il compte mettre au-devant de l'ouvrage ; il y aura beaucoup de choses à réformer dans la préface comme dans mon livre : ainsi nous avons, pour le moins, un bon mois devant nous.

Jore, pendant ce temps, peut fort bien imprimer le *Charles XII*. Je vais écrire à notre ami Formont, et le remercier de sa remarque. Je l'avais déjà faite, et je n'ai pas manqué d'envoyer, il y a plus d'un mois, la correction à l'éditeur de Hollande.

Hier, étant à la campagne, n'ayant ni tragédie ni opéra dans la tête, pendant que la bonne compagnie jouait aux cartes, je commençai une *Épître* en vers sur la *Calomnie*, dédiée à une femme très-aimable et très-calomniée<sup>2</sup>. Je veux vous envoyer cela bientôt, en retour de votre *Allégorie*.

Adieu, mon cher ami, il est une heure ; je n'ai pas le temps d'écrire à notre cher Formont, cet ordinaire. Vous devriez bien relire avec lui tout l'ouvrage. Adieu,

. . . . . animæ dimidium meæ.

(HOR., liv. I, od. III, v. 8.)

V.

1. Je n'ai vu aucun exemplaire avec la faute que signale ici Voltaire. (B.) — Voyez tome XXII, page 117.

2. M<sup>me</sup> du Châtelet. M. Clogenson pense que la lettre du 3 juillet 1733 est la première ayant une date certaine où il soit question de cette dame. (B.) — Voyez son *Éloge*, par Voltaire, tome XXIII, page 515

346. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-PIERRE<sup>1</sup>.

Les lettres charmantes que vous écrivez, madame, et celles qu'on vous envoie, tournent la tête aux gens qui les voient, et donnent une furieuse envie d'écrire. Mais je n'ose plus écrire en prose, depuis que je vois la vôtre et celle de votre amie<sup>2</sup>.

Ce style aimable et gracieux,  
Et cette pose si polie,  
Me font voir que la poésie  
N'est pas le langage des dieux.

Je suis réduit à ne vous parler qu'en vers, par vanité : car, si vous et votre amie vous vous avisiez jamais de faire des vers, je n'oserais plus en faire. Vous avez pris pour vous toutes les grâces de l'esprit et du sentiment ; il ne me reste plus que des rimes. Je vous rimerai donc que

Dans l'asile de ma retraite  
Je fuyais les chagrins, j'ai trouvé le bonheur ;  
Occupé sans tumulte, amusé sans langueur,  
Je méprise le monde, et je vous y regrette ;  
L'étude et l'amitié me tiennent sous leur loi :  
Sage, heureux à la fois, dans une paix profonde,  
Je bénis mon destin d'être ignoré du monde ;  
Mais il sera plus doux si vous pensez à moi.

Permettez, madame, que j'assure M. de Forcalquier de mon tendre dévouement.

J'aime sa grâce enchanteresse,  
Il parle avec esprit, et pense sagement :  
Nos vieux barbons font cas de son discernement,  
Et notre brillante jeunesse  
Veut imiter son enjouement ;  
Avec tant d'agréments qui le suivent sans cesse,  
N'obtiendra-t-il jamais celui d'un régiment ?

347. — A M. BAINAST,

A ABBEVILLE.

Paris, 9 juillet.

J'ai senti assurément plus de joie, monsieur, en lisant votre lettre que vous n'en avez eu en lisant *le Temple du Goût*. Votre ap-

1. Marguerite-Thérèse Colbert, sœur du marquis de Torcy, naquit en 1682, et mourut en 1769.

2. M<sup>me</sup> la marquise du Châtelet.

probation est bien flatteuse pour moi, et votre amitié m'est encore plus sensible. Je vois avec un plaisir extrême que le temps a augmenté encore toutes les lumières de votre esprit, sans rien diminuer des sentiments de votre cœur. Quel saut nous avons fait, mon cher monsieur, de chez M<sup>me</sup> Alain<sup>1</sup> dans *le Temple du Goût* ! Assurément cette dame Alain ne se doutait pas qu'il y eût pareille église au monde.

Vous me paraissez être très-initié aux mystères de ce temple ; mais croiriez-vous bien, monsieur, qu'il y a des schismes dans notre église, et qu'on m'a regardé, à Paris et à Versailles, comme un hérésiarque dangereux qui a eu l'insolence d'écrire contre les apôtres Voiture, Balzac, Pellisson ? On m'a reproché d'avoir osé dire que la chapelle de Versailles est trop longue et trop étroite ; et, enfin, on m'a empêché de faire imprimer à Paris la véritable édition de ce petit ouvrage, qu'on vient de publier en Hollande.

Ce que vous avez vu n'est qu'une petite esquisse, assez mal croquée, du tableau que j'ai fait un peu plus en grand. Je voudrais vous envoyer un exemplaire de la véritable édition d'Amsterdam ; mais je n'ai pas encore eu le crédit d'en pouvoir faire venir pour moi. Dès qu'il m'en sera venu, je ne manquerai pas de vous en adresser un, avec un exemplaire d'une nouvelle édition de *la Henriade*, qui vient de paraître. Je vous avoue que *la Henriade* est mon fils bien-aimé, et que, si vous avez quelques bontés pour lui, le père y sera bien sensible.

Adieu, mon cher camarade, mon ancien ami ; je suis comblé de joie de ce que vous vous êtes souvenu de moi. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis bien véritablement, etc.

348. — A M. DE CIDEVILLE.

14 juillet

Les vingt-quatre *Lettres* sont déjà imprimées à Londres, et j'attends, pour y envoyer la vingt-cinquième, que notre ami Jore, notre très-incorrupt Jore, ait achevé cette besogne. L'attention que vous me marquez sur cela est une des plus précieuses marques de votre amitié.

*Le Pour et Contre*, dont je vous ai parlé, n'est point de l'abbé Desfontaines ; il est réellement du bénédictin défroqué auteur de *Cléland* et des *Mémoires d'un homme de qualité*. Je lui pardonne

1. Probablement la femme du procureur nommé dans la lettre 19.



d'avoir dit un peu de mal de *Zaïre*, puisque vous en avez fait l'éloge.

Ne vous étonnez pas que je sache confondre  
Un petit mal dans un grand bien.

J'ai grande envie de voir ce tome du *Journal* où vous avez mis un monument de votre amitié. Je regarde d'ailleurs ce petit écrit de vous comme une lettre de ma maîtresse, que l'on aura fait imprimer.

Je viens de recevoir une lettre du philosophe Formont ; il n'est pas d'avis que j'argumente, cette fois-ci, contre Pascal. Mais le livre était trop court, et, d'ailleurs, si je déplais aux fous de jansénistes, j'aurai pour moi ces bougres de révérends pères.

Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.

(OVID., *Trist.*, liv. I, el. II, v. 4.)

*Vale, et amantem tuâ semper ama.*

On répète, à la Comédie française, une *Pélopée*<sup>1</sup> de l'abbé Pellegrin, et aux Italiens une comédie intitulée *le Temple du Goût*<sup>2</sup>, où votre serviteur est, dit-on, honnêtement drapé. Je veux faire une bibliothèque des petits ouvrages que l'on a faits contre moi ; mais la bibliothèque serait trop mauvaise.

Il y a ici une haute-contre, nommée Jéliotte, qui est étonnante. Notre petit Tribon est enterré, de cette affaire-là. Pour M<sup>lle</sup> Péliissier, elle se soutient encore, attendu que le chevalier de Brassac la f... trois coups toutes les nuits : on dit que cela fait beaucoup de bien à la voix des femmes.

349. — A M. THIERIOT,

A LONDRES.

Paris, le 14 juillet

Je reçois, mon cher ami, votre lettre et votre *Préface*. Je vous parlerai d'abord du petit livre dont vous êtes l'éditeur. Il m'avait paru plus convenable d'y ajouter des réflexions sur les *Pensées de M. Pascal*, que d'y confondre une préface de tragédie. Je suis persuadé que ces critiques de M. Pascal, qui contiennent environ six feuilles d'impression, seront mieux reçues qu'une nouvelle édition du *Temple du Goût*. De plus, les libraires peuvent imprimer

1. Tragédie jouée en ce mois de juillet 1733.

2. En un acte, en vers, par Romagnési et Nivau.

le *Temple du Goût* sans vous, au lieu qu'ils ne peuvent tenir que de vous la critique des *Pensées de M. Pascal*, petit ouvrage assez intéressant, et qui doit vous procurer encore du bénéfice, à proportion de la curiosité qu'une nation pensante doit avoir pour une entreprise aussi hardie que celle d'écrire contre un homme comme Pascal, que les petits esprits osent à peine examiner. C'est donc uniquement dans cette idée que j'ai revu cette petite critique, que je l'ai corrigée, et que je la fais imprimer ; j'en attends actuellement les deux dernières feuilles, et je vous enverrai le tout à l'instant que je l'aurai reçu. Je vous supplie donc de tout suspendre jusqu'à la réception de ce paquet ; alors vous conformerez votre préface aux choses que contiendra votre volume ; et, si vous m'en croyez, vous garderez l'édition du *Temple du Goût* pour le joindre à mes petites pièces fugitives dans un an ou deux.

Je ne peux réserver l'impression de mon petit Anti-Pascal pour une seconde édition, parce que, si l'on doit crier, j'aime bien mieux qu'on crie contre moi une fois que deux, et qu'après avoir parlé si hardiment dans mes *Lettres anglaises*, venir encore attaquer le défenseur de la religion, et renouveler les plaintes des bigots, ce serait s'exposer à deux persécutions dont la dernière pourrait être d'autant plus dangereuse que la première ne sera pas sans doute sans une défense expresse d'écrire sur ces matières, comme on défendit à la comtesse de Pimbèche de plaider de sa vie<sup>1</sup>.

Ma seconde raison est que ceux qui auraient acheté la première édition, qui se vendra assez cher, seraient très-fâchés d'être obligés de l'acheter une seconde fois, pour une petite augmentation ; et que les misérables insectes du Parnasse ne manqueraient pas de dire que c'est un artifice pour faire acheter deux fois le même livre bien cher.

Ma troisième raison est que la chose est faite, et qu'il faut en passer par là.

A l'égard de la petite pièce de vers à M<sup>lle</sup> Sallé, je pense qu'il la faut sacrifier aussi dans un ouvrage tel que celui-ci, où les choses philosophiques l'emportent de beaucoup sur celles d'agrément, et où la littérature n'est traitée que comme un objet d'érudition. De plus, la petite *Épître à mademoiselle Sallé* ayant déjà été imprimée, pourquoi la donner encore dans un ouvrage qui n'est pas fait pour elle ? Tenez-vous-en donc, je vous en supplie, aux

1. *Les Plaideurs*, acte I, scène VII.

*Lettres* et à l'Anti-Pascal. Cela fera un livre d'une grosseur raisonnable, sans qu'il y ait rien de hors-d'œuvre. Je vous prierai aussi, lorsque votre édition anti-pascalienne sera faite, ce qui est l'affaire de huit jours, d'en dire un petit mot dans votre *Préface*. Je crois qu'il faudra que vous accourcissiez le commencement, et que vous ne disiez pas que *mon ouvrage sera content de sa fortune, si, etc.* Je voudrais aussi moins d'affectation à louer les Anglais. Surtout ne dites pas que *j'écrivis ces lettres pour tout le monde*, après avoir dit, quatre lignes plus haut, que je les ai faites pour vous. D'ailleurs, jésuis très-content de votre manière d'écrire, et aussi satisfait de votre style que honteux de mériter si peu vos éloges.

On joue, à la Comédie italienne, *le Temple du Goût*. La malignité y fera aller le monde quelques jours, et la médiocrité de l'ouvrage le fera ensuite tomber de lui-même. Il est d'un auteur inconnu<sup>1</sup>, et corrigé par Romagnési, auteur connu, et qui écrit comme il joue. Si Aristophane a joué Socrate, je ne vois pas pourquoi je m'offenserais d'être barbouillé par Romagnési. Les dérangements que nos préparatifs pour une guerre prétendue font dans les fortunes des particuliers me feront plus de tort que les Romagnési et les Lélío<sup>2</sup> ne me feront de mal ; mais un peu de philosophie et votre amitié me font mépriser mes ennemis et mes pertes.

350. — A M. LE COMTE DE CAYLUS.

Juillet.

Je vais vous obéir avec exactitude, monsieur ; et, si l'on peut mettre un carton à l'édition d'Amsterdam<sup>3</sup>, il sera mis, n'en doutez pas. Je préfère le plaisir de vous obéir à celui que j'avais

1. Nivau, cité dans la note 2 de la page 360.

2. Louis Riccoboni, connu sous le nom de *Lélío*, acteur de la troupe des Italiens, rétablie à Paris en 1716 ; cet auteur est mort en 1753, à soixante-dix-neuf ans.

3. Voltaire avait mis dans sa première édition du *Temple du Goût* quatre vers très-flatteurs pour M. le comte de Caylus. La modestie du comte en fut blessée, et il en témoigna son mécontentement à l'auteur, l'invitant à supprimer cet éloge dans les éditions suivantes. Voici les vers :

Caylus ! tous les arts te chérissent ;  
Je conduis tes brillants desseins,  
Et les Raphaëls s'applaudissent  
De se voir gravés par tes mains.

A ces vers Voltaire substitua le suivant :

Brassac, chantez ; gravez, Caylus.

Voyez la lettre du comte de Caylus, n° 341.



de vous louer. Je n'ai pas cru qu'une louange si juste pût vous offenser. Vos ouvrages sont publics ; ils honorent les cabinets des curieux ; mes portefeuilles en sont pleins ; votre nom est à chacune de vos estampes ; je ne pouvais deviner que vous fussiez fâché que des ouvrages publics, dont vous vous honorez, fussent loués publiquement.

Les noirceurs que j'ai essayées sont aussi publiques et aussi incontestables que le reste ; mais il est incontestable aussi que je ne les ai pas méritées, que je dois plaindre celui<sup>1</sup> qui s'y abandonne, et lui pardonner, puisqu'il a su s'honorer de vos bontés, et vous cacher les scélératesses dont il est coupable. C'est pour la dernière fois que je parlerai de sa personne<sup>2</sup> ; pour ses ouvrages, je n'en ai jamais parlé. Je souhaite qu'il devienne digne de votre bienveillance. Il me semble qu'il n'y a que des hommes vertueux qui doivent être admis dans votre commerce. Pour moi, j'oublierai les horreurs dont cet homme m'accable tous les jours si je peux obtenir votre indulgence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments respectueux que j'ai toujours eus pour vous, etc.

351. — A M. THIÉRIOT,

A LONDRES.

Paris, 24 juillet.

Je ne suis pas encore tout à fait logé ; j'achevais mon nid, et j'ai bien peur d'en être chassé pour jamais. Je sens de jour en jour, et par mes réflexions et par mes malheurs, que je ne suis pas fait pour habiter en France. Croiriez-vous bien que monsieur le garde des sceaux<sup>3</sup> me persécute pour ce malheureux *Temple du Goût*, comme on aurait poursuivi Calvin pour avoir abattu une partie du trône du pape ? Je vois heureusement qu'on verse en Angleterre un peu de baume sur les blessures que me fait la France. Remerciez, je vous en prie, de ma part, l'auteur du *Pour et Contre*<sup>4</sup> des éloges dont il m'a honoré. Je suis bien aise qu'il flatte ma vanité, après avoir si souvent excité ma sensibilité par ses ouvrages. Cet homme-là était fait pour me faire éprouver tous les sentiments.

Vous me ferez le plus sensible plaisir du monde de retarder,

1. L'abbé Desfontaines.

2. Voltaire n'a pas tenu parole, comme on sait ; voyez tome XXIII, pages 25, 27.

3. Germain-Louis de Chauvelin, souvent cité dans ce volume. Il força Voltaire à s'exiler de Paris, en 1734, et il fut exilé lui-même, le 20 février 1737.

4. L'abbé Prévost ; voyez la lettre 344.

autant que vous pourrez, la publication des *Lettres anglaises*. Je crains bien que, dans les circonstances présentes, elles ne me portent un fatal contre-coup. Il y a des temps où l'on fait tout impunément; il y en a d'autres où rien n'est innocent. Je suis actuellement dans le cas d'éprouver les rigueurs les plus injustes sur les sujets les plus frivoles. Peut-être dans deux mois d'ici je pourrai faire imprimer l'*Alcoran*. Je voudrais que toutes les criailleries, d'autant plus aigres qu'elles sont injustes, sur le *Temple du Goût*, fussent un peu calmées avant que les *Lettres anglaises* parussent. Donnez-moi le temps de me guérir pour me rebattre contre le public. A la bonne heure, qu'elles soient imprimées en anglais; nous aurons le temps de recueillir les sentiments du public anglais, avant d'avoir fait paraître l'ouvrage en français. En ce cas, nous serons à temps de faire des cartons, s'il est besoin, pour le bien de l'ouvrage, et de faire agir ici mes amis pour le bien de l'auteur. Surtout, mon cher Thieriot, ne manquez pas de mettre expressément dans la préface que ces *Lettres* vous ont été écrites, pour la plupart, en 1728. Vous ne direz que la vérité. La plupart furent en effet écrites vers ce temps-là, dans la maison<sup>1</sup> de notre cher et vertueux ami Falke-ner. Vous pourrez ajouter que le manuscrit ayant couru et ayant été traduit, ayant même été imprimé en anglais, et étant près de l'être en français, vous avez été indispensablement obligé de faire imprimer l'original, dont on avait déjà la copie anglaise.

Si cela ne me dispense pas auprès de ceux qui veulent me faire du mal, j'en serai quitte pour prévenir leur injustice et leur mauvaise volonté par un exil volontaire, et je bénirai le jour qui me rapprochera de vous. Plût au ciel que je pusse vivre avec mon cher Thieriot, dans un pays libre! Ma santé seule m'a retenu jusqu'ici à Paris.

Je vais faire transcrire pour vous l'opéra<sup>2</sup>, *Ériphyle*, *Adélaïde*; je vous enverrai aussi une *Épître sur la Calomnie*, adressée à M<sup>me</sup> du Châtelet. A propos d'épître, dites à M. Pope que je l'ai très-bien reconnu « in his *Essay on Man*; 't is certainly his style. Now and then there is some obscurity; but the whole is charming<sup>3</sup>. »

Je crois que vous verrez, dans quelques mois, le marquis Maffei<sup>4</sup>, qui est le Varron et le Sophocle de Vérone. Vous serez

1. A Wandsworth, d'où est datée la lettre.

2. *Tanis et Zélide*.

3. « Dans son *Essai sur l'homme*, c'est certainement son style. Il y a quelquefois une certaine obscurité, mais l'ensemble est charmant. »

4. Voyez la note, tome IV, page 179; et XXII, 386.

bien content de son esprit et de la simplicité de ses mœurs. J'attends de vos nouvelles.

352. — A M. DE FORCALQUIER <sup>1</sup>.

1733.

Je vous obéis, monsieur, trop heureux que vous daigniez employer quelques-uns de vos moments à lire ces bagatelles.

Il y a des superstitieux qui se plaindront peut-être de la liberté avec laquelle cela est écrit; mais j'aurai le bonheur de vous plaire par le même endroit qui les révoltera. Je crains bien, en récompense, que ce qui plaira à un négociant anglais ou hollandais ne déplaie un peu à un homme d'une ancienne maison comme vous. Mais, heureusement pour moi, vous êtes si au-dessus de votre naissance que je suis tout rassuré.

Je vous demande en grâce de me renvoyer incessamment ce seul volume qui me reste, et que je mets entre vos mains comme dans celles de mon juge et de mon protecteur.

353. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce dimanche, 26 juillet.

J'aurais dû répondre plus tôt, mon cher ami, à votre charmante lettre, dans laquelle vous me parlez avec tant de prudence, d'amitié et d'esprit. J'attendais de jour en jour le paquet que . . .

. . . . .  
et j'espère que j'aurai du moins deux mois pour prendre mon parti. Il y a des temps où l'on peut impunément faire les choses les plus hardies; il y en a d'autres où ce qu'il y a de plus simple et de plus innocent devient dangereux et criminel. Y a-t-il rien de plus fort que les *Lettres persanes* <sup>2</sup>? Y a-t-il un livre où l'on ait traité le gouvernement et la religion avec moins de ménagement? Ce livre, cependant, n'a produit autre chose que de faire entrer son auteur dans la troupe nommée Académie française. Saint-Évremond a passé sa vie dans l'exil pour une lettre qui n'était qu'une simple plaisanterie <sup>3</sup>. La Fontaine a vécu paisiblement, sous un gouvernement cagot. Il est mort, à la vérité, comme un sot, mais, au moins, dans les bras de ses amis. Ovide a été exilé

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Imprimées pour la première fois en 1721.

3. *Lettre au maréchal de Créquy sur le traité des Pyrénées*. Voyez les *OEuvres de Saint-Évremond*, I, xxxvij.



et est mort chez les Scythes. Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Je tâcherai de vivre à Paris comme La Fontaine, de mourir moins sottement que lui, et de n'être point exilé comme Ovide.

Je ne veux pas assurément, pour trois ou quatre feuillets d'impression, me mettre hors de portée de vivre avec mon cher Cideville. Je sacrifierais tous mes ouvrages pour passer mes jours avec lui. La réputation est une fumée, l'amitié est le seul plaisir solide.

Je n'ai pas un moment, mon cher ami. Je suis circonvenu d'affaires, d'ouvriers, d'embarras et de maladies. Je ne suis pas encore fixé dans mon petit ménage : c'est ce qui fait que je vous écris en courant. J'embrasse notre philosophe Formont. Je n'ai pas encore eu le temps de lui écrire.

Adieu. Je ne sais pas encore si Linant sera un grand poète ; mais je crois qu'il sera un très-honnête et très-aimable homme.

## 354. — A M. DE FORMONT.

A Paris, vis-à-vis Saint-Gervais, ce 26 juillet.

Je compte, mon cher Formont, envoyer par Jore, à mes deux amis et à mes deux juges de Rouen, de gros ballots de vers de toute espèce ; mais il faut, en attendant, que je prenne quelques leçons de prose avec vous. Je ne crois pas que nos *Lettres anglaises* effrayent sitôt les cagots. Je suis bien aise de les tenir prêtes, pour les lâcher quand cela sera indispensable ; mais j'attendrai que les esprits soient préparés à les recevoir, et je prendrai avec le public

. . . . . *faciles aditus et mollia fandi*

Tempora. . . . .

(VIRG., *Énéide*, liv. IV, v. 293.)

Je vous prierai cependant de les relire. Je crois qu'après un mûr examen de votre part vous taillerez bien de la besogne à Jore, et qu'il nous faudra bien des cartons. Nous serons à peu près du même avis sur le fond des choses. Il n'y aura que la forme à corriger : car, en vérité, mon cher métaphysicien, y a-t-il un être raisonnable qui, pour peu que son esprit n'ait pas été corrompu dans ces révérendes petites-maisons de théologie, puisse sérieusement s'élever contre M. Locke ? Qui osera dire qu'il est impossible que la matière puisse penser ?

Quoi ! Malebranche, ce sublime fou, dira que nous ne sommes sûrs de l'existence des corps que par la foi, et il ne sera pas permis de dire que nous ne sommes sûrs de l'existence des substances

pures et spirituelles que par la foi! Ce qui a trompé Descartes, Malebranche, et tous les autres sur ce point, c'est une chose réellement très-vraie: c'est que nous sommes beaucoup plus sûrs de la vérité de nos sentiments et de nos pensées que de l'existence des objets extérieurs; mais, parce que nous sommes sûrs que nous pensons, sommes-nous sûrs, pour cela, que nous sommes autre chose que matière pensante?

Je ne crois pas que le petit nombre de vrais philosophes qui, après tout, font seuls, à la longue, la réputation des ouvrages, me reprochent beaucoup d'avoir contredit Pascal. Ils verront, au contraire, combien je l'ai ménagé; et les gens circonspects me sauront bon gré d'avoir passé sous silence le chapitre des *miracles*<sup>1</sup> et celui des *prophéties*, deux chapitres qui démontrent bien à quel point de faiblesse les plus grands génies peuvent arriver, quand la superstition a corrompu leur jugement. Quelle belle lumière que Pascal, éclipsée par l'obscurité des choses qu'il avait embrassées! En vérité les prophéties qu'il cite ressemblent à Jésus-Christ comme au grand Thomas; et cependant, à la faveur de la vaine apparence d'un sens forcé, un génie tel que lui prend toutes ces vessies pour des lanternes.

*O mentes hominum! o quantum est in rebus inane!*

(PERS., sat. I, v. 1.)

Et moi, plus *inanis* cent fois que tout cela, d'avoir hasardé le repos de ma vie pour la frivole satisfaction de dire des vérités à des hommes qui n'en sont pas dignes! Que vous êtes sage, mon cher Formont! Vous cultivez en paix vos connaissances. Accoutumé à vos richesses, vous ne vous embarrassez pas de les faire remarquer; et moi, je suis comme un enfant qui va montrer à tout le monde les hochets qu'on lui a donnés. Il serait bien plus sage, sans doute, de réprimer la démangeaison d'écrire qu'il n'est même honorable d'écrire bien. Heureux qui ne vit que pour ses amis! Malheureux qui ne vit que pour le public! Après toutes ces belles et inutiles réflexions, je vous prie, ou vous, ou notre ami Cideville, de serrer sous vingt clefs ce magasin de scandale que Jore vient d'imprimer, et qu'il n'en soit pas fait mention jusqu'à ce qu'on puisse scandaliser les gens impunément.

Voilà une *Pélopée*<sup>2</sup>, de l'abbé Pellegrin, qui réussit. *O tempora!*

1. Le chapitre sur les *miracles* a fourni à Voltaire le sujet d'une seule remarque (la XLII<sup>e</sup>) voyez tome XXII, pages 49-50. Il n'y en a aucune sur le chapitre des *prophéties*.

2. Voyez la lettre 348.

*o mores!* et cependant les bénédictins impriment toujours de gros *in-folio* avec les preuves. Nous sommes inondés de mauvais vers et de gros livres inutiles. Mon cher Formont, croyez-moi, j'aime mieux deux ou trois conversations avec vous que la bibliothèque de Sainte-Geneviève. Adieu ; aimez-moi ; écrivez-moi souvent : vous n'avez rien à faire.

355. — A M. THIERIOT.

Ce 28 juillet.

Je reçois, ce mardi 28 juillet, votre lettre du 23. Premièrement, je me brouille avec vous à jamais, et vous m'outragez cruellement, si vous me cachez ceux qui vous ont pu mander l'impertinente calomnie dont vous parlez. Je ne veux pas assurément leur faire de reproches ; je veux seulement les désabuser. Il y va de mon honneur, et il est du vôtre de me dire à qui je dois m'adresser pour détruire ces lâches et infâmes faussetés<sup>1</sup>.

Je n'ai point vu le garde des sceaux ; mais j'apprends, dans l'instant, qu'il a écrit au premier président de Rouen, dans la fausse supposition que les *Lettres anglaises* s'impriment à Rouen. Je suis menacé cruellement de tous les côtés. Si vous m'aimez, mon cher Thieriot, vous reculerez tant que vous pourrez l'édition française. Je suis perdu si elle paraît à présent. Ne rompez pas pour cela vos marchés ; au contraire, faites-les meilleurs, et tirez quelque profit de mon ouvrage. Je vous jure que c'en est pour moi la plus flatteuse récompense. A l'égard du *Temple du Goût*, dites de ma part, mon cher ami, au tendre et passionné auteur de *Manon Lescaut*, que je suis de votre avis et du sien sur les retranchements faits au *Temple du Goût*. Ah ! mon ami, mériterais-je votre estime, si j'avais, de gaieté de cœur, retranché M<sup>lle</sup> Lecouvreur et mon cher Maisons ? Non, ce n'est assurément que malgré moi que j'avais sacrifié des sentiments qui me seront toujours si chers. Ce n'était que pour obéir aux ordres du ministère ; et, après avoir obéi, après avoir gâté en cela mon ouvrage, on en a suspendu l'édition à Paris ; et, pour comble d'ignominie, on a permis, dans le même temps, que l'on jouât chez les farceurs italiens<sup>2</sup> une critique de mon ouvrage, que le public a vue par malignité, et qu'il a méprisée par justice. Ce n'est pas tout : je ne suis pas sûr de ma liberté ; on me persécute ; on me fait tout craindre, et pourquoi ? Pour un ouvrage innocent

1. Voyez la lettre 358.

2. Voyez la lettre 348.



qui, un jour, sera regardé assurément d'un œil bien différent. On me rendra un jour justice, mais je serai mort ; et j'aurai été accablé, pendant ma vie, dans un pays où je suis peut-être, de tous les gens de lettres qui paraissent depuis quelques années, le seul qui mette quelque prescription à la barbarie.

Adieu, mon cher ami. C'est bien à présent que je dois dire :

Frangere, miser, calamos, vigilataque *carmina* dele.

(JUVEN., sat. VII, v. 27.)

356. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce mardi au soir, 28 juillet.

Je reçois votre lettre, charmant ami ; j'avais déjà pris mes précautions pour l'Angleterre, où tout doit être retardé. Je comptais que l'édition de Rouen était tout entière entre vos mains et en celles de Formont. Il y a deux jours que j'attends Jore à tous moments ; il est à Paris, à ce que je viens d'apprendre, mais il n'a point couché cette nuit chez lui, et je ne l'ai point vu. J'ai bien peur qu'il n'ait couché

Dans cet affreux château, palais de la vengeance,  
Qui renferme souvent le crime et l'innocence.

(*Henriade*, ch. IV, v. 455.)

Cela est très-vraisemblable. Cet étourdi-là devait bien au moins débarquer chez moi : je lui aurais dit de quoi il est question. S'il est où vous savez, il faudra que je déguerpisse, attendu que je n'aime pas les confrontations, et que j'ai de l'aversion pour les châteaux. Mandez-moi, mon cher ami, ce qu'est devenu le scandaleux magasin, et si vous savez quelques nouvelles du premier président et de Desforges. Écrivez toujours à l'adresse ordinaire.

Je vais gronder notre Linant ; mais, en vérité, c'est l'homme du monde le moins propre à se mêler de faire raccommo-der un éventail. Dieu veuille qu'il se tire heureusement du très-beau sujet<sup>1</sup> que je lui ai donné ! J'ai eu beaucoup de peine à le détacher de son Sabinus, qui sortait de sa grotte pour venir se faire pendre à Rome. J'ai imaginé une fable bien plus intéressante, à mon

1. Celui de *Ramessès*, que Linant finit par abandonner. *Ramessès* ou *Ramsès le Grand*, plus connu sous le nom de *Sésostris*, qui se donna la mort après un long règne, était sans doute le principal personnage de ce sujet de tragédie ;

gré, et bien plus théâtrale, en ce qu'elle ouvre un champ bien plus vaste aux combats des passions. Je crois qu'il vous aura envoyé le plan; du moins il m'a dit qu'il n'y manquerait pas. Il vous doit, comme moi, un compte exact de ses pensées, et nous disputons tous deux à qui pense le plus tendrement pour vous.

357. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce dimanche, 2 août.

Vous m'avez cru peut-être *embastillé*, mon cher ami. J'étais bien pis; j'étais malade, et je le suis encore. Il n'y a que vous dans le monde à qui je puisse écrire dans l'état où je suis.

Je vais me rendre tout entier à *Adélaïde*, dès que j'aurai un rayon de santé. Je n'ose vous envoyer mon *Épître* à *Émilie sur la Calomnie*, parce qu'*Émilie* me l'a défendu; et que, si vous m'aviez défendu quelque chose, je vous obéirais assurément. Je lui demanderai la permission de faire une exception pour vous. Si elle vous connaissait, elle vous enverrait l'*Épître* écrite de sa main; elle verrait bien que vous n'êtes pas fait pour être compris dans les règles générales; elle penserait sur vous comme moi.

Vous savez qu'on a imprimé *le Temple du Goût* en Hollande, de la nouvelle fabrique. Il y a quelques pierres du premier édifice que je regrette beaucoup, et, un jour, je compte bien faire de ces deux bâtiments un *Temple* régulier, qu'on imprimera à la tête de mes petites pièces fugitives, lesquelles, par parenthèse, je fais actuellement transcrire pour vous et pour Formont. Je les corrige à mesure; mais je regrette de mettre moins de temps à les corriger que mon copiste à les écrire.

Paris est inondé d'ouvrages pour et contre *le Temple*<sup>1</sup>; mais il n'y a eu rien de passable. Notre abbé fait sur cela un petit ouvrage qui vaudra mieux que tout le reste, et qui, je crois, fera beaucoup d'honneur à son cœur et à son esprit. Nous allons le faire copier pour vous l'envoyer, car l'abbé et moi nous vous devons, mon cher Cideville, les prémices de tout ce que nous faisons. Il est bien mal logé chez moi; mais d'ailleurs je me flatte qu'il ne se repentira pas de m'avoir préféré au collège. Il va incessamment vous faire une tragédie; il bégaye comme l'abbé Pellegrin; il n'a

1. Voyez, tome VIII, page 549, une note ajoutée à l'*Avertissement* en tête du *Temple du Goût*.

guère plus de culottes, et il est abbé comme lui ; mais il faut croire qu'il sera meilleur poëte.

Dites donc à notre philosophe Formont qu'il m'envoie quelque leçon de philosophie de sa main. Et votre *Allégorie*? Adieu ; je vous embrasse.

358. — A M. THIERIOT.

Ce 5 août.

Je vous regarderais comme l'homme du monde le plus barbare et le plus incapable d'humanité si je ne savais que vous êtes le plus faible. Je suis réduit à la dure nécessité de penser, ou que vous avez voulu séparer votre cause de la mienne, et vous faire un mérite de me manquer, en prenant pour prétexte la fable dont vous me parlez, ou que vous avez eu la misérable faiblesse de la croire.

Est-il possible qu'après vingt années d'une amitié telle que je l'ai eue pour vous, et dans les circonstances où je suis, vous ayez pu penser que je sois capable d'avoir dit la sottise lâche et absurde que vous m'imputez? Moi, avoir dit que vous m'avez *volé mon manuscrit*! Avez-vous eu assez de faiblesse pour le croire? Monsieur le garde des sceaux, M. Rouillé, M. Hérault, M. Pallu, monsieur le cardinal, ont mes lettres, qui prouvent le contraire, et qui font bien foi que, si vous vous êtes chargé de l'édition de ce livre, ç'a été de mon consentement. J'ai dit, j'ai écrit que je vous en avais chargé moi-même. Il est vrai que, lorsque les calomnieurs ont osé dire que j'avais fait imprimer ce livre à Londres pour en tirer beaucoup d'argent, mes amis ont répondu qu'il n'y avait pas eu plus de cent louis de profit, et que je vous l'avais entièrement abandonné pour la peine que vous deviez prendre de cette édition (si mal faite). Parlez à M. Rouillé, parlez à M. Hérault, à M. d'Argental, à tous ceux qui sont au fait de cette affaire, et vous verrez combien l'imputation d'avoir dit que *vous m'aviez volé mon manuscrit* est une calomnie insigne. Mais je veux que des personnes de considération, trompées, je ne sais comment, aient pu vous avoir fait un rapport aussi faux et aussi indigne : n'était-il pas du devoir de l'amitié de m'écrire sur-le-champ pour vous en éclaircir? Vous me deviez bien au moins cette reconnaissance ; vous deviez cet éclaircissement à vingt années d'une liaison étroite, à votre honneur et au mien. Deux vieux amis qui se brouillent se déshonorent, et vous, qui deviez aller au-devant de ces lâches soupçons, par tant de raisons ; vous, qui disiez que vous veniez à Paris pour me voir ; vous, qui, après tout, avez seul



eu quelque avantage d'une affaire qui m'a rendu le plus malheureux homme du monde, vous êtes un mois sans m'écrire, et vous oubliez assez tous les devoirs pour parler de moi d'une manière désagréable. Je vous avoue que, si quelque chose m'a touché dans mon malheur, c'est un procédé si étrange. Je ne serais pas étonné que la même paresse et que la même légèreté de caractère, qui vous a fait à Londres négliger la révision même de cette édition, qui vous a empêché de m'envoyer les journaux et de me donner les avis nécessaires, vous eût empêché aussi de m'écrire, depuis que vous êtes à Paris; mais pousser ce procédé jusqu'à faire gloire d'être mal avec moi, voilà ce que je ne peux croire. Je veux donner un démenti à ceux qui le disent, comme je le donne à ceux qui m'ont calomnié sur votre compte. Si jamais nous avons dû être unis, c'est dans un temps où une affaire qui nous est en partie commune a fait ma perte. Il est de votre honneur d'être mon ami, et mon cœur s'accorde, en cela, avec votre devoir. Je n'ai fait aucune prière au ministère, mais j'en fais à l'amitié. Je fais plus de cas de la vertu que des puissances, et je mérite que vous m'aimiez, que vous rougissiez de votre procédé, et que vous me défendiez contre la calomnie, qui ose m'attaquer jusque dans vous-même.

## 359. — A M. DE FORMONT.

Philosophe aimable, à qui il est permis d'être paresseux, sortez un moment de votre douce mollesse, et ne donnez pas au chanoine Linant l'exemple dangereux d'une oisiveté qui n'est pas faite pour lui. Je lui mande<sup>1</sup>, et vous en conviendrez, que ce qui est vertu dans un homme devient vice dans un autre. Écrivez-moi donc souvent pour l'encourager, et renvoyez-le-moi, quand vous l'aurez mis dans le bon chemin. J'ai besoin qu'il vienne m'exciter à rentrer dans la carrière des vers. Il y a bien longtemps que je n'ai monté les cordes de ma lyre. Je l'ai quittée pour ce qu'on appelle philosophie, et j'ai bien peur d'avoir quitté un plaisir réel pour l'ombre de la raison. J'ai relu le raisonneur Clarke, Malebranche, et Locke. Plus je les relis, plus je me confirme dans l'opinion où j'étais que Clarke est le meilleur sophiste qui ait jamais été; Malebranche, le romancier le plus subtil; et Locke, l'homme le plus sage. Ce qu'il n'a pas vu

1. Voyez, tome X, page 498, dans les *Poésies mêlées* (année 1733), les vers adressés à Linant.

clairement, je désespère de le voir jamais. Il est le seul, à mon avis, qui ne suppose point ce qui est en question. Malebranche commence par établir le péché originel, et part de là pour la moitié de son ouvrage ; il suppose que nos sens sont toujours trompeurs, et de là il part pour l'autre moitié.

Clarke, dans son second chapitre de *l'existence de Dieu*, croit avoir démontré que la matière n'existe point nécessairement, et cela, par ce seul argument que, si le tout existait de nécessité, chaque partie existerait de la même nécessité. Il nie la mineure ; et, cela fait, il croit avoir tout prouvé ; mais j'ai le malheur, après l'avoir lu bien attentivement, de rester sur ce point sans conviction. Mandez-moi, je vous prie, si ses preuves ont eu plus d'effet sur vous que sur moi.

Il me souvient que vous m'écrivîtes, il y a quelque temps, que Locke était le premier qui eût hasardé de dire que Dieu pouvait communiquer la pensée à la matière. Hobbes l'avait dit avant lui, et j'ai idée qu'il y a, dans le *De Natura deorum*, quelque chose qui ressemble à cela.

Plus je tourne et je retourne cette idée, plus elle me paraît vraie. Il serait absurde d'assurer que la matière pense, mais il serait également absurde d'assurer qu'il est impossible qu'elle pense. Car, pour soutenir l'une ou l'autre de ces assertions, il faudrait connaître l'essence de la matière, et nous sommes bien loin d'en imaginer les vraies propriétés. De plus, cette idée est aussi conforme que toute autre au système du christianisme, l'immortalité pouvant être attachée tout aussi bien à la matière, que nous ne connaissons pas, qu'à l'esprit, que nous connaissons encore moins.

Les *Lettres philosophiques*, politiques, critiques, poétiques, hérétiques, et diaboliques, se vendent en anglais, à Londres, avec un grand succès. Mais les Anglais sont des papefiges maudits de Dieu, qui sont tous faits pour approuver l'ouvrage du démon. J'ai bien peur que l'Église gallicane ne soit un peu plus difficile. Jore m'a promis une fidélité à toute épreuve. Je ne sais pas encore s'il n'a pas fait quelque petite brèche à sa vertu. On le soupçonne fort, à Paris, d'avoir débité quelques exemplaires. Il a eu sur cela une petite conversation avec M. Hérault, et, par un miracle plus grand que tous ceux de saint Pâris et des apôtres, il n'est point à la Bastille. Il faut bien pourtant qu'il s'attende à y être un jour. Il me paraît qu'il a une vocation déterminée pour ce beau séjour. Je tâcherai de n'avoir pas l'honneur de l'y accompagner.

360. — A M. DE CIDEVILLE.

14 août.

Il y a bien longtemps, mon charmant ami, que je ne répons qu'en *vile prose* à vos agaceries poétiques, qui ont si fort l'air des lettres de Chaulieu, de Ferrand, ou de La Faye.

Mais une triste maladie,  
Des affaires le poids fatal,  
Ont longtemps ma voix affaiblie;  
Je ne chante plus qu'Émilie :  
Encor la chanté-je bien mal.

J'ai montré à Émilie votre ingénieuse lettre : Émilie a répondu comme Benserade à Dangeau, au nom des filles de la reine :

Vous demandez si bien qu'on ne peut refuser.

Elle m'a donc donné la permission de vous envoyer les vers en question, à condition que vous les renverrez sans les avoir copiés. Je suis sûr que vous serez fidèle, car c'est l'amitié qui vous fait savoir les ordres de la beauté. Elle a été extrêmement contente de ces vers de votre façon :

Je l'adore comme les dieux,  
Qu'on invoque sans les connaître.

Permettez-moi, s'il vous plaît, d'ajouter à cette pensée :

Une petite différence  
Est entre Émilie et les dieux :  
C'est que plus on s'informe d'eux,  
Et moins alors on les encense.  
Mais celle que vous adorez  
Mérite un peu mieux votre hommage;  
Sachez que, quand vous la verrez,  
Vous l'invoquerez davantage.

Quelle est donc, me direz-vous, cette divinité ? Est-ce quelque M<sup>me</sup> de La Rivaudaie ? Est-ce une personne en l'air ? Non, mon cher Cideville ;

Je vais, sans vous dire son nom,  
Satisfaire un peu votre envie.  
Voici ce que c'est qu'Émilie :  
Elle est belle, et sait être amie ;  
Elle a l'imagination  
Toujours juste et toujours fleurie ;  
Sa vive et sublime raison  
Quelquefois a trop de saillie ;



Elle a chassé de sa maison  
 Certain enfant tendre et fripon,  
 Mais retient la coquetterie ;  
 Elle a, je vous jure, un génie  
 Digne d'Horace et de Newton,  
 Et n'en passe pas moins sa vie  
 Avec le monde, qui l'ennuie,  
 Et des banquiers de pharaon.

Je vais lui montrer ce portrait-là, et je vous réponds qu'il est si vrai qu'elle est la seule qui ne s'y reconnaîtra pas. Pour moi, qui lui suis attaché à proportion de son mérite, ce qui veut dire infiniment,

Ne croyez pas qu'un tel hommage  
 Soit l'effet d'un peu trop d'ardeur ;  
 L'amour serait votre partage,  
 A moi n'appartient tant d'honneur.  
 Grands dieux (s'il en est d'autres qu'elle) !  
 Ayez de moi quelque pitié :  
 Écartez une ardeur cruelle  
 Qui corromprait mon amitié !  
 Jamais l'amitié ne s'altère ;  
 Elle rend sagement heureux,  
 Sans emportement, sans mystère.  
 L'Amour aurait plus de quoi plaire ;  
 Mais c'est un fou trop dangereux :  
 On a des moments si fâcheux  
 Avec gens de ce caractère !

Adieu ; vous êtes Émilie en homme, et elle est Cideville en femme. Notre ami Formont m'a écrit une lettre sur Locke, dans laquelle je crois qu'il ne s'est pas assez souvenu des sentiments de ce philosophe. Je veux lui écrire sur cet article.

Pardon, aimable Cideville ; je ne vous écris point de ma main ; mais je suis si malade qu'il n'y a que mon cœur en vie.

Renvoyez l'*Épître* à Émilie ; vous verrez que je hais Rousseau ; mais qui ne sait pas haïr ne sait pas aimer.

361. — A M. L'ABBÉ DE SADE <sup>1</sup>.

A Paris, le 29 août.

Ainsi donc vous quittez Paris,  
 Les belles et les beaux esprits,

1. Jacques-François-Paul-Alphonse de Sade, cité plus haut, lettre 292, frère puîné du comte de ce nom, à qui une lettre d'octobre 1733 est adressée, naquit

Vos études, vos espérances,  
 Pour aller dans le doux pays  
 Des *agnus* et des indulgences.

Votre lettre, monsieur, pouvait seule me dédommager de votre charmante conversation. La divine Émilie savait combien je vous étais attaché, et sait à présent combien je vous regrette. Elle connaît ce que vous valez, et elle mêle ses regrets aux miens. C'est une femme que l'on ne connaît pas ; elle est assurément bien digne de votre estime et de votre amitié. Regardez-moi comme son secrétaire ; écrivez-lui et écrivez-moi, malgré les amusements que vous donnent les femmes d'Avignon.

Au portrait que vous faites des hommes et des femmes du petit comtat de Papimanie,

Je vois que le grand d'Assouci  
 Eût aujourd'hui mal réussi ;  
 Car, hélas ! qu'aurait-il pu faire,  
 Avec son luth et ses chansons,  
 Auprès de vos vilains gitons  
 Et des déesses de Cythère ?  
 Le pauvre homme, alors confondu,  
 Eût quitté le rond pour l'ovale,  
 Et se fût à la fin rendu  
 Hérétique en terre papale.

Pour moi, monsieur, je ne crains point d'être brûlé dans les terres du saint-père, comme vous voulez me le faire appréhender ; vous savez que l'*Épître à Uranie* n'est pas de moi. D'ailleurs, je craindrais plus pour l'auteur de *la Henriade*, où les papes sont mal placés, que pour l'auteur de l'*Épître*, où il n'est question que de la religion ; mais, quoi qu'il en soit, je ferais hardiment le voyage de Rome, persuadé qu'avec beaucoup de louis d'or, et nulle dévotion, je serais très-bien reçu.

Nous ne sommes plus dans les temps  
 D'une ignorante barbarie,  
 Où l'on faisait brûler les gens  
 Pour un peu de philosophie ;  
 Aujourd'hui les gens de bon sens  
 Ne sont brûlés qu'en l'autre vie.

en 1705. Il fut d'abord vicaire général de l'archevêque de Toulouse, et ensuite de celui de Narbonne. Il était de la branche de Sade-Mazan, l'une des trois qui avait pour souche la belle Laure de Noves ; aussi composa-t-il des *Mémoires sur la vie de Pétrarque*. Cet ecclésiastique, mort le 31 décembre 1778, sept mois après Voltaire, passa pour être un des amants de M<sup>me</sup> de La Popelinière, morte vers 1752.

On a déjà enlevé, à Londres, la traduction anglaise de mes *Lettres*<sup>1</sup>. C'est une chose assez plaisante que la copie paraisse avant l'original : j'ai heureusement arrêté l'impression du manuscrit français, craignant beaucoup plus le clergé de la cour de France que l'Église anglicane.

Vous me demandez l'*Épître* à Émilie ; mais vous savez bien que c'est à la divinité même, et non à l'un de ses prêtres, qu'il faut vous adresser, et que je ne peux rien faire sans ses ordres. Vous devez croire qu'il est impossible de lui désobéir. Vous avez bien raison de dire que vous auriez voulu passer votre vie auprès d'elle. Il est vrai qu'elle aime un peu le monde.

Cette belle âme est une étoffe  
 Qu'elle brode en mille façons ;  
 Son esprit est très-philosophe,  
 Et son cœur aime les pompons.

Mais les pompons et le monde sont de son âge, et son mérite est au-dessus de son âge, de son sexe, et du nôtre.

J'avouerais qu'elle est tyrannique :  
 Il faut, pour lui faire sa cour,  
 Lui parler de métaphysique  
 Quand on voudrait parler d'amour ;

mais moi, qui aime assez la métaphysique, et qui préfère l'amitié d'Émilie à tout le reste, je n'ai aucune peine à me contenir dans mes bornes.

Ovide autrefois fut mon maître,  
 C'est à Locke aujourd'hui de l'être.  
 L'art de penser est consolant,  
 Quand on renonce à l'art de plaire.  
 Ce sont deux beaux métiers vraiment,  
 Mais où je ne profitai guère.

J'aurais du moins fait quelque profit dans l'art de penser, entre Émilie et vous ; j'aurais été l'admirateur de tous deux ; je n'aurais jamais été jaloux des préférences que vous méritez. J'aurais dit de sa maison, comme Horace de celle de Mécène :

. . . . . Ni mi officit unquam,  
 Ditiior hic, aut est quia doctior; est locus uni-  
 Cuique suus.

(Liv. I, sat. ix, v. 50.)

1. Les *Lettres philosophiques*.



Mais vous allez courir à Avignon ; Émilie est toujours à la cour, et cette divine abeille va porter son miel aux bourdons de Versailles. Pour moi, je reste presque toujours dans ma solitude, entre la poésie et la philosophie.

Je connais fort M. de Caumont<sup>1</sup> de réputation, et c'en est assez pour l'aimer. Si je peux me flatter de votre suffrage et du sien,

Sublimi feriam sidera vertice.

(HOR., liv. I, od. 1.)

Adieu. Le papier me manque. *Vale.*

362. — A M. JACOB VERNET<sup>2</sup>,

A GENÈVE.

Paris, 14 septembre.

Votre conversation, monsieur, me fit extrêmement désirer d'avoir avec vous un commerce suivi. Je vois avec une satisfaction extrême que vous n'êtes pas de ces voyageurs qui visitent en passant les gens de lettres, comme on va voir des statues et des tableaux, pour satisfaire une curiosité passagère. Vous me faites sentir tout le prix de votre correspondance, et je vous dis déjà, sans aucun compliment, que vous avez en moi un ami : car sur quoi l'amitié peut-elle être fondée, si ce n'est sur l'estime et sur le rapport des goûts et des sentiments ? Vous m'avez paru un philosophe pensant librement et parlant sagement ; vous méprisez d'ailleurs ce style efféminé, plein d'afféterie et vide de choses, dont les frivoles auteurs de notre Académie française ont éterné notre langue. Vous aimez le vrai, et le style mâle, qui seul appartient au vrai. Puis-je, avec cela, ne pas vous aimer ? C'est pour le style impertinent, dont la France est inondée aujourd'hui, qu'il ne faut point d'indulgence : car on ramène les hommes au bon sens sur ces bagatelles. Mais, en fait de religion, nous avons, je crois, vous et moi, de la tolérance, parce qu'on ne ramène ja-

1. Joseph de Seitres, marquis de Caumont, né le 30 juin 1688 ; correspondant honoraire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres ; mort à Avignon, le 25 septembre 1745. (Cl.)

2. Jacob Vernet, né à Genève en 1698, mort le 26 mars 1789. Étant à Paris en 1725, lors du miracle de M<sup>me</sup> Lafosse (Voyez t. XV, p. 61), il publia trois écrits à ce sujet. Il se brouilla, en 1757, avec Voltaire, qui ne le ménagea pas. Voyez, entre autres pièces, tome X, la satire intitulée *l'Hypocrisie* (année 1767) ; tome XXIV, page 134, le second des *Dialogues chrétiens* ; et tome XXV, page 491, la *Lettre curieuse de M. Robert Covelle* (année 1766). On a parlé de Vernet dans les notes, tomes XII, page 303, et XXIV, page 86.

mais les hommes sur ce point. Je passe tout aux hommes, pourvu qu'ils ne soient pas persécuteurs. J'aimerais Calvin, s'il n'avait pas fait brûler Servet ; je serais serviteur du concile de Constance, sans les fagots de Jean Huss.

Ces *Lettres anglaises*, dont vous me parlez, sont écrites avec cet esprit de liberté qui peut-être m'attirera en France des persécutions, mais qui me vaudra votre estime ; elles ne paraissent encore qu'en anglais, et j'ai fait ce que j'ai pu pour faire suspendre l'édition française. Je ne sais si j'en viendrai à bout ; mais jugez, monsieur, de la différence qui se trouve entre les Anglais et les Français : ces *Lettres* ont paru seulement philosophiques aux lecteurs de Londres ; et, à Paris, on les appelle déjà impies, sans les avoir vues. Celui qui passe ici pour un tolérant passe bientôt pour un athée. Les dévots et les esprits frivoles, les uns trompeurs et les autres trompés, crient à l'impiété contre quiconque ose penser humainement ; et, de ce qu'un homme a fait une plaisanterie contre les quakers, nos catholiques concluent qu'ils ne croient pas en Dieu.

A propos de quakers, vous me demandez mon avis, dans votre lettre, sur le *vous* et sur le *toi*<sup>1</sup>. Je vous dirai aussi hardiment ce que je pense sur cette bagatelle que je serai timide devant vous sur une question importante. Je crois que, dans le discours ordinaire, le *vous* est nécessaire, parce qu'il est d'usage, et qu'il faut parler aux hommes le langage établi par eux ; mais, dans ces mouvements d'éloquence où l'on doit s'élever au-dessus du langage vulgaire, comme quand on parle à Dieu, ou qu'on fait parler les passions, je crois que le *tu* a d'autant plus de force qu'il s'éloigne du *vous* : car le *tu* est le langage de la vérité, et le *vous* le langage du compliment.

Je ne suis point étonné que vous n'ayez pu lire la tragédie de *Gustave* : quiconque écrit en vers doit écrire en beaux vers, ou ne sera point lu. Les poètes ne réussissent que par les beautés de détail. Sans cela Virgile et Chapelain, Racine et Campistron, Milton et Ogilby, le Tasse et Rolli<sup>2</sup>, seraient égaux.

Je vous serais obligé de m'adresser le libraire dont vous m'avez parlé ; je vous serais encore plus obligé si vous vouliez

1. Au nombre des écrits de Vernet est une *Lettre sur la coutume d'employer le vous au lieu du tu, et sur cette question : Doit-on employer le tutoiement dans nos versions, surtout dans celles de la Bible ?* 1752, in-8°. (B.)

2. Jean Ogilby, né en 1600, mort en 1676, fit une traduction d'Homère que Pope disait au-dessous de la critique. Paul Rolli est l'auteur d'une critique de l'*Essai sur la Poésie épique* de Voltaire. Voyez tome VIII, page 304.

bien m'écrire quelquefois. Vous m'avez fait aimer votre personne et vos lettres. Faites-moi ici votre correspondant.

Je suis, etc.

VOLTAIRE.

363. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 15 septembre.

Eh bien ! mon cher ami, vous n'avez encore ni opéra, ni *Adèlaïde*, ni petites pièces fugitives ; et vous ne m'avez point envoyé votre *Allégorie*, et Linant m'a quitté sans avoir achevé une scène de sa tragédie.

O vanas hominum mentes ! o pectora cæca !<sup>1</sup>

Jore devrait être déjà parti avec un ballot de vers, de ma part ; mais le pauvre diable est actuellement caché dans un galeatas, espérant peu en Dieu, et craignant fort les exempts. Un nommé Vanneroux, la terreur des jansénistes, et aussi renommé que Desgrets, est parti pour aller fureter dans Rouen, et pour voir si Jore n'aurait point imprimé certaines *Lettres anglaises* que l'on croit ici un ouvrage du malin. Jore jure qu'il est innocent, qu'il ne sait ce que c'est que tout cela, et qu'on ne trouvera rien. Je ne sais pas si je le verrai avant le départ clandestin qu'il médite pour revenir voir sa très-chère patrie. Je vous prie, quand vous le reverrez, de lui recommander extrêmement la crainte du garde des sceaux et de Vanneroux. S'il fait paraître un seul exemplaire de cet ouvrage, assurément il sera perdu, lui et toute sa famille. Qu'il ne se hâte point ; le temps amène tout. Il est convaincu de ce qu'il doit faire ; mais ce n'est pas assez d'avoir la foi, si vous ne le confirmez dans la pratique des bonnes œuvres.

J'ai vu enfin la présidente de Bernières. Est-il possible que nous ayons dit adieu, pour toujours, à la Rivière-Bourdet ? Qu'il serait doux de nous y revoir ! Ne pourrions-nous point mettre le président dans un couvent, et venir manger ses canetons<sup>2</sup> chez lui ?

Je reste constamment dans mon ermitage, vis-à-vis Saint-Gervais, où je mène une vie philosophique, troublée quelquefois

1. Lucrèce, II, 14.

2. Les meilleurs canetons, dits de Rouen, viennent de Duclair, canton auquel appartient la Rivière-Bourdet. (CL.)



par des coliques, et par la sainte inquisition qui est à présent sur la littérature. Il est triste de souffrir, mais il est plus dur encore de ne pouvoir penser avec une honnête liberté, et que le plus beau privilège de l'humanité nous soit ravi : *fari quæ sentiat*<sup>1</sup>. La vie d'un homme de lettres est la liberté. Pourquoi faut-il subir les rigueurs de l'esclavage, dans le plus aimable pays de l'univers, que l'on ne peut quitter, et dans lequel il est si dangereux de vivre!

Thieriot jouit en paix, à Londres, du fruit de mes travaux ; et moi, je suis en transes à Paris : *laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt*<sup>2</sup>. Il n'y a guère de semaines où je ne reçoive des lettres des pays étrangers, par lesquelles on m'invite à quitter la France. J'envie souvent à Descartes sa solitude d'Egmont, quoique je ne lui envie point ses tourbillons et sa métaphysique. Mais enfin je finirai par renoncer ou à mon pays ou à la passion de penser tout haut. C'est le parti le plus sage. Il ne faut songer qu'à vivre avec soi-même et avec ses amis, et non à s'établir une seconde existence très-chimérique dans l'esprit des autres hommes. Le bonheur ou le mal est réel, et la réputation n'est qu'un songe.

Si j'avais le bonheur de vivre avec un ami comme vous, je ne souhaiterais plus rien ; mais, loin de vous, il faut que je me console en travaillant, et, quand un ouvrage est fait, on a la rage de le montrer au public. Que tout cela n'empêche point Linant de nous faire une bonne tragédie, que je mette mes armes entre ses mains : *illum oportet crescere, me autem minui* (saint Jean, ch. III, v. 30).

Adieu, charmant ami.

364. — A M. LE MARQUIS DE CAUMONT<sup>3</sup>.

A AVIGNON.

A Paris, près Saint-Gervais, 15 septembre 1733.

Je ne dirai pas, monsieur, désormais que les beaux-arts ne sont point honorés et récompensés dans ce siècle ; la lettre flatteuse que je reçois de vous est le prix le plus précieux de mes faibles ouvrages. Chapelain cherchait des pensions, et faisait sa cour aux ministres. Feu Lamotte, d'ailleurs homme d'esprit et

1. Horace, liv. I, ép. IV, v. 9.

2. Pensée de saint Augustin, citée dans la lettre 137.

3. Cette lettre et les cinq autres adressées à la même personne m'ont été communiquées par M. Ch. Romey. (B.) — Voyez, sur Caumont, la note de la page 378.

homme aimable, avait passé toute sa vie à se faire une cabale. Mais ni les cabales, ni les ministres, ni les princes, ne font la vraie réputation : elle n'est jamais fondée, monsieur, que sur des suffrages comme le vôtre. *Il faut plaire aux esprits bien faits*, dit Pascal ; et s'il n'avait jamais écrit que des pensées aussi vraies, je n'aurais jamais pris la petite liberté de combattre beaucoup de ses idées, comme j'ai fait dans ces *Lettres anglaises* dont vous m'avez fait l'honneur de me parler. Si elles paraissaient déjà en français, je ne manquerais pas de vous les envoyer, et je braverais les censures du vice-légat : car je suis bien plus jaloux de votre absolution que je ne crains l'excommunication *della santa Chiesa*. En attendant, je fais partir à votre adresse, par le carrosse, un paquet qui contient deux exemplaires de *la Henriade*, d'une nouvelle édition prétendue d'Angleterre, avec un *Essai sur la Poésie épique*. J'avais d'abord composé cet *Essai* en anglais, et il avait été traduit par l'abbé Desfontaines, homme fort connu dans la littérature. Mais je l'ai depuis travaillé en français, et je l'ai calculé pour notre méridien. Je vous supplie de vouloir bien accepter cet hommage avec bonté. J'y aurais joint *l'Histoire de Charles XII* ; mais j'en attends incessamment une nouvelle édition, dans laquelle on a corrigé beaucoup d'erreurs. On a mis à la fin de cette édition les Remarques de La Motraye, voyageur curieux, mais qui n'a rien vu qu'avec les yeux du corps, et qui ressemble aux courriers qui voient tout, portent tout, et ne savent rien. Il y a en marge une réponse à ces Remarques, le tout pour l'honneur de la vérité, dont je suis uniquement partisan.

Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebō.

D'ordinaire les histoires sont des satires ou des apologies, et l'auteur, malgré qu'il en ait, regarde le héros de son histoire comme un prédicateur regarde le saint de son sermon ; on mêle partout de l'enthousiasme, et il n'en faut avoir qu'en vers. Pour moi, je n'en ai point en écrivant l'histoire, et si jamais j'écris quelque chose sur le siècle de Louis XIV, je le ferai en homme désintéressé. J'aime à vous rendre compte, monsieur, de mes occupations et de mes sentiments, pour les soumettre au jugement d'un homme comme vous. Je remercierai toute la vie M. l'abbé de Sade de m'avoir procuré l'honneur de votre correspondance. Je le prends pour mon protecteur auprès de vous ; il vous persuadera de m'aimer, car il persuade tout ce qu'il veut. Je regarderais comme un des plus heureux temps de ma vie celui

que je pourrais passer entre vous deux. A Paris, on ne se voit jamais qu'en passant. Ce n'est que dans les villes où la bonne compagnie est moins dissipée et plus rassemblée qu'on peut jouir du commerce des gens qui pensent. Ce ne serait pas des muscats et du thon que je viendrais chercher : j'achèterais votre conversation et la sienne de tous les raisins du monde. Mais vous m'avouerez qu'il serait plaisant que l'auteur de *la Henriade* et des *Lettres anglaises* vint chercher un asile dans les terres du saint-père. Je crois qu'au moins il me faudrait un passeport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'estime la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

365. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 26 septembre.

J'aime fort Linant pour vous et pour lui ; mais, à parler sérieusement, il n'est pas bien sûr encore qu'il ait un de ces talents marqués sans qui la poésie est un bien méchant métier ; il serait bien malheureux s'il n'avait qu'un peu de génie avec beaucoup de paresse. Exhortez-le à travailler et à s'instruire des choses qui pourront lui être utiles, quelque parti qu'il embrasse. Il voulait être précepteur, et à peine sait-il le latin. Si vous l'aimez, mon cher Cideville, prenez garde de gâter par trop de louanges et de caresses un jeune homme qui, parmi ses besoins, doit compter le besoin qu'il a de travailler beaucoup, et de mettre à profit un temps qu'il ne retrouvera plus. S'il avait du bien, je lui donnerais d'autres conseils, ou, plutôt, je ne lui en donnerais point du tout ; mais il y a une différence si immense entre celui qui a sa fortune toute faite et celui qui la doit faire que ce ne sont pas deux créatures de la même espèce. *Vale, amice*

366. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 2 octobre.

L'autre jour l'Amitié, d'un air simple et facile,  
Vint m'apporter des vers écrits en ma faveur :  
« Ils sont, tu le vois bien, du charmant Cideville,  
Dit-elle, et tu connais l'air tendre et séducteur  
Dont cet ingénieux pasteur  
Par ses accents nouveaux à son gré ressuscite  
Les sons du doux Virgile et ceux de Théocrite ;



Mais il t'a prodigué, dans son style enchanteur,  
Tous les éloges qu'il mérite. »

Quelle faible réponse, mon aimable ami, à votre charmante églogue, et que j'ai de remords de vous payer si tard et si mal! N'accusez point ma paresse; mon cœur surtout n'est point paresseux; mais vous savez que ma détestable santé me met quelquefois dans l'impuissance de penser et d'écrire: cela met dans ma vie des vides effroyables. Il faut quelquefois que je demeure plusieurs jours privé de la consolation des belles-lettres et de la douceur de votre commerce. Moi qui voudrais, vous le savez bien, passer ma vie entre ces lettres et vous, faut-il que je ne la passe presque qu'en regrets! L'abbé Linant, ou plutôt Linant qui n'est plus abbé, vient d'arriver, toujours rempli de vous. Il lui faudra du temps pour reprendre l'habitude de la vie inquiète et tumultueuse de Paris, après avoir joui d'une si douce tranquillité auprès de vous. Il est bien mal logé chez moi; mais ce n'est pas ma faute, c'est la sienne. Il a trouvé, en arrivant, un compagnon que je lui ai donné, et dont je crois qu'il sera content. C'est un jeune homme nommé Lefebvre<sup>1</sup>, qui fait aussi des vers harmonieux, et qui est né, comme Linant, poète et pauvre. Je voudrais bien que ma fortune fût assez honnête pour leur rendre la vie plus agréable; mais, n'ayant point de richesses à leur faire partager, ils daignent partager ma pauvreté. Je ne suis pas comme la plupart de nos Parisiens; j'aime mieux avoir des amis que du superflu; et je préfère un homme de lettres à un bon cuisinier et à deux chevaux de carrosse. On en a toujours assez pour les autres quand on sait se borner pour soi. Rien n'est si aisé que d'avoir du superflu. Voilà une morale que monsieur le marquis<sup>2</sup> ne goûtera pas, mais qui est sûrement de votre goût.

A l'heure que je vous parle, mes deux amis sont à la Comédie, à une pièce nouvelle d'un nommé La Chaussée, intitulée *la Fausse Antipathie*<sup>3</sup>. Ce titre a l'air de Marivaux; mais Marivaux ne fait pas de vers, et La Chaussée en fait de très-bons, du moins dans le genre didactique. Ce n'est pas un bon préjugé pour le genre de la comédie.

J'assistai hier à la première représentation d'*Hippolyte et Ari-*

1. Voyez la note sur la lettre 283.

2. Le marquis de La Motte-Lézeau.

3. Comédie jouée le 2 octobre 1733. La Chaussée a un article dans *le Siècle de Louis XIV*: voyez tome XIV, page 111.

cie<sup>1</sup>. Les paroles sont de l'abbé Pellegrin, et dignes de l'abbé Pellegrin. La musique est d'un nommé Rameau, homme qui a le malheur de savoir plus de musique que Lulli. C'est un pédant en musique; il est exact et ennuyeux.

Linart revient de la comédie, il dit qu'elle a plu assez, qu'elle n'est pas absolument froide, et qu'elle est bien écrite.

Adieu; sur nos vieux jours nous irons ensemble aux premières représentations.

367. — A. M. BERGER<sup>2</sup>.

Octobre.

Je suis très-fâché, monsieur, que vous ayez connu comme moi le prix de la santé par les maladies. Je ne suis point de ces malheureux qui aiment à avoir des compagnons. Comptez que le plaisir est le meilleur des remèdes. J'attends de grands soulagemens de celui que me feront vos lettres. Y a-t-il quelque chose de nouveau, sur le Parnasse, qui mérite d'être connu par vous? Comment va l'opéra de Rameau? Soyez donc un peu, avec votre ancien ami, le nouvelliste des arts et des plaisirs, et comptez sur les mêmes sentiments que j'ai toujours eus pour vous.

368. — A. M. DE CIDEVILLE.

Octobre.

.....<sup>3</sup>  
 Mais quand pourrai-je donc, mon très-cher ami, vous être aussi utile à Paris que vous me l'êtes à Rouen? Vous passez douze mois de l'année à me rendre des services; vous m'écrivez de plus des vers charmants, et je suis comme une bégueule, qui me laisse aimer. Non, mon cher Cideville, je ne suis pas si bégueule; je vous aime de tout mon cœur, je travaille pour vous, j'ai retouché deux actes d'*Adélaïde*, je raccommode encore mon

1. Opéra joué le 1<sup>er</sup> octobre 1733.

2. Marchand à Paris, et amateur des beaux-arts. Il a été longtemps, ainsi que Thieriot, correspondant littéraire de Voltaire, qui l'avait connu dans sa jeunesse. Berger fut depuis secrétaire du prince de Carignan; il obtint par ce crédit un intérêt dans les fourrages de l'armée (voyez la lettre du 2 décembre 1734), et devint ensuite directeur de cette partie des fournitures (voyez la lettre du 7 octobre 1744). Il ne faut pas le confondre avec M. Berger, directeur de l'Opéra, à qui Voltaire écrivit aussi (voyez la lettre du 13 juin 1746). (B.)

3. Une page et demie est coupée et raturée, au commencement de l'original de cette lettre, datée d'octobre 1733. (CL.)

opéra tous les jours, et le tout pour vous plaire, car vous me valez tout un public.

*Et si me tragicis vatibus inseres,  
Sublimi feriam sidera vertice.*

(HOR., liv. I, od. 1.)

C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits.

(BOILEAU, ép. VII, v. 100.)

A l'égard de ma personne, à laquelle vous daignez vous intéresser avec tant de bonté, je suis obligé de vous dire, en conscience, que je ne suis pas si malheureux que vous le pensez. Je crois vous avoir déjà dit en vers d'Horace :

*Non agimur tumidis velis aquilone secundo ;  
Non tamen adversis ætatem ducimus austris,  
Viribus, ingenio, specie, virtute, loco, re,  
Extremi primorum, extremis usque priores.*

(Liv. II, ép. II, v. 201.)

Mais voilà mon seul embarras, et ma petite santé est mon seul malheur. Je tâche de mener une vie conforme à l'état où je me trouve, sans passions désagréables, sans ambition, sans envie, avec beaucoup de connaissances, peu d'amis, et beaucoup de goûts. En vérité je suis plus heureux que je ne mérite.

Mon cœur même à l'amour quelquefois s'abandonne :

*J'ai bien peu de tempérament ;  
Mais ma maîtresse me pardonne,  
Et je l'aime plus tendrement.*

A Paris, 14 octobre.

Que direz-vous de moi ? Il y a trois jours que cette lettre devait partir ; mais j'ai été malade, j'ai couru, et je vous demande pardon. Voici un petit papier ci-joint que je vous supplie bien fort de faire tenir à Jore, afin qu'il l'imprime à la fin des Remarques du sieur La Motraye.

Adieu ; je n'ai pas un moment ; je vous embrasse. Linant vous écrit. Il n'y a rien de nouveau encore ; on ne sait si les Français ont passé le Rhin, ni si les Russes ont passé la Vistule. Jamais les fleuves n'ont été si difficiles à traverser que cette année. V.



369. — A M. LE COMTE DE SADE <sup>1</sup>.

Ce lundi ....

Voilà une fort mauvaise copie d'*Adélaïde*; mais je n'en ai pas d'autre. Vous n'aurez pas besoin de mes vers pour vous amuser en chemin. Votre imagination et votre compagne de voyage vous mèneraient au bout du monde. Cependant prenez toujours ce chiffon de tragédie, pour les quarts d'heure où vous voudrez lire des choses inutiles. Si vous voulez en procurer une lecture au petit *Gnome* <sup>2</sup>, correspondant des savants, vous êtes le maître. Quand vous serez arrivé à Toulouse, voyez, je vous en prie, mon ami d'Aigueberre <sup>3</sup>, conseiller au parlement; je le crois au fond digne de vous, quoiqu'il n'ait pas de brillant. Vous lui ferez lire cette pièce; mais point de copie. Adieu; bon voyage. Mille respects, tendre amitié.

370. — A M. LE MARQUIS DE CAUMONT <sup>4</sup>.

A Paris, ce 25 octobre ....

J'avais mis, monsieur, à la diligence de Lyon, un paquet contenant deux *Henriade* à votre adresse, à *Avignon*. J'ai renvoyé à la diligence sur la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'ai trouvé que le paquet n'était point parti, ces messieurs disant pour raison qu'il aurait fallu l'adresser à Lyon à quelqu'un de connu dans la ville. M. de Malijac, que vous m'avez indiqué, m'a tiré d'embarras; j'ai été chez lui, et j'ai eu l'honneur de lui remettre le paquet pour vous. J'ai gagné beaucoup à cela. M. de Malijac m'a paru un homme très-aimable. Il a un fils dont il me semble qu'on peut dire: *Gratior et pulchro veniens in corpore virtus*. Mais j'ai bien peur, monsieur, que vous n'ayez pas sitôt cette pauvre *Henriade*. Il me paraît que le minis-

1. Jean-Baptiste-François-Joseph, comte de Sade, né en 1700, frère de l'abbé à qui la lettre du 29 août est adressée. Il était aide-de-camp du maréchal de Villars quand il épousa, le 13 novembre 1733, Marie-Éléonore de Maillé de Kerman, ou Carman, née en 1712. Il fut ensuite colonel-général de la cavalerie du pape, dans l'État d'Avignon, et, plus tard, lieutenant-général des provinces de Bresse, Gex, Valromei, etc. (Cl.)

2. Le marquis de Caumont. Voyez la note 1 de la page 378.

3. Jean Dumas d'Aigueberre était conseiller au parlement de Toulouse. Voltaire avait vu M<sup>me</sup> du Châtelet enfant chez le baron de Breteuil, et il l'avait ensuite perdue de vue; ce fut d'Aigueberre qui lui fit renouveler connaissance avec elle, en 1733. (Cl.)

4. Communiquée par M. Ch. Romey; voyez n° 364. (B.)

tère retient tant qu'il peut M. de Malijac dans ce pays-ci. Nos ministres ont raison ; j'en ferais autant à leur place si j'aimais mieux la bonne compagnie que les intérêts des sujets de notre saint-père le pape.

Il s'agit, je crois, de nous donner du bois, du blé et de l'huile. On fait bien des façons pour vous laisser avoir

Frigus quo duramque famem depellere possit.

Apparemment qu'on veut avoir pris l'Italie avant de régler nos affaires. Voilà toute l'Europe en armes. Quel temps, monsieur, pour les lettres ! Je dirai de nous :

Solus enim tristes hac tempestate camenas  
Respexit.

Je me flatte de vous envoyer bientôt quelque nouvel ouvrage, malgré le tintamarre de la guerre qui nous environne de tous les côtés. Pour cette *Histoire du siècle de Louis XIV*, c'est une entreprise qui sera l'occupation et la consolation de ma vieillesse ; il faudra peut-être dix ans pour la faire. Heureux qui peut se faire un plan d'occupation pour dix années ! Ce travail sera doux et tranquille en comparaison des ouvrages d'imagination qui tirent l'âme hors d'elle-même, et qui sont une espèce de passion violente. On peut peut-être faire des vers comme l'amour dans sa jeunesse, mais à quarante ans il faut dire :

Nunc itaque, et versus, et cætera ludibria pono :  
Quid verum atque decens curo et rogo, et omnis in hoc sum.

(HOR., liv. 1<sup>er</sup>, ép. 1, vers 10-11.)

Je vous demande pardon de mon verbiage latin et français. Je vous respecte sans cérémonie.

VOLTAIRE.

371. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 27 octobre.

Aujourd'hui est partie par le coche certaine *Adélaïde du Guesclin*, qui va trouver l'intime ami de son père avec des sentiments fort tendres, beaucoup de modestie, et quelquefois de l'orgueil, de temps en temps des vers frappés, mais quelquefois d'assez faibles. Elle espère que l'élégant, le tendre, l'harmonieux Cideville lui dira tous ses défauts, et elle fera tout ce qu'elle pourra pour s'en corriger.

Moi, père d'*Adélaïde*, je me meurs de regret de ne pouvoir venir vous entretenir sur tout cela.

Parve (*sed invideo*), sine me, liber, ibis *ad illum*.

(OVID., *Trist.*, liv. I, eleg. I, v. 1.)

« Ad illum qui, absens et præsens, mihi semper erit carissimus<sup>1</sup>. »

J'attends votre *Allégorie* ; il me faut de temps en temps de quoi supporter votre absence ; je parle souvent de vous avec Linant. Vous faites cent fois plus de besogne que lui. Les occupations continuelles de votre charge, loin de rebuter votre muse, l'encouragent et l'animent ; vous sortez du temple de Thémis comme de celui d'Apollon. Je ne sais pas encore quel fruit Linant aura tiré de votre société et de vos conseils, mais je n'ai encore rien vu de lui. Il y a deux ans que je lui ai fait donner son entrée à la Comédie, sur la parole qu'il ferait une pièce. Je lui ai enfin fourni un sujet<sup>2</sup>, au lieu de son *Sabinus*, qui n'était point du tout théâtral. Il n'a pas seulement mis par écrit le plan que je lui ai donné. Je le plains fort s'il ne travaille pas, car il me semble qu'étant un peu fier et très-gueux, si, avec cela, il est paresseux et ignorant, il ne doit espérer qu'un avenir bien misérable. Il a eu le malheur de se brouiller chez moi avec toute la maison : cela met, malgré que j'en aie, bien du désagrément dans sa vie. Celui<sup>3</sup> qui se mêle de mes petites affaires, et sa femme, s'étaient plaints souvent de lui. Je les avais raccommodés ; les voilà, cette fois-ci, brouillés sans apparence de retour. Cela me fâche d'autant plus que Linant en souffre, et que, malgré toutes mes attentions, je ne peux empêcher mille petits désagréments que des gens, qui ne sont pas tout à fait mes domestiques, sont à portée de lui faire essuyer sans que j'en sache rien. Je vous rends compte de ces petits détails, parce que je l'aime et que vous l'aimez. Je suis persuadé que vous aurez la bonté de lui donner des conseils dont il profitera. J'ai bien peur que jusqu'ici vous ne lui ayez donné que de l'amour-propre.

Personne n'est plus persuadé que moi que tous les hommes sont égaux ; mais, avec cette maxime, on court risque de mourir de faim si on ne travaille pas ; et il lui sera tout au plus permis de se croire au-dessus de son état quand il aura fait quelque

1. Térence, *Adelphes*, acte I, scène 1.

2. Ramessès ; voyez la note de la lettre 356.

3. Demoulin. Voyez la note 3 de la page 77.



chose de bon. Mais jusque-là il doit songer qu'il est jeune, et qu'il a besoin de travail. Je ne lui dis pas le quart de tout cela, parce que j'aurais l'air d'abuser du peu de bien que je lui fais, ou de prendre le parti de ceux avec lesquels il s'est brouillé assez mal à propos. Encore une fois, pardonnez ces détails à la confiance que j'ai en vous, et à l'envie d'être utile à un homme que vous m'avez recommandé.

372. — A M. BERGER.

J'ai reçu à la fois trois lettres de vous. Je suis trop heureux d'avoir un ami comme vous. Les autres se contentent de dire : « C'est dommage; » mais vous êtes rempli des attentions les plus obligeantes, et je regarderai toujours votre commerce comme la consolation la plus flatteuse de votre absence.

J'ai fait une grande sottise de composer un opéra<sup>1</sup>; mais l'envie de travailler pour un homme comme M. Rameau m'avait emporté. Je ne songeais qu'à son génie, et je ne m'apercevais pas que le mien (si tant est que j'en aie un) n'est point fait du tout pour le genre lyrique. Aussi je lui mandais, il y a quelque temps, que j'aurais plus tôt fait un poëme épique que je n'aurais rempli des canevas. Ce n'est pas assurément que je méprise ce genre d'ouvrage : il n'y en a aucun de méprisable ; mais c'est un talent qui, je crois, me manque entièrement. Peut-être qu'avec de la tranquillité d'esprit, des soins, et les conseils de mes amis, je pourrai parvenir à faire quelque chose de moins indigne de notre Orphée ; mais je prévois qu'il faudra remettre l'exécution de cet opéra à l'hiver prochain. Il n'en vaudra que mieux, et n'en sera que plus désiré du public. Notre grand musicien, qui a sans doute des ennemis en proportion de son mérite, ne doit pas être fâché que ses rivaux passent avant lui. Le point n'est pas d'être joué bientôt, mais de réussir. Il vaut mieux être applaudi tard que d'être sifflé de bonne heure. Il n'y a que le plaisir de vous voir que je ne puis différer plus longtemps. Je me flatte que je vous embrasserai cet hiver. Le jour que je vous verrai sera ma première consolation, et l'empressement de vous obéir, auprès de M. de Richelieu, sera la seconde. Je vous prie de m'écrire souvent.

1. *Samson*. Voyez tome II, page 1.

## 373. — A M. DE MONCRIF 1.

1<sup>er</sup> novembre.

Aimable Moncrif, *ami tendre et attentif*, j'ai été si malade que je n'ai pu venir vous remercier des soins que vous voulez bien prendre de faire réussir mes petites propositions auprès de M. de Carignan.

Je ne connais point de meilleur négociateur que vous. Vous avez, avec bien des talents, celui qui vaut mieux que tous les autres ensemble : c'est celui de plaire. Je ne vous ai jamais vu que vous ne m'en ayez convaincu ; aussi je vous aime autant que j'estime les Tithons, les Aurores, et ces moineaux auxquels je ressemble si peu. — *Vale.* — *You must love me a little.*

## 374. — A M. DE MONCRIF 2.

.... 1733.

L'auteur de *l'Empire de l'Amour* viendra-t-il demain dîner vers les deux heures dans l'empire des hypocondres, chez son ami malade, qui git vis-à-vis Saint-Gervais, rue du Long-Pont ? A-t-il eu la bonté d'en dire deux mots à sa grosse gaguie de femme, le chevalier de Brassac ? S'il trouve aussi ce vaurien de La Clède, veut-il bien l'amener, ou mander s'il n'y a rien à espérer, et si le malade dînera sans eux ?

A-t-il eu la bonté de pressentir Son Altesse sérénissime sur *Adélaïde* ? Je veux faire un effort de poitrine pour votre prince. Adieu ; je vous aime de tout mon cœur, et cela sans effort.

## 375. — A M. L'ABBÉ DE SADE.

A Paris, le 13 novembre.

Vous m'avez écrit, monsieur, en arrivant, et je me suis bien douté que vous n'auriez pas demeuré huit jours dans ce pays-là que vous n'écrieriez plus qu'à vos maîtresses. Je vous fais mon compliment sur le mariage de monsieur votre frère ; mais j'aimerais encore mieux vous voir sacrer que de lui voir donner la bénédiction nuptiale. On s'est très-souvent repenti du sacrement de mariage, et jamais de l'onction épiscopale.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Je viens d'écrire à M. de Sade cette petite guenille :

Vous suivez donc les étendards  
De Bellone et de l'Hyménée;  
Vous vous enrôlez cette année  
Et sous Carman et sous Villars <sup>1</sup>.  
Le doyen des héros, une beauté novice,  
Vont vous occuper tour à tour,  
Et vous nous apprendrez un jour  
Quel est le plus rude service  
Ou de Villars ou de l'Amour.

Ceci n'est bon que pour votre trinité indulgente<sup>2</sup>. Je vous destinai des vers un peu plus ampoulés : c'est une nouvelle édition de *la Henriade*. J'ai remis entre les mains de M. Malijac un petit paquet contenant une *Henriade* pour vous, et une pour M. de Caumont. Je vous remercie de tout mon cœur de m'avoir procuré l'honneur et l'agrément de son commerce ; mais c'est à lui que je dois à présent m'adresser, pour ne pas perdre le vôtre. Il semble que vous ayez voulu vous défaire de moi pour me donner à M. de Caumont, comme on donne sa vieille maîtresse à son ami. Je veux lui plaire, mais je vous ferai toujours des coquetteries. Je ne lui ai pas pu envoyer les *Lettres* en anglais, parce que je n'en ai qu'un exemplaire, ni en français, parce que je ne veux point être brûlé sitôt.

Comment ! M. de Caumont sait aussi l'anglais ! Vous devriez bien l'apprendre. Vous l'apprendrez sûrement, car M<sup>me</sup> du Châtelet l'a appris en quinze jours. Elle traduit déjà tout courant ; elle n'a eu que cinq leçons d'un maître irlandais. En vérité, M<sup>me</sup> du Châtelet est un prodige, et on est bien neuf à notre cour.

1. VARIANTE. Avec Carman, avec Villars. (Copie faisant partie des collections de la reine Ulrique, n<sup>o</sup> 47 du catalogue de la bibliothèque de Drottningholm. *Lettres et Poésies inédites de Voltaire*, Paris, Cabinet du bibliophile, 1872.)

2. Ils étaient trois frères, le comte, le chevalier, et l'abbé (voyez nos 361 et 369). Voici la réponse du comte aux vers de Voltaire :

« Ami, je suis les étendards  
De Bellone et de l'Hyménée.  
Si je quitte une épouse aimée,  
C'est pour voir triompher Villars.  
Mars et l'Amour me trouveront novice,  
Et je m'instruirai tour à tour,  
Avec Villars, des rigueurs du service,  
Avec Carman, des douceurs de l'amour.

« Vous voyez, mon cher ami, que quand on me fournit la rime et la pensée, je fais des vers tant que l'on veut. »



Voulez-vous des nouvelles ? Le fort de Kehl vient d'être pris ; la flotte d'Alicante est en Sicile ; et, tandis qu'on coupe les deux ailes de l'aigle impériale, en Italie et en Allemagne, le roi Stanislas est plus empêché que jamais. Une grande moitié de sa petite armée l'a abandonné pour aller recevoir une paye plus forte de l'électeur-roi.

Cependant le roi de Prusse<sup>1</sup> se fait faire la cour par tout le monde, et ne se déclare encore pour personne. Les Hollandais veulent être neutres, et vendre librement leur poivre et leur cannelle. Les Anglais voudraient secourir l'empereur, et ils le feront trop tard.

Voilà la situation présente de l'Europe ; mais à Paris on ne songe point à tout cela. On ne parle que du rossignol que chante M<sup>lle</sup> Petitpas<sup>2</sup>, et du procès qu'a Bernard<sup>3</sup> avec Servandoni, pour le paiement de ses impertinentes magnificences.

Adieu ; quand vous serez las de toute autre chose, souvenez-vous que Voltaire est à vous toute sa vie, avec le dévouement le plus tendre et le plus inviolable.

376. — A M. DE CIDEVILLE.

Paris, le 6 novembre.

Aimable ami, aimable critique, aimable poète, en vous remerciant tendrement de votre *Allégorie*. Elle est pleine de très-beaux vers, pleine de sens et d'harmonie ; mon cœur, mon esprit, mes oreilles, vous ont la dernière obligation. Je me suis rencontré avec vous dans un vers que peut-être vous n'aurez point encore vu dans ma tragédie :

Toutes les passions sont en moi des fureurs.

Voici l'endroit tel que je l'ai corrigé en entier. C'est Vendôme qui parle à Adélaïde, au second acte :

Pardonne à ma fureur, toi seule en es la cause.

Ce que j'ai fait pour toi sans doute est peu de chose.

1. Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, père du grand Frédéric.

2. Dans l'opéra d'*Hippolyte et Aricie*.

3. Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert, né en 1686, fils de Samuel Bernard, fut longtemps surintendant de la maison de la reine, et finit par faire banqueroute, vers 1753 : il était beau-frère, par sa sœur, du premier président de la grand'chambre Molé, et allié aux Biron, aux Duroure, et aux Boulainvilliers. (CL.)

Non, tu ne me dois rien; dans tes fers arrêté,  
 J'attends tout de toi seul, et n'ai rien mérité.  
 Te servir en esclave est ma grandeur suprême;  
 C'est moi qui te dois tout, puisque c'est moi qui t'aime.  
 Tyran que j'idolâtre, et que rien ne fléchit,  
 Cruel objet des pleurs dont mon orgueil rougit,  
 Oui, tu tiens dans tes mains les destins de ma vie,  
 Mes sentiments, ma gloire, et mon ignominie.  
 Ne fais point succéder ma haine à mes douleurs,  
*Toutes les passions sont en moi des fureurs.*  
 Dans mes soumissions crains-moi, crains ma colère <sup>1</sup>.

Il y a encore bien d'autres endroits changés, et bien des corrections envoyées aux comédiens, depuis que je vous ai fait tenir la pièce. Pour le fond, il est toujours le même : on ne peut élever de nouveaux fondements comme on peut changer une anti-chambre et un cabinet, et toutes les beautés de détail sont des ornements presque perdus au théâtre. Le succès est dans le sujet même. Si le sujet n'est pas intéressant, les vers de Virgile et de Racine, les éclairs et les raisonnements de Corneille, ne feraient pas réussir l'ouvrage. Tous mes amis m'assurent que la pièce est touchante; mais je consulterai toujours votre cœur et votre esprit, de préférence à tout le monde : c'est à eux à me parler; il n'y a point de vérité qui puisse déplaire quand c'est vous qui la dites.

Souffrez aussi, mon cher ami, que je vous dise, avec cette même franchise que j'attends de vous, que je ne suis pas aussi content du fond de votre *Allégorie* et de la tissure de l'ouvrage que je le suis des beaux vers qui y sont répandus. Votre but est de prouver qu'on se trouve bien, dans la vieillesse, d'avoir fait provision dans son printemps, et qu'il faut, à vingt ans, songer à habiller l'homme de cinquante. La longue description des âges de l'homme est donc inutile à ce but. Pourquoi étendre en tant de vers ce qu'Horace et Despréaux ont dit en dix ou douze lignes connues de tout le monde? Mais, direz-vous, je présente cette idée sous des images neuves. A cela je vous répondrai que cette image n'est ni naturelle, ni aimable, ni vraisemblable. Pourquoi cette montagne? Pourquoi fera-t-il plus chaud au milieu qu'au bas? Pourquoi différents climats dans une montagne? Pourquoi se trouve-t-on tout d'un coup au sommet? Une allégorie ne doit

1. Ces vers ne se lisent plus dans *Adélaïde*; ils sont dans les variantes du second acte, et même avec quelques différences.

point être recherchée, tout s'y doit présenter de soi-même, rien ne doit y être étranger. Enfin, quand cette allégorie serait juste, et que vous en auriez retranché les longueurs, il resterait encore de quoi dire : *non erat his locus*<sup>1</sup>.

Votre ouvrage serait, je crois, charmant, si vous vous renfermiez dans votre première idée : car de quoi s'agit-il ? de faire voir l'usage et l'abus du temps. Présentez-moi une déesse à qui tous les vieillards s'adressent pour avoir une vieillesse heureuse ; alors chaque sexagénaire vient exposer ce qu'il a fait dans sa vie, et leurs dernières années sont condamnées aux remords ou à l'ennui. Mais ceux qui ont cultivé leur esprit, comme mon cher Cideville, jouissent des biens acquis dans leur jeunesse, et sont heureux et honorés. Voilà un champ assez vaste ; mais tout ce qui sort de ce sujet est une morale hors d'œuvre. Votre montagne est une longue préface, une digression qui absorbe le fond de la chose. N'ayez simplement que votre sujet devant les yeux, et votre ouvrage deviendra un chef-d'œuvre.

Pour m'encourager à vous oser parler ainsi, envoyez-moi une bonne critique d'*Adélaïde* ; mais, surtout, ne gâtez point Linant. Je ne suis pas trop content de lui. Il est nourri, logé, chauffé, blanchi, vêtu, et je sais qu'il a dit que je lui avais fait manquer un beau poste de précepteur, pour l'attirer chez moi. Je ne l'ai cependant pris qu'à votre considération, et après que la dignité de précepteur lui a été refusée. Il ne travaille point, il ne fait rien, il se couche à sept heures du soir pour se lever à midi. Encouragez-le et grondez-le, en général. Si vous le traitez en homme du monde, vous le perdrez. Adieu.

377. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAINT-PIERRE.

Moi qui, dans mes amusements  
 Cherchant quelque sage lecture,  
 Lis très-peu les nouveaux romans,  
 Et beaucoup la sainte Écriture,  
 Hier je lisais l'aventure  
 De ce bon père des croyants,  
 Qui, de Dieu chantant les louanges,  
 Vit arriver dans son réduit,  
 Vers les approches de la nuit,  
 Une visite de trois anges.

1. Horace, de *Arte poet.*, 19.



J'ai reçu, madame, le même honneur dans mon trou de la rue de Long-Pont ; et, de ce jour-là, j'ai cru aux divinités comme Abraham. Mais la différence fut que le trio céleste soupa chez ce bonhomme, et que vous n'avez pas daigné souper chez moi, crainte de faire méchante chère. Si vous aviez effectivement la bonté qu'on attribue à votre espèce divine, vous auriez fait une cène dans mon ermitage ; mais votre apparition ne fut point une apparition angélique ;

Et, pour revenir à la fable,  
 Pour moi beaucoup plus vraisemblable,  
 Et dont vous aimez mieux le tour,  
 Je reçus chez moi, l'autre jour,  
 De déesses un couple aimable,  
 Conduites par le dieu d'amour ;  
 Du paradis l'heureux séjour  
 N'a jamais rien eu de semblable.

Le dieu d'amour<sup>1</sup> n'avait point une perruque blonde, ses cheveux n'étaient pas si dérangés que les boulets du fort de Kehl le faisaient craindre, et il avait beaucoup d'esprit. Il n'appartient pas à un mortel qui loge vis-à-vis Saint-Gervais d'oser supplier la déesse, vice-reine de Catalogne, l'autre déesse, et cet autre dieu, de daigner venir boire du vin de Champagne, au lieu de nectar, de quitter leur palais pour une chaumière, et bonne compagnie pour un malade.

Ciel ! que j'entendrais s'écrier  
 Marianne, ma cuisinière,  
 Si la duchesse de Saint-Pierre,  
 Du Châtelet et Forcalquier  
 Venaient souper dans ma tanière !

Mais, après la fricassée de poulets et les chandelles de Charonne que ne doit-on pas attendre de votre indulgence !

Les dieux sont bons, ils daignent tout permettre  
 Aux gens de bien qui leur offrent des vœux ;  
 Le cœur suffit, le cœur est tout pour eux,  
 Et c'est le mien qui dicta cette lettre.

1. Louis-Bufile de Brancas, comte de Forcalquier, fils du maréchal de France Louis de Brancas. Il s'était trouvé au siège du fort de Kehl, qui se rendit aux Français le 28 octobre 1733, et où il avait eu les cheveux coupés par un boulet de canon. Voltaire, à ce sujet, lui adressa dix vers, qui sont dans les *Poésies mêlées*, tome X, page 499.

378. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 15 novembre.

Voyez, mon cher ami, combien je suis docile. Je suis entièrement de votre avis sur les louanges que vous donnez à notre *Adélaïde*. J'avais peur qu'il ne parût un peu de coquetterie dans M<sup>lle</sup> du Guesclin; mais puisque vous, qui êtes expert en cette science, ne vous êtes pas aperçu de ce défaut, il y a apparence qu'il n'existe pas. Mais vous me donnez autant de scrupule sur le reste que de confiance sur les choses que vous approuvez.

Je conviens avec vous que Nemours n'est pas, à beaucoup près, si grand, si intéressant, si occupant le théâtre que son emporté de frère. Je suis encore bien heureux qu'on puisse aimer un peu Nemours, après que Vendôme a saisi, pendant deux actes, l'attention et le cœur des spectateurs. Si le personnage de Nemours est souffert, je regarde comme un coup de l'art d'avoir fait supporter un personnage qui devait être insipide. Vous me dites qu'on pourrait relever le caractère de Nemours en affaiblissant celui de Coucy. Je ne saurais me rendre à cette idée en aucune façon, d'autant plus que Coucy ne se trouve avec Nemours qu'à la fin de la pièce.

J'aurais bien voulu parler un peu de ce fou de Charles VI, de cette mégère Isabeau, de ce grand homme Henri V; mais, quand j'en ai voulu dire un mot, j'ai vu que je n'en avais pas le temps; et *non erat his locus*. La passion occupe toute la pièce d'un bout à l'autre. Je n'ai pas trouvé le moment de raconter tous ces événements, qui, de plus, sont aussi étrangers à mon action principale qu'essentiels à l'histoire. L'amour est une étrange chose : quand il est quelque part, il y veut dominer; point de compagnon, point d'épisode. Il semble que, quand Nemours et Vendôme se voient, c'était bien là le cas de parler de Charles VI et de Charles VII; point du tout. Pourquoi cela? C'est qu'aucun d'eux ne s'en soucie; c'est qu'ils sont tous deux amoureux comme des fous. Peut-on faire parler un acteur d'autre chose que de sa passion? Et, si j'ai à me féliciter un peu, c'est d'avoir traité cette passion de façon qu'il n'y a pas de place pour l'ambition et pour la politique.

Vous avez très-bien senti l'horreur de l'action de Vendôme. Il semble, en effet, que ce beau nom ne soit pas fait pour un fratricide. S'il ordonnait la mort de son frère à tête reposée, ce serait un monstre, et la pièce aussi. Je ne sais même si on ne

sera pas révolté qu'il demande cette horrible vengeance à l'honnête homme de Coucy, et je vous avoue que je tremble fort pour la fin de ce quatrième acte, dont je ne suis pas trop content; mais le cinquième me rassure. Il est impossible de ne pas aimer Vendôme et de ne le pas plaindre. Je peux même espérer que l'on pardonnera à ce furieux, à cet amant malheureux, à cet homme qui, dans le même moment, se voit trahi par un frère et par une maîtresse qui lui doivent tous deux la vie; qui voit sa maîtresse enlevée et le peuple révolté par ce même frère, et qui, de plus, est annoncé comme un homme capable du plus grand emportement,

A l'égard du détail, je le corrige tous les jours. Je travaille à plus d'un atelier à la fois; je n'ai pas un moment de vide, les jours sont trop courts; il faudrait les doubler pour les gens de lettres. Que ne puis-je les passer avec vous! Ils me paraîtraient alors bien plus courts.

Nous avons relu votre *Allégorie*; nous persistons dans nos très-humbles remontrances. Nous vous prions de nous ôter la montagne. Trop d'abondance appauvrit la matière. Si j'avais beaucoup parlé des guerres civiles, *Adélaïde* ne toucherait pas tant. Il ne faut jamais perdre un moment son principal sujet de vue. C'est ce qui fait que je pense toujours à vous. *Vale, et me ama.*

379. — A M. DE LA PRÉVERIE 1.

A Paris, ce 16 novembre 1733.

J'ai reçu votre lettre du 12 novembre. Vous m'auriez sauvé, monsieur, mes quatorze cents livres si vous aviez bien voulu, à tout événement, faire signifier la délégation au fermier. Peut-être en serait-il temps encore. C'est une obligation passée au Châtelet de Paris, et qui a son effet dans tout le royaume. Peut-être cette dette sera-t-elle regardée comme dette du prieuré, et l'acquéreur en serait tenu; peut-être cet acquéreur doit-il de l'argent à l'abbé Mac-Carthy: c'est ce que vous pourriez savoir, et en ce cas, vous lui signifieriez la délégation. Quand je ne tirerais que la moitié de la somme, je me croirais bien payé. Il y a encore une autre ressource: Mac-Carthy a un père qui a du bien, et qui demeure à Nantes. Il est, je crois, médecin ou chirurgien dans cette ville. Pourriez-vous avoir la bonté de vous en

1. Éditeurs, Bavoux et François; *Appendice*, 1865. — Voyez la lettre 250.



informer ? Je sais que ce père est très-vieux. On pourrait, à sa mort, faire une saisie.

En un mot, monsieur, vous êtes sur les lieux ; vous vous étiez chargé de cette affaire : c'est sur votre promesse que j'avais prêté mon argent à ce misérable avec tant de bonne foi. Puisqu'il vous doit de l'argent, unissez mes intérêts aux vôtres : si je pouvais toucher sept cents livres, je vous abandonnerais la somme pour vos peines.

J'ajouterai à tout ce que je viens de vous dire que vous pourriez intimider l'acquéreur. Je sais à point nommé qu'il a acheté le bénéfice, et il ne me sera pas difficile de le prouver, Mac-Carthy s'en étant vanté à deux personnes. Je puis en écrire aux ministres, et surtout à monseigneur le cardinal de Fleury. J'attends, monsieur, votre réponse pour me déterminer.

Je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

380. — A M. BROSSETTE.

Le 22 novembre.

Je regarde, monsieur, comme un de mes devoirs de vous envoyer les éditions de *la Henriade* qui parviennent à ma connaissance : en voici une qui, bien que très-fautive, ne laisse pas d'avoir quelque singularité, à cause de plusieurs variantes qui s'y trouvent, et dans laquelle on a, de plus, imprimé mon *Essai sur l'Épopée* tel que je l'ai composé en français, et non pas tel que M. l'abbé Desfontaines l'avait traduit, d'après mon *Essai* anglais. Vous trouverez peut-être assez plaisant que je sois un auteur traduit par mes compatriotes, et que je me sois retraduit moi-même. Mais si vous aviez été deux ans, comme moi, en Angleterre, je suis sûr que vous auriez été si touché de l'énergie de cette langue que vous auriez composé quelque chose en anglais.

Cette *Henriade* a été traduite en vers, à Londres et en Allemagne. Cet honneur, qu'on me fait dans les pays étrangers, m'enhardit un peu auprès de vous. Je sais que vous êtes en commerce avec Rousseau, mon ennemi ; mais vous ressemblez à Pomponius Atticus, qui était courtoisé à la fois par César et par Pompée. Je suis persuadé que les invectives de cet homme, en qui je respecte l'amitié dont vous l'honorez, ne feront que vous affermir dans les bontés que vous avez toujours eues pour moi. Vous êtes l'ami de tous les gens de lettres, et vous n'êtes jaloux d'aucun. Plût à Dieu que Rousseau eût un caractère comme le vôtre !

Permettez-moi, monsieur, que je mette dans votre paquet un autre paquet pour M. le marquis de Caumont : c'est un homme qui, comme vous, aime les lettres, et que le bon goût a fait sans doute votre ami.

Quel temps, monsieur, pour vous envoyer des vers !

Hinc movet Euphrates, illinc Germania bellum :

. . . . . sævit toto Mars impius orbe.

(VIRG., *Georg.*, I, v. 509.)

. . . . . Et carmina tantum

Nostra valent, Lycida, tela inter Martia, quantum

Chaonias dicunt, aquila veniente, columbas.

(EGL., IX, v. 11.)

On a pris le fort de Kehl ; on se bat en Pologne ; on va se battre en Italie.

I nunc, et versus tecum meditare canoros.

(HOR., liv. II, ep. II, v. 76.)

Voilà bien du latin que je vous cite ; mais c'est avec des dévots comme vous que j'aime à réciter mon bréviaire.

381. — A M. L'ABBÉ DE SADE.

A Paris, le 25 novembre.

J'interromps mon agonie pour vous dire que vous êtes une créature charmante. Vous m'avez écrit une lettre qui me rendrait la santé, si quelque chose pouvait me guérir.

On dit que vous allez être prêtre et grand-vicaire ; voilà bien des sacrements à la fois dans une famille. C'est donc pour cela que vous me dites que vous allez renoncer à l'amour.

Ainsi donc vous vous figurez,

Alors que vous posséderez

Le juste nom de grand-vicaire,

Qu'aussitôt vous renoncerez

A l'amour, au talent de plaire.

Ah ! tout prêtre que vous serez,

Mon cher ami, vous aimerez ;

Fussiez-vous évêque ou saint-père,

Vous aimerez, et vous plairez ;

Voilà votre vrai ministère ;

Et toujours vous réussirez

Et dans l'Église et dans Cythère.

Vos vers et votre prose sont bien assurément d'un homme qui sait plaire. Je suis si malade que je ne vous en dirai pas davantage ; et d'ailleurs, que pourrais-je vous dire de mieux, sinon que je vous aime de tout mon cœur ?

J'ai envoyé trois *Henriade*, de la nouvelle édition, à M. de Caumont par M. de Malijac, une par M. de Sozzi, qui demeure à Lyon, vis-à-vis Bellecour. Je ne lui écris point, et à vous je ne vous écris guère, car je n'en peux plus.

Adieu ; conservez bien votre santé : il est affreux de l'avoir perdue et d'aimer le plaisir. *Vale, vale*. Ne parlez pas à M<sup>me</sup> du Châtelet de son anglais ; c'est un secret qu'il faut qu'elle vous apprenne. Adieu ; je vous serai attaché tout le temps de ma courte et chienne de vie.

382. — A M. DE CIDEVILLE.

Le 26 novembre.

Il y a cinq jours, mon cher ami, que je suis dangereusement malade, d'une espèce d'inflammation d'entrailles ; je n'ai la force ni de penser ni d'écrire. Je viens de recevoir votre lettre et le commencement de votre nouvelle *Allégorie*. Au nom d'Apollon, tenez-vous-en à votre premier sujet ; ne l'étouffez point sous un amas de fleurs étrangères ; qu'on voie bien nettement ce que vous voulez dire : trop d'esprit nuit quelquefois à la clarté. Si j'osais vous donner un conseil, ce serait de songer à être simple, à ourdir votre ouvrage d'une manière bien naturelle, bien claire, qui ne coûte aucune attention à l'esprit du lecteur. N'ayez point d'esprit, peignez avec vérité, et votre ouvrage sera charmant. Il me semble que vous avez peine à écarter la foule d'idées ingénieuses qui se présente toujours à vous : c'est le défaut d'un homme supérieur, vous ne pouvez pas en avoir d'autre ; mais c'est un défaut très-dangereux. Que m'importe si l'enfant est étouffé à force de caresses, ou à force d'être battu ? Comptez que vous tuez votre enfant en le caressant trop. Encore une fois, plus de simplicité, moins de démangeaison de briller ; allez vite au but, ne dites que le nécessaire. Vous aurez encore plus d'esprit que les autres quand vous aurez retranché votre superflu.

Voilà bien des conseils que j'ai la hardiesse de vous donner ; mais...

Petimusque, damusque vicissim.

(HOR., *Art. poet.*, v. 11.)



Celui qui écrit est comme un malade qui ne sent pas, et celui qui lit peut donner des conseils au malade. Ceux que vous me donnez sur *Adélaïde* sont d'un homme bien sain ; mais, pour parler sans figures, je ne suis plus guère en état d'en profiter. On va jouer la pièce ; *jacta est alea*<sup>1</sup>.

Adieu ; dites à M. de Formont combien je l'aime. Je suis trop malade pour en écrire davantage.

383. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 5 décembre.

J'ai été bien malade, mon très-cher ami ; je le suis encore, et le peu de forces que j'ai, c'est l'amitié qui me les donne ; c'est elle qui me met la plume à la main pour vous dire que j'ai montré à Émilie votre épître allégorique. Elle en a jugé comme moi, et m'a confirmé dans l'opinion où je suis qu'en arrachant une infinité de fleurs que vous avez laissées croître, sans y penser, autour de l'arbre que vous plantiez, il n'en croîtra que mieux, et n'en sera que plus beau. Vous êtes un grand seigneur à qui son intendant prêche l'économie. Soyez moins prodigue, et vous serez beaucoup plus riche. Vous en convenez : voici donc quel serait mon petit avis, pour arranger les affaires de votre grande maison.

J'aime beaucoup ces vers :

J'étais encor dans l'âge où les désirs  
Vont renaissant dans le sein des plaisirs, etc.

De là je voudrais vous voir transporté, par votre démon de Socrate, au temple de la Raison ; et cela, bien clairement, bien nettement, et sans aucune idée étrangère au sujet. *Le Temps*, dont vous faites une description presque en tout charmante, présente à cette divinité tous ceux qui se flattent d'avoir autrefois bien passé le temps. Jetez-vous dans les portraits ; mais que chacun fasse le sien, en se vantant des choses mêmes que la raison condamne ; par là chaque portrait devient une satire utile et agréable. Point de leçon de morale, je vous en prie, que celle qui sera renfermée dans l'aveu ingénu que feront tous les sots de l'impertinente conduite qu'ils ont tenue dans leur jeunesse. Ces moralités, qui naissent du tableau même, et qui entrent dans le

1. C'est le mot de César : voyez Suétone, *Jules César*, chap. xxxii.

corps de la fable, sont les seules qui puissent plaire, parce qu'elles-mêmes peignent chemin faisant ; et tout, en poésie, doit être peinture.

Il y a une foule de beaux vers que vous pouvez conserver. Tout est diamant brillant dans votre ouvrage. Un peu d'arrangement rendra la garniture charmante. Je voudrais avoir avec vous une conversation d'une heure seulement ; je suis persuadé qu'en m'instruisant avec vous, et en vous communiquant mes doutes, nous éclaircirions plus de choses que je ne vous en embrouillerais dans vingt lettres. J'entrerais avec vous dans tous les détails ; je vous prierais d'en faire autant pour notre *Adélaïde* ; vous m'encourageriez à réchauffer et à ennoblir le caractère de Nemours, à mettre plus de dignité dans les amours des deux frères, et à corriger bien des mauvais vers.

J'ai adopté toutes vos critiques ; j'ai refait tous les vers que vous avez bien voulu reprendre. Quand pourrai-je donc m'entretenir avec vous, à loisir, de ces études charmantes qui nous occupent tous deux si agréablement ? Il me semble que nous sommes deux amants condamnés à faire l'amour de loin. Savez-vous bien que, pendant ma maladie, j'ai fait<sup>1</sup> l'opéra de *Samson* pour Rameau ? Je vous promets de vous envoyer celui-là, car j'ai l'amour-propre d'en être content, au moins pour la singularité dont il est.

Linant renonce enfin au théâtre ; il quitte l'habit avant d'avoir achevé le noviciat. Que deviendra-t-il ? Pourquoi avoir pris un habit d'homme, et quitté le petit collet ? Quel métier fera-t-il ? *Vale.*

384. — A M. DE CIDEVILLE.

Le 27 décembre.

Mon aimable Cideville, les c... vous occupent, je le crois bien ; ce n'est qu'un rendu. Vous êtes bien heureux de songer au plaisir au milieu des sacs, et de vous délasser de la chicane avec l'amour. Pour moi, je suis bien malade depuis quinze jours ; je suis mort au plaisir ; si je vis encore un peu, c'est pour vous et pour les lettres. Elles sont pour moi ce que les *belles* sont pour vous : elles sont ma consolation et le soulagement de mes douleurs. Ne me dites point que je travaille trop ; ces travaux sont

1. Ce mot est celui qu'on lit dans l'original ; mais le mot *refait*, que portent toutes les éditions, était plus convenable, puisque Voltaire cite son opéra de *Samson* dans sa lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1731, à Thieriot. (Cl.)

bien peu de chose pour un homme qui n'a point d'autre occupation. L'esprit, plié depuis longtemps aux belles-lettres, s'y livre sans peine et sans effort, comme on parle facilement une langue qu'on a longtemps apprise, et comme la main du musicien se promène sans fatigue sur un clavecin. Ce qui est seulement à craindre, c'est qu'on ne fasse avec faiblesse ce qu'on ferait avec force dans la santé. L'esprit est peut-être aussi juste, au milieu des souffrances du corps ; mais il peut manquer de chaleur : aussi, dès que je sentirai ma machine totalement épuisée, il faudra bien renoncer aux ouvrages d'imagination ; alors je jouirai de l'imagination des autres, j'étudierai les autres parties de la littérature qui ne demandent qu'un peu de jugement et une application modérée ; je ferai avec les lettres ce que l'on fait avec une vieille maîtresse, pour laquelle on change son amour en amitié.

Linant, qui se porte bien, et qui est dans la fleur de l'âge, devrait bientôt prendre ma place ; mais il paraît que sa vocation n'est pas trop décidée. Cette tragédie <sup>1</sup> promise depuis deux ans, à peine commencée, est abandonnée. Il renonce aux talents de l'imagination pour ne rien apprendre ; il devient, avec de l'esprit et du goût, inutile aux autres et à soi-même. Sa vue ne lui permet pas, dit-il, d'écrire ; son bégaiement l'empêche de lire pour les autres. De quelle ressource sera-t-il donc ? Et que faire pour lui, s'il ne fait rien ? Son malheur est d'avoir l'esprit au-dessus de son état, et de n'avoir pas le talent de s'en tirer. Il eût mieux valu pour lui cent fois de rester chez sa mère que de venir ici pour se dégoûter de sa profession sans en savoir prendre aucune. Vous serez responsable à Dieu d'en avoir voulu faire un homme du monde ; vous l'avez jeté dans un train où il ne peut se tenir ; vous lui avez donné une vanité qu'il ne peut justifier, et qui le perdra. Il aurait raison s'il avait dix mille livres de rente ; mais, n'ayant rien, il a tort.

M. de Formont doit avoir reçu douze exemplaires du *Charles XII* de Hollande. Je vais lui écrire. Je l'embrasse tendrement.

Adieu ; je souffre cruellement. *Vale, et me ama.*

385. — A M. DE MONCRIF.

Je vous envoyai, mon cher ami, la petite carte, il y a quelques jours, pour vous signifier combien je prends part à tout ce qui

1. Voyez la note de la lettre 356.



vous arrive d'agréable. Vous savez combien je vous ai aimé, depuis que je vous ai connu chez M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel. Les grâces de votre esprit et la sûreté de votre commerce m'ont attaché pour toujours à vous. Il y a six semaines que ma mauvaise santé me fait garder le lit. Seriez-vous assez aimable pour venir dîner ou souper chez un pauvre malade? Je serai charmé de voir le discours que vous devez prononcer<sup>1</sup>. Personne ne s'intéresse plus que moi à votre gloire. Quelque jour et à quelque moment que vous veniez, vous me ferez oublier tous mes maux.

VOLTAIRE.

386. — A M. DE MAUPERTUIS.

Paris.

J'ai lu votre manuscrit sept ou huit fois, mon aimable maître à penser. J'ai été tenté de vous écrire mes objections, et les idées que cette lecture m'a fournies; mais j'apprendrai plus de choses dans un quart d'heure de votre conversation que je ne vous proposerais de doutes dans cent pages d'écriture. D'ailleurs, les persécutions que j'essuie déjà au sujet de mes *Lettres anglaises*, un peu trop *philosophiques*, ne me laissent guère le temps de mettre par écrit mes songes métaphysiques. Plus je raisonne, plus je suis incertain; mais je sais certainement que je voudrais vivre en liberté, et m'éclairer avec des esprits comme le vôtre. Je ne suis pas trop sûr qu'il n'y ait point de substances, et j'ignore absolument ce que c'est que la matière; mais je suis certain que je suis un être pensant, qui le deviendrait bien davantage avec vous, qui vous aime de tout son cœur, et qui est pénétré pour vous de la plus tendre estime.

387. — A M. CLÉMENT,

RECEVEUR DES TAILLES, A DREUX.

J'ai reçu, j'ai goûté vos poissons<sup>2</sup> et vos vers.

Votre puissance enchanteresse

Gouverne également, par des talents divers,

Et les nymphes de l'Eure et celles du Permesse.

1. Discours de réception à l'Académie.

2. M. Clément avait envoyé à Voltaire des truites de la rivière de Blaise, qui se jette dans l'Eure un peu au-dessous de Dreux. Une autre rivière, nommée aussi la Blaise, passe sous les murs du château de Cirey. (Cl.)

Rien n'est plus précieux pour moi que l'honneur de votre souvenir, monsieur ; et, si je vous disais combien j'y suis sensible, je vous écrirais des volumes, au lieu d'une petite lettre.

Vos vers pour M<sup>me</sup> du Maine valent encore beaucoup mieux que vos présents ; et, dans le peu que je vous ai vu, vous m'avez paru valoir encore mieux que vos ouvrages. Le prix le plus flatteur que j'aie jamais reçu des miens est d'avoir connu un homme comme vous.

388. — A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON<sup>1</sup>.

1734.

On m'a dit, madame, que Minerve, descendue sur la terre sous les traits de Vénus et sous le nom d'Aiguillon, avait daigné honorer de ses regards et de sa protection cette *Adélaïde*<sup>2</sup> tant contredite : j'ose demander à votre divinité les mêmes faveurs pour *Charles XII* et pour *Henri IV*, que je prends la liberté de vous envoyer.

Deux héros différents, l'un superbe et sauvage,  
L'autre toujours aimable, et toujours amoureux,  
A l'immortalité prétendent tous les deux ;  
Mais, pour être immortel, il faut votre suffrage.  
Ah ! si sous tous les deux vous eussiez vu le jour,  
Plus justement leur gloire eût été célébrée ;  
Henri Quatre pour vous aurait quitté d'Estrée,  
Et Charles Douze aurait connu l'amour.

389. — A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON<sup>3</sup>.

Vous ne voulez être ni Vénus ni Minerve. Vous avez raison, c'est le vieux monde ; et Paris vaut bien l'Olympe, quand vous y êtes revenue bras dessus, bras dessous avec la jeunesse et la beauté. Donc je ne rimerai plus pour vous avec le dictionnaire du Parnasse.

Tout s'en va, même l'amour. Je crois que vous le cachez dans

1. Anne-Charlotte de Crussol-Florensac, mariée en 1718 à Armand-Louis Duplessis-Vignerod-Richelieu, duc d'Aiguillon, cousin du duc (depuis maréchal) de Richelieu, est citée avec son surnom de *sœur-du-pot des philosophes* dans la lettre du 27 février 1755 à Thieriot. Devenue veuve en 1750, elle mourut quelques années avant Voltaire. (CL.)

2. *Adélaïde du Guesclin* ; voyez tome III, page 73.

3. *Dernier Volume, etc.*, 1862.

votre oratoire. Il y a bien longtemps que je n'ai entendu ses chansons.

Philosophe autant qu'on peut l'être,  
En poursuivant la liberté,  
Je regrette l'amour, mon maître,  
Dure et douce captivité.

Ah ! madame, rendez-moi mon maître !

390. — A M. DE MAIRAN 1.

Du 1<sup>er</sup> février 1734.

Monsieur, *Adélaïde* et moi nous sortons de l'agonie. Voilà pourquoi je n'ai pu encore vous remercier du beau présent dont vous m'avez honoré 2. Je voulais l'avoir lu avant de vous remercier ; mais pardonnez à un mourant, qui touchait à son dernier crépuscule, de n'avoir point vu votre *aurore*.

Pardon si je fais des pointes ; je viens de lire deux pages de la *Vie de Marianne* 3.

Je vais me mettre demain à vous étudier et à vous admirer. Je vous devrai mon instruction et mon plaisir. Vos livres sont comme vous, monsieur, sages, instructifs et agréables. Heureux qui peut ou vous lire ou vous entendre ! Vous n'avez point de plus zélé admirateur ni de plus tendre et respectueux serviteur que V.

391. — A M. CLÉMENT,

A DREUX.

19 février.

Vous m'accablez toujours de présents, mon cher monsieur ; vos galanteries m'enchantent et me font rougir, car *quid retribuam domino, pro omnibus quæ retribuit mihi* (Ps. cxv, v. 12) ? Hélas ! je ne dirai point : *calicem accipiam* (*ibid.*, v. 13) ; misérable que je suis ! il me faut vivre d'un régime bien indigne de vos dindons et de vos perdrix. Je ne fais point imprimer *Adélaïde* sitôt, et j'attends la reprise pour la donner au public ; mais je suis charmé de pouvoir vous donner sur le public une petite pré-

1. J.-J. Dortous de Mairan, né en 1678, mort en 1771, le 20 février, fut reçu à l'Académie des sciences en 1718, et à l'Académie française en 1743. (CL.)

2. Le *Traité physique et historique de l'aurore boréale*, 1733, in-4°. (B.)

3. La seconde partie de ce roman, que Marivaux n'a jamais achevé, venait de paraître in-12. (CL.)



férence. Je vais vous faire transcrire *Adélaïde* pour vous l'envoyer. Il est juste que vous ayez les fruits de ma terre.

J'accepte la très-consolante proposition<sup>1</sup> que vous daignez me faire pour la sainte Quadragésime : c'est un des plus grands plaisirs qu'on puisse faire à un pauvre malade comme moi.

Si vous avez la bonté de charger un de vos gens ou de vos commissionnaires d'envoyer cette petite provision au sieur Demoulin, qui prend soin de mon petit ménage, et qui, par conséquent, demeure chez moi, je vous aurai beaucoup d'obligation, à condition que vous n'empêchez pas que Demoulin paye très-exactement votre commissionnaire.

Adieu; je vous embrasse tendrement. *Adélaïde* fut jouée hier pour la dernière fois. Le parterre eut beau la redemander à grands cris, pendant un quart d'heure, j'ai été inflexible.

Adieu; mille remerciements, je vous aime trop pour vous écrire avec cérémonie.

392. — A M. DE FORMONT<sup>2</sup>.

Ce vendredi, .. février 1734.

J'ai vu après mon agonie votre beau-frère, M. Deschamps, qui me paraît avoir pris de vous de la sagesse et de l'agrément. Il ne se hâte jamais de juger, et il juge bien; Dieu le bénira.

Cependant il faut, mon aimable philosophe, que je ne parte point de ce monde sans avoir un peu raisonné avec vous. Il me semble que mon vaisseau ne serait pas lesté si vous n'y aviez mis quelques grains de votre douce et aimable philosophie.

Je vous fais transcrire *Adélaïde*, pour vous et pour M. de Cideville; vous la relirez, si vous pouvez, et vous m'en direz votre avis.

Les petites pièces, les opéras, *la Mort de César*, viendront, je vous le proteste. *Patientiam habe in me, et ego omnia reddam tibi*. Mais comment donc? les *Charles XII* ne vous sont pas encore parvenus? On meurt dans ce monde-ci sans avoir rien fait de ce qu'on voulait y faire.

Annoncez encore à M. de Cideville que vous aurez *la Vie de Molière*, et un abrégé historique et critique de ses pièces; le tout

1. Il s'agissait sans doute de lentilles, dont l'espèce est très-belle aux environs de Dreux. (Cl.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

de ma façon, par ordre de monsieur le garde des sceaux, pour mettre à la tête de l'édition in-4° de Molière<sup>1</sup>.

Il pleut ici des mauvais livres ; mais on dit beaucoup de bien de la comédie de *la Surprise de la haine*<sup>2</sup>.

Pour notre Linant, il a déjà fait une scène depuis deux ans, et cette scène ne vaut pas le diable. J'ai bien peur qu'il ne prenne du goût pour du talent. Je suis d'ailleurs plus mécontent de lui que de sa scène. Je ne sais ce qu'il a imaginé en venant loger chez moi ; il est assurément comme mon fils, et il me coûte beaucoup. Cependant il s'est plaint à trois ou quatre personnes qu'il n'avait pas assez pour ses menus plaisirs. Messieurs, vous l'avez gâté ; il se croit au-dessus de son état, avant de s'en être tiré ; il croit que c'est pour honorer son mérite que je l'ai recueilli chez moi, où il m'est absolument inutile. Il ne se doute pas que ce n'est qu'à la considération de vous et de M. de Cideville. Il dort, mange, et va poudré blanc à l'orchestre de la Comédie : voilà sa vie. Sa paresse et sa hauteur très-déplacée le rendront bien malheureux ; mieux aurait valu pour lui sans doute être clerc de procureur, mais il est incapable d'affaires. S'il joint à tout cela l'ingratitude dont il me paye, il faut au moins que vous lui laviez la tête. M. de Cideville lui écrit comme s'il écrivait à son ami intime, établi dans le monde et considéré. Il le perd avec ces séductions-là. Pour moi, je ne lui parle de rien : mes conseils pourraient avoir l'air de reproches ; c'est à vous et à M. de Cideville à lui parler.

Adieu, je vous demande pardon.

393. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 27 février.

Mon tendre et aimable ami, j'ai été bien consolé dans ma maladie, en voyant quelquefois votre ami, M. du Bourg-Theroulde ; il est mon rival auprès de vous, et rival préféré ; mais je n'étais point jaloux. Nous parlions de mon cher Cideville avec un plaisir si entier et si pur ! nous nous entretenions de l'espérance de vivre un jour à Paris avec lui ; et, aujourd'hui, voilà mon cher Cideville qui me mande qu'en effet il pourra venir ici bientôt. Cela est-il bien vrai ? Puis-je y compter ? Ah ! c'est alors que j'aurai de la santé, et que je serai heureux.

1. Voyez, dans les *Mélanges*, tome XXIII, page 87.

2. Par Boissy.

Je commence enfin à sortir. J'allai même, samedi dernier<sup>1</sup>, à l'enterrement d'*Adélaïde*, dont le convoi fut assez honorable. J'avais esquivé le mien, et je suis fort content du parterre, qui reçut *Adélaïde* mourante, et Voltaire ressuscité, avec assez de cordialité. Il est vrai que je suis retombé depuis ; mais, malgré cette rechute, je veux aller au plus vite chez M. du Bourg-Theroulde pour lui parler de vous. En attendant, disons un petit mot d'*Adélaïde*.

On ne se plaint point du duc de Nemours ; on s'est récrié contre le duc de Vendôme. La voix publique m'a accusé d'abord d'avoir mis sur le théâtre un prince du sang pour en faire, de gaieté de cœur, un assassin. Le parterre est revenu tout d'un coup de cette idée ; mais nosseigneurs les courtisans, qui sont trop grands seigneurs pour se dédire si vite, persistent encore dans leur reproche. Pour moi, s'il m'est permis de me mettre au nombre de mes critiques, je ne crois pas que l'on soit moins intéressé à une tragédie parce qu'un prince de la nation se laisse emporter à l'excès d'une passion effrénée.

Un historiographe me dira bien que le comte de Vendôme, n'était point duc, et que c'était le duc de Bretagne Jean, et non le comte de Vendôme, qui fit cette méchante action. Le public se moque de tout cela ; et, si la pièce est intéressante, peu lui importe que son plaisir vienne de Jean ou de Vendôme.

Mais ce Vendôme n'intéresse peut-être pas assez, parce qu'il n'est point aimé, et parce qu'on ne pardonne point à un héros français d'être furieux contre une honnête femme qui lui dit de si bonnes raisons. Coucy vient encore prouver à notre homme qu'il est un pauvre homme d'être si amoureux. Tout cela fait qu'on ne prend pas un intérêt bien tendre au succès de cet amour. Ajoutez que le sieur Dufresne a joué ce rôle indignement, quoi qu'en dise Rochemore<sup>2</sup>.

Le travail que j'ai fait pour corriger ce qui avait paru révoltant dans ce Vendôme, à la première représentation, est très-peu de chose. Je vous enverrai la pièce ; vous la trouverez presque

1. En 1734, le 27 février étant un samedi, le *samedi dernier* désigne le 20 ; mais, d'après la lettre qui précède, la dernière représentation aurait eu lieu le 18. (B.)

2. Jean-Baptiste-Louis Hercule de Rochemore, né en octobre 1693, mort vers la fin de mars 1743, selon le Moréri de 1759 ; connu par quelques poésies qu'il composa pour M<sup>lle</sup> Journet, actrice de l'Opéra. La *Biographie universelle*, qui donne au marquis de Rochemore le prénom de *Timoléon*, au lieu de celui d'*Hercule*, prétend qu'il naquit en 1695, et mourut dès 1740. Voyez (tome X) l'épître adressée, en son nom, au maréchal de Saxe, par Voltaire. (Cl.)



la même. Le public, qui applaudit à la seconde représentation ce qu'il avait condamné à la première, a prétendu, pour se justifier, que j'avais tout refundu, et je l'ai laissé croire.

Adieu, mon cher ami. Écrivez, je vous en prie, à Linant qu'il a besoin d'avoir une conduite très-circonspecte ; que rien n'est plus capable de lui faire tort que de se plaindre qu'il n'est pas assez bien chez un homme à qui il est absolument inutile, et qui, de compte fait, dépense pour lui seize cents francs par an. Une telle ingratitude serait capable de le perdre. Je vous ai toujours dit que vous le gâtiez. Il s'est imaginé qu'il devait être sur un pied brillant dans le monde, avant d'avoir rien fait qui pût l'y produire. Il oublie son état, son inutilité, et la nécessité de travailler ; il abuse de la facilité que j'ai eue de lui faire avoir son entrée à la Comédie ; il y va tous les jours, sur le théâtre, au lieu de songer à faire une pièce. Il a fait en deux ans une scène qui ne vaut rien ; et il se croit un personnage, parce qu'il va au théâtre et chez Procope<sup>1</sup>. Je lui pardonne tout, parce que vous le protégez ; mais, au nom de Dieu, faites-lui entendre raison, si vous en espérez encore quelque chose.

## 394. — A M. DE MONCRIF.

Je suis très-flatté, je vous assure, mon cher monsieur, de recevoir quelques-uns de vos ordres ; mais je crains bien de ne pouvoir les exécuter. M. Falkener<sup>2</sup>, mon ami, n'est point à Alexandrie, mais à Constantinople, dont il doit partir incessamment. Il est vrai qu'il a du goût pour l'antiquaille, mais ce n'est ni pour alun, borax, terre sigillée ou plante marine. Son goût se renferme dans les médailles grecques et dans les vieux auteurs : de sorte qu'excepté les draps et les soies, auxquels il s'entend parfaitement bien, je ne lui connais d'autre intelligence que celle d'Horace et de Virgile, et des vieilles monnaies du temps d'Alexandre. Cependant, monsieur, s'il lui tombe entre les mains quelque coquille de colimaçon turc, quelques morceaux de soufre du lac de Sodome, quelque araignée ou

1. C'est toujours le nom que porte un café de la rue de l'Ancienne-Comédie, en face duquel était la Comédie française, de 1689 à 1770. Ce café avait été établi par François Procope Couteaux, d'une famille noble de Palerme, vers 1689.

2. Voyez ci-dessus, lettre 351 ; et tome II, pages 537 et 547.

crapaud volant du Levant, ou autres utilités semblables, sans omettre de vieux morceaux de marbre ou de terre, je vais le prier de les apporter avec lui à Paris, où je compte le voir à son retour de Constantinople. Il se fera un plaisir de vous les apporter lui-même. Je lui enverrai donc, dès demain, votre mémoire. Si j'avais une copie de *Tithon et l'Aurore*, je l'y joindrais, bien sûr qu'il s'empresserait plus pour l'auteur de cet aimable ouvrage que pour tous les princes du monde, car il est homme d'esprit et Anglais.

Je suis de tout mon cœur, monsieur, avec la plus sincère estime, etc.

395. — A M. LE MARQUIS DE CAUMONT<sup>1</sup>.

A Paris, ce 2 avril 1734.

Une longue maladie, monsieur, m'a mis hors d'état de répondre plus tôt à vos bontés. M. l'abbé de Sade, que vous allez revoir, me servira encore de protecteur auprès de vous. Je lui ai même remis un exemplaire de ma tragédie d'*Adélaïde*, dont je le prie de se servir pour vous faire ma cour. Je voudrais que mes vers pussent vous payer de la prose que je vous dois. Vous voyez du moins que je ne néglige point les occasions de mériter vos bontés.

Je suis toujours dans la résolution de faire quelque chose sur ce beau siècle de Louis XIV; mais j'ai bien peur de n'en avoir ni le loisir, ni la santé, ni le talent. J'assemble toujours quelques matériaux en attendant que je puisse commencer cet ouvrage, qui me paraît également long et dangereux à achever.

Si vous trouviez dans ces *Lettres* en question des faits qui fussent dignes de votre attention, et que vous daignassiez me les communiquer, ce serait une grâce qui, après le commerce dont vous m'honorez, serait la plus grande que vous me pussiez faire. Que ne puis-je venir vous en remercier! J'envie bien le sort de M. l'abbé de Sade, non que je lui envie l'honneur d'être prêtre et grand-vicaire, mais bien le plaisir d'être à Avignon et de vous y voir. Comptez à jamais, monsieur, sur ma tendre et respectueuse reconnaissance.

VOLTAIRE.

1. Communiquée par M. Ch. Romey; voyez n° 364. (B.)

## 396. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce mercredi, 7 avril.

Mon cher ami, je pars pour être témoin d'un mariage que je viens de faire. J'avais mis dans ma tête, il y a longtemps, de marier M. le duc de Richelieu à M<sup>lle</sup> de Guise. J'ai conduit cette affaire comme une intrigue de comédie; le dénouement va se faire à Monjeu, auprès d'Autun. Les poètes sont plus dans l'usage de faire des épithalames que des contrats; cependant j'ai fait le contrat, et, probablement, je ne ferai point de vers<sup>1</sup>. Vous savez ce que dit M<sup>me</sup> de Murat :

Mais, quand l'hymen est fait, c'est en vain qu'on réclame  
 Le dieu des vers et les neuf doctes sœurs;  
 C'est le sort des amours, et celui des auteurs,  
 D'échouer à l'épithalame.

(*L'Heureuse Peine*, conte.)

Je pars dans une heure, mon aimable Cideville; j'envoie devant tragédie, opéra, versicules, et *totam nugarum supellectilem*.

C'est pour le coup que je vais travailler à vous faire transcrire tout ce que je vous dois. Formont vient de m'écrire une lettre où je reconnais sa raison saine et son goût délicat. Messieurs les Normands, vous avez bien de l'esprit. L'abbé du Resnel, autre Normand, traducteur de Pope, homme qui sait penser, sentir, et écrire, est ou doit être à Rouen; je lui ai dit que mon cher Cideville y était; il le verra, et il en pensera comme moi. C'est un admirateur et un ami de plus que vous allez acquérir l'un et l'autre, en faisant connaissance.

Je n'ai pas perdu toute espérance sur Linant. Je ne crois pas que Linant ait jamais un talent supérieur; mais je crois qu'il sera un ignorant inutile aux autres et à lui-même; plein de goût et d'esprit, sans imagination, il n'a rien de ce qu'il faut ni pour briller ni pour faire fortune. Il a la sorte d'esprit qui convient à un homme qui aurait vingt mille livres de rente. Voilà de quoi je le plains, mais de quoi je ne lui parle jamais. J'ai été mécontent de lui, mais je ne l'ai dit qu'à vous et à M. de Formont.

Adieu; je vous aime avec tendresse. Je pars. *Valete curæ. V.*

1. Voltaire, quelques jours plus tard, composa un épithalame, qui est dans les *Épîtres*, tome X, page 289. Voyez encore une autre pièce adressée au duc de Richelieu, *Sur son mariage*, tome XXXII, page 401.



397. — A M. RAMEAU <sup>1</sup>.

... 1734.

Le mariage de M. le duc de Richelieu a fait du tort à *Samson*; mais comptez, mon très-cher Orphée, que dès que j'aurai fini cette comédie, je serai tout entier à l'opéra. Mon mariage avec vous m'est bien aussi cher que celui que je viens de faire; nos enfants ne sont pas ducs et pairs, mais, grâce à vos soins et à votre talent, ils seront immortels. Les applaudissements du public valent mieux qu'un rang à la cour.

Je me flatte que M<sup>me</sup> Rameau est à présent debout, et qu'elle chante à votre clavecin. Adieu, vous avez deux femmes, elle et moi; mais il ne faut plus faire d'enfants avec M<sup>me</sup> Rameau; j'en ferai avec vous jusqu'à ce que je devienne stérile; pour vous, vous ne le serez jamais.

398. — A M. DE CIDEVILLE.

A Monjeu, par Autun, le 24 avril.

J'étais ici tranquille, mon charmant ami, et je jouissais paisiblement du fruit de ma petite négociation entre M. de Richelieu et M<sup>lle</sup> de Guise<sup>2</sup>. Je n'ai pas trop l'air du blond Hyménée; mais je faisais les fonctions de ce dieu charitable, et je me mêlais d'unir des cœurs par-devant notaire, lorsque les nouvelles les plus affligeantes sont venues troubler mon repos. Ces maudites *Lettres anglaises* se débitent enfin sans qu'on m'ait consulté, sans qu'on m'en ait donné le moindre avis. On a l'insolence de mettre mon nom à la tête, et de donner l'ouvrage avec la *Lettre sur les Pensées de Pascal*, que j'avais le plus à cœur de supprimer.

Je ne veux pas soupçonner Jore de m'avoir joué ce tour, parce que, sur le moindre soupçon, il serait mis sûrement à la Bastille pour le reste de sa vie. Mais je vous supplie de me mander ce que vous en savez. En un mot, si l'on pouvait ôter mon nom, du moins ce serait une impertinence de sauvée. Je ne sais où est ce misérable.

Adieu; j'ai le cœur serré de douleur. Écrivez-moi pour me consoler, et faites mille tendres compliments pour moi à mon

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Élisabeth-Sophie de Lorraine, fille du prince de Guise; seconde femme du duc (depuis maréchal) de Richelieu, morte le 2 août 1740.

ami Formont. L'abbé du Resnel est-il à Rouen ? En êtes-vous bien content ? Adieu ; écrivez-moi à Monjeu.

399. — A M. DE FORMONT.

A Monjeu, par Autun, ce 25 avril.

On ne peut, mon cher Formont, vous écrire plus rarement que je fais, et vous aimer plus tendrement. Je passe la moitié de mes jours à souffrir, et l'autre à étudier ou à rimailler ; il se trouve que la journée se passe sans que j'aie le temps d'écrire ma lettre. Vous serez peut-être étonné de la date de celle-ci. Moi, au fond de la Bourgogne ! moi, qui n'aurais voulu quitter Paris que pour Rouen ; mais c'est que je me suis mêlé de marier M. de Richelieu avec M<sup>lle</sup> de Guise, et qu'il a fallu dans les règles être de la noce. J'ai donc fait quatre-vingts lieues pour voir un homme coucher avec une femme. C'était bien la peine d'aller si loin !

Mais voici bien une autre besogne. On vend mes *Lettres*, que vous connaissez, sans qu'on m'ait averti, sans qu'on m'ait donné le moindre signe de vie. On a l'insolence de mettre mon nom à la tête, et, malgré mes prières réitérées de supprimer au moins ce qui regarde les *Pensées* de Pascal, on a joint cette Lettre aux autres. Les dévots me damnent ; mes ennemis crient, et on me fait craindre une lettre de cachet, lettre beaucoup plus dangereuse que les miennes. Je vous demande en grâce de me mander ce que vous pourrez savoir. Jore est-il dans votre ville ? est-il à Paris ? Pourrait-on, au moins, faire savoir mes intentions à ceux qui ont eu l'indiscrétion de débiter cet ouvrage sans mon consentement ? Pourrait-on, au moins, supprimer mon nom ? Adieu, mon sage et aimable ami. Je suis bien fou de me faire des affaires pour un livre.

400. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Monjeu, par Autun, ce 25 avril.

Je compte toujours sur votre amitié, mon très-cher abbé et mon maître, et je vous mets à l'épreuve. Écrivez-moi, si vous m'aimez, tout ce qu'on dit de ces *Lettres anglaises* qui paraissent depuis peu. C'est bien assurément malgré moi que l'on débite cet ouvrage. Il y a plus d'un an que je prenais les plus grandes et les plus inutiles précautions pour le supprimer. Il m'en a

coûté 1,500 francs<sup>1</sup> pour espérer, pendant quelques mois, qu'il ne paraîtrait point. Mais enfin j'ai perdu mon argent, mes peines et mes espérances. Non-seulement on m'a trahi, et l'on débite l'ouvrage ; mais, grâce à la bonté qu'on a toujours de juger favorablement son prochain, j'apprends qu'on me soupçonne de faire vendre moi-même l'ouvrage. Je me flatte que vous me défendrez avec vos amis, ou, plutôt, que ceux qui ont l'honneur d'être vos amis ne m'imputeront point de telles bassesses.

Mais vous, mon cher abbé, mandez-moi ce que c'était que l'affaire qu'on voulait vous susciter, au sujet des rêveries<sup>2</sup> de ce fou de P. Hardouin. Faudra-t-il que les gens de lettres, en France, soient toujours traités comme les mathématiciens l'étaient du temps de Domitien ! Écrivez-moi, je vous en prie, au plus vite à Monjeu. J'y étais paisiblement occupé à marier M. le duc de Richelieu à M<sup>lle</sup> de Guise. L'aventure de ces *Lettres* a rabattu ma joie, et votre souvenir me la rendra.

401. — A M. DE MAUPERTUIS.

A Monjeu, par Autun, 29 avril.

Votre géomètre<sup>3</sup>, monsieur, vient de me montrer votre lettre. Je vous plains de son absence ; mais je suis beaucoup plus à plaindre que vous, s'il faut que j'aille à Londres ou à Bâle<sup>4</sup>, tandis que vous serez à Paris avec M<sup>me</sup> du Châtelet.

Ce sont donc ces *Lettres anglaises* qui vont m'exiler ! En vérité, je crois qu'on sera un jour bien honteux de m'avoir persécuté pour un ouvrage que vous avez corrigé. Je commence à soupçonner que ce sont les partisans des tourbillons et des idées innées qui me suscitent la persécution. Cartésiens, malebranchistes, jansénistes, tout se déchaîne contre moi ; mais j'espère en votre appui : il faut, s'il vous plaît, que vous deveniez chef de secte. Vous êtes l'apôtre de Locke et de Newton ; et un apôtre de votre trempe, avec une disciple comme M<sup>me</sup> du Châtelet, rendrait la vue aux aveugles. Je crains encore plus monsieur le

1. Voltaire avait prêté cette somme à Jore. (CL.)

2. La publication, par d'Olivet, du volume intitulé *Johannis Harduini Opera varia*, Amsterdam et la Haye, 1733, in-folio, avait fait naître quelques clameurs. C'est dans ce volume que sont les *Athei detecti*, dont Voltaire a parlé ailleurs ; voyez tome XVII, page 472.

3. M<sup>me</sup> du Châtelet, à qui M. de Maupertuis avait donné quelques leçons de géométrie. (K.)

4. Il alla à Bâle au mois de mai, mais n'y passa que quelques jours. (B.)



garde des sceaux que les raisonneurs : il ne prend point du tout cette affaire-ci en philosophe ; il se fâche en ministre, et, qui pis est, en ministre prévenu et trompé. On lui a fait entendre que c'est moi qui débite cette édition, tandis que je n'ai épargné, depuis un an, ni soins ni argent pour la supprimer. J'étais bien loin assurément de la vouloir donner au public ; il me suffisait de votre approbation. M<sup>me</sup> du Châtelet et vous, ne me valez-vous pas le public ? D'ailleurs, aurais-je eu, je vous prie, l'impertinence de mettre mon nom à la tête de l'ouvrage ? Y aurais-je ajouté la Lettre sur Pascal, que j'avais fait supprimer, même à Londres ?

Savez-vous bien que j'ai fait prodigieusement grâce à ce Pascal ? De toutes les prophéties qu'il rapporte, il n'y en a pas une qui puisse s'expliquer honnêtement de Jésus-Christ. Son chapitre sur les miracles est un persiflage. Cependant je n'en ai rien dit, et l'on crie. Mais laissez-moi faire ; quand je serai une fois à Bâle, je ne serai pas si prudent. En attendant, je vous prie de faire connaître la vérité à vos amis. Il me sera plus glorieux d'être défendu par vous qu'il n'est triste d'être persécuté par les sots.

Je vous demande pardon d'avoir mis tant de paroles dans ma lettre ; mais, quand on écrit en présence de M<sup>me</sup> du Châtelet, on ne peut pas recueillir son esprit fort aisément.

Adieu ; vous savez le respect que mon esprit a pour le vôtre. Écrivez-moi, ou pour m'apprendre quelques nouvelles de ces *Lettres*, ou pour me consoler. Je vous suis tendrement attaché pour la vie, comme si j'étais digne de votre commerce.

402. — A M. DE MONCRIF.

A Monjeu, par Autun, ce 6 mai 1.

Je compte sur votre amitié, mon cher et aimable Moncrif. Voici une belle occasion pour vous. On me calomnie, on m'accable, on me déchire. Jamais vous n'aurez plus de mérite à me défendre. Les dévots me damnent ; les sots me critiquent ; les politiques me parlent de lettres de cachet : le tout, pour avoir dit des vérités fort innocentes. Le juste est toujours persécuté, mon cher ami ; mais ces épreuves servent à faire valoir le zèle des vrais élus. Vous êtes de ces élus ; votre royaume, qui mieux est, est de ce monde, et vous avez le don de plaire dans la société comme sur le Parnasse. Mettez en usage ce talent que vous avez de per-

1. Voltaire partit le même jour de Monjeu.

suader, pour réfuter les lâches calomnies dont on m'affuble. On ose dire que c'est moi-même qui fais débiter ces *Lettres anglaises*, dans le temps qu'on sait que je n'épargne, depuis un an, ni soins ni argent pour les supprimer. Je pardonne à ces vils insectes, à ces misérables prétendus beaux esprits, qui déchirent tout haut des ouvrages qu'ils approuvent tout bas, et qui font semblant de mépriser ce qu'ils envient; mais je ne puis pardonner à ces calomniateurs de profession, qui attaquent la personne encore plus cruellement que les ouvrages, et qui vont de maison en maison semer les rumeurs les plus calomnieuses. C'est contre le bourdonnement de ces frelons que je vous demande votre secours, ma gentille abeille du Parnasse. Mandez-moi, je vous en prie, des nouvelles de vous, des théâtres, de ces *Lettres* et des plaisirs. A-t-on joué *Zaïre*? qui?... M<sup>lle</sup> Gaussin? et vous, qui?... ou pour aller plus galamment : *Qua cales? quæ te vinctum grata compede detinet*<sup>1</sup>?

Adieu; je vous aime, vous estime, et voudrais passer ma vie avec vous.

403. — A M. BERGER.

Vous, monsieur, qui êtes le très-digne secrétaire d'un prince qui veut bien être à la tête de nos plaisirs, et qui avez par conséquent le plus joli département du monde, faites-moi, je vous prie, l'amitié de me mander quand il faudra lui envoyer les paroles de *Samson*. Je n'ai fait cet ouvrage par aucun autre motif que par celui de contribuer de fort loin à la gloire de M. Rameau et de servir à ses talents, comme celui qui fournit la toile et le chevalet contribue à la gloire du peintre. Mais, quoique je ne joue qu'un rôle fort subalterne dans cette affaire, cependant je voudrais bien n'avoir aucune difficulté à essayer, et pouvoir compter personnellement sur la protection de M. le prince de Carignan<sup>2</sup>, soit pour la manière dont cet opéra sera exécuté, soit pour l'examen des paroles. Je me flatte que vous voudrez bien lui faire un peu ma cour, et que ce sera à vous que j'aurai l'obligation de ses bontés.

On me mande ici que ces *Lettres anglaises* faisaient beaucoup plus de bruit qu'elles ne méritent; que la plupart des ignorants

1. *Telephum.... puella.... tenet.... grata  
Compede vinctum.*

(HORACE, liv. IV, od. XI, 21-24.)

2. Victor-Amédée de Savoie, prince de Carignan, mort le 4 avril 1741.



qui parlent haut dans les cafés devant des gens plus ignorants qu'eux, disaient que j'avais tort sur Newton, dont ils ne connaissaient que le nom; que les jansénistes m'appelaient moliniste; que les dévots disaient que je suis un athée, parce que je me suis moqué des quakers, et que les indignes ennemis qu'un peu de réputation m'a attirés<sup>1</sup> ne parlaient que de lettres de cachet pour se venger de ce que mon livre leur a peut-être fait trop de plaisir, et leur a appris quelque chose. Vous pouvez compter que mon seul embarras est de savoir pour qui de tous ces animaux raisonneurs j'ai le plus grand mépris; mais je ne suis point embarrassé de vous dire que je suis beaucoup plus touché de votre amitié que de leurs criaileries. Je compte entretenir un commerce fort exact avec votre ami M. Sinetti, et être en France son correspondant, si pourtant je reste en France.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles, et aimez un peu votre ami.

404. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL<sup>2</sup>.

Mai.

On dit qu'après avoir été mon patron, vous allez être mon juge, et qu'on dénonce à votre sénat ces *Lettres anglaises*, comme

1. Voyez la troisième phrase de la lettre 416.

2. Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, fils d'Augustin de Ferriol, seigneur de Pont-de-Veyle, en Bresse, et d'Argental, en Forez, mort président honoraire au parlement de Metz, en 1737, et de Marie-Angélique Guérin de Tencin, sœur aînée du cardinal et de la fameuse religieuse connue sous ce dernier nom, naquit le 20 décembre 1700, trois ans après son frère, le comte de Pont-de-Veyle, avec lequel, vers 1707, il fut mis au collège des jésuites, autrement dit de Louis-le-Grand, où le jeune Arouet étudiait alors.

Le cardinal de Tencin étant le père de M<sup>lle</sup> de L'Espinasse, et M<sup>me</sup> de Tencin ayant donné le jour à d'Alembert, on peut donc regarder en quelque sorte ces deux enfants de l'amour comme les cousins germains de d'Argental.

Ce dernier, nommé conseiller en la quatrième chambre des enquêtes du parlement de Paris, au commencement de 1721, eut occasion de connaître, chez sa tante, ce que la capitale offrait de plus distingué en femmes aimables et en gens de lettres. A l'amitié qu'il portait au plus remarquable de ses condisciples se joignit bientôt l'admiration due à l'auteur d'*OEdipe* et de la *Henriade*; et, s'il conçut une passion violente pour M<sup>lle</sup> Lecouvreur, qu'il songea même à épouser, leur amitié de collège, qui a duré soixante-dix ans, sans le moindre nuage, ne s'en refroidit aucunement. Ils recueillirent tous deux le dernier soupir de la belle, spirituelle et généreuse actrice, le 20 mars 1730.

Quelques années plus tard, c'est-à-dire en octobre 1737, d'Argental se maria à M<sup>lle</sup> du Bouchet. Voyez la lettre que Voltaire adressa à son ami, le 2 novembre suivant.

En 1738, il fut nommé à l'intendance de Saint-Domingue; mais, cédant aux instances de ses amis, il n'accepta pas ces lointaines fonctions. Fait conseiller



un mandement du cardinal de Bissy, ou de l'évêque de Laon. Messieurs tenant la cour du parlement, de grâce, souvenez-vous de ces vers :

Il est dans ce saint temple un sénat vénérable,  
Propice à l'innocence, au crime redoutable,  
Qui, des lois de son prince et l'organe et l'appui,  
Marche d'un pas égal entre son peuple et lui.

(*Henriade*, ch. IV, v. 399.)

Je me flatte qu'en ce cas les présidents Hénault<sup>1</sup> et Roujault, les Berthier<sup>2</sup>, se joindront à vous, et que vous donnerez un bel arrêt par lequel il sera dit que Rabelais, Montaigne, l'auteur des *Lettres persanes*, Bayle, Locke, et moi chétif, serons réputés gens de bien, et mis hors de cour et de procès.

Qu'est devenu M. de Pont-de-Veyle? d'où vient que je n'entends

d'honneur, le 30 juillet 1743, il céda cette charge, en janvier 1768, à l'abbé de Chauvelin. Ce fut pour lui que l'on créa, en 1759, la place de ministre plénipotentiaire de l'infant, duc de Parme, auprès de Louis XV. Il la remplit jusqu'à la fin de 1763. Devenu veuf, au commencement de décembre 1774, trois mois après la mort de son frère, il eut encore, trois ans et demi plus tard, à pleurer celle de l'auteur du *Temple de l'Amitié*, dans lequel Voltaire et lui méritèrent d'occuper les deux premières places.

La vie de Voltaire avait été, comme celle de Mahomet, *un combat*; celle de d'Argental s'écoula et s'éteignit doucement, et il mourut à une heure du matin, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1788.

Il avait de la bonhomie dans l'esprit, et plus de jugement que d'imagination. Voltaire, meilleur juge que Marmontel qui le cite comme un *gobe-mouche* dans ses *Mémoires*, ne le consulta jamais sans profit sur ses principaux ouvrages. On a de lui quelques vers agréables, et, s'il n'est pas l'auteur des *Mémoires du comte de Comminge* et des *Anecdotes de la cour d'Édouard II*, romans publiés sous le nom de M<sup>me</sup> de Tencin, il paraît certain qu'il eut la principale et la meilleure part dans leur composition. Sans lui les éditeurs de l'édition de Kehl n'auraient recouvré qu'une faible partie des innombrables lettres qui, écrites par l'auteur de la *Henriade*, certainement sans songer qu'elles dussent être un jour recueillies et imprimées, sont devenues, de l'aveu même de M. Auger, *une partie considérable des œuvres de Voltaire, on peut même dire de sa gloire*. Il est fâcheux qu'on n'ait pu, jusqu'à ce jour, retrouver celles que Voltaire lui adressa de 1715 à 1734. (Voyez cependant le n° 142.) Elles ont échappé aux recherches de MM. de Beaumarchais, de Condorcet, et Decroix, qui ont consacré à d'Argental deux notes assez longues, l'une dans le tome LXIII de leur édition, et l'autre dans le tome LXX. (CL.)

1. Voyez son article, tome XIV, page 79.

2. Vincent-Étienne Roujault, qui avait été sur le point d'épouser M<sup>lle</sup> de Lubert, surnommée *Muse et Grâce* par Voltaire, était alors président de la quatrième chambre des enquêtes. — Quant aux Berthier, dont l'un est cité plus haut, lettre 193, le premier, Louis-Bénigne Berthier de Sauvigny (beau-père de M<sup>me</sup> de Sauvigny, l'une des correspondantes de Voltaire, et sœur de Durey de Morsan), était président de la cinquième chambre des enquêtes : il mourut en 1745; le second était conseiller en la quatrième chambre, depuis 1715.

plus parler de lui? N'est-il point à Pont-de-Veyle, avec madame votre mère?

Si vous voyez M. Hérault, sachez, je vous en prie, ce qu'aura dit le libraire qui est à la Bastille; et encouragez ledit M. Hérault à me faire, auprès du bon cardinal<sup>1</sup> et de l'opiniâtre Chauvelin, tout le bien qu'il pourra humainement me faire.

Je vais vous parler avec la confiance que je vous dois, et qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour un cœur comme le vôtre. Quand je donnai permission, il y a deux ans, à Thieriot d'imprimer ces maudites *Lettres*, je m'étais arrangé pour sortir de France, et aller jouir, dans un pays libre, du plus grand avantage que je connaisse, et du plus beau droit de l'humanité, qui est de ne dépendre que des lois, et non du caprice des hommes. J'étais très-déterminé à cette idée; l'amitié seule m'a fait entièrement changer de résolution, et m'a rendu ce pays-ci plus cher que je ne l'espérais. Vous êtes assurément à la tête des personnes que j'aime; et ce que vous avez bien voulu faire pour moi, dans cette occasion, m'attache à vous bien davantage, et me fait souhaiter plus que jamais d'habiter le pays où vous êtes. Vous savez tout ce que je dois à la généreuse amitié de M<sup>me</sup> du Châtelet, qui avait laissé un domestique à Paris pour m'apporter en poste les premières nouvelles. Vous eûtes la bonté de m'écrire ce que j'avais à craindre; et c'est à vous et à elle que je dois la liberté dont je jouis. Tout ce qui me trouble à présent, c'est que ceux qui peuvent savoir la vivacité des démarches de M<sup>me</sup> du Châtelet, et qui n'ont pas un cœur aussi tendre et aussi vertueux que vous, ne rendent pas à l'extrême amitié et aux sentiments respectables dont elle m'honore toute la justice que sa conduite mérite. Cela me désespérerait, et c'est en ce cas surtout que j'attends de votre générosité que vous fermerez la bouche à ceux qui pourraient devant vous calomnier une amitié si vraie et si peu commune.

Faites-moi la grâce, je vous en prie, de m'écrire où en sont les choses; si M. de Chauvelin s'adoucit, si M. Rouillé peut me servir auprès de lui, si M. l'abbé de Rothelin peut m'être utile. Je crois que je ne dois pas trop me remuer dans ces commencements, et que je dois attendre du temps l'adoucissement qu'il met à toutes les affaires; mais aussi il est bon de ne pas m'endormir entièrement sur l'espérance que le temps seul me servira.

Je n'ai point suivi les conseils que vous me donniez de me

1. Le bon cardinal est le cardinal de Fleury, alors premier ministre. Voyez ce que Voltaire en dit, tome XV (chapitre VII du *Précis du Siècle de Louis XV*); tomes XXI, page 14; XXII, 180; XXIV, 117.



rendre en diligence à Auxonne; tout ce qui était à Monjeu m'a envoyé vite en Lorraine<sup>1</sup>. J'ai, de plus, une aversion mortelle pour la prison; je suis malade; un air enfermé m'aurait tué; on m'aurait peut-être fourré dans un cachot. Ce qui m'a fait croire que les ordres étaient durs, c'est que la maréchaussée était en campagne.

Ne pourriez-vous point savoir si le garde des sceaux a toujours la rage de vouloir faire périr, à Auxonne, un homme qui a la fièvre et la dysenterie, et qui est dans un désert? Qu'il m'y laisse, c'est tout ce que je lui demande, et qu'il ne m'envie pas l'air de la campagne. Adieu; je serai toute ma vie pénétré de la plus tendre reconnaissance. Je vous serai attaché comme vous méritez qu'on vous aime.

405. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 8 mai.

Votre protégé Jore m'a perdu. Il n'y avait pas encore un mois qu'il m'avait juré que rien ne paraîtrait, qu'il ne ferait jamais rien que de mon consentement : je lui avais prêté 1,500 francs dans cette espérance ; cependant à peine suis-je à quatre-vingts lieues de Paris que j'apprends qu'on débite publiquement une édition de cet ouvrage, *avec mon nom à la tête*, et avec la *Lettre sur Pascal*. J'écris à Paris, je vais chercher mon homme, point de nouvelles. Enfin il vient chez moi, et parle à Demoulin, mais d'une façon à se faire croire coupable. Dans cet intervalle on me mande que si je ne veux pas être perdu, il faut remettre sur-le-champ l'édition à M. Rouillé. Que faire dans cette circonstance? Irai-je être le délateur de quelqu'un? et puis-je remettre un dépôt que je n'ai pas?

Je prends le parti d'écrire à Jore, le 2 mai, que je ne veux être ni son délateur ni son complice; que, s'il veut se sauver et moi aussi, il faut qu'il remette entre les mains de Demoulin ce qu'il pourra trouver d'exemplaires, et apaiser au plus vite le garde des sceaux par ce sacrifice. Cependant il part une lettre de cachet le 4 mai; je suis obligé de me cacher et de fuir; je tombe malade en chemin; voilà mon état: voici le remède.

Ce remède est dans votre amitié. Vous pouvez engager la femme de Jore à sacrifier cinq cents exemplaires; ils ont assez

1. Peut-être au château de Loisey, près de la route de Bar-le-Duc à Ligny, chez le chevalier du Châtelet, ou, plus probablement, à Cirey-le-Château, tout près de la Lorraine, mais en Champagne. (Cl.)



gagné sur le reste, supposé que ce soient eux qui aient vendu l'édition. Ne pourriez-vous point alors écrire en droiture à M. Rouillé, lui dire qu'étant de vos amis depuis longtemps je vous ai prié de faire chercher à Rouen l'édition de ces *Lettres* ; que vous avez engagé ceux qui s'en étaient chargés à la remettre, etc. ; ou bien, voudriez-vous faire écrire le premier président<sup>1</sup> ? il s'en ferait honneur, et il ferait voir son zèle pour l'inquisition littéraire qu'on établit. Soit que ce fût vous, soit que ce fût le premier président, je crois que cela me ferait grand bien, si le garde des sceaux pouvait savoir, par ce canal et par une lettre écrite à M. Rouillé, que j'ai écrit à Rouen, le 2 mai, pour faire chercher l'édition, à quelque prix que ce pût être.

Je remets tout cela à votre prudence et à votre tendre amitié. Votre esprit et votre cœur sont faits pour ajouter au bonheur de ma vie quand je suis heureux, et pour être ma consolation dans mes traverses.

A présent que je vais être tranquille dans une retraite ignorée de tout le monde, nous vous enverrons sûrement des *Samson* et des pièces fugitives en quantité. Laissez faire, vous ne manquerez de rien, vous aurez des vers.

J'embrasse tendrement mon ami Formont et notre cher du Bourg-Theroulde. Adieu, mon aimable ami, adieu. Écrivez-moi sous l'enveloppe de l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merry.

406. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 11 mai, en passant.

Je n'ai que le temps de vous écrire, mon cher ami, de ne faire nul usage du billet de treize cent soixante-huit livres qu'on vous a envoyé sans ma participation. Il vaut beaucoup mieux que le fils<sup>2</sup> du vieux bonhomme fasse ce dont il était convenu avec moi, en cas qu'il voie que cette démarche puisse être utile. Peut-être en a-t-il déjà vendu ; et, en ce cas, il serait puni tout aussi sévèrement, et on lui répondrait comme Dieu aux Juifs : *Sacrificia tua non volo*<sup>3</sup>. C'est à lui à voir s'il est coupable, et jusqu'à quel point il peut compter sur l'indulgence des gens à qui il a affaire. Il faut qu'il commence par m'instruire de ses démarches, afin que je sache, de mon côté, sur quoi compter. Je ne veux ni ne

1. Pontcarré.

2. Jore, associé à son père, comme libraire du clergé. (CL.)

3. Il y a dans Osée, VI, 6 : *Misericordiam volui, et non sacrificium.*

dois rien faire aveuglément. Je commence à croire que l'édition avec mon nom à la tête est une édition de Hollande. En ce cas, votre protégé n'aurait rien à craindre, ni même rien à faire à présent qu'à se tenir tranquille. Je lui demande pardon de l'avoir soupçonné; mais il fallait qu'il m'écrivît pour prendre des mesures.

Adieu; je vous embrasse tendrement. V.

A M. l'abbé Moussinot; et, sous l'enveloppe, à l'ami de l'abbé Moussinot: voilà mon adresse.

407. — A M. DE CIDEVILLÉ<sup>1</sup>.

Ce 20 mai.

Par des lettres que je viens de recevoir, mon cher Cideville, on vient de m'assurer que c'est l'édition de votre protégé qui a paru, et qui a fait tout le malheur. Je n'en serai certain par moi-même que lorsque j'aurai vu les exemplaires que j'ai donné ordre qu'on m'envoyât incessamment. Il y a près d'un mois que je l'ai fait chercher dans Paris, et que je l'ai fait prier de m'écrire ce qu'il savait de cette affaire: point de nouvelles; je ne sais où il est. Il y a apparence qu'il m'eût écrit s'il avait été innocent. Vous jugez bien que, dans cette incertitude, je ne puis rien faire. Acheter ce que vous savez est absolument inutile, et même très-dangereux. Le mieux est de se tenir tranquille quelque temps. Je lui conseille d'aller voyager en Hollande. Je ne sais si je n'irai pas y faire un tour.

J'ignore encore si l'on vous a fait toucher treize cent soixante-huit livres; si vous les avez, je vous prie de les renvoyer à M. Pasquier, agent de change, rue Quincampoix, à Paris. Cet argent ne m'appartient pas; il est à une personne à qui je le devais, qui en a un très-grand besoin, et qui s'en dessaisissait en ma faveur, s'imaginant que c'était un moyen sûr d'apaiser l'affaire: il ne faut pas qu'elle soit la victime de son amitié.

À l'égard de Jore, je ne vous en parlerai que quand j'aurai de ses nouvelles. Conservez-moi votre tendre amitié; je vous écrirai quand je serai fixé en quelque endroit. Jusqu'à présent je ne vous ai écrit que comme un homme d'affaires; mon cœur sera plus bavard la première fois. Adieu; mille amitiés à Formont et à l'abbé du Resnel.

1. Cette lettre est timbrée, à la main, de Chaumont, ville voisine de Cirey. (Cl.)



408. — A M. DE CIDEVILLE.

Mai.

Eh bien ! est-il possible que vous vous soyez laissé surprendre aux larmes et aux cris de ces gens-là ? Ou ils vous trompent bien indignement, ou ils sont bien trompés eux-mêmes.

J'ai découvert enfin, à n'en pouvoir douter, que ce misérable a tout fait, et qu'il m'a trahi cruellement. Je m'en doutais bien à son silence. Le scélérat m'avait juré, en partant, que rien ne paraîtrait jamais. Il avait, depuis un mois, le supplément de la fin, il s'en est servi ; il a pris le temps de mon absence pour trahir les promesses qu'il m'avait faites, et les obligations qu'il m'avait. On m'a enfin envoyé la preuve incontestable de son crime. J'ai tout confronté ; sa perfidie n'est que trop réelle. Il triomphe ; il en vend deux mille cinq cents, à 6, à 8, à 10 livres pièce ; et moi, je suis proscrit. Lettre de cachet, dénonciation au parlement, requête des curés, la crainte d'un jugement rigoureux : voilà tout ce qu'il m'attire ; tandis que, sur la foi de vos lettres, j'ai hasardé de me perdre pour le sauver, et que j'ai tellement assuré son innocence aux ministres que je me suis fait croire coupable.

Au nom de Dieu, parlez à ces gens-là, quand vous les verrez : dites-leur qu'ils avertissent leur fils de faire ce que je lui marquerai dans un billet, sans quoi il sera perdu. Il n'est pas juste, après tout, que je sois malheureux toute ma vie pour contenter l'avidité de ce misérable. Surtout qu'on vous remette jusqu'au moindre chiffon d'écriture qu'on peut avoir de moi.

Les hommes sont bien méchants ! Quoi ! dans le temps qu'il m'a mille obligations ! O hommes ! vous êtes ou trompeurs, ou indignement superstitieux, ou calomniateurs. Vous êtes des monstres ; mais il y a des Cideville, il y a des Émilie : cela fait qu'on tient à l'humanité, et qu'on pardonne au genre humain. L'amitié que j'ai éprouvée dans cette occasion passe tout l'excès des persécutions qu'on peut me faire essayer. La balance n'est pas égale, et je suis trop heureux.

J'embrasse tendrement le philosophe Formont, le tendre et charmant du Bourg-Theroulde<sup>1</sup>, le judicieux et élégant du Resnel. Si vous voyez monsieur le marquis<sup>2</sup>, dites-lui qu'avec sa permission je pourrais bien aller passer un mois dans ses terres pour

1. Jean-Baptiste-François Lecordier de Bigars, marquis de La Londe, baron du Bourg-Theroulde, président à mortier du parlement de Rouen. (B.)

2. Le marquis de Lézeau, chez lequel Voltaire n'alla pas. (CL.)



dépayser les alguazils. N'y viendriez-vous pas? Adieu, tout cela ne m'empêche ni ne m'empêchera d'achever mon quatrième acte<sup>1</sup>.  
*Vale, te amo.*

## 409. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mai.

Encore une importunité, encore une lettre. Avouez que je suis un persécutant encore plus qu'un persécuté. La lettre de cachet m'en fait écrire mille.

Nardi parvus onyx eliciet cadum.

(HOR., lib. IV, od. XII, v. 17.)

Je vous supplie de faire rendre cette lettre à M<sup>me</sup> la duchesse d'Aiguillon. Je vous l'envoie ouverte; ayez la bonté d'y voir ma justification, et de la cacheter. Mille pardons. Vraiment, puisqu'on crie tant sur ces fichues *Lettres*, je me repens bien de n'en avoir pas dit davantage. Va, va, Pascal, laisse-moi faire! tu as un chapitre sur les prophéties, où il n'y a pas l'ombre du bon sens; attends, attends!

Où en sommes-nous, je vous prie? De grâce, un petit mot touchant cet excommunié. Mon livre sera-t-il brûlé, ou moi? Veut-on que je me rétracte, comme saint Augustin? Veut-on que j'aille au diable? Écrivez ou chez Demoulin, ou chez l'abbé Mousinot, ou, plutôt, à M. Pallu, et dites-lui qu'il garde un profond secret.

## 410. — A MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON.

Mai.

Si vous êtes encore à Paris, madame, permettez-moi d'avoir recours à la langue française dont vous vous servez si bien, plutôt qu'au vieux gascon, qui me serait à présent peu utile, je crois, auprès de monsieur le garde des sceaux. Je suis pénétré de reconnaissance, et je vous remercie, au nom de tous les partisans de Locke et de Newton, de la bonté que vous avez eue de mettre M<sup>me</sup> la princesse de Conti dans les intérêts des philosophes, malgré les criaileries des dévots. On me mande, dans ma retraite, que le parlement veut me faire condamner, et me traiter comme un mandement d'évêque. Pourquoi non? Il y a bien eu des arrêts contre l'antimoine, et en faveur des formes substantielles d'Aristote.

1. De la tragédie d'*Alzire*. (CL.)

2. Voyez la note sur la lettre 388.

On dit qu'il faut que je me rétracte ; très-volontiers : je déclarerai que Pascal a toujours raison ; que *fatal laurier, bel astre*, sont de la belle poésie ; que si saint Luc et saint Marc se contredisent, c'est une preuve de la vérité de la religion à ceux qui savent bien prendre les choses ; qu'une des belles preuves encore de la religion, c'est qu'elle est inintelligible. J'avouerai que tous les prêtres sont doux et désintéressés ; que les jésuites sont d'honnêtes gens ; que les moines ne sont ni orgueilleux, ni intriguants, ni puants ; que la sainte Inquisition est le triomphe de l'humanité et de la tolérance ; enfin, je dirai tout ce qu'on voudra, pourvu qu'on me laisse en repos, et qu'on ne s'acharne point à persécuter un homme qui n'a jamais fait de mal à personne, qui vit dans la retraite, et qui ne connaissait d'autre ambition que celle de vous faire sa cour.

Il est très-certain, de plus, que l'édition est faite malgré moi, qu'on y a ajouté beaucoup de choses, et que j'ai fait humainement ce que j'ai pu pour en découvrir l'auteur.

Permettez-moi, madame, de vous renouveler ma reconnaissance et mes prières. La grâce que je demande au ministre, c'est qu'il ne me prive pas de l'honneur de vous voir ; c'est une grâce pour laquelle on ne saurait trop importuner.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

VOLTAIRE.

M'est-il permis de saluer M. le duc d'Aiguillon, de lui présenter mon respect, de le remercier, et de l'exhorter à lire les *Lettres philosophiques* sans scandale ? Elles sont imprimées à faire peur, et remplies de fautes absurdes : c'est là ce qui me désespère.

411. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Bâle, le 23 mai.

Vraiment, madame, quand j'eus l'honneur de vous écrire et de vous prier d'engager vos amis à parler à M. de Maurepas, ce n'était pas de peur qu'il me fit du mal : c'était afin qu'il me fit du bien. Je le priais comme mon bon ange ; mais mon mauvais ange, par malheur, est beaucoup plus puissant que lui. N'admirez-vous pas, madame, tous les beaux discours qu'on tient à l'égard de ces scandaleuses *Lettres* ? M<sup>me</sup> la duchesse du Maine est-elle bien fâchée que j'aie mis Newton au-dessus de Descartes ? et comment M<sup>me</sup> la duchesse de Villars<sup>1</sup>, qui aime tant les idées

1. La maréchale, devenue veuve quelques semaines plus tard.

innées, trouvera-t-elle la hardiesse que j'ai eue de traiter ses idées innées de chimères?

Mais, si vous voulez vous réjouir, parlez un peu de mon brûlable livre à quelques jansénistes. Si j'avais écrit qu'il n'y a point de Dieu, ces messieurs auraient beaucoup espéré de ma conversion; mais, depuis que j'ai dit que Pascal s'était trompé quelquefois; que *fatal laurier, bel astre, merveille de nos jours*<sup>1</sup>, ne sont pas des beautés poétiques, comme Pascal l'a cru; qu'il n'est pas absolument démontré qu'il faut croire la religion, parce qu'elle est obscure; qu'il ne faut point jouer l'existence de Dieu à croix ou pile; enfin, depuis que j'ai dit ces absurdités impies, il n'y a point d'honnête janséniste qui ne voulût me brûler, dans ce monde-ci et dans l'autre.

De vous dire, madame, qui sont les plus fous des jansénistes, des molinistes, ou des anglicans, des quakers, cela est bien difficile; mais il est certain que je suis beaucoup plus fou qu'eux de leur avoir dit des vérités qui ne leur feront nul bien, et qui me feront grand tort. J'étais à Londres quand j'écrivis tout cela; et les Anglais qui voyaient mon manuscrit me trouvaient bien modéré. Je comptais sortir de France pour jamais, quand je donnai la malheureuse permission, il y a deux ans, à Thieriot d'imprimer ces bagatelles. J'ai bien changé d'avis depuis ce temps-là; et, malheureusement, ces *Lettres* paraissent en France lorsque j'ai le plus d'envie d'y rester.

Si je ne reviens point, madame, soyez sûre que vous serez à la tête des personnes que je regretterai. Si vous voyez M. le président Hénault, dites-lui bien, je vous prie, qu'il parle, et souvent, à mons Rouillé. Quand il ne serait point à portée de me rendre service, votre suffrage et le sien me suffiraient contre la fureur des dévots et contre les lettres de cachet. Si vous vouliez m'honorer de votre souvenir, écrivez-moi à Paris, vis-à-vis Saint-Gervais; les lettres me seront rendues. Ayez la bonté de mettre une petite marque, comme deux *DD*, par exemple, afin que je reconnaisse vos lettres. Je ne devrais pas me méprendre au style, mais quelquefois on fait des *quiproquo*.

412. — A M. DE CIDEVILLE.

Le 1<sup>er</sup> juin.

La dernière lettre que je vous écrivis, mon cher ami, sur le compte de Jore, était fondée sur ceci :

1. Voyez tome XXII, page 55.



Lorsqu'il me tomba entre les mains, il y a quelques années, des feuilles et des épreuves de cette édition supprimée dont il a été soupçonné, il y avait des fautes considérables dont je me souviens, et j'ai retrouvé ces mêmes fautes dans les exemplaires qu'on a débités à Paris.

Y a-t-il une apparence plus forte, et n'étais-je pas bien en droit de le soupçonner? Cependant j'apprends qu'on ne le croit pas coupable, et qu'il est en liberté. J'apprends, en même temps, qu'il a eu avec moi un procédé bien contraire au mien. Dans le temps qu'il était en prison, je ne cessais d'écrire aux magistrats et aux ministres pour les assurer de son innocence; et lui, au contraire, a dit au lieutenant de police que c'était moi-même qui avais fait faire cette édition qu'on a débitée. Sur sa déposition on a été tout renverser dans ma maison à Paris; on a saisi une petite armoire où étaient mes papiers et toute ma fortune, on l'a portée chez le lieutenant de police; elle s'est ouverte en chemin, et tout a été au pillage.

Je pardonne à Jore de tout mon cœur tout ce qu'il a pu dire, et ce qui m'a attiré cette cruelle visite. Je crois qu'étant bien persuadé, comme il l'était, que je n'avais nulle part à cette édition, il a prévu que la visite qu'on ferait chez moi ne servirait qu'à ma justification : et c'est ce qui est arrivé.

Pour lui, s'il est vrai qu'il soit associé avec quelque personne des pays étrangers, et qu'ils aient en effet une édition de ce livre, laquelle n'ait point encore paru, je l'en félicite de tout mon cœur, car il est sûr que son édition sera la meilleure, et que, tôt ou tard, il trouvera bien le moyen de s'en défaire avec avantage.

On vient de saisir à Paris une presse à laquelle on travaillait à réimprimer cet ouvrage; cette presse était chez un particulier. Le libraire qui devait débiter cette édition nouvelle est connu<sup>1</sup>, et, je crois, arrêté. Cette découverte fera deux biens : elle servira, en premier lieu, à justifier Jore, et pourra même faire découvrir l'imprimeur de l'édition débitée dans Paris; en second lieu, elle intimidera les autres libraires, qui n'oseront pas se charger d'imprimer le livre, et alors, s'il arrivait que Jore eût des exemplaires des pays étrangers ou autrement, il y gagnerait considérablement : ainsi, de façon ou d'autre, il ne peut se plaindre, car s'il a une édition, il la débitera; s'il n'en a point, il ne perd rien.

1. René Josse, voyez tome XXII, page 77. Il était cousin de J.-Fr. Josse, à qui est adressée la lettre 310.

J'ai assuré qu'il n'en a point, et je l'assure encore tous les jours. C'est un principe dont il ne faut plus s'écarter. Dans les commencements de l'orage, je lui écrivis des choses assez ambiguës : s'il m'avait fait un mot de réponse, il m'aurait rassuré, au lieu qu'il m'a laissé toujours dans l'inquiétude; et j'ai été incertain de ce qu'il ferait et de ce que je devais faire. Sa grande faute est de ne m'avoir point écrit. Que lui coûtait-il de dire : « Je n'ai jamais vu ni connu cette édition, et c'est ainsi que je parlerai toujours? »

Heureusement il a tenu aux magistrats ce discours, dont il aurait d'abord dû m'instruire. Il n'y a donc plus à s'en dédire. Il n'a jamais eu la moindre part à aucune édition de ce livre : c'est ce que je crois, et ce que je soutiens fermement; mais cependant le ministère prétend qu'il faut que je lui remette cette prétendue édition, que j'avais, dit-on, fait faire par Jore. A cela je n'ai autre chose à répondre, sinon que je ne peux changer de langage, que je ne connais pas cette édition plus que Jore; que je l'ai toujours dit et le dirai toujours. Il est bien vrai qu'il y a eu, pendant plus d'un an, des exemplaires imprimés des *Lettres philosophiques*, entre les mains de quelques particuliers de Paris; mais ces exemplaires étaient d'une édition faite en Angleterre, de laquelle je ne suis pas le maître.

Je ne peux pas, pour contenter le ministère, trouver une édition qui n'existe point, et je peux encore moins me déshonorer, en trouvant une édition que j'ai toujours assuré que je ne connaissais pas. Le résultat de tout ceci est qu'il est absolument nécessaire que Jore m'instruise de tout ce qui s'est passé; que, de mon côté, je demeure convaincu qu'il n'a jamais pensé à faire une édition; que, du sien, il demeure tranquille; mais, surtout, que je sache ce qu'il a dit à M. Hérault, afin que je m'y conforme, en cas de besoin.

J'apprends, dans le moment, que mes affaires vont très-bien; que la découverte de cet imprimeur, qui faisait une nouvelle édition, a beaucoup servi à ma justification; que tous les incrédules de la ville et de la cour se sont déchainés contre les dévots.

Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.

(OVID., *Trist.* I, eleg. II, v. 4.)

Écrivez-moi hardiment sous le couvert de l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merry, à Paris. Mille compliments à nos amis.



413. — A M. HÉRAULT,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE 1.

Je vois avec surprise et avec douleur, monsieur, que les clauderies de mes indignes ennemis en imposent à un homme aussi éclairé que vous. Devez-vous écouter les prières et les sottises clameurs des superstitieux imbéciles que le poison du jansénisme infecte, et qui prétendent qu'on attaque Dieu et l'État quand on se moque des convulsions des quakers? Ce n'est point au magistrat de la police, c'est à l'homme d'esprit et à l'homme instruit de tout que j'ose écrire. N'écoutez point, monsieur, la sottise multitude de ceux qui sont *sicut equus et mulus, quibus non est intellectus*; elle murmure huit jours sans savoir pourquoi, et demeure ensuite dans un éternel silence sur les choses qui passent sa portée. Daignez consulter sur mon livre un M. de Mauvertuis, un M. de Mairan, un M. Boindin, un M. de La Condamine. Voilà des gens qui pensent, et dont le sentiment devient tôt ou tard celui du public, parce qu'à la longue le vulgaire est toujours et en tout mené par un petit nombre d'esprits supérieurs, et cela en littérature comme en politique.

Mon livre est traduit en anglais et en allemand, et a plus d'approbateurs en Europe que d'indignes critiques en France.

Je n'ai, encore une fois, nulle part à l'édition; daignez vous servir de toute votre autorité avec Jore, avec Bauche, avec la Pissot, avec quiconque est soupçonné.

Pour moi, monsieur, je vous demande instamment ou de parler encore une fois de mon innocence à M. le cardinal de Fleury, ou d'avoir la bonté de me mander, ou de me faire écrire par M. d'Argental s'il faut que j'aille dans les pays étrangers chercher le repos et la considération qu'on me devait au moins dans ma patrie. Je vivrai partout honorablement, sans jamais me plaindre, sans rien regretter que quelques amis, et sans jamais oublier vos bontés. Distinguez-moi, je vous en prie, monsieur, de la foule qui vous importune comme magistrat, et ne daignez vous souvenir avec moi que de ce qu'un esprit supérieur comme le vôtre doit à l'humanité. Ma reconnaissance égalera mon attachement, et le zèle tendre et respectueux avec lequel vous savez que je serai toujours votre très-humble et obéissant serviteur.

1. Éditeur, Léouzon-Leduc.



414. — A M. DE FORMONT.

Ce 5 juin.

J'ai reçu votre lettre, mon cher ami. Je ne vous parlerai pas, cette fois-ci, de philosophie; je ne vous dirai pas combien je me repens de n'avoir pas montré plus au long tous les faux raisonnements et les suppositions plus fausses encore dont les *Pensées de Pascal* sont remplies. Je veux vous entretenir de ma situation présente, au sujet de cette malheureuse édition qu'on m'a si indignement imputée.

Demoulin m'est venu trouver dans ma retraite, et m'a confirmé qu'il croyait l'homme que vous savez coupable de cette trahison. « Il n'a jamais osé vous écrire, me disait-il; et il l'aurait fait s'il n'avait craint de donner quelques armes contre lui. Par tous les discours qu'il m'a tenus, ajouta-t-il, je suis certain qu'il a fait cette édition, dont il aura tiré peu d'exemplaires, et qui, n'étant pas tout à fait conforme à l'autre, devait servir à sa justification, en cas de soupçon. Il voulait, par là, se mettre à l'abri de vos justes plaintes et de la sévérité du ministère. Il ne vous écrit point; il a même eu l'insolence de dire à M. Hérault que c'était chez vous qu'était cette édition qu'on débite dans Paris; et c'est sur cette infâme calomnie d'un scélérat d'imprimeur, ingrat à toutes vos bontés, qu'on est venu visiter chez vous. »

Voilà les discours que me tient Demoulin; et, quand je songe que j'ai trouvé, dans les exemplaires qu'on vend à Paris, les mêmes fautes qui s'étaient glissées dans les premières feuilles imprimées autrefois, et depuis supprimées, je suis bien tenté d'être de l'avis de Demoulin.

D'un autre côté, j'apprends qu'un nommé René Josse faisait encore une édition de ce livre, laquelle a été découverte. Ce René Josse a été dénoncé à Demoulin par François Josse son parent. Ce François Josse a bien l'air d'avoir fait lui-même, de concert avec son cousin René, l'édition qui a fait tant de vacarme. Il y a grande apparence que ce François Josse, qui a eu entre les mains un des trois exemplaires que j'avais, et qui me l'a fait relier, il y a deux mois et demi, en aura abusé, l'aura fait copier, et l'aura imprimé, avec René; que, depuis, la jalousie qu'il aura eue de la deuxième édition de René l'aura porté à la dénoncer. Voilà ce que je conjecture; voilà ce que je vous prie de peser avec M. de Cideville. Vous pouvez, après cela, avoir la bonté d'en parler à Jore. S'il n'est pas coupable, il doit être charmé d'avoir cette ouverture pour se justifier. Mais, coupable ou non,

il doit m'écrire ou me faire instruire des démarches qu'il a faites : et, s'il ne le fait pas, je suis dans la ferme résolution de le dénoncer au garde des sceaux, et je le perdrai assurément. Il est trop horrible d'être sa victime et sa dupe, et d'avoir soutenu et attesté son innocence, lorsqu'il en use avec tant d'indignité. C'est une des choses qui ont ajouté un poids plus insupportable à mon malheur. Je vous demande en grâce d'en conférer avec votre ami, et de me mander tous deux votre sentiment. J'attends vos réponses avec une extrême impatience, et je vous embrasse tendrement.

## 415. — A MADAME DE CHAMPBONIN 1.

Je ne me porte pas trop bien, madame ; mais j'irai vous faire ma cour demain, dans quelque état que je sois. Si je me porte bien, je serai extrêmement gai ; si je suis malade, votre conversation me guérira bien vite.

Que m'importe le vain murmure  
De cette canaille à tonsure  
Qui n'entend rien de mes écrits ?  
Tous les maudissons qu'ils me donnent,  
Et les *oremus* qu'ils entonnent,  
Sont tous pour moi du même prix.  
Je consens qu'on m'excommunie,  
Pourvu qu'un jour au Champbonin  
Avec toi je passe ma vie.  
Je consens que dans ton jardin  
On m'enterre comme un impie,  
Honnête homme et mauvais chrétien,  
Philosophe non sans folie,  
Avec un cœur digne du tien.  
Si tu m'aimes, il faudra bien  
Et qu'on m'estime, et qu'on m'envie.

Allez vous promener, madame, avec votre très-humble servante ; comptez que je vous suis respectueusement attaché pour la vie.

## 416. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 22 juin.

Je reçois, mon cher et judicieux et très-constant ami, trois lettres de vous à la fois, qui auraient dû me parvenir il y a près

1. M. de Champbonin était lieutenant au régiment de Bauffremont. Sa terre de Champbonin est près de Vassy en Champagne. M<sup>me</sup> de Champbonin était parente de Voltaire. (B.)

de trois semaines. D'abord je vais vous mettre au fait de ma situation avec Jore.

Dès le 3 mai, je fus averti que le livre paraissait, et qu'il y avait une lettre de cachet. Mes amis de Paris me mandèrent qu'ils croyaient que j'apaiserais tout si je livrais l'édition, que le garde des sceaux supposait entre mes mains. Je fis réponse que je n'avais point d'édition, et je me mis en retraite.

Je fus extrêmement surpris que Jore ne m'eût point écrit pour m'instruire de ce qui se passait. Il devait bien s'attendre que la publication du livre, et son silence, le rendraient coupable dans mon esprit. Ne sachant s'il était libre ou à la Bastille, je lui écrivis ces propres paroles par Demoulin : « S'il est vrai que vous ayez une édition de ce livre (ce que je ne crois pas), ou si vous en pouvez trouver une, portez-la chez M. Rouillé, et je la payerai au prix qu'il taxera. »

C'était lui faire entendre que je ne l'accusais pas, et que je lui donnais un moyen de se sauver et de ne rien perdre, s'il était coupable. J'ai fait plus ; quand je sus certainement qu'il était à la Bastille, j'écrivis à M. Rouillé et à M. Héroult les lettres les plus fortes par lesquelles je leur attestais l'innocence du prisonnier. Je ne sais pas quels indignes mensonges ont employés les interrogateurs, mais je sais que l'interrogé m'a chargé contre toute raison, contre la vérité, contre son honneur, et contre son intérêt, en un mot, en vrai libraire. Vous en verrez la preuve dans la lettre ci-jointe, que je vous prie de brûler : elle est d'un conseiller au parlement, intime ami de M. Héroult et de M. Rouillé.

Sur la déposition de ce misérable, M. Héroult assura M. le cardinal de Fleury et monsieur le garde des sceaux que c'était moi-même qui étais l'auteur de l'édition débitée ; et monsieur le cardinal écrivit, le 28 mai, à un de mes amis, qui m'a renvoyé la lettre du cardinal.

Cependant M<sup>me</sup> d'Aiguillon et plusieurs autres personnes avaient parlé vivement en ma faveur au garde des sceaux ; et ma liberté et la fin de mon affaire ne tenaient plus qu'à une lettre de désaveu que l'on exigeait de moi. Tout le monde m'en écrivit, mais toutes les lettres allèrent à un endroit où je n'étais pas. Je n'en reçus aucune dans la retraite où j'étais. Cette erreur fut causée par Demoulin, qui fait mes affaires, mais qui est un peu inattentif. Mon silence fit croire au garde des sceaux que je ne voulais pas plier ; et son opiniâtreté se fâchant contre la mienne, il a fait rendre ce bel arrêt<sup>1</sup>,

1. Du 10 juin 1734 : rapporté dans une note, tome XXII, page 77.



qui déshonore la grand'chambre, et qui ne rend pas les *Lettres philosophiques* plus mauvaises. Cependant j'étais prêt à obéir à monsieur le garde des sceaux, et il n'en savait rien.

Que conclure de tout ceci, et que faire? Premièrement, je conclus qu'il y a des événements dans la vie qu'il faut souffrir sans murmure, comme la fièvre; que la publication de ces *Lettres* est une infidélité cruelle qu'on m'a faite, sans que j'en sache précisément l'auteur; que le grand tort de Jore est de ne m'avoir point écrit, de ne m'avoir point informé de ses démarches, et surtout de m'avoir accusé si mal à propos, si lâchement, et avec si peu de bon sens. Vous lui ferez entendre raison quand vous le verrez, et vous saurez de lui ses malheurs et ses fautes.

Je joins ici la copie d'une lettre à un de mes amis<sup>1</sup>, au lieu de vous ennuyer de nouvelles réflexions. Je viens de recevoir une lettre de notre ami Formont. J'allais lui répondre; mais voici des nouvelles si affreuses qui me viennent, touchant M. de Richelieu, que la plume me tombe des mains<sup>2</sup>. Je mourrais de douleur si elles étaient vraies. Mon Dieu! quel funeste mariage j'aurais fait! V.

Adieu, mon tendre ami; mes compliments à tous nos amis.

417. — A M. DE LA CONDAMINE.

Le 22 juin.

Si la grand'chambre était composée, monsieur, d'excellents philosophes, je serais très-fâché d'y avoir été condamné; mais je crois que ces vénérables magistrats n'entendent que très-médiocrement Newton et Locke. Ils n'en sont pas moins respectables pour moi, quoiqu'ils aient donné autrefois<sup>3</sup> un arrêt en faveur de la physique d'Aristote, qu'ils aient défendu de donner l'émétique, etc.; leur intention est toujours très-bonne. Ils croyaient que l'émétique était un poison; mais, depuis que plusieurs conseillers de grand'chambre furent guéris par l'émétique, ils changèrent d'avis, sans pourtant réformer leur jugement; de sorte qu'encore aujourd'hui l'émétique demeure proscrit par un arrêt, et que M. Silva ne laisse pas d'en ordonner à messieurs, quand

1. M. de La Condamine. (K.)

2. Plusieurs des princes de la maison de Lorraine avaient été mécontents de ce mariage; l'un d'eux (le prince de Lixen) le fit sentir durement à M. de Richelieu, au camp de Philisbourg; ils se battirent sur le revers de la tranchée, et M. de Lixen fut tué. (K.)

3. Voyez tome XII, page 580; XVI, 21.

messieurs sont tombés en apoplexie. Il pourrait peut-être arriver à peu près la même chose à mon livre ; peut-être quelque conseiller pensant lira les *Lettres philosophiques* avec plaisir, quoiqu'elles soient proscrites par arrêt. Je les ai relues hier avec attention, pour voir ce qui a pu choquer si vivement les idées reçues. Je crois que la manière plaisante dont certaines choses y sont tournées aura fait généralement penser qu'un homme qui traite si gaiement les quakers et les anglicans ne peut faire son salut *cum timore et tremore*<sup>1</sup>, et est un très-mauvais chrétien. Ce sont les termes, et non les choses, qui révoltent l'esprit humain. Si M. Newton ne s'était pas servi du mot d'*attraction*, dans son admirable philosophie, toute votre Académie aurait ouvert les yeux à la lumière ; mais il a eu le malheur de se servir à Londres d'un mot auquel on avait attaché une idée ridicule à Paris ; et, sur cela seul, on lui a fait ici son procès avec une témérité qui fera un jour peu d'honneur à ses ennemis.

S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, j'ose dire qu'on a jugé mes idées sur des mots. Si je n'avais pas égayé la matière, personne n'eût été scandalisé ; mais aussi personne ne m'aurait lu.

On a cru qu'un Français qui plaisantait les quakers, qui prenait le parti de Locke, et qui trouvait de mauvais raisonnements dans Pascal, était un athée. Remarquez, je vous prie, si l'existence d'un Dieu, dont je suis réellement très-convaincu, n'est pas clairement admise dans tout mon livre. Cependant les hommes, qui abusent toujours des mots, appelleront également athée celui qui niera un Dieu, et celui qui disputera sur la nécessité du péché originel. Les esprits ainsi prévenus ont crié contre les *Lettres sur M. Locke et sur les Pensées de M. Pascal*.

Ma *Lettre* sur Locke se réduit uniquement à ceci : « La raison humaine ne saurait démontrer qu'il soit impossible à Dieu d'ajouter la pensée à la matière. » Cette proposition est, je crois, aussi vraie que celle-ci : les triangles qui ont même base et même hauteur sont égaux.

A l'égard de Pascal, le grand point de la question roule visiblement sur ceci, savoir, si la raison humaine suffit pour prouver deux natures dans l'homme. Je sais que Platon a eu cette idée, et qu'elle est très-ingénieuse ; mais il s'en faut bien qu'elle soit philosophique. Je crois le péché originel, quand la religion me l'a révélé ; mais je ne crois point les androgynes, quand

1. Tobie, XIII, 6 ; et II *Corinth.*, VII, 15.



Platon a parlé. Les misères de la vie, philosophiquement parlant, ne prouvent pas plus la chute de l'homme que les misères d'un cheval de fiacre ne prouvent que les chevaux étaient tous autrefois gros et gras, et ne recevaient jamais de coups de fouet; et que, depuis que l'un d'eux s'avisait de manger trop d'avoine, tous ses descendants furent condamnés à traîner des fiacres. Si la sainte Écriture me disait ce dernier fait, je le croirais; mais il faudrait du moins m'avouer que j'aurais eu besoin de la sainte Écriture pour le croire, et que ma raison ne suffisait pas.

Qu'ai-je donc fait autre chose que de mettre la sainte Écriture au-dessus de la raison? Je défie, encore une fois, qu'on me montre une proposition répréhensible dans mes réponses à Pascal.

Je vous prie de conférer sur cela avec vos amis, et de vouloir bien me mander si je m'aveugle.

Vous verrez bientôt M<sup>me</sup> du Châtelet. L'amitié dont elle m'honore ne s'est point démentie dans cette occasion. Son esprit est digne de vous et de M. de Maupertuis, et son cœur est digne de son esprit. Elle rend de bons offices à ses amis, avec la même vivacité qu'elle a appris les langues et la géométrie; et, quand elle a rendu tous les services imaginables, elle croit n'avoir rien fait; comme, avec son esprit et ses lumières, elle croit ne savoir rien, et ignore si elle a de l'esprit. Soyez-lui bien attachés, vous et M. de Maupertuis, et soyons toute notre vie ses admirateurs et ses amis. La cour n'est pas trop digne d'elle; il lui faut des courtisans qui pensent comme vous. Je vous prie de lui dire à quel point je suis touché de ses bontés. Il y a quelque temps que je ne lui ai écrit<sup>1</sup>, et que je n'ai reçu de ses nouvelles; mais je

1. La liaison de Voltaire avec M<sup>me</sup> du Châtelet a duré seize ans; et, lors que des circonstances les ont momentanément séparés, leur correspondance était très-active. Voici ce que rapporte l'abbé de Voisenon (*Oeuvres*, tome IV, page 181):

« M<sup>me</sup> la marquise du Châtelet avait huit volumes in-4<sup>o</sup> manuscrits et bien reliés des lettres qu'il (Voltaire) lui avait écrites. On n'imaginait pas que, dans des lettres d'amour, on s'occupât d'une autre divinité que de celle dont on a le cœur plein, et qu'on fit plus d'épigrammes contre la religion que de madrigaux pour sa maîtresse. Voilà cependant ce qui arrivait à Voltaire. M<sup>me</sup> du Châtelet n'avait rien de caché pour moi; je restais souvent tête à tête avec elle jusqu'à cinq heures du matin; et il n'y avait que l'amitié la plus vraie qui faisait les frais de nos veilles. Elle me disait quelquefois qu'elle était entièrement détachée de Voltaire. Je ne répondais rien: je tirais un des huit volumes, et je lisais quelques lettres; je remarquais des yeux humides de larmes; je refermais le livre promptement en disant: *Vous n'êtes pas guérie*. La dernière année de sa vie, je fis la même épreuve; elle les critiquait: je fus convaincu que la cure était faite. Elle me confia que Saint-Lambert avait été son médecin. Elle partit pour la Lorraine, où elle mourut (10 septembre 1749). Voltaire, inquiet de ne pas trouver ces lettres,



n'en suis pas moins pénétré d'attachement et de reconnaissance.

Embrassez pour moi, je vous prie, l'électrique M. Dufaï ; et, si vous embrassiez ma petite sœur<sup>1</sup>, feriez-vous si mal ? Mandez-moi, je vous prie, comment elle se porte. Mille respects à M<sup>me</sup> Dufaï et à ces dames.

Vous m'aviez parlé d'une lettre de Stamboul, etc.

418. — A M. DE FORMONT.

Ce 27....

Si ceux qui me font l'honneur de me persécuter ont eu envie de me donner les mortifications les plus sensibles, ils ne pouvaient mieux faire, mon cher et aimable ami, que de me retenir loin de Paris, dans le temps que vous y êtes. Je vous prie de ne point parler du voyage qu'a fait ma désolée muse tragique chez les Américains<sup>2</sup>. C'est un nouveau projet dont Linant vit la première ébauche, et sur quoi je voudrais bien qu'il me gardât le secret.

A l'égard du nom de poëme épique, que vous donnez à des fantaisies<sup>3</sup> qui m'ont occupé dans ma solitude, c'est leur faire beaucoup trop d'honneur :

. . . . . cui sit mens *grandior*, atque os  
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

(HOR., liv. I, sat. iv, v. 43.)

C'est plutôt dans le goût de l'Arioste que dans celui du Tasse que j'ai travaillé. J'ai voulu voir ce que produirait mon imagination, lorsque je lui donnerais un libre essor, et que la crainte du petit esprit de critique qui règne en France ne me retiendrait pas. Je suis honteux d'avoir tant avancé un ouvrage si frivole, et qui n'est point fait pour voir le jour<sup>4</sup> ; mais, après tout, on peut encore plus mal employer son temps. Je veux que cet ouvrage serve quelquefois à divertir mes amis ; mais je ne

crut que j'en étais dépositaire, et m'en écrivit. Je ne les avais pas. On assure qu'elles ont été brûlées. »

On ne connaît de cette correspondance que deux fragments, que l'on peut voir plus loin à l'année 1736.

1. C'est probablement une plaisanterie de société. La sœur de Voltaire était morte dès 1726, comme on le voit dans la lettre 166.

2. Allusion à la tragédie d'*Alzire, ou les Américains*. (CL.)

3. Le poëme de *la Pucelle*.

4. Rien n'est plus vrai ; et lorsque l'ouvrage, falsifié indignement, fut publié, en 1755, par quelques ennemis de Voltaire, au nombre desquels était le capucin défroqué Maubert de Gouvest, Voltaire en ressentit un déplaisir extrême. (CL.)

veux pas que mes ennemis puissent jamais en avoir la moindre connaissance. Au mot d'*ennemis*, je ne peux m'empêcher de faire une réflexion bien triste ; c'est que leur haine, dont je n'ai jamais connu la cause, est la seule récompense que j'aie eue pour avoir cultivé les lettres pendant vingt années. Voilà tout ce que l'on gagne dans ce métier aimable et dangereux : une réputation chimérique, et des persécutions réelles. On est envié, comme si on était puissant et heureux ; et, dans le même temps, on est accablé sans ressource. La profession des lettres, si brillante, et même si libre sous Louis XIV, le plus despotique de nos rois, est devenue un métier d'intrigues et de servitude. Il n'y a point de bassesse qu'on ne fasse pour obtenir je ne sais quelles places ou au sceau, ou dans des académies ; et l'esprit de petitesse et de minutie est venu au point que l'on ne peut plus imprimer que des livres insipides. Les bons auteurs du siècle de Louis XIV n'obtiendraient pas de privilège. Boileau et La Bruyère ne seraient que persécutés. Il faut donc vivre pour soi et pour ses amis, et se bien donner de garde de penser tout haut, ou bien aller penser en Angleterre ou en Hollande.

J'ai relu M. Locke, depuis que je ne vous ai vu. Si cet homme-là avait eu le malheur d'être en France, nous n'aurions peut-être pas ce chef-d'œuvre de raison et de sagesse. C'est bien dommage qu'il n'ait pas encore pris plus de liberté, et que sa modération ait étranglé des vérités qui ne demandaient qu'à sortir de sa plume. J'ai osé m'amuser à travailler après lui. J'ai voulu me rendre compte à moi-même de mon existence<sup>1</sup>, et voir si je pouvais me faire quelques principes certains. Il serait bien doux, mon cher Formont, de marcher dans ces terres inconnues, avec un aussi bon guide que vous, et se délasser de ses recherches avec des poèmes dans le goût de l'Arioste : car, malheur à la raison, si elle ne badine quelquefois avec l'imagination ! Il y a une dame à Paris, qui se nomme Émilie, et qui, en imagination et en raison, l'emporte sur des gens qui se piquent de l'une et de l'autre. Elle entend Locke bien mieux que moi. Je voudrais bien que vous rencontrassiez cette philosophe ; elle mérite que vous l'alliez chercher.

Je vous envoie une bonne leçon de l'*Épître à Émilie*. Mandez-moi, je vous prie, si vous avez rencontré Moncrif, et pourquoi il s'est brouillé avec son prince. Adieu ; je vous aime pour la vie.

1. Voyez le *Traité de Métaphysique*, tome XXII, page 189.



419. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE <sup>1</sup>.

Au camp de Philisbourg, le 1<sup>er</sup> juillet.

J'ai eu l'honneur, madame, de rendre les lettres dont j'étais chargé. Je n'ai pu avoir encore celui de voir M. de Champbonin, parce que messieurs les dragons sont à la droite, à deux lieues de l'infanterie où je suis. Il y a apparence que le prince Eugène va occuper les Français à tout autre chose qu'à écrire des lettres dans leurs tentes. Les armées sont en présence ; on s'attend à tout moment à une bataille sanglante. Les Français se trouvent entre Philisbourg, le Rhin et les Allemands. Les troupes marquent une grande ardeur ; elle est étonnante ; on jure qu'on battra le prince Eugène. On ne le craint pas ; mais à bon compte on se retranche jusqu'aux dents ; on a des lignes, un fossé, des puits, et un avant-fossé : c'est une invention nouvelle, qui paraît fort jolie, et très-propre à faire casser le cou à des gens qui viennent attaquer des lignes. Toutes les apparences sont que le prince Eugène viendra se présenter au passage des puits et des fossés, vers les quatre heures du matin, demain vendredi, jour de la Vierge. On dit qu'il est fort dévot à Marie, et qu'elle pourra bien le favoriser contre M. d'Asfeld, qui est janséniste. Vous savez, madame, que vous autres jansénistes êtes soupçonnés de n'avoir pas assez de dévotion pour la Vierge ; vous vous êtes moqués de la congrégation des jésuites et du *Paradis ouvert à Philagie par cent et une dévotions à la mère de Dieu* <sup>2</sup>. Nous verrons demain pour qui se déclarera la victoire. En attendant, on se cantonne à force ; les lignes de notre camp sont bordées de quatre-vingts pièces de canon, qui commencent à jouer. Hier on acheva d'emporter un certain ouvrage à corne, dont M. de Belle-Isle avait déjà gagné la moitié ; douze officiers aux gardes ont été blessés à ce maudit ouvrage. Voilà, madame, la folie humaine dans toute sa gloire et dans toute son horreur. Je compte quitter incessamment le séjour des bombes et des boulets, pour aller profiter des bontés dont vous m'honorez. Il me semble que je me sens mille fois plus de goût pour la vertu, depuis que je vous ai fait ma cour.

1. Cette dame habitait une terre aux environs de Vassy.

2. Voyez la note, tome XV, page 132.



420. — A M. L'ABBÉ DU RESNEL.

Ce 21 juillet.

Si vous ne craignez point, mon cher abbé, d'être en commerce avec un excommunié, souvenez-vous un peu de votre ancienne amitié ; vos lettres me tiendront lieu d'onguent pour la brûlure<sup>1</sup>. Mandez-moi si les belles-lettres ont toujours l'honneur de faire votre occupation, et si vous avez enfin renoncé à ce quart de gloire qui vous revenait du *Journal des Savants*. Vous méritez qu'on fasse l'extrait de vos pensées, plus que vous n'êtes fait pour extraire celles des autres. Vous devez savoir, par le portier de votre Académie, la demeure d'un de vos confrères, M. de Pouilly<sup>2</sup>, et l'adresse à laquelle il faut lui écrire. Je vous supplie de vouloir bien avoir la bonté de m'en instruire. Vous n'avez qu'à envoyer votre lettre chez moi, à Paris ; je vous en serai très-obligé.

Avez-vous lu *Didon*<sup>3</sup> ? Avez-vous lu le livre de M. de Montesquieu<sup>4</sup> ? Je suis actuellement un pauvre provincial éloigné des sources de l'esprit. C'est par votre canal que je veux tenir encore aux muses. Je me flatte que vous vous souvenez quelquefois de moi, avec M. Dupré de Saint-Maur<sup>5</sup>. Mais il fait plus, il m'écrit. Suivez ce bel exemple. Il n'y a personne dans le monde dont le souvenir et les lettres me soient plus chers que les vôtres.

On m'a envoyé de Paris une malheureuse copie de l'*Épître à Émilie*, dans laquelle il n'y a pas le sens commun. Entre autres sottises, ils ont mis M. Crozat<sup>6</sup> pour M. Crésus. Ceci est moins une sottise qu'une malice. Je suis fait pour être la victime de la calomnie et de la bêtise. Mais, par la règle des contraires, il faut que je sois défendu par vous.

Adieu, mon cher abbé, je vous aime pour toute ma vie. V.

1. Les *Lettres philosophiques* avaient été condamnées le 10 juin.

2. A qui est adressée une lettre du 27 février 1739.

3. Tragédie de Lefranc de Pompignan.

4. *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*.

5. Dupré de Saint-Maur (Nicolas-François), né vers 1695, reçu à l'Académie française le 29 décembre 1733 ; cité tomes XVIII, page 588, et XXIV, 261.

6. Non-seulement aucun des imprimés que j'ai vus ne contient la substitution dont se plaint Voltaire, mais, dans les différentes versions de l'*Épître sur la Calomnie*, je n'ai point vu de passage où l'on ait pu la faire. Voltaire avait nommé Crozat dans le *Temple du Goût* (voyez tome VIII, les variantes). Ce financier est appelé Crésus-Crozat dans la lettre au prince de Guise de mars 1738. Louis-François Crozat était fils d'Antoine Crozat, qui acheta la Louisiane, et père de M<sup>me</sup> de Choiseul. (B.)

421. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 24 juillet.

Je reviens à mon gîte après avoir erré pendant un mois. Cette vie vagabonde m'a empêché, mon cher ami, de recevoir plus tôt les lettres qui m'étaient adressées depuis longtemps. J'en reçois trente à la fois ; mais les vôtres me sont toujours les plus précieuses. J'y vois toujours le cœur le plus tendre, avec l'esprit le plus juste et le plus fin.

Vous ne pourrez blâmer le petit voyage que j'ai fait à l'armée. Pourriez-vous condamner ce que le cœur fait faire ? Tout mon chagrin est de n'en avoir pas fait autant que vous. Vous savez que, depuis longtemps, tous mes désirs et toutes mes espérances sont de passer avec vous quelques jours dans les douceurs de l'amitié, et dans une jouissance entière des belles-lettres, que nous aimons tous deux également ; de vous montrer mes ouvrages nouveaux, de les corriger sous vos yeux, de rassembler toutes ces petites pièces fugitives dont j'ai de quoi vous faire un petit recueil ; enfin, de vous parler et de vous entendre. Je ne haïrais pas de passer quelques semaines à Canteleu, si on pouvait n'y voir que vos amis, et n'y être point décelé par les domestiques.

J'irais même chez le marquis<sup>1</sup>, malgré les conditions dures qu'il m'impose. Quel barbare que monsieur le marquis ! Il ne veut point laisser aux gens liberté de conscience.

Je ne connais point le petit libelle<sup>2</sup> que quelque honnête dévot et quelque bon citoyen aura pieusement fait contre moi ; mais je crains plus les lettres de cachet que tous les ouvrages qu'on peut faire contre les *Lettres philosophiques*.

Parmi les lettres qui m'ont été renvoyées de Strasbourg, j'en vois une de M. de Formont, dans laquelle il me mande que votre parlement s'est signalé aussi ; mais il ne me mande point qu'on ait rendu un arrêt contre ceux qui ont vu et corrigé l'édition. Je plains bien ces pauvres gens qui ont part à la brûlure. Si ce saint zèle continue, cela va faire le tour du royaume, et on sera brûlé douze fois<sup>3</sup> : cela est assez honorable, entre nous ; mais il faut avoir de la modestie.

1. Le marquis de Lézeau ; voyez le deuxième alinéa de la lettre suivante.

2. *Lettres servant de réponse aux Lettres philosophiques* (par Molinier) ; voyez tome XXII, page 81.

3. Il y avait alors en France douze parlements ; voyez la note, tome XV, page 531.

Pour Jore, je le crois en cendres. Je n'entends point parler de lui. A l'égard de la copie de la lettre<sup>1</sup> que je vous envoyai, il y a un mois, c'était uniquement pour vous amuser, vous et deux ou trois honnêtes gens. Avez-vous pu penser un moment que ces mystères soient faits pour les profanes?

Odi profanum vulgus, et arceo.

(HOR., lib. III, od. 1.)

Mille tendres compliments à tous nos amis. Adieu ; je vous embrasse mille fois ; adieu, mon cher ami. V.

422. — A M. DE FORMONT.

Ce 24 juillet.

Ah ! que j'aime votre leçon !  
 Ah ! qu'il est doux d'en faire usage,  
 Pâmé dans les bras de Manon,  
 Ou folâtrant avec un page ;  
 De passer les jours doucement  
 A se contenter, à se plaire,  
 Plutôt que d'aller hautement  
 Choquer les erreurs du vulgaire !

Je n'irai pas plus loin, car voilà, mon cher ami, la trentième lettre<sup>2</sup> que j'écris aujourd'hui. Je suis excédé des fatigues d'un voyage et de celle d'écrire. Je sens pourtant que mes forces reviennent avec vous. Votre lettre est datée d'un mercredi à Canteleu ; mais, comme il y a un mois que je mène une vie errante, je ne sais si ce mercredi était en juin ou en juillet. Votre ami, dont la dernière lettre est du 27 juin, ne me parle point de la brûlure du ballot. Il faut apparemment que ce grand exemple de justice n'ait été fait que depuis peu.

Parve, nec invideo, sine me, liber, ibis in ignem.

(OVID., *Trist.*, liv. I, eleg. 1.)

Toute la terre me persécute. Il n'y a pas jusqu'au petit marquis, c'est le petit Lézeau que je veux dire, qui se mêle de vouloir que j'aïlle à la messe, en cas que je vienne passer quelque temps dans les terres de ce seigneur. Mon cher Formont, j'aimerais mieux entendre vêpres et la grand'messe avec vous que d'entendre seu-

1. La lettre à La Condamine, du 22 juin.

2. De ces trente lettres, il n'en reste que deux.



lement un évangile chez lui. Je serais charmé de pouvoir aller dans quelque temps à Canteleu ; mais la chose me paraît bien difficile. Me voici bientôt excommunié dans toutes les paroisses, et brûlé dans tous les parlements : cela est beau, j'en conviens ; mais cette gloire est un peu embarrassante ; je vous avoue que,

Nec vixit male, qui natus moriensque fefellit.

(HOR., lib. I, ep. xvii, v. 10.)

Et bene qui latuit bene vixit.

(OVID., *Trist.*, III, el. iv.)

Mais que voulez-vous que fasse un pauvre homme, quand on débite des livres sous son nom, qu'on l'excommunie, et qu'on le brûle, malgré qu'il en ait ? Adieu, mon cher Formont ; je vous aime tendrement pour toute ma vie.

423. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

De Cirey.

Je suis pénétré, madame, de vos bontés. Ce pays-ci, qui n'était d'abord pour moi qu'un asile, est devenu, grâce à vous, un séjour délicieux, que je voudrais habiter toute ma vie. Il me semble que ma patrie doit être où vous habitez. Paris est partout où vous êtes. Je prends la liberté de vous envoyer une hure de sanglier. Ce monsieur vient d'être assassiné tout à l'heure, pour me donner occasion de vous faire ma cour. Je vous faisais chercher un chevreuil ; mais on n'en a point trouvé. Ce sanglier était destiné à vous donner sa hure. Je vous jure que je fais très-peu de cas d'une tête de cochon sauvage, et je crois bien que cela ne se mange que par vanité ; mais je n'ai rien autre chose à vous offrir. Si j'avais pris une alouette, je vous la présenterais de même, dans la confiance d'un homme qui croit que le cœur fait tout.

424. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

1734.

Si je reviendrai vous faire ma cour, madame ! En doutez-vous ? Je vais demain à Cirey pour des terrasses et des cheminées ; et de là je revolerai à la Neuville, pour jouir de la société la plus délicieuse et la plus respectable que je connaisse. Il faudrait être bien ennemi de soi-même, et bien haïr la vertu, pour ne pas retourner chez vous.

## 425. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Des terrasses, des remises, des grilles, de longues allées, m'ont arraché, madame, au plaisir de vous faire ma cour. Je m'étais si bien accoutumé à la vie charmante que je menais auprès de vous que je crois à présent que tout me manque. Je regretterais un commerce aussi délicieux que le vôtre, au milieu de tout ce qu'on appelle plaisirs à Paris ; jugez de ce que je dois faire au milieu des maçons et entouré de plâtras ! Je retrouverai sans doute demain M<sup>me</sup> de Champbonin chez vous, très-habile au trictrac. J'irai assurément dans le pays des vertus et des grâces. Je crois que ce sera aussi celui des pêches. Nous n'en avons point à Cirey ; mais je m'imagine qu'elles sont mûres chez vous ; votre terre doit être une terre bénite.

## 426. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

En vous remerciant de vos pêches, madame. Il me semble que tous mes jours sont marqués par vos bontés ; ils le seront assurément par mon attachement et par ma reconnaissance. Je rends grâces à la fortune, et à ce que les hommes appellent malheur, qui m'a conduit dans ce pays-ci. L'injustice de quelques hommes et l'éloignement de Paris ne sont point des malheurs réels. Mais c'est un bonheur véritable de trouver une femme comme vous, dont le cœur est si respectable et la société si délicieuse. Heureux ceux qui vous connaissent !

## 427. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

Ne soyez donc plus malade, madame ; ne soyez point grosse, et daignez me tenir compte de l'effort que je fais, en n'allant pas sitôt vous voir. Voyez comme je préfère à mon plaisir des engagements qui me sont devenus des devoirs ! J'attends ici tous les jours des ouvriers. Je suis moi-même le piqueur de ceux qui travaillent. J'écris leurs noms chaque jour, dans un grand livre de comptes ; jusqu'à ce que j'aie quelqu'un qui me soulage, je ne peux quitter. Plaiguez-moi d'avoir entrepris un ouvrage qui m'arrache au plaisir de vous faire ma cour. Vous êtes très-bien avec M<sup>me</sup> du Châtelet ; mais vous y serez encore mieux quand elle viendra dans son château. Vous savez bien que plus on vous

voit, plus on vous aime. C'est une vérité que vous m'avez fait connaître par mon expérience. Permettez-moi de vous prier d'entretenir la bonne volonté qu'on a pour moi à la Neuville. A l'égard de celle de ma femme<sup>1</sup>, je m'en remets à la Providence, et à ma patience de cocu.

428. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Je vous envoie, madame, cette *Épître sur la Calomnie*, qui ne mérite votre attention que par la personne à qui elle est adressée.

Daignez donc parcourir, de vos yeux pleins d'attraits,  
 Ces vers contre la calomnie ;  
 Ce monstre dangereux ne vous blessa jamais ;  
 Vous êtes cependant sa plus grande ennemie.  
 Votre esprit sage et mesuré,  
 Non moins indulgent qu'éclairé,  
 Plaint nos travers, au lieu d'en rire,  
 Excuse, quand il peut médire ;  
 Et des vices de l'univers  
 Votre vertu, mieux que mes vers,  
 Fait à tout moment la satire.

Je joins à mon obéissance une petite œuvre de surrogation, *la Mule du pape*<sup>2</sup>. C'est une satire que j'ai retrouvée dans mes papiers. Vous me pardonnerez bien de m'être un peu émancipé sur le saint-père. J'ai l'honneur d'être réuni avec les jansénistes par une honnête aversion pour la cour de Rome ; mais je vous suis bien plus attaché que je ne hais le pape, et j'aime mille fois mieux chanter vos louanges que de me moquer de la cour romaine. Que ma femme me fasse souvent cocu ; que M<sup>me</sup> de Champonin, votre bonne amie, n'ait point d'indigestion, je serai toujours très-heureux.

429. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Septembre.

J'avais, ô adorable ami ! entièrement abandonné mon héros à mâchoire d'âne, sur le peu de cas que vous faites de cet Hercule grossier, et du bizarre poëme<sup>3</sup> qui porte son nom. Mais

1. Cette plaisanterie est répétée à la fin de la lettre qui suit celle-ci.

2. L'un des contes en vers de Voltaire ; voyez tome IX.

3. Sans doute la pièce de Romagnési, dont il est parlé, tome III, page 3.



Rameau crie, Rameau dit que je lui coupe la gorge, que je le traite en Philistin ; que si l'abbé Pellegrin avait fait un *Samson* pour lui, il n'en démordrait pas ; il veut qu'on le joue ; il me demande un prologue. Vous me paraissez vous-même un peu raccommo­dé avec mon samsonet. Allons donc, je vais faire le petit Pellegrin, et mettre l'Éternel sur le théâtre de l'Opéra ; et nous aurons de beaux psaumes pour ariettes. On m'a condamné comme fort mauvais chrétien cet été ; je vais être un dévot faiseur d'opéra cet hiver ; mais j'ai bien peur que ce ne soit une pénitence publique. Excommunié, brûlé, et sifflé, n'en est-ce point trop pour une année ? J'ai envie de faire de cela un petit prologue. Je voudrais bien chanter, en un fade prologue, nos césars à quatre sous par jour<sup>1</sup>, et la bataille de Parme<sup>2</sup>, et cette formidable place de Philisbourg ; mais cette cacade de Dantzick<sup>3</sup> retient mon enthousiasme. Il me semble que je ferais un beau prologue à Pétersbourg. La czarine<sup>4</sup> n'est point dévote, et elle donne des royaumes. Nous ferions un beau chœur du quatrain de La Condamine.

Voici une petite épître<sup>5</sup> que je vous supplie de rendre à M<sup>me</sup> de Bolingbroke. On dit qu'elle a engagé Matignon le sournois<sup>6</sup> à parler au garde des sceaux. Ce garde des sceaux donne eau bénite de cour ; un excommunié en a toujours besoin. Mais, s'il vous plaît, quel si grand mal trouveriez-vous si on allait dans un faubourg passer huit jours sans paraître ? On y souperait avec vous, on serait caché comme un trésor, et on décamperait de son trou à la première alarme. On a des affaires après tout ; il faut y mettre ordre, et ne pas s'exposer à voir tout d'un coup sa petite fortune au diable. Mais cela n'est rien ; le cœur me conduit, et mon cœur n'entend point raison. Écrivez-moi, de grâce, vos petites réflexions sur ce. Avez-vous eu la bonté de dire quelque chose pour moi au porteur<sup>7</sup> de drapeaux ? Avez-vous dit à M. Pont-de-Veyle combien je lui suis attaché ? Voyez-vous quelquefois M<sup>me</sup> du Châtelet ? Écrivez-moi, mon cher ami ; je suis

1. Voyez tome X, les vers 10 et 11 de l'épître datée du 3 juillet 1734.

2. Voyez tome XV, le chapitre iv du *Précis du Siècle de Louis XV*.

3. Voyez *ibidem*.

4. Anne Iwanowna, impératrice en 1730, morte le 28 octobre 1740.

5. Elle nous est inconnue. (CL.)

6. La même épithète est donnée à Matignon dans l'*Épître à M. le duc d'Artemberg*, datée jusqu'à présent de 1745, mais que Beuchot croit de 1715 ou 1716 ; voyez tome X, page 223.

7. Sans doute le fils du maréchal de Coigny. Il fut envoyé au roi Louis XV, avec des drapeaux pris à l'ennemi, lors de la bataille de Parme, du 29 juin 1734.

enchanté de vos bontés ; mais ne mettez mon nom ni sur ni dans votre lettre. Votre écriture ressemble, comme deux gouttes d'eau, à celle d'un homme qui m'écrivit quelquefois. Signez un *D* ou un *F*. Adieu ; je vous aime comme on aime sa maîtresse.

430. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirey.

Vos laines sont arrivées, et je vous les envoie, madame. Nous travaillons tous deux : vous êtes tapissière, et je suis maçon. Que ne puis-je travailler avec vous ! Il est bien mal à moi de rester ici et de résister au plaisir de vous faire ma cour. C'est une vertu qui coûte bien cher à mon cœur ; mais il n'y a de vertu qu'à se vaincre.

Autrefois, pour payer le zèle  
De Baucis et de Philémon,  
On disait que de leur maison  
Jupiter fit une chapelle.  
Si j'avais son pouvoir divin,  
Je n'imiterais pas ses augustes sottises.  
Je démolirais vingt églises  
Pour vous bâtir un Champbonin.

En vous remerciant de vos magnifiques poires de beurré, et de toutes les poulardes que nous mangeons. Mais tout cela ne vaudra rien si l'on n'a pas le plaisir de les manger avec vous.

431. — A M. \*\*\* 1.

Cirey... 1734.

J'ai eu l'honneur de vous écrire, monsieur, ces jours passés, par la voie du sieur Demoulin. Mais comme je n'avais pas votre adresse, je crains que vous n'ayez pas reçu ma lettre. On parle beaucoup d'une affaire en Italie. Je vous prie de me mander ce qui en est. J'aimerais mieux entendre parler de spectacle et de jolis vers que de guerre, de dixième denier et de misère. J'aime mieux un bon musicien qu'un bon général ; et un opéra me paraît bien plus intéressant qu'une bataille. Si les hommes étaient

1. Cette lettre est sans adresse dans le volume intitulé *Lettres secrètes de M. de Voltaire, publiées par M. L.-B. (Robinet)*, 1765, in-8°, page 136. Elle y est datée de 1738 ; mais, en 1738, il n'y eut point d'affaire en Italie ; et s'il s'agit de a bataille de Guastalla, qui est du 19 septembre 1734, cette lettre doit être de la fin du mois. (B.)

sages, ils ne songeraient qu'à leurs plaisirs, et c'est ce que je fais en vous assurant de ma tendre amitié.

## 432. — A M. DE MAUPERTUIS,

A BÂLE.

Cirey, octobre.

Que tous les tourbillonniers s'en aillent, s'ils veulent, à Bâle, mais que le sieur Isaac<sup>1</sup> revienne à Paris, et, surtout, qu'il décrive une ligne courbe en passant par Cirey.

J'ai reçu, monsieur, l'inutile lettre de Thieriot : une autre conduite eût mieux valu que sa lettre ; mais je pardonne aux faibles, et ne suis inflexible que pour les méchants. Horace met parmi les vertus nécessaires, *ignoscere amicis*<sup>2</sup> ; je crois avoir cette vertu-là, et, quand je n'y serais pas disposé, vous y auriez tourné mon cœur. Les hommes d'ailleurs sont, en général, si fourbes, si envieux, si cruels, que, quand on en trouve un qui n'a que de la faiblesse, on est trop heureux. La plus belle âme du monde passe la vie à vous écrire en algèbre ; et moi, je vous dis en prose que je serai toute ma vie votre admirateur, votre ami.

## 433. — A M. DE FORMONT.

Depuis que nous ne nous sommes écrit, mon cher Formont, j'aurais eu le temps de faire une tragédie et un poëme épique ; aussi ai-je fait, au moins en partie, et quelque jour vous entendrez parler de tout cela<sup>3</sup>. Mais que fait à présent votre muse aimable et paresseuse ? Êtes-vous à Rouen ou à Canteleu ? On dit que notre ami Cideville est à Paris ; mandez-moi donc l'endroit où il demeure, afin que je lui écrive. Est-il possible que je ne me trouve point à Paris, pendant le seul voyage qu'il y a fait ! Que sont devenus nos anciens projets de philosopher un jour ensemble, dans cette grande ville si peu philosophe ? Quand est-ce donc que nous pourrons dire ensemble, avec liberté, qu'il n'est pas sûr que la matière soit nécessairement privée de pensée, qu'il n'y a pas d'apparence que la lumière, pour éclairer la terre, ait été faite avant le soleil, et autres hardiesses semblables, pour les-

1. Allusion, flatteuse pour Maupertuis, au prénom de Newton. (CL.)

2. Horace, II, ép. II, 210.

3. Il s'agissait de *la Pucelle* et d'*Alzire*.



quelles certains fous se sont fait brûler autrefois par certains sots ?

Faites-moi l'amitié, je vous prie, de me mander ce qu'est devenu Jore. Sa famille est-elle encore à Rouen ? Ce misérable Jore en a usé bien indignement avec moi, et bien imprudemment avec lui-même. Cependant je crois que je serai à portée incessamment de lui rendre service, et je le ferai avec zèle, quelques sujets que j'aie de me plaindre de lui.

Je suis bien étonné de n'avoir reçu aucune lettre de M. Linant, depuis qu'il a quitté le petit ermitage dont l'ermite était proscrit. Il me semble que c'est pousser la paresse bien loin que de ne pas daigner, en trois mois, écrire un mot à quelqu'un à qui il devait un peu de souvenir. Mais je lui pardonne, si jamais il fait quelque bon ouvrage. Écrivez-moi, mon cher Formont ; ne soyez pas si paresseux que le gros Linant. Mandez-moi où est notre cher Cideville ; adressez votre lettre sous le couvert de Demoulin, à Paris, vis-à-vis Saint-Gervais. Adieu, vous savez que je vous suis attaché pour toute ma vie.

434. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Dans un cabaret hollandais, sur le chemin de Bruxelles,  
le 4 novembre.

Mon cher et respectable ami, voilà horriblement du bruit pour une omelette<sup>1</sup>. On ne peut être ni moins coupable ni plus vexé. Je n'ai pas manqué une poste. Ce n'est pas ma faute si elles sont très-infidèles dans les chemins de traverse de l'Allemagne ; et, puisqu'on envoya en Touraine une de vos lettres, adressée en Hollande, on peut avoir fait de plus grandes méprises dans la Franconie et dans la Vestphalie. J'ai été un mois entier sans recevoir des nouvelles de votre amie<sup>2</sup> ; mais j'ai été affligé sans colère, sans croire être trahi, sans mettre toute l'Allemagne en mouvement. Je vous avoue que je suis très-fâché des démarches qu'on a faites. Elles ont fait plus de tort que vous ne pensez ; mais il n'y a point de fautes qui ne soient bien chères, quand le cœur les fait commettre. J'ai les mêmes raisons pour pardonner qu'on a eues de se mal conduire. Vous auriez grand tort, mon cher ange, de m'avoir condamné sans m'entendre. Et quel besoin

1. C'est le mot attribué à Desbarreaux ; voyez tome XXVI, la septième des *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de \*\*\**.

2. M<sup>me</sup> du Châtelet.

même aviez-vous de ma justification? Votre cœur ne devait-il pas deviner le mien? Et n'est-ce pas au maître à répondre du disciple? Je me flatte que vous me reverrez bientôt à l'ombre de vos ailes, que vous me rendrez plus de justice, et que vous apprendrez à votre amie à ne point obscurcir par des orages un ciel aussi serein que le nôtre. Mille tendres respects à tous les anges.

Ce 6 novembre.

J'arrive à Bruxelles, où je jouis du bonheur de voir votre amie en bien meilleure santé que moi; je me croirai parfaitement heureux quand, l'un et l'autre, nous aurons la consolation de vous embrasser.

Je sens ma joie toute troublée par la maladie de M<sup>me</sup> d'Argental. J'ai reçu ici une ancienne lettre de M. le commandeur de Solar<sup>1</sup>. Je vais lui répondre. Je me flatte que l'un de mes deux anges l'assurera bien qu'il n'est pas fait pour être oublié. Tous ces ministres de Sardaigne sont aimables; j'en ai vu dont je suis presque aussi content que de M. de Solar. Adieu, couple charmant; adieu, divinités de la société et de mon cœur.

435. — A M. DE CIDEVILLE.

Auprès de Bruxelles, ce 5 novembre.

Je suis trop malade, mon très-cher ami, pour répondre une seule rime à vos vers charmants; mais j'ai du moins assez de force pour vous supplier, au nom de la tendre amitié que vous avez pour moi, de ne point prendre d'autre maison que la mienne, et de vouloir bien loger dans mon appartement. Demoulin et sa femme vous marqueront par leurs soins avec quel zèle je voudrais vous y recevoir moi-même. Je ne pourrai vraisemblablement être à Paris qu'à Noël. Mais vous, mon cher ami, pour combien de temps y êtes-vous? Puis-je me flatter de vous y retrouver encore? Vous me parlez, en très-jolis vers, de mes prétendus voyages, et vous ne me dites rien de vous! Pourquoi donc faites-vous plus de cas de mon esprit que de mon cœur?

Ami, ne me conseillez pas  
De parcourir ces beaux climats  
Que jadis honora Virgile.  
Mantoue est aujourd'hui l'asile

1. Nommé dans la lettre du 2 septembre 1742 à M<sup>me</sup> de Solar, sa femme.

Des Allemands et des combats ;  
 Mais fût-elle toujours tranquille,  
 Je ne connais d'autre séjour  
 Que les lieux où règne l'Amour,  
 Et ceux qu'habite Cideville.

Je vous embrasse tendrement ; si vous m'aimez, logez chez moi.

Adieu ; quand viendra donc le temps où je vous accablerai, tout le jour, de prose et de vers ! Ne sachant pas votre adresse, j'ai prié M. d'Argental de vous rendre ce chiffon. Ce d'Argental est bien digne de vous. Je lui envoie *Samson* pour vous être montré, en attendant mieux.

436. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Novembre

J'ai mené une vie un peu errante, mon adorable ami, depuis près d'un mois : voilà ce qui m'a empêché de vous écrire. Je crois que je touche enfin à la paix que vos négociations et vos bontés m'ont procuré. Voilà M<sup>m</sup> de Richelieu qui va enfin être présentée. Elle ne quittera point votre garde des sceaux qu'elle n'ait obtenu la paix, et j'espère qu'enfin cette infâme persécution pour un livre innocent cessera. Pour moi, je vous avoue qu'il faudra que je sois bien philosophe pour oublier la manière indigne dont j'ai été traité dans ma patrie. Il n'y a que des amis tels que vous, et tels que ceux qui m'ont si bien servi, qui puissent me faire rester en France. Voulez-vous, si je ne reviens pas si tôt, que je vous envoie certaine tragédie fort singulière<sup>1</sup> que j'ai achevée dans ma solitude ? C'est une pièce fort chrétienne, qui pourra me réconcilier avec quelques dévots ; j'en serai charmé, pourvu qu'elle ne me brouille pas avec le parterre. C'est un monde tout nouveau, ce sont des mœurs toutes neuves. Je suis persuadé qu'elle réussirait fort à Panama et à Fernambouc. Dieu veuille qu'elle ne soit pas sifflée à Paris. J'avais commencé cet ouvrage l'année passée, avant de donner *Adélaïde* ; et j'en avais même lu la première scène au jeune Crébillon et à Dufresne. Je suis assez sûr du secret de Dufresne ; mais je doute fort de Crébillon. En tout cas, je lui ferai demander le secret, sauf à lui à le garder, s'il veut. Vous pourriez toujours faire donner la pièce à Dufresne, sans que Crébillon ni personne en

1. *Alzire*.



sût rien. Le pis qui pourrait arriver serait d'être reconnu, après la première représentation ; mais nous aurions toujours prévenu les cabales. Les examinateurs, ne sachant pas que l'ouvrage est de moi, le jugeraient avec moins de rigueur, et passeraient une infinité de choses que mon nom seul leur rendrait suspectes. Est-il vrai que M. Pallu a passé de l'intendance de Moulins à celle de Besançon ? Peut-être est-ce une fausse nouvelle<sup>1</sup> ; mais un pauvre reclus comme moi peut-il en avoir d'autres ? Est-il vrai qu'on parle de paix ? Mandez-moi, je vous prie, ce qu'on en dit. Il n'y a point de particulier qui ne doive s'y intéresser, en qualité d'âne à qui on fait porter double charge pendant la guerre.

Adieu ; je vous aime comme vous méritez d'être aimé.

437. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirey.

M<sup>me</sup> du Châtelet est ici, de retour de Paris d'hier au soir. Elle est venue dans ce moment que je recevais une lettre d'elle, par laquelle elle me mandait qu'elle ne viendrait pas si tôt. Elle est entourée de deux cents ballots, qui ont débarqué ici le même jour qu'elle. On a des lits sans rideaux, des chambres sans fenêtres, des cabinets de la Chine, et point de fauteuils, des phaétons charmants, et point de chevaux qui puissent les mener.

M<sup>me</sup> du Châtelet, au milieu de ce désordre, rit et est charmante. Elle est arrivée dans une espèce de tombereau à deux, secouée et meurtrie, sans avoir dormi, mais se portant fort bien. Elle me charge de vous faire mille compliments de sa part. Nous faisons rapiéceter de vieilles tapisseries. Nous cherchons des rideaux, nous faisons faire des portes, le tout pour vous recevoir. Je vous jure, raillerie à part, que vous y serez très-commodément. Adieu, madame ; je vous suis tendrement et respectueusement attaché pour la vie.

438. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Eh bien ! madame, il me semble qu'il y a un siècle que je ne vous ai vue. M<sup>me</sup> du Châtelet comptait bien aller vous voir dès qu'elle serait débarquée à Cirey ; mais elle est devenue architecte et jardinière. Elle fait mettre des fenêtres où j'avais mis des

1. Elle l'était.

portes ; elle change les escaliers en cheminées, et les cheminées en escaliers ; elle fait planter des tilleuls où j'avais proposé des ormes ; et, si j'avais planté un potager, elle en ferait un parterre. De plus, elle fait l'ouvrage des fées dans sa maison. Elle change des guenilles en tapisseries ; elle trouve le secret de meubler Cirey avec rien. Ces occupations la retiennent encore pour quelques jours. Je me flatte que j'aurai l'honneur de lui servir bientôt d'écuyer jusqu'à la Neuville, après avoir été ici son garçon jardinier. Elle me charge de vous assurer, et M<sup>me</sup> de Champhonin, de l'envie extrême qu'elle a de vous revoir. Ne doutez pas non plus de mon impatience.

## 439. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirey.

Mon aimable Champenoise, pourquoi tout ce qui est à Cirey n'est-il pas à la Neuville ou chez vous ? Ou pourquoi tout chez vous et la Neuville n'est-il pas à Cirey ? Faut-il que la malheureuse nécessité d'avoir des rideaux de lit et des vitres sépare des personnes si aimables ? Il me semble que le plaisir de vivre avec M<sup>me</sup> du Châtelet doublerait, en le partageant avec vous. On ne regrette personne avec elle, et on n'a besoin d'aucune autre société, quant on jouit de la vôtre ; mais réunir tout cela ensemble, ce serait une vie charmante. Elle compte bien passer son temps avec vous et avec M<sup>me</sup> de la Neuville : car il n'est pas permis que trois personnes de si bonne compagnie demeurent chacune chez elles. Quand vous serez toutes trois ensemble, la compagnie sera le paradis terrestre.

## 440. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

Cirey.

Que mon aimable Champenoise entend-elle quand elle me dit qu'elle n'est pas si Champenoise que je le crois ? Entend-elle qu'elle n'a pas l'esprit aussi vrai et aussi naturel, et le cœur aussi bon, et les mœurs aussi aimables que je le lui dis tous les jours ? En ce cas, ma Champenoise se trompe fort. Qu'elle vienne donc expliquer, au plus tôt, ce qu'elle entend ! Qu'elle vienne chez la maîtresse la plus aimable du plus délabré château qu'il y ait au monde, où elle est attendue avec impatience, et où l'on ne peut être tout à fait bien sans elle ! Il y a quelque temps que M<sup>me</sup> du Châtelet voulait vous aller enlever au Champhonin ; tenez-lui

compte de sa bonne volonté, et n'oubliez pas l'empressement que j'ai de vous faire ma cour.

441. — A M. LE MARQUIS D'USSÉ<sup>1</sup>.

Monsieur, la fille d'un de vos meilleurs amis, beaucoup plus aimable encore que son père, a été également touchée de votre souvenir et de la manière dont vous l'exprimez. Elle a cru d'abord que l'épître était de monsieur votre fils, au feu brillant qui règne dans vos vers ; mais, sachant que votre imagination a toujours la grâce et la vigueur de la jeunesse, elle a bien vu que l'ouvrage est de vous. Quoique vous m'ayez adressé la lettre, monsieur, je sens que ce n'était qu'un fidéicommiss pour M<sup>me</sup> du Châtelet.

Je ne suis rien qu'un prête-nom ;  
Votre épître a paru si belle,  
Et si neuve, et d'un si bon ton,  
Que sans doute elle était pour elle.

Je ne sais pas comment vous pouvez vous défier de votre raison, quand vous la faites parler d'une manière si charmante.

Si d'Horace le doux langage,  
Et la prose de Cicéron,  
La vérité, le badinage ;  
Si tout cela n'est pas raison,  
Apprenez-nous quel autre nom  
Il faut qu'on donne à votre ouvrage.  
Cette raison, je l'avouerais,  
N'est pas le don le plus sacré  
Que l'homme reçut en partage ;  
Il en est un autre, à mon gré,  
Au-dessus de l'esprit du sage,  
Un don plus beau, plus précieux,  
Par qui la raison embellie  
Plait en tout temps comme en tous lieux.  
Quel est ce don ? C'est le génie.

On a vu ce génie heureux  
Vous inspirer dès votre enfance.  
En vain de l'âge qui s'avance  
La main vient blanchir vos cheveux ;

1. Voyez la note de la lettre 25.



Votre esprit ferme et vigoureux  
 Ne connaît point la décadence.  
 Vous n'êtes point tel que Rousseau  
 Dont l'ennuyeuse hypocrisie  
 Change son or en oripeau,  
 Et ses chansons en homélie.  
 Vos vers sont dignes des premiers  
 Que votre beau printemps fit naître;  
 Vous fûtes, vous serez mon maître.  
 Vivez, rimez; puissiez-vous être  
 Immortel comme vos lauriers!

Voilà, monsieur, une partie des choses que je pense de vous. Je respecterai, j'aimerai en vous, toute ma vie, le véritable philosophe qui a quitté la cour depuis longtemps, qui vit pour soi, pour sa famille, et pour ses amis; l'homme de lettres et de génie qui n'est point de l'Académie, qui aime les arts pour eux-mêmes, qui a toujours écouté ses goûts, et jamais la vanité; l'ami dont la société est toujours égale, qui n'exige rien, et qu'on retrouve toujours. Malgré mon éloignement, malgré mon silence, comptez, monsieur, que je suis tendrement attaché à toute votre famille, et que, si jamais je quittais l'heureuse solitude que j'habite, pour le tumulte de Paris, je ne pourrais m'en consoler qu'en venant chercher la solitude auprès de vous.

Recevez, monsieur, aussi bien que M<sup>me</sup> d'Ussé et monsieur votre fils, les assurances de mon tendre et respectueux dévouement.

442. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirey.

Ma charmante Champenoise, il y a un lutin qui nous sépare. Je suis persuadé que vous serez bien fâchée de ne point voir arriver cette personne adorable que vous aimez tant, et que je devais avoir l'honneur d'accompagner. Consolerez-vous; n'y comptez plus. Elle est comme l'Amour, qui ne vient pas quand on veut. D'ailleurs, elle n'aurait pu vous enlever pour vous emmener à Cirey, parce que, autre chose est d'avoir de la laine cardée, et autre chose est d'avoir des tours de lit. Cirey n'est point encore en état de recevoir personne. Tout ce qui m'étonne, c'est que la dame du lieu puisse l'habiter. Elle y a été, jusqu'à présent, par le goût de bâtir; elle y reste, aujourd'hui, par nécessité. Elle souffre beaucoup des dents, et encore plus de votre absence. C'est un sentiment que je partage avec elle. Vous savez combien elle

vous aime, et combien je vous suis dévoué. Si j'étais avec toute autre qu'avec elle, je vous prierais de me plaindre.

Adieu ; aimez-moi un peu, vous me l'avez promis, et j'y compte, car je vous aime de tout mon cœur.

## 443. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirey.

Ce n'est pas seulement moi qui vous écris, mon aimable Champbonin, c'est M<sup>me</sup> de Cirey, dont j'ai l'honneur d'être le très-humble secrétaire. Cette dame de Cirey est très-fâchée du peu de foi que vous avez. Elle est occupée, tout le jour, à faire carder les laines de vos matelas, et à vous faire placer de grands carreaux de vitre à travers lesquels vous passerez toute brandie, malgré l'embonpoint que je vous ai toujours reproché.

Préparez-vous à vous laisser enlever, dans deux ou trois jours, et soyez inexorable avec M. de Champbonin. Retenez bien que M<sup>me</sup> de Cirey vous aime de tout son cœur ; autant en fait Voltaire.

## 444. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Je maudis, madame, tous tapissiers, tous maçons, tous couvreurs, qui empêchent M<sup>me</sup> du Châtelet d'aller vous voir. C'est donc de lundi en huit que son petit phaéton et ses grands chevaux la conduiront dans la cour de la Neuville. Figurez-vous, madame, que nous n'avons joué que trois parties d'échecs depuis huit jours, et pas une partie de piquet. En récompense, on fait des plans, on lit des philosophes et des poètes. On parle beaucoup de vous, on vous regrette, on vous désire, on s'entretient de toutes vos bonnes qualités, qui font le charme de la société. Si je m'en croyais, madame, je ne finirais pas, et je vous dirais longuement les choses du monde les plus tendres ; mais le véritable attachement n'est point bavard.

## 445. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirey.

Faisons ici trois tentes. Que M<sup>me</sup> de Champbonin vienne dans le *dépenaillement* de Cirey, et que Voltaire ait le bonheur de vous y voir. Est-il possible qu'il faille absolument trois lits, parce qu'on

est trois personnes ? M<sup>me</sup> du Châtelet compte aller, dans trois jours, à la Neuville ; mais savez-vous bien ce que vous devriez faire ? Il serait charmant que vous vinssiez incessamment dîner à Cirey. Vous vous en retourneriez le même jour si vous vouliez, et même on vous prêterait des chevaux pour courir plus vite. Vous verriez cette M<sup>me</sup> du Châtelet que vous aimez. Vous verriez son établissement. Nous passerions sept ou huit heures ensemble ; et puis, dès qu'il y aurait des rideaux dans la maison, pour le coup on irait vous enlever. Elle a, entre autres, un petit phaéton léger comme une plume, traîné par des chevaux gros comme des éléphants. C'est ici le pays des contrastes ; mais je suis réuni avec la maîtresse de la maison dans l'attachement que j'aurai toujours pour vous.

446. — A M. BERGER.

Cirey, le 2 décembre.

Je ne sais point, monsieur, partager les profits d'une affaire dans laquelle je ne mets point de fonds ; que je ne connais, et que je ne veux connaître que pour rendre service. J'ai déjà écrit à la personne en question pour vous faire avoir l'intérêt que vous désirez. Je vous instruirai de sa réponse aussitôt que je l'aurai reçue. L'intérêt ne m'a jamais tenté, et je n'ai jamais eu, sur cet article, autre chose à me reprocher que d'avoir fait plaisir, et d'avoir prodigué mon bien à des amis ingrats. L'abbé MacCarthy<sup>1</sup> n'est pas le dixième qui m'ait marqué de l'ingratitude ; mais c'est le seul qui ait été empalé. Parmi les infâmes calomnies dont j'ai été accablé, l'accusation d'avoir eu part à la publication des *Lettres philosophiques* m'a été une des plus sensibles. On disait que je les faisais vendre pour en retirer de l'argent, tandis qu'en effet je n'épargnais ni soins ni argent pour les supprimer. Je suis bien aise d'être loin d'un pays où de si lâches calomnies ont été ma seule récompense, et je crois que je n'y reviendrai de longtemps.

Je vous remercie, monsieur, de l'amitié que vous voulez bien me conserver, et des nouvelles que vous me mandez. Si j'avais fait quelque chose de nouveau, en poésie, je me ferais un plaisir de vous l'envoyer ; mais les choses auxquelles je m'occupe présentement sont d'une tout autre nature. Je vous prie seulement, à propos de poésie et de *calomnie*, de vouloir bien vous opposer à

1. Voyez les lettres 134, 250, 379.



l'injure que l'on m'a faite de glisser le nom de Crozat dans l'*Épître à Emilie*. Je ne connais et n'ai jamais vu ni M. Crozat l'aîné, ni monsieur son frère, et je ne vois pas pourquoi on a été fourrer là leur nom, si ce n'est pour me faire un ennemi de plus; mais, si ces messieurs sont sages, ils doivent faire comme moi, qui regarde avec un profond mépris toutes ces misères. J'écrirai bientôt à M. Sinetti, et je prierai M. Demoulin de faire un petit ballot de livres que je veux lui envoyer. Je vous supplie, monsieur, d'être persuadé de mon amitié, et de me conserver la vôtre. Permettez-moi d'assurer M. Bernard de mon estime et de mon amitié.

J'ai l'honneur d'être, etc.

447. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Décembre.

Je vous envoie, mon charmant ami, une tragédie<sup>1</sup>, au lieu de moi. Si elle n'a pas l'air d'être l'ouvrage d'un bon poëte, elle aura celui d'être, au moins, d'un bon chrétien; et, par le temps qui court<sup>2</sup>, il vaut mieux faire sa cour à la religion qu'à la poésie. Si elle n'est bonne qu'à vous amuser quelques moments, je ne croirai pas avoir perdu ceux que j'ai passés à la composer; elle a servi à faire passer quelques heures à M<sup>me</sup> du Châtelet. Elle et vous me tenez lieu du public; vous êtes seulement l'un et l'autre plus éclairés et plus indulgents que le parterre. Si, après l'avoir lue, vous la jugez capable de paraître devant ce tribunal dangereux, c'est une aventure périlleuse que j'abandonne à votre discrétion, et que j'ose recommander à votre amitié. Surtout laissez-moi goûter le plaisir de penser que vous avez seul, avec M<sup>me</sup> du Châtelet, les prémices de cet ouvrage. Je ne peux pas assurément exclure monsieur votre frère de la confiance; mais, hors lui, je vous demande en grâce que personne n'y soit admis. Vous pourriez faire présenter l'ouvrage à l'examen secrètement, et sans qu'on me soupçonnât. Je consens qu'on me devine à la première représentation; je serais même fâché que les connaisseurs s'y pussent méprendre; mais je ne veux pas que les curieux sachent le secret avant le temps, et que les cabales, toujours prêtes à accabler un pauvre homme, aient le temps de se former. De plus, il y a bien des choses dans la pièce qui passeraient pour des sentiments

1. *Alzire*.

2. Allusion à l'arrêt du 10 juin.

très-religieux dans un autre, mais qui, chez moi, seraient impies, grâce à la justice qu'on a coutume de me rendre.

Enfin le grand point est que vous soyez content ; et, si la pièce vous plaît, le reste ira tout seul : trouvez seulement mon enfant joli, adoptez-le, et je réponds de sa fortune. Je n'ai point vu le conte du jeune Crébillon. On dit que si je l'avais fait, je serais brûlé : c'est tout ce que j'en sais. Je n'ai point lu *les Mécontents*<sup>1</sup>, et ne sais même s'ils sont imprimés. J'ai vécu, depuis deux mois, dans une ignorance totale des plaisirs et des sottises de votre grande ville. Je ne sais autre chose, sinon que je regrette votre commerce charmant, et que j'ai bien peur de le regretter encore longtemps. Voilà ce qui m'intéresse, car je vous serai attaché toute ma vie, et j'en mettrai le principal agrément à en passer quelques années avec vous. Parlez de moi, je vous en prie, à la philosophe<sup>2</sup> qui vous rendra cette lettre : elle est comme vous, l'amitié est au rang de ses vertus ; elle a de l'esprit sans jamais le vouloir ; elle est vraie en tout. Je ne connais personne au monde qui mérite mieux votre amitié. Que ne suis-je entre vous deux, mon cher ami, et pourquoi suis-je réduit à écrire à l'un et à l'autre !

Adieu ; je vous embrasse ; adieu, aimable et solide ami.

448. — A. M. BERGER.

Cirey.

Oui, mon cher monsieur, je rends justice à votre amitié et à votre discrétion. Je suis également touché de l'une et de l'autre. Je fais un effort pour avoir le plaisir de vous le dire. Ma santé est si mauvaise, et je suis à présent dans un accablement si grand, qu'à peine ai-je la force d'écrire un mot. C'est une consolation bien chère pour moi d'avoir trouvé un ami comme vous. Ce que les hommes appellent malheur a redoublé vos attentions pour moi, et plus vous m'avez vu à plaindre, plus vous m'avez marqué de tendresse et d'empressement. J'en serai reconnaissant toute ma vie. Je n'ai pas trouvé dans tous mes amis la même fidélité et la même constance ; aussi je compte sur vous plus que sur personne. Vos lettres me font un plaisir bien sensible. Vous me rendez intéressantes toutes les nouvelles que vous m'apprenez, et vous me paraissez un juge si impartial que je suis

1. Comédie en vers, de La Bruère, jouée le 1<sup>er</sup> décembre 1734.

2. M<sup>me</sup> du Châtelet, qui retournait de Cirey à Paris.

résolu à ne faire venir que les livres dont vous m'aurez dit du bien.

Je n'ai aucune nouvelle de l'affaire que vous m'avez recommandée, et j'en suis plus inquiet que vous. Je pardonnerai à la fortune tous les maux qu'elle a pu me faire, si elle me donne une occasion de vous servir ; mais je ne pardonne pas à ma mauvaise santé, qui me fait finir ma lettre si vite, et qui m'empêche de vous dire combien j'aime votre commerce et avec quelle passion je désire que vous continuiez à m'écrire.

Adieu ! je vous embrasse de tout mon cœur.

449. — A M. BERGER.

A Cirey, le....

J'ai eu réponse, monsieur, touchant l'affaire dont vous avez bien voulu me charger. On me mande qu'on fera tout au monde pour l'amener à une heureuse fin ; mais qu'il faudrait que je fusse à Paris pour discuter. Une des choses qui me fait le plus regretter Paris est de savoir que je pourrais vous y être utile. Soyez sûr que je n'omettrai rien pour mériter la confiance que vous avez bien voulu avoir en moi.

J'apprends, avec beaucoup de plaisir, que M. de Crébillon est sorti du vilain séjour où on l'avait fourré<sup>1</sup>. Il a donc vu

Cet horrible château, palais de la vengeance,  
Qui renferme souvent le crime et l'innocence.

(*Henriade*, ch. IV, v. 455.)

Le roi le nourrissait et lui donnait le logement. Je voudrais qu'il se contentât de lui donner la pension. J'admire la facilité avec laquelle on dépense douze à quinze cents livres par an pour tenir un homme en prison, et combien il est difficile d'obtenir une pension de cent écus. Si vous voyez le grand enfant de Crébillon, je vous prie, monsieur, de lui faire mille compliments pour moi, et de l'engager à m'écrire.

S'il faut se réjouir avec l'auteur de l'*Histoire japonaise*, il faut s'affliger avec l'auteur de *Tithon et l'Aurore*<sup>2</sup>. Si je savais où le

1. Claude-Prospér Jolyot de Crébillon fils, né en 1707, mort en 1777, fut emprisonné, en 1734, pour son ouvrage intitulé *Tanzai et Néardané, ou l'Écumeiro, histoire japonaise*, contenant des obscénités, et des traits contre le cardinal de Rohan, la duchesse du Maine, et la bulle *Unigenitus*. (B.)

2. Moncrif venait de perdre sa place de secrétaire des commandements du prince de Clermont.



prendre, je lui écrirais pour lui faire mon compliment de condoléance de n'être plus avec un prince, et pour le féliciter d'avoir retrouvé sa liberté.

Vous voyez sans doute M. Rameau. Je vous prie de l'assurer qu'il n'a point d'ami ni d'admirateur plus zélé que moi, et que si, dans ma solitude et dans ma vie philosophique, je retrouve quelque étincelle de génie, ce sera pour le mettre avec le sien.

Quand vous n'aurez rien à faire de mieux, et que vous voudrez bien continuer à me donner de vos nouvelles, vous me ferez un extrême plaisir; quand on n'a pas le plaisir de vous voir, rien ne peut consoler que vos lettres.

Est-il vrai que le comte de Charolais ait écrit la lettre<sup>1</sup> dont on a parlé? Est-il vrai que l'auteur de *Tithon* ait été disgracié pour avoir vieilli, en un jour, de quelques années, auprès de la Camargo? Est-il vrai que l'abbé Houteville ait fait une longue harangue<sup>2</sup>, et le duc de Villars un compliment fort joli? Est-il vrai que vous ayez toujours de l'amitié pour moi?

450. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce 18 décembre.

Je ne crois pas que mes *sauvages* puissent jamais trouver un protecteur plus poli que vous, et que je puisse jamais avoir un ami plus aimable. Il ne faut plus songer à faire jouer cela cet hiver; plus j'attendrai, plus la pièce y gagnera. Je ne serai pas fâché d'attendre un temps favorable où le public soit vide de nouveautés. Je suis charmé qu'on m'oublie; le secret d'ailleurs en sera mieux gardé sur la pièce, et le peu de gens qui ont su que j'avais envie de traiter ce sujet seront déroutés.

Puisque la conversion de Gusman vous plaît, il ira droit en paradis, et j'espère faire mon salut auprès du parterre.

La façon de tuer ce Gusman chez lui n'est pas si aisée que d'opérer sa conversion. Zamore avait pris déjà l'épée d'un Espagnol pour ce beau chef-d'œuvre; si vous voulez, il prendra encore les habits de l'Espagnol. J'avais fait endormir la garde, peu nombreuse et fatiguée; si vous voulez, je l'enivrerai pour la faire mieux ronfler.

Faire de Montèze un fripon me paraît impossible. Pour qu'un

1. Voyez plus bas la lettre 452.

2. Le discours de l'abbé Houteville pour la réception du duc de Villars, le 9 décembre 1734, était cinq fois plus long que celui du récipiendaire.

homme soit un coquin, il faut qu'il soit un grand personnage : il n'appartient pas à tout le monde d'être fripon.

Montèze, quoique père de la *señora*, n'est qu'un subalterne dans la pièce : il ne peut jamais faire un rôle principal ; il n'est là que pour faire sortir le caractère d'Alzire. Figurez-vous la mère de la Gaussin avec sa fille. J'en suis fâché pour Montèze, mais je n'ai jamais compté sur lui.

Les autres ordres que vous me donnez sont plus faciles à exécuter : *Patientiam habe in me, et ego omnia reddam tibi*<sup>1</sup>. Je m'étais hâté d'envoyer à M<sup>me</sup> du Châtelet des changements pour les derniers actes, mais il ne faut point se hâter, quand on veut bien faire : l'imagination harcelée et gourmandée devient rétive ; j'attendrai les moments de l'inspiration.

J'accable de mes respects et de mon amitié madame votre mère<sup>2</sup> et le lecteur<sup>3</sup> de Louis XV. Je vous supplie de faire ma cour à M<sup>me</sup> de Bolingbroke. Vraiment je serai fort aise que ce M. de Matignon<sup>4</sup> tire un peu la manche du garde des sceaux en ma faveur. Il faut, au bout du compte, ou être effacé du livre de proscription, ou enfin s'en aller hors de France : il n'y a pas de milieu, et, sérieusement, l'état où je suis est très-cruel.

Je serais très-fâché de passer ma vie hors de France ; mais je serais aussi très-fâché qu'on crût que j'y suis, et, surtout, qu'on sût où je suis. Je me recommande, sur cela, à votre sage et tendre amitié. Dites bien à tout le monde que je suis à présent en Lorraine.

J'ai envoyé un petit mémoire, par Demoulin, à M. Hérault. Voudrez-vous bien lui en parler, et savoir de lui si ce mémoire peut produire quelque chose ?

Adieu ; les misérables sont gens bavards et importuns.

451. — A M. DE CIDEVILLE.

Décembre.

Quoi ! Gilles Maignard s'est séparé tout à fait de notre présidente<sup>5</sup> ? N'est-il point mort de la douleur qu'il avait de lui faire deux mille écus de pension ? La veuve vient de me mander qu'elle

1. Matthieu, xviii, 26.

2. Marie-Angélique Guérin de Tencin, sœur aînée du cardinal, morte un an avant son mari, Augustin de Ferriol, en février 1736. (Cl.)

3. Pont-de-Veyle.

4. Voyez la lettre 429.

5. Voyez la note de la lettre 62.

ne gardera point la Rivière-Bourdet. Il serait pourtant bien doux, mon cher ami, que nous pussions être un peu les maîtres de sa maison. Mais il sera dit que nous passerons notre vie à faire le projet de vivre ensemble. Quoi ! vous venez une fois en vingt ans à Paris, et c'est justement le moment où il ne m'est pas permis d'y revenir ! Vous n'avez vu ni Émilie ni moi. Il vaudrait un peu mieux, mon cher ami, se rassembler chez Émilie que chez la veuve de Gilles. Ce n'est pas que je n'aie pour notre présidente tous les égards d'une ancienne amitié, mais, franchement, vous conviendrez, quand vous aurez vu Émilie, qu'il n'y a point de présidente qui en approche. Mandez-moi si elle ne vous a point écrit depuis peu : car vous connaissez son écriture avant de connaître sa personne. Vous vous écrivez quelquefois, et vous êtes déjà amis intimes, sans vous être parlé. On m'a mandé que *l'Épître à Émilie* courait le monde ; mais j'ai peur qu'elle ne soit défigurée étrangement. Les pièces fugitives sont comme les nouvelles : chacun y ajoute, ou en retranche, ou en falsifie quelque chose selon le degré de son ignorance et de sa mauvaise volonté. Si vous voulez, je vous l'enverrai bien correcte. Je rougis, mon cher Cideville, en vous parlant de vous envoyer mes ouvrages. Il y a si longtemps que je vous en promets une petite édition manuscrite que j'aurais eu depuis le temps de composer un in-folio. Aussi, depuis ma retraite il faut que je vous avoue que j'ai fait environ trois ou quatre mille vers. Ce sont de nouvelles dettes que je contracte avec vous, sans avoir acquitté les premières ; mais je vous jure que je vais travailler à vous payer tout de bon. J'ai certain valet de chambre<sup>1</sup> imbécile qui me sert de secrétaire, et qui écrit : *le général F..... tout au lieu du général Touthète ; c'est donner un grand c....., pour une grande leçon ; ils précipitaient leurs repas, au lieu de ils précipitaient leurs pas.* Ce secrétaire n'est pas trop digne de travailler pour vous ; mais je reverrai ses bévues et les miennes. Êtes-vous à présent à Rouen ? Y avez-vous vu l'ami Formont et l'ami du Bourg-Theroulde ? Faites sentir à M. du Bourg-Theroulde combien je l'aime, et prouvez à M. de Formont la même chose. Dites au premier que je fais beaucoup de petits vers, et que j'aime passionnément la musique ; dites à l'autre que j'ai un petit *Traité de métaphysique* tout prêt. Tout cela est vrai à la lettre. Voici un petit mot pour M. Linant. Adieu, mon très-cher ami ; je suis à vous pour la vie ; faudra-t-il la passer à regretter votre commerce charmant ?

1. Voyez la lettre 337.



## 452. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Cela est plaisant, madame ! l'écriture de M<sup>me</sup> de Champonin paraît ressembler si fort à la vôtre que quelquefois je m'y méprends. Vous avez d'autres ressemblances, et je me flatte surtout que vous avez celle de m'honorer d'un peu de bonté. Si je n'étais pas occupé ici à ruiner infailliblement M<sup>me</sup> du Châtelet, vous croyez bien que j'aurais l'honneur de vous voir. Je suis excédé de détails ; je crains si fort de faire de mauvais marchés, je suis si las de piquer des ouvriers, que j'ai demandé un homme qui vint m'aider. Je l'attends dans le mois de janvier, et, dès que mon coadjuteur sera venu, j'irai, madame, vous redemander ces jours heureux et paisibles que j'ai déjà goûtés dans votre aimable maison. Vous savez qu'on parle d'un congrès ; mais les parties ne sont point encore assez lasses de plaider pour songer à s'accommoder. M. de Coigny s'est démis du commandement en Italie, et je crois que la cour ne serait pas fâchée que M. de Broglie en fit autant. Mais, avant d'accepter la démission de M. de Coigny, on a proposé à Monsieur le Duc de commander l'armée, afin d'avoir quelqu'un qui, par la prééminence de son rang, étouffât les jalousies du commandement. Monsieur le Duc a refusé. On pense d'y envoyer M. le comte de Clermont. Sur cette nouvelle, M. le comte de Charolais a écrit à M. de Chauvelin : « Monsieur, on dit que vous êtes réduit à la dure nécessité de choisir un prince du sang pour commander les armées ; je vous prie de vous souvenir que je suis l'aîné de mon frère l'abbé. » On commence à trouver la levée du dixième bien rude<sup>1</sup>, et à n'avoir plus tant d'ardeur pour une guerre où il n'y a peut-être rien à gagner pour la France. On s'en dégoûte aussitôt qu'on en est entêté. Je suis persuadé qu'au moindre échec le ministère sera bien embarrassé.

453. — A M. THIÉRIOT<sup>2</sup>.

1734.

My dear friend, your letter has been to me one of the kindest comforts I have received in my long tribulation. I do not call this mine adventure by its proper name ; for a misfortune, that has brought to me so many marks of the greatest friendship, is

1. La France, vers cette époque, c'est-à-dire en 1730, ne payait que 200 millions d'impôts. (Cl.)

2. *Pièces inédites*, 1820.

rather a happiness than a misfortune : I never was so well helped by all my acquaintances. There was a sort of conspiracy amongst my friends against my enemies ; but I assure you nothing has relieved me more, nothing has been more acceptable to me, than the new assurances of your tenderness. You tell me you are ready to leave England and to come to me : is it very true? Can you give me such a token of your heart? Come then, but come to Paris : I shall be there in all likelihood towards Christmas. You know I have a little house, where there is a pretty apartment that I can give to a friend : what hinders you from gratifying me with your presence? Have you not been long enough in the damp air of London? Had I consulted but my love for liberty, and my desire of living with you, certainly I had posted away to Covent-Garden and to Russel-street : but I was nailed up in France by all the services my friends have done for me. I could not, without ingratitude, forsake my own affairs, of which they have taken so constant and so useful a care. Had it not been for this, depend upon it I would have passed the rest of my days in London : but as long as I am loved so earnestly by some people in France, it will be impossible for me to seek for another asylum. Where there is friendship there is our natural soil : come, then, and renew with me the ties of that sacred and unalterable virtue. Let not your proposal be a transient enthusiasm of a tender soul, but the firm resolution of a strong and a virtuous mind. Come, my dear, I conjure you to do it. It is most certain I have but few years to live ; do not debar me of the pleasure to pass these moments with you.

I have written many things which I long to show you. The satisfaction a true friend may receive from the communication of my thoughts, is beyond the vain applause of the public.

Have you seen the little, and too little, book written by Montesquieu, on the decadence of the Roman Empire? They call it the decadence of Montesquieu. It is true the book is very far from being what it ought to be ; but yet there are many things in it which deserve to be read, and that makes me angry with the author for having so lightly treated of so great a matter. That book is full of hints. It is less a book than an ingenious *table des matières* written in an odd style : but, to enlarge fully upon such a subject, requires liberty. An author at London may give a full career to his thoughts ; here he must stint them. We have here but the tenth part of our soul. Farewell, my soul is entirely attached to your's.



Write me by the next post, at the same address. Let me know whether the author of the *Pour et Contre*<sup>1</sup> is at London. Have you any news about literature? Farewell, I am your's for ever<sup>2</sup>.

454. — L'ABBÉ PRÉVOST A M. THIERIOT<sup>3</sup>.

1735.

I received your magazines, *Jacob's Works*, etc., and every thing shall be kept in good order, to return in your hands when I am at Paris. But

1. L'abbé Prévost.

2. *Traduction* : Votre lettre, mon cher ami, a été pour moi une des plus douces consolations que j'ai reçues dans ma longue tribulation ; mais j'ai tort de nommer ainsi ce qui m'est arrivé, car un malheur qui m'a valu tant de témoignages de la plus grande amitié est plutôt un bonheur qu'une infortune. Je n'ai jamais été si bien aidé par toutes mes connaissances. Il semblait qu'il y eût entre mes amis une sorte de ligue contre mes ennemis ; mais je vous assure que rien ne m'a tant soulagé et ne m'a été plus agréable que les nouvelles assurances de votre affection. Vous êtes prêt, me dites-vous, à laisser l'Angleterre pour venir me trouver. Est-il vrai ? Pourriez-vous me donner une telle preuve de la bonté de votre cœur ? Venez donc, mais venez à Paris ; j'y serai probablement à Noël. Vous savez que j'ai une petite maison où il y a un joli appartement que je puis offrir à un ami. Qui vous empêche donc de me donner la satisfaction de vous posséder ? N'avez-vous pas respiré assez longtemps l'air froid et humide de Londres ? Si je n'avais consulté que mon amour pour la liberté et mon désir de vivre près de vous, je serais certainement parti en poste pour *Covent-Garden* et *Russel-street* ; mais j'étais cloué en France par tous les services que mes amis m'ont rendus. Je ne pouvais sans ingratitude abandonner mes propres affaires, dont ils ont pris un soin si infatigable et si utile. Comptez que si ce n'eût été pour cela, je serais allé passer le reste de mes jours à Londres ; mais, tant que je serai aimé aussi vivement en France par quelques personnes, il me sera impossible de chercher un autre asile. Où est l'amitié est la patrie. Venez donc renouveler avec moi les liens de cette vertu sacrée et inaltérable. Que votre proposition ne soit pas l'enthousiasme passager d'une âme tendre, mais la ferme résolution d'un esprit ferme et vertueux. Venez, mon cher, je vous en conjure. Il est certain que je n'ai plus que peu d'années à vivre : ne me privez pas du plaisir de passer ces moments avec vous. J'ai écrit plusieurs choses que je suis impatient de vous montrer. La satisfaction que peut faire éprouver à un véritable ami la communication de mes pensées est pour moi bien au-dessus des vains applaudissements du public.

Avez-vous lu le petit et trop petit livre écrit par Montesquieu sur la décadence de l'empire romain ? Ce livre est loin d'être ce qu'il devrait être ; mais cependant il contient plusieurs choses qui méritent d'être lues, et c'est ce qui me fâche encore plus contre l'auteur, qui a traité si légèrement une matière si importante. Cet ouvrage est plein d'indications. C'est moins un livre qu'une ingénieuse *table des matières*, écrite dans un style original. Mais, pour pouvoir s'étendre pleinement sur un pareil sujet, il faut être libre. A Londres, un auteur peut donner un libre cours à ses pensées ; ici, il doit les restreindre : nous n'avons ici que la dixième partie de notre âme. Adieu ; la mienne est entièrement attachée à la vôtre.

Écrivez-moi par le prochain courrier à la même adresse. Faites-moi savoir si l'auteur du *Pour et Contre* est à Londres ? Avez-vous appris quelques nouvelles sur la littérature ? Adieu. Tout à vous pour toujours.

3. *Pièces inédites*, 1820.



why do not you send what you spoke to me of concerning M. Voltaire, and cardinal Alberoni's letter? You may be sure I shall make the best use of it which is in my power. Perhaps you are angry at me for not having spoken of the *Death of Julius Cæsar*, and the wrong edition of it; but, dear sir, if you remember that the same week I received your letter, your very same account of M. Voltaire's tragedy was published in the *Observations upon Modern Writings*; by no means can you take it ill that I would not be another's echo, and humbly repeat what M. Desfontaines had told before me. There is no occasion wherein I am not ready to declare myself one of M. Voltaire's admirers, though I am told lately he has not spoken of me in the best terms of the world; but my heart, if not my merit, is above such little trifles. I am quite unknown to M. Voltaire; and I am as bold as to say, that nobody, who knows both my person and my way of thinking and living, can hate or contemn me.

You expect no news from a poor countryman, who thinks himself alone upon the earth, so out of use he is of seeing men or women in the most solitary place of the world. When you have nothing better to do, could not you write to me, as bad and carelessly as you please, what you hear and see every day at Paris? I am condemned to live here till the tenth of December; and no sollicitations could prevail on the Pope to lessen my spiritual punishment.

*Cleveland* and that dear *Fanny* are not out of my mind; but at great many friends of mine, on whose counsels and wisdom I rely, have advised me to publish no love works till my retreat be over. It is the only reason why the second part of *Killerine* has not yet been printed.

No compliments for your *Psyche*, since you think it so dangerous for my repose. I will not see her more till I have got a hundred thousand a-year, then I can love, tell it, and hope to be well received. Farewell dear sir. Have you seen M. de Chaster?

Your humble servant,

L'abbé PRÉVOST <sup>1</sup>.

1. *Traduction* : J'ai reçu vos papiers, les ouvrages de *Jacob*, etc., et chaque chose sera mise dans le meilleur ordre pour rentrer dans vos mains quand je serai à Paris; mais pourquoi ne m'envoyez-vous pas ce dont vous m'avez parlé concernant M. de Voltaire, ainsi que la lettre du cardinal Alberoni? Vous pouvez être sûr que j'en ferai le meilleur usage que je pourrai. Peut-être êtes-vous fâché de ce que je n'ai pas parlé de *la Mort de Jules-César* et de la mauvaise édition qu'on en a faite; mais, mon cher monsieur, si vous vous rappelez que la même semaine que je reçus votre lettre, une analyse de la tragédie de Voltaire fut imprimée dans les *Observations sur les écrits modernes* \*, vous ne pouvez nullement trouver mauvais que je n'aie pas voulu être l'écho d'un autre, et humblement répéter ce que M. Desfontaines avait dit avant moi. Il ne se présentera aucune occasion où je ne sois prêt à me déclarer un des admirateurs de M. de Voltaire, quoiqu'on m'ait dit dernièrement qu'il n'avait pas parlé de moi dans les meilleurs termes du monde; mais je suis par mon cœur, si ce n'est par mon mérite, au-dessus de ces bagatelles. Je suis entièrement inconnu à M. de Voltaire et j'ose dire que

\* Le journal de l'abbé Desfontaines.

455. — A. M. THIERIOT<sup>1</sup>.

Cirey, 1735.

My dear friend, I received just now your letter and the good hope together to see you : however it is very likely I shall not see you at Paris, for my present purpose is to stay a year or two in the country. I build a very pretty house for the lady du Ch... this amusement, endeared to me by ties of friendship, will retain me from Paris with a great deal of pleasure. You know Apollo turned builder when he was cast out from the Heavens; and I am in the Heavens when I turn a builder for the sake of my friends. Therefore I begin by praying you earnestly *d'apporter avec vous deux petites serrures d'Angleterre, de cuivre, extrêmement jolies*; the fables of Dryden; *deux ou trois volumes* of these letters, and some few of the best books you know on priesthood.

*Si vous manquez d'argent pour ces commissions, ayez la bonté d'en demander de ma part à mon ami Falkener, qui tirera une lettre de change sur M. Demoulin, vis-à-vis Saint-Gervais, à Paris; et, si vous pouvez avancer cet argent, Demoulin a ordre de vous le rendre à votre retour. Ignore la demeure de Falkener : je vous prie instamment de me la mander, afin que je lui écrive.*

*Au reste, les emplettes dont je vous supplie de vous charger sont peu de chose : ce qu'il y a de plus cher, ce sont les deux serrures, qui coûtent, je crois, une guinée la pièce.*

qui que ce soit qui connaîtra ma personne, ma façon de penser et ma conduite, ne pourra me haïr ou me mépriser.

Vous n'attendrez pas de nouvelles d'un pauvre campagnard qui se croit seul sur la terre, et qui ne voit âme qui vive, homme ni femme, dans le lieu du monde le plus solitaire. Quand vous n'aurez rien de mieux à faire, ne pourriez-vous pas m'écrire sans gêne ce que vous entendez et voyez chaque jour dans Paris? Je suis condamné à vivre ici jusqu'au 10 de décembre, et aucune sollicitation ne pourrait engager le pape à abrégér mon exil.

Cleveland et cette chère Fanny m'occupent encore. Plusieurs de mes amis, dont je dois croire les conseils et la sagesse, sont d'avis que je ne publie aucun ouvrage d'amour jusqu'à ce que le temps fixé pour ma retraite soit fini : c'est la seule raison pour laquelle la seconde partie du *Doyen de Killerine* n'a pas encore été imprimée.

Point de compliment pour votre Psyché \*, puisque vous croyez cela si dangereux pour mon repos. Je ne veux non plus la revoir que lorsque j'aurai cent mille francs de rentes; alors je pourrai aimer, le dire, et espérer d'être bien reçu.

Adieu, mon cher monsieur; avez-vous vu M. de Chaster?

Votre humble serviteur,  
L'abbé PRÉVOST.

1. *Pièces inédites*, 1820.

\* M<sup>lle</sup> Sallé.



I flatter myself, my dear friend, you will come to see the house I build, but you never will talk about it. In winter time you may be my correspondent at Paris, and live with your brother ; but in the warmer season you must live with me. We must read together your friend's plays, his operas, his epic poems, his philosophical follies, all that he has scribbled in your absence. Misfortune never dejected me ; and my genius always grew bolder when they attempted at submitting it. What a pleasure I shall enjoy when I see you again, open to you my soul, and shew you all my works ! Literature is nothing without a friend ; and a friend illiterate is but dry company : but a friend like you is a treasure.

Are you informed which are the best journals in Holland, or in other countries ? and will you be so kind as to give me notice of them, of their authors, and how they may be got ? but especially write me your news. Come to Paris. Stay at your brother's all the winter, see me in the spring, and love me for ever as I do you.

The lady du Ch... understands English as well as I<sup>1</sup>.

1. *Traduction* : Je reçois, mon cher ami, dans le moment, votre lettre qui me fait espérer de vous revoir bientôt, quoiqu'il soit invraisemblable que je ne pourrai pas vous voir à Paris, parce qu'il entre dans mes projets de demeurer un an ou deux à la campagne. Je bâtis une jolie petite maison pour M<sup>me</sup> du Châtelet. Cet amusement, qui m'est prescrit par l'amitié, me retiendra, mais avec beaucoup de plaisir, loin de Paris. Vous savez qu'Apollon se fit maçon quand il fut chassé du ciel. Je suis dans le ciel quand je deviens maçon par attachement pour mes amis. C'est pourquoi je vous prie d'abord avec instance d'apporter avec vous deux petites serrures d'Angleterre, de cuivre, extrêmement jolies, les fables de Dryden, deux ou trois volumes de ses lettres, et quelques-uns des meilleurs livres que vous trouverez relatifs aux prêtres . . . . .

Je me flatte, mon cher ami, que vous viendrez voir la maison que je bâtis, mais que jamais vous n'en parlerez. En hiver, vous pouvez être mon correspondant à Paris, et vivre avec votre frère ; mais dans l'été vous devez vivre avec moi. Nous lirons ensemble les pièces de votre ami, ses opéras, ses poèmes épiques, ses folies philosophiques, et tout ce qu'il a écrit pendant notre absence. Le malheur ne m'a jamais abattu, et mon esprit est devenu toujours plus hardi en raison des efforts qu'on a faits pour le soumettre. Quel plaisir j'aurai à vous revoir encore, à vous ouvrir mon âme, et à vous montrer tous mes ouvrages ! La littérature n'est rien sans un ami, et un ami illettré est une bien sèche compagnie ; mais un ami tel que vous est un trésor. Savez-vous quels sont les meilleurs journaux en Hollande et dans d'autres pays, et seriez-vous assez bon pour me donner une notice de ces journaux, de leurs auteurs, et comment on peut se les procurer ; mais surtout donnez-moi de vos nouvelles. Revenez à Paris, passez-y l'hiver avec votre frère. Venez me voir au printemps, aimez-moi à jamais comme je vous aime.

M<sup>me</sup> du Châtelet entend l'anglais aussi bien que moi.



456. — A. M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier 1735.

Je n'ose me flatter de mériter vos éloges, mais je sens bien que je mérite vos critiques. En vous remerciant de tout mon cœur de m'avoir ouvert les yeux. Voilà à quoi servent des amis comme vous, qui ont l'esprit aussi éclairé qu'ils ont le cœur aimable. Le sot père est actuellement délogé du quatrième acte. Mais est-il bien vrai que la conversion de cet Espagnol vous déplaît tant? Vous êtes bien mauvais chrétien, mais vous savez que le parterre est bon catholique. S'il y a un côté respectable et frappant dans notre religion, c'est ce pardon des injures, qui d'ailleurs est toujours héroïque quand ce n'est pas un effet de la crainte. Un homme qui a la vengeance en main et qui pardonne passe partout pour un héros; et, quand cet héroïsme est consacré par la religion, il en devient plus vénérable au peuple, qui croit voir dans ces actions de clémence quelque chose de divin. Il me paraît que ces paroles du duc François de Guise, que j'ai employées dans la bouche de Gusman : *Ta religion t'enseigne à m'assassiner, et la mienne à te pardonner*, ont toujours excité l'admiration. Le duc de Guise était à peu près dans le cas de Gusman, persécuteur en bonne santé, et pardonnant héroïquement quand il était en danger. Raillerie à part, je suis persuadé que la religion fait plus d'effet sur le peuple, au théâtre, quand elle est mise en beaux vers, qu'à l'église, où elle ne se montre qu'avec du latin de cuisine. Les honnêtes gens traitèrent le bon vieux Lusignan de capucin quand je lus la pièce, et le gros du monde fondit en larmes à la représentation. En un mot, ce qu'il y a de touchant dans une religion l'emportera toujours sur tout le reste, dans l'esprit de la multitude; et, plus j'envisage le changement de Gusman de tous les côtés, plus je le regarde comme un coup qui doit faire une très-grande impression. Malgré cela, vous ne sauriez croire combien l'approche du danger augmente ma poltronnerie. Il est vrai que j'en suis à cinquante lieues; mais le bruit du sifflet fait plus de dix lieues par minute. Je commence à trouver mon ouvrage tout à fait indigne du public, et, si vous ne me rassurez pas, je mourrai de frayeur; mais, si la pièce tombe, je ferai ce que je pourrai pour ne pas mourir de chagrin. Il est vrai que cette chute fera bien du plaisir à mes ennemis, que les Desfontaines en prendront sujet de m'accabler, que je serai immolé à la raillerie et au mépris : car telle est l'injustice des

hommes ; ils punissent comme un crime l'envie de leur plaire, quand cette envie n'a pas réussi. Que faire à cela ? Ne plus servir un maître si ingrat, et ne songer à plaire qu'à des hommes comme vous.

J'ose vous supplier d'ajouter à toutes vos bontés celle d'empêcher les comédiens de mettre mon nom sur l'affiche. Cette affectation ne sert qu'à irriter le public, et à avertir les siffleurs de se préparer pour le jour du combat.

Je vous demande en grâce de me dire ce que vous pensez de *Didon*, et quel jugement on en porte dans le public, depuis qu'elle a paru à ce jour dangereux de l'impression.

*L'Histoire japonoise* m'a fort réjoui dans ma solitude ; je ne sais rien de si fou que ce livre, et rien de si sot que d'avoir mis l'auteur à la Bastille. Dans quel siècle vivons-nous donc ? On brûlerait apparemment La Fontaine aujourd'hui. Il serait bien triste, mon cher ami, d'être né dans ce vilain temps-ci s'il n'y avait pas encore quelques gens comme vous, qui pensent comme on pensait dans les beaux jours de Louis XIV.

Conservez-moi, je vous en conjure, une amitié qui fait la consolation de ma vie. Permettez-moi d'en dire autant à monsieur votre frère. Adieu, personne ne vous sera jamais plus tendrement attaché que moi.

457. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Janvier 1735.

Quoi ! femme respectable, même heureuse, amie charmante, amie généreuse, la première lettre que vous écrivez est pour moi ! Vous savez bien, madame, tout le plaisir que vous me faites. Il n'y en a qu'un plus grand, c'est celui de vous faire ma cour. Je ferai certainement de mon mieux pour aller rendre mes respects à la belle accouchée, au père, et au joli enfant. *L'Hirondelle*<sup>1</sup> est bien malade, et je crains furieusement le froid des églises ; mais il n'y a cheval que je ne crève, et rhume que je n'affronte, pour aller à la Neuville.

M<sup>me</sup> du Châtelet est partie, et a laissé son architecte à Cirey. Il est étonné d'avoir sur les bras un détail fort embarrassant, et qui me déplairait bien fort si ce n'était pas un plaisir extrême de travailler pour ses amis. M<sup>me</sup> du Châtelet m'a ordonné bien

1. Nom d'un cheval de M<sup>me</sup> du Châtelet ; il en est question dans une des lettres suivantes.

expressément, madame, de vous dire combien vous lui rendez le séjour de la campagne agréable. Je me flatte qu'un voisinage tel que le vôtre lui fera prendre goût pour la retraite de Cirey. Ce château-ci va un peu incommoder les affaires du baron<sup>1</sup> et de la baronne. Les dépenses de la guerre ne les raccommoieront pas, et ils seront forcés, je crois, de venir vivre en grands seigneurs à Cirey. Je vous jure, madame, que tout mon objet est de passer ma vie entre eux et votre société ; et je commence à l'espérer.

458. — A M. BERGER.

A Cirey, le 12 janvier.

Vous ne sauriez croire, monsieur, combien je suis flatté de voir que vous ne m'oubliez point, au milieu des devoirs et des occupations dont vous êtes surchargé. Vous me faites voir, par votre dernière lettre, que M. de La Clède<sup>2</sup> est placé auprès de M. le maréchal de Coigny. Je ne le savais pas ; c'est sans doute M. d'Argental qui lui aura procuré cette place. Si cela est, voilà M. d'Argental bien aise : c'est un nouveau service rendu de sa part. Il est né pour faire plaisir, comme Rameau pour faire de bonne musique. Il y aurait un homme qui se tiendrait tout aussi heureux que M. d'Argental si certaine affaire que vous avez désirée pouvait se conclure ; cet homme est moi. J'ai récrit, et on m'a fait entendre que l'affaire allait mal. Ayez la bonté de m'instruire de l'état où sont les choses. Je vous demande, comme la grâce la plus flatteuse, de me procurer une occasion de vous servir.

N'avez-vous point vu M. de Moncrif ? S'obstine-t-il à se tenir solitaire parce qu'il n'est plus dans une cour ? Eh ! ne peut-on pas vivre heureux avec des hommes, quoiqu'on n'ait pas l'avantage d'être auprès des princes ?

J'ai lu l'*Histoire japonoise*<sup>3</sup> : je ne sais si je vous l'ai mandé. Je souhaite que l'*Histoire de Portugal*<sup>4</sup> soit aussi amusante.

Voudriez-vous me faire l'amitié de me mander quand on fera l'oraison funèbre de M. le maréchal de Villars ? Celui qui est

1. Le marquis du Châtelet-Lomont avait aussi le titre de baron, et il était seigneur de Cirey-sur-Blaise. (CL.)

2. Auteur d'une *Histoire générale du Portugal*, publiée en janvier 1735, 8 volumes in-12 ; mort vers le commencement de janvier 1736. (CL.)

3. Voyez la note 1 de la lettre 449.

4. Par de La Clède.



chargé de l'éloge de M. de Berwick est un homme de mérite, qui me fait l'honneur d'être de mes amis. Je ne sais qui sera le Fléchier de notre dernier Turenne. Le Père Tournemine avait entrepris ce discours, mais il a remercié. N'est-ce point l'abbé Seguy<sup>1</sup> qui lui a succédé? Il est déjà connu par un très-beau panegyrique de saint Louis. Le sujet de saint Louis était épuisé, et celui-ci est tout neuf. Que ne dirait-il pas d'un homme qui, à quatre-vingts ans, prenait le Milanais et entretenait des filles? Adieu, monsieur; vous saviez combien je vous suis attaché.

459. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

1735.

Si je n'étais pas, madame, accablé d'ouvriers, je partirais sur-le-champ avec la boiteuse *Hirondelle*, pour vous dire combien je suis touché de vos bontés. Vraiment, que M. de Champonin se garde bien de venir à Cirey! Tout le vieux pavillon est sens dessus dessous. Il n'y a pas une chambre où l'on puisse se retirer. Un homme qui a fait la campagne de Philisbourg a besoin d'être un peu à son aise. J'espère que j'aurai l'honneur de le voir chez vous, avec M<sup>me</sup> de Champonin. Vous m'accablez de bontés; il me semble que j'en abuse, mais il faut tout pardonner à mon tendre et respectueux attachement.

460. — A M. DE FORMONT.

26 janvier.

L'extrême plaisir que j'ai eu à lire votre *Épître à M. l'abbé du Resnel* fait que je vous pardonne, mon cher ami, de ne me l'avoir pas envoyée plus tôt: car, lorsqu'on est bien content, il n'y a rien que l'on ne pardonne.

Votre ferme pinceau, qui rien ne dissimule,  
 Peint du siècle passé les nobles attributs  
 A notre siècle ridicule.

Vous nous montrez les biens que nous avons perdus.  
 Les poètes du temps seront bien confondus  
 Quand ils liront votre opuscul.

Devant des indigents votre main accumule  
 Les vastes trésors de Crésus;

1. Joseph Seguy, abbé de Genlis, prononça effectivement l'oraison funèbre du maréchal de Villars, le 27 janvier 1736, dans l'église de Saint-Sulpice.

Vous vantez la taille d'Hercule  
Devant des nains et des bossus.

En vérité, je ne saurais vous dire trop de bien de ce petit ouvrage. Vous avez ranimé dans moi cette ancienne idée que j'avais d'un *Essai* sur le *Siècle de Louis XIV*. S'il n'y avait que l'histoire d'un roi à faire, je ne m'en donnerais pas la peine ; mais son siècle mérite assurément qu'on en parle ; et, si jamais je suis assez heureux pour avoir sous ma main les secours nécessaires, je ne mourrai pas que je n'aie mis à fin cette entreprise. Ce que vous dites en vers de tous les grands hommes de ce temps-là sera le modèle de ma prose ;

Car, s'ils n'étaient connus par leurs écrits sublimes,  
Vous les eussiez rendus fameux ;  
Juste en vos jugements, et charmant dans vos rimes,  
Vous les égalez tous lorsque vous parlez d'eux.

Il est bien vrai que M. Cassini n'a pas découvert la route des astres, et qu'il ne nous a rien appris sur cela ; mais il a découvert le cinquième satellite de Saturne, et a observé le premier ses révolutions. Cela suffit pour mériter l'éloge que vous lui donnez. On sait bien que ce n'est pas lui qui a fait le premier almanach. On pourrait, si on voulait, vous dire encore que Boileau a commencé à travailler longtemps avant que Quinault fit des opéras. On doit être assez content quand on n'essuie que de pareilles critiques.

Je n'ai lu aucun ouvrage nouveau, hors *l'Écumoire*<sup>1</sup>, de ce grand enfant, et *les Princesses Malabares*<sup>2</sup>, de je ne sais quel animal qui a trouvé le secret de faire un fort mauvais livre sur un sujet où il est pourtant fort aisé de réussir.

Je connaissais les *Mémoires* du maréchal de Villars. Il m'en avait lu quelque chose, il y a plusieurs années. Il chargea l'abbé Houteville, deux ans avant sa mort, du soin de les arranger. Vous croyez bien que les endroits familiers sont du maréchal, et que ceux qui sont trop tournés sont de l'auteur de *la Religion chrétienne prouvée par les faits*<sup>3</sup>. Je crois que M. le duc de Villars a eu la bonté de me les envoyer dans un paquet qu'il a fait adres-

1. Voyez la note de la lettre 449.

2. De Louis-Pierre de Longue ; Andrinople, 1734, in-12.

3. L'abbé Houteville (voyez la note, tome XX, page 451). Il fit l'éloge du maréchal de Villars, dans le discours qu'il prononça le 9 décembre 1734 ; mais ce fut l'abbé Margon qui fabriqua une partie des *Mémoires du duc de Villars*.

ser vis-à-vis Saint-Gervais, mais que je n'ai point encore reçu. J'entends dire beaucoup de bien de la *Vie de l'empereur Julien*, quoique faite par un prêtre<sup>1</sup>. Je m'en étonne, car si cette histoire est bonne, le prêtre doit être à la Bastille. On m'a parlé aussi d'un traité sur le commerce<sup>2</sup>, de M. Melon. La suppression de son livre ne m'en donne pas une meilleure idée, car je me souviens qu'il nous régala, il y a quelques années, d'un certain *Mahmoud*<sup>3</sup> qui, pour être défendu, n'en était pas moins mauvais. Je veux lire cependant son traité sur le commerce : car, au bout du compte, M. Melon a du sens et des connaissances, et il est plus propre à faire un ouvrage de calcul qu'un roman. J'attends avec impatience la comédie<sup>4</sup> de M. de La Chaussée ; il y aura sûrement des vers bien faits, et vous savez combien je les aime.

Mais écrivez-moi donc souvent, mon cher et aimable philosophe. Vous avez soupé avec Émilie ; j'aurais été assez aise d'en être. Voyez-vous toujours M<sup>me</sup> du Deffant ? Elle m'a abandonné net. Je dois une lettre à notre tendre et charmant Cideville. Pour Thieriot, je ne sais ce que je lui dois. On me mande qu'il m'a tourné casaque publiquement ; je ne le veux pas croire pour l'honneur de l'humanité. *Vale ; te amplector.*

## 461. — A M. DE CIDEVILLE.

6 février.

Allez, mes vers, aux rivages de Seine ;  
 N'arrêtez point dans les murs de Paris ;  
 Gardez-vous-en, les arts y sont proscrits ;  
 Des gens dévots la sottise et la haine  
 Y font la guerre à tous les bons écrits.  
 Vers indiscrets, enfants de la nature,  
 Dictés souvent par ce fripon d'Amour,  
 Ou par la voix de la vérité pure,  
 Fuyez Paris, n'allez point à la cour,  
 Si vous n'avez onguent pour la brûlure<sup>5</sup>.  
 Allez plus loin, sur le bord neustrien ;  
 Vous y verrez certain homme de bien,  
 Qui réunit, voluptueux et sage,  
 L'art de penser au riant badinage.

1. Jean-Philippe-René de La Bletterie, né à Rennes en 1696, mort le 1<sup>er</sup> juin 1772, traducteur de Tacite.

2. Voyez la note 6, tome XXII, page 360.

3. *Mahmoud le Gasnevide, histoire orientale*; 1729, in-8°.

4. *Le Préjugé à la mode*, joué pour la première fois le 3 février 1735.

5. Allusion à l'arrêt rendu le 10 juin 1734.



Il veut vous voir, allez ; et plût aux dieux  
 Qu'ainsi que vous je parusse à ses yeux !  
 Ne craignez point son goût ni sa prudence ;  
 Puisqu'il est sage, il est plein d'indulgence.  
 Allez d'abord saluer humblement  
 Ses vers heureux, ses vers qui vous effacent ;  
 Aimez-les tous, encor qu'ils vous surpassent <sup>1</sup>,  
 Et faites-leur ce petit compliment :  
 « Frères très-chers, enfants de Cideville,  
 Recevez-nous avec cet air facile  
 Que votre père a répandu sur vous.  
 Nous sommes fils de son ami Voltaire.  
 Par charité, beaux vers, apprenez-nous  
 L'art d'être aimé <sup>2</sup> : c'est l'art de votre père. »

Voilà le petit compliment que je vous faisais, mon cher ami, en arrangeant ces guenilles<sup>3</sup>, que j'aurais dû vous envoyer il y a longtemps. Votre lettre du 24 janvier me fait rougir de ma paresse ; mais quand il faut revoir tant de petites pièces dont la plupart sont bien faibles, et qu'on sent qu'il faut vous les envoyer, on est honteux, et l'on demande du temps. Enfin vous les aurez, ce mois-ci, mal'en ordre, mal transcrites,

. . . . . *Nec SIOSIURUM PUMICE MUNDE.*

(HOR., liv. I, ep. xx, v. 2)

Il y en a même quelques-unes qui manquent. Je n'ai pas, par exemple, cette façon d'épithalame<sup>4</sup> à M<sup>me</sup> de Richelieu. Si vous l'avez, faites-moi le plaisir de me l'envoyer. Je vous avertis encore que je mets une condition fort raisonnable à mon marché ; c'est que vous aurez la bonté, quand vous m'écrirez, de grossir votre paquet de quelques-unes de vos petites pièces. Je veux absolument avoir de vos vers pour vos maîtresses. Ils doivent être bien tendres et bien animés, quoique pleins d'esprit. Égayez ma solitude, mon cher ami, par vos petits ouvrages qui doivent respirer la volupté.

N'êtes-vous pas bien content de l'épître de M. de Formont à l'abbé du Resnel ? Mais comment va la tragédie de Linant ? Je lui

1. VARIANTE :

Estimez-les autant qu'ils vous surpassent.

2. VARIANTE :

L'art de charmer, c'est...

3. Le recueil de ses poésies fugitives, copiées par son valet de chambre Céran.

4. Voyez tome X, page 289.

ai donné là un sujet bien hardi et bien difficile à traiter. S'il s'en tire avec honneur, son coup d'essai sera un coup de maître. Je réponds qu'il y aura des vers mâles et tout brillants de pensées. A l'égard de l'intérêt et de l'art d'attacher et d'émouvoir le cœur pendant cinq actes, c'est un don de Dieu qu'il refuse quelquefois même à ses élus. Et puis il y a sur les pièces de théâtre une destinée bizarre qui trompe la prévoyance de presque tous les jugements qu'on porte avant la représentation. Je n'aurais jamais osé prédire le succès de *Didon*; cependant elle a réussi. Il y a une chose sûre, c'est que le public est toujours favorable à la première pièce d'un jeune homme. J'ai une grande impatience de voir *Ramessès*<sup>1</sup>. Engagez M. Linant à m'en envoyer une copie. Il n'y a qu'à l'adresser, par le coche, chez Demoulin. Et qui est donc ce jeune philosophe, faiseur d'épigrammes, qui lit Newton et qui plaisante avec esprit? Ne pourrai-je être en relation avec ce petit prodige<sup>2</sup>?

Je ne suis point surpris de la manière dont ce mot de *cocu*<sup>3</sup> a été reçu; on ne dit aux gens que ce qu'on sait.

Mon cher Cideville, si je vous revoyais, j'ai bien de quoi vous amuser. Nous avons huit chants de faits de notre *Pucelle*; mais, Dieu merci, notre *Pucelle* est dans le goût de l'Arioste, et non dans celui de Chapelain. Recommandez un profond secret au père de *Ramessès* sur certains *Américains*<sup>4</sup> dont il a vu la naissance. *Vale et me semper ama.*

462. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

J'ai reçu, madame, une lettre charmante. Comment ne le serait-elle pas, écrite par vous et par M. de Formont? Une lettre de vous est une faveur dont je n'avais pas besoin d'être privé si longtemps pour en sentir tout le prix. Mais des vers! des vers, des rimes redoublées! Voilà de quoi me tourner la cervelle mille fois, si votre prose d'ailleurs ne suffisait pas.

De qui sont-ils ces vers heureux,  
Légers, faciles, gracieux?  
Ils ont, comme vous, l'art de plaire.  
Du Deffant, vous êtes la mère

1. Voyez la note de la lettre 356.

2. Bréhan, cité dans la lettre 478, à Cideville.

3. Ceci paraît être une allusion à la qualité du marquis de Lézeau.

4. La tragédie d'*Alzire*.

De ces enfants ingénieux.  
 Formont, cet autre paresseux,  
 En est-il avec vous le père ?  
 Ils sont bien dignes de tous deux ;  
 Mais je ne les méritais guère.

Je suis enchanté pourtant comme si je les méritais. Il est triste de n'avoir de ces bonnes fortunes-là qu'une fois par an, tout au plus.

Ah ! ce que vous faites si bien,  
 Pourquoi si rarement le faire ?  
 Si tel est votre caractère,  
 Je plains celui qu'un doux lien  
 Soumet à votre humeur sévère.

Il est bien vrai qu'il y a des personnes fort paresseuses en amitié, et très-actives en amour ; il est vrai encore qu'une de vos faveurs est sans doute plus précieuse que mille empressements d'une autre. Je le sens bien par cette lettre séduisante que vous m'avez écrite, et c'est précisément ce qui fait que j'en voudrais avoir de pareilles tous les jours.

Je me sais bien bon gré d'avoir griffonné dans ma vie tant de prose et de vers, puisque cela a l'honneur de vous amuser quelquefois. Mes pauvres quakers<sup>1</sup> vous sont bien obligés de les aimer ; ils sont bien plus fiers de votre suffrage que fâchés d'avoir été brûlés. Vous plaire est un excellent onguent pour la brûlure. Je vois que Dieu a touché votre cœur, et que vous n'êtes pas loin du royaume des cieux, puisque vous avez du penchant pour mes bons quakers.

Ils ont le ton bien familier ;  
 Mais c'est celui de l'innocence.  
 Un quaker dit tout ce qu'il pense.  
 Il faut, s'il vous plaît, essayer  
 Sa naïve et rude éloquence ;  
 Car, en voulant vous avouer  
 Que sur son cœur simple et grossier  
 Vous avez entière puissance,  
 Il est homme à vous tutoyer,  
 En dépit de la bienséance.

Heureux le mortel enchanté  
 Qui dans vos bras, belle Délie,

1. Les quatre premières *Lettres philosophiques*.



Dans ces moments où l'on s'oublie,  
 Peut prendre cette liberté,  
 Sans choquer la civilité  
 De notre nation polie.

Quelque bégueule respectable trouvera peut-être, madame, ces derniers vers un peu forts ; mais vous, qui êtes respectable sans être bégueule, vous me les pardonnerez.

463. — DE M. LE CARDINAL ALBÉRONI <sup>1</sup>.

A Rome, le 10 février 1735.

Il m'est arrivé assez tard, monsieur, la connaissance de la *Vie* que vous avez écrite du feu roi de Suède. Je dois vous rendre bien des grâces pour ce qui me regarde. Votre prévention et votre penchant pour ma personne vous ont porté assez loin, puisqu'avec votre style sublime vous avez dit plus en deux mots de moi que ce qu'a dit Pline de Trajan dans son panégyrique. Heureux les princes qui auront le bonheur de vous intéresser dans leurs faits ! votre plume suffit pour les rendre immortels. A mon égard, monsieur, je vous proteste les sentiments de la plus parfaite reconnaissance, et je vous assure, monsieur, que personne au monde ne vous aime, ne vous estime et respecte plus que le cardinal ALBÉRONI.

464. — A M. DESFORGES-MAILLARD.

A Vassy, en Champagne, le... février.

Dona puer solvit, quæ femina voverat, Iphis.

(OVID., *Met.* IX, v. 193.)

Votre changement de sexe, monsieur<sup>2</sup>, n'a rien altéré de mon estime pour vous. La plaisanterie que vous avez faite est un des bons tours dont on se soit avisé, et cela serait auprès de moi un grand mérite. Mais vous en avez d'autres que celui d'attraper le monde ; vous avez celui de plaire, soit en homme, soit en femme. Vous êtes actuellement sur les bords du Lignon, et de nymphe de la mer vous voilà devenu berger d'Astrée. Si ce pays-là vous inspire quelques vers, je vous prie de m'en faire part ; pour

1. La réponse à cette lettre est sous le n° 492. Le cardinal Albéroni, mort en 1752, était disgracié depuis plus de onze ans lorsque Voltaire imprima ce qu'on lit au livre VIII de l'*Histoire de Charles XII*. Voyez tome XVI, page 339.

2. En 1730, ce poète breton avait adressé des vers à Voltaire sous un nom de femme, M<sup>lle</sup> de Malcraix. Voltaire avait été dupe du déguisement, et avait répliqué par une épître. Voyez, tome X, page 274, l'*Épître à une dame ou soi-disant telle*.

moi, j'ai un peu abandonné la poésie dans la campagne où je suis :

Non eadem ætas, non vis.  
Olim poteram cantando ducere noctes<sup>1</sup>;

mais à présent je songe à vivre.

Quid verum atque decens curo et rogo, et omnis in hoc sum.

(HOR., liv. I, ep. I, v. 11.)

Un peu de philosophie, l'histoire, la conversation, partagent mes jours.

Duco sollicitæ jucunda oblivia vitæ.

(HOR., liv. II, sat. VI, v. 62.)

Cette vie sera plus heureuse encore si vous me donnez part des fruits de votre loisir. Je suis fâché que la Champagne soit si loin du Lignon ; mais c'est véritablement vivre ensemble que de se communiquer les productions de son esprit et les sentiments de son âme.

465. — A M. L'ABBÉ DE BRETEUIL<sup>2</sup>.

Vénus et le dieu de la table,  
Et Martelière à leur côté,  
Chantaient tous trois un air aimable,  
Que tous trois vous avaient dicté ;  
Mais bientôt réduits à se taire,  
Quelle douleur trouble leurs sens,  
Quand on leur dit qu'en son printemps  
Le plus gai, le plus fait pour plaire,  
Des convives et des amants,  
Laisait là Comus et Cythère  
Pour être grand-vicaire à Sens !  
Plaisirs, Amours, troupe légère,  
Il faut calmer votre douleur :  
La sainte Église aura beau faire,  
Vous serez toujours dans son cœur.

1. Réminiscence de Virgile, élog. ix, 52.

2. Élisabeth-Théodose Le Tonnellier, né le 8 décembre 1712, frère puîné de la marquise du Châtelet. Cette lettre est sans doute postérieure de quelques années à 1735 ; il est peu probable que l'abbé de Breteuil ait été nommé grand-vicaire à vingt-deux ans. (CL.)

Du froid séjour de la Prudence  
 Il saura descendre en vos bras,  
 Escorté de la Bienséance,  
 Qui relève encor vos appas,  
 Et donne une jouissance  
 Que Lattaignant <sup>1</sup> ne connaît pas.  
 Un cœur indiscret et volage,  
 Toujours occupé de jouir,  
 A souvent l'ennui pour partage;  
 Mais celui qui sait s'asservir  
 A ses devoirs, et vivre en sage,  
 Est bien plus digne de plaisir,  
 Et le goûte bien davantage.  
 Ainsi Bossuet autrefois,  
 Ce dernier père de l'Église,  
 Dans les bras de la jeune Lise  
 Devint père aussi quelquefois.  
 Monsieur son neveu <sup>2</sup>, dans le temple,  
 Apporta les mêmes vertus :  
 C'est un bel exemple de plus ;  
 Mais on n'a pas besoin d'exemple.

Il ne vous manque plus que l'évêché, monsieur ; vous avez tout le reste, et, pour moi, je ne souhaite autre chose que d'être votre diocésain. Vous auriez eu déjà de grands bénéfices si vous étiez né du temps qu'on donnait un évêché <sup>3</sup> à Godeau pour des vers, et une abbaye <sup>4</sup> considérable à Desportes pour un sonnet. Vous faites des vers mieux qu'eux, quand vous voulez jouer avec les Muses. Mais, puisque la fortune ne se fait plus aujourd'hui par la rime, vous la ferez par la raison, par la supériorité de votre esprit, par vos talents pour les affaires, et par la vraie éloquence, qui n'est pas, je crois, d'entasser des figures d'orateur, mais de concevoir clairement, de s'énoncer de même, et d'avoir toujours le mot propre à commandement.

Voilà ce que j'ai cru apercevoir en vous ; voilà ce qui vous donnera une vraie supériorité sur tous vos confrères, et qui fera votre réputation autant que votre fortune. Vous êtes un homme de toutes les heures ; vous me paraissez aussi solide en affaires qu'aimable à souper. Il y a quelque fée qui préside à ces talents-là,

1. Lattaignant (Gabriel-Charles), abbé, né en 1697, mort le 10 janvier 1779, à qui est adressée la lettre du 16 avril 1778.

2. Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes, mort en 1743.

3. Celui de Vence.

4. Celle de Tyron.



et qui a eu soin de votre éducation comme de celle de madame votre sœur. Je vous retrouve à tout moment dans elle, et je crois qu'elle ne vous regrette pas plus que moi.

Adieu, monsieur ; conservez quelque bonté pour un homme dont vous connaissez la respectueuse tendresse pour vous.

466. — A M. DE FORMONT.

Le 13 février.

Si M<sup>me</sup> du Deffant, mon cher ami, avait toujours un secrétaire comme vous, elle ferait bien de passer une partie de sa vie à écrire. Faites souvent, je vous en prie, en votre nom, ce que vous avez fait au sien ; consolez-moi de votre absence et de la sienne par le commerce aimable de vos lettres.

Je n'ai point encore vu les *Mémoires* d'Hector<sup>1</sup> ; mais, vrais ou faux, je doute qu'ils soient bien intéressants, car, après tout, que pourront-ils contenir que des sièges, des campements, des villes prises et perdues, de grandes défaites, de petites victoires ? On trouve de cela partout ; il n'y a point de siècle qui n'ait sa demi-douzaine de Villars et de princes Eugène. Les contemporains, qui ont vu une partie de ces événements, les liront pour les critiquer, et la postérité s'embarrassera peu qu'un général français ait gagné la bataille de Friedlingen et ait perdu celle de Malplaquet. Le maréchal de Villars avait l'humeur un peu romanesque ; mais sa conduite et ses aventures ne tiennent pas assez du roman pour divertir son lecteur.

Qu'un prince, comme Charles II, qui a vu son père sur l'échafaud, et qui a été contraint lui-même de fuir à travers son royaume, déguisé en postillon ; qui a demeuré deux jours dans le creux d'un chêne, lequel chêne, par parenthèse, est mis au rang des constellations ; qu'un tel prince, dis-je, fasse des mémoires, on les lira plus volontiers que les *Amadis*. Il en est des livres comme des pièces de théâtre : si vous n'intéressez pas votre monde, vous ne tenez rien. Si Charles XII n'avait pas été excessivement grand, malheureux et fou, je me serais bien donné de

1. Le maréchal de Villars (voyez tome XIV, pages 21 et 142), s'appelait Louis-Claude, et non Hector. Voltaire, en lui donnant ce dernier nom, fait allusion à ce vers latin d'un Allemand :

Hic novus Hector adest, quem contra nullus Achilles;

dont d'Alembert, dans son *Éloge de Villars*, rapporte cette traduction :

Cet Hector que tu vois n'a point trouvé d'Achille.

garde de parler de lui. J'ai toujours eu envie de faire une histoire du *Siècle de Louis XIV*; mais celle de ce roi, sans son siècle, me paraîtrait assez insipide.

Le Père de La Bletterie, en écrivant la *Vie de Julien*, a fait un superstitieux de ce grand homme. Il a adopté les sots contes d'Ammien-Marcellin. Me dire que l'auteur des *Césars* était un païen bigot, c'est vouloir me persuader que Spinosa était bon catholique. La Bletterie devait prendre avec soi le peloton de M. de Saint-Aignan, et s'en servir pour se tirer du labyrinthe où il s'est engagé. Il n'appartient point à un prêtre d'écrire l'histoire; il faut être désintéressé sur tout, et un prêtre ne l'est sur rien.

J'aimerais presque autant l'histoire des papillons<sup>1</sup> et des chenilles que M. de Réaumur nous donne, que l'histoire des hommes dont on nous ennuie tous les jours; d'ailleurs je suis dans un pays où il y a bien moins d'hommes que de chenilles. Il y a longtemps que je n'ai rien vu qui ressemble à l'espèce humaine, et je commence à oublier ces animaux-là. Exceptez-en un très-petit nombre, à la tête desquels vous êtes, je ne fais pas grand cas de mes confrères les humains; mais j'en use avec vous à peu près comme Dieu avec Sodome. Ce bon Dieu voulait pardonner à ces... là, s'il avait trouvé cinq<sup>2</sup> honnêtes gens dans le pays. Vous êtes assurément un de ces cinq ou six qui me font encore aimer la France. Cideville est de cette demi-douzaine; il m'écrit toujours de jolie prose et de jolis vers.

467. — A M. BERGER.

A Cirey, le 26 février 1735.

Je vous supplie, monsieur, sitôt la présente reçue, d'aller chez M. d'Argental. C'est l'ami le plus respectable et le plus tendre que j'aie jamais eu. Il fait toute ma consolation et toute mon espérance dans cette affaire, et sa vertu prend le parti de l'innocence contre l'homme le plus scélérat, le plus décrié, mais le plus dangereux qui soit dans Paris.

Comme il n'a pas toujours le temps de m'écrire, et que j'ai un besoin pressant d'être instruit à temps, de peur de faire de fausses démarches, et que d'ailleurs il demeure trop loin de la

1. *Mémoire pour servir à l'Histoire des Insectes*, 6 volumes in-4°, de 1734 à 1742.

2. La *Genèse*, xviii, 32, parle de dix justes.

grande poste, il pourra vous instruire des choses qu'il faudra que je sache. Il connaît votre probité ; parlez-lui, écrivez-moi, et tout ira bien. Il s'en faut bien que je sois content de Saint-Hyacinthe. Il n'a pas plus réparé l'infâme outrage qu'il m'a fait qu'il n'est l'auteur du *Mathanasius*. N'avez-vous pas vu l'un et l'autre ouvrage? N'y reconnaissez-vous pas la différence des styles? C'est Salengre et S'Gravesande qui ont fait le *Mathanasius*. Saint-Hyacinthe n'y a fourni que sa chanson. Il est bien loin, ce misérable, de faire de bonnes plaisanteries. Il a escroqué la réputation d'auteur de ce petit livre, comme il a volé M<sup>me</sup> Lambert. Infâme escroc et sot plagiaire, voilà l'histoire de ses mœurs et de son esprit. Il a été moine, soldat, libraire, marchand de café, et vit aujourd'hui du profit du biribi. Il y a vingt ans qu'il écrit contre moi des libelles ; et, depuis *Œdipe*<sup>1</sup>, il m'a toujours suivi comme un roquet qui aboie après un homme qui passe sans le regarder. Je ne lui ai jamais donné le moindre coup de fouet ; mais enfin je suis las de tant d'horreurs, et je me ferai justice d'une façon qui le mettra hors d'état d'écrire.

Si vous voulez prévenir les suites funestes d'une affaire très-sérieuse, parlez-lui de façon à obtenir qu'il signe au moins un désaveu par lequel il proteste qu'il ne m'a jamais eu en vue, et que ce qui est rapporté dans l'abbé Desfontaines est une calomnie horrible. Je ne l'ai jamais offensé. Je le défie de citer un mot que j'aie jamais dit de lui. Faites-lui parler par M. Remond de Saint-Mard. Il y a à Paris une madame Champhonin, qui demeure à l'hôtel de Modène ; elle est ma parente : c'est une femme serviable, active, capable de tout faire réussir ; voudriez-vous l'aller trouver, et agir de concert? Comptez sur moi, mon cher Berger, comme sur votre meilleur ami.

468. — DE M. HÉRAULT,

LIEUTENANT DE POLICE<sup>2</sup>.

2 mars 1735.

Son Éminence et monsieur le garde des sceaux m'ont chargé, monsieur, de vous mander que vous pouvez revenir à Paris lorsque vous le jugerez à propos. Ce retour a pour condition que vous vous occuperez ici d'objets qui ne donneront plus aucun sujet de former contre vous les mêmes plaintes que par le passé. Plus vous avez de talent, monsieur, plus vous devez sentir que

1. Je n'ai pu découvrir quelle brochure Saint-Hyacinthe a publiée contre *Œdipe*. C'est peut-être une de celles dont je n'ai pas nommé les auteurs. (B.) — Voyez tome II, page 9.

2. Éditeur, Léouzon Leduc.



vous avez et d'ennemis et de jaloux. Fermez-leur donc la bouche pour jamais par une conduite digne d'un homme sage et d'un homme qui a déjà acquis un certain âge. Vous savez combien, en particulier, je vous ai dans tous les temps été attaché et combien je désire encore de vous prouver dans toutes les occasions que j'ai l'honneur d'être, etc.

HÉRAULT.

469. — A M. HÉRAULT,

LIEUTENANT DE POLICE<sup>1</sup>.

30 mars 1735.

Ma reconnaissance et mon cœur me conduiraient chez vous, monsieur, quand ce ne serait pas pour moi un devoir. Mais vous connaissez ma misérable santé; je suis arrivé bien malade. Sans cela, mes premiers moments seraient consacrés à vous faire ma cour. Je vous supplie, monsieur, de me conserver des bontés qui me sont si chères, et de me regarder comme l'homme du monde qui vous est le plus sincèrement dévoué. Je suis avec un attachement plein de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

470. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, le 31 mars.

Je dérobe à votre ami, monsieur, le plaisir de vous apprendre lui-même son retour; je sens et je partage votre joie. J'ai eu un plaisir extrême à le revoir; son affaire a traîné si longtemps que je n'en espérais presque plus la fin; mais enfin il nous est rendu: il faut espérer qu'il ne nous donnera plus des alarmes aussi vives. Je ne sais si vous avez reçu une lettre de moi dont M. de Formont a bien voulu se charger. Je veux toujours me flatter que je vous rassemblerai un jour dans une campagne où je médite de passer quelque temps. Vous devez être bien persuadé que je désire avec empressement de connaître une personne pour qui j'ai conçu une estime que l'amitié a fait naître, et que j'espère qu'elle cimentera.

Émilie permet, mon cher ami, que j'ajoute quelques petits mots à sa lettre. Cela est bien hardi à moi. Peut-on lire quelque autre chose, après qu'on a lu ce qu'elle vous mande? Elle vous assure de son amitié. Vous devriez, en vérité, venir à Paris prendre possession de ce qu'elle vous offre; je connais les charmes de cette amitié, et j'en sens tout le prix. Si j'étais assez heureux pour vous voir dans sa cour, que de vers, mon cher Cideville! que de conversations charmantes! M. de Formont a eu le

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

bonheur de la voir, et j'avais le malheur d'être bien loin ; enfin me voici revenu, mais me voici loin de vous. Il manque toujours quelque chose au bonheur des hommes. J'ai reçu un paquet que je n'ai pas encore eu le temps d'ouvrir. J'y verrai tous les charmes de votre esprit ; ce sera l'aimant de mon imagination. J'ai vu le gros Linant, mais je n'ai pas encore vu sa pièce. Je souhaite qu'elle se porte aussi bien que lui.

Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse bien tendrement. Notre cher Formont devrait bien regretter Paris, si vous n'étiez point à Rouen. Je me flatte que M. du Bourg-Theroulde veut bien se souvenir de moi. Pour M. de Brèvedent, s'il savait que j'existe, j'ambitionnerais bien son amitié. Adieu ; ne vous verrai-je donc jamais ?

471. — A M. DE FORMONT<sup>1</sup>.

1<sup>er</sup> avril 1735.

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous dire qu'il est bien triste d'arriver à Paris quand vous en partez. M. Thieriot m'assure qu'il a obtenu de vous la faveur d'entendre des vers charmants de votre façon. Votre épître sur la décadence des arts m'a mis en goût. Il faut que j'aie le reste. Les arts ne tombent point en France, si le reste de vos ouvrages répond à ce morceau.

J'ai envoyé à M. de Cideville bien des guenilles, et c'est solidairement pour vous ; il m'a déjà payé, payez-moi aussi.

J'ai lu *Julien* ; c'était un grand homme, mais le Père de La Bletterie ne l'est pas : il mérite pourtant bien des éloges, pour n'avoir pas toujours été prêtre à préjugés dans son histoire.

Linant est chez moi avec deux actes ; mais je veux avoir sa maison tout entière ; deux chambres ne suffisent pas pour en juger.

Je vous embrasse tendrement.

472. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 12 avril.

Je suis à Paris pour très-peu de temps, mon cher ami ; soyez bien sûr que, si je pouvais disposer de huit jours, je viendrais les passer auprès de vous. Savez-vous bien que tout ce grand bruit, excité par les *Lettres philosophiques*, n'a été qu'un malen-

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

tendu? Si ce malheureux Jore m'avait écrit dans les commencements, il n'y aurait eu ni lettre de cachet, ni brûlure, ni perte de maîtrise pour Jore. Le garde des sceaux a cru que je le trompais, et il le croit encore. Je sais que Jore est à Paris; mais je ne sais où le trouver. Il faudrait engager sa famille à lui mander de me venir trouver; peut-être qu'un quart d'heure de conversation avec lui pourrait servir à éclairer monsieur le garde des sceaux, me raccommoier entièrement avec lui, et rendre à Jore sa maîtrise, en finissant un malentendu qui seul a été cause de tout le mal.

A l'égard de Linant, j'ai vu une partie de sa pièce; il n'y a rien qui ressemble à une tragédie: cela n'est pas présentable aux comédiens. S'il a compté sur cette pièce pour se procurer de l'argent et de la considération, on ne saurait être plus loin de son compte. La présidente<sup>1</sup> m'a paru aussi peu disposée à recevoir sa personne que les comédiens le seraient à recevoir sa pièce. Je crains même qu'elle ne soit un peu fâchée, et qu'elle ne s' imagine qu'on lui a tendu un piège. La seule ressource de Linant, c'est de se faire précepteur: ce qui est encore plus difficile, attendu son bégaiement, sa vue basse, et même le peu d'usage qu'il a de la langue latine. J'espère cependant le mettre auprès du fils<sup>2</sup> de M<sup>me</sup> du Châtelet; mais il faudra qu'il se conduise un peu mieux dans cette maison qu'il ne fait dans mon bouge; et, surtout, qu'il ne se croie point un homme considérable pour une pièce de théâtre qu'il a eu envie de faire. Si vous avez quelques bontés pour lui, et que vous vouliez le tirer de la misère, recommandez-lui de s'attacher sincèrement à la maison dans laquelle il entrera. Il sera chez moi jusqu'à ce qu'il puisse être installé. Il ne me reste plus que peu de papier à remplir, et j'ai cent choses à vous dire; ce sera pour la première fois.

Vale.

473. — A M. THIERIOT<sup>3</sup>.

Ce lundi, 1735.

Je vous prie, mon cher Thieriot, de fermer la bouche à ceux qui m'imputent une épigramme contre M. Roi, que je n'ai point vue et que probablement je ne verrai point. Je puis avoir sujet

1. De Bernières.

2. Florent-Louis-Marie, duc du Châtelet, né le 20 novembre 1727, condamné à mort le 13 décembre 1793.

3. Éditeurs, Bavoux et François.



de me plaindre de lui, mais je ne veux faire de ma vie des vers contre personne : c'est une vengeance indigne, que je mépriserai toujours. On avait glissé le nom de *Roi* dans l'épître *Sur la Calomnie*, dont il a couru tant de copies informes ; on avait mis : *Roi la chansonne*, au lieu de : *On la chansonne*. C'était apparemment dans le dessein de me brouiller avec lui. On dit qu'il a fait des vers contre moi pendant mon absence<sup>1</sup>. Je ne veux pas croire qu'il ait eu la lâcheté d'outrager un homme qui était malheureux. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je n'ai vu ni les vers qu'on lui attribue contre moi, ni ceux qu'on prétend que j'ai faits contre lui. — N'oubliez pas le souper de demain. Farewell.

Envoyez-moi donc l'épître de M<sup>lle</sup> Deseine<sup>2</sup> à ses confrères de la Comédie française.

## 474. — A M. DE CIDEVILLE.

Paris, ce 16 avril.

Vraiment, mon cher ami, je ne vous ai point encore remercié de cet aimable recueil que vous m'avez donné. Je viens de le relire avec un nouveau plaisir. Que j'aime la naïveté de vos peintures ! que votre imagination est riante et féconde ! et, ce qui répand sur tout cela un charme inexprimable, c'est que tout est conduit par le cœur. C'est toujours l'amour ou l'amitié qui vous inspire. C'est une espèce de profanation à moi de ne vous écrire que de la prose, après les beaux exemples que vous me donnez ; mais, mon cher ami,

*Carmina secessum scribentis et otia quærent.*

(OVID., *Trist.*, el. 1, v. 41.)

Je n'ai point de recueillement dans l'esprit ; je vis de dissipation depuis que je suis à Paris ;

*Tendunt extorquere poemata ; . . . . .*

(HOR., liv. II, ep. II, v. 57.)

mes idées poétiques s'enfuient de moi. Les affaires et les devoirs m'ont appesanti l'imagination ; il faudra que je fasse un tour à Rouen pour me ranimer.

Les vers ne sont plus guère à la mode à Paris. Tout le monde

1. C'est-à-dire pendant sa retraite à Cirey.

2. Femme de Dufresne.

commence à faire le géomètre et le physicien. On se mêle de raisonner. Le sentiment, l'imagination, et les grâces, sont bannis. Un homme qui aurait vécu sous Louis XIV, et qui reviendrait au monde, ne reconnaîtrait plus les Français; il croirait que les Allemands ont conquis ce pays-ci. Les belles-lettres périclitent à vue d'œil. Ce n'est pas que je sois fâché que la philosophie soit cultivée, mais je ne voudrais pas qu'elle devînt un tyran qui exclût tout le reste. Elle n'est en France qu'une mode qui succède à d'autres, et qui passera à son tour; mais aucun art, aucune science ne doit être de mode. Il faut qu'ils se tiennent tous par la main; il faut qu'on les cultive en tout temps.

Je ne veux point payer de tribut à la mode; je veux passer d'une expérience de physique à un opéra ou à une comédie, et que mon goût ne soit jamais émoussé par l'étude. C'est votre goût, mon cher Cideville, qui soutiendra toujours le mien; mais il faudrait vous voir, il faudrait passer avec vous quelques mois; et notre destinée nous sépare, quand tout devrait nous réunir.

J'ai vu Jore à votre sermon; c'est un grand écervelé. Il a causé tout le mal, pour s'être conduit ridiculement. Il n'y a rien à faire pour Linant, ni auprès de la présidente, ni au théâtre. Il faut qu'il songe à être précepteur. Je lui fais apprendre à écrire; après quoi il faudra qu'il apprenne le latin, s'il veut le montrer. Ne le gênez point, si vous l'aimez. *Vale. V.*

475. — A M. DE FORMONT.

Ce 17 avril.

Mon cher Formont, vous me pardonnerez si vous voulez; mais je ne me rends point encore sur Julien. Je ne peux croire qu'il ait eu les ridicules qu'on lui attribue; qu'il se soit fait débaptiser et tauroboliser de bonne foi. Je lui pardonne d'avoir haï la secte dont était l'empereur Constance, son ennemi; mais il ne m'entre point dans la tête qu'il ait cru sérieusement au paganisme. On a beau me dire qu'il assistait aux processions, et qu'il immolait des victimes: Cicéron en faisait autant, et Julien était dans l'obligation de paraître dévot au paganisme; mais je ne peux juger d'un homme que par ses écrits; je lis *les Césars*, et je ne trouve dans cette satire rien qui sente la superstition. Le discours même qu'on lui fait tenir, à sa mort, n'est que celui d'un philosophe. Il est bien difficile de juger d'un homme après quatorze cents ans; mais au moins n'est-il pas permis de l'accuser

sans de fortes preuves ; et il me paraît que le bien qu'on peut dire de Julien est prouvé par les faits, et que le mal ne l'est que par ouï-dire et par conjectures. Après tout, qu'importe? Pourvu que nous n'ayons aucune sorte de superstition, à la bonne heure que Julien en ait eu.

Vous savez que nos philosophes argonautes<sup>1</sup> sont partis enfin pour aller tracer une méridienne et des parallèles dans l'Amérique. Nous saurons enfin quelle est la figure de la terre, et ce que vaut précisément chaque degré de longitude. Cette entreprise rendra service à la navigation, et fera honneur à la France. Le conseil d'Espagne a nommé quelques petits philosophes espagnols pour apprendre leur métier sous les nôtres. Si notre politique est la très-humble servante de la politique de Madrid, notre Académie des sciences nous venge. Les Français ne gagnent rien à la guerre, mais ils toisent l'Amérique. Savez-vous que l'Académie des belles-lettres s'est chargée de faire une belle inscription pour la besogne de nos argonautes? Toute cette Académie en corps, après y avoir mûrement réfléchi, a conclu que ces messieurs allaient mesurer un arc du méridien sous un arc de l'équateur. Vous remarquerez que les méridiens vont du nord au sud, et que, par conséquent, l'Académie des belles-lettres, en corps, a fait la plus énorme bétise du monde. Cela ressemble à celle de l'Académie française, qui fit imprimer, il y a quelques années, cette belle phrase : *Depuis les pôles glacés jusqu'aux pôles brûlants*<sup>2</sup>.

Le papier manque. *Vale.*

476. — A M. LE MARQUIS DE CAUMONT<sup>3</sup>.

A Paris, ce 19 avril 1735.

Il y a peu de choses, monsieur, auxquelles j'aie été aussi sensible qu'au souvenir dont vous voulez bien m'honorer. Il est vrai que je me suis amusé dans ma retraite à plus d'un genre de littérature ; mais il n'y a pas d'apparence que j'en laisse rien transpirer dans le public. Je m'aperçois tous les jours qu'il faut vivre et penser pour soi, et que la chimère de la réputation ne console point des chagrins qu'elle traîne après soi. Il y a des

1. Godin, Bouguer, et La Condamine, qui s'embarquèrent à la Rochelle, le 16 mai 1735, pour Quito.

2. Voyez tome XXII, page 7.

3. Communiquée par M. Ch. Romey. (B.) — Voyez n° 364.



pays où il est permis de communiquer ses idées aux hommes ; il y en a d'autres dans lesquels à peine est-il permis d'avoir des idées. Un homme comme vous, monsieur, me tiendra lieu du public. Votre estime et votre correspondance sont pour moi le prix le plus flatteur de mes faibles travaux. Je vous aurai une obligation bien grande, si vous voulez bien avoir la bonté de faire extraire de ces lettres dont vous me parlez ce qui peut regarder l'histoire du dernier siècle. Je ne sais si Louis XIV méritait bien le nom de Grand ; mais son siècle le méritait, et c'est de ce bel âge des arts et des lettres que je veux parler plutôt que de sa personne. J'ai trouvé, en arrivant à Paris, que la philosophie de Newton gagnait un peu parmi les vrais philosophes. Je n'ai vu d'ailleurs, hors de la *Vie de Julien*, que des ouvrages médiocres ou ridicules. Les sottises molinistes et jansénistes vont toujours leur train ; mais elles sont obscurcies par la crise où se trouve l'Europe. Il est honteux pour l'humanité que, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, ces impertinentes disputes soient encore à la mode ; mais le vulgaire se ressemble dans tous les temps. Il y avait, du temps des Nérons et des Socrates, des gens qui sacrifiaient de bonne foi aux dieux Lares et à la déesse Latrine. Apulée fut accusé de sortilège devant le prêteur, comme le Père Girard ; chaque siècle a eu ses Marie Alacoque. Adieu, monsieur ; j'ai toujours désiré un climat tel que celui que vous habitez. Je voudrais être avec vous sous votre beau soleil, avec des philosophes anglais et des voix italiennes. J'ai l'honneur de vous être tendrement et respectueusement dévoué pour jamais.

VOLTAIRE.

477. — A M. DESFORGES-MAILLARD.

Le .. avril.

Les fréquentes maladies dont je suis accablé, monsieur, m'ont empêché de répondre à votre prose et à vos vers ; mais elles ne m'ôtent rien de ma sensibilité pour tout ce qui vous regarde. Je me souviens toujours des coquetteries de M<sup>lle</sup> Malcras, malgré votre barbe et la mienne ; et, s'il n'y a pas moyen de vous faire des déclarations, je cherche celui de vous rendre service. Je compte voir, cet été, monsieur le contrôleur général. Je chercherai *mollia fandi tempora*, et je me croirai trop heureux si je puis obtenir quelque chose du Plutus de Versailles en faveur de l'Apollon de Bretagne. Pardonnez à un pauvre malade de ne pouvoir vous écrire de sa main. Je suis, etc.

## 478. — A M. DE CIDEVILLE.

Paris, le 29 avril.

Linant n'a encore que la parole de M<sup>me</sup> du Châtelet. Il est bien honteux, pour l'humanité, que cette parole ne suffise pas. Mais M<sup>me</sup> du Châtelet a un mari ; c'est une déesse mariée à un mortel, et ce mortel se mêle d'avoir des volontés. Nous attendons, pour être sûrs de la destinée de Linant, que les deux conjoints soient d'accord. Cependant il apprend à écrire ; il savait faire de beaux vers, mais il faut commencer par savoir former ses lettres. A l'égard de sa tragédie, j'ose encore vous répéter qu'elle n'a pas forme d'ouvrage à être présenté à nosseigneurs les comédiens, et qu'il lui faudra encore bien du temps pour faire une pièce de cet assemblage de scènes. Ce serait un grand avantage d'être, pendant une année au moins, à la campagne avec M<sup>me</sup> du Châtelet, auprès d'un enfant qui ne demande pas une grande assiduité. Il aurait le temps de travailler et de s'instruire. Il y aurait à cela une chose assez plaisante, c'est que la mère sait mieux le latin que Linant, et qu'elle serait le régent du précepteur.

J'allai hier à *Inès* ; la pièce me fit rire, mais le cinquième acte me fit pleurer. Je crois qu'elle sera toujours au nombre de ces pièces médiocres et mal écrites qui subsistent par l'intérêt. Il court ici beaucoup de satires en prose et en vers : elles sont si mauvaises que, toutes satires qu'elles sont, elles ne plaisent point. Que dites-vous d'une petite troupe de comédiens qui jouent à huis clos des parades de Gilles, trois fois par semaine ? Les acteurs sont.... devinez qui ? le prince Charles de Lorraine, âgé de plus de cinquante ans : il fait le rôle de Gilles ; le duc de Nevers, goutteux amant de l'infidèle et impertinente Quinault<sup>1</sup> ; d'Orléans, Pont-de-Veyle, d'Argental, le facile d'Argental, etc.

J'ai vu notre petit Bréhan<sup>2</sup> ; il est charmant, il est digne de votre amitié ; et de petits vers qu'il m'a montrés sont dignes de vous. Adieu, mon cher ami ; mille compliments aux Formont, aux du Bourg-Theroulde, et même aux Brèvedent. Je voudrais bien savoir comment le métaphysicien Brèvedent a trouvé les *Lettres philosophiques*. Vale, et ama me.

1. Marie-Anne Quinault, morte centenaire, dit-on, en 1791 ; sœur de Jeanne-Françoise Quinault, avec laquelle Voltaire fut en correspondance suivie, en 1736. Marie-Anne passait pour être la femme du vieux duc de Nevers, père du duc de Nivernais. (Cl.)

2. Cité, comme *petit prodige*, dans la lettre 461.

479. — A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 6 mai.

Non, mon cher ami, je n'ai jamais reçu cette *Reine des songes*<sup>1</sup>. Cet abbé a sans doute connu le mérite de ce qu'il avait entre les mains, et l'a gardé pour lui ; je le ferai assigner à la cour du Parnasse : cela est infâme à lui.

Pour notre Linant, il faut bien des brigues pour le placer. J'espère que nous en viendrons à notre honneur, malgré les prêtres, qui ont empaumé le mari. C'est bien raison que la divine Émilie l'emporte sur ces faquins, qui

Scire volunt secreta domus, atque inde timeri.

(JUVEN., *sat.* III, liv. I, v. 113.)

Point de prêtres chez les Émilies, mon cher ami ! Ah ! si nous pouvions vivre ensemble ! Ah ! destinée, destinée ! Les Émilies de Rouen retiennent mon cher Cideville. On a joué *les Grâces*<sup>2</sup>, mais personne ne les a reconnues, parce que l'auteur ne les connaît guère. Adieu, vous qui êtes leur favori. Je pars ; je vous aime pour jamais.

480. — A M. DE FORMONT.

Le 6 mai.

Je pars, mon cher ami ; je n'ai pas vu le ballet des *Grâces*. On dit que l'auteur, j'entends le poète, qui a toujours été brouillé avec elles, ne s'est pas bien remis dans leur cour. Je m'en rapporte aux connaisseurs ; mais il y en a peu par le temps qui court. Les suivants de ces trois déesses sont à présent à Rouen. C'est donc à Rouen qu'il faudrait voyager ; mais je vais en Lorraine demain. Adieu, mon cher philosophe, poète aimable, plein de grâce et de raison. Vous avez donc fait un poète français de l'abbé Franchini<sup>3</sup> ! En vérité, il est plus aisé à présent de tirer des vers français d'un Italien que de nos compatriotes. Tout tombe, tout s'en va dans Paris. Je m'en vais aussi, car ni vous ni les muses n'êtes là. Adieu, mon cher ami.

1. Voyez les lettres 220 et 487.

2. Ballet de Roi, musique de Mouret, 1735.

3. Voyez une note sur la lettre 331.



481. — A M. L'ABBÉ ASSELIN<sup>1</sup>,

PROVISEUR DU COLLÈGE D'HARCOURT.

Mai.

En me parlant de tragédie, monsieur, vous réveillez en moi une idée que j'ai depuis longtemps de vous présenter *la Mort de César*, pièce de ma façon, toute propre pour un collège où l'on n'admet point de femmes sur le théâtre. La pièce n'a que trois actes, mais c'est de tous mes ouvrages celui dont j'ai le plus travaillé la versification. Je m'y suis proposé pour modèle votre illustre compatriote, et j'ai fait ce que j'ai pu pour imiter de loin

La main qui crayonna  
L'âme du grand Pompée et celle de Cinna<sup>2</sup>.

Il est vrai que c'est un peu la grenouille qui s'enfle pour être aussi grosse que le bœuf<sup>3</sup>; mais enfin je vous offre ce que j'ai. Il y a une dernière scène à refondre, et, sans cela, il y a longtemps que je vous aurais fait la proposition. En un mot, César, Brutus, Cassius, et Antoine, sont à votre service quand vous voudrez. Je suis bien sensible à la bonne volonté que vous voulez bien témoigner pour le petit Champhonin, que je vous ai recommandé. C'est un jeune enfant qui ne demande qu'à travailler, et qui peut, je crois, entrer tout d'un coup en rhétorique ou en philosophie. Nous sommes bon gentilhomme et bon enfant, mais nous sommes pauvre. Si l'on pouvait se contenter d'une pension modique, cela nous accommoderait fort; et elle serait au moins payée régulièrement, car les pauvres sont les seuls qui payent bien.

Enfin, monsieur, si vous saviez quelque débouché pour ce jeune homme, je vous aurais une obligation infinie. Je voudrais qu'il fût élevé sous vos yeux, car il aime les bons vers.

Adieu, monsieur; comptez sur l'amitié, sur l'estime, sur la reconnaissance de V. Point de cérémonie; je suis quaker avec mes amis. Signez-moi un A.

1. Gilles-Thomas Asselin, né à Vire, mort en 1767.

2. Vers de P. Corneille; voyez tome XXXII, page 152.

3. La Fontaine, livre I<sup>er</sup>, fable III.

482. — A M. THIERIOT,

A PARIS.

Lunéville, le 15 mai.

Mon cher correspondant, me voici dans une cour sans être courtisan. J'espère vivre ici comme les souris d'une maison, qui ne laissent pas de vivre gaiement sans jamais connaître le maître ni la famille. Je ne suis pas fait pour les princes, encore moins pour les princesses. Horace a beau dire :

Principibus placuisse viris non ultima laus est,

(Liv. I, ép. xvii, v. 35.)

je ne mériterai point cette louange. Il y a ici un excellent physicien, nommé M. de Varinge<sup>1</sup>, qui, de garçon serrurier, est devenu un philosophe estimable, grâce à la nature et aux encouragements qu'il a reçus de feu M. le duc de Lorraine, qui déterrait et qui protégeait tous les talents. Il y a aussi un Duval<sup>2</sup> bibliothécaire, qui, de paysan, est devenu un savant homme, et que le même duc de Lorraine rencontra un jour gardant les moutons et étudiant la géographie. Vous croyez bien que ce seront là les grands de ce monde à qui je ferai ma cour ; joignez-y un ou deux Anglais pensants qui sont ici, et qui, dit-on, s'humanisent jusqu'à parler. Je ne crois pas qu'avec cela j'aie besoin de princes ; mais j'aurai besoin de vos lettres. Je vous prie de ne pas oublier votre philosophe lorrain<sup>3</sup>, qui aime encore les rabâchages de Paris, surtout quand ils passent par vos mains.

483. — A M. L'ABBÉ ASSELIN<sup>4</sup>.

24 mai 1735.

Que devient *Jules César*, monsieur ? Je vous réitère mes remerciements de l'honneur que vous voulez bien lui faire, et mes prières d'empêcher qu'on n'en prenne copie et que l'ouvrage ne devienne public. Oserai-je m'adresser à vous pour vous supplier de vouloir bien me donner quelque espèce de domestique,

1. Philippe Vairinge, né à Nouillompont, le 20 septembre 1684, mort en 1746.

2. Voyez la note tome XVII, page 448.

3. Voltaire.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

moitié valet de chambre, moitié copiste, quelque *amanuensis*? Vous êtes dans le pays où l'on trouve de ces espèces. Cela me serait fort utile à la campagne, où je compte passer une année; et je vous aurais une extrême obligation.

Je suis, avec toute l'estime et tout l'attachement possibles, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

484. — A M. DESFORGES-MAILLARD.

Le .. juin.

De longues et cruelles maladies, dont je suis depuis longtemps accablé, monsieur, m'ont privé, jusqu'à présent, du plaisir de vous remercier des vers que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer au mois d'avril dernier. Les louanges que vous me donnez m'ont inspiré de la jalousie, et, en même temps, de l'estime et de l'amitié pour l'auteur. Je souhaite, monsieur, que vous veniez à Paris perfectionner l'heureux talent que la nature vous a donné. Je vous aimerais mieux avocat à Paris qu'à Rennes; il faut de grands théâtres pour de grands talents, et la capitale est le séjour des gens de lettres. S'il m'était permis, monsieur, d'oser joindre quelques conseils aux remerciements que je vous dois, je prendrais la liberté de vous prier de regarder la poésie comme un amusement qui ne doit pas vous dérober à des occupations plus utiles. Vous paraissez avoir un esprit aussi capable du solide que de l'agréable. Soyez sûr que si vous n'occupez votre jeunesse que de l'étude des poètes, vous vous en repentiriez dans un âge plus avancé. Si vous avez une fortune digne de votre mérite, je vous conseille d'en jouir dans quelque place honorable; et alors la poésie, l'éloquence, l'histoire et la philosophie, feront vos délassements. Si votre fortune est au-dessous de ce que vous méritez et de ce que je vous souhaite, songez à la rendre meilleure; *primo vivere, deinde philosophari*. Vous serez surpris qu'un poète vous écrive de ce style; mais je n'estime la poésie qu'autant qu'elle est l'ornement de la raison. Je crois que vous la regardez avec les mêmes yeux. Au reste, monsieur, si je suis jamais à portée de vous rendre quelque service dans ce pays-ci, je vous prie de ne me point épargner; vous me trouverez toujours disposé à vous donner toutes les marques de l'estime et de la reconnaissance avec lesquelles je suis, etc.



485. — A M. THIERIOT,

A PARIS.

Lunéville, le 12 juin.

Oui, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de La Popelinière ; je vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. Il n'y a soupeur qui se couche, ni bégueule qui se lève plus tard que vous. Vous restez dans votre trou jusqu'à l'heure des spectacles, à dissiper les fumées du souper de la veille : ainsi vous n'avez pas un moment pour penser à vous et à vos amis. Cela fait qu'une lettre à écrire devient un fardeau pour vous. Vous êtes un mois entier à répondre, et vous avez encore la bonté de vous faire illusion au point d'imaginer que vous serez capable d'un emploi, et de faire quelque fortune, vous qui n'êtes pas capable seulement de vous faire, dans votre cabinet, une occupation suivie, et qui n'avez jamais pu prendre sur vous d'écrire régulièrement à vos amis, même dans les affaires intéressantes pour vous et pour eux. Vous me rabâchez *de seigneurs et de dames les plus titrés*<sup>1</sup> ; qu'est-ce que cela veut dire ? Vous avez passé votre jeunesse, vous deviendrez bientôt vieux et infirme : voilà à quoi il faut que vous songiez. Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous quand vous serez malade et abandonné ? Sera-ce une consolation pour vous de dire : J'ai bu du vin de Champagne autrefois en bonne compagnie ? Songez qu'une bouteille qui a été fêtée, quand elle était pleine d'eau des Barbades, est jetée dans un coin dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière ; que voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques soupers, et que la fin d'un vieil inutile, infirme, est une chose bien pitoyable. Si cela ne vous donne pas un peu de courage, et ne vous excite pas à secouer l'engourdissement dans lequel vous laissez votre âme, rien ne vous guérira. Si je vous aimais moins, je vous plaisanterais sur

1. Le vaniteux Thieriot écrivit un jour (en 1739) à Voltaire : « J'étais enfermé avec un évêque et un ministre étranger, quand M<sup>me</sup> de Champonin est venue pour me voir. »

votre paresse ; mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup.

Cela posé, songez donc à vous, et puis songez à vos amis ; buvez du vin de Champagne avec des gens aimables, mais faites quelque chose qui vous mette en état de boire un jour du vin qui soit à vous. N'oubliez point vos amis, et ne passez pas des mois entiers sans leur écrire un mot. Il n'est point question d'écrire des lettres pensées et réfléchies avec soin, qui peuvent un peu coûter à la paresse ; il n'est question que de deux ou trois mots d'amitié, et quelques nouvelles soit de littérature, soit des sottises humaines, le tout courant sur le papier, sans peine et sans attention. Il ne faut, pour cela, que se mettre un demi-quart d'heure vis-à-vis son écritoire. Est-ce donc là un effort si pénible ? J'ai d'autant plus d'envie d'avoir avec vous un commerce régulier que votre lettre m'a fait un plaisir extrême. Je pourrai vous demander de temps en temps des anecdotes concernant le siècle de Louis XIV. Comptez qu'un jour cela peut vous être utile, et que cet ouvrage vous vaudrait vingt volumes de *Lettres philosophiques*.

J'ai lu le Turenne<sup>1</sup> ; le bonhomme a copié des pages entières du cardinal de Retz, des phrases de Fénelon. Je lui pardonne, il est coutumier du fait ; mais il n'a point rendu son héros intéressant. Il l'appelle *grand*, mais il ne le rend pas tel ; il le loue en rhétoricien. Il pille les *Oraisons funèbres* de Mascaron et de Fléchier, et puis il fait réimprimer ces oraisons funèbres parmi les preuves. Belle preuve d'histoire qu'une oraison funèbre !

Je ne suis surpris ni du jugement que vous portez sur la pièce<sup>2</sup> de l'abbé Le Blanc, ni de son succès. Il se peut très-bien faire que la pièce soit détestable et applaudie.

Écrivez-moi, et aimez toute votre vie un homme vrai qui n'a jamais changé.

P. S. Qu'est-ce que c'est qu'un portrait de moi, en quatre pages, qui a couru ? Quel est le barbouilleur ? Envoyez-moi cette enseigne à bière.

Faites souvenir de moi les Froulai<sup>3</sup>, les des Alleurs, les Pont-de-Veyle, les du Deffant, *et totam hanc suavissimam gentem*.

1. *Histoire de Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne*, Paris, 2 vol. in-4°, 1735, par André-Michel de Ramsai, mort en 1743.

2. *Abensard*, tragédie de l'abbé Le Blanc, jouée le 6 juin 1735.

3. Louis-Gabriel de Froulai, né en 1694 comme Voltaire ; connu sous le titre de *chevalier* ou *bailli* de Froulai ; mort en 1766.

486. — A M. DE FORMONT.

A Vassy en Champagne, ce 25 juin.

Eh bien! mon cher philosophe, il y a bien du temps que je ne me suis entretenu avec vous. J'ai été à la cour de Lorraine, mais vous vous doutez bien que je n'y ai point fait le courtisan. Il y a là un établissement admirable pour les sciences, peu connu et encore moins cultivé. C'est une grande salle toute meublée des expériences nouvelles de physique, et particulièrement de tout ce qui confirme le système newtonien. Il y a pour environ dix mille écus de machines de toute espèce. Un simple serrurier<sup>1</sup> devenu philosophe, et envoyé en Angleterre par le feu duc Léopold, a fait, de sa main, la plupart de ces machines, et les démontre avec beaucoup de netteté. Il n'y a en France rien de pareil à cet établissement, et tout ce qu'il a de commun avec tout ce qui se fait en France, c'est la négligence avec laquelle il est regardé par la petite cour de Lorraine. La destinée des princes et des courtisans est d'avoir le bon auprès d'eux, et de ne le pas connaître. Ce sont des aveugles au milieu d'une galerie de peintures. Dans quelque cour que l'on aille, on retrouve Versailles. Il faut pourtant vous dire, à l'honneur de notre cour de Versailles, et à l'honneur des femmes, que M<sup>me</sup> de Richelieu a fait un cours de physique dans cette salle des machines; qu'elle est devenue une assez bonne newtonienne, et qu'elle a confondu publiquement certain prédicateur jésuite<sup>2</sup> qui ne savait que des mots, et qui s'avisa de disputer, en bavard, contre des faits et contre de l'esprit. Il fut hué avec son éloquence, et M<sup>me</sup> de Richelieu d'autant plus admirée qu'elle est femme et duchesse.

J'ai lu le Turenne. Je ne sais pas trop si ce Turenne était un si grand homme; mais il me paraît que Ramsai ne l'est pas. Il pille des styles, il en a une douzaine: tantôt ce sont des phrases du cardinal de Retz, tantôt du *Télémaque*, et puis du Fléchier et du Mascarón. Il n'est point *ens per se*, il est *ens per accidens*; et, qui pis est, il vole des pages entières. Tout cela ne serait rien s'il m'avait intéressé; mais il trouve le secret de me refroidir pour son héros, en voulant toujours me faire voir Ramsai. Il va me parler de l'origine du calvinisme; il ferait bien mieux de me dire que le vicomte s'est fait catholique pour faire son neveu car-

1. Vairinge; voyez la note sur la lettre 482.

2. Voyez les lettres 489 et 512.



dinal. Son livre est un gros panégyrique ; et il fait réimprimer de vieilles oraisons funèbres pour servir de preuves.

Que dites-vous des petits *Mémoires*<sup>1</sup> du roi Jacques ? Ne vous semblent-ils pas, comme ce roi, un peu plats ? Et puis, voulez-vous que je vous dise tout ? je crois qu'il n'y a homme sur terre qui mérite qu'on fasse sur lui deux volumes in-4°. C'est tout ce que peut contenir l'*Histoire du siècle de Louis XIV*, car tout ce qui a été fait ne mérite pas d'être écrit ; et, si nous n'avions que ce qui en vaut la peine, nous serions moins assommés de livres. *Vale, et ama me.*

487. — A M. DE CIDEVILLE.

A Vassy, en Champagne, ce 26 juin.

En voici bien d'une autre ! je reviens dans ma campagne chérie après avoir couru un grand mois ; je fouille, par hasard, dans les poches d'un habit que Demoulin m'avait envoyé de Paris, je trouve une lettre de mon cher Cideville, du mois de mars dernier, avec la *Déesse des songes*<sup>2</sup>. J'ai lu avec avidité ce petit acte digne de celui de *Daphnis et Chloé*. J'ai jeté par terre des livres de mathématiques dont ma table était couverte, et je me suis écrié :

Que ces agréables mensonges  
Sont au-dessus des vérités !  
Et que votre *Reine des songes*  
Est la reine des voluptés !

Je vous demande en grâce, mon adorable ami, de m'envoyer cet acte de *Daphnis et Chloé*. Si vous avez quelqu'un qui puisse le transcrire menu, envoyez-le-moi tout simplement par la poste. Il faudra bien un jour faire un ballet complet de tout cela, et je veux le faire mettre en musique, quand je serai de retour à Paris. En attendant, il charmera Émilie, et Émilie vaut tout le parlerre. Je crois qu'elle vous a écrit de Paris, il y a quelque temps, et qu'elle vous a mandé qu'elle avait pris Linant pour précepteur de son fils. Il sera à la campagne avec nous, et aura tout le loisir de faire, s'il veut, une tragédie : car, en vérité, il s'en faut beaucoup que la sienne soit faite.

1. C'est ironiquement, sans doute, que Voltaire appelle *petits* les *Mémoires* de Jacques II, qui forment deux volumes in-4°, et qui pourtant ne sont qu'un abrégé, fait par Ch. Dryden, des quatre volumes in-folio autographes qui étaient conservés en France, mais qui ont été détruits en 1794. (B.)

2. Voyez les lettres 220 et 479.

J'en ai fait une<sup>1</sup> aussi, moi qui vous parle, et je ne vous l'envoie point parce que je pense de mon ouvrage comme de celui de Linant; je ne crois point qu'il soit fait. Je ne veux donner cette pièce qu'après un long et rigoureux examen. Je la laisse reposer longtemps, pour la voir avec des yeux désintéressés, et pour la corriger avec la sévérité d'un critique qui n'a plus la faiblesse de père.

*Jeanne, la Pucelle*, a déjà neuf chants; c'est un amusement pour les entr'actes des occupations plus sérieuses.

La métaphysique, un peu de géométrie et de physique, ont aussi leurs temps réglés chez moi; mais je les cultive sans aucune vue marquée, et par conséquent avec assez d'indifférence. Mon principal emploi à présent est ce *Siècle de Louis XIV*, dont je vous ai parlé il y a quelques années. C'est la sultane favorite; les autres études sont des passades. J'ai apporté avec moi beaucoup de matériaux, et j'ai déjà commencé l'édifice; mais il ne sera achevé de longtemps. C'est l'ouvrage de toute ma vie.

Voilà, mon cher ami, un compte exact de ma conduite et de mes desseins. Je suis tranquille, heureux, et occupé; mais vous manquez à mon bonheur. Grand merci de l'épithalame<sup>2</sup> que je n'avais point; mais vous en aviez une bien mauvaise copie.

Je vous souhaite un vrai bonheur,  
Mais c'est une chose impossible.

Il y a :

Mais voilà la chose impossible.

Cela est bien différent, à mon gré.

Adieu; ne vous point aimer, voilà la chose impossible.

488. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Vassy, en Champagne.

Mon ancien maître, qui l'êtes toujours comme vous savez, et que j'aime comme si vous n'étiez pas mon maître, sachez que, si j'étais resté à Paris, je vous aurais vu très-souvent, et que, puisque je me suis confiné à la campagne, il faut que je sois

1. *Alzire*.

2. Pour le mariage du duc de Richelieu avec M<sup>lle</sup> de Guise; voyez tome X, page 289.

avec vous en commerce de lettres : car, de près ou de loin, je veux que vous m'aimiez et que vous m'instruisiez. Dites-moi donc, mon très-cher abbé, quelle fortune a faite l'*Histoire du vicomte de Turenne*. Daignez me dire si l'*Histoire ancienne*<sup>1</sup> de Rollin ne commence pas à lasser un peu le public. Les tréteaux de Melpomène et de Thalie retentissent-ils de fadaïses amusantes ou sifflées? Mettez un peu au fait, je vous en prie, un pauvre solitaire qui,

. . . . . Armis  
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.

(HOR., liv. I, ep. I, v. 4.)

Mais, si vous voulez me faire un véritable plaisir, mandez-moi à quoi vous occupez votre loisir. Allez-vous

. . . . . inter silvas Academi quærere verum?

(HOR., liv. II, ép. II, v. 45.)

Vous occupez-vous de philosophie ancienne et moderne, ou de l'histoire de nos belles-lettres? Si vous déterriez jamais, dans votre chemin, quelque chose qui pût servir à faire connaître le progrès des arts dans le siècle de Louis XIV, vous me feriez la plus grande faveur du monde de m'en faire part. Tout me sera bon, anecdotes sur la littérature, sur la philosophie, histoire de l'esprit humain, c'est-à-dire de la sottise humaine, poésie, peinture, musique. Je ferai comme La Flèche<sup>2</sup>, qui faisait son profit de tout. Je sais que vous êtes *harum nugarum exquisitissimus detector*.

Je vous demande en grâce de me faire part de ce que vous pourrez déterrer de singulier sur ces matières, ou, du moins, de m'indiquer les sources un peu détournées. Il me semble, mon cher abbé, que j'aurais passé des journées délicieuses à m'entretenir avec vous de ces riens qui m'intéressent, et qui, tout futiles qu'ils sont, ne laissent pas d'être matière à réflexion pour quiconque sait penser. Écrivez-moi donc, mon ancien maître, avec familiarité, avec amitié, *currente calamo et animo*. Songez que vous n'avez guère d'ami de plus vieille date, ni qui vous soit plus tendrement et plus vivement attaché, quand il ne vous aimerait que d'hier.

1. Le tome VIII venait de paraître, et l'auteur promettait le neuvième pour le mois d'août.

2. Personnage de la comédie de *l'Avare*, acte I, scène III.



489. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le .. juin.

Mon cher Thieriot, je suis revenu à Cirey, sur la parole de M. le duc de Richelieu, et même sur celle du garde des sceaux, qui a écrit à M. et M<sup>me</sup> du Châtelet de manière à dissiper mes craintes présentes, mais à m'en laisser pour l'avenir.

Vraiment vous ne m'aviez pas dit que vous aviez environ 1,500 livres<sup>1</sup> par an, pour la peine de souper tous les jours en bonne compagnie. Et moi, qui sais que toutes les choses de ce monde passent, je craignais que vous ne perdissiez un jour vos soupers, et que vous ne vous trouvassiez sans vin de Champagne et sans fortune. Puisque vous avez l'utile et l'agréable, je n'ai plus qu'à vous féliciter ; mais j'ai toujours à vous exhorter à ménager votre santé et à surmonter votre paresse. Je suis bien content de vous, pour le présent. Vous voilà un peu à votre aise, vous vous portez bien, et vous m'écrivez de grandes lettres ; mais continuez dans ce régime, et ne vous relâchez sur rien de tout cela. Surtout écrivez souvent à votre ami, et souvenez-vous qu'après la maison de Pollion<sup>2</sup> celle de Minerve-Émilie est celle où vous devriez être.

Tâchez de vous assurer, dans votre chemin, de tout ce que vous trouverez qui concernera l'histoire des hommes sous Louis XIV ; de tout ce qui regardera le progrès des arts et de l'esprit. Songez que c'est l'histoire des choses que nous aimons. Vous ne me parlez plus de cette tragédie indienne<sup>3</sup> qui a eu un si beau succès à la première représentation. Qu'est devenu ce succès ? N'est-il pas arrivé la même chose qu'à *Gustave Wasa* ? et le public n'a-t-il point infirmé son premier jugement ? Je vous remercie du barbouillage que vous m'avez envoyé sous le nom de mon *Portrait*<sup>4</sup>. Il me paraît que ce prétendu peintre a tort de

1. Voyez la note de la lettre 237.

2. Pollion est un des surnoms donnés par Voltaire à La Popelinière.

3. *Abensaid* ; voyez la lettre 485.

4. Voltaire parle de ce portrait à la fin de sa lettre du 12 juin ; il parut sous le nom d'un comte de Charost. On le trouve dans les *Amusements littéraires* de La Barre de Beaumarchais, tome I, page 259, où il commence ainsi : « Monsieur de V..... est au-dessous de la taille des grands hommes, c'est-à-dire un peu au-dessus de la médiocre.... ; il est maigre, d'un tempérament sec. Il a la bile brûlée, le visage décharné, l'air spirituel et caustique, les yeux étincelants et malins.... Il travaille moins pour la réputation que pour l'argent : il en a faim et soif. » Voltaire dit, dans une de ses lettres de 1757, au pasteur Bertrand, qu'il a cinq pieds trois pouces de haut.

dire que je finis bien vite, avec mes égaux, *par le dégoût*. Il y a vingt ans que notre amitié donne une preuve contraire.

Je suis charmé que vous ayez été content d'Émilie. Si vous la connaissiez davantage, vous l'admireriez. Son amie, M<sup>me</sup> la duchesse de Richelieu, suit un peu ses traces, quoique d'assez loin. Elle a très-bien profité des excellentes leçons de physique qu'un artiste, nommé Varinge, fait à Lunéville. Un célèbre prédicateur jésuite, qu'on appelle Père Dallemant, s'est avisé de venir à ces leçons, et de disputer contre elle sur le système de Newton, qu'elle commence à entendre et qu'il n'entend point du tout. Le pauvre prêtre a été confondu et hué, en présence de quelques Anglais, qui ont conçu de cette affaire beaucoup d'estime pour nos dames, et un peu de mépris pour la science de nos moines. Cette aventure valait la peine de vous être contée. Envoyez-moi l'épître imprimée de Formont, et quelque chanson de Mécénas La Popelinière, si vous en avez. Adieu ; je vous embrasse.

490. — A M. THIERIOT,

A PARIS.

15 juillet.

Je n'ai point été intempérant, mon cher Thieriot, et cependant j'ai été malade. Je suis un juste à qui la grâce a manqué. Je vous exhorte à vous tenir ferme, car je crois être encore au temps où nous étions si unis que vous aviez le frisson quand j'avais la fièvre.

Vous voilà donc vengé de votre nymphe<sup>1</sup> ; elle a perdu sa beauté. Elle sera dorénavant plus humaine, et trouvera peu de gens humains. Vous pourrez lui dire :

Les dieux ont vengé mon outrage ;  
Tu perds, à la fleur de ton âge,  
Taille, beautés, honneurs, et bien.

Mais, avec tout cela, je crains bien que, quand elle aura repris un peu d'embonpoint, et dansé quelque belle chaconne, vous ne redeveniez son chevalier plus enchanté que jamais. J'ai reçu une lettre charmante de votre ancien rival, ou plutôt de votre ancien ami M. Ballot<sup>2</sup> ; mais vraiment je suis trop languissant à présent pour lui répondre.

1. M<sup>lle</sup> Sallé, dont Thieriot avait été amoureux.

2. Celui que Voltaire appelle Ballot *l'imagination*, dans sa lettre du 3 décembre 1754 à Thieriot.

Quand je vous ai demandé des anecdotes sur le siècle de Louis XIV, c'est moins sur sa personne que sur les arts qui ont fleuri de son temps. J'aimerais mieux des détails sur Racine et Despréaux, sur Quinault, Lulli, Molière, Lebrun, Bossuet, Poussin, Descartes, etc., que sur la bataille de Steinkerque. Il ne reste plus rien que le nom de ceux qui ont conduit des bataillons et des escadrons ; il ne revient rien au genre humain de cent batailles données ; mais les grands hommes dont je vous parle ont préparé des plaisirs purs et durables aux hommes qui ne sont point encore nés. Une écluse du canal qui joint les deux mers, un tableau du Poussin, une belle tragédie, une vérité découverte, sont des choses mille fois plus précieuses que toutes les annales de cour, que toutes les relations de campagne. Vous savez que chez moi les grands hommes vont les premiers, et les héros les derniers. J'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable. Les saccageurs de provinces ne sont que héros. Voici une lettre d'un homme moitié héros, moitié grand homme, que j'ai été bien étonné de recevoir, et que je vous envoie. Vous savez que je n'avais pas prétendu m'attirer des remerciements de personne quand j'ai écrit *l'Histoire de Charles XII* ; mais je vous avoue que je suis aussi sensible aux remerciements du cardinal Albéroni qu'il l'a pu être à la petite louange très-méritée que je lui ai donnée dans cette histoire. Il a vu apparemment la traduction italienne qu'on en a faite à Venise. Je ne serais pas fâché que monsieur le garde des sceaux vît cette lettre, et qu'il sût que si je suis persécuté dans ma patrie, j'ai quelque considération dans les pays étrangers. Il fait tout ce qu'il peut pour que je ne sois pas prophète chez moi.

Continuez, je vous en prie, à faire ma cour aux gens de bien qui peuvent se souvenir de moi. Je voudrais bien que Pollion de La Popelinière pensât de moi plutôt comme les étrangers que comme les Français.

On m'a dit que ce *Portrait* est imprimé. Je suis persuadé que les calomnies dont il est plein seront crues quelque temps, et je suis encore plus sûr que le temps les détruira.

Adieu ; je vous embrasse tendrement. Le temps ne détruira jamais mon amitié pour vous.

491. — A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Une santé à laquelle vous daignez vous intéresser, madame, ne peut pas être longtemps mauvaise. L'envie de vivre pour vous



et pour vos amis est un excellent médecin. Je vous demande pardon, madame, de la témérité de Linant ; le zèle l'a emporté.

Il est difficile de taire  
 Ce qu'on sent au fond de son cœur ;  
 L'exprimer est une autre affaire.  
 Il ne faut point parler si l'on n'est sûr de plaire ;  
 Souvent l'on est un fat, en montrant trop d'ardeur ;  
 Mais soupirer tout bas, serait-ce vous déplaire ?  
 Punissez-vous, ainsi qu'un téméraire,  
 L'amant discret, soumis dans son malheur,  
 Qui sait cacher sa flamme et sa douleur ?  
 Ah ! trop de gens vous mettraient en colère.

Voilà des vers aussi. Je serais trop jaloux si Linant était votre seul poète. Toute votre famille est faite pour la société. M<sup>me</sup> du Châtelet connaît tout le prix de la vôtre.

Bien des respects à M. de La Neuville, et quelque chose de plus à M<sup>me</sup> de Champonin.

492. — A M. LE CARDINAL ALBÉRONI.

Juillet.

Monseigneur, la lettre<sup>1</sup> dont Votre Éminence m'a honoré est un prix aussi flatteur de mes ouvrages que l'estime de l'Europe a dû vous l'être de vos actions. Vous ne me deviez aucun remerciement, monseigneur ; je n'ai été que l'organe du public en parlant de vous. La liberté et la vérité, qui ont toujours conduit ma plume, m'ont valu votre suffrage. Ces deux caractères doivent plaire à un génie tel que le vôtre. Quiconque ne les aime pas pourra bien être un homme puissant, mais ne sera jamais un grand homme.

Je voudrais être à portée d'admirer de plus près celui à qui j'ai rendu justice de si loin. Je ne me flatte pas d'avoir jamais le bonheur de voir Votre Éminence ; mais si Rome entend assez ses intérêts pour vouloir au moins rétablir les arts, le commerce, et les remettre en quelque splendeur dans un pays qui a été autrefois le maître de la plus belle partie du monde, j'espère alors que je vous écrirai sous un autre titre que sous celui de Votre Éminence, dont j'ai l'honneur d'être avec autant d'estime que de respect, etc.

1. Voyez cette lettre, sous le n° 463.

493. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 3 août, à Cirey, par Vassy.

Lorsque la divine Émilie  
 A l'ombre des bois entendit  
 Cette élégante bergerie <sup>1</sup>  
 Où l'ignorant Daphnis languit  
 Près de son innocente amie,  
 Où le dieu d'amour s'applaudit  
 De leur naïve sympathie,  
 Où des Jeux la troupe choisie  
 Danse avec eux, et leur sourit;  
 Où, sans art, sans coquetterie,  
 Le sentiment règne, et bannit  
 Ce qu'on nomme galanterie;  
 Où ce qu'on pense et ce qu'on dit  
 Est tendre sans afféterie :  
 Alors votre belle Émilie  
 Soupira tendrement, et dit :  
 « Si ces innocents, que conduit  
 La nature simple et sauvage,  
 Ont tant de tendresse en partage,  
 Que feront donc les gens d'esprit? »

Vous voyez, mon cher Cideville, que la sublime Émilie a entendu et approuvé votre aimable ouvrage, et qu'elle juge que celui qui a mis tant de tendresse dans la bouche de ces amants ignorants doit avoir le cœur bien savant.

Nous sommes, M. Linant et moi, dans son château. Il ne tient qu'à elle d'enseigner le latin au précepteur, qui restituera au fils ce qu'il aura reçu de la mère. Nous apprendrons tous deux d'elle à penser. Il faut que nous mettions à profit un temps heureux. Je me flatte que Linant fera, sous ses yeux, quelque bonne tragédie, à moins qu'elle n'en veuille faire un géomètre et un métaphysicien. Il faudrait être universel pour être digne d'elle. Pour moi, je ne suis actuellement que son maçon.

Ma main peu juste, mais légère,  
 Tenait autrefois, tour à tour,  
 Ou le flageolet de l'Amour,  
 Ou la trompette de la guerre.

1. L'opéra de *Daphnis et Chloé*, que Cideville a laissé imparfait. (CL.)

Aujourd'hui, disciple nouveau  
 De Mansart et de Laguépierre,  
 Je tiens une toise, une équerre,  
 Je mets une cour au niveau;  
 J'arrondis la forme grossière  
 D'un pilastre ou d'un chapiteau,  
 Et je sais façonner la pierre  
 Sous le dur tranchant du ciseau.  
 Dans la fable on nous fait entendre  
 Que du haut des cieux Apollon  
 Vint bâtir les murs d'Ilion,  
 Sur les rivages du Scamandre.  
 Mon sort est plus beau mille fois,  
 Plus heureux, plus digne d'envie;  
 Il était le maçon des rois,  
 Et je suis celui d'Émilie.  
 Apollon, banni par les dieux,  
 Regretta la voûte azurée :  
 Que regretterai-je en ces lieux ?  
 C'est moi qui suis dans l'empyrée.

Je vous plains, mon cher ami, de n'être pas ici. Que vous êtes malheureux de juger des procès ! Que ne quittez-vous tout cela pour venir faire votre cour à Émilie !

Adieu, mon cher ami ; je vais faire poser des planches, et entendre ensuite des choses charmantes, et profiter plus dans sa conversation que je ne ferais dans tous les livres. *Le Siècle de Louis XIV* est entamé. Je ne sais comment nommer cet ouvrage : ce n'est point une histoire, c'est la peinture d'un siècle admirable. *Vale, ama, et scribe.*

494. — A M. BERGER.

A Cirey, le 4 août.

Vous me mandez, monsieur, que je dois vous tenir compte de votre silence ; c'est pourtant le plus grand dépit que vous puissiez me faire. Vous savez combien vos lettres me font de plaisir, et à quel point votre commerce m'est précieux. N'attendez donc pas, pour me donner de vos nouvelles, que vous receviez des vers de Marseille. J'ai lu ceux de M. Sinetti. Je savais bien qu'il était tout aimable ; mais je ne savais pas qu'il fût poète. Il y a, en vérité, de très-belles choses dans ce petit poëme. J'y ai trouvé ce que j'aime, beaucoup d'images ; *ut pictura poe-*



sis<sup>1</sup>. Il ne m'appartient pas de donner des coups de pinceau à son tableau. Il y a peut-être plusieurs endroits qui mériteraient d'être retouchés ; mais c'est toujours à la main du maître à corriger son ouvrage. Je pourrais prendre des libertés qu'il n'approuverait pas. Il faut parler à un auteur, et examiner avec lui les fautes dont on veut le faire convenir ; il faut connaître sa docilité et ses ressources. Je vois, par la facilité qui règne dans ses vers, qu'il les corrigerait sans peine ; mais, pour cela, il faut se voir et se parler. Je lui soumettrais mes critiques, comme il a bien voulu me confier son poëme ; mais, quelque chose que je lui proposasse sur son ouvrage, il verrait en moi plus d'estime que de critique. Dans l'impossibilité où nous sommes de nous rencontrer, je ne peux à présent que l'assurer du cas que je fais de son génie.

J'ai vu le *Portrait* qu'on a fait de moi. Il n'est pas, je crois, ressemblant. J'ai beaucoup plus de défauts qu'on ne m'en reproche dans cet ouvrage, et je n'ai pas les talents qu'on m'y attribue ; mais je suis bien certain que je ne mérite point les reproches d'insensibilité et d'avarice<sup>2</sup> que l'on me fait. Mon amitié pour vous me justifie de l'un, et mon bien prodigué à mes amis me met à couvert de l'autre. Quiconque est tant soit peu homme public est sûr d'être calomnié : c'est un privilège dont je jouis depuis longtemps. On m'a dit que quelque bonne âme avait fait un portrait un peu moins méchant, mais qu'on s'est bien donné de garde de le laisser imprimer. On a raison ; les critiques empêchent les gens de broncher, et on se gâte par les louanges. Aimez-moi toujours ; écrivez-moi souvent ; et soyez sûr que votre amitié me console bien de ces misères. Si jamais je vous suis bon à quelque chose, vous pouvez compter sur moi.

495. — A M. DE RONCIÈRES<sup>3</sup>,

HOTEL DE STRASBOURG, A PARIS.

A Cirey, le 4 août.

J'apprends une nouvelle charmante : vous revenez bientôt, monsieur, vous reprendrez les rênes d'un gouvernement tombé en anarchie ; vous achèverez votre ouvrage ; on vous aura l'obli-

1. HOR., de *Arte poet.*, 361.

2. Voyez la note de la lettre 489.

3. Éditeurs, de Cayrol et François. — M. de Roncières était sans doute l'architecte chargé de restaurer le château de Cirey.

gation d'être logé, et de demeurer avec vous. Je vous supplie d'ordonner qu'on fasse à la chaise qui doit vous amener les réparations nécessaires. Demoulin exécutera vos ordres : c'est un homme qui loge chez moi ; il doit vous remettre un paquet contenant deux serrures d'Angleterre et des livres. Je suis, monsieur, avec bien de l'impatience de vous revoir, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

*P.-S.* J'ai prié le sieur Demoulin de vous remettre, monsieur, la somme de neuf cent vingt livres qu'il a à moi en dépôt, et que je vous supplie de m'apporter dans ma chaise.

On a trouvé le bronze à bronzer ; mais l'épicier avait envoyé une bouteille d'huile de noix au lieu d'huile de térébenthine de Paris.

Pourriez-vous acheter le livre *de la Mécanique du feu des cheminées*? Je crois qu'il se vend rue de la Harpe, ou chez le libraire Houry, rue Saint-Jacques. Il serait aussi bien nécessaire que vous nous apportassiez le *Secret des fumistes du roi* : c'est ce qu'ils appellent du beau nom de *Tambours de mathématiques*.

496. — A M. THIERIOT.

Cirey.

Je vous envoie, mon cher ami, ma réponse au cardinal Albéroni ; vous ferez de sa lettre et de la mienne l'usage que vous croirez le plus propre *ad majorem rei litterariæ gloriam*. Vous n'avez pas entendu parler sans doute d'un certain *Jules César*, qui a été joué assez bien, dit-on, au collège d'Harcourt. C'est une tragédie de ma façon, dont je ne sais si vous avez le manuscrit. Je ne suis plus qu'un poète de collège. J'ai abandonné deux théâtres qui sont trop remplis de cabales, celui de la Comédie française et celui du monde. Je vis heureux dans une retraite charmante, fâché seulement d'être heureux loin de vous. Il me paraît que nous sommes l'un et l'autre assez contents de notre destinée. Vous buvez du vin de Champagne avec Pollion La Popelinière ; vous assistez à de beaux concerts italiens ; vous voyez les pièces nouvelles ; vous êtes dans le tourbillon du monde, des belles-lettres, et des plaisirs ; moi, je goûte, dans la paix la plus pure et dans le loisir le plus occupé, les douceurs de l'amitié et de l'étude, avec une femme unique dans son espèce, qui lit Ovide et Euclide, et qui a l'imagination de l'un et la justesse de l'autre. Je donne tous les jours quelque coup de pinceau à ce beau siècle de Louis XIV, dont je veux être le peintre et non

l'historien. La poésie et la philosophie m'amuse dans les intervalles. J'ai corrigé cette *Mort de Jules César*, et j'aurais grande envie que vous la vissiez. J'ai la vanité de penser que vous y trouveriez quelques vers tels qu'on en faisait il y a soixante ans.

Souvenez-vous, si vous rencontrez en chemin quelque bonne anecdote sur l'histoire des arts, de m'en faire part. Tout ce qui peut caractériser le siècle de Louis XIV est de mon ressort, et est digne de votre attention.

Qu'est-ce que c'est qu'un nouveau *Portrait* de moi, qui paraît<sup>1</sup>? Tout le monde attribue le premier au jeune comte de Charost. J'ai bien de la peine à croire qu'un jeune seigneur, qui ne m'a jamais vu, ait pu faire cette satire; mais le nom de M. de Charost, qu'on met à la tête de ce petit écrit, me confirme dans le soupçon où j'étais que l'ouvrage est d'un jeune abbé de Lamare, qui doit entrer auprès de M. de Charost. C'est un jeune poète fort vif et peu sage. Je lui ai fait tous les plaisirs qui ont dépendu de moi; je l'ai reçu de mon mieux, et j'avais même chargé Demoulin de lui donner des secours essentiels. Si c'est lui qui m'a déchiré, il doit être au rang des gens de lettres ingrats. On n'en trouve que trop de cette espèce, qui déshonore la littérature et l'esprit; mais je suspends mon jugement, parce qu'il ne faut accuser personne sans être sûr de son fait; et, d'ailleurs, dans la félicité dont je jouis, mon premier plaisir est d'oublier les injures.

Mandez-moi des nouvelles, mon cher ami, s'il y en a qui valent la peine d'être sues. Le ballet<sup>2</sup> de Rameau se joue-t-il? La Sallé y danse-t-elle? Y a-t-il à Paris de nouveaux plaisirs? Mais surtout comment va votre santé?

497. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, par Vassy en Champagne, le 24 août.

Mon cher abbé, savez-vous que je me reproche bien d'avoir passé une partie de ma vie sans profiter de votre aimable commerce? Vous êtes l'homme du monde que je devrais voir le plus, et que j'ai le moins vu. Je vous réponds bien que, si jamais je quitte la retraite heureuse où je suis, ce sera pour faire un meilleur usage de mon temps. J'aime la saine antiquité, je dévore ce

1. Voyez une note de la lettre 489.

2. *Les Indes galantes*, ballet héroïque, paroles de Fuzelier, musique de Rameau, joué le 23 août 1735.



que les modernes ont de bon, je mets au-dessus de tout les douceurs de la société. On trouve tout cela avec vous. Laissez-moi donc goûter quelque partie de tant d'agréments dans vos lettres, en attendant que je vous voie. Ce que vous appelez mon *Arioste* est une folie qui n'est pas si longue que la sienne ; *non ho pigliato tante coglionerie*. Je serais honteux d'avoir employé trente chants à ces fadaïses et à ces débauches d'imagination. Je n'ai que dix chants de ma *Pucelle* Jeanne. Ainsi je suis au moins des deux tiers plus sage que l'*Arioste*. Ces amusements sont les intermèdes de mes occupations. Je trouve qu'on a du temps pour tout quand on veut l'employer. Mon occupation principale est à présent ce beau *Siècle de Louis XIV*. Les batailles données, les révolutions des empires, sont les moindres parties de ce dessin ; des escadrons et des bataillons battants ou battus, des villes prises et reprises, sont l'histoire de tous les temps ; le siècle de Louis XIV, en fait de guerre et de politique, n'a aucun avantage par-dessus les autres. Il est même bien moins intéressant que le temps de la Ligue et celui de Charles-Quint. Otez les arts et les progrès de l'esprit à ce siècle, vous n'y trouverez plus rien de remarquable, et qui doive arrêter les regards de la postérité. Si donc, mon cher abbé, vous savez quelque source où je doive puiser quelques anecdotes touchant nos arts et nos artistes, de quelque genre que ce puisse être, indiquez-les-moi. Tout peut trouver sa place ; j'ai déjà des matériaux pour ce grand édifice. Les *Mémoires* du Père Nicéron et du Père Desmolets sont mes moindres recueils. J'ai du plaisir même à préparer les instruments dont je dois me servir. La manière dont je recueille mes matériaux est un amusement agréable : il n'y a point de livres où je ne trouve des traits dont je peux faire usage. Vous savez qu'un peintre voit les objets d'une manière différente des autres hommes ; il remarque des effets de lumière et des ombres qui échappent aux yeux non exercés. Voilà comme je suis ; je me suis établi le peintre du siècle de Louis XIV, et tout ce qui se présente à moi est regardé dans cette vue ; je ressemble à La Flèche<sup>1</sup>, qui faisait son profit de tout.

Savez-vous que j'ai fait jouer, depuis peu, au collège d'Harcourt, une certaine *Mort de César*, tragédie de ma façon, où il n'y a point de femmes ? Mais il y a quelques vers tels qu'on en faisait il y a soixante ans. J'ai grande envie que vous voyiez cet ouvrage. Il y a de la férocité romaine. Nos jeunes femmes trou-

1. Voyez la note de la lettre 488.

veraient cela horrible ; on ne reconnaîtrait pas l'auteur de la tendre *Zaïre*. Mais

Ridetur chorda qui semper oberrat eadem.

(HOR., de *Arte poet.*, v. 356.)

*Vale, scribe, ama.*

498. — A M. BERGER.

A Cirey, le 24 août.

Vos lettres ajoutent un nouveau charme à la douceur dont je jouis dans la solitude où je me suis retiré, loin du monde bruyant, méchant et misérable ; loin des mauvais poètes et des mauvais critiques. J'aime mille fois mieux savoir par vous des nouvelles de tout ce qui se passe que d'en être le témoin. Il y a une infinité d'événements qui ennuient le spectateur, et qui deviennent intéressants quand ils sont bien contés. Vous m'embellissez, par vos lettres, les sottises de mon siècle. Je les lis à une personne respectable et bien aimable, dont le goût est universel ; vos lettres lui plaisent infiniment. Je suis bien aise de vous faire cette petite trahison, afin de vous engager à m'écrire plus souvent. S'il n'y avait que moi qui lusse vos lettres, je vous prierais encore de m'en favoriser chaque jour par le seul intérêt de mon plaisir ; mais puisqu'elles font les délices d'une personne à qui tout le monde voudrait plaire, c'est votre amour-propre qui y est intéressé à présent.

Mandez-moi donc si le grand musicien Rameau est aussi *maximus in minimis*, et si, de la sublimité de sa grande musique, il descend avec succès aux grâces naïves du ballet. J'aime les gens qui savent quitter le sublime pour badiner. Je voudrais que Newton eût fait des vaudevilles ; je l'en estimerais davantage. Celui qui n'a qu'un talent peut être un grand génie ; celui qui en a plusieurs est plus aimable. C'est apparemment parce que je suis le très-humble serviteur de ceux qui touchent à la fois aux deux extrémités qu'on m'a gravé à côté de M. de Fontenelle. Mon ami Thieriot s'est fait peindre avec *la Henriade* à la main. Si j'ai une copie de ce portrait, j'aurai ma maîtresse et mon ami dans un cadre. Mandez-moi si vous le voyez quelquefois à l'Opéra, et aiguillonnez un peu la paresse qu'il a d'écrire. Adieu ; je vous embrasse tendrement.



## 499. — A M. DE CAUMONT 1.

A Vassy en Champagne, ce 24 août 1735.

Eh bien ! monsieur, avez-vous trouvé, dans les lettres de feu M<sup>me</sup> d'Uxelles, quelques particularités dont vous pensez que je puisse faire usage ? Songez, je vous en prie, que tout est de mon ressort ; que des choses qui paraissent indifférentes peuvent servir à caractériser le siècle que je veux peindre. C'est moins une histoire des faits qu'un tableau du siècle que j'ai en vue. Par exemple, un arrêt du conseil qui met hors des prisons tous les malheureux qui y étaient détenus pour sorcellerie m'est plus essentiel qu'une bataille : car on a donné des batailles dans tous les temps ; mais le génie des peuples, leurs goûts, leurs sottises, n'ont pas été toujours les mêmes. Une erreur détruite, un art inventé ou perfectionné me paraît quelque chose de bien supérieur à la gloire de la destruction et des massacres. Je suis de votre avis, monsieur, sur l'*Histoire de Turenne*. Je ne méprise point l'historien, et j'estime le héros. Il est vrai que la Vie de Turenne ne m'a point intéressé, mais d'ailleurs il y a quelques morceaux assez bien écrits. On voit dans l'ouvrage un génie froid, mais nourri de la lecture des bons auteurs. Je suis fâché seulement qu'il ressemble à ces mauvais estomacs qui rendent les choses comme ils les ont prises. Je lui passe l'imitation, puisqu'il est né étranger, mais non pas le plagiarisme. C'est un Écossais enrichi en France, mais il ne fallait pas voler les gens. A l'égard de son héros, j'en reviens toujours à dire qu'il a changé de religion ou par faiblesse ou par intérêt. Car je ne crois pas à un changement par conviction. Il a eu jusqu'à la mort des maîtresses qui se sont moquées de lui ; il a trahi le roi à la tête des armées ; il a dit le secret de l'État à une jeune femme ; il a été battu cinq ou six fois : avec tout cela, je crois que c'est un des grands hommes que nous ayons eus. *Maximus ille est qui minimus urgetur.*

Je méprise, comme vous, ces petits ouvrages hebdomadaires, ces insectes d'une semaine. Cependant on y trouve quelquefois des choses agréables. Ce sont des vendeurs de grains de chapelet qui ont quelquefois des diamants. Auriez-vous vu une épître envers sur la décadence du goût ? Elle me paraît bien écrite ; elle

1. Communiquée par M. Ch. Romey. (B.) — Voyez n° 364.



est d'un nommé Formont, de Rouen, homme de beaucoup d'esprit, et qui fait de temps en temps de bons vers.

J'espère avoir l'honneur de vous envoyer bientôt, monsieur, une tragédie de *la Mort de César*. Elle est d'une espèce nouvelle : il n'y a point de femmes, et il y a des espèces de chœurs. Elle n'est pas faite pour le parterre de Paris ; mais il y a, dans cette tragédie, quelques sentiments dignes de l'antiquité, et quelques vers comme on en faisait il y a soixante ans : elle est digne de vous.

Je vous suis toujours attaché bien respectueusement. Je ne sais aucune nouvelle dans ma retraite. On parlait d'armistice, je ne sais pourquoi, car c'était une vieille nouvelle ; l'armistice était établi sur le Rhin, depuis cinq mois, entre les pacifiques armées.

VOLTAIRE.

500. — A M. L'ABBÉ ASSELIN<sup>1</sup>.

A Vassy en Champagne, ce 24 août 1735.

Je voudrais bien, monsieur, que *la Mort de Jules César* eût été digne de l'honneur que vous lui avez fait et de la manière dont elle a été représentée<sup>2</sup>. Je vous prie de vouloir bien faire mes compliments aux deux acteurs dont on a été si content. Le talent de bien réciter ne saurait être parfait sans supposer de l'esprit et des qualités aimables qui doivent réussir dans le monde. Des jeunes gens qui ont un pareil talent méritent qu'on s'intéresse à eux. Au reste, j'ai beaucoup retouché cet ouvrage, depuis que l'honneur qu'il a reçu de vous me l'a rendu plus cher ; mais il ne sera jamais autant embelli par mon travail qu'il l'a été par vos soins dans la représentation qui s'en est faite.

Je suis bien sincèrement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

Je vous remercie, monsieur, de la bonté et de la politesse avec laquelle vous avez fait placer les personnes qui demeuraient à Paris avec moi.

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Par les élèves du collège.

501. — A M. \*\*\*1,

MÉDECIN.

A Cirey, ce 27 août 1735.

Je vous suis très-obligé, monsieur, de votre recette, et encore plus du plaisir que m'a fait votre visite. Votre société me paraît aussi désirable que vos consultations. Heureux les malades qui vous ont pour médecin, et les gens bien sains qui vous ont pour ami ! M<sup>me</sup> la marquise du Châtelet aime trop l'esprit, le savoir et le mérite, pour ne pas souhaiter de vous voir, vous et monsieur votre frère. Elle ne songe à avoir des appartements commodes dans son château que pour y attirer des personnes comme vous. Je partage ses sentiments, et j'y joins celui de la reconnaissance. Je fais mille compliments à monsieur votre frère. Les gens de lettres qui aiment la vertu et la liberté de penser sont amis avant de s'être vus.

Je suis bien véritablement, monsieur, etc.

502. — AU P. TOURNEMINE,

JÉSUI TE.

1735.

Mon très-cher et révérend Père, j'ai toujours aimé la vérité, et je l'ai cherchée de bonne foi. C'est ce témoignage que je me rends à moi-même qui m'enhardira toujours à ne me pas croire indigne de votre commerce et de votre amitié.

J'attends de la bonté de votre cœur, et de l'amour que vous avez en connaissance de cause pour les vérités que je cherche, que vous voudrez bien répondre à ma lettre par quelques instructions, et communiquer mes doutes à vos amis.

Je sais que vous êtes un peu paresseux d'écrire ; mais vous ne l'êtes ni de penser, ni de rendre service. Daignez donc dicter une réponse. J'en ai trop besoin pour que vous la refusiez. Je ne me plaindrai point ici des injustices que j'ai essuyées, et des cris du parti janséniste. On s'est cru obligé de me sacrifier pour quelque temps. Il n'est pas étonnant que des gens qui font Dieu si cruel le soient eux-mêmes. Il ne s'agit ici que de quelques

1. Cette lettre, imprimée dans la *Revue littéraire*, janvier 1806, page 57, avait été envoyée à M<sup>me</sup> de Vouldy, dame et chanoinesse de Poulangis, pour qu'elle la remit à son adresse. Le nom du médecin est inconnu. (B.)

propositions sur lesquelles je vous conjure de m'éclairer, et de me faire savoir le sentiment de ceux de vos Pères qui s'adonnent à la philosophie.

1° Je voudrais savoir si vos philosophes qui ont lu attentivement Newton peuvent nier qu'il y ait dans la matière un principe de gravitation qui agit en raison directe des masses, et en raison renversée du carré des distances ; il ne s'agit pas de savoir ce que c'est que cette gravitation : je crois qu'il est impossible de connaître jamais aucun premier principe. Mais Dieu a permis que nous puissions calculer, mesurer, comparer avec certitude. Or il me paraît qu'on peut être aussi certain que la matière gravite selon les lois des forces centripètes qu'il est certain que les trois angles d'un triangle quelconque sont égaux à deux droits.

2° On a regardé comme impie cette proposition : *Nous ne pouvons pas assurer qu'il soit impossible à Dieu de communiquer la pensée à la matière*<sup>1</sup>. Je trouve cette proposition religieuse, et la contraire me semble déroger à la toute-puissance du Créateur. Ceux qui me condamnent me reprochent de croire l'âme mortelle. Mais quand même j'aurais dit *l'âme est matière*, cela serait bien éloigné de dire *l'âme périt* : car la matière elle-même ne périt point. Son étendue, son impénétrabilité, sa nécessité d'être configurée et d'être dans l'espace, tout cela et mille autres choses lui demeurent après notre mort. Pourquoi ce que vous appelez *âme* ne demeurerait-il pas ? Il est certain que je ne connais ce que j'appelle *matière* que par quelque-une de ses propriétés. Je connais même ces propriétés très-imparfaitement. Comment puis-je donc assurer que Dieu tout-puissant n'a pu lui donner la pensée ? Dieu ne peut pas faire ce qui implique contradiction ; mais il faut, je crois, être bien hardi pour dire que la matière pensante implique contradiction.

Je suis bien loin de croire que je puisse affirmer que la pensée est matière. Je suis bien loin aussi de pouvoir affirmer que j'aie la moindre idée de ce qu'on appelle *esprit*.

Je dis simplement qu'il me paraît aussi possible que Dieu fasse penser la substance étendue qu'il me paraît possible que Dieu joigne un être étendu à un être immatériel.

Dans le doute, ce qui me fait pencher vers la matière, le voici :

Je suis convaincu que les animaux ont les mêmes sentiments

1. Voyez tome XXII, page 124.



et les mêmes passions que moi ; qu'ils ont de la mémoire ; qu'ils combinent quelques idées. Les cartésiens les appelleront machines qui ont des passions, qui gardent vingt ans le souvenir d'une action, et qui ont les mêmes organes que nous. Comment les cartésiens répondront-ils à cet argument-ci ?

Dieu ne fait rien en vain ; il a donné aux bêtes les mêmes organes de sentiments qu'à moi : donc si les bêtes n'ont point de sentiment, Dieu a fait ces organes en vain.

Les cartésiens ne peuvent éluder la force de ce raisonnement qu'en disant que Dieu n'a pu faire autrement les organes de la vie des bêtes qu'en les faisant conformes aux nôtres. Ils me répondront que Dieu m'a donné une âme pour flairer par mon nez et pour ouïr par mes oreilles, et que le chien a un nez et des oreilles seulement parce que cela était nécessaire à sa vie.

Or cette réponse est bien méprisable : car il y a des animaux qui n'ont point d'oreilles ; d'autres n'ont point de nez ; d'autres sont sans langue, d'autres sans yeux : donc ces organes ne sont point nécessaires à la vie ; donc ce sont des organes de sentiments ; donc les bêtes sentent comme nous.

Maintenant, pourra-t-on assurer qu'il soit impossible à Dieu d'avoir donné le sentiment à ces substances nommées *bêtes* ? Non, sans doute : donc il n'est pas impossible à Dieu d'en avoir autant fait pour nous. Or il est vraisemblable qu'il en a agi ainsi pour les bêtes : donc il n'est pas hors de vraisemblance qu'il en ait agi ainsi pour nous.

Je viens aux pensées de M. Pascal. Je remarquerai d'abord que je n'ai jamais trouvé personne en ma vie qui n'ait admiré ce livre, et que depuis trois mois plusieurs personnes prétendent qu'elles ont toujours pensé que ce livre était plein de faussetés.

Mais venons au fait. Ma grande dispute avec Pascal roule précisément sur le fondement de son livre.

Il prétend que pour qu'une religion soit vraie, il faut qu'elle connaisse à fond la nature humaine<sup>1</sup>, et qu'elle rende raison de tout ce qui se passe dans notre cœur.

Je prétends que ce n'est point ainsi qu'on doit examiner une religion, et que c'est la traiter comme un système de philosophie ; je prétends qu'il faut uniquement voir si cette religion est révélée ou non, et qu'ainsi il ne faut pas dire : Les hommes sont légers,

1. Voyez tome XXII, pages 28-29.

inconstants, pleins de désirs et d'impuissance ; les femmes accouchent avec douleur, et le blé ne vient que quand on a labouré la terre : donc *la religion chrétienne doit être vraie*. Car toute religion a tenu et peut tenir le même langage.

Mais il faut au contraire dire si la religion chrétienne a été révélée : alors nous verrons la vraie raison pourquoi les hommes sont faibles, méchants ; pourquoi il faut semer, etc.

Mon idée est donc que le péché originel ne peut être prouvé par la raison, et que c'est un point de foi. Voilà pourtant ce qui a soulevé contre moi tous les jansénistes.

503. — AU P. TOURNEMINE,

JÉSUITE.

1735.

Mon très-cher et révérend Père, l'inaltérable amitié dont vous m'honorez est bien digne d'un cœur comme le vôtre ; elle me sera chère toute ma vie. Je vous supplie de recevoir les nouvelles assurances de la mienne, et d'assurer aussi le Père Porée de la reconnaissance que je conserverai toujours pour lui. Vous m'avez appris l'un et l'autre à aimer la vertu, la vérité, et les lettres. Ayez aussi la bonté d'assurer de ma sincère estime le révérend Père Brumoy. Je ne connais point le Père Moloni, ni Père Rouillé dont vous me parlez ; mais s'ils sont vos amis, ce sont des hommes de mérite.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir le poëme latin que vous m'avez envoyé et je regrette toujours que ceux qui écrivent si bien dans une langue étrangère et presque inutile ne s'appliquent pas à enrichir la nôtre. Je fais mes compliments à l'auteur, et je souhaite, pour l'honneur de la nation, qu'il veuille bien faire dans une langue qu'on parle ce qu'il fait dans une langue qu'on ne parle plus. C'est un de vos mérites, mon cher Père, de parler notre langue avec noblesse et pureté ; c'est à un homme qui pense et qui parle comme vous à faire l'oraison funèbre de feu M. le maréchal de Villars ; le panégyriste est digne du héros. J'ai toujours été très-attaché à tous les deux, et je vous supplie instamment de vouloir bien m'envoyer cet ouvrage.

Vous plaignez l'état où je suis : je ne suis à plaindre que par ma mauvaise santé ; mais je supporte avec patience les maux réels que me fait la nature ; à l'égard de ceux que m'a faits la fortune, ce sont des maux chimériques. Je suis si loin d'être malheureux que j'ai refusé, il y a trois semaines, une place chez un souverain d'Alle-



magne<sup>1</sup> avec la valeur de dix mille livres d'appointement ; et je n'ai refusé cette place que pour vivre en France avec quelques amis, ne présumant pas qu'on ait la barbarie de me persécuter ; et si on l'avait, je vivrais ailleurs heureux et tranquille.

A l'égard des réponses que vous avez bien voulu faire à mes questions philosophiques, je vous avoue qu'elles m'ont bien étonné, et que j'attendais tout autre chose.

1° Je ne vous ai point demandé s'il y a dans la matière un principe d'attraction et de gravitation ; mais je vous ai demandé si ce principe commençait d'être un peu généralement connu parmi les savants de votre ordre, et si ceux qui ne l'admettent pas encore y font quelques objections vraisemblables.

Là-dessus vous me répondez *qu'un corps pèse sur un autre, quand il en pousse un autre, etc.* : ce qui me fait juger que ni vous ni ceux à qui vous avez montré les réponses, n'avez pas encore daigné vous appliquer à lire les principes de M. Newton ; car ce n'est nullement de corps poussé dont il s'agit : la question est de savoir s'il y a une tendance, une gravitation, une attraction du centre de chaque corps, les uns vers les autres, à quelque distance prodigieuse qu'ils puissent être. Cette propriété de la matière, découverte et démontrée par le chevalier Newton, est aussi vraie qu'étonnante, et la moitié de l'Académie des sciences, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas cru indigne de leur raison d'apprendre ce qu'ils ne savaient pas, commencent à reconnaître cette vérité dont toute l'Angleterre, le pays des philosophes, commence à être instruite. A l'égard de notre Université, elle ne sait pas encore ce que c'était que Newton. C'est une chose déplorable qu'il ne soit jamais sorti un bon livre des Universités de France, et qu'on ne puisse seulement trouver chez elles une introduction passable à l'astronomie, tandis que l'Université de Cambridge produit tous les jours des livres admirables de cette espèce ; aussi ce n'est pas sans raison que les étrangers habiles ne regardent la France que comme la crème fouettée de l'Europe.

Je souhaiterais que les jésuites, qui ont les premiers fait entrer les mathématiques dans l'éducation des jeunes gens, fussent aussi les premiers à enseigner des vérités si sublimes, qu'il faudra bien qu'ils enseignent un jour, quand il n'y aura plus d'honneur à les connaître, mais seulement de la honte à les ignorer.

Ce que vous me dites à propos du mouvement (qui n'est point

1. Dans la lettre n<sup>os</sup> 539 et dans celle du 27 novembre 1736, Voltaire nomme le duc de Holstein.



certainement essentiel à la matière) prouve bien encore que ni vous, ni vos amis, n'avez pas daigné lire, ou n'avez pas présentes à l'esprit les vérités enseignées par ce grand philosophe : car, encore une fois, il ne s'agit pas ici du mouvement ordinaire des corps, mais du principe inhérent dans la matière, qui fait que chaque partie de la matière est attirée et attire en raison directe de la masse, et en raison doublée et inverse de la distance. Ni M. Newton, ni aucun homme digne du nom de philosophe, n'ont dit que ce principe soit essentiel à la matière ; ils le regardent seulement comme une propriété donnée de Dieu à l'être si peu connu que nous nommons *matière*. Ce que vous dites, que le mouvement est une des preuves de l'existence de Dieu, ne fait encore rien au sujet ; à moins que ce ne soit un secret soupçon que vous ayez que ceux qui ont le mieux démontré la Divinité soient les indignes et abominables ennemis de Dieu, dont ils sont en effet les plus respectables interprètes ; mais je ne vous soupçonne pas d'une idée si injuste et si cruelle : vous êtes bien loin de ressembler à ceux qui accusent d'athéisme quiconque n'est pas de leur avis. Ayez la bonté maintenant de revenir à cette question : Dieu *peut-il communiquer le don de la pensée à la matière, comme il lui communique l'attraction et le mouvement* ? On répond hardiment que cela est impossible à Dieu, et on se fonde sur cette raison que celui qui juge aperçoit un objet indivisiblement : donc la pensée est indivisible, etc. ; et on appelle cela une démonstration ; ce n'est pourtant qu'un paralogisme bien visible, qui suppose ce qui est en question.

La question est de savoir si Dieu a le pouvoir de donner à un corps organisé la puissance d'apercevoir un morceau de pain et de sentir de l'appétit en le voyant ? Vous dites : « Non, Dieu ne le peut : car il faudrait que le corps organisé aperçût tout le pain ; or la partie A du pain ne frappe que la partie A du cerveau ; la partie B, que la partie B ; et nulle partie du cerveau ne peut recevoir tout l'objet. »

Voilà ce qu'assurément vous ne pourrez jamais prouver ; et vous ne trouverez aucun principe duquel vous puissiez tirer cette conclusion que Dieu n'a pu donner à un corps organisé la faculté de recevoir à la fois l'impression de tout un objet. Vous voyez que mille rayons de lumière viennent peindre un objet dans l'œil ; mais par quelle raison assurez-vous que Dieu ne peut imprimer dans le cerveau la faculté de sentir ce qui est sensible dans la matière ?

Vous avez beau dire : La matière est divisible ; ce n'est ni comme

divisible, ni comme étendue qu'elle peut penser ; mais la pensée peut lui être donnée de Dieu, comme Dieu lui a donné le mouvement et l'attraction, qui ne lui sont pas essentiels, et qui n'ont rien de commun avec la divisibilité. Je sais bien qu'une pensée n'est ni carrée, ni octogone, ni rouge, ni bleue ; qu'elle n'a ni quart, ni moitié ; mais le mouvement et la gravitation ne sont rien de tout cela, et cependant existent. Il n'est donc pas plus difficile à Dieu d'ajouter la pensée à la matière que de lui avoir ajouté le mouvement et la gravitation.

Je vous avoue que plus je considère cette question, et plus je suis étonné de la témérité des hommes qui osent ainsi borner la puissance du Créateur à l'aide d'un syllogisme.

Vous croyez que les mots *je* et *moi*, et ce qui constitue la personnalité, est encore une preuve de l'immatérialité de l'âme. N'est-ce pas toujours supposer ce qui est en question ? Car qui empêchera un être organisé qui pense de dire *je* et *moi* ? Ne serait-ce pas toujours une personne différente d'un autre corps, soit pensant, soit non pensant ?

Vous demandez d'où viendrait l'idée de l'immatérialité à un être purement matériel ; je réponds : De la même source d'où vient l'idée de l'infini à un être fini. Vous parlez après cela d'Aristote et d'un enfant qui raisonne sur sa poupée ; les deux comparaisons ne sont que trop bien assorties : Aristote, en fait de saine philosophie, n'était qu'un enfant ; est-il possible que vous puissiez citer un homme qui n'a jamais mis que des paroles à la place des choses ? A l'égard de l'enfant et de sa poupée, quel rapport cela peut-il avoir avec la question présente ? J'avais dit qu'il faudrait connaître à fond la matière pour oser décider que Dieu ne la peut rendre pensante ; et il est très-vrai que nous ne savons ce que c'est que matière, et ce que c'est qu'esprit : et là-dessus vous me dites que les esprits forts, pour se tirer d'affaire, répondent qu'ils n'ont aucune idée de matière, ni d'esprit, ni de vertu, ni de vice.

Que font là, je vous prie, les vertus et les vices ? Dieu en sera-t-il moins le législateur des hommes quand il aura fait penser leur corps ? Un fils en devra-t-il moins le respect à son père ? Devra-t-on être moins juste, moins doux, moins indulgent ? L'âme en sera-t-elle moins immortelle ? Sera-t-il plus difficile à Dieu de conserver à jamais les petites particules auxquelles il aura attaché le sentiment et la pensée ? Qu'importe de quoi votre âme soit faite, pourvu qu'elle use bien de la liberté que Dieu a daigné lui accorder ? Cette question a si peu de rapport à la religion que



quelques Pères de l'Église ont conçu autrefois Dieu et les anges comme corporels. Mais on ne vous assure point que l'âme soit matérielle. On assure seulement qu'il très-possible à Dieu de l'avoir rendue telle ; et je ne vois pas qu'on puisse jamais prouver le contraire.

Pour deviner ce qu'elle est réellement, on ne peut avoir que des vraisemblances ; et la saine philosophie demande que, dans des questions où l'on n'a que de la vraisemblance à espérer, on ne se flatte point de démonstrations.

On dit donc : Il est très-vraisemblable que les bêtes ont du sentiment, et qu'elles n'ont point une âme spirituelle, telle qu'on l'attribue à l'homme. Nous avons tous de commun avec les bêtes, organes, nourriture, propagation, besoins, désirs, veille, repos, sentiment, idées simples, mémoire ; nous avons donc quelques principes communs qui opèrent tout cela en nous et en elles : *car frustra fit per plura, quod potest fieri per pauciora.*

Pourquoi notre supériorité ne consisterait-elle pas dans une faculté d'avoir et de combiner des idées, poussée beaucoup plus loin dans nous qu'elle ne l'est dans les animaux, et surtout dans l'immortalité que Dieu fait le partage des hommes, et n'a pas fait le partage des bêtes ?

Cette supériorité n'est-elle pas suffisante ? Et faut-il encore que notre orgueil nous empêche de voir tout ce que nous avons de conforme avec elles ? Je supplie qu'on lise, sur cette matière, le chapitre de l'Étendue des connaissances humaines de M. Locke, dernière édition de l'*Essai sur l'Entendement humain*. Si ce qu'a dit ce sage et modéré philosophe ne satisfait pas, rien ne satisfera.

Lorsqu'on a une fois expliqué les raisons sur lesquelles on a appuyé son sentiment, et qu'on a bien lu les raisons de son adversaire, si on ne change pas d'opinion, on doit au moins conserver toujours une disposition à se rendre à de nouvelles raisons quand on en sentira la force.

C'est, je vous jure, mon très-cher Père, la manière dont je me conduis ; j'ai cru fort longtemps qu'on ne pouvait prouver l'existence de Dieu que par des raisons *a posteriori*, parce que je n'avais pas encore appliqué mon esprit au peu de vérités métaphysiques que l'on peut démontrer.

La lecture de l'excellent livre du docteur Clarke m'a détrompé ; et j'ai trouvé dans ses démonstrations un jour que je n'avais pu recevoir d'ailleurs. C'est encore lui seul qui me donne des idées nettes sur la liberté de l'homme ; tous les autres écrivains n'avaient fait qu'embrouiller cette matière. Si jamais je trouve



quelqu'un qui puisse me prouver de même, par la raison, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, je lui aurai une obligation éternelle, etc.

504. — A M. THIERIOT.

A Cirey, 1<sup>er</sup> septembre.

Mon cher ami, il faut toujours que de près ou de loin je reçoive quelque taloche de la fortune. J'avais eu la condescendance de donner ma petite tragédie de *Jules César* à l'abbé Asselin, pour la faire jouer à son collège, avec promesse de sa part que copie n'en serait point tirée : c'était une fidélité qu'on m'avait religieusement gardée à l'hôtel Sassenage. Je n'ai pas été aussi heureux au collège d'Harcourt. J'apprends que non-seulement on vient d'imprimer cet ouvrage, mais qu'on l'a honoré de plusieurs additions et corrections qu'un régent de collège y a faites. Je suis persuadé qu'on ne manquera pas encore de dire que c'est moi qui l'ai fait imprimer : ainsi me voilà calomnié et ridicule. Ne pourriez-vous point me sauver une partie de l'opprobre en publiant et en faisant mettre dans les journaux que je ne suis en aucune manière responsable, mais bien très-affligé de cette misérable édition ?

Autre misère : on m'envoie une *Ramsaïde*<sup>1</sup>, maudite rapsodie, infâme calotte, et mon nom est à la tête. Dites-moi franchement, le monde est-il assez sot pour m'attribuer cet ouvrage ? Consolez-moi en m'écrivant. Je croyais, en ayant renoncé au monde, avoir renoncé à ses tracasseries comme à ses pompes ; mais il est dur de se voir, d'un côté père putatif d'enfants supposés, et, de l'autre, père malheureux d'enfants barbouillés.

Si je ne suis pas heureux en famille, au moins le suis-je en amis. Savez-vous bien, à propos d'amis, que notre Falkener est ambassadeur en Turquie ? Un marchand, homme d'esprit, est quelque chose, comme vous voyez, chez les Anglais ; mais, parmi nous, il vend son drap et paye la capitation. *Vale, scribe, ama.*

1. La *Ramsaïde* n'est pas dans l'édition en six volumes des *Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte*, dont on a parlé tome XXIII, page 57. Une autre pièce contre Ramsai, intitulée *Discours prononcé à la réception des fr. maçons, par M. de Ramsai, grand orateur de l'ordre*, se trouve dans le volume ayant pour titre : *Lettres de M. de V\*\*\*, avec plusieurs pièces de différents auteurs* ; La Haye, Poppy, 1738, in-12, et dans ses diverses réimpressions.

505. — A M. \*\*\* 1.

Vous savez, monsieur, quel bruit ont fait des gens peu philosophes au sujet d'une tragédie un peu philosophique. Je vous supplie d'ordonner que l'abbé Desfontaines ne verse point ses poisons sur cette blessure. Je ne serai pas le seul qui vous aurai obligation. Je me flatte encore que M. de Moncrif, chargé de l'édition de Rousseau, voudra bien se souvenir que je suis son ami, et que je vous suis tendrement attaché depuis longtemps? Oserai-je encore vous supplier de l'aider à s'en souvenir? Vous connaissez le tendre et respectueux dévouement de V.

506. — A M. L'ABBÉ DESFONTAINES.

A Cirey, près de Vassy en Champagne, ce 7 septembre.

. . . . . Je m'amusai, il y a quelques années, à faire une tragédie en trois actes, de *la Mort de Jules César*. C'est une pièce tout opposée au goût de notre nation. Il n'y a point de femme dans cette pièce; il n'est question que de l'amour de la patrie; d'ailleurs elle est aussi singulière par l'arrangement théâtral que par les sentiments. En un mot, elle n'est point faite pour le public. Je l'avais confiée, il y a deux ans, à MM. de ....<sup>2</sup>, qui la représentèrent, et qui eurent la fidélité de n'en garder aucune copie. J'ai eu, en dernier lieu, la même confiance dans M. l'abbé Asselin, proviseur d'Harcourt, que j'aime et que j'estime; mais il n'a pu, malgré ses soins, empêcher que quelqu'un de son collège n'en ait tiré une copie. Voilà la tragédie aujourd'hui imprimée, à ce que j'apprends, pleine de fautes, de transpositions, et d'omissions considérables. On dit même que le professeur de rhétorique d'Harcourt, qui était chargé de la représentation, y a changé plusieurs vers. Ce n'est plus mon ouvrage. Je sens bien cependant qu'on me jugera comme si j'étais l'éditeur, et que la calomnie se joindra à la critique. Tout ce que je demande, c'est que l'on sache que cette pièce n'est point imprimée telle que je l'ai faite, et que je suis bien loin d'avoir la moindre part à cette édition. Je vous prie d'en dire deux mots dans l'occasion, etc....

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Sassenage*; voyez la lettre 504.

507. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 11 septembre.

Vos lettres me font un plaisir extrême. Je vois que l'amitié vous donne des forces. Vous écrivez des dix pages à votre ami, d'une main tremblante. Vous me traitez comme le vin de Champagne, dont vous buvez beaucoup avec un estomac faible.

Puisses-tu, lorsque le destin,  
Le soir, pour t'éprouver, t'engage  
Chez ta maîtresse ou ta catin,  
Trouver en toi même courage!

Je vous envoie ma réponse au cardinal Albéroni. Elle m'avait échappé dernièrement dans mes paquets ; je lui ai écrit, comme je fais à tout le monde, tout naturellement ce que je pense. Si celui qui demanda : *Quid est veritas* <sup>1</sup>, s'était adressé à moi, je lui aurais répondu : *Veritas* est ce que j'aime. Ce style contraint et fardé, qui règne dans presque tous les livres qu'on fait depuis cinquante ans, est la marque des esprits faux, et porte un caractère de servitude que je déteste. Il y a longtemps que j'ai parcouru ces *Mémoires* du jeune d'Argens. Ce petit drôle-là est libre : c'est déjà quelque chose ; mais, malheureusement, cette bonne qualité, quand elle est seule, devient un furieux vice. Il me vient incessamment un ballot de *Pour et Contre*, d'*Observations* <sup>2</sup>, de petits libelles nouveaux : *Vert-Vert* y sera ; mais j'attends cette cargaison sans impatience, entre Émilie et le *Siècle de Louis XIV*, dont j'ai déjà fait trente années. Il n'y a rien dans tout ce siècle de si admirable qu'elle. Elle lit Virgile, Pope, et l'algèbre, comme on lit un roman. Je ne reviens point de la facilité avec laquelle elle lit les *Essais* de Pope *on Man*. C'est un ouvrage qui donne quelquefois de la peine aux lecteurs anglais. Si je n'étais pas auprès d'elle, je serais auprès de vous, mon cher ami. Il est ridicule que nous soyons heureux si loin l'un de l'autre. Vraiment, je suis charmé que Pollion de La Popelinière pense un peu favorablement de moi.

C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits.

(BOILEAU, ép. VII, v. 190.)

1. Jean, XVIII, 38.

2. Sur le *Pouret Contre*, voyez la lettre 344 ; sur les *Observations*, voyez tome XXII, page 250.



Je suis toujours très-indigné de l'édition de *Jules César* ; je ne l'ai point encore vue.

On dit que, dans les Indes, l'opéra de Rameau<sup>1</sup> pourrait réussir. Je crois que la profusion de ses doubles croches peut revolter les *lullistes* ; mais, à la longue, il faudra bien que le goût de Rameau devienne le goût dominant de la nation, à mesure qu'elle sera plus savante. Les oreilles se forment petit à petit. Trois ou quatre générations changent les organes d'une nation. Lulli nous a donné le sens de l'ouïe, que nous n'avions point ; mais les Rameau le perfectionneront. Vous m'en direz des nouvelles dans cent cinquante ans d'ici. Adieu, j'ai cent lettres à écrire.

508. — A M. LE CHEVALIER FALKENER<sup>2</sup>,

AMBASSADEUR D'ANGLETERRE A CONSTANTINOPLE.

De Cirey, près de Vassy en Champagne, le 18 septembre 1735.

My dear friend, your new title will change neither my sentiments, nor my expressions. My dear Falkener, friendship is full of talk, but it must be discreet. In the hurry of business you are in, remember only I talk'd to you, about seven years ago, of that very same embassy. Remember I am the first man who did foretell the honour you enjoy. Believe then no man is more pleased with it than I am. I have my share in your happiness.

If you pass through France in your way to Constantinople, I advise you I am but twenty leagues from Calais, almost in the road to Paris. The castle is called Cirey, four miles from Vassy en Champagne on Saint-Dizier's road, and eight miles from Saint-Dizier. The post goes thither. There lives a young lady called the marquise du Châtelet, whom I have taught english to, and who longs to see you. You will lie here, if you remember your friend<sup>3</sup>.

1. Jeu de mots sur le titre de l'ouvrage de Rameau ; voyez lettre 496.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Traduction : Mon cher ami, votre nouveau titre ne changera rien à mes sentiments ni à mes expressions. Mon cher Falkener, l'amitié est bavarde, mais il faut qu'elle soit discrète. Dans le tourbillon d'affaires où vous êtes, rappelez-vous seulement que je vous ai parlé, il y a environ sept ans, de cette même ambassade. Rappelez-vous que je suis le premier qui vous ai prédit l'honneur dont vous jouissez. Croyez donc que nul n'en est plus satisfait que moi. J'ai ma part dans votre bonheur.

Si vous passez par la France pour vous rendre à Constantinople, je vous avertis que je ne suis qu'à vingt lieues de Calais, presque sur la route de Paris. Le châ-

## 509. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 20 septembre, à Cirey, par Vassy.

Que devient mon cher Cideville?  
 Et pourquoi ne m'écrit-il plus?  
 Est-ce Thémis, est-ce Vénus  
 Qui l'a rendu si difficile?

Soit que d'un vieux papier timbré  
 Il débrouille le long grimoire,  
 Soit qu'un tendre objet adoré  
 Lui cède une douce victoire;

Il faut que, loin de m'oublier,  
 Il m'écrive avec allégresse,  
 Ou sur le dos de son greffier,  
 Ou sur le cul de sa maîtresse.

Ah! datez du cul de Manon;  
 C'est de là qu'il me faut écrire;  
 C'est le vrai trépied d'Apollon,  
 Plein du beau feu qui vous inspire.

Écrivez donc des vers badins;  
 Mais, en commençant votre épître,  
 La plume échappe de vos mains,  
 Et vous f..... votre pupitre.

Mais d'où vient que j'écris de ces vilénies-là? C'est que je deviens grossier, mon cher ami, depuis que vous m'abandonnez. Savez-vous bien qu'il y a plus de trois mois que je n'ai mis deux rimes l'une auprès de l'autre? J'avais compté que Linant soufflerait un peu mon feu poétique, qui s'éteint; mais le pauvre homme passe sa vie à dormir, et, qui pis est, *non somniat in Parnasso*<sup>1</sup>. Il ne cultive en lui d'autre talent que celui de la paresse. Son corps et son âme sacrifient à l'indolence: c'est là sa voca-

teau s'appelle Cirey, à quatre milles de Vassy en Champagne, sur la route de Saint-Dizier, et à huit milles de cette ville. La poste y passe. Là demeure une jeune dame, appelée la marquise du Châtelet, à qui j'ai enseigné l'anglais, et qui a le plus grand désir de vous voir. Vous vous arrêterez ici, si vous vous souvenez de votre ami. (A. F.)

1. Nec in bicipiti somniasse Parnasso  
 Memini.

(PERS., *Prolog.*, v. 2.)

tion. Je ne compte plus sur des tragédies de sa façon ; je ne lui demande, à présent, que de savoir au moins un peu de latin, Hélas ! à propos de tragédie, je ne sais quel infâme a fait imprimer ma pièce de *la Mort de César*. Il est dur de voir ainsi mutiler ses enfants : cela crie vengeance. L'éditeur a plus massacré César que Brutus et Cassius n'ont jamais fait. Cependant ne doutez pas que le public malin ne me juge sur cette édition, et que les gens de lettres, grands calomniateurs de leur métier, ne disent que c'est moi qui ai fait clandestinement imprimer la pièce.

Le pays de la littérature me paraît actuellement inondé de brochures ; nous sommes dans l'automne du bon goût et au temps de la chute des feuilles. Le *Pour et Contre* est plus insipide que jamais, et les *Observations* de l'abbé Desfontaines sont des outrages qu'il fait régulièrement une fois par semaine à la raison, à l'équité, à l'érudition, et au goût. Il est difficile de prendre un ton plus suffisant, et d'entendre plus mal ce qu'il loue et ce qu'il condamne. Ce pauvre homme, qui veut se donner pour entendre l'anglais, donne l'extrait d'un livre anglais <sup>1</sup> fait en faveur de la religion, comme d'un livre d'athéisme. Il n'y a pas une de ses feuilles qui ne fourmille de fautes. Je me repens bien de l'avoir tiré de Bicêtre, et de lui avoir sauvé la Grève. Il vaut mieux, après tout, brûler un prêtre que d'ennuyer le public. *Oportet aliquem mori pro populo* <sup>2</sup>. Si je l'avais laissé cuire, j'aurais épargné au public bien des sottises.

J'attends, depuis près d'un mois, le quatrième livre de *l'Énéide*, en vers français, de la façon de notre ami Formont ; on l'a mis dans un ballot de porcelaines que nous espérons recevoir incessamment. Son *Épître sur la décadence du goût* me donne grande opinion de sa traduction. Je ne sais si l'abbé du Resnel <sup>3</sup> a fini celle qu'il a entreprise de *l'Essai de Pope sur l'Homme*. Ce sont des épîtres morales en vers, qui sont la paraphrase de mes petites *Remarques sur les Pensées de Pascal*. Il prouve, en beaux vers, que la nature de l'homme a toujours été et toujours dû être ce qu'elle est. Je suis bien étonné qu'un prêtre normand ose traduire de ces vérités.

J'ai lu *les Fêtes Indiennes*, et très-indiennes <sup>4</sup> ; *les Adieux de Mars* <sup>5</sup>,

1. Voyez tome XXII, page 385.

2. Jean, XVIII, 14.

3. Voyez la note sur la lettre 267.

4. *Les Indes galantes* ; voyez la note sur la lettre 496.

5. Comédie en un acte et en vers libres, par Lefranc de Pompignan, jouée sur le Théâtre-Italien, le 30 juin 1735.



tout propres à être reliés avec la *Didon*, à être loués par le *Mercur*e galant et par l'abbé Desfontaines, et à faire bâiller les honnêtes gens. J'ai voulu lire *Vert-Vert*, poëme digne d'un élève du Père du Cerceau, et je n'ai pu en venir à bout. Heureusement je n'ai point reçu *Abensaid*<sup>1</sup>.

Je me console, avec *le Siècle de Louis XIV*, de toutes les sottises du siècle présent. J'attends quelque chose de vous comme un baume sur toutes ces blessures. Je me flatte que vous avez reçu ma lettre où je vous parlais de vos petits *Daphnis et Chloé*.

Adieu, mon très-cher ami.

Émilie me fait décacheter ma lettre, pour vous dire qu'elle voudrait bien que Cirey fût auprès de Rouen. Mais comment oserai-je vous parler de la sublime et délicate Émilie, après la lettre grossière que je vous ai écrite? Son nom épure tout cela. Vous croyez bien qu'elle n'a point lu cette lettre, qu'il faut brûler. V.

510. — A M. DE FORMONT<sup>2</sup>.

A Cirey, par Vassy en Champagne, ce 22 septembre 1735.

Martin Lefranc, qui barbouilla *Didon*,  
 Vain dans ses mœurs et faible dans son style,  
 Sur la Dufrene<sup>3</sup> allant à l'Hélicon,  
 S'était vanté d'avoir passé Virgile.  
 Mais vous, poëte au modeste maintien,  
 A l'esprit juste, aux sons pleins d'harmonie,  
 Du grand Virgile admirant le génie,  
 Vous l'imitiez, sans vous vanter de rien.

C'est ce qui m'est échappé, mon cher ami, après avoir lu votre élégante traduction; je l'attendais, depuis un mois, avec une extrême impatience. Enfin le ballot est arrivé. Nous avons lu et relu, Émilie, Linant et moi, votre aimable ouvrage. C'est sans contredit la meilleure traduction qu'on ait faite, en aucune langue que je sache, de ce chef-d'œuvre de la poésie latine. Vous pourriez la rendre parfaite avec un peu de travail. Il faudrait rompre la marche un peu trop uniforme des vers, et en corriger environ soixante. J'ose dire que l'ouvrage demande absolument cette réforme; je vous conjure de vous en donner la peine.

1. Voyez la note sur la lettre 485.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Actrice qui jouait *Didon*. (A. F.)

Je sais que vous aimez la poésie pour elle-même. C'est une maîtresse dont les faveurs vous sont chères, sans que vous cherchiez à instruire le public de vos bonnes fortunes; mais enfin on aime quelquefois à faire parade de son bonheur.

L'épître sur la *Décadence du goût* vous a déjà fait un honneur infini. Votre quatrième livre de *l'Énéide* vous en ferait encore davantage à proportion de la difficulté surmontée, et quand même vous ne voudriez pas jouir de votre gloire, jouissez au moins avec vous-même du plaisir de la perfection; encore quelques pas, et vous y êtes.

Linant ne profite guère de vos exemples ni de vos conseils; il dort beaucoup, ne fait rien, ne produit rien, et ne fera jamais rien. Cideville s'est bien trompé, quand il a voulu faire de Linant un auteur dramatique.

J'ai lu, mon cher Formont, depuis peu un tas de sottises nouvelles. J'ai été bien surpris de rencontrer dans cet amas de brochures impertinentes, qu'on m'a envoyées de Paris, la tragédie de *la Mort de César*, imprimée, Dieu sait comment! César n'a jamais été plus massacré par Brutus et par Cassius que par l'abominable éditeur qui m'a joué ce tour. Les entrailles paternelles s'émeuvent à la vue de mes enfants ainsi mutilés: cela est déplorable.

Je me console avec *le Siècle de Louis XIV* des sottises de celui-ci. Je ne laisse pas d'avancer chemin. Si Linant était un autre homme, il m'aiderait dans ma besogne. Il me ferait des extraits, il lirait avec moi; mais le pauvre homme sue quand il faut écrire deux mots: il écrit comme une femme qui écrit mal, et ne sait pas même l'orthographe. Je l'ai fait précepteur, de peur qu'il ne mourût de faim, car il n'est d'aucune ressource ni pour les autres ni pour lui.

Savez-vous que l'abbé du Resnel a traduit les *Essais* de Pope sur la nature humaine? Cela est bien pis que mes réponses à Pascal. Le péché originel ne trouve pas son compte dans cet ouvrage. Je ne sais comment le du Resnel, qui cherche à faire sa fortune, se tirera de cette traduction... Hélas! très-bien. Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde: il aura un bénéfice, et je serai brûlé. Adieu.

511. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 24 septembre.

Depuis que je vous ai écrit, mon cher ami, j'ai lu force fadaïses nouvelles; une cargaison de petites pièces comiques,

d'opéras, de feuilles volantes, m'est venue. Ah ! mon ami, quelle barbarie et quelle misère ! la nature est épuisée. Le siècle de Louis XIV a tout pris pour lui. *Vergimus ad fœces*. Je suis si ennuyé que je n'ai pas la force de m'indigner contre l'abbé Desfontaines. Mais vous, qui avez de l'amitié pour moi, et qui savez ce que j'ai fait pour lui, pouvez-vous souffrir la manière pleine d'ingratitude et d'injustice dont il parle de moi dans ses feuilles ? Je n'avais pas lu ses impertinences hebdomadaires, quand je le priai<sup>1</sup>, il y a quelques jours, de vouloir bien me rendre un petit service : c'était au sujet de cette misérable édition de *la Mort de César*. Je le priais d'avertir le public que, non-seulement je n'ai aucune part à cette impression, mais que mon ouvrage est tout à fait différent. Je ne sais s'il aura eu assez de probité pour s'acquitter auprès du public de cette petite commission, sans mêler, dans son avertissement, quelque trait de satire et de calomnie. Cependant il m'est important qu'on sache la vérité, et je vous prie d'engager, soit l'abbé Desfontaines, soit *le Mercure*, soit *le Pour et Contre*, à me rendre en deux mots cette justice.

J'ai lu *la nouvelle Critique<sup>2</sup> des Lettres philosophiques* : c'est l'ouvrage d'un ignorant, incapable d'écrire, de penser, et de m'entendre. Je ne crois pas qu'il y ait un honnête homme qui ait pu achever cette lecture. Vous croyez bien que je ne tire pas même vanité des injures que me dit ce misérable ; mais j'avoue que je suis blessé des calomnies personnelles que ces gredins répètent sans cesse. Les cris de la canaille ne peuvent rien contre la réputation d'un écrivain qui a les suffrages du public ; mais les accusations infamantes désolent toujours un honnête homme. De quel front ces lâches calomniateurs osent-ils dire que j'ai trompé mon libraire, dans l'édition des *Lettres philosophiques*, à Londres ? N'êtes-vous pas intéressé à réfuter cette accusation ? Qu'on me dise un peu par quelle rage les gens de lettres s'acharnent à me reprocher ma fortune et l'usage que j'en fais, à moi qui ai prêté et donné tout mon bien ; à moi, qui ai nourri, logé, et entretenu, comme mes enfants, deux gens de lettres<sup>3</sup>, pendant tout le temps que j'ai demeuré à Paris, après la mort de M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel. Qu'on me dise quel est le libraire qui peut se plaindre de moi. Il n'y en a aucun de tous ceux que j'ai employés, à qui je n'aie fait gagner de l'argent, et à qui je n'aie remis partie de ce qu'ils me devaient. Je suis honteux d'entrer dans ces détails ;

1. Voyez la lettre 506.

2. Réponse ou Critique des *Lettres philosophiques* ; voyez tome XXII, page 81.

3. Linant et Lefebvre.



mais la lâcheté avec laquelle on cherche à me diffamer doit exciter le courage de mes amis, et c'est à eux à parler pour moi. En voilà trop sur un chapitre aussi désagréable.

Si vous connaissez quelque livre où l'on puisse trouver de bons mémoires sur le commerce, je vous prie de me l'indiquer, afin que je le fasse venir de Paris. Faites-moi connaître aussi tous les livres où l'on peut trouver quelques instructions touchant l'histoire du dernier siècle et le progrès des beaux-arts ; je vous répéterai toujours cette antienne. Adieu, mon ami. Entonnez-vous toujours beaucoup de vin de Champagne ? Avez-vous revu la cruelle bégueule<sup>1</sup>, jadis et peut-être encore reine de votre cœur ? Je comptais que mon ami Falkener viendrait me voir, en passant par Calais ; mais il s'en va par l'Allemagne et par la Hongrie.

Si je n'étais pas à Cirey, je vous avoue que, dans deux mois, je serais sur la Propontide avec mon ami, plutôt que de revoir une ville où je suis si indignement traité ; mais, quand on est à Cirey, on ne le quitte point pour Constantinople ; et puis, que ferais-je sans vous ? *Vale, et me ama, scribe sæpe, scribe multum.*

512. — A M. LE DUC DE RICHELIEU <sup>2</sup>.

A Cirey, ce 30 septembre.

Vous attendez apparemment, messieurs du Rhin, que l'Italie soit nettoyée d'Allemands pour que vous fassiez enfin quelque beau mouvement de guerre, ou peut-être pour que vous publiiez la paix, à la tête de vos armées. Le pacifique philosophe dont vous vous moquez est cependant entre ses montagnes, faisant pénitence comme don Quichotte, et attendant sa Dulcinée. J'ai appris, dans ma solitude, que M<sup>me</sup> de Richelieu devient tous les jours une grande philosophe, et qu'elle a berné et confondu publiquement un ignorant prédicateur de jésuite qui s'est avisé de disputer contre elle sur l'attraction et sur le vide. Vous allez, de votre côté, devenir un grand astronome, quand vous aurez le gnomon universel que Varinge<sup>3</sup> a promis de faire, pour la

1. M<sup>lle</sup> Sallé, voyez lettres 212 et 490.

2. Louis-François Armand Vignerod du Plessis de Richelieu, né le 13 mars 1696, reçu à l'Académie française le 12 décembre 1720, plus de vingt-cinq ans avant l'auteur de *la Henriade*, créé maréchal de France le 11 octobre 1748, mort le 8 août 1788. Avant de devenir la *dulcinée* de Voltaire, la belle Émilie avait été l'une de celles du duc de Richelieu. (CL.)

3. Voyez une note de la lettre 482.

somme de 350 livres. Vous pouvez écrire à votre savante épouse de presser ledit Varinge, qui doit travailler à cet ouvrage incessamment, et le livrer au mois d'octobre. Croyez, monsieur le duc, que mon respect pour la physique et pour l'astronomie ne m'ôte rien de mon goût pour l'histoire. Je trouve que vous faites à merveille de l'aimer. Il me semble que c'est une science nécessaire pour les seigneurs de votre sorte, et qu'elle est bien plus de ressource dans la société, plus amusante et bien moins fatigante que toutes les sciences abstraites. Il y a dans l'histoire, comme dans la physique, certains faits généraux très-certains ; et pour les petits détails, les motifs secrets, etc., ils sont aussi difficiles à deviner que les ressorts cachés de la nature. Ainsi, il y a partout également d'incertitude et de clarté. D'ailleurs ceux qui, comme vous, aiment les anecdotes en histoire, sont assez comme ceux qui aiment les expériences particulières en physique. Voilà tout ce que j'ai de mieux à vous dire en faveur de l'histoire que vous aimez, et que M<sup>me</sup> du Châtelet méprise un peu trop. Elle traite Tacite comme une bégueule qui dit des nouvelles de son quartier. Ne viendrez-vous pas disputer un peu contre elle, quelque jour, à Cirey ? Je vais vite vous faire bâtir un appartement. Je crois que vous reviendrez des bords du Rhin,

Un peu las de votre campagne,  
 Très-affamé de jeunes ....  
 Et pour des .... fermes et ronds  
 Oubliant toute l'Allemagne.  
 Vous m'avouerez, pour le certain,  
 Que votre bonté passagère  
 Se saisira de la première  
 Honnête bégueule, ou catin,  
 Sage ou folle, facile ou fière,  
 Qui vous tombera sous la main.  
 Mais, s'il vous peut rester encore  
 Quelque pitié pour le prochain,  
 Épargnez, dans votre chemin,  
 La beauté que mon cœur adore.

513. — A M. BERGER.

Septembre.

Vous savez le plaisir que me font vos lettres, mon cher monsieur ; elles me servent d'antidote contre toutes ces misérables brochures qui m'inondent. Tous ces petits insectes d'un jour

piquent un moment et disparaissent pour jamais. Parmi les sottises qu'on imprime, j'ai vu avec douleur une certaine tragédie de moi, nommée *la Mort de César*. Les éditeurs ont massacré ce César plus que n'ont jamais fait Brutus et Cassius. J'admire l'abbé Desfontaines de m'imputer toutes les pauvretés, les mauvais vers, les phrases inintelligibles, les scènes tronquées et transposées, qui sont dans cette misérable édition ! Un homme de goût distingue aisément la main de l'ouvrier ; il sait qu'il y a certains défauts dont un auteur, qui connaît les premières règles de son art, est incapable ; mais il paraît que l'abbé Desfontaines sait bien mal les règles du goût, de l'équité, de la raison, de la société, et, surtout, de la reconnaissance. Il n'y a point de lecteur qui ne doive être indigné, quand cet abbé compare les stoïciens aux quakers. Il ne sait pas que les quakers sont des gens pacifiques, les agneaux de ce monde ; que c'est un point de la religion chez eux de ne jamais aller à la guerre, de ne porter pas même d'épée. C'est avec autant d'erreur qu'il prononce que Brutus était un *particulier* ; tout le monde sait assez qu'il était sénateur et préteur ; que tous les conjurés étaient sénateurs, etc. Je ne relèverai point toutes les méprises dans lesquelles il tombe ; mais je vous avoue que toute ma patience m'abandonne quand il ose dire que *la Mort de César* est une pièce contre les mœurs<sup>1</sup>. Est-ce donc à lui à parler de mœurs ? Pourquoi fait-il imprimer une lettre<sup>2</sup> que je lui ai écrite avec confiance ? Il trahit le premier devoir de la société.

Je le priais de garder le secret sur ma lettre et sur le lieu où je suis, et de dire seulement, en deux mots, que cette impertinente édition de *la Mort de César* n'a presque rien de commun avec mon ouvrage : au lieu de faire ce que je lui demande, il imprime une satire où il n'y a ni raison ni équité ; et, au bout de cette satire, il donne ma lettre au public. On croirait peut-être, à ce procédé, que c'est un homme qui a beaucoup à se plaindre de moi, et qui cherche à se venger à tort et à travers ; c'est cependant ce même homme pour qui je me traînai à Versailles, étant presque à l'agonie ; pour qui je sollicitai toute la cour, et qu'enfin je tirai de Bicêtre. C'est ce même homme que le ministère voulait faire brûler, contre qui les procédures étaient commencées ; c'est lui à qui j'ai sauvé l'honneur et la vie ; c'est lui que j'ai loué comme un assez bon écrivain, quoiqu'il m'eût

1. *Observations*, tome II, page 272.

2. Celle du 7 septembre.



fort faiblement traduit; c'est lui enfin, qui, depuis ces services essentiels, n'a jamais reçu de moi que des politesses, et qui, pour toute reconnaissance, ne cesse de me déchirer. Il veut, dans les feuilles qu'il donne toutes les semaines, tourner *la Henriade* en ridicule. Savez-vous qu'il en a fait une édition<sup>1</sup> clandestine à Évreux, et qu'il y a mis des vers de sa façon? C'était bien la meilleure manière de rendre l'ouvrage ridicule. Je vous avoue que ce continuel excès d'ingratitude est bien sensible. J'avais cru ne trouver dans les belles-lettres que de la douceur et de la tranquillité; et, certainement, ce devait être leur partage; mais je n'y ai rencontré que trouble et qu'amertume. Que dites-vous de l'auteur d'une brochure contre les *Lettres philosophiques*, qui commence par assurer que, non-seulement j'ai fait imprimer cet ouvrage en Angleterre, mais que j'ai trompé le libraire avec qui j'ai contracté; moi, qui ai donné publiquement cet ouvrage à M. Thieriot, pour qu'il en eût seul tout le profit? Peut-on m'accuser d'une bassesse si directement opposée à mes sentiments et à ma conduite? Qu'on m'attaque comme auteur, je me tais; mais qu'on veuille me faire passer pour un malhonnête homme, cette horreur m'arrache des larmes. Vous voyez avec quelle confiance je répands ma douleur dans votre sein. Je compte sur votre amitié autant que j'ambitionne votre estime.

514. — A M. THIERIOT.

Cirey, le 4 octobre.

Je vous avoue, mon cher ami, que je suis indigné des brochures de l'abbé Desfontaines. C'est déjà le comble de l'ingratitude, dans lui, de prononcer mon nom, malgré moi, après les obligations qu'il m'a; mais son acharnement à payer par des satires continuelles la vie et la liberté qu'il me doit est quelque chose d'incompréhensible. Je lui avais écrit pour le prier d'avertir le public, comme il est vrai, que la pièce de *Jules César*, telle qu'elle est imprimée, n'est point mon ouvrage. Au lieu de répondre, que fait-il? Une critique, une satire infâme de ma pièce; et, au bout de sa satire, il fait imprimer ma lettre, sans m'en avoir averti; il joint à cet indigne procédé celui de mettre la date du lieu où je suis, et que je voulais qui fût ignoré du

1. *La Ligue, ou Henry le Grand, poëme épique par M. de Voltaire, avec des additions et un recueil de pièces diverses du même auteur.* A Amsterdam (Évreux), chez J.-F. Bernard, petit in-12 de viij et 196 pages. (B.)

public. Quelle fureur possède cet homme, qui n'a d'idées dans l'esprit que celles de la satire, et de sentiments dans le cœur que ceux de la plus lâche ingratitude? Je ne lui ai jamais fait que du bien, et il ne perd aucune occasion de m'outrager. Il joint les imputations les plus odieuses aux critiques d'un ignorant et d'un homme sans goût. Il dit que *César* est une pièce contre les bonnes mœurs, et il ajoute que Brutus a les sentiments d'un quaker plutôt que d'un stoïcien<sup>1</sup>. Il ne sait pas qu'un quaker est un religieux au milieu du monde, qui fait vœu de patience et d'humilité, et qui, loin de venger les injures publiques, ne venge jamais les siennes, et ne porte pas même d'épée. Il avance, avec la même ignorance, que Brutus était un *particulier* sans caractère, oubliant qu'il était préteur. C'est avec le même esprit que ce prétendu critique, en condamnant *le Temple du Goût*<sup>2</sup>, veut justifier la ressemblance de la plupart des caractères des héros de Racine, tels que Bajazet, Xipharès, Hippolyte, que je nomme expressément. Je dis qu'ils paraissent un peu *courtisans français*, et il parle du caractère de Pyrrhus, dont je n'ai pas dit un mot. Il met ensuite *la Henriade* à côté des ouvrages de M<sup>lle</sup> Malcras<sup>3</sup>. Il veut faire l'extrait d'un ouvrage anglais, intitulé *Alciphron*, du docteur Berkeley, qui passe pour un saint dans sa communion. Ce livre est un dialogue en faveur de la religion chrétienne. Il y a un interlocuteur qui est un incrédule. L'abbé Desfontaines prend les sentiments de cet interlocuteur pour les sentiments de l'auteur, et traite hardiment Berkeley d'athée. Il loue les plus mauvais ouvrages du même fonds d'iniquité et de mauvais goût dont il condamne les bons. Je crois bien que le public éclairé me vengera de ses impertinentes critiques; mais je voudrais bien que l'on sût qu'au moins la tragédie de *Jules César* n'est point de moi telle qu'elle est imprimée. Peut-on m'imputer des vers sans rime, sans mesure, et sans raison, dont cette misérable édition est parsemée? Vous êtes des amis du *Pour et Contre*<sup>4</sup>; engagez-le, je vous en prie, à me rendre justice dans cette occasion. A l'égard de l'abbé Desfontaines, ne pourriez-vous pas lui faire sentir l'infamie de son procédé, et à quoi il

1. « Ce Romain (Brutus), plus quaker que stoïcien, a des sentiments plus monstrueux qu'héroïques. » (*Observations*, tome II, page 270.)

2. *Observations*, tome I, page 8.

3. *Observations*, tome I, pages 17 à 19. On a vu que M<sup>lle</sup> Malcras de la Vigne était redevenue M. Desforges-Maillard, au commencement de 1735, après avoir reçu des vers galants de Destouches, de Lefranc, et de Voltaire.

4. De l'abbé Prévost.



s'expose ? Que dira-t-il quand il verra à la tête de *la Henriade*, ou de mes autres ouvrages, l'histoire de son ingratitude ?

J'ai lu aussi cette indigne *Critique des Lettres philosophiques*. Vous croyez bien que je la regarde avec le profond mépris qu'elle mérite ; mais je vois que les calomnies s'accréditent toujours. Ce méchant livre n'est que l'écho des cris des misérables auteurs qui ne cessent d'aboyer contre moi. Que de bassesse et que d'horreurs chez les gens de lettres ! Eux qui devraient apprendre à penser aux autres hommes, et enseigner la raison et la vertu, ne servent qu'à déshonorer l'espèce humaine. Un misérable auteur famélique, qui imprime ses sottises ou celles des autres pour vivre, s'imagine que c'est dans ce dessein que j'ai donné des ouvrages au public. Il ose dire que j'ai trompé mon libraire, au sujet de ces *Lettres* que vous connaissez. Quelle indignité et quelle misère ! Devez-vous souffrir, mon cher Thieriot, une accusation pareille ? Vous, pour qui seul ces *Lettres* ont été imprimées en Angleterre, supportez-vous qu'on m'accuse d'avoir travaillé pour moi ? La probité ne vous engage-t-elle pas à réfuter, une bonne fois pour toutes, ces odieuses imputations ? Engagez un peu l'abbé Prévost à entrer sagement dans ce détail, en parlant de *la Critique des Lettres philosophiques*. J'ai extrêmement à cœur que le public soit désabusé des bruits injurieux qui ont couru sur mon caractère. Un homme qui néglige sa réputation est indigne d'en avoir ; j'en suis jaloux, et vous devez l'être, vous qui êtes mon ami. Il vous sera très-aisé de faire insérer dans le *Pour et Contre* quelques réflexions générales sur les calomnies dont les gens de lettres sont souvent accablés. L'auteur pourrait, après avoir cité quelques exemples, parler de l'accusation générale que j'ai essayée, au sujet des souscriptions<sup>1</sup> de *la Henriade*, que j'ai toutes remboursées de mon argent aux souscripteurs français qui ont négligé d'envoyer à Londres ; de sorte que *la Henriade*, qui m'a valu quelque avantage en Angleterre, m'a coûté beaucoup en France, et je suis assurément le seul homme à qui cela soit arrivé. Il pourrait ensuite réfuter les autres calomnies qu'on a entassées dans mon prétendu *Portrait*, en disant ce que j'ai fait en faveur de plusieurs gens de lettres, lorsque j'étais à Paris. Ces faits avérés sont une réponse décisive à toutes les calomnies. On y pourrait ajouter que l'abbé Desfontaines, qui m'outrage tous les huit jours, est l'homme du monde qui m'a le plus d'obligations. Tout cela, dicté par la bonté de votre cœur et

1. Lettre 310, au libraire Josse.



par la sagesse de votre esprit, arrangé par la plume de l'auteur du *Pour et Contre*, ne pourrait faire qu'un très-bon effet ; après quoi, tout ce que je souhaiterais, ce serait d'être oublié de tout le monde, hors des personnes avec qui je vis, et de vous, que j'aimerai toute ma vie.

## 515. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, par Vassy en Champagne, ce 4 octobre.

Quel procédé est-ce là ? Pourquoi donc ne m'écrivez-vous point ? Avez-vous, s'il vous plaît, un plus ancien ami que moi ? Avez-vous un approbateur plus zélé de vos ouvrages ? Je vous avertis que ma colère contre vous est aussi grande que mon estime et que mon amitié, et qu'ainsi je dois être terriblement fâché. En un mot, je souhaite passionnément que vous m'écriviez, que vous me parliez de vous, de belles-lettres, d'ouvrages nouveaux. Je veux réparer le temps perdu ; je veux m'entretenir avec vous. Premièrement, je vous demande en grâce de me mander où je pourrais trouver le livre<sup>1</sup> pour lequel le pauvre Vanini fut brûlé. Ce n'est point son *Amphitheatrum*<sup>2</sup> ; je viens de lire cet ennuyeux *Amphitheatrum* : c'est l'ouvrage d'un pauvre théologien orthodoxe. Il n'y a pas d'apparence que ce barbouilleur thomiste soit devenu tout d'un coup athée. Je soupçonne qu'il n'y a nul athéisme dans son fait, et qu'il pourrait bien avoir été cuit, comme Gaufridi<sup>3</sup> et tant d'autres, par l'ignorance des juges de ce temps-là. C'est un petit point de l'histoire que je veux éclaircir, et qui en vaut la peine, à mon sens.

Il y a dans Paris un homme beaucoup plus brûlable : c'est l'abbé Desfontaines. Ce malheureux, qui veut violer tous les petits garçons et outrager tous les gens raisonnables, vient de payer d'un procédé bien noir les obligations qu'il m'a. Vous me demanderez peut-être quelles obligations il peut m'avoir. Rien que celle d'avoir été tiré de Bicêtre, et d'avoir échappé à la Grève. On voulait, à toute force, en faire un exemple. J'avais alors bien des amis que je n'ai jamais employés pour moi ; enfin je lui sauvai l'honneur et la vie, et je n'ai jamais affaibli par le plus

1. *De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium Arcanis Libri quatuor.* 1616, in-8°.

2. *Amphitheatrum æternæ providentiæ divino-magicum, etc.*, 1615, in-8°.

3. Voyez tome XX, page 455, et tome XXX, le chapitre ix du *Prix de la justice et de l'humanité*.

léger procédé les services que je lui ai rendus. Il me doit tout ; et, pour unique reconnaissance, il ne cesse de me déchirer.

Savez-vous qu'on a imprimé une tragédie de *César*, composée de beaucoup de mes vers estropiés, et de quelques-uns d'un régent de rhétorique, le tout donné sous mon nom ? J'écrivis à l'abbé Desfontaines avec confiance, avec amitié, à ce sujet ; je le prie d'avertir, en deux mots, que l'ouvrage, tel qu'il est, n'est point de moi. Que fait mon abbé des Chauffours<sup>1</sup> ? Il broche, dans ses *Malsemaines*<sup>2</sup>, une satire honnêtement impertinente, dans laquelle il dit que Brutus était un quaker, ignorant que les quakers sont les plus bénins des hommes, et qu'il ne leur est pas seulement permis de porter l'épée. Il ajoute qu'il est contre les bonnes mœurs de représenter l'assassinat de César ; et, après tout cela, il imprime ma lettre. Quels procédés il y a à essayer de la part de nos prétendus beaux esprits ! Que de bassesses ! que de misères ! Ils déshonorent un métier divin. Consolez-moi par votre amitié et par votre commerce. Vous avez le solide des anciens philosophes et les grâces des modernes ; jugez de quel prix vos attentions seront pour moi. S'il y a quelque livre nouveau, qui vaille la peine d'être lu, je vous prie de m'en dire deux mots. Si vous faites quelque chose, je vous prie de m'en parler beaucoup.

516. — A M. L'ABBÉ ASSELIN<sup>3</sup>.

A Cirey, par Vassy, 4 octobre 1735.

Vous voyez, monsieur, ce qui arrive de cette impression malheureuse, Voyez si vous êtes intéressé à repousser la calomnie. Voilà l'abbé Desfontaines, un homme qui me doit tout, à qui j'ai sauvé l'honneur et la vie, que j'ai tiré de Bicêtre, dont j'ai fait suspendre le procès criminel, et qui, depuis ce temps-là, n'a jamais eu à se plaindre de moi ; voilà, dis-je, ce même homme qui dans ses feuilles ose dire que la tragédie que vous avez fait jouer est une pièce contre les bonnes mœurs !

Je m'étais adressé à lui pour le prier de faire connaître au

1. Des Chauffours, gentilhomme lorrain, brûlé en place de Grève comme pédéraste. (Cl.)

2. Nom que Voltaire donnait aux *Observations* que Desfontaines publiait, sous forme de *Lettres*, toutes les semaines. Même qualification fut donnée par lui aux feuilles de Fréron, qu'il désigne sous le nom de *l'Homme aux semaines*, dans la *Pucelle*, ch. XVIII, v. 167. Voyez aussi la lettre 215.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

public que je n'ai nulle part à cette misérable édition, où mon ouvrage est si défiguré; et n'avais-je pas quelque droit de compter qu'il parlerait au moins de moi avec honnêteté? Cependant, pour toute réponse, il fait imprimer ma lettre sans m'en avertir, et joint à cette grossièreté, à cette faute contre la société, les plus mauvaises critiques et les plus lâches calomnies.

Ce qu'il y a de plus cruel, monsieur, c'est que je sais qu'on a dit à M. Rouillé, qui est seul chargé de la librairie, que *la Mort de César* est l'ouvrage d'un mauvais citoyen, et que c'est moi qui l'ai fait imprimer furtivement pour braver les règles que monsieur le garde des sceaux a établies.

J'ose dire, monsieur, que votre probité doit vous engager à réfuter de telles calomnies. Vous êtes à portée de les faire réfuter dans les journaux et dans toutes les Nouvelles publiques. Je vous le demande en grâce. Vous devriez bien aussi vous donner la peine de voir M. Rouillé, ou de lui écrire, pour le prier de faire des recherches contre l'éditeur. M. Hérault ne se mêle plus de la librairie.

Je vous supplie instamment, monsieur, de vouloir bien vous donner un peu de mouvement dans une affaire qui est devenue la vôtre; je vous en aurai une obligation infinie. Donnez, monsieur, je vous en conjure, cette marque d'amitié à l'homme du monde qui est le plus rempli d'estime et d'attachement pour vous.

517. — A M. THIÉRIOT.

A Cirey, le 13 octobre.

Vous êtes de ceux dont parle M<sup>me</sup> Deshoulières,

« Gens dont le cœur s'exprime avec esprit <sup>1</sup>. »

Votre lettre, mon tendre ami,  
 Porte ce double caractère;  
 Aussi ce n'est point à demi  
 Que votre missive a su plaire  
 A la nymphe sage et légère  
 Dont le bon goût s'est affermi,  
 Si loin des routes du vulgaire.  
 Elle sait penser et sentir,  
 Et philosopher et jouir;

1. Dans son *rondeau contre l'amour*, M<sup>me</sup> Deshoulières a dit :

Gens dont le cœur s'explique avec esprit.



Ce que peu de gens savent faire.  
 Ah ! je vous verrais accourir  
 A son aimable sanctuaire,  
 La voir, l'admirer, la chérir :  
 Vous m'avoueriez que sa lumière  
 Sait éclairer sans éblouir :  
 Oui, vous vous laisseriez ravir  
 Par cette âme si singulière,  
 Qui, sans effort, sait réunir  
 Les arts, la raison, le plaisir,  
 Les travaux et le doux loisir,  
 Tout le Parnasse, et tout Cythère.  
 Je vous connais, et, de ce pas,  
 Vous franchiriez votre hémisphère  
 Pour voir, pour aimer tant d'appas ;  
 Mais je sais qu'on ne quitte pas  
 Pollion La Popelinière.

Du moins, si vous ne pouvez venir, écrivez donc bien souvent, et n'allez pas imaginer qu'il faille attendre ma réponse pour me récrire. Vous êtes à la source de tout ce qu'on peut mander ; et moi, quand je vous aurai dit que je suis heureux loin du monde, occupé sans tumulte, philosophe pour moi tout seul, tendre pour vous et pour une ou deux personnes, j'aurai tout dit. C'est à vous à m'inonder de nouvelles ; vos lettres seront pour moi *historia nostri temporis*.

Je suis bien aise d'avoir deviné que la musique de Rameau ne pouvait jamais tomber. L'abbé Desfontaines en a fait une critique<sup>1</sup> qui ne peut être que d'un ignorant, qui manque d'un sens comme de bon sens. S'il n'a pas d'oreille, du moins devrait-il se taire sur les choses qui ne sont pas de sa compétence. Il parle de musique comme de poésie.

Si je croyais qu'on pût représenter le *Samson*, je le travaillerais encore ; mais il faut s'attendre que le poème sera aussi extraordinaire dans son genre que la musique de notre ami l'est dans le sien.

En attendant, je vous dirai un petit mot de la tragédie de *Jules César*. Demoulin doit vous envoyer la dernière scène. Vous jugerez par là combien le reste de l'ouvrage est différent de l'imprimé. Je crois qu'il est nécessaire de faire une édition correcte de l'ouvrage. Voici quel est mon projet.

Faites faire cette édition ; que le libraire donne un peu d'ar-

1. Page 238 du tome II de ses *Observations*. Il s'agit des *Indes galantes*.

gent et quelques livres, à votre choix : l'argent sera pour vous, et les livres pour moi. Seulement je voudrais que le pauvre abbé de Lamare pût avoir de cette affaire une légère gratification, que vous réglerez. Il est dans un triste état. Je l'aide autant que je peux ; mais je ne suis pas en état de faire beaucoup.

Mille tendres compliments à l'imagination forte et naïve de notre petit Bernard : il y a mille ans que je ne lui ai écrit. Mais savez-vous bien que je n'ai pas de temps, et que je suis aussi occupé qu'heureux ?

*Vive memor nostrî.*

518. — A M. L'ABBÉ ASSELIN.

A Cirey, 24 octobre.

M. Demoulin, monsieur, a dû vous remettre un papier qui contient la dernière scène de *Jules César*, telle que je l'ai traduite de Shakespeare, ancien auteur anglais. Je ne vous en donnai qu'une partie, parce que j'avais supprimé, pour votre théâtre, l'assassinat de *Brutus*. Je n'avais osé être ni Romain ni Anglais à Paris. Cette pièce n'a d'autre mérite que celui de faire voir le génie des Romains, et celui du théâtre d'Angleterre ; d'ailleurs, elle n'est ni dans nos mœurs, ni dans nos règles ; mais l'abbé Desfontaines aurait dû faire à cette étrangère les honneurs du pays un peu mieux. Il me semble que c'est enrichir la république des lettres que de faire connaître le goût de ses voisins ; et peut-on faire connaître les poètes autrement qu'en vers ? C'était là un beau champ pour l'abbé Desfontaines. Il est bien étonnant qu'il ait parlé de cet ouvrage comme s'il eût critiqué une pièce de notre théâtre. Vous lui ferez sans doute faire cette réflexion, si vous le voyez. J'ai beaucoup de sujets de me plaindre de lui, et j'en suis très-fâché, parce qu'il a du mérite. Je ne veux avoir de guerre littéraire avec personne ; ces petits débats rendent les lettres trop méprisables. L'abbé Desfontaines m'avertit que j'en vais soutenir une sur son théâtre, au sujet des ouvrages de Campistron. Il y a du temps qu'il l'a commencée, et bien injustement. Je proteste, en homme d'honneur, que je n'ai jamais rien écrit contre cet auteur, et que je n'ai jamais vu l'écrit dont l'abbé Desfontaines parle<sup>1</sup>. Faites-lui sentir, monsieur, combien il est odieux de me faire jouer, malgré moi, un personnage qui me déplaît, et de me mêler dans une querelle où je ne suis jamais

1. Voir la lettre 216.

entré. Il me menace d'insérer dans son journal des pièces désagréables contre moi. Sur cette matière, tout ce que je répondrai sera une protestation solennelle que je ne sais ce dont il s'agit. Pourquoi veut-il toujours s'acharner à me piquer et à me nuire ? Est-ce là ce que je devais attendre de lui ? Je vous prie, monsieur, de joindre à vos bontés celle de lui parler. Il a trop de mérite, et j'ose dire qu'il m'a trop d'obligations pour que je veuille être son ennemi. Pour vous, monsieur, je n'ai que des grâces à vous rendre, et je vous serai attaché toute ma vie, avec toute l'estime et toute la reconnaissance que je vous dois.

519. — A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 3 novembre.

La divine Émilie, mon cher ami, n'est pas trop pour *Anacréon*. C'est la première fois que je n'ai pas été de son avis ; je tiens que c'est à vous à le faire parler. Je suis persuadé que, dans quarante ans, vous aimerez comme lui ; vous l'imitiez déjà dans sa vie et dans ses vers aimables ; mais Anacréon n'était pas conseiller au parlement, et n'aurait jamais quitté un opéra pour aller juger.

Il y a peu de choses à corriger aux *Songes* et à *Daphnis et Chloé* pour les rendre propres au théâtre. L'acte d'*Anacréon* vous coûtera encore moins, la conformité du style et des mœurs vous soutiendra. Vous n'avez rien de l'ignorance de *Daphnis*, vos plaisirs ne sont point des *songes* ; mais, quand il s'agit d'*Anacréon*, vous serez un dévot qui fêterez votre patron. Trouveriez-vous mauvais qu'*Anacréon* aimât la même personne que le roi, et qu'il fût préféré ? Je ne haïrais pas de voir le chansonnier des Grecs l'emporter sur un monarque.

Je vous envoie, mon cher ami, la dernière scène de *Jules César* : c'est de toutes les scènes de cette pièce celle qui a été imprimée avec le plus de fautes. Elle a, ce me semble, une très-grande singularité, c'est qu'elle est une traduction assez fidèle d'un auteur anglais qui vivait il y a cent cinquante ans ; c'est Shakespeare, le Corneille de Londres, grand fou d'ailleurs, et ressemblant plus souvent à Gilles qu'à Corneille ; mais il a des morceaux admirables. Mandez-moi ce que vous pensez de celui-ci.

Je vous ai déjà mandé les impertinences de l'abbé Desfontaines, au sujet de ce *Jules César*. Il appelle la scène que je vous envoie une controverse ; c'est là la moindre de ses critiques. Il ne



faut pas exiger de goût de lui ; mais je devais en attendre, au moins, plus de reconnaissance. Les auteurs faméliques sont pardonnables s'ils déchirent leurs amis, ce n'est que par nécessité. Ce sont des anthropophages qui réservent pour le dernier celui à qui ils ont le plus d'obligations. Envoyez, je vous prie, la scène de Shakespeare à notre ami Formont, et qu'il m'en dise un peu son avis.

Adieu, mon aimable ami ; il faudrait, pour que je fusse entièrement heureux, que vous vinssiez quelque jour à Cirey. Émilie vous fait mille compliments. Linant commence une tragi-comédie ; puisse-t-il l'achever !

520. — A M. THIERIOT.

Cirey, 3 novembre.

Ami des arts, sage voluptueux,  
Languissamment assis au milieu d'eux,  
Juge éclairé, sans orgueil, sans envie,  
Chez Pollion vous passez votre vie,  
Heureux par lui, si l'on peut être heureux.  
Moi, je le suis, mais c'est par Émilie :  
Mon cœur s'épure au feu de son génie.  
Ah ! croyez-moi, j'habite au haut des cieus ;  
J'y resterai : j'ose au moins le prétendre ;  
Mais si d'un ciel et si pur et si doux  
Chez les humains il me fallait descendre,  
Ce ne serait que pour vivre avec vous.

Nous avons ici le marquis Algarotti, jeune homme qui sait les langues et les mœurs de tous les pays, qui fait des vers comme l'Arioste, et qui sait son Locke et son Newton ; il nous lit des dialogues qu'il a faits sur des parties intéressantes de la philosophie ; moi qui vous parle, j'ai fait aussi mon petit cours de métaphysique, car il faut bien se rendre compte à soi-même des choses de ce monde. Nous lisons quelques chants de Jeanne *la Pucelle*, ou une tragédie de ma façon, ou un chapitre du *Siècle de Louis XIV*. De là nous revenons à Newton et à Locke, non sans vin de Champagne et sans excellente chère, car nous sommes des philosophes très-voluptueux, et sans cela nous serions bien indignes de vous et de votre aimable Pollion. Voilà un compte assez exact de ma vie. Voilà ce qui fait, mon cher Thieriot, que je ne suis point avec vous ; mais comptez que ma vie en est plus douce, en sachant combien la vôtre est agréable. Mon bonheur fait bien

ses compliments au vôtre. Faites ma cour à ce charmant bienfaiteur.

Buvez ma santé tous les deux  
Avec ce champagne mousseux  
Qui brille ainsi que son génie.  
Moi, chez la sublime Émilie,  
Dans nos soupers délicieux,  
Je bois à vous en ambroisie.

Je lui ai tout au moins autant d'obligations que vous en avez à M. de La Popelinière. Ce qu'elle a fait pour moi dans l'indigne persécution que j'ai essuyée, et la manière dont elle m'a servi m'attacherait à son char pour jamais si les lumières singulières de son esprit, et cette supériorité qu'elle a sur toutes les femmes, ne m'avaient déjà enchaîné. Vous savez si mon cœur connaît l'amitié : jugez quel attachement infini je dois avoir pour une personne dans qui je trouve de quoi oublier tout le monde, auprès de qui je m'éclaire tous les jours, à qui je dois tout. Mon respect et ma tendre amitié pour elle sont d'autant plus forts que le public l'a indignement traitée. On n'a connu ni ses vertus, ni son esprit supérieur. Le public était indigne d'elle. Vous m'allez dire qu'en vivant dans le sein de l'amitié et de la philosophie je devrais ne point sentir ces piquures d'épingle de l'abbé Desfontaines, et ces calomnies dont on m'a noirci. Non, mon ami, du même fonds de sensibilité que j'idolâtre le mérite et les bontés de M<sup>me</sup> du Châtelet, je suis sensible à l'ingratitude, et je voudrais qu'un homme témoin de tant de vertus ne fût point calomnié. Arrangez tout pour le mieux avec l'abbé Prévost, je lui aurai une véritable obligation. J'ai peur seulement que cette scène traduite de Shakespeare ne soit imprimée dans d'autres journaux ; j'ai peur même que l'abbé Asselin ne l'ait donnée à l'abbé Desfontaines ; mais ne pourriez-vous pas parler ou faire parler à l'abbé Desfontaines même ? Ne lui reste-t-il aucune pudeur ?

Je vous avertis qu'on va imprimer le *Jules César* à Amsterdam. J'y enverrai le manuscrit correct. Après cela il faudra bien qu'il paraisse en France. On prépare en Hollande une nouvelle édition de mes folies en prose et en vers. Voici encore de la besogne pour moi. Il faut que je passe le rabot sur bien des endroits ; il faut assommer mon imagination par un travail pénible, mais ce n'est qu'à ce prix qu'on peut faire quelque honneur à son pays. *Labor improbus omnia vincit*. Si ceux qui sont à la tête des spectacles aiment assez les beaux-arts pour protéger notre grand musicien Rameau, il faudra qu'il donne son *Samson*. Je lui ferai

tous les vers qu'il y voudra ; mais il aurait besoin d'un peu de protection. Que dites-vous d'un nommé Hardion, à qui on avait donné *Samson* à examiner, et qui a fait tout ce qu'il a pu pour empêcher qu'on ne le jouât ? Nous avons besoin d'un examinateur raisonnable ; mais surtout que Rameau ne s'effarouche point des critiques. La tragédie de *Samson* doit être singulière, et dans un goût tout nouveau comme sa musique. Qu'il n'écoute point les censeurs. Savez-vous bien que M. de Richelieu a trouvé la musique détestable ? Hélas ! M. de Richelieu l'a eue chez lui sans la connaître. Adieu, écrivez-moi.

521. — A M. L'ABBÉ ASSELIN.

Cirey, 4 novembre.

Demoulin a bien mal fait, monsieur, de ne vous avoir pas envoyé cette dernière scène complète. Je viens de lui écrire et de lui recommander de vous la porter sur-le-champ. C'est, comme je vous l'ai dit, une traduction assez fidèle de la dernière du *Jules César* de Shakespeare. Ce morceau devient par là un morceau singulier et assez intéressant dans la république des lettres. Voilà le point de vue dans lequel un journaliste devait examiner ma tragédie. Elle donne une véritable idée du goût des Anglais. Ce n'est pas en traduisant des poètes en prose qu'on fait connaître le génie poétique d'une nation, mais en imitant en vers leur goût et leur manière. Une dissertation sur ce goût, si différent du nôtre, était ce qu'on devait attendre de l'abbé Desfontaines. Il sait l'anglais ; il doit avoir lu Shakespeare ; il était à portée de donner sur cela des lumières au public. Si, au lieu de s'écrier, en parlant de ma pièce : *Que de mauvais vers ! que de vers durs*<sup>1</sup> ! il avait voulu distinguer entre l'éditeur et moi, et s'attacher à faire voir, en critique sage, les différences qui se trouvent entre le goût des nations, il aurait rendu un service aux lettres, et ne m'aurait point offensé. Je me connais assez en vers, quoique je n'en fasse plus, pour assurer que cette tragédie, telle qu'on l'imprime à présent en Hollande, est l'ouvrage le plus fortement versifié que j'aie fait. Tous les étrangers, qui retrouvent d'ailleurs dans cette pièce les hardiesses qu'on prend en Italie et à Londres, et qu'on prenait autrefois à Athènes, me rendent un peu plus de justice que l'abbé Desfontaines et mes ennemis ne m'en ont rendu. Ils

1. Expressions presque textuelles de la lettre du 16 septembre 1735, dans les *Observations*. (CL.)



distinguent entre le goût des nations et celui des Français ; ils savent par cœur une partie de ces vers que l'abbé Desfontaines trouve si *durs* et si *faibles* ; ils disent que Brutus doit parler en Brutus ; ils savent que ce Romain a écrit à Cicéron et à Antoine qu'il aurait tué son père pour le salut de l'État ; ils ne me reprochent point un tutoiement qui est si noble en poésie que c'est la seule manière dont on parle à Dieu ; ils ne traitent point de *controverse* l'admirable scène de Shakespeare, dont on n'a joué chez vous qu'une petite partie, et qu'on a imprimée si ridiculement. Quand ils voient des vers tels que celui-ci :

A vos tyrans Brutus ne parle qu'au sénat,

ils savent bien, pour peu qu'ils aient de connaissance de la langue française, qu'un tel vers ne peut être de moi.

Je pardonne de tout mon cœur à l'abbé Desfontaines si, dans les choses désagréables qu'il a semées contre moi dans vingt de ses feuilles, il n'a point eu l'intention de m'outrager. Cependant, monsieur, je vous enverrai, si vous voulez, vingt lettres de mes amis qui me parlent de son procédé avec beaucoup plus de chaleur que je n'en ai parlé moi-même. Enfin, monsieur, quoi qu'il en soit, j'oublierai tout. Les disputes des gens de lettres ne servent qu'à faire rire les sots aux dépens des gens d'esprit, et à déshonorer les talents, qu'on devrait rendre respectables. Je puis vous assurer qu'il y a plus d'un ennemi de l'abbé Desfontaines qui m'a écrit pour me proposer des vengeances que j'ai rejetées. Je souhaite qu'il revienne à moi avec l'amitié que j'avais droit d'attendre de lui ; mon amitié ne sera pas altérée par la différence de nos opinions. Vous pouvez lui communiquer cette lettre. Je vous suis attaché pour toute ma vie, avec bien de la reconnaissance.

522. — A M. L'ABBÉ FRANCHINI<sup>1</sup>,

A LA SUITE D'UNE LETTRE DE M. ALGAROTTI<sup>2</sup>, QUI ÉTAIT A CIREY,  
CHEZ MADAME DU CHATELET.

Cirey, 10 novembre 1735.

Votre ami, qu'en tout genre il est si doux d'entendre,  
En vantant nos plaisirs, se plaint de leur langueur.

1. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820. — Voyez, sur l'abbé Franchini, page 340, note 2.

2. Algarotti (François), né à Venise en 1712, mort à Pise le 3 mars 1764, auteur du *Newtonianismo per le dame*. — Voyez la lettre 520.

Nous avons tout, dit-il, hors le dieu du bonheur :  
L'Amour n'est point ici ; ce dieu n'ose y prétendre.

Mais il le dit d'un ton si tendre

Qu'on voit bien que l'Amour est déjà dans son cœur,  
Ou qu'il est tout prêt d'y descendre.

Mais s'il se contentait de louer des appas

Qu'il faut qu'on admire et qu'on aime,

Si ce vrai dieu du monde à Paris suit vos pas,

Dans les champs de Cirey ne nous l'envoyez pas ;

Pour sa gloire et la vôtre, amenez-le vous-même.

Ces pauvres petits vers français se fourrent à la suite des beaux vers de M. Algarotti, comme de petits curieux se mêlent dans l'équipage d'un grand seigneur, pour avoir leur passe-port.

523. — A M. DE LA PLACE.

A Cirey en Champagne, le 11 novembre 1735.

J'ai reçu, monsieur, à la campagne où je suis depuis quelques mois, et où je compte rester encore du temps, la lettre dont vous m'avez honoré, et les vers aimables qui l'accompagnent. De quelque main qu'ils soient, ils annoncent beaucoup de goût et de génie, deux choses rares, même séparément, et encore plus rares à trouver ensemble. Ma passion pour les belles-lettres me rend ami de quiconque les cultive. Personne ne me paraît avoir plus de droits à mon amitié et à mon estime que vous, monsieur, dont la jeunesse et les talents donnent tant d'espérance. Je n'ai que des louanges à vous donner, et bien des remerciements à vous faire, etc.

524. — A M. L'ABBÉ DESFONTAINES.

A Cirey, le 14 novembre.

Si l'amitié vous a dicté, monsieur, ce que j'ai lu dans la feuille trente-quatrième<sup>1</sup> que vous m'avez envoyée, mon cœur en est bien plus touché que mon amour-propre n'avait été blessé des feuilles précédentes. Je ne me plaignais pas de vous comme d'un critique, mais comme d'un ami : car mes ouvrages méritent

1. La xxxiv<sup>e</sup> lettre des *Observations*, tome III, contenait une rétractation des critiques sévères et prématurées que l'abbé Desfontaines avait insérées dans la lettre xxvii, sur *la Mort de César*.

beaucoup de censure ; mais moi, je ne méritais pas la perte de votre amitié. Vous avez dû juger, à l'amertume avec laquelle je m'étais plaint à vous-même, combien vos procédés m'avaient affligé ; et vous avez vu, par mon silence sur toutes les autres critiques, à quel point j'y suis sensible. J'avais envoyé à Paris, à plusieurs personnes, la dernière scène <sup>1</sup>, traduite de Shakespeare, dont j'avais retranché quelque chose pour la représentation d'Harcourt, et que l'on a encore beaucoup tronquée dans l'impression. Cette scène était accompagnée de quelques réflexions sur vos critiques. Je ne sais si mes amis les feront imprimer ou non ; mais je sais que, quoique ces réflexions aient été faites dans la chaleur de mon ressentiment, elles n'en étaient pas moins modérées. Je crois que M. l'abbé Asselin les a ; il peut vous les montrer, mais il faut regarder tout cela comme non avenue.

Il importe peu au public que *la Mort de César* soit une bonne ou une méchante pièce ; mais il me semble que les amateurs des lettres auraient été bien aises de voir quelques dissertations instructives sur cette espèce de tragédie qui est si étrangère à notre théâtre. Vous en avez parlé et jugé comme si elle avait été destinée aux comédiens français. Je ne crois pas que vous ayez voulu, en cela, flatter l'envie et la malignité de ceux qui travaillent dans ce genre ; je crois plutôt que, rempli de l'idée de notre théâtre, vous m'avez jugé sur les modèles que vous connaissez. Je suis persuadé que vous auriez rendu un service aux belles-lettres si, au lieu de parler en peu de mots de cette tragédie comme d'une pièce ordinaire, vous aviez saisi l'occasion d'examiner le théâtre anglais, et même le théâtre d'Italie, dont elle peut donner quelque idée. La dernière scène, et quelques morceaux traduits mot pour mot de Shakespeare, ouvraient une assez grande carrière à votre goût. Le *Giulio Cesare* de l'abbé Conti<sup>2</sup>, noble vénitien, imprimé à Paris il y a quelques années, pouvait vous fournir beaucoup. La France n'est pas le seul pays où l'on fasse des tragédies, et notre goût, ou plutôt notre habitude de ne mettre sur le théâtre que de longues conversations d'amour ne plaît pas chez les autres nations. Notre théâtre est vide d'action et de grands intérêts, pour l'ordinaire. Ce qui fait

1. C'est celle qui commence ainsi : *Mais Antoine parait*. Voltaire l'envoya à Antoine de La Roque, qui l'inséra en novembre 1735, dans le *Mercur de France*, où elle commence par ces mots : *Antoine vient à nous*. Les réflexions dont elle y est suivie doivent être en grande partie de Voltaire, et non du rédacteur. (Cl.)

2. Antoine Schinella Conti, qui, plus tard, traduisit la *Méropé* de Voltaire en vers italiens. Mort en 1749.



qu'il manque d'action, c'est que le théâtre est offusqué<sup>1</sup> par nos petits-maîtres; et ce qui fait que les grands intérêts en sont bannis, c'est que notre nation ne les connaît point. La politique plaisait du temps de Corneille, parce qu'on était tout rempli des guerres de la Fronde; mais aujourd'hui on ne va plus à ses pièces. Si vous aviez vu jouer la scène entière de Shakespeare, telle que je l'ai vue, et telle que je l'ai à peu près traduite, nos déclarations d'amour et nos confidentes vous paraîtraient de pauvres choses auprès. Vous devez connaître, à la manière dont j'insiste sur cet article, que je suis revenu à vous de bonne foi, et que mon cœur, sans fiel et sans rancune, se livre au plaisir de vous servir autant qu'à l'amour de la vérité. Donnez-moi donc des preuves de votre sensibilité et de la bonté de votre caractère. Écrivez-moi ce que vous pensez et ce que l'on pense sur les choses dont vous m'avez dit un mot dans votre dernière lettre. La pénitence que je vous impose est de m'écrire au long ce que vous croyez qu'il y ait à corriger dans mes ouvrages dont on prépare en Hollande une très-belle édition. Je veux avoir votre sentiment et celui de vos amis. Faites votre pénitence avec le zèle d'un homme bien converti, et songez que je mérite par mes sentiments, par ma franchise, par la vérité et la tendresse qui sont naturellement dans mon cœur, que vous vouliez goûter avec moi les douceurs de l'amitié et celles de la littérature.

525. — A M. DE FORMONT.

A Cirey, 15 novembre.

Pourquoi vous rebuter d'un ouvrage si admirable, et auquel il manque si peu de chose pour être parfait? Nous n'avons dans notre langue que cette seule traduction du plus beau monument de l'antiquité: car je compte pour rien toutes les mauvaises qu'on a faites.

Virgile, du sein du tombeau<sup>1</sup>,  
 Vous dit-il pas, en son langage:  
 Il faut achever ton ouvrage,  
 Quand je t'ai prêté mon pinceau?

Je viens d'apprendre que la *Didon*, qui a fait tant de fracas sur notre théâtre, est une espèce de traduction d'un opéra ita-

1. Voyez, tome V, la dédicace à M. de Lauraguais, en tête de l'*Écossaise*.

2. Voyez la lettre 509.

lien de Metastasio, se disant poëte de l'empereur. Je tiens cette anecdote d'un jeune Vénitien <sup>1</sup> qui est ici. Personne ne sait cela en France : tant nous sommes bien instruits dans notre petit coin du Parnasse de ce qui se passe dans les autres coins!

Je n'ai point encore vu la traduction en prose de la première scène de la *Cléopâtre* de Dryden. Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'une traduction en prose, d'une scène en vers, est une beauté qui me montrerait son cul au lieu de me montrer son visage ; et puis, je vous dirai qu'il s'en faut beaucoup que le visage de Dryden soit une beauté. Sa *Cléopâtre* est un monstre, comme la plupart des pièces anglaises, ou, plutôt, comme toutes les pièces de ce pays-là ; j'entends les pièces tragiques. Il y a seulement une scène de Ventidius et d'Antoine qui est digne de Corneille. C'est là le sentiment de milord Bolingbroke et de tous les bons auteurs ; c'est ainsi que pensait Addison.

Je n'ai point encore lu la traduction que l'abbé du Resnel a faite de l'*Essai* de Pope <sup>2</sup> ; mais, comme cela n'est point intitulé *Réponse à Pascal* <sup>3</sup>, il n'a rien à craindre.

Je vais tâcher d'avoir ce journal <sup>4</sup> où vous dites que je trouverai des absurdités métaphysiques, à propos de mes sentiments. Je sais qu'il est de l'essence d'un jésuite d'être mauvais philosophe ; ce sont gens à qui on dicte, à l'âge de quinze ou vingt ans, des mots qu'ils prennent ensuite pour des idées. Je ne sais pas si Locke a raison, mais il en a bien l'air. J'ai beau chercher, je ne vois pas qu'on puisse jamais prouver que la matière ne saurait penser ; mais, après tout, qu'importe, pourvu que nous pensions bien, c'est-à-dire que nous pensions de façon à nous rendre heureux ? Je me trouve très-bien d'être matière, si j'ai des sensations et des idées agréables.

S'il vous vient quelque pensée sur cette *chape à l'évêque*, dont les hommes se débattent, faites-m'en un peu part, s'il vous plaît,

Candidus imperti. . . . .

(HOR., ép. VI, v. 68, liv. I.)

Pour moi, j'ai envoyé à notre ami Cideville la dernière scène de *la Mort de César*, qui est très-mal imprimée et toute tronquée

1. Algarotti ; voyez la lettre n° 522.

2. *L'Essai sur l'Homme* (*on Man*), traduit par du Resnel, ne parut qu'en 1737.

3. Allusion aux poursuites que lui avaient attirées les *Remarques sur les Pensées de M. Pascal*.

4. Le *Journal de Trévoux* ; voyez la note tome XXI, page 169.

dans la misérable édition qu'on en a faite ; je l'ai prié de vous en faire tenir une copie. Je vous envoie des bagatelles de ma façon, en attendant de vous des idées et des lumières ; chacun donne ce qu'il a. Je vais grand train dans le *Siècle de Louis XIV* ; je saute à pieds joints sur toutes les minuties que je trouve en mon chemin. C'est un taillis fourré où je me fais des grandes routes ; je voudrais bien m'y promener avec vous. La sublime, la légère, l'universelle Émilie vous fait mille compliments. Linant croit qu'il fera une pièce, et je n'en crois rien. *Vale.*

## 526. — A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 28 novembre.

Que dites-vous, mon cher Cideville, des scélérats de commis de la poste ? Nous avons, Linant et moi, mis bien proprement deux louis d'or, bien entourés de cire, dans un gros paquet adressé à sa pauvre sœur ; et nous avons pris ce parti parce que le besoin était pressant. La malheureuse a bien reçu la lettre d'avis, mais point la lettre à argent. Pour remédier à cette violation cruelle du droit des gens, je m'adresse à monsieur le marquis <sup>1</sup>. Ce monsieur le marquis me doit des monts d'or ; il vous remettra les deux louis. Je m'adresse à vous pour cette petite commission, ne sachant en quel endroit du monde il se carre pour le présent.

J'ai la tête en compote, mon cher ami ; je ne vous en écris pas davantage : je n'en ai pas la force. Qu'importe une longue lettre ? C'est de longues amitiés qu'il faut.

Adieu, mon charmant ami. V.

## 527. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 30 novembre.

Vos fenêtres donnent donc à présent sur le Palais-Royal ; j'aimerais mieux qu'elles donnassent sur la prairie et sur la petite rivière <sup>2</sup> que je vois de mon lit ; mais on ne peut pas tout avoir à la fois, et il faut bien que M. de La Popelinière soit récompensé de son mérite, en ayant auprès de lui un homme aussi aimable que vous. Vous êtes le lien de la société ; le nom de *compère* vous sied à merveille, en ce sens-là, comme on appelait certain philosophe *la sage-femme des pensées d'autrui*.

1. Lézeau.

2. La Blaise.



Je suis enchanté de la bonne fortune que vous avez, depuis six mois, avec Locke. Vous me charmez de lire ce grand homme, qui est, dans la métaphysique, ce que Newton est dans la connaissance de la nature. Quel est donc ce curé<sup>1</sup> de village dont vous me parlez ? Il faut le faire évêque du diocèse de Saint-Vrain<sup>2</sup>. Comment ! un curé, et un Français, aussi philosophe que Locke ? Ne pouvez-vous point m'envoyer le manuscrit ? Il n'y aurait qu'à l'envoyer, avec les lettres de Pope, dans un petit paquet, à Demoulin ; je vous le rendrais très-fidèlement.

Si j'avais auprès de moi un domestique qui sût écrire, je ferais copier quelques chapitres d'une *Métaphysique*<sup>3</sup> que j'ai composée, pour me rendre compte de mes idées : cela vous divertirait peut-être de voir quelle espèce de philosophe c'est que l'auteur de *la Henriade* et de *Jeanne la Pucelle*. Vous auriez bien aussi quelques chants de *Jeanne*, car je sais que vous êtes discret et fidèle.

Le corsaire Desfontaines a bien les vices que vous n'avez pas. Vous connaissez cette guenille, que j'avais écrite<sup>4</sup> au comte Algarotti ; l'abbé Desfontaines me demande la permission de l'imprimer ; je lui fais réponse, au nom de M. et M<sup>me</sup> du Châtelet, qu'ils regarderont cette impression comme une offense personnelle ; je le prie et je lui recommande de se bien donner de garde de publier cette bagatelle ; je lui fais sentir que ce qui est bon entre amis devient très-dangereux entre les mains du public : à peine a-t-il reçu ma lettre, qu'il imprime. Ce qui m'étonne, c'est que son examinateur sache assez peu le monde pour souffrir que le nom de M<sup>me</sup> du Châtelet soit livré indignement à la malignité du pamphletier. Si M. et M<sup>me</sup> du Châtelet se plaignent à monsieur le garde des sceaux<sup>5</sup>, comme ils devraient faire, je suis persuadé que l'abbé Desfontaines se repentirait de son imprudence.

On m'a envoyé une nouvelle édition de *Jules César*. J'ai reconnu qu'elle était nouvelle à des différences considérables qui s'y trouvent. Il est donc absolument nécessaire de donner ce petit ouvrage tel qu'il est, puisqu'on l'a comme il n'est pas. L'abbé de Lamare se chargera de l'édition, et le peu de profit qu'on en

1. Meslier ; voyez l'*Extrait des Sentiments* de ce curé, tome XXIV, page 293.

2. Saint-Vrain (et non Saint-Urain) est une commune des environs d'Arpajon. (CL.)

3. Voyez le *Traité de Métaphysique*, tome XXII, page 189.

4. C'est (voyez tome X, page 296) l'*épître* en vers datée du 15 octobre 1735, et que, malgré la déclaration de Voltaire, Desfontaines imprima dans la trentième de ses lettres, datée du 19 novembre 1735.

5. Chauvelin.

pourra tirer sera pour lui. C'est une libéralité que vous lui ferez volontiers, surtout à présent que vous êtes grand seigneur.

Si vous connaissiez quelque domestique qui sût bien écrire, envoyez-le-moi au plus vite : vous y gagnerez mille chiffons par an, vers, prose ; vous me tiendrez lieu du public. Adieu, mon ami.

P. S. Qu'est-ce qu'une estampe<sup>1</sup> de moi, qui se vend chez Odieuvre, près de la Samaritaine, cela veut dire, je crois, sur le Pont-Neuf ? Il est juste que je sois avec mon héros. Voyez si cette estampe ressemble.

528. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, par Vassy en Champagne, ce 30 novembre.

Je vous prie, mon cher maître en Apollon, d'envoyer à mon logis, vis-à-vis Saint-Gervais, votre petit antidote<sup>2</sup> contre le style impertinent dont nous sommes inondés. C'est une prescription contre la barbarie. J'attends ce Discours avec très-grande impatience : joignez-y la Vie du martyr<sup>3</sup> de Toulouse ; je ne la garderai qu'un jour, et on la reportera chez vous.

Je vous abandonne Marc-Antoine ; l'assassin de votre bon ami<sup>4</sup>, que vous avez embelli en français, mérite bien votre indignation. Je ne vous avais envoyé cette scène<sup>5</sup> que pour vous faire connaître le goût du théâtre anglais, et point du tout pour vous faire aimer Antoine.

Avez-vous lu une lettre du Père Tournemine, qu'il a fait imprimer dans le *Journal de Trévoux*, au mois d'octobre<sup>6</sup> ? Il dispute bien mal contre M. Locke, et parle de Newton comme un aveugle des couleurs. Si des philosophes s'avisait de lire cette brochure, ils seraient bien étonnés, et auraient bien mauvaise opinion des Français. En vérité nous sommes la crème fouettée de l'Europe. Il n'y a pas vingt Français qui entendent Newton. On dispute contre lui à tort et à travers, sans avoir lu ses démon-

1. Michel Odieuvre, d'abord tailleur, et ensuite peintre et marchand de gravures, publiait alors une collection de portraits d'hommes célèbres. (CL.)

2. Discours prononcé le 25 août 1735, avant la distribution des prix, par l'abbé d'Olivet, directeur de l'Académie française.

3. *La Vie et les Sentiments de Lucilio Vanini* (par D. Durand), 1717, in-12. Voyez tome XVII, page 470.

4. D'Olivet avait déjà traduit plusieurs ouvrages de Cicéron.

5. La scène VIII, acte III, de *la Mort de César*.

6. Pages 1913 à 1935 ; elle est intitulée *Lettres sur l'immortalité de l'âme et les sources de l'incrédulité*. Voltaire y répondit par la lettre qui porte le n° 530.

trations géométriques. Il me semble que je vois Thomas Diafoirus<sup>1</sup> qui soutient thèse contre les circulateurs. Nous avons ici un noble vénitien<sup>2</sup> qui entend Newton comme les *Éléments d'Euclide*. Cela n'est-il pas honteux pour nos Français ?

L'Académie des inscriptions, en corps, a voulu faire une devise (belle occupation !) pour les opérations mathématiques<sup>3</sup> qu'on va faire vers l'équateur. Ils ont mis, dans leur inscription, que l'on mesure un arc du méridien sous l'équateur. Est-il possible que toute une Académie fasse une ânerie pareille, et qu'il faille que M. Maffei<sup>4</sup>, un étranger, redresse nos bévues ?

Mais, dans votre Académie, pourquoi ne recevez-vous pas l'abbé Pellegrin ? Est-ce que Danchet serait trop jaloux ? Vous savez qu'il y a vingt ans que je vous ai dit que je ne serais jamais d'aucune académie<sup>5</sup>. Je ne veux tenir à rien dans ce monde, qu'à mon plaisir ; et puis je remarque que telles académies étouffent toujours le génie au lieu de l'exciter. Nous n'avons pas un grand peintre, depuis que nous avons une Académie de peinture ; pas un grand philosophe formé par l'Académie des sciences. Je ne dirai rien de la française. La raison de cette stérilité dans des terrains si bien cultivés est, ce me semble, que chaque académicien, en considérant ses confrères, les trouve très-petits, pour peu qu'il ait de raison, et se trouve très-grand en comparaison, pour peu qu'il ait d'amour-propre. Danchet se trouve supérieur à Mallet, et en voilà assez pour lui ; il se croit au comble de la perfection. Le petit Coyzel<sup>6</sup> trouve qu'il vaut mieux que Detroy le jeune, et il pense être un Raphaël. Homère et Platon n'étaient, je crois, d'aucune académie. Cicéron n'en était point, ni Virgile non plus. Adieu, mon cher abbé ; quoique vous soyez académicien, je vous aime et vous estime de tout mon cœur ; vous êtes digne de ne l'être pas. *Vale, et me ama.*

Mandez-moi quel est le jésuite qui a fait les *Mémoires pour servir à l'Histoire* du dernier siècle, et celui qui a fait les *Mémoires chronologiques*<sup>7</sup> sur les matières ecclésiastiques. Mais vous, que faites-vous ? Ne m'en direz-vous point de nouvelles.

1. *Le Malade imaginaire*, acte II, scène vi.

2. Algarotti ; voyez la lettre 522.

3. Voyez la lettre 475.

4. Voyez la note, tome IV, page 179.

5. Ce serait donc à vingt-un ans que Voltaire aurait pris cette résolution, qu'il n'a pas tenue ; voyez la note sur la lettre 282.

6. Voyez la lettre 60.

7. Ils sont de d'Avrigny ; voyez la note tome XIV, page 35.



529. — A MM. LES COMÉDIENS FRANÇAIS<sup>1</sup>.

Novembre.

Je ne sais, messieurs, si vous avez lu une tragédie<sup>2</sup> que j'avais composée, il y a deux ans, et dont je lus même chez moi les premières scènes à M. Dufresne<sup>3</sup>. Je n'aurais jamais osé la présenter au théâtre. La singularité du sujet, la défiance où je dois toujours être sur mes faibles ouvrages, et le nombre de mes ennemis, m'avaient fait prendre le parti de ne la jamais exposer au public.

J'ai appris que M. Lefranc<sup>4</sup>, s'étant fait rendre compte, il y a un an, du sujet de ma pièce, en a depuis composé une à peu près sur le même plan, et qu'il s'est hâté de vous la lire. Vous sentez bien, messieurs, que tout le mérite de ce sujet consiste dans la peinture des mœurs américaines, opposée au portrait des mœurs européennes : du moins c'est là mon seul avantage. Je ne doute pas que M. Lefranc, qui a au-dessus de moi des talents de l'esprit, et l'imagination que donne la jeunesse, n'ait embelli son ouvrage par des ressources qui m'ont manqué ; mais il arriverait que, si sa pièce était jouée la première, la mienne ne paraîtrait plus qu'une copie de la sienne ; au lieu que, si sa tragédie n'est jouée qu'après, elle se soutiendra toujours par ses propres beautés. Je n'aurais jamais travaillé sur un plan choisi par M. Lefranc. La considération et l'estime que j'ai pour lui m'en auraient empêché, autant que la crainte de me trouver son rival.

Il s'est dispensé d'un égard que j'aurais eu. Au reste, messieurs, soyez persuadés que, si je crains de passer après lui, c'est uniquement parce que ma pièce ne soutiendrait pas la comparaison avec la sienne. Votre intérêt s'accorde, en cela, avec le plaisir du public, qui applaudira toujours à M. Lefranc, en quelque temps que son ouvrage paraisse ; et la justice exige que celui qui a inventé le sujet passe avant celui qui l'a embelli. Je n'aurai que la préférence dangereuse et passagère d'être exposé le premier à la censure du public.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime que j'ai pour ceux qui

1. Cette lettre a été imprimée dès 1736, dans le *Pour et Contre*, n° CVII, tome VIII, page 38.

2. *Alzire*.

3. Voyez la note sur la lettre 257.

4. J.-J. Lefranc de Pompignan ; voyez la note tome XXIV, page 111.

cultivent les beaux-arts, et avec la reconnaissance que je dois à ceux qui ont si souvent orné mes faibles productions et fait pardonner mes fautes<sup>1</sup>, votre, etc.

530. — AU P. TOURNEMINE<sup>2</sup>.

1735.

L'estime et la respectueuse amitié que j'ai eues pour vous, depuis mon enfance, m'avaient inspiré de m'adresser à vous pour avoir la solution de quelques-uns de mes doutes. Non-seulement vous m'avez répondu avec autant d'esprit que de bonté, mais vous avez rendu votre réponse publique, et vous l'avez même fortifiée de raisons et d'instructions nouvelles. L'obligation que je vous ai est devenue celle de tous les hommes qui cultivent leur raison. C'est pour leur satisfaction, autant que pour la mienne, que je prends la liberté de vous demander encore de nouveaux éclaircissements, avec la confiance d'un disciple qui s'adresse à son maître.

Il s'agit de savoir si M. Locke, en examinant les bornes de l'entendement humain (sans aucun rapport à la foi), a eu raison de dire qu'*il est possible à Dieu de donner la pensée à la matière*. La question n'est pas de savoir si la matière pense par elle-même : ce sentiment est rejeté par M. Locke comme absurde. Il ne s'agit pas non plus de savoir si notre âme est spirituelle ou non ; le point de la question est uniquement de voir si nous avons assez de connaissance de la matière et de la pensée pour oser affirmer cette proposition : *Dieu en peut communiquer la pensée à l'être que nous appelons matière*. Vous tenez avec beaucoup de philosophes que cela est impossible à Dieu.

Voici le premier argument que vous apportez.

Pour juger d'un objet, il faut l'apercevoir tout entier indivisiblement ; et vous en concluez que l'âme est nécessairement un être simple, et que par conséquent elle ne peut être matière.

Cet argument, que vous appelez démonstration, laisse encore quelques doutes dans mon esprit, soit que je ne l'aie pas assez compris, soit que j'aie encore quelque préjugé qui m'empêche d'en apercevoir toute l'évidence.

1. Voltaire obtint des comédiens ce qu'il leur demandait. Lefranc, de son côté, leur écrivit aussi pour le même sujet ; voyez sa lettre, qui est d'un style bien différent de celui de Voltaire, tome X, note du vers 176 du *Pauvre Diable*.

2. C'est une réponse à la lettre du Père Tournemine, dont nous avons donné le titre dans une note de la lettre 528.

Je me demande d'abord à moi-même pourquoi je reçois sans hésiter une démonstration géométrique; celle-ci, par exemple, que trois angles, dans tout triangle, sont égaux à deux droits; c'est que la conclusion est renfermée nécessairement dans une proposition évidente; il m'est évident que les grandeurs qui se mesurent par une quantité égale sont égales entre elles; or il m'est évident que deux angles droits valent 180 degrés, trois angles d'un triangle sont démontrés en valoir autant: donc il m'est évident qu'ils sont égaux en ce sens.

Mais après avoir fait tous mes efforts pour sentir l'évidence de cet axiome: *pour apercevoir un objet, il faut le voir indivisiblement*; non-seulement je n'en découvre pas la vérité; mais je n'en démêle pas même le sens.

Entendez-vous que plusieurs parties ne peuvent frapper une seule partie? Mais cependant des lignes innombrables d'une circonférence aboutissent toutes à un point qui est le centre.

Entendez-vous que pour apercevoir un objet il faut le voir tout entier? Mais il n'y a aucun objet que nous puissions voir de cette façon; nous ne voyons jamais qu'une surface des choses.

Pour moi, j'avoue que si on me demande comment il faut faire pour apercevoir un objet, je répons que je n'en sais rien du tout: c'est le secret du Créateur; je ne sais ni comment je pense, ni comment je vis, ni comment je sens, ni comment j'existe.

Et cette proposition: *pour apercevoir un objet, il faut le voir indivisiblement*, fait un sens si peu clair à mon esprit que, si on me disait au contraire, pour apercevoir un objet, il faut le voir divisiblement et par parties, cela me paraîtrait beaucoup plus compréhensible.

Je sens au moins qu'on me donnerait une idée très-claire de la chose que vous voulez prouver si on me disait: Une perception ne peut être divisible; on ne peut mesurer une pensée, elle n'est ni carrée, ni longue; or la matière est divisible, mesurable, et figurée: donc une perception ne peut être matière. Ou bien: Ce qui est composé retient nécessairement l'essence de la chose dont il est composé; or si cette pensée était composée de matière, elle retiendrait l'essence de la matière, elle serait étendue; mais une pensée n'est point étendue: donc il implique contradiction qu'une pensée soit matière; or Dieu ne peut faire ce qui implique contradiction: donc Dieu ne peut composer la pensée de matière. Voilà un argument qui serait clair et évident, et qui me paraîtrait avoir la force de la démonstration.



Mais cet argument, qui démontre que la pensée ne peut être le composé d'un corps, serait absolument étranger à la question présente. Car je ne dis ni que l'esprit soit matière, ni que la pensée soit un composé de matière, mais seulement qu'il n'est pas impossible à Dieu de joindre la pensée à cet être aussi inconnu que la pensée, lequel nous appelons matière.

Dieu ne peut faire les contradictoires ; cela est vrai, parce que ce n'est pas un pouvoir de faire ce qui est absurde ; c'est, au contraire, une négation de pouvoir : il reste donc à examiner où est la contradiction que la matière puisse recevoir de Dieu la pensée.

Pour savoir de quoi une chose est ou n'est pas capable, il faut la connaître entièrement. Or nous ne connaissons rien de la matière ; nous savons bien que nous avons certaines sensations, certaines idées ; par exemple, dans un morceau d'or nous apercevons de l'étendue, de la dureté, de la pesanteur, une couleur jaune, de la ductilité, etc. ; mais cette substance, ce sujet, cet être à quoi tout cela est attaché, nous ne savons pas plus ce que c'est que nous ne savons comment sont faits les habitants de Saturne.

Si Dieu a voulu que certains corps organisés pensent, ce n'est ni comme étendus ni comme divisibles qu'ils pensent. Ils auront la pensée indépendamment de tout cela, parce que Dieu la leur aura donnée.

Je ne conçois pas comment la matière pense ; je ne conçois pas non plus comment un esprit pense. N'est-il pas vrai que Dieu peut créer un être doué de mille qualités inconnues à moi, sans lui communiquer ni la pensée ni l'étendue ? Ne peut-il pas ensuite donner la faculté de penser à cet être ? Et, après lui avoir donné cette faculté, ne peut-il pas lui communiquer l'étendue ? Or, si Dieu peut communiquer à une substance l'étendue après la pensée, pourquoi ne peut-il pas lui donner la pensée après l'étendue ?

Mais, dit-on, l'âme est immortelle. Cela est vrai ; la foi nous le dit, et personne n'en doute chez les chrétiens. Mais ce dogme empêche-t-il que Dieu ne puisse joindre la pensée et l'étendue dans un même sujet ? Au contraire, si une certaine étendue existe avec la faculté de penser, il est sûr que cette étendue ne périt point ; elle ne fait que changer de qualité et de place, et il est aussi facile à Dieu de lui conserver la pensée qu'il lui a été facile de la lui donner : car la pensée étant l'action de Dieu sur la matière, rien n'empêche Dieu d'agir toujours.

On pourra me faire encore cette objection : Quelle est la partie à qui Dieu aura donné la pensée ? Cette partie n'est-elle pas divisible pendant toute l'éternité ? N'est-il pas à croire qu'elle perdra toujours quelque chose d'elle-même ? Or, à quelle petite particule de cette petite partie restera le don de penser ? Si vous dites que c'est à la partie droite, je la divise et la retranche de son tout ; alors il arrivera nécessairement une de ces trois choses : ou il y aura deux êtres pensants au lieu d'un ; ou bien ni l'un ni l'autre ne sera pensant ; ou cet être, ayant perdu la moitié de soi-même, aura perdu la moitié de sa pensée ; ou Dieu donnera à la petite particule restante ce don de penser qu'avait auparavant toute la partie. Les trois cas sont absurdes : donc il est impossible que la pensée puisse subsister toujours avec la même matière. Je n'ai vu cet argument nulle part ; je me le fais à moi-même, et il me paraît assez pressant. Il sert à me faire voir la faiblesse de mes compréhensions, mais il ne me prouve point que Dieu ne puisse conserver à une petite partie de mon corps, pendant toute l'éternité, ce qu'il aura donné dans le temps de ma vie.

Il est sûr que si la matière, par le mouvement continu où elle est, va toujours se divisant à l'infini, il est impossible d'imaginer comment une partie qui se divisera toujours, conservera toujours la pensée. Mais, premièrement, cette partie, à qui Dieu l'aura donnée, peut fort bien en elle-même demeurer un individu, comme notre corps en est un ; et en cela je n'apercevrais point de contradiction.

En second lieu, la matière n'est pas divisible à l'infini physiquement. Il est nécessaire qu'il y ait des parties parfaitement solides ; s'il n'y en avait pas, il n'y aurait point de matière. Car les pores des corps atigmentent à mesure que les parties solides des corps diminuent ; ainsi les pores croissant à l'infini, et les parties solides diminuant à l'infini, le solide deviendrait *zéro*, et les pores *infinis*, etc. Donc il est nécessaire qu'il y ait des parties parfaitement solides ; donc il est aisé de concevoir qu'une de ces parties solides soit impérissable, et que Dieu lui communique à jamais la pensée et le sentiment.

Si tout était matière, dites-vous, d'où l'âme matérielle aurait-elle tiré l'idée d'un être immatériel ?

1° Dieu, qui nous donne nos idées, pourrait fort bien nous donner celle d'un être immatériel, d'un être essentiellement différent de nous, puisque, quand même nous serions purs esprits, nous ne laisserions pas d'avoir une idée de Dieu, qui cependant



est quelque chose d'essentiellement différent de tout pur esprit créé.

2° Je réponds que nous recevons l'idée d'un être immatériel, comme l'idée de l'infini nous vient sans que nous soyons infinis pour cela.

Je passe ce que vous dites d'une poupée et d'un enfant, persuadé que vous ne voulez point parler sérieusement.

Vous prétendez que quand on dit *je et moi et unité*, cela prouve que nous connaissons ce que c'est que l'esprit.

*Je et moi* signifie-t-il autre chose que ma personne? Et une unité n'est-elle pas aussi bien une unité de matière qu'une autre substance?

Vous me dites que les esprits forts répondent à cela qu'ils n'ont aucune idée ni d'esprit, ni de matière, ni de vertu, ni de vice : il ne s'agit assurément ici ni de vertu ni de vice; et M. Locke, le plus sage et le plus vertueux de tous les hommes, était bien loin d'avancer une impiété aussi absurde et aussi horrible. Pour vous prouver, non pas que notre pensée est une action de Dieu sur la matière, mais qu'elle peut être une action de Dieu sur la matière, et, ce qu'il faut toujours répéter, qu'il n'est pas impossible à l'Être infiniment puissant de faire penser un corps, je vous avais apporté l'exemple des bêtes; vous me répondez : *La bête sera ce qu'il vous plaira*. Je vous supplie d'examiner la chose avec un peu d'attention, il me paraît qu'elle en vaut la peine.

Toute question n'est pas susceptible de démonstration, mais il faut examiner ce qui est le plus probable; non pas pour le croire fermement, mais pour croire au moins qu'il est probable.

Or il est de la plus grande probabilité que les bêtes ont des sentiments, des idées, de la mémoire, etc. Je n'entrerai pas ici dans les preuves d'expérience dont on ferait des volumes, mais je dirai en philosophe : Les bêtes ont les mêmes organes de sentiment que nous; la nature ne fait rien en vain : donc Dieu ne leur a point donné des organes de sentiment pour qu'elles n'aient point de sentiment; donc elles en ont comme nous.

Si on me dit à cela que les ressorts que je prends pour organes de leurs cinq sens sont seulement en eux les organes de la vie, je réponds que les animaux peuvent avoir la vie sans leurs cinq sens, puisqu'il y en a qui n'ont que trois ou deux sens, et qui vivent : donc les organes des sens leur sont donnés pour autre chose que pour la vie; donc ils ont du sentiment; donc ils ont cela de commun avec nous. Or, ou Dieu a ajouté le sentiment à ces portions de matière, ou il leur a donné une âme



spirituelle et immortelle. On est donc réduit à dire, ou qu'une puce a une âme immortelle, ou que Dieu a donné à la matière le don de sentir : or s'il a pu accorder à certains corps la sensation, pourquoi lui sera-t-il impossible d'accorder la pensée à d'autres ?

Pour prouver encore qu'on ne peut dire qu'il soit impossible à Dieu de donner, par son action, la pensée au corps, et pour faire voir combien il est faux de dire : *Ce qui n'est pas divisible ne peut appartenir à la matière*, je vous avais apporté l'exemple du mouvement.

Le mouvement n'est pas divisible ; la vie, la végétation, l'électricité, ne sont pas divisibles ; cependant l'électricité, la vie, la végétation, le mouvement, appartiennent à la matière : donc la matière a des propriétés, et peut-être sans nombre, qui ne sont pas divisibles. Il peut y avoir du plus ou du moins dans ces propriétés, il y en a aussi dans la propriété de la pensée. Un corps est plus ou moins en mouvement, une pensée est plus ou moins vive, plus ou moins forte, plus ou moins claire.

Je vous avais surtout apporté l'exemple de la gravitation, qui est un principe qui agit à des distances immenses, qui semble n'avoir rien de corporel, et qui cependant est le grand ressort de la nature. Je vous avais demandé ce que vous en pensiez, et si vous le connaissiez ; et là-dessus voici comme vous me faites l'honneur de me répondre : « Oui, monsieur, les corps pèsent ; les calculs du célèbre Newton ne m'en convainquent pas plus que les sens. Un corps pèse sur l'autre, c'est-à-dire qu'un corps pousse l'autre. »

Je soupçonne qu'il y a là quelque faute du libraire, car il n'est pas vraisemblable que ce soit là le sentiment d'un homme aussi savant que vous. Vous n'ignorez pas sans doute ce que c'est que cette propriété de la nature appelée *gravitation*, ou *attraction*, ou *force centripète* ; et si je vous le demandais, vous me répondriez, avec Newton et avec tous ceux qui ont étudié les vérités découvertes par ce grand homme : La gravitation, l'attraction est la propriété par laquelle tous les corps tendent à s'approcher les uns des autres, sans aucun besoin d'une impulsion étrangère et de matière intermédiaire ; et cela en raison directe de la quantité de leur masse, et en raison double inverse des distances. Cette propriété de la matière, inconnue jusqu'à nous, a été découverte et prouvée, je dis prouvée par ce grand philosophe, et ses preuves sont toutes fondées sur les lois de Kepler que les planètes observent dans leurs révolutions, sur les inégalités des mouvements

dans les globes célestes, qui toutes confirment cette admirable loi des forces centripètes.

Ainsi il ne s'agit pas ici de l'impulsion des corps, et de la communication du mouvement, quoique l'impulsion des corps et la communication du mouvement soient encore une propriété de la matière, qui n'a rien de commun avec la divisibilité.

Il s'agit de ce pouvoir réel de gravitation, d'attraction, de forces centripètes, qui dirigent les planètes autour du soleil, et la lune autour de la terre, selon des lois mathématiques qui excluent nécessairement tout ce prétendu fluide, et cette chimère de tourbillons qu'on avait supposés si gratuitement.

Ce pouvoir démontré est précisément tout le contraire de ce que vous dites. *Un corps, dites-vous, pèse, c'est-à-dire il pousse et ne pousse qu'autant qu'il est poussé.* Non, mon père, le Soleil n'est point poussé, et Saturne n'est point poussé.

Mais le Soleil et Saturne s'attirent, gravitent, pèsent l'un sur l'autre, selon la quantité directe de leur masse, et selon la raison inverse du carré de leur éloignement ; et il n'y a point entre eux ni autour d'eux de fluide qui puisse ni leur faire une résistance sensible, ni diriger leur mouvement. Il y a donc certainement un principe de gravitation, d'attraction, que nous ne connaissons pas, qui agit d'une manière surprenante, et qui n'a aucun rapport aux autres propriétés de la matière. Ce principe, vous avais-je dit, est interne, inhérent dans les corps ; et là-dessus vous me répondez que jamais Newton n'a admis ce principe inhérent et interne dans les corps, et que s'il l'avait admis on se serait moqué de lui. Si vous entendez par principes ou propriétés inhérentes une propriété essentielle, il est très-vrai que Newton ne dit pas que le principe des forces centripètes soit essentiel à la matière ainsi que l'étendue. Peu importe qu'il se soit servi des termes *inhérent* et *interne* dont je me sers. Tout ce qu'on entend par ce mot *inhérent*, c'est que toute matière a reçu de Dieu ce principe qui est en elle : que toute particule de matière a la propriété, tant qu'elle est matière, de graviter l'une vers l'autre, comme l'or a la propriété inhérente de peser plus que l'argent, comme l'eau a la propriété inhérente d'être fluide à un certain degré de température. Je ne vois pas comment, en disant cela, Newton se serait exposé à la dérision des philosophes, comme vous le dites.

Vous m'apprenez ensuite que M. Newton a poussé plus loin qu'aucun philosophe l'observation des mouvements qui approchent les corps, ou qui les éloignent les uns des autres. Il sem-



ble par ces paroles que Newton n'aurait fait autre chose que de pousser plus loin qu'un autre ces recherches triviales sur les lois du mouvement ; comme, par exemple, que la quantité de mouvement est le produit de la masse par la vitesse, etc. Ce n'est point du tout cela, encore une fois, dont il s'agit : c'est du pouvoir des forces centripètes, qui font que le soleil, par exemple, étant dans l'un des foyers d'une ellipse, le corps placé dans la circonférence de cette ellipse doit nécessairement parcourir des espaces égaux, en temps égaux, et que la force centripète augmente à mesure que le corps approche de celui des foyers de l'ellipse où est le soleil. Encore une fois, sans vous répéter ici toutes ces combinaisons, les forces centripètes, l'attraction, la gravitation, sont une nouvelle loi de la nature aussi certaine et aussi inconnue que la vie des animaux et la végétation des plantes, le mouvement, et l'électricité.

Vous parlez ensuite de M. Newton ainsi : « Ce sage observateur déclare nettement (section II, p. 172) qu'en regardant tous les corps comme des espèces d'aimants, il s'en tient aux mouvements apparents, de quelque cause qu'ils viennent, et sans toucher aux systèmes différents qui les rapportent à quelque impulsion, à l'action de la matière subtile ou éthérée. »

Je n'ai pas ici l'ouvrage dont vous citez cette page 172 ; mais, sans avoir sous mes yeux cet ouvrage, je sais fort bien que M. Newton, en vingt endroits, réclame contre l'injustice ridicule et absurde qu'il y aurait à lui reprocher d'admettre les qualités occultes des péripatéticiens. Il a soin de déclarer expressément qu'il ne sait point ce que c'est que cette propriété qu'il appelle du nom de gravitation, de force centripète, d'attraction. Il a hasardé sur cela quelques conjectures très-faibles ; mais enfin il n'est pas moins démontré que cette propriété, inconnue jusqu'à lui, existe réellement : c'est le seul point dont il est ici question. Il y a une propriété dans la matière, laquelle agit sans contact, sans véhicule, à des distances immenses : donc la matière peut avoir d'autres propriétés que celle d'être divisible.

La matière a probablement mille autres facultés que nous ne connaissons pas.

Vous me dites ensuite : La faculté d'attirer et repousser, de peser en poussant, n'enferme que du mouvement, du poids, de la mesure : donc ce sont des propriétés d'un être divisible. Il est vrai que ce sont des propriétés d'un être qui d'ailleurs est divisible ; mais ce n'est pas parce qu'il est divisible qu'il a ces propriétés. La matière est physiquement divisible, c'est-à-dire ses



parties solides adhérentes les unes aux autres sont séparables, et ces parties adhérentes ensemble, qui composent un tout comme notre globe, ont ensemble la faculté d'attraction, de gravitation ; mais chaque particule solide de cet univers a en soi la même faculté, et un atome gravite vers un atome, comme la Terre, Mars, Jupiter, vers le Soleil leur centre.

La gravitation, le mouvement, appartiennent donc à toute la matière que nous connaissons. Il y a nécessairement des parties solides : donc ce n'est point en tant que divisible que la matière a la propriété de l'attraction ; donc, encore une fois, il y a des principes dans la matière indépendants de la divisibilité ; donc c'est une grande témérité d'assurer que Dieu ne peut joindre la pensée à la matière, sur cette faible et obscure raison que la matière est divisible. Encore une fois, on ne vous dit pas que le Créateur ait donné à la matière la pensée, on ne saurait trop le répéter ; on vous dit seulement que des êtres aussi peu éclairés que nous le sommes doivent être bien retenus quand il s'agit de prononcer ce que l'Être infini et tout-puissant peut faire ou ne peut pas faire.

Vous me dites ensuite que le mouvement, la pesanteur des corps, nous indiquent Dieu, nous conduisent à Dieu ; et ensuite vous parlez de ceux qui doutent de l'existence de Dieu.

On croirait, par ces paroles, que vous voudriez jeter quelques soupçons de cette horrible et impertinente incrédulité sur Newton et sur Locke, et sur ceux qui ont éclairé leur esprit des lumières de ces grands hommes. Ce n'est pas assurément votre intention : vous avez le cœur trop droit, vous avez un esprit trop juste, pour ne pas reconnaître que toute la philosophie de Newton suppose nécessairement un premier moteur. Vous savez avec quelle supériorité de raison Locke a prouvé avant Clarke l'existence de cet Être suprême. Newton et Locke, ces deux sublimes ouvrages du Créateur, ont été ceux qui ont démontré son existence avec le plus de force ; et les hommes, en cela comme dans tout le reste, doivent faire gloire d'être leurs disciples.

Je ne sais pas, en vérité, à propos de quoi vous parlez de libertinage, de passions et de désordres, quand il s'agit d'une question philosophique de Locke, dans laquelle son profond respect pour la Divinité lui fait dire simplement qu'il n'en sait pas assez *pour oser borner la puissance de l'Être suprême.*

Il était bien loin, ce grand homme, d'être courbé vers la terre, et d'être plongé dans les voluptés, lui qui a passé sa vie, non-seulement à éclairer l'entendement des hommes, mais à

leur enseigner, par son exemple, la pratique des vertus les plus sévères et les plus aimables. M. Newton a été aussi vertueux qu'il a été grand philosophe : tels sont, pour la plupart, ceux qui sont bien pénétrés de l'amour des sciences, qui n'en font point un indigne métier, et qui ne les font point servir aux misérables fureurs de l'esprit de parti. Tel a été le docteur Clarke ; tel était le fameux archevêque Tillotson ; tel était le grand Galilée ; tel notre Descartes ; tel a été Bayle, cet esprit si étendu, si sage et si pénétrant, dont les livres, tout diffus qu'ils peuvent être, seront à jamais la bibliothèque des nations. Ses mœurs n'étaient pas moins respectables que son génie. Le désintéressement et l'amour de la paix comme de la vérité étaient son caractère : c'était une âme divine. M. Basnage, son exécuteur testamentaire, m'a parlé de ses vertus les larmes aux yeux. Cependant, je ne sais par quelle fatalité un des hommes les plus respectables de votre Société, un homme plus célèbre encore par sa vertu que par son éloquence, a pu être trompé au point de dire, dans un de ses discours publics, en parlant de Bayle : « *Probitatem non do*, je lui refuse la probité. »

531. — DE L'ABBÉ DESFONTAINES <sup>1</sup>.

*A monsieur de Voltaire, à Cirey, près de Vassy en Champagne.*

Novembre 1735.

Je sortais, monsieur, d'une bonne et grande maison où un grand nombre d'honnêtes gens, qui font cas de votre talent de versificateur, ne rendaient pas la même justice à votre probité et à votre cœur, ce qui m'avait obligé de soutenir thèse jusqu'à m'enrouer, lorsqu'en rentrant chez moi j'ai trouvé le *Mercur*e de novembre 1735, où j'ai lu votre belle scène de Shakespeare et ensuite ces paroles judicieuses : « Il est étonnant que les auteurs des *Observations* aient voulu juger *la Henriade*. Leurs critiques sont faites avec bien peu de goût ; » et enfin l'apologie du tutoiement de vos personnages et de *la Mort de César*.

Comment, monsieur, vous imprimez des choses aussi peu honnêtes, après ce que j'ai fait en dernier lieu pour vous dire que cet air de mépris, cet air décisif, ne vous convient nullement ? Vous m'avez écrit en particulier beaucoup de sottises. Je vous les pardonne ; mais il n'en sera pas de même lorsque vous me les direz en public. *Il est étonnant, etc.* Eh ! pourquoi, monsieur, faites-vous des ouvrages ? Est-ce pour avoir le suffrage des

1. *Revue rétrospective*, 1834. Détentions de Voltaire.



sots de qualité, qui préféreront votre clinquant à tout l'or de Virgile <sup>1</sup> ? Qui vous jugera, si vous nous récusez ? Je veux bien que vous sachiez qu'en toutes sortes de matières, et même sur vos ouvrages de poésie, je suis en état de vous donner des conseils, ayant l'étude et le jugement nécessaires, et un goût qui passe pour assez sûr. Les peintres ne sont pas les plus grands connaisseurs en peinture. Nos critiques, dites-vous, sont faites avec bien peu de goût. Eh ! monsieur, à peine avez-vous été effleuré. Que serait-ce si on avait voulu remarquer tout ce qu'il y a de reprehensible dans vos ouvrages ? Heureusement vous êtes le seul de votre avis, si ce n'est quelque bel esprit de café qui est au comble de la joie de voir que vous pensez comme lui. Cependant personne n'ose s'en prévaloir, tant votre suffrage est de poids.

Si vous me dites que vous avez autrefois écrit à La Roque <sup>2</sup> dans un moment de colère, je vous répondrai que vous deviez vous en souvenir ensuite après l'armistice, et écrire à ce galant homme, dont vous avez fait le panégyrique, de ne pas publier ce qui vous était échappé. La Roque, par reconnaissance, n'a pas dû manquer de vous servir en cette occasion, et je ne puis me plaindre de lui ; mais il est arrivé que le bonhomme, en vous obéissant ponctuellement, vous a rendu très-ridicule.

Enfin, monsieur, le trait du *Mercur*e sera à jamais entre nous le libelle du divorce <sup>3</sup> si vous ne parlez autrement dans une lettre que vous aurez soin de faire imprimer dans le *Mercur*e ou ailleurs, et incessamment. Votre apologie du tutoiement donne lieu à mille plaisanteries. Savez-vous que le tutoiement est la source de votre affaire de 1725. Le vers de Lamotte, *Taisez-vous, me dis-tu*, paraît admirable aujourd'hui. Ce que vous dites des quakers ne fait rien à votre pièce : un quaker, malgré vos belles *Lettres*, est un fou, selon tous les Anglais et les Français de bon sens. Lisez l'*Histoire du fanatisme* et celle des *Variations* de M. Bossuet.

Je ne veux point avoir de querelle avec vous, ni vous donner lieu de me dire des injures grossières en public, ce qui serait suivi de ripostes de ma part : il n'y aurait qu'à perdre pour nous deux. Cependant soyez persuadé que je viendrai à bout, par la justesse de mes raisonnements et peut-être par quelque autre autorité que j'ai acquise dans notre république des lettres, de vous faire passer pour le *Claudien du siècle* : car, en matière de théâtre, il ne serait pas seulement question de vous. C'est alors que vous direz que *mes critiques sont faites avec bien peu de goût* ; mais vous ne serez pas plus cru que dans vos décisions du *Temple du Goût*.

Enfin, monsieur, il est honteux et contre toutes les règles de l'honneur

1. Boileau a dit, satire IX :

Tous les jours, à la cour, un sot de qualité  
Peut juger de travers avec impunité ;  
A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,  
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

2. Antoine de La Roque, qui avait obtenu le privilège du *Mercur*e en 1721, et à qui est adressée la lettre 277.

3. *Libellus repudi*, expression biblique.



d'avoir imprimé ces malhonnêtetés après ce qu'on a fait nouvellement pour vous justifier d'avoir fait une pièce contraire aux bonnes mœurs et construite en dépit du bon sens. Votre scène de Shakespeare dément l'apologie de votre Brutus, assassin de son père, quoiqu'elle soit fort belle. Il y a aussi une scène des conjurés, qui est admirable, mais

Infelix operis summa quia ponere totum  
Nescit.

(HORACE.)

Voilà bien des duretés que je vous dis; mais je suis bien en colère. Cependant ma fureur est toute renfermée dans cette lettre. Je ne me plaindrai à qui que ce soit, et il ne tiendra qu'à vous que je recommence à être de vos amis : car je n'en suis pas jusqu'à ce que vous m'avez fait raison.

L'ABBÉ DESFONTAINES.

532. — A M. BERGER.

A Cirey, le 1<sup>er</sup> décembre.

Au nom de Rameau, ma froide veine se réchauffe, monsieur. Vous me dites qu'il a besoin de quelque guenille pour faire exécuter des morceaux de musique chez M. le prince de Carignan. Voici de mauvais vers, mais tels qu'il les faut, je crois, pour faire briller un musicien. S'il veut broder de son or cette étoffe grossière, la voici <sup>1</sup> :

Fille du ciel, ô charmante Harmonie !  
Descendez, et venez briller dans nos concerts,  
La nature imitée est par vous embellie.

Fille du ciel, reine de l'Italie,  
Vous commandez à l'univers.  
Brillez, divine Harmonie,  
C'est vous qui nous captivez.

Par vos chants vous vous élevez  
Dans le sein du lieu du tonnerre ;  
Vos trompettes et vos tambours  
Sont la voix du dieu de la guerre.

Vous soupirez dans les bras des Amours.  
Le Sommeil, caressé des mains de la Nature,  
S'éveille à votre voix ;

Le badinage avec tendresse  
Respire dans vos chants, folâtre sous vos doigts.  
Quand le dieu terrible des armes

1. On trouve dans l'*Esthétique* de Jean-Paul Richter une critique de cette pièce de vers, que l'Allemand s'amuse à épilucher mot à mot. (G. A.)

Dans le sein de Vénus exhale ses soupirs,  
 Vos sons harmonieux, vos sons remplis de charmes,  
 Redoublent leurs désirs.  
 Pouvoir suprême,  
 L'Amour lui-même  
 Te doit des plaisirs.  
 Fille du ciel, ô charmante Harmonie! etc.

Il me semble qu'il y a là un *rimbombo* de paroles et une variété sur laquelle tous les caractères de la musique peuvent s'exercer. Si Orphée-Rameau veut couvrir cette misère de doubles croches, *ella è padrone*, pourvu qu'on ne me nomme point.

S'il avait demandé M. de Fontenelle, ou quelque autre honnête homme, pour examinateur, il aurait fait jouer *Samson*, et je lui aurais fait tous les vers qu'il aurait voulu. Peut-être en est-il temps encore. Quand il voudra, je suis à son service. Je n'ai fait *Samson* que pour lui. Je partageais le profit entre lui et un pauvre diable de bel esprit<sup>1</sup>. Pour la gloire, elle n'eût point été partagée, il l'aurait eue tout entière.

Écrivez-moi souvent : vos lettres valent mieux que de l'argent et de la gloire. Vous êtes le plus aimable correspondant du monde, bon ami de près et de loin. Je vous embrasse, et suis à vous pour la vie.

P. S. Qu'est-ce qu'une estampe de moi, qui se vend chez Odieuvre? Voyez cela, je vous prie ; j'en ferai venir pour le bailli du village, au cas que cela soit ressemblant.

Vous m'avez parlé d'une gravure où j'ai l'honneur d'être avec le berger, le philosophe, le galant Fontenelle. J'aimerais mieux cette gravure que l'estampe. Étant derrière Fontenelle, on est sûr d'être au moins regardé ; mais, étant seul, on ne m'ira point déterrer. *Vale*.

533. — A. M. THIERIOT.

A Cirey, 8 décembre, à quatre heures du matin.

La date vous fera voir que je n'ai pas le temps de vous écrire une longue épître. On vient de m'avertir que plusieurs chants de *la Pucelle* courent dans Paris. Ou c'est quelque poëme qu'on met sous mon nom, ou un copiste infidèle a transcrit quelques-uns de ces chants. Dans l'un ou dans l'autre cas, il faut que je

1. Probablement Linant.

sois instruit de bonne heure de la vérité. Je vous jure, par cette même vérité que vous me connaissez, que je n'ai jamais prêté le manuscrit à personne, puisque je ne l'ai pas prêté à vous-même. Si quelqu'un m'a trahi, ce ne peut être qu'un nommé Dubreuil, beau-frère de Demoulin, qui a copié l'ouvrage il y a six mois. M. Rouillé prétend qu'il en court des copies. Voyez, informez-vous; que votre amitié se trémousse un peu. Il est d'une conséquence extrême que je sois averti. Il faudra enfin que j'aie mourir dans les pays étrangers; mais, en récompense, les Hardion, les Danchet, etc., prospèrent en France.

J'avais commencé une tragédie où je peignais un tableau assez singulier du contraste de nos mœurs avec les mœurs du nouveau monde. On a dit, il y a quelques mois, mon sujet au sieur Lefranc; qu'a-t-il fait? Il a versifié dessus, il a lu sa pièce à nosseigneurs les comédiens, qui l'ont envoyée à la révision. Le petit bonhomme est un *tantinetto* plagiaire; il avait pillé sa pauvre *Didon* tout entière d'un opéra italien de Metastasio. Mais il prospérera avec les Danchet et les La Serre, et moi, j'irai languir à la Haye ou à Londres. Adieu; réponse, et prompte.

534. — A M. THIERIOT.

A Cirey, 17 décembre.

Vous êtes le plus aimable ami, le plus exact et le plus tendre qu'il y ait au monde. Vous écrivez aussi régulièrement qu'un homme d'affaires, et vous avez les sentiments d'une maîtresse. Par quel remerciement commencerai-je? J'accepte d'abord le valet de chambre écrivain, pourvu qu'il ne soit ni dévot ni ivrogne, deux qualités également abominables. Il copiera toutes mes guenilles, que je corrige tous les jours, et que je vous destine. J'ai envoyé à MM. de Pont-de-Veyle et d'Argental la tragédie en question<sup>1</sup>, avec cette clause qu'elle serait communiquée à vous, mon cher ami, et à vous seul. Ainsi, lorsque vous voudrez, passez chez ce M. d'Argental, chez cette aimable et bienfaisante créature, qui ne cesse de me combler de ses bons offices. A présent que cette pièce envoyée me donne un peu de loisir, revenons à Orphée-Rameau. Je lui avais craché de petits vers<sup>2</sup> pour un petit duo. On pourrait, en allongeant la litanie, faire de cela un mor-

1. *Alzire*.

2. Ils sont dans la lettre 532.



ceau très-musical. C'est la louange de la musique ; on y peut fourrer tous ses attributs, tous ses caractères. Le génie de notre Orphée se trouverait au large.

Je ferai de *Samson* tout ce qu'on voudra ; c'est pour lui (Rameau), c'est pour sa musique mâle et vigoureuse que j'avais pris ce sujet.

Vous faites trop d'honneur à mes paroles de dire qu'il y a trois personnages. Je n'en connais que deux, Samson et Dalila : car pour le roi, je ne le regarde que comme une basse-taille des chœurs. Je voudrais bien que Dalila ne fût point une Armide. Il ne faut point être copiste. Si j'en avais cru mes premières idées, Dalila n'eût été qu'une friponne, une Judith, p..... pour la patrie, comme dans la sainte Écriture ; mais autre chose est la *Bible*, autre chose est le parterre. Je serais encore bien tenté de ne point parler des cheveux plats de Samson. Faisons-le marier dans le temple de Vénus la Sidonienne : de quoi le Dieu des Juifs sera courroucé ; et les Philistins le prendront comme un enfant, quand il sera bien épuisé avec la Philistine. Que dit à cela le petit Bernard ? J'ai corrigé et refondu *le Temple du Goût* et beaucoup de pièces fugitives ; et malgré vos leçons, je suis à la bataille d'Hochstedt. Je passe mes jours dans les douceurs de la société et du travail, et je ne regrette guère que vous. Je voudrais être aussi bien auprès de Pollion que vous auprès d'Émilie.

535. — DE L'ABBÉ DESFONTAINES<sup>1</sup>.

17 décembre 1735.

Lorsque nous serons réconciliés, je dirai comme Ménage : « J'ai fait la paix avec le R. P. Bonhours ; c'est un très-bon écrivain. »

J'oubliais de vous dire que vous avez imaginé que nous avons rabaissé *la Henriade* ; nous n'en avons fait aucune critique ; j'en ai parlé plusieurs fois avec éloge en passant. En vérité, vous êtes bien injuste. Enfin, lorsque j'ai trouvé quelque chose à reprendre dans vos écrits, ma critique a toujours été marquée au coin de l'estime et de l'amitié, et si quelque chose vous a offensé, vous savez que cela a été réparé avantageusement<sup>2</sup>.

La Roque, à qui l'on fait grande honte du traité qu'il a inséré dans son journal, n'est excusable que par sa bêtise. Il dit que vous lui avez envoyé,

1. *Revue rétrospective*, 1834. Les Détentions de Voltaire.

2. *Les Observations sur les écrits modernes* contiennent en effet, tome III, page 81, une lettre de M\*\*\*, où sont réfutées toutes les critiques de Desfontaines sur *la Mort de César*.

mot pour mot, tout ce qu'il a imprimé à ce sujet; la phrase « Il est charmant » le convainc de sa stupidité.

536. — A M. BERGER.

A Cirey, le 22 décembre.

Vous êtes un ami charmant. Vos lettres ne sont pas seulement des plaisirs pour moi, elles sont des services solides. Je savais ce que vous me mandez de l'abbé de Lamare <sup>1</sup>. Vos réflexions sont très-sages. Je ne peux que louer sa reconnaissance, et craindre la malignité du public. J'ai retranché, comme vous croyez bien, toutes les louanges que l'amitié de ce jeune homme, trompé en ma faveur, me prodiguait assez imprudemment, et qui nous auraient fait tort à l'un et à l'autre. Je l'ai prié de ne m'en donner aucune. A la bonne heure que, en faisant imprimer une édition de *Jules César*, il réfute, en passant, les calomnies dont m'ont noirci ceux qui prennent la peine de me haïr. Je ne crois pas que ce soit une chose que je puisse empêcher, s'il ne se tient qu'à des faits, s'il ne me loue point, s'il ne se commet avec personne, s'il parle simplement et sans art. Mais il faut que sa préface soit écrite avec une sagesse extrême, et que sa conduite y réponde.

Je n'ai point gardé de copie de ces vers pour Orphée-Rameau ; mais je me souviens de l'idée, et, quand j'aurai plus de santé et de loisir, je ferai ce qu'il voudra. Il a bien raison de croire que *Samson* est le chef-d'œuvre de sa musique ; et, quand il voudra le donner, il me trouvera toujours prêt à quitter tout pour rimer ses doubles croches.

Il est vrai, mon cher monsieur, que j'avais composé une tragédie dans laquelle j'avais essayé de faire un tableau des mœurs européennes et des mœurs américaines. Le contraste régnait dans toute la pièce, et je l'avais travaillée avec beaucoup de soin ; mais j'avais peur d'y avoir mis plus de travail que de génie ; je craignais la haine opiniâtre de mes ennemis et l'indisposition du public. Je me tenais tranquille, loin de toute espèce de théâtre, attendant un temps plus favorable ; mais une personne instruite

1. Lamare, abbé et poète, né à Quimper en 1706, mort en 1742, donna, en 1736, une édition de *la Mort de César*. Il y avait joint un *Avertissement* commençant par ces mots : « Il y a près de huit années », qu'on peut voir tome III, en tête de *la Mort de César*.

C'est à Lamare qu'est adressée la lettre 576.

du sujet de ma pièce (qui n'est point *Montézume*<sup>1</sup>), en ayant parlé à M. Lefranc, il s'est hâté de bâtir sur mon fonds ; et je ne doute pas qu'il n'ait mieux réussi que moi. Il est plus jeune et plus heureux. Il est vrai que, si j'avais eu un sujet à traiter, je ne lui aurais pas pris le sien. J'aurais eu pour lui cette déférence que la seule politesse exige. Tout ce que je peux faire, à présent, c'est de lui applaudir, si sa pièce est bonne, et d'oublier son mauvais procédé, à proportion du plaisir que me feront ses vers. Je ne veux point de guerre d'auteurs. Les belles-lettres devraient lier les hommes ; elles les rendent d'ordinaire ennemis. Je ne veux point ainsi profaner la littérature, que je regarde comme le plus bel apanage de l'humanité. Adieu, monsieur ; je suis bien touché des marques d'amitié que vous me donnez ; et c'est pour la vie.

537. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 25 décembre.

Je suis toujours d'avis qu'il ne soit plus question des grands cheveux plats de Samson ; je gagnerai à cela une sottise sacrée de moins, et ce sera encore une scène de récitatif retranchée. Je n'entends pas trop ce qu'on veut dire par une Dalila intéressante. Je veux que ma Dalila chante de beaux airs, où le goût français soit fondu dans le goût italien. Voilà tout l'intérêt que je connais dans un opéra. Un beau spectacle bien varié, des fêtes brillantes, beaucoup d'airs, peu de récitatifs, des actes courts, c'est là ce qui me plaît. Une pièce ne peut être véritablement touchante que dans la rue des Fossés-Saint-Germain<sup>2</sup>. *Phaëton*, le plus bel opéra de Lulli, est le moins intéressant.

Je veux que le *Samson* soit dans un goût nouveau ; rien qu'une scène de récitatif à chaque acte, point de confident, point de verbiage. Est-ce que vous n'êtes pas las de ce chant uniforme et de ces *eu* perpétuels qui terminent, avec une monotonie d'antiphonaire, nos syllabes féminines ? C'est un poison froid qui tue notre récitatif. Mandez-moi sur cela l'avis de Pollion et de Bernard.

Ne pourriez-vous point savoir ce que le plagiaire de Metastasio et le mien a pris de mes Américains ? J'aurais peut-être le temps de changer ce qu'il a imité. Je ferais comme les gens

1. Le bruit avait couru, et des journaux avaient annoncé, que la tragédie de Voltaire était intitulée *Montézume*. Il existe sous ce titre une pièce jouée en 1702. Voyez la note tome II, page 320.

2. Le Théâtre-Français y a été de 1689 à 1770.



qu'on a volés, qui changent les gardes de la serrure. Si vous voyez M. le bailli de Froulai et M. le chevalier d'Aidie<sup>1</sup>, dites, je vous en prie, à cette paire de loyaux chevaliers combien je suis reconnaissant de leurs bontés. M. de Froulai a parlé en vrai Bayard au garde des sceaux.

Qu'est-ce donc que cette mauvaise pièce intitulée *le Tocsin de la Cour*? On dit que c'est le laquais de La Serre<sup>2</sup> ou de Roi qui en est l'auteur. Monsieur le garde des sceaux a-t-il si peu de goût que de me soupçonner de ces bassesses et de ces misères? Je suis bien las de toutes ces vexations; et, si je n'avais pas le bonheur de vivre à Cirey, dans le sein de la vertu, des beaux-arts, de l'esprit, et de l'amitié, auprès de la personne la plus respectable qui soit au monde, je dénicherai bien vite de France.

538. — A M. THIERIOT.

26 décembre.

J'ai reçu à la fois, mon cher et véritable ami, vos deux lettres. Vous savez bien que la seule amitié était le lien qui me retenait en France. Voilà la divinité à qui je sacrifiais ma liberté; mais enfin la rage de mes ennemis l'emporte, et la calomnie m'arrache le seul bien où mon cœur était attaché. Je vais, par les conseils mêmes des personnes qui daignaient passer leur vie avec moi, chercher dans une solitude plus profonde le repos qu'on m'envie. Je fais par une nécessité cruelle ce que Descartes faisait par goût et par raison: je fuis les hommes, parce qu'ils sont méchants.

Quand vous m'écrirez, envoyez dorénavant vos lettres à Demoulin, sans dessus, ou bien à M. Dufaure; il me les fera tenir.

Je vous jure, sur l'amitié que j'ai pour vous, que quiconque dira que j'ai laissé copier quatre vers de l'ouvrage en question<sup>3</sup> est un imposteur.

Si monsieur le garde des sceaux a dans son portefeuille quelque pièce sous le nom de *la Pucelle*, c'est apparemment l'ouvrage de quelqu'un qui a voulu m'attribuer son style, pour me déshonorer et pour me perdre.

J'attendais de monsieur le garde des sceaux qu'il me rendrait plus de justice. Peut-être le cardinal de Richelieu, Louis XIV, et M. Colbert, m'eussent protégé. Quelque persécution injuste et cruelle que j'aie essuyée de sa part, je ne me plaindrai jamais ni de

1. Voyez les lettres 313 et 485.

2. Voyez la lettre 339.

3. *La Pucelle d'Orléans*.

lui ni de personne, pas même de l'abbé Desfontaines, qui s'est signalé par de si noires ingraturités. J'achèverai en paix, sans murmure, et sans bassesse, le peu de jours que la nature voudra permettre que je vive, loin des hommes dont je n'ai que trop éprouvé la méchanceté.

Je serais inconsolable, si vous n'en étiez pas plus assidu à m'écrire. Je ne me sens capable d'oublier tant d'injustices des autres qu'en faveur de votre amitié.

M<sup>me</sup> du Châtelet a lu la préface<sup>1</sup> que m'a envoyée le petit Lamare. Nous en avons retranché beaucoup, et, surtout, les louanges; mais, pour les faits qui y sont, nous ne voyons pas que je doive en empêcher la publication. C'est une réponse simple, naïve, et pleine de vérité, à des calomnies atroces et personnelles imprimées dans vingt libelles. Il y aurait un amour-propre ridicule à souffrir qu'on me louât; mais il y aurait un lâche abandon de moi-même à souffrir qu'on me déshonore. L'ouvrage de Lamare nous paraît à présent très-sage, et même intéressant. Il me semble qu'il y règne un amour des arts et de la vertu, un esprit de justice, une horreur de la calomnie, et un attendrissement sur le sort de presque tous les gens de lettres persécutés, qui ne peut révolter personne, et qui, même dans le temps de cette persécution nouvelle, doit gagner les bons esprits en ma faveur. Il ne faut pas songer aux autres.

Il est vrai que cette justification aurait plus de poids si elle était faite d'une main plus importante et plus respectée; mais, plus on a d'acquis dans le monde, moins on sait défendre ses amis. Il n'y a que vous qui ayez ce courage en parlant, et Lamare en écrivant. J'ajoute encore que cette marque publique de la reconnaissance de Lamare peut servir à lui faire des amis: on verra qu'il est digne d'en avoir.

Ne négligez pas d'aller voir *par amabile fratrum*<sup>2</sup>, les dignes amis Pont-de-Veyle et d'Argental.

Je vous embrasse tendrement, et vous aime comme vous méritez d'être aimé.

539. — A. M. THIERIOT.

Le 28 décembre.

Je n'ai jamais, mon cher ami, parlé de l'abbé Prévost<sup>3</sup> que pour le plaindre d'avoir une tonsure, des liens de moine, hon-

1. Voyez la note sur la lettre 390.

2. Horace a dit, liv. II, sat. III, v. 242: *Par nobile fratrum*.

3. Voyez lettre 454.

teux pour l'humanité, et de manquer de fortune. Si j'ai ajouté quelque chose sur ce que j'ai lu de lui, c'est apparemment que j'ai souhaité qu'il eût fait des tragédies, car il me paraît que le langage des passions est sa langue naturelle. Je fais une grande différence entre lui et l'abbé Desfontaines : celui-ci ne sait parler que de livres ; ce n'est qu'un auteur, et encore un bien médiocre auteur, et l'autre est un homme. On voit par leur écrits la différence de leurs cœurs, et on pourrait parier, en les lisant, que l'un n'a jamais eu affaire qu'à des petits garçons, et que l'autre est un homme fait pour l'amour. Si je pouvais rendre service à l'abbé Prévost, du fond de ma retraite, il n'y a rien que je ne fisse ; et, si j'étais assez heureux pour revenir à Cirey en sûreté, je tâcherais de l'y attirer.

Dans la douleur dont j'ai le cœur percé, il m'est bien difficile, mon ami, de songer à *Samson*. Je me souviens cependant que, dans cette petite ariette des fleurs il faut mettre :

Sensible image  
Des plaisirs du bel âge,  
( Acte IV, scène iv. )

au lieu de

*Plaisir volage, etc. ;*

car Dalila ne doit pas prêcher l'inconstance à un héros dont la vigueur ne doit que trop le porter à ce vice abominable de l'infidélité.

Je suis actuellement sur les frontières de France, avec une chaise de poste, des chevaux de selle, et des amis, prêt à gagner le séjour de la liberté s'il ne m'est pas permis de revoir celui du bonheur. La plus aimable, la plus spirituelle, la plus éclairée, et la plus simple femme de l'univers m'a chargé, en me quittant, de vous dire qu'elle est charmée de vos lettres, et qu'elle vous regarde comme son intime ami. Je voudrais bien vous envoyer la copie d'une lettre qu'elle a pris sur elle d'écrire au garde des sceaux, à la suite d'une autre que son mari a écrite. Vous y admireriez l'éloquence tendre et mâle que donne l'amitié ; vous y verriez le langage de la vertu courageuse. Ah ! mon ami ! il est plus doux d'avoir une pareille lettre écrite en sa faveur qu'il n'est affreux d'être si indignement persécuté. Je vous l'envoierai cette lettre.

En attendant, la personne<sup>1</sup> charitable qui a si généreusement

1. Voyez la lettre 537.



parlé en ma faveur ne pourrait-elle pas dire trois choses au garde des sceaux? La première, qu'il est très-faux qu'il ait des chants de mon ouvrage, ou qu'il a un ouvrage supposé par un traître; la seconde, que je n'ai jamais rien fait qui dût lui déplaire; la troisième, qu'il n'y a que de la honte à me persécuter. Voyez s'il pourrait confire au miel de la cour le fond de ces trois vérités.

Passons des horreurs de la persécution aux tracasseries de Lefranc. Il est faux que l'abbé de Voisenon lui ait dit le détail de mon sujet. Il a su le fond en général par lui, et un peu de détail par un autre, et il s'est pressé de travailler. C'est un homme qui veut, à ce que je vois, aller à la gloire par le chemin de la honte, s'il est, comme on me le mande, le plagiaire des auteurs, et le *busy-body* des comédiens.

Voyez, avec *par nobile fratrum*, si vous pensez que ma pièce puisse soutenir le grand jour après celle de Lefranc. Au bout du compte, si mon ouvrage vous paraissait passable, y aurait-il tant d'inconvénients à le laisser passer le dernier? Le public même, si revenu de son estime pour la *Didon* et pour l'auteur, ne prendrait-il pas mon parti, d'autant plus qu'on me persécute? Pourriez-vous savoir ce qu'en pense Dufresne<sup>1</sup>, et me le mander? Adressez toujours vos lettres, jusqu'à nouvel ordre, chez Demoulin.

Adieu; je vous embrasse bien tendrement et avec tous les sentiments que je vous dois, et que j'aurai pour vous toute ma vie.

P. S. J'oubliais de vous dire, mon cher ami, que j'ai fait mon examen de conscience, au sujet de Pétersbourg. Tout ce que je sais, c'est que le duc de Holstein<sup>2</sup>, héritier présomptif de la Russie, me voulut avoir, il y a un an, et me donner dix mille francs d'appointements; mais, tout persécuté que j'étais, je n'aurais pas quitté Cirey pour le trône de la Russie même. Je répondis d'une manière respectueuse et mesurée. Tout ce que cela prouve, c'est que *Keeper*<sup>3</sup> devrait moins persécuter un homme qui refusa dans les pays étrangers de pareils établissements.

1. Quinault-Dufresne; voyez la lettre 257.

2. Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp, marié, en 1725, à Anne, fille aînée de Pierre le Grand, mort en 1739. (CL.)

3. Par ce mot anglais, qui signifie *garde*, Voltaire désigne le garde des sceaux.

# TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

## DE LA CORRESPONDANCE.

AVERTISSEMENT pour la présente édition . . . . . Page III.

### LETTRES

#### 1711

1. M. Fyot de La Marche. 8 mai 1711. — « Ma lettre va augmenter. » . H. B.
2. M. Fyot de La Marche. 23 mai 1711. — « Tout frais émoulu d'une retraite. » . . . . . H. B.
3. M. Fyot de La Marche. 3 juin 1711. — « Vous me parlez, monsieur. » H. B.
4. M. Fyot de La Marche. 23 juillet 1711. — « Que je suis ravy. » . . H. B.
5. M. Fyot de La Marche. (6 ou 7 août 1711). — « J'ai différé deux ou trois jours. » . . . . . H. B.

#### 1713

6. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 1713. — « Lisez cette lettre en bas. » . . . . . B.
7. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 1713. — « Je suis ici prisonnier. » . . . . . B.
8. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 1713. — « Je ne partirai, je crois. » . . . . . B.
9. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 1713. — « Je viens d'apprendre, mon cher cœur. » B.
10. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 1713. — « Je ne sais si je dois. » . . . . . B.
11. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 6 décembre 1713. — « On a découvert notre entrevue. » B.
12. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 10 déc. 1713. — « Je vous écris une seconde fois. » B.
13. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 13 décembre 1713. — « Je ne sais que d'hier. » . . . . B.
14. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 16 décembre 1713. — « Est-il possible, ma chère maîtresse. » . . . . . B.
15. *De mademoiselle Dunoyer à Voltaire.* . . . . . DESN.
16. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 19 décembre 1713. — « Je suis parti lundi. » . . . . B.
17. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 28 décembre 1713. — « Je suis parti de la Haye. » . B.

#### 1714

18. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 2 janvier 1714. — « Depuis que je suis à Paris. » . . . B.
19. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 20 janvier 1714. — « J'ai reçu, ma chère Olympe. » . B.
20. M<sup>lle</sup> Dunoyer. 10 février 1714. — « Ma chère Pimpette. » . . . . B.

## 1715

21. M<sup>me</sup> la marquise de Mimeure. Juillet 1715. — « J'ai vu, madame, votre petite chicane. » . . . . . B.

## 1716

22. L'abbé de Chaulieu. 20 juin 1716. — « Monsieur, vous avez beau vous défendre. » . . . . . B.  
 23. L'abbé de Chaulieu. 15 juillet 1716. — « A vous, l'Anacréon du Temple. » . . . . . B.  
 24. Le duc de Brancas. Sully, 1716. — « Je crois qu'il suffit. » . . . . . B.  
 25. Le marquis d'Ussé. 20 juillet 1716. — « Je ne sais si vous vous souviendrez. » . . . . . B.  
 26. La marquise de Mimeure. Sully, 1716. — « Je vous écris de ces rivages. » . . . . . B.  
 27. L'abbé de Bussy. Sully, 1716. — « Non, nous ne sommes point tous deux. » . . . . . B.  
 28. Le prince de Vendôme. 1716. — « De Sully, salut et bon vin. » . . . . . B.  
 29. A M. \*\*\*. 1716. — « Jouissez, monsieur, des plaisirs de Paris. » . . . . . B.  
 30. La Faye. 1716. — « La Faye, ami de tout le monde. » . . . . . B.

## 1717

31. Le duc de Sully. — « M. de Basin, lieutenant de robe courte. » . . . . . B.

## 1718

32. M. le lieutenant de police. Vendredi saint 1718. — « Souffrez que le premier usage. » . . . . . B.  
 33. M. le comte de Maurepas. 2 mai 1718. — « Mes malheurs et mon innocence. » . . . . . R. rét.  
 34. M. le comte de Maurepas. 29 mai 1718. — « Si vous avez quelque pitié de mes malheurs. » . . . . . R. rét.  
 35. Le duc d'Orléans. 1718. — « Faudra-t-il que le pauvre Voltaire. » . . . . . B.  
 36. M. le comte de Maurepas. 4 juillet 1718. — « Les obligations que je vous ai. » . . . . . R. rét.

## 1719

37. La marquise de Mimeure. 1719. — « On ne peut vaincre sa destinée. » . . . . . B.  
 38. La marquise de Mimeure. 1719. — « Je vais demain à Villars. » . . . . . B.  
 39. M. de Génonville à M. de Voltaire . . . . . P. in. 1820.  
 40. Génonville. 1719. — « Ami que je chéris. » . . . . . B.  
 41. La marquise de Mimeure. 1719. — « Auriez-vous, madame. » . . . . . B.

## 1720

42. Thieriot. 1720. — « Je vous confie, mon cher ami. » . . . . . C. et F.  
 43. Thieriot. Samedi 25 ... 1720. — « Voici une lettre pour M. le duc d'Orléans. » . . . . . C. et F.  
 44. Thieriot. Au Bruel, 13 novembre 1720. — « On n'entend parler ni de vous. » . . . . . C. et F. (suppl.)

## 1721

45. Fontenelle. Juin 1721. — « Les dames qui sont à Villars. » . . . . . B.  
 46. Thieriot. 1721. — « Je suis encore incertain. » . . . . . B.  
 — Bavoux et François : « Comment vont vos craintes... » . . . . . B. et F.



47. Thieriot. 1721. — « J'irai à Chatenay. » . . . . . B.

## 1722

48. J.-B. Rousseau. 23 janvier 1722. — « M. le baron de Breteuil m'a appris. » . . . . . B.
49. La présidente de Bernières. Mercredi, ... 1722. — « J'attends votre retour. » . . . . . C. et F.
50. La présidente de Bernières. Villars, 1722. — « Si j'avais eu une chaise de poste. » . . . . . C. et F.
51. La présidente de Bernières. Villars, 1722. — « Je resterai encore sept ou huit jours. » . . . . . C. et F.
52. La présidente de Bernières. Jeudi .... 1722. — « J'ai assez bonne opinion de vous. » . . . . . C. et F.
53. La présidente de Bernières. 1722. — « Vous avez grand tort de vous imaginer. » . . . . . C. et F.
54. *Le maréchal de Villars à Voltaire*. 28 mai 1722. . . . . S.-B.
55. Cardinal Dubois. 28 mai 1722. — « J'envoie à Votre Éminence. » . . . . . B.
56. Thieriot. Vendredi, juillet 1722. — « M. le duc de Sully vient d'arriver à Villars. » . . . . . B. et F.
57. Cardinal Dubois. Cambrai, juillet 1722. — « Une beauté qu'on nomme Rupelmonde. » . . . . . B.
58. Thieriot. 6 septembre 1722. — « Le plaisir de voyager avec M<sup>me</sup> de Rupelmonde. » . . . . . B. et F.
59. Thieriot. 10 sept. 1722. — « Je ne sais si je vous ai bien donné. » C. et F. (suppl.) B.
60. Thieriot. 11 septembre 1722. — « Je suis fort étonné de la colère. » . . . . . B.
61. Thieriot. La Haye, 2 octobre 1722. — « Je reçois ce vendredi. » . . . . . B. et F.
62. La présidente de Bernières. La Haye, 7 octobre 1722. — « Votre lettre a mis un nouvel agrément. » . . . . . B.
63. Thieriot. La Haye, 8 octobre 1722. — « Vous avez dû recevoir. » . . . . . C. et F.
64. Thieriot. Marimont, 27 .... 1722. — « Chemin faisant, mon cher ami. » . . . . . C. et F. (suppl.)
65. Mademoiselle\*\*\*. 30 octobre 1722. — « Je me souviens avec trop de plaisir. » . . . . . C. et F.
66. Thieriot. Au Bruel. — « J'arrive au Bruel et j'en pars. » . . . . . B.
67. Thieriot. 1722. — « Vous m'inquiétez beaucoup. » . . . . . B.
68. Thieriot. — « Je pars du Bruel. » . . . . . B.
69. Thieriot. — 5 décembre 1722. — « En arrivant à Ussé. » . . . . . B.
70. Thieriot. Ussé, 1722. — « Comme je crois que je serai obligé. » . . . . . B. et F.
71. Moncrif. Ussé. — « Il me semble, mon cher monsieur. » . . . . . C. et F.
72. Thieriot. Ussé, 12 déc. 1722. — « Voici, mon ami, cinq fleurons. » C. et F.
73. Thieriot. — « Si vous avez été hier chez M. de Pouilly. » . . . . . B. et F.
74. Thieriot. Ussé, 19 décembre. — « La poste a retardé. » . . . . . C. et F.
75. Thieriot. Fin décembre. — « Qu'ai-je donc fait pour vous. » . . . . . B.
76. La présidente de Bernières, à la Source. — « Nous voilà arrivés dans notre ermitage. » . . . . . C. et F.

## 1723

77. Thieriot. Blois, 2 janvier 1723. — « Il faut que je vous fasse part. » B.
78. Thieriot. 3 janvier 1723. — « J'écris par extraordinaire. » . . . . . B.
79. La présidente de Bernières. Ussé, 5 janvier 1723. — « Il vient de me prendre. » . . . . . C. et F.
80. La présidente de Bernières. Ussé, 15 janvier. — « J'ai reçu au château d'Ussé. » . . . . . C. et F.

81. Thieriot. Rouen. — « Venez, mon cher ami. » . . . . . B.  
 82. La présidente de Bernières. Paris, mai. — « Comme je ne veux pas perdre de temps. » . . . . . C. et F.  
 83. La présidente de Bernières. Paris, juin. — « Pour première nouvelle, je vous dirai. » . . . . . B.  
 84. Thieriot. Juin. — « Je suis infiniment flatté. » . . . . . B. et F.  
 85. Thieriot. Ce samedi. — « Je viens de recevoir ce que vous savez. » C. et F.  
 86. Cideville. Paris, juin. — « Quelque bonne que pût être. » . . . . B.  
 87. Thieriot, à la Rivière Bourdet. Paris, juin. — « Si vous avez soin de mes affaires. » . . . . . B.  
 88. La présidente de Bernières. Juillet. — « Votre gazette ne sera pas longue. » . . . . . B.  
 89. La présidente de Bernières. Juillet. — « Je pars dans l'instant pour Villars. » . . . . . B.  
 90. Thieriot. Samedi, août 1723. — « Je reçois votre billet samedi matin. » B. et F.  
 91. La présidente de Bernières. Ce samedi. — « Vous croyez bien que ce n'est pas. » . . . . . B.  
 92. Thieriot. — « J'arrive de Villars avec un grand mal de gorge. » . . B. et F.  
 93. Thieriot. 1723. — « Je viens d'écrire une grande lettre. » . . . C. et F.  
 94. La présidente de Bernières. Août. — « Comme je vous ai mandé. » . C. et F.  
 95. Moncrif. 11 (ou 12) sept. — « Il n'y avait qu'une lettre. » . . . C. et F.  
 96. Moncrif, 23 septembre. — « Je viens d'écrire à M. d'Argenson. » . . C. et F.  
 97. La présidente de Bernières. — « Je partis de chez vous vendredi. » C. et F. (suppl.)  
 98. Thieriot. Lundi. — « Je pars de Villars dans le moment. » . . . C. et F.  
 99. La présidente de Bernières. 20 octobre. — « Je partais pour vous aller retrouver. » . . . . . C. et F.  
 100. La présidente de Bernières. 30 octobre. — « C'est une chose misérable. » . . . . . C. et F.  
 101. Le baron de Breteuil. Décembre 1723. — « Je vais vous obéir. » . . B.  
 102. La présidente de Bernières. — « Je me porte un peu mieux. » . . C. et F.  
 103. La présidente de Bernières. 20 décembre. — « Je reçus votre dernière lettre hier 19. » . . . . . B.  
 104. Cideville. 28 décembre. — « Déjà de la Parque ennemie. » . . . . B.  
 105. Thieriot. — « Vous voilà placé, et vous, etc. » . . . . . P. in. 1820.

## 1724

106. Thieriot. 1724. — « Envoyez-moi mes lettres. » . . . . . B. et F.  
 107. M. Cambiague, à Londres. — « Les bontés dont vous m'honorez. » . C. et F.  
 108. M. de Mairan. 1724. — « Vous aviez très-bien deviné. » . . . . C. et F.  
 109. M. de Mairan. — « J'avais, monsieur, une extrême envie. » . . . C. et F.  
 110. *L'abbé Desfontaines à M. de Voltaire.* 31 mai 1724 . . . . . B.  
 111. Thieriot. Forges, 2 juillet. — « Les eaux de Forges enivrent. » C. et F. (suppl.)  
 112. La présidente de Bernières. — « Je reçois dans ce moment. » . . . B.  
 113. Thieriot. 20 juillet. — « Plus de *Nouvelles à la main.* » . . . . B.  
 114. La présidente de Bernières. 20 juillet. — « Je voudrais bien que vous ne sussiez rien. » . . . . . B.  
 115. La présidente de Bernières. Fin juillet 1724. — « Je vous fais mon très-sincère compliment. » . . . . . C. et F.  
 116. La présidente de Bernières. Août. — « La mort malheureuse de M. de Melun. » . . . . . B.  
 117. Thieriot. 5 août. — « Il faut encore, mon cher Thieriot. » . . . . B.  
 118. La présidente de Bernières. — « Il ne faut pas trop compter sur nos projets. » . . . . . C. et F.  
 119. La présidente de Bernières. 16 août. — « J'arrivai hier à Paris. » . . B.

120. Thieriot. — « *Me si fata meis.* » . . . . . C. et F.  
 121. La présidente de Bernières. Septembre. — « Je vis hier M. d'Argenson. » C. et F.  
 122. La présidente de Bernières. — « Je sors de la mort. » . . . . . C. et F.  
 123. Thieriot. 24 août. — « Mandez-moi, mon cher ami. » . . . . . B.  
 124. Thieriot. 10 sept. — « Me voilà quitte entièrement. » . . . . . B.  
 125. Cideville. — « Enfin, je ne suis plus tout à fait. » . . . . . B.  
 126. La présidente de Bernières. Septembre. — « Je loge enfin chez vous. » B.  
 127. La présidente de Bernières. — « Depuis que je ne vous ai écrit. » B.  
 128. Thieriot. 26 sept. — « Ma santé ne me permet pas. » . . . . . B.  
 129. La présidente de Bernières. Octobre. — « Vous allez probablement achever. » . . . . . B.  
 130. Thieriot. — « Comme je vous écrivis hier. » . . . . . C. et F. (suppl.)  
 131. La présidente de Bernières. Octobre. — « Est-il possible que vous n'avez pas reçu. » . . . . . B.  
 132. Thieriot. Octobre. — « Quand je vous ai proposé. » . . . . . B.  
 133. La présidente de Bernières. Octobre. — « Je suis bien charmé. » . . . . . B.  
 134. Thieriot. Octobre. — « Mon amitié, moins prudente. » . . . . . B.  
 135. Thieriot. Octobre. — « Vous m'avez causé un peu d'embaras. » . . . . . B.  
 136. La présidente de Bernières. Novembre. — « Je viens de recevoir votre lettre. » . . . . . B.  
 137. Cideville. — « A quel misérable état faut-il. » . . . . . B.  
 138. Thieriot. — « Enfin, je crois que vous m'aimez. » . . . . . C. et F.  
 139. La présidente de Bernières. 28 novembre 1724. — « Je vous écris d'une main lépreuse. » . . . . . B.

## 1725

140. La présidente de Bernières. — « La première chose que j'ai faite. » B. et F.  
 141. La présidente de Bernières. Lundi, juin. — « Je vins hier à Paris. » B.  
 142. Le comte d'Argental. 1725. — « Je répondrai à nosseigneurs les comédiens. » . . . . . C. et F.  
 143. Thieriot. 25 juin 1725. — « J'ai toujours bien de l'amitié. » . . . . . B.  
 144. La présidente de Bernières. 27 juin. — « Je sors de chez Silva. » . . . . . B.  
 145. La présidente de Bernières. 2 juillet. — « Me voici donc prisonnier. » B.  
 146. La présidente de Bernières. 23 juillet 1725. — « Depuis que je ne vous ai écrit. » . . . . . B.  
 147. Thieriot. 25 juillet. — « Je vous enverrai la *Recherche*, etc. » . . . . . C. et F.  
 148. La présidente de Bernières. 20 août. — « Depuis un mois entier. » B.  
 149. Thieriot. 25 août 1725. — « C'est au coche qui partit mercredi. » . . . . . C. et F.  
 150. La présidente de Bernières. Septembre. — « Vous imagineriez-vous que j'étais. » . . . . . C. et F.  
 151. La présidente de Bernières. Septembre. — « Hier, à dix heures et demie. » . . . . . B.  
 152. La présidente de Bernières. 17 septembre. — « Pendant que Louis XV et Marie-Sophie-Félicité. » . . . . . B.  
 153. La présidente de Bernières. 8 octobre. — « Je viens de recevoir une lettre. » . . . . . B.  
 154. Thieriot. 17 octobre. — « Je mérite encore mieux vos critiques. » . . . . . B.  
 155. La présidente de Bernières. 18 octobre. — « Gervasi va partir. » . . . . . B.  
 156. La présidente de Bernières. 13 novembre. — « La reine vient de me donner. » . . . . . B.  
 Thieriot. — « Ne croyez pas. » . . . . . B.  
 L'abbé Desfontaines. — « Et vous, mon cher abbé. » . . . . . B.  
 157. M. Potet. — « Que vous êtes heureux ! » . . . . . C. et F.



## 1726

158. La présidente de Bernières. — « J'ai été à l'extrémité. » . . . C. et F.  
 159. Au ministre du département de Paris. — « Le sieur de Voltaire remontre. » . . . B. A. (var.)  
 160. Thieriot. De la Bastille, avril 1726. — « J'ai été accoutumé à tous les malheurs. » . . . C. et F. (suppl.)  
 161. Thieriot. — « On doit me conduire demain. » . . . B.  
 162. La présidente de Bernières. — « On doit me conduire demain. » C. et F. (suppl.)  
 163. Thieriot. Calais, 5 mai 1726. — « Je n'ai que le temps de vous dire. » . . . B. et F.  
 164. Madame de Ferriol. Calais, 6 mai. — « N'auriez-vous point, madame. » . . . C. et F. (suppl.)  
 165. Thieriot. 12 août 1726. — « J'ai reçu bien tard. » . . . B.  
 166. Mademoiselle de Bessières. — « Je reçois, mademoiselle. » . . . B.  
 167. La présidente de Bernières. 16 octobre. — « Je n'ai reçu qu'hier, madame. » . . . B.  
 168. M\*\*\* — « Dear sir, I received lately. » . . . P. in. 1820.

## 1727

169. Thieriot. 2 février (vieux style) 1727. — « Je reçus hier votre lettre. » B.  
 170. Thieriot. Mars 1727. — « Je vous envoie, mon cher Thieriot. » . . C. et F.  
 171. Swift. 1727. — « L'autre jour j'envoyai. » . . . B.  
 172. Swift. 16 (avril). — « Je vous envoie ci-joint deux lettres. » . . . B.  
 173. Le comte de Morville. 1727. — « Je me suis contenté jusqu'ici. » . B.  
 174. Thieriot. 27 mai 1727. — « J'ai reçu bien tard, à la campagne. » P. in. 1820.  
 175. Thieriot. 14 juin. — « I have received. » . . . P. in. 1820.  
 176. Swift. 14 décembre. — « Vous serez surpris. » . . . B.  
 177. La duchesse du Maine. — « Toutes les princesses malencontreuses. » B.

## 1728

178. Thieriot. 21 avril 1728. — « I write to you in English. » . . . P. in. 1820.  
 179. M\*\*\*. 11/22 juillet. — « J'ai reçu votre obligeante lettre. » . . . C. et F.  
 180. Thieriot. 4 août 1728. — « Voici qui vous surprendra. » . . . B.  
 181. Père Porée. — « Si vous vous souvenez encore. » . . . B.  
 182. M\*\*\*. — « La quadrature du cercle. » . . . B.

## 1729

183. Thieriot. 1729. — « Je pars samedi matin. » . . . B. et F.  
 184. Thieriot. — « Gratissima nobis fuit epistola. » . . . P. in. 1820.  
 185. Thieriot. 2 mars 1729. — « We fall out for ever. » . . . P. in. 1820.  
 186. Thieriot. 10 mars. — « Noli amico tuo erranti. » . . . P. in. 1820.  
 187. Thieriot. 25 mars. — « If you can forget. » . . . P. in. 1820.  
 188. Thieriot. 29 mars. — « Ecce nunc tempus acceptabile. » . . . P. in. 1820.  
 189. Thieriot. — « Enfin je suis votre voisin. » . . . P. in. 1820.  
 190. Thieriot. 1<sup>er</sup> avril. — « I saw last night. » . . . P. in. 1820.  
 191. Thieriot. 4 avril. — « J'ai quelque chose de conséquence. » . . . B. et F.  
 192. Thieriot. 7 avril. — « Je ne peux pas résister davantage. » . . . B.  
 193. Thieriot. — « Vous me faites songer à mes intérêts. » . . . B.  
 194. Thieriot. 15 mai. — « En vous remerciant de vos cartes. » . . . C. et F.  
 195. Thieriot. 12 août. — « Continuez dans vos belles résolutions. » P. in. 1820.  
 196. Thieriot. — « Voltaire est homme d'honneur et de parole. » . . . C. et F.

197. Thieriot. Décembre. — « Vous êtes prié, demain jeudi. » . . . B.  
 198. Thieriot. Fin décembre. — « Je vous dis d'abord que j'ai retiré. » B.  
 199. Le président Hénault. 1729. — « O vous, l'un des meilleurs suppôts. » B.

## 1730

200. Père Porée. 7 janvier 1730. — « Je vous envoie, mon cher Père. » . . . B.  
 201. M. Dodington. — « Sir, I took lately. » . . . . . P. in. 1820.  
 202. Thieriot. Novembre 1730. — « Lectori me credere malim. » . . . B.  
 203. Mademoiselle Dangeville. Décembre. — « Prodige, je vous présente. » B.  
 204. Cideville. 12 décembre 1730. — « M. de Voltaire présente. » . . . B.  
 205. Thieriot. 1730. — « Que le public veuille ou non. » . . . . . B.

## 1731

206. Cideville. 10 janvier 1731. — « Je ne l'ai plus, aimable Cideville. » B.  
 207. Cideville (à vous seul). 30 janvier. — « Vous m'avez toujours un peu aimé. » . . . . . B.  
 208. Cideville. 3 février 1731. — « Je suis enchanté, pénétré. » . . . . . B.  
 209. Cideville. 16 février. — « M. le premier président. » . . . . . B.  
 210. Cideville. 2 mars. — « Comme je vis ici. » . . . . . B.  
 211. M. Favières. 4 mars. — « Je vous suis très-obligé. » . . . . . B.  
 212. Thieriot. 1<sup>er</sup> mai. — « Je vous écris enfin. » . . . . . B.  
 213. Formont. — « O qu'entre Cideville et vous. » . . . . . B.  
 214. Thieriot. 1<sup>er</sup> juin. — « Je t'écris d'une main. » . . . . . B.  
 215. Thieriot. 30 juin. — « J'ai reçu votre lettre. » . . . . . B.  
 216. Aux auteurs du *Nouvelliste du Parnasse*. — « On m'a fait tenir à la campagne. » . . . . . B.  
 217. Cideville. — « Vous n'avez point ici de maîtresse. » . . . . . B.  
 218. Formont. — « Je serais un homme bien ingrat. » . . . . . B.  
 219. Cideville. 5 août 1731. — « Je vous remercie, mon cher ami. » . . . B.  
 220. Cideville. 13 août. — « Voici donc tout simplement. » . . . . . B.  
 221. Cideville. 19 août 1731. — « Comment va votre santé? » . . . . . B.  
 222. Cideville. 3 septembre. — « J'ai été bien malade. » . . . . . B.  
 223. Formont. 5 septembre. — « Les beaux-arts sont perdus. » . . . . . B.  
 224. Formont. 8 septembre. — « Je reçois trois de vos lettres. » . . . . B.  
 225. Cideville. 27 septembre. — « La mort de M. de Maisons. » . . . . . B.  
 226. Cideville. 2 octobre. — « La mort de M. de Maisons. » . . . . . B.  
 227. Formont. Octobre. — « Le courrier va partir. » . . . . . C. et F.  
 228. Formont. Octobre 1731. — « Eh! bien, mon cher Formont! » . . . . . B.  
 229. Cideville. 2 novembre. — « Mon cher et aimable Cideville. » . . . . B.  
 230. Formont. 21 novembre. — « Il y a quelques jours. » . . . . . C. et F. (suppl.)  
 231. Brossette. 25 novembre 1731. — « Il n'y a personne, monsieur. » . . . B.  
 232. Cideville. Nov. 1731. — « D'où vient donc, mon cher Cideville. » . . . B.  
 233. Thieriot. 1<sup>er</sup> décembre. — « Je viens enfin de voir tout à l'heure. » B.  
 234. Formont. 10 décembre. — « Grand merci de la prudence. » . . . . . B.  
 235. Cideville. — « *Eriphyle* et ma machine malade. » . . . . . B.  
 236. Thieriot. — « Je viendrai dîner mort ou vif. » . . . . . C. et F.  
 237. Formont. 26 décembre 1731. — « J'ai reçu votre lettre par les mains de Thieriot. » . . . . . B.

## 1732

238. Moncrif. Janvier 1732. — « Vous savez peut-être. » . . . . . C. et F.  
 239. Moncrif. — « Je suis si malade ce matin. » . . . . . C. et F.

240. Cideville. 3 février 1732. — « Enfin, mon cher Cideville, *Ériphyle*. » B.  
 241. Cideville. 27 février 1732. — « La beauté qu'en secret. » . . . . . B.  
 242. La princesse de Guise. Mars. — « Mon petit voyage à Arcueil. » . . . . . B.  
 243. Cideville. 8 mars. — « Il faut vous donner les prémices. » . . . . . B.  
 244. Cideville. 17 mars 1732. — « Voici M. de Linant. » . . . . . B.  
 245. Moncrif. Mars 1732. — « Je devrais venir vous remercier. » . . . . . C. et F.  
 246. Moncrif. Mars. — « Mon cher Valérius, votre consulat. » . . . . . B.  
 247. Moncrif. — « Mon cher Abdérite. » . . . . . C. et F.  
 248. Moncrif. — « La princesse *Ériphyle* est si charmée. » . . . . . B. et F.  
 249. Moncrif. — « Muse aimable, muse badine. » . . . . . B.  
 250. M. de La Préverie. 24 mars 1732. — « Vous m'avez engagé, monsieur. » . . . . . B. et F. (app. 1865.)  
 251. Moncrif. 13 avril 1732. — « M. de Moncrif est supplié. » . . . . . C. et F.  
 252. Brossette. 14 avril. — « Je suis bien flatté de plaire. » . . . . . B.  
 253. Bertin du Rocheret. 14 av. 1732. — « Je n'ai reçu que fort tard. » *Bull. bibl.* 1859  
 254. Thieriot. 14 avril 1732. — « You are my friend. » . . . . . *P. in.* 1820.  
 255. Formont. — Si je vous faisais des compliments. » . . . . . C. et F.  
 256. Cideville. 17 avril 1732. — « Je demande pardon à mon très-cher. » B.  
 257. Formont. 29 avril. — « Formont, chez nous tant regretté. » . . . . . B.  
 258. Cideville. 2 mai. — « Jore est parti. » . . . . . B.  
 259. Formont. — « Vous m'avez écrit une lettre. » . . . . . C. et F. (suppl.)  
 260. Cideville. 8 mai. — « Mes chers Aristarques, je vous obéis. » . . . . . B.  
 261. Cideville. 9 mai. — « M<sup>me</sup> de Fontaine-Martel. » . . . . . B.  
 262. Thieriot. 13 mai 1732. — « I thank you. » . . . . . *P. in.* 1820  
 263. Cideville. 16 mai. — « J'ai reçu aujourd'hui *Ériphyle*. » . . . . . B.  
 264. Thieriot. 26 mai 1732. — « Y am very sorry. » . . . . . *P. in.* 1820.  
 265. Cideville. 29 mai. — « Je lisais, ces jours passés. » . . . . . B.  
 266. Moncrif. — « Si je n'étais pas lutiné. » . . . . . C. et F.  
 267. Formont. 29 mai. — « Je viens de mander. » . . . . . B.  
 268. Formont. 25 juin. — « Grand merci, mon cher ami. » . . . . . B.  
 269. Cideville. 27 juin. — « Un homme qui vient d'achever. » . . . . . B.  
 270. Thieriot. 9 juillet 1732. — « I have not written. » . . . . . *P. in.* 1820.  
 271. Cideville. 10 juillet. — « Oui, je vais, mon cher Cideville. » . . . . . B.  
 272. Formont. — « Je ne comptais pas vous écrire. » . . . . . B.  
 273. Cideville. 3 août 1732. — « Votre ami, M. de Lézeau. » . . . . . B.  
 274. Tressan. 3 août. — « Tressan, l'un des grands favoris. » . . . . . B.  
 275. Cideville. 9 août. — « Messieurs Formont et Cideville. » . . . . . B.  
 276. Cideville. 21 août. — « Je reçois dans l'instant. » . . . . . B.  
 277. M. de La Roque. — « Quoique pour l'ordinaire. » . . . . . B.  
 278. Cideville. 25 août. — « Mes chers et aimables critiques. » . . . . . B.  
 279. Cideville. 26 août. — « J'ai reçu l'ainée et la cadette. » . . . . . B.  
 280. Formont. 26 août. — « Vous m'avez servi de bon ange. » . . . . . C. et F.  
 281. Cideville. 3 septembre. — « Je suis pénétré. » . . . . . B.  
 282. Formont. — « Je viens d'apprendre par notre cher Cideville. » . . . . . B.  
 283. M. Lefebvre. — « Votre vocation, mon cher Lefebvre. » . . . . . B.  
 284. Mademoiselle de Lubert. 29 octobre. — « Muse et Grâce. » . . . . . B.  
 285. Maupertuis. 30 octobre. — « Étant à la cour, monsieur. » . . . . . B.  
 286. Maupertuis, 3 novembre. — « Je ne vous avais demandé. » . . . . . B.  
 287. Maupertuis. — « Ah! il me vient un scrupule. » . . . . . B.  
 288. Maupertuis. 8 nov. 1732. — « Pardon, monsieur, mes tentations. » B.  
 289. La marquise du Deffant. — « Vous m'avez proposé, madame. » . . . . . B.  
 290. Cideville. — « J'ai envoyé, mon très-aimable. » . . . . . B.  
 291. Cideville. 15 novembre. — « J'arrive de Fontainebleau. » . . . . . B.  
 292. Formont. — « Il y a mille ans. » . . . . . B.



293. M. Clément, receveur des tailles, à Dreux. — « Les vers aimables que vous avez bien voulu. » . . . . . B.
294. Cideville. 8 décembre. — « Je vous envoyai l'autre jour. » . . . . . B.
295. Cideville. 15 décembre. — « Vous daignez vous abaisser. » . . . . . B.
296. Maupertuis. — « J'ai lu ce matin, monsieur. » . . . . . B.
297. Cideville. — « Il est deux heures après midi. » . . . . . B.
298. Formont. — « Je vous adressai avant-hier. » . . . . . B.
299. Moncrif. — « M. Rouillé a dû vous envoyer. » . . . . . C. et F.
300. Clément de Dreux. 25 décembre. — « J'étais à Versailles, monsieur. » . . . . . B.
301. M<sup>lle</sup> de Launai. Décembre 1732. — « J'ai été extrêmement flatté. » . . . . . H.-B
302. Formont. — « Vos confitures ont été reçues. » . . . . . B.
303. L'abbé d'Olivet. 1732. — « Je vous regarderai toute ma vie. » . . . . . B.
304. Cideville. 30 décembre. — « Lorsque je vous écrivis. » . . . . . B.
305. Maupertuis. — « Je devrais être chez vous. » . . . . . B.
306. Moncrif. — « Il faut se lever de bon matin. » . . . . . B.
307. Moncrif. — « On a imprimé malgré moi. » . . . . . C. et F.
308. Moncrif. — « D'un prince aimable aimable secrétaire. » . . . . . C. et F.

## 1733

- 309 Cideville. 4 janvier 1733. — « Ma santé est pire que jamais. » . . . . . B.
310. M. Josse. 6 janvier. — « Quoique je n'aie jamais reçu. » . . . . . B.
311. Formont. 27 janvier. — « Les confitures que vous aviez envoyées. » . . . . . B.
312. Cideville. 27 janvier. — « J'ai perdu, comme vous savez peut-être. » . . . . . B.
313. Thieriot. 24 février. — « Voulez-vous savoir. » . . . . . B.
314. Cideville. 25 février. — « Pourquoi faut-il que je sois si indigne. » . . . . . B.
315. Cideville. 17 mars. — « Formont est arrivé. » . . . . . B.
316. Cideville. 25 mars. — « Au nom de Dieu, mon cher Cideville. » . . . . . B.
317. Cideville. 25 mars. — « Autre nouvelle: *le Temple du Goût.* » . . . . . B.
318. Cideville. 2 avril. — « Je n'ai que le temps de vous dire. » . . . . . B.
319. Moncrif. 10 avril 1733. — « Il m'est absolument impossible. » . . . . . B.
320. Moncrif. — « On a montré *le Temple du Goût.* » . . . . . C. et F.
321. Moncrif. 41 avril. — « Du dieu du Goût j'ai le temple pollué. » . . . . . B.
322. Cideville. 12 avril. — « Ce *Temple du Goût*, cet amas. » . . . . . B.
323. Moncrif. — « Mon cher ami, le père de *Rhadamiste.* » . . . . . B.
324. Cideville. — « Si Jore croit que le retardement. » . . . . . B.
325. Moncrif. 15 avril. — « Il n'y a que vous au monde. » . . . . . C. et F.
326. Moncrif. — « Je suppose, mon cher ami. » . . . . . C. et F.
327. Cideville. 21 avril. — « Voici, au net et en bref. » . . . . . B.
328. Thieriot. 1<sup>er</sup> mai. — « J'ai donc achevé *Adélaïde.* » . . . . . B.
329. Cideville. 6 mai. — « Je vous écris au milieu des horreurs. » . . . . . B.
330. L'abbé Du Resnel. — « Je fus bien étonné. » . . . . . B.
331. Thieriot. 15 mai. — « Je quitte aujourd'hui. » . . . . . B.
332. Cideville. 15 mai. — « Je suis enfin vis-à-vis ce beau portail. » . . . . . B.
333. Cideville. 19 mai. — « Je voudrais bien pouvoir. » . . . . . B.
334. Cideville. 21 mai 1733. — « Vous avez vu sans doute. » . . . . . B.
335. MM. de Sade. — « Trio charmant que je remarque. » . . . . . B.
336. Thieriot. — « J'ai donné aujourd'hui un petit paquet. » . . . . . C. et F.
337. Cideville. 29 mai. — « Mille remerciements. » . . . . . B.
338. M. de Mairan. — « Le goût extrême que vous avez. » . . . . . C. et F.
339. Formont. Juin. — « Rempli de goût, libre d'affaire. » . . . . . B.
340. Cideville. 10 juin. — « Voilà deux lettres que je reçois. » . . . . . B.
341. *Du comte de Caylus à Voltaire* . . . . . Recueil Serieys, 1802.
342. Cideville. 19 juin. — « J'ai été, tous ces jours-ci. » . . . . . B.

343. A un premier commis. 20 juin. — « Puisque vous êtes, monsieur. » B.
344. Cideville. 1<sup>er</sup> juillet. — « Je viens, mon cher ami. » . . . . . B.
345. Cideville. 3 juillet. — « Je vous donne, mon cher ami, plus de soins. » . . . . . B.
346. La duchesse de Saint-Pierre. — « Les lettres charmantes que vous écrivez. » . . . . . B.
347. M. Bainast. 9 juillet. — « J'ai senti assurément plus de joie. » . . . B.
348. Cideville. 14 juillet. — « Les vingt-quatre *Lettres* sont déjà imprimées. » . . . . . B.
349. Thieriot. 14 juillet. — « Je reçois, mon cher ami, votre lettre. » . . B.
350. Comte de Caylus. Juillet. — « Je vais vous obéir avec exactitude. » . B.
351. Thieriot. 24 juillet 1733. — « Je ne suis pas encore tout à fait logé. » B.
352. M. de Forcalquier. — « Je vous obéis, monsieur, trop heureux que vous daigniez » . . . . . C. et F. (suppl.)
353. Cideville. 26 juillet. — « J'aurais dû répondre plus tôt. » . . . . . B.
354. Formont. 26 juillet. — « Je compte, mon cher Formont. » . . . . . B.
355. Thieriot. 28 juillet. — « Je reçois, ce mardi 28 juillet. » . . . . . B.
356. Cideville, 28 juillet. — « Je reçois votre lettre, charmant ami. » . . B.
357. Cideville. 2 août. — « Vous m'avez cru peut-être embastillé. » . . . B.
358. Thieriot. 5 août. — « Je vous regarderais comme l'homme. » . . . . . B.
359. Formont. — « Philosophe aimable, à qui il est permis. » . . . . . B.
360. Cideville. 14 août. — « Il y a bien longtemps, mon cher ami. » . . . . B.
361. L'abbé de Sade. 29 août. — « Ainsi donc vous quittez Paris. » . . . . B.
362. M. Jacob Vernet. 14 septembre. — « Votre conversation, monsieur. » B.
363. Cideville. 15 septembre. — « Eh bien, mon cher ami. » . . . . . B.
364. Le marquis de Caumont. 15 septembre. — « Je ne dirai pas, monsieur, désormais. » . . . . . B.
365. Cideville. 26 septembre. — « J'aime fort Linant. » . . . . . B.
366. Cideville. 2 octobre. — « L'autre jour l'Amitié. » . . . . . B.
367. M. Berger. Octobre 1733. — « Je suis très-fâché, monsieur. » . . . . B.
368. Cideville. Octobre. — « Mais quand pourrai-je donc ? » . . . . . B.
369. Le comte de Sade. — « Voilà une fort mauvaise copie. » . . . . . B.
370. Le marquis de Caumont. 25 octobre. — « J'avais mis, monsieur, à la diligence. » . . . . . B.
371. Cideville. 27 octobre. — « Aujourd'hui est partie par le coche. » . . . . B.
372. M. Berger. — « J'ai reçu à la fois trois lettres de vous. » . . . . . B.
373. Moncrif. 1<sup>er</sup> novembre. — « Aimable Moncrif, *ami tendre*. » . . . . . C. et F.
374. Moncrif. — « L'auteur de *l'Empire de l'Amour*. » . . . . . C. et F.
375. L'abbé de Sade. 13 novembre. — « Vous m'avez écrit, monsieur, en arrivant. » . . . . . B.
376. Cideville. 6 novembre. — « Aimable ami, aimable critique. » . . . . B.
377. La duchesse de Saint-Pierre. — « Moi qui, dans mes amusements. » B.
378. Cideville. 15 nov. — « Voyez, mon cher ami, combien je suis docile. » B.
379. M. de La Préverie. 16 novembre. — « J'ai reçu votre lettre du 12 novembre. » . . . . . B. et F. (App. 1865.)
380. Brossette. 22 novembre. — « Je regarde, monsieur, comme un de mes devoirs. » . . . . . B.
381. L'abbé de Sade. 25 novembre 1733. — « J'interromps mon agonie. » B.
382. Cideville. 26 novembre. — « Il y a cinq jours, mon cher ami. » . . . B.
383. Cideville. 5 décembre. — « J'ai été bien malade. » . . . . . B.
384. Cideville. 27 décembre. — « Mon aimable Cideville, les c... » . . . . B.
385. Moncrif. — « Je vous envoyai, mon cher ami. » . . . . . B.
386. Maupertuis. — « J'ai lu votre manuscrit. » . . . . . B.
387. M. Clément (de Dreux). — « J'ai reçu, j'ai goûté. » . . . . . B.

## 1734

388. La duchesse d'Aiguillon. 1734. — « On dit, madame, que Minerve. » B.
389. La duchesse d'Aiguillon. — « Vous ne voulez, » . . . . . *Dern. Vol.* 1861
390. M. de Mairan. 1<sup>er</sup> février 1734. — « *Adélaïde* et moi nous sortons de l'agonie. » . . . . . B.
391. M. Clément (de Dreux). 19 février. — « Vous m'accablez toujours. » B.
392. Formont. Février. — « J'ai vu après mon agonie. » . . . . . C. et F.
393. Cideville. 27 février. — « Mon tendre et aimable ami, j'ai été. » . . . . . B.
394. Moncrif. — « Je suis très-flatté, je vous assure. » . . . . . B.
395. Le marquis de Caumont. 2 avril. — « Une longue maladie, monsieur. » B.
396. Cideville. 7 avril. — « Je pars pour être témoin d'un mariage. » . . . . . B.
397. Rameau. 1734. — Le mariage de M. le duc de Richelieu. » . . . . . C. et F.
398. Cideville. 24 avril 1734. — « J'étais ici tranquille. » . . . . . B.
399. Formont. 25 avril. — « On ne peut, cher Formont, vous écrire. » . . . . . B.
400. L'abbé d'Olivet. 25 avril. — « Je compte toujours sur votre amitié. » B.
401. Maupertuis. 29 avril. — « Votre géomètre, monsieur. » . . . . . B.
402. Moncrif. 6 mai. — « Je compte sur votre amitié. » . . . . . B.
403. Berger. — « Vous, monsieur, qui êtes le très-digne. » . . . . . B.
404. Le comte d'Argental. Mai. — « On dit qu'après avoir été mon patron. » B.
405. Cideville. 8 mai. — « Votre protégé Jore m'a perdu. » . . . . . B.
406. Cideville. 11 mai. — « Je n'ai que le temps de vous écrire. » . . . . . B.
407. Cideville. 20 mai. — « Par des lettres que je viens de recevoir. » . . . . . B.
408. Cideville. — « Eh bien! est-il possible que vous vous soyez. » . . . . . B.
409. Le comte d'Argental. — « Encore une importunité. » . . . . . B.
410. La duchesse d'Aiguillon. — « Si vous êtes encore à Paris. » . . . . . B.
411. La marquise du Defant. 23 mai. — « Vraiment, madame, quand j'eus l'honneur. » . . . . . B.
412. Cideville. 1<sup>er</sup> juin. — « La dernière lettre que je vous écrivis. » . . . . . B.
413. M. Hérault, lieutenant général de police. — « Je vois avec surprise et avec douleur. » . . . . . L. LED.
414. Formont. 5 juin 1734. — « J'ai reçu votre lettre, mon cher ami. » . . . . . B.
415. M<sup>me</sup> de Champonin. — « Je ne me porte pas trop bien. » . . . . . B.
416. Cideville. 22 juin. — « Je reçois, mon cher et judicieux. » . . . . . B.
417. La Condamine. 22 juin. — « Si la grand'chambre était composée. » B.
418. Formont. — « Si ceux qui me font l'honneur de me persécuter. » . . . . . B.
419. La comtesse de La Neuville. 1<sup>er</sup> juillet. — « J'ai eu l'honneur, madame, de rendre les lettres. » . . . . . B.
420. L'abbé du Resnel. 21 juillet. — « Si vous ne craignez point. » . . . . . B.
421. Cideville. 24 juillet. — « Je reviens à mon gîte. » . . . . . B.
422. Formont. 24 juillet. — « Ah! que j'aime votre leçon. » . . . . . B.
423. La comtesse de La Neuville. — « Je suis pénétré. » . . . . . B.
424. La comtesse de La Neuville. — « Si je reviendrai. » . . . . . B.
425. La comtesse de La Neuville. — « Des terrasses, des remises. » . . . . . B.
426. La comtesse de La Neuville. — « En vous remerciant de vos pêches. » B.
427. M<sup>me</sup> de Champonin. — « Ne soyez donc plus malade. » . . . . . B.
428. La comtesse de La Neuville. — « Je vous envoie, madame, cette épître. » . . . . . B.
429. Le comte d'Argental. Septembre. — « J'avais, ô adorable ami, complètement abandonné. » . . . . . B.
430. M<sup>me</sup> de Champonin. — « Vos laines sont arrivées. » . . . . . B.
431. A M. \*\*\* 1734. — « J'ai eu l'honneur de vous écrire. » . . . . . B.
432. Maupertuis. Octobre. — « Que tous les tourbillonniers. » . . . . . B.
433. Formont. — « Depuis que nous ne nous sommes écrit. » . . . . . B.



434. Le comte d'Argental. 4-6 novembre. — « Dans un cabaret hollandais. » . . . . . B.
435. Cideville. 5 novembre. — « Auprès de Bruxelles. » . . . . . B.
436. Le comte d'Argental. — « J'ai mené une vie un peu errante. » . . . . . B.
437. M<sup>me</sup> de Champbonin. — « M<sup>me</sup> du Châtelet est ici. » . . . . . B.
438. La comtesse de La Neuville. — « Eh ! bien, il me semble qu'il y a un siècle. » . . . . . B.
439. M<sup>me</sup> de Champbonin. — « Mon aimable Champenoise. » . . . . . B.
440. M<sup>me</sup> de Champbonin. — « Que mon aimable Champenoise entend-elle ? » . . . . . B.
441. Le marquis d'Ussé. — « La fille d'un de vos meilleurs amis. » . . . . . B.
442. M<sup>me</sup> de Champbonin. — « Ma charmante Champenoise, il y a un lutin. » . . . . . B.
443. M<sup>me</sup> de Champbonin. — « Ce n'est pas seulement moi qui vous écris. » . . . . . B.
444. La comtesse de La Neuville. — « Je maudis, madame, tous tapis-siers. » . . . . . B.
445. M<sup>me</sup> de Champbonin. — « Faisons ici trois tentes. » . . . . . B.
446. M. Berger. 2 décembre. — « Je ne sais point, monsieur, partager les profits. » . . . . . B.
447. Le comte d'Argental. — « Je vous envoie, mon charmant ami. » . . . . . B.
448. M. Berger. 1734. — « Oui, mon cher monsieur, je rends justice. » . . . . . B.
449. M. Berger. — « J'ai eu réponse, monsieur. » . . . . . B.
450. Le comte d'Argental. 18 décembre. — « Je ne crois pas que mes sauvages. » . . . . . B.
451. Cideville. — « Quoi ! Gilles Maignard s'est séparé tout à fait. » . . . . . B.
452. La comtesse de La Neuville. — « Cela est plaisant, madame ! » . . . . . B.
453. Thieriot. 1734. — « My dear friend, your letter. » . . . . . P. in. 1820.

## 1735

454. L'abbé Prévost à M. Thieriot. 1735. — « I received your maga-zines. » . . . . . P. in. 1820.
455. Thieriot. Cirey 1735. — « My dear friend, I received. » . . . . . P. in. 1820.
456. Le comte d'Argental. 4 janvier 1735. — « Je n'ose me flatter. » . . . . . B.
457. La comtesse de La Neuville. Janvier 1735. — « Quoi ! femme res-pectable. » . . . . . B.
458. M. Berger. 12 janvier. — « Vous ne sauriez croire, monsieur. » . . . . . B.
459. La comtesse de La Neuville. — « Si je n'étais, madame, accablé d'ouvriers. » . . . . . B.
460. Formont. 26 janvier. — « L'extrême plaisir que j'ai eu. » . . . . . B.
461. Cideville. 6 février. — « Allez, mes vers, aux rivages de Seine. » . . . . . B.
462. M<sup>me</sup> du Deffant. — « J'ai reçu, madame, une lettre charmante. » . . . . . B.
463. Du cardinal Albéroni. 10 fév. 1735. — « Il m'est arrivé assez tard. » . . . . . B.
464. M. Desforges-Maillard. — « *Dona puer solvit.* » . . . . . B.
465. L'abbé de Breteuil. — « Vénus et le dieu de la table. » . . . . . B.
466. Formont. 13 février. — « Si M<sup>me</sup> du Deffant. » . . . . . B.
467. M. Berger. 26 février. — Je vous supplie, monsieur. » . . . . . B.
468. Du lieutenant de police. 2 mars 1735. — « Son Éminence et M. le garde des sceaux. » . . . . . L. LED.
469. Au lieutenant de police. 30 mars. — « Ma reconnaissance et mon cœur. » . . . . . L. LED.
470. Cideville (M<sup>me</sup> du Châtelet et Voltaire à). 31 mars 1735. — « Je dérobe à votre ami. » . . . . . B.
471. Formont. 1<sup>er</sup> avril 1735. — « Je n'ai que le temps. » . . . . . C. et F.
472. Cideville. 12 avril. — « Je suis à Paris. » . . . . . B.

473. Thieriot. — « Je vous prie, mon cher Thieriot. » . . . . . B. et F.
474. Cideville. 16 avril. — « Vraiment, mon cher ami, je ne vous ai pas. » B.
475. Formont. 17 avril. — « Vous me pardonnerez si vous voulez. » . . . B.
476. Marquis de Caumont. 19 avril. — « Il y a peu de choses, monsieur. » B.
477. M. Desforges-Maillard. — « Les fréquentes maladies. » . . . . . B.
478. Cideville. 29 avril. — « Linant n'a encore que la parole. » . . . . B.
479. Cideville. 6 mai. — « Non, mon cher ami, je n'ai jamais. » . . . . B.
480. Formont. 6 mai. — « Je pars, mon cher ami. » . . . . . B.
481. L'abbé Asselin, proviseur du collège d'Harcourt. — « En me parlant de tragédie. » . . . . . B.
482. Thieriot. Lunéville, 15 mai. — « Mon cher correspondant, me voici dans une cour. » . . . . . B.
483. L'abbé Asselin. 24 mai. — « Que devient *Jules César*. » . . . C. et F. (suppl.)
484. Desforges-Maillard. Juin. — « De longues et cruelles maladies. » . . B.
485. Thieriot. Lunéville, 12 juin. — Oui, je vous injurierai. » . . . . . B.
486. Formont, 25 juin 1735. — « Eh bien, mon cher philosophe. » . . . B.
487. Cideville. Vassy en Champagne, 26 juin. — « En voici bien d'une autre! » . . . . . B.
488. L'abbé d'Olivet. — « Mon ancien maître, qui l'êtes. » . . . . . B.
489. Thieriot. Cirey, juin. — « Je suis revenu à Cirey. » . . . . . B.
490. Thieriot. 15 juillet. — « Je n'ai point été intempérant. » . . . . . B.
491. La comtesse de La Neuville. — « Une santé à laquelle vous daignez. » B.
492. M. le cardinal Albéroni. — « Monseigneur, la lettre dont Votre Éminence. » . . . . . B.
493. Cideville. Cirey par Vassy, 3 août. — « Lorsque la divine Émilie. » . . B.
494. M. Berger. 4 août. — « Vous me mandez, monsieur. » . . . . . B.
495. M. de Roncières. 4 août. — « J'apprends une nouvelle charmante. » C. et F.
496. Thieriot. — « Je vous envoie, mon cher ami, ma réponse. » . . . B.
497. L'abbé d'Olivet. Cirey, 24 août. — « Mon cher abbé, savez-vous. » B.
498. M. Berger. Cirey, 24 août. — « Vos lettres ajoutent un nouveau charme. » . . . . . B.
499. M. de Caumont. Vassy en Champagne, 24 août. — « Eh bien! monsieur, avez-vous trouvé. » . . . . . B.
500. M. l'abbé Asselin. 24 août 1735. — « Je voudrais bien, monsieur. » . B.
501. M. M\*\*\*, médecin. 27 août. — « Je vous suis très-obligé. » . . . . B.
502. Au P. Tournemine, jésuite, 1735. — « J'ai toujours aimé la vérité. » B.
503. Au P. Tournemine. — « L'inaltérable amitié dont vous m'honorez. » B.
504. Thieriot. Cirey, 1<sup>er</sup> septembre. — « Il faut toujours que de près ou de loin. » . . . . . B.
505. A M. X\*\*\*. — « Vous savez, monsieur, quel bruit. » . . . . . C. et F.
506. A l'abbé Desfontaines. Cirey, 7 septembre. — « Je m'amusai, il y a quelques années. » . . . . . B.
507. Thieriot. Cirey, 11 septembre. — « Vos lettres me font un plaisir extrême. » . . . . . B.
508. Falkener. 18 septembre. — « My dear friend, your new title. » . C et F.
509. Cideville. 20 septembre. — « Que devient mon cher Cideville. » . . B.
510. Formont. Cirey, par Vassy, 22 septembre 1735. — « Martin Lefranc, qui barbouilla *Didon*. » . . . . . C. et F.
511. Thieriot. Cirey, 24 septembre. — « Depuis que je vous ai écrit. » . . B.
512. Le duc de Richelieu. Cirey, 30 septembre. — « Vous attendez apparemment. » . . . . . B.
513. M. Berger. — « Vous savez le plaisir. » . . . . . B.
514. Thieriot. Cirey, 4 octobre. — « Je vous avoue, mon cher ami. » . . B.
515. L'abbé d'Olivet. Cirey, par Vassy. — « Quel procédé est-ce là. » . . B.

516. L'abbé Asselin. 4 octobre. — « Vous voyez, ce qui arrive. » . C. et F.  
 517. Thieriot. 13 octobre. — « Vous êtes de ceux. » . . . . . B.  
 518. L'abbé Asselin. Cirey, 24 octobre 1735. — « M. Demoulin, monsieur,  
 a dû vous remettre. » . . . . . B.  
 519. Cideville. 3 novembre. — « La divine Émilie, mon cher ami. » . . B.  
 520. Thieriot. Cirey, 3 novembre. — « Ami des arts, sage voluptueux. » B.  
 521. L'abbé Asselin. 4 novembre. — « Demoulin a bien mal fait. » . . B.  
 522. L'abbé Franchini. 10 novembre. — « Votre ami qu'en tout genre. » P. in. 1820.  
 523. M. de La Place. 11 novembre. — « J'ai reçu, monsieur, à la cam-  
 pagne. » . . . . . B.  
 524. L'abbé Desfontaines. 14 nov. 1735. — « Si l'amitié vous a dicté. » . B.  
 525. Formont. 15 novembre. — « Pourquoi vous rebuter. » . . . . . B.  
 526. Cideville. Cirey, 28 novembre. — « Que dites-vous, mon cher Cideville,  
 des scélérats. » . . . . . B.  
 527. Thieriot. 30 novembre. — « Vos fenêtres donnent donc à présent. » B.  
 528. L'abbé d'Olivet. 30 novembre. — « Je vous prie, mon cher maître  
 en Apollon. » . . . . . B.  
 529. Messieurs les comédiens français. — « Je ne sais, messieurs, si vous  
 avez lu. » . . . . . B.  
 530. P. Tournemine. — « L'estime et la respectueuse amitié. » . . . . . B.  
 531. *De l'abbé Desfontaines*. Novembre 1735. . . . . *Rev. rétr.*  
 532. M. Berger. 1<sup>er</sup> décembre. — « Au nom de Rameau, ma froide veine. » B.  
 533. Thieriot. 8 décembre 4 heures du matin. — « La date vous fera voir. » B.  
 534. Thieriot. 17 décembre. — « Vous êtes le plus aimable ami. » . . B.  
 535. *De l'abbé Desfontaines*. 17 décembre 1735 . . . . . *Rev. rétr.*  
 536. M. Berger. 22 décembre. — « Vous êtes un ami charmant. » . . . B.  
 537. Thieriot. 25 décembre. — « Je suis toujours d'avis. » . . . . . B.  
 538. Thieriot. 26 décembre. — « J'ai reçu à la fois. » . . . . . B.  
 539. Thieriot. 28 décembre. — « Je n'ai jamais parlé de l'abbé Prévost. » B.

---

 PERSONNAGES

## AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

- ARGILLON (M<sup>me</sup> la duchesse d'). Lettres 388, 389, 410.  
 ALBÉRONI (le cardinal). Lettre 492.  
 ANONYMES. Lettres 29, 65, 159, 168, 179, 182, 343, 431, 501, 505.  
 ARGENSON (Marc-René), lieutenant de police. Lettre 32.  
 ARGENTAL (le comte d'). Lettres 142, 404, 409, 429, 434, 436, 447, 450, 456.  
 ASSELIN (l'abbé). Lettres 481, 483, 500, 516, 518, 521.  
 BAINAST. Lettre 347.  
 BERGER. Lettres 367, 372, 403, 446, 448, 449, 458, 467, 494, 498, 513, 532, 536.  
 BERNIÈRES (la présidente de). Lettres 49, 50, 51, 52, 53, 62, 76, 79, 80, 82, 83, 88,  
 89, 91, 94, 97, 99, 100, 102, 103, 112, 114, 115, 116, 118, 119, 121, 122, 126,  
 127, 129, 131, 133, 136, 139, 140, 141, 144, 145, 146, 148, 150, 151, 152, 153,  
 155, 156, 158, 162, 167.  
 BERTIN DU ROCHERET. Lettre 253.  
 BESSIÈRES (M<sup>lle</sup>). Lettre 166.  
 BRANCAS (le duc de). Lettre 24.  
 BRETEUIL (le baron Louis-Nicolas LE TONNELIER de), père de la marquise du Châ-  
 telet. Lettre 101.



- BRETEUIL (l'abbé de), frère de M<sup>me</sup> du Châtelet. Lettre 465.  
 BROSSETTE. Lettres 231, 252, 380.  
 BUSSY (l'abbé de). Lettre 27.  
 CAMBIAGUE (M.). Lettre 107.  
 CAUMONT (le marquis de). Lettres 364, 370, 395, 476, 499.  
 CAYLUS (le comte de). Lettre 350.  
 CHAMPBONIN (M<sup>me</sup> de). Lettres 415, 427, 430, 437, 439, 440, 442, 443, 445.  
 CHAULIEU (l'abbé de). Lettres 22, 23.  
 CIDEVILLE (Pierre Le Cornier de). Lettres 86, 104, 125, 137, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 217, 219, 220, 221, 222, 225, 226, 229, 232, 235, 240, 241, 243, 244, 256, 258, 260, 261, 263, 265, 269, 271, 273, 275, 276, 278, 279, 281, 290, 291, 294, 295, 297, 304, 309, 312, 314, 315, 316, 317, 318, 322, 324, 327, 329, 332, 333, 334, 337, 340, 342, 344, 345, 348, 353, 356, 357, 360, 363, 365, 366, 368, 371, 376, 378, 382, 383, 384, 393, 396, 398, 405, 406, 407, 408, 412, 416, 421, 435, 451, 461, 470, 472, 474, 478, 479, 487, 493, 509, 519, 526.  
 CLÉMENT, receveur des tailles. Lettres 293, 300, 387, 391.  
 COMÉDIENS FRANÇAIS (MM. les). Lettre 529.  
 COMMIS (*un premier*). Lettre 343.  
 DANGEVILLE (M<sup>lle</sup>). Lettre 203.  
 — DEFFANT (M<sup>me</sup> la marquise du). Lettres 289, 411, 462.  
 DESFONTAINES (l'abbé). Lettres 156, 506, 524.  
 DESFORGES-MAILLARD. Lettres 464, 477, 484.  
 DODINGTON (M.). Lettre 201.  
 DUBOIS (le cardinal). Lettres 55, 57.  
 DUNOYER (M<sup>lle</sup> Olympe). Lettres 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20.  
 FALKENER (le chevalier). Lettre 508.  
 FAVIÈRES. Lettre 211.  
 FERRIOL (M<sup>me</sup> de). Lettre 164.  
 FONTENELLE (de). Lettre 45.  
 FORCALQUIER (de). Lettre 352.  
 FORMONT (de). Lettres 213, 218, 223, 224, 227, 228, 230, 234, 237, 255, 257, 259, 267, 268, 272, 280, 282, 292, 298, 302, 311, 339, 354, 359, 392, 399, 414, 418, 422, 433, 460, 466, 471, 475, 480, 486, 510, 525.  
 FRANCHINI (l'abbé). Lettre 522.  
 GÉNONVILLE (La Faluère de). Lettre 40.  
 GUISE (M<sup>me</sup> la princesse de). Lettre 242.  
 HÉNAULT (le président). Lettre 199.  
 HÉRAULT, lieutenant général de police. Lettres 413, 469.  
 JOSSE (le libraire). Lettre 310.  
 LA CONDAMINE. Lettre 417.  
 LA FAYE (M. de). Lettre 30.  
 LA MARCHE (Fyot de). Lettres 1, 2, 3, 4, 5.  
 LA NEUVILLE (M<sup>me</sup> la comtesse de). Lettres 419, 423, 424, 425, 426, 428, 438, 444, 452, 457, 459, 491.  
 LA PLACE (de). Lettre 523.  
 LA PRÉVERIE (de). Lettres 250, 379.  
 LA ROQUE (de), rédacteur du *Mercure*. Lettre 277.  
 LAUNAI (M<sup>lle</sup> de), depuis M<sup>me</sup> de STAAL. Lettre 301.  
 LEFEBVRE. Lettre 283.  
 LUBERT (M<sup>lle</sup> de). Lettre 284.  
 MAINE (la duchesse du). Lettre 177.  
 MAIRAN (de). Lettres 108, 109, 338, 390.  
 MAUPERTUIS. Lettres 285, 286, 287, 288, 296, 305, 386, 401, 432.  
 MAUREPAS (le comte de). Lettres 33, 34, 36.

- MIMÈDRE (la marquise de). Lettres 21, 26, 37, 38, 44.  
 MINISTRE DU DÉPARTEMENT DE PARIS. Lettre 159.  
 MONCRIF (de) Lettres 71, 95, 96, 238, 239, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 266, 299, 306, 307, 308, 319, 320, 321, 323, 325, 326, 373, 374, 385, 394, 402.  
 NOUVILLE (le comte de). Lettre 173.  
*Nouvelliste du Parnasse* (Auteurs du). Lettre 216.  
 OLIVET (l'abbé d'). Lettres 303, 400, 488, 497, 515, 528.  
 ORLÉANS (le duc d'), régent. Lettre 35.  
 PORÉE (le Père). Lettres 181, 200.  
 POTET. Lettre 157.  
 RAMEAU. Lettre 397.  
 RESNEL (l'abbé du). Lettres 330, 420.  
 RICHELIEU (le duc de). Lettre 512.  
 RONCIÈRES (de). Lettre 495.  
 ROUSSEAU (Jean-Baptiste). Lettre 48.  
 SADE (MM. de). Lettre 335.  
 SADE (l'abbé de). Lettres 361, 375, 381.  
 SADE (le comte de). Lettre 369.  
 SAINT-PIERRE (M<sup>me</sup> la duchesse de). Lettres 346, 377.  
 SULLY (le duc de). Lettre 31.  
 SWIFT. Lettres 171, 172, 176.  
 THIERIOT. Lettres 42, 43, 44, 46, 47, 56, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 81, 84, 85, 87, 90, 92, 93, 98, 105, 106, 111, 113, 117, 120, 123, 124, 128, 130, 132, 134, 135, 138, 143, 147, 149, 154, 156, 160, 161, 163, 165, 169, 170, 174, 175, 178, 180, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 202, 205, 212, 214, 215, 233, 236, 254, 262, 264, 270, 313, 328, 331, 336, 349, 351, 355, 358, 453, 455, 473, 482, 485, 489, 490, 496, 504, 507, 511, 514, 517, 520, 527, 533, 534, 537, 538, 539.  
 TOURNEMINE (le Père). Lettres 502, 503, 530.  
 TRESSAN (Louis de LA VERGNE, comte de). Lettre 274.  
 USSÉ (le marquis d'). Lettres 25, 441.  
 VENDÔME (le prince de), grand-prieur. Lettre 28.  
 VERNET (Jacob). Lettre 362.

## PERSONNAGES

QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE

- ALBÉRONI (le cardinal). Lettre 463.  
 CAYLUS (le comte de). Lettre 341.  
 DESFONTAINES (l'abbé). Lettres 110, 531, 535.  
 DUNOYER (M<sup>me</sup> Olympe). Lettre 15.  
 GÉNONVILLE (La Faluère de). Lettre 39.  
 HÉRAULT, lieutenant général de police. Lettre 468.  
 VILLARS (le maréchal de). Lettre 54.



## PERSONNAGE

QUI A ÉCRIT UNE LETTRE CONCERNANT VOLTAIRE.

- PRÉVOST (l'abbé). Lettre 454, à Thieriot.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXIII.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C<sup>e</sup>, rue St-BenoîtVERIFICAT  
2007

VERIFICAT